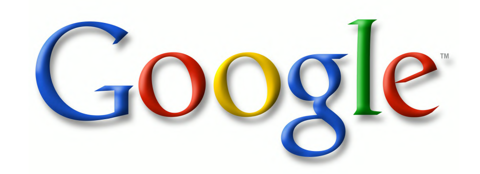
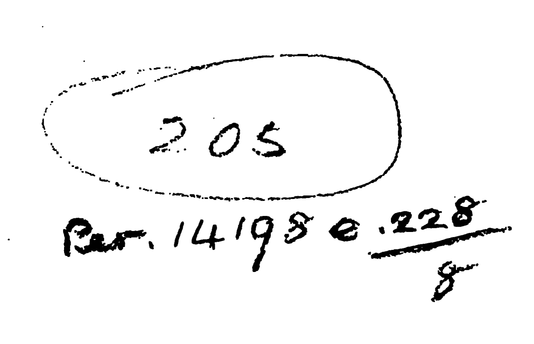
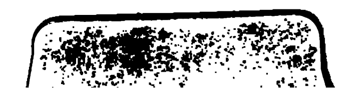





205
Per. 14198 e. 228
8



ARCHIVES

DU

CHRISTIANISME

AU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

IMPRIMERIE DE J. SMITH,
Rue Montmorency, n° 16.

ARCHIVES

DU

CHRISTIANISME

AU

DIX-NEUVIÈME SIECLE.

Ton nom soit sanctifié ! Ton règne vienne !
Matth., *VI*, 9, 10.

HUITIÈME ANNÉE.

A PARIS,

AU BUREAU DES ARCHIVES DU CHRISTIANISME,
CHEZ H. SERVIER, LIBRAIRE,
RUE DE L'ORATOIRE, N° 6.

1825.

ARCHIVES

DU

CHRISTIANISME

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

Premier rapport *de l'Institut établi à* Glay (Doubs), *destiné à former des régens pour les paroisses pauvres, et à élever des enfans pauvres, publié au nom du Comité par MM.* H. Jaquet, *pasteur*, et Th. Lhuillier, *inspecteur.*

Les Archives ont déjà annoncé l'existence et le but de l'intéressant Institut de Glay (5e *année, p.* 465). Le Comité qui le dirige vient de publier son premier rapport ; nous nous faisons à la fois un devoir et un plaisir d'en rendre compte à nos lecteurs, et d'appeler leur attention sur un établissement si éminemment utile. Un des moyens les plus puissans, sous la bénédiction du Seigneur, de vivifier parmi nous la vraie piété, et de rendre à l'Evangile l'empire qu'il doit avoir, est sans doute de travailler à donner aux enfans une éducation chrétienne ; et quel moyen plus efficace de parvenir à ce but qu'un Institut fondé exprès pour former des régens éclairés et pieux ? C'est donc avec confiance et une pressante sollicitation que nous invitons nos lecteurs à soutenir cet utile établissement. Sa fondation date de deux années. Voici quelle en a

été l'occasion. C'est le fondateur, M. le pasteur Jaquet qui parle :

« Pendant les fêtes intéressantes de la Société biblique, de la Société des missions de Bâle, et de l'Institut de Beuggen, en 1821, plusieurs amis vinrent à s'entretenir. à l'issue de la fête de ce dernier établissement, du désir qu'avait exprimé dans son discours M. l'inspecteur Zeller, de voir se former en beaucoup de lieux des établissemens semblables à celui de Beuggen, destinés, 1° à former pour des communes pauvres des régens chrétiens, auxquels on apprendrait quelque métier, afin de les mettre par-là en état de suppléer à la modicité du salaire qu'ils auraient à attendre, et 2° à élever des enfans pauvres qui recevraient leurs leçons des élèves régens, et qui fourniraient ainsi à ces derniers les moyens de se former à la pratique de leur vocation future.

« Mon cœur partageait vivement ce désir ; et, en revenant chez moi, il me semblait entendre comme une voix secrète qui me disait : Pourquoi se borner à des vœux stériles ? Va, et fais ces choses pour la France, ta patrie actuelle, et la Suisse française, ton pays natal. Quel pays a besoin d'instituteurs éclairés, pieux et désintéressés, plus que la France protestante, où nombre de villages se trouvent sans conducteurs spirituels, sans instituteurs, et sans ressources pour s'en procurer ? Des contrées ainsi privées de moyens d'instruction ne mériteraient-elles pas l'intérêt des chrétiens ? Tout en concourant avec zèle à l'œuvre des missions chez les païens, oublierions-nous de nous occuper du salut de nos frères en Europe ? N'est-ce pas travailler dans l'intérêt des Sociétés bibliques et missionnaires que de former des instituteurs chrétiens, qui soient en état de guider et d'instruire la jeunesse, en l'exerçant à la lecture et à l'étude de la Bible, qui inspirent de bonne heure à cette jeunesse le goût de ce livre par excellence, et qui puissent parler à ces enfans avec abandon et confiance de l'amour de Celui qui aime à bénir les enfans, et qui les appelle à lui avec tant de tendresse et de sollicitude ? Telles étaient les réflexions qui m'occupaient avec force pendant la route, et qui seront aisément comprises de tous ceux qui s'intéressent véritablement à l'œuvre du Seigneur, en quelque lieu qu'elle s'opère. Rentré chez moi, après avoir long-temps examiné la chose devant le Seigneur, je lui demandai instamment de faire échouer cette entreprise, si elle était au-dessus de mes forces, ou si elle était contraire à sa volonté. Le succès de toutes les démarches que nous fîmes, mon épouse et moi, pour obtenir les

fonds nécessaires à l'achat d'un local, les dispositions favorables que les autorités montrèrent à notre égard malgré toutes les oppositions, l'intérêt vif et cordial que nous trouvâmes chez tous nos frères, nous donnèrent à tous deux l'assurance que le Seigneur travaillait avec nous, et qu'il bénissait tous nos pas. Nous eûmes à lutter contre ceux qui ne voyaient pas de bon œil cette entreprise; mais enfin nous parvînmes, quoique avec lenteur, à jeter les premiers fondemens de notre établissement, et nous eûmes la satisfaction d'y admettre nos premiers élèves, le 1er mai 1822. »

Huit enfans et huit élèves régens reçoivent déjà leur instruction dans la maison.

« La journée commence et finit par une heure d'édification, dans laquelle on fait la lecture et une explication familière de la Bible. On se sert de l'abrégé de Risler pour l'explication de l'Ancien-Testament. Les élèves régens sont occupés toute la matinée à recevoir des leçons, et l'après-midi à travailler de leurs métiers. Les enfans reçoivent leurs leçons l'après midi, et sont occupés le matin à des ouvrages en paille, comme nattes, chapeaux, etc. Deux de nos élèves régens sont de la paroisse de Glay, l'un tisserand, et l'autre apprenti cordonnier; deux autres de la paroisse de Blamont, voisine de celle de Glay, l'un menuisier et l'autre sabotier; un cinquième, des environs de Moutiers, canton de Berne, apprenti menuisier; un sixième, apprenti tisserand, est du canton de Neuchâtel, et a été envoyé par une dame bienfaisante de cette ville, qui paie pour lui la contribution annuelle de 200 fr., fixée dans notre prospectus; un septième, tailleur, est du canton de Vaud, et un huitième, apprenti menuisier, des vallées du Piémont. »

De nouveaux élèves sont offerts; mais la modicité des ressources de l'établissement ne permet pas de les recevoir encore. Si ces ressources n'augmentent pas, l'Institut se verrait forcé de renoncer à recevoir des enfans, et perdrait ainsi une partie de son utilité. La liste des souscripteurs annexée au rapport est bien peu considérable, quoiqu'elle nous ait réjouis par la générosité des donateurs; nous désirons sincèrement la voir s'augmenter de plus en plus, et, en implorant sur cet Institut les bénédictions de Celui à la gloire duquel

il a été fondé, nous sollicitons en sa faveur les dons de tous ceux qui s'intéressent à l'avancement du règne de Dieu. — Ces dons seront reçus soit directement par M. JAQUET, pasteur à Glay, soit par MM. OBERLIN, pasteur au Ban de la Roche (Vosges); ARNOLD, professeur et membre du Directoire à Strasbourg; MIROGLIO, pasteur à Besançon; CHABRAND, pasteur à Toulouse; LISSIGNOL, pasteur à Montpellier; EBRAY, pasteur à Basle; SCHAFFER, pasteur à Berne; DUPASQUIER, pasteur à Motiers-Travers, canton de Neuchâtel; MOULINIÉ, pasteur à Genève; BERT, pasteur à La Tour (Vallées du Piémont); ALIOTH, négociant à Mulhouse; à Paris par MM. BOISSARD, pasteur, rue des Billettes, n° 16; JAQUET, négociant, rue des Marmouzets, n° 5; et au Bureau des Archives, chez M. H. SERVIER, rue de l'Oratoire, n° 6.

VARIÉTÉS ET CORRESPONDANCE.

FRAGMENS DE LETTRES ÉCRITES PENDANT UN VOYAGE EN ALLEMAGNE.

N° 3. — *Breslau.* — *Gnadenfrey.* — *Prague.*

IL était nuit, lorsque j'arrivai à *Breslau :* ce n'est que le lendemain que je pus parcourir la ville, dans laquelle il est impossible de faire vingt pas, sans remarquer qu'on est dans le voisinage de la Pologne; car, à chaque instant, l'on rencontre des Juifs Polonais, qu'on reconnaît de suite à la longue barbe qu'ils laissent retomber sur leur poitrine, au bonnet élevé dont ils se couvrent la tête, et à la robe noire dont ils sont vêtus : ils se distinguent par là des Juifs Allemands, qui n'ont pas conservé le costume de leurs pères. Comme ils ignorent en général la langue du

pays, la plupart des marchands de Breslau ont soin d'indiquer, en hébreu, sur les enseignes de leurs boutiques, quels sont les objets de leur débit. — Les Juifs Allemands sont aussi fort nombreux ; ils forment au moins la huitième partie de la population, qu'on estime à 85,000 habitans. On peut supposer que leur nombre augmentera chaque année, et qu'ils émigreront en foule, des contrées voisines, dans les villes frontières de la Prusse, à la suite de la sage mesure par laquelle le gouvernement a accordé aux Israélites des droits égaux à ceux des autres citoyens. Les négocians réguliers sont peu satisfaits de cette émancipation des Juifs, parce qu'ils savent combien leurs habitudes mercantiles sont nuisibles au commerce ; mais puisque ces habitudes proviennent surtout de la gêne excessive à laquelle on les avait assujétis, il est probable qu'ils y renonceront peu à peu, maintenant qu'ils ne rencontrent plus les mêmes entraves.

L'on a, en 1823, formé à *Breslau* une Société pour la conversion des Juifs ; elle est auxiliaire de celle de Berlin, et a pour présidens, M. le conseiller *de Winterfeld*, M. le professeur *Steffens* et M. le pasteur *Fischer*. Le Comité est composé de quatorze membres, dont l'activité ne se ralentit pas, malgré les difficultés inouïes qu'ils rencontrent. L'une de leurs règles fondamentales est de ne présenter aux Israélites aucun avantage temporel pour les attirer au christianisme ; ils se bornent à leur enseigner les vérités de l'Évangile, en sorte que ceux qui se laissent persuader par leurs leçons, peuvent être considérés, à bon droit, comme ayant cédé uniquement à la force de leur conviction, puisqu'on ne leur a donné aucune espérance de secours humains. — L'un des membres du Comité, M. le docteur *Scheibel*, professeur de théologie, a consenti à consacrer une heure de la semaine à s'entretenir avec les Juifs. Sa maison est, à cette époque, ouverte à tous ceux qui se présentent ;

il écoute et réfute leurs objections, leur indique les parties de l'Ancien-Testament qui se rapportent au Sauveur, et cherche à détruire les préjugés qui les empêchent de recevoir l'Évangile. Quoique ces réunions soient généralement connues, elles n'attirent que peu d'Israélites : il en est toutefois quelques-uns qui ont demandé à recevoir une instruction suivie, et qui témoignent, par leur sérieuse attention, qu'ils ont vraiment le désir d'acquérir plus de lumières. — La distribution des Saintes-Ecritures entre aussi dans les attributions du Comité ; il répand de préférence une version en allemand-hébreu, sorte de patois que les Juifs parlent entre eux, et qu'ils écrivent avec des caractères hébreux, quoique ce ne soit autre chose qu'un mauvais allemand. Il en est qui ont fait un usage convenable des Livres sacrés qu'ils ont reçus en don; mais d'autres, dans leur haine pour le Messie, ont lacéré son Évangile, et en ont, avec mépris, jeté les feuilles à la porte des maisons habitées par les membres du Comité. S'ils avaient consenti, avant de le détruire, à en parcourir les pages sublimes, ils auraient vu que les apôtres de ce Jésus qu'ils maudissent, leur annoncent une adoption nouvelle pour le temps où ils l'auront reconnu, et ils auraient peut-être usé de plus de respect à l'égard du livre qui contient de si magnifiques promesses pour Juda et pour Israël.

Vous ne sauriez croire dans quelle ignorance les Rabbins cherchent à retenir les Juifs : ils ne donnent aux femmes que des notions vagues sur la religion, et leur en parlent d'une manière aussi superficielle qu'on le fait souvent en France des sciences élevées, lorsqu'on veut les introduire dans l'éducation des jeunes personnes. Les hommes connaissent le Talmud mieux que l'Ancien-Testament; plusieurs d'entre eux, qui ne possèdent que le Pentateuque, croient de bonne foi que les cinq livres de Moïse forment à

eux seuls toute la Bible; et je sais positivement qu'il en est qui ignorent l'existence de l'Évangile. — Plusieurs jeunes Israélites fréquentent les cours de l'Université de Breslau, et, même dans quelques-uns de ceux qui n'ont pas précisément des matières théologiques pour objet, on trouve quelquefois l'occasion de les rendre attentifs aux vérités chrétiennes qu'ils ont ignorées jusqu'alors.

Avant que de songer aux Juifs de leur voisinage, les chrétiens de Breslau s'étaient déjà occupés des idolâtres d'un autre hémisphère, et, sans former précisément une société des missions, ils chargèrent, en 1821, quelques-uns d'entre eux de recueillir des dons en faveur des institutions missionnaires de *Halle*, *Berlin* et *Herrnhut*. Leur zèle n'est pas demeuré sans résultat, et, en effet, est-il quelque but plus digne d'exciter l'intérêt général que l'envoi de ces nouveaux apôtres de la Parole, qui vont, à travers les mers, porter à des hordes sauvages, dont le nom est à peine connu en Europe, les leçons de leur divin maître, la culture, les arts et la civilisation?

J'ai vu à Breslau un ancien missionnaire, M. *Hasting*, qui a séjourné trente-deux ans au *Labrador* : il n'en est parti qu'à cause de l'affaiblissement de sa santé, qui ne pouvait plus soutenir la rigueur excessive du climat. Les Esquimaux du *Labrador* sont au nombre de 2,000 environ; ils errent en nomades par toute la contrée, parce que la chasse ne suffirait pas à leurs besoins, s'ils voulaient former des établissemens permanens, ou se réunir en grand nombre en un même lieu. Les missionnaires moraves y ont trois stations, éloignées de soixante lieues l'une de l'autre; *Okkak*, au nord; *Nain*, au centre, et *Hopedale*, au midi. Les Esquimaux convertis, qui ne sont pas moins de six cents, viennent, chaque dimanche, se cantonner autour des maisons européennes, afin d'assister au culte public; et, souvent

dans la semaine, ils quittent volontairement les travaux de la chasse pour venir recevoir des leçons. On leur enseigne à lire, et quelquefois à écrire ; j'ai même vu des lettres que des Esquimaux ont adressées à M. *Hasting*, depuis qu'il s'est séparé d'eux. — M. *Hasting* a pris part à la traduction du Nouveau-Testament dans la langue du Labrador ; il m'en a montré un exemplaire, imprimé à Londres en caractères latins. Maintenant que sa santé ne lui permet plus de se consacrer, dans ces terres septentrionales, à l'instruction des païens, il ne demeure pas inactif dans l'Allemagne, sa patrie. Les frères-unis ont à Breslau une maison de prière, dont M. *Hasting* est prédicateur ; il est chargé, en outre, de visiter, chaque été, les amis de l'Union, épars dans les montagnes de la Silésie.

Il me reste à vous citer, parmi les institutions utiles de cette ville, la Société biblique, l'une des plus importantes de la Prusse, parce qu'elle comprend toute la province dans son district. L'un des membres du Comité a l'intention de publier bientôt une nouvelle édition de la Bible, connue sous le nom de *Bible de Hirschberg*, et qui doit sa réputation aux savans commentaires du docteur *Burg*. Cet ouvrage, qui a paru pour la première fois en 1764 et 1765, en trois volumes in-8°, ne se trouve plus dans le commerce, quoiqu'il continue à être fort recherché.

Il n'y a qu'une petite journée de Breslau à *Gnadenfrey*. Ce bourg, situé à une lieue de *Reichenbach*, est habité par une colonie de frères-unis, qui ont commencé à le bâtir en 1743 : leur nombre s'est considérablement accru en peu de temps, en sorte que *Gnadenfrey* passe aujourd'hui pour l'un des établissemens moraves les plus peuplés de la Silésie. Les habitans jouissent des concessions, relatives à la liberté de conscience et à l'exercice du culte, accordées

aux frères-unis dans toute l'étendue des états prussiens par des ordonnances royales de 1743, 1746, 1763 et 1789. Après avoir examiné en détail l'organisation de la colonie, je me rendis au cimetière pour visiter la tombe de M. de *Watteville*, fils adoptif de l'ami de *Zinzendorf* de ce nom, et qui fut lui-même l'un des membres les plus distingués de l'église des frères. Il en fut consacré évêque en 1747, et visita, en cette qualité, la plupart des colonies de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Irlande, de l'Amérique septentrionale, du Groenland et des îles danoises de Saint-Thomas, Sainte-Croix et Saint-Jean. Partout il se montra digne des fonctions difficiles dont il était chargé; ses prédications, qui avaient toujours pour objet les vérités fondamentales du Christianisme, ne demeurèrent pas sans fruit dans les diverses contrées qu'il parcourut. Il épousa l'une des filles du comte de *Zinzendorf*, et mourut à *Gnadenfrey* le 6 octobre 1788. Pour lire l'inscription gravée sur sa pierre funèbre, il me fallut écarter la neige dont elle était couverte. Le froid de la nature était dans une triste harmonie avec le froid des tombeaux. En de pareils momens, l'on aime à se rappeler que, s'il est un soleil pour dissiper les glaces de l'hiver, il en est un aussi qui porte la vie dans les sépulcres des morts.

Je continuai ma route par les montagnes de la Silésie et du Comté de Glatz, provinces que la maison d'Autriche a cédées à la Prusse, par le traité de paix de Breslau de 1742. A cette époque, elles étaient entièrement catholiques; les protestans, forcés de faire mystère de leur foi, ne pouvaient pas se réunir pour le culte public; mais, dès le premier dimanche qui suivit la signature du traité, ils se dédommagèrent de leur longue oppression en se rassemblant pour remercier Dieu : n'ayant point d'églises, ils convertirent, en divers endroits, les salles où se donnaient les fêtes publiques, en oratoires; plu-

sieurs de ces salles ont conservé jusqu'à ce jour cette nouvelle destination.

J'arrivai dans la *Bohême*, que l'Autriche compte maintenant parmi ces états héréditaires. Le Christianisme a eu de la peine à pénétrer dans cette contrée, entourée de toutes parts de hautes montagnes, qui ont long-temps été comme des barrières contre toute influence du dehors. C'est en vain que quatorze chefs bohémiens, convertis en Allemagne à la foi chrétienne, essayèrent, au temps de Louis, petit-fils de Charlemagne, de propager leur croyance dans leur patrie. Il fallait l'exemple d'un homme plus influent pour vaincre les préjugés de la nation contre tout ce qui lui venait d'au-delà des monts. Cet exemple fut donné en 874 par *Borziwog*, duc de Bohême. Des intérêts politiques l'avaient appelé à la cour de *Swatopluk*, prince de Moravie, que *Méthodius* avait baptisé depuis plusieurs années. Lorsque l'heure du repas fut venue, le prince chrétien s'assit à une table dressée pour son usage ; tandis que, comme païen, le duc de Bohême dût prendre place à terre, ainsi que les subordonnés y étaient assujettis dans ce temps-là. Il ressentit vivement cette humiliation ; et voulant devenir l'égal de celui qui affectait de lui être supérieur, il s'informa, dès que le repas fut terminé, des avantages qui en résulteraient pour lui, s'il se faisait chrétien, se hâta de se faire instruire, et reçut le baptême, avec toute sa suite. — De pareils faits ne peuvent nous donner qu'une idée peu favorable des premiers souverains chrétiens de la Moravie et de la Bohême ; *Swatopluk* semble n'avoir pas connu la première vertu évangélique, l'humilité ; et la vanité a évidemment été le seul motif de la conversion de *Borziwog*. — Chassé, mais bientôt après rappelé, par son peuple, il fonda en Bohême la première église chrétienne, et introduisit dans son pays les quatre Evangiles que *Méthodius* avait déjà traduits en langue esclavonne. La lec-

tion de ces Livres saints contribua plus que tout le reste aux progrès du christianisme. La pieuse *Ludmilla*, épouse de *Borsiwog*, en adopta ausi les doctrines. Les chroniques du temps la représentent comme une princesse accomplie; dont le changement de religion fut le résultat d'une conviction véritable. Son fils *Spitignen* se montra digne d'une telle mère; quoique personnellement attaché à l'Evangile, il avait une égale affection pour les chrétiens et les païens d'entre ses sujets, et ne favorisait jamais les uns aux dépens des autres. Vous déplorerez avec moi que ces principes de justice n'aient plus aujourd'hui cours en Bohême. Dans le 9ᵉ siècle, les adorateurs des faux dieux avaient les mêmes droits que les disciples de Jésus-Christ; dans le 19ᵉ, on établit des différences entre des chrétiens qui ne contestent que sur quelques points de doctrine secondaires.

Je m'aperçois que je fais des excursions un peu longues dans le domaine de l'histoire, tandis que je voulais me borner à vous donner quelques détails sur mon voyage. Je me hâte donc de vous annoncer mon arrivée à *Prague*, afin de parcourir avec vous cette ville antique, si riche en monumens et en souvenirs. Les agitations religieuses auxquelles elle a été livrée n'y ont laissé aucune trace. Au nombre des cloîtres, à la multitude des cérémonies dont on surcharge le culte, à la richesse des églises, et à la foule qui s'y porte chaque jour, on ne se douterait pas que les anciens habitans de *Prague* ont long-temps combattu, les armes à la main, pour s'assurer l'exercice d'un culte différent. Leurs descendans, lassés de leurs inutiles efforts, ont fini par courber la tête sous le joug romain; et le témoignage éloquent, que les réformateurs y ont rendu à la vérité, n'est plus rappelé de nos jours que par le nom des lieux que leur foi a rendus célèbres. C'est ainsi qu'on ne peut passer auprès des bâtimens de l'uni-

versité, sans se souvenir que c'est là que *Jean-Huss* et le *Magister Jérôme* se lièrent d'une intime amitié, en étudiant ensemble les écrits de *Wiclef*, que *Jérôme* avait rapportés *d'Oxford*, et que de là se répandit dans toute l'Allemagne l'esprit d'examen, par le moyen des étudians étrangers qui retournaient dans leur patrie, après avoir été initiés à l'université de Prague dans les idées nouvelles. L'université est long-temps demeurée fidèle à l'esprit qui l'animait alors ; lorsque les Jésuites obtinrent, en 1556, d'être chargés en Bohême d'une partie de l'instruction publique, on la considérait comme un refuge ouvert à la jeunesse contre les doctrines du papisme.

En traversant le superbe pont de la *Moldau*, qui sépare le *Hradshin* de la ville proprement dite, l'on s'arrête à chaque instant pour admirer les nombreuses statues dont il est orné, et qui représentent les saints qu'on vénère le plus dans ce pays. Le plus connu de tous est *Jean de Népomuk*, dont on trouve l'image sur presque tous les ponts et toutes les fontaines de la Bohême et de la Silésie. Il était confesseur de la reine *Jeanne*, femme de *Wenzel-le-Cruel*. Ce prince, ayant conçu des soupçons sur la fidélité de son épouse, ordonna au prêtre de lui dire de quels péchés elle lui avait fait l'aveu. *Jean-de-Népomuk* répondit qu'il ne se les rappelait pas, en ajoutant que si même il en avait conservé la mémoire, il lui conviendrait aussi peu d'en rendre compte, qu'il convenait peu au Roi d'en exiger le récit. *Wenzel*, révolté de sa résistance, le fit jeter en prison ; et ayant en vain employé la torture pour l'obliger à parler, il ordonna de le précipiter du haut du pont dans le fleuve (1383). *Jean-de-Népomuk* était profeseur à l'université de Prague ; il se distinguait autant par sa profonde érudition que par sa piété ; son nom mérite sans doute d'être respecté de la postérité ; mais s'il pouvait être

témoin de la vénération superstitieuse dont on l'entoure, il serait le premier à s'élever contre cet abus, en rappelant à la multitude qu'il ne faut pas prodiguer aux hommes un culte qui n'est dû qu'à Dieu. La foule se presse chaque jour auprès de ses reliques, conservées dans la cathédrale dans un cercueil d'argent. Peu satisfaite du culte en esprit et en vérité, retrouvé par ses pères, il lui faut une mythologie nouvelle, et d'autres médiateurs que Jésus-Christ entre Dieu et les hommes. Des siècles s'écouleront peut-être avant que l'antique Prague ne retourne à la simplicité de l'Evangile; mais, soyons-en sûrs, les temps destinés à ramener la lumière s'accompliront aussi pour elle.

Sur la rive opposée de la *Moldau* s'élève majestueusement le *Hradshin;* les palais se succèdent sur toute la pente de la montagne; au sommet, sont le château royal, la cathédrale et l'archevêché. L'histoire de la fondation de l'archevêché nous prouve que les papes n'ont laissé échapper aucune occasion d'étendre leur influence en Bohême. Le duc *Boleslaw II* croyait que ce serait un gain pour ses états, si sa capitale devenait la résidence d'un ecclésiastique d'un rang supérieur. Il chargea sa sœur *Mlada*, dont les chroniques racontent qu'elle était versée dans la langue latine et dans la science de l'Écriture, de se rendre à Rome et de solliciter de *Jean XIII* la fondation d'un évêché à Prague. Le pape, qui ne demandait pas mieux que de gagner un pied en Bohême, y consentit avec empressement, en exigeant toutefois que le culte divin serait à l'avenir célébré dans la cathédrale, exclusivement en latin, et non en esclavon, comme dans les autres églises de la ville. Le premier évêque, *Dithmar*, fit, en 973, son entrée à Prague. Grâce à son influence et à celle de ses successeurs, la langue latine se répandit de proche en proche, si bien qu'au bout de peu de temps le culte en langue esclavonne

celui-ci portait processionnellement le St.-Sacrement. — L'impératrice *Marie-Thérèse* songeait sérieusement à chasser tous les Juifs de ses états ; à cette époque, il y en avait 26,650 à Prague, et plus de 50,000 dans le reste de la Bohême. On réussit cependant à l'amener à une résolution plus humaine; et les Israélites, au lieu d'être expulsés, n'ont fait, depuis lors, qu'augmenter en nombre.

Plus on s'éloigne de Prague, plus aussi l'on a lieu de se réjouir de la disposition religieuse des habitans. Sur toute la frontière qui avoisine la Saxe, ils ont un vif désir de posséder l'Écriture-Sainte ; et, comme l'introduction des Livres sacrés dans les états autrichiens est sévèrement défendue, ils ne peuvent se les procurer que par une sorte de contrebande. Il est des gens qui n'ont d'autre métier que d'aller acheter des Bibles à *Herrnhut*, de les faire entrer en Bohême par des chemins détournés, où ils risquent moins d'être surpris par les douaniers, et de les vendre avec un léger bénéfice. Plusieurs milliers de Bibles parviennent, chaque année, de cette manière, dans l'intérieur des familles, et leur lecture prépare sans doute des temps plus heureux.

A.....n.

— Une cérémonie touchante a eu lieu dans l'église de la confession d'Augsbourg à Paris, le dimanche 31 octobre dernier. M. Daniel-Edouard Jægle, de Strasbourg, élu par le Consistoire de cette église pour remplir dans son sein la place de pasteur adjoint, vacante par la retraite de M. Frédéric Aufschlager, rappelé à Strasbourg par d'autres fonctions, a été solennellement consacré au saint ministère par l'imposition des mains. Le prédicateur, M. le pasteur Goepp, a pris pour texte de son sermon l'Evangile même du jour, la parabole des noces (Matth., XXII, 1-14), qui lui a fourni un

sujet applicable à la circonstance, de la manière la plus heureuse. Dans sa première partie, M. Goepp, suivant l'ordre des idées présentées dans la parabole, a posé en fait que la prédication de l'Evangile ne produit pas toujours les heureux effets que l'on pourrait en attendre; il en a recherché les causes, et il a développé successivement ces trois idées. 1° Cette cause ne tient pas à l'Evangile lui-même, qui, de quelque manière qu'il soit reçu, est toujours *la parole vivante et vraie* de l'Eternel, *la puissance de Dieu en salut à tout croyant.* 2° Elle tient en partie peut-être aux dispositions des prédicateurs de l'Evangile, qui, quelquefois, hélas! manquent eux-mêmes de foi et de zèle, et substituent la parole et les pensées de l'homme à la parole et à la révélation de Dieu, ou détruisent par leur exemple ce qu'ils avaient édifié par leur prédication. 3° Elle tient surtout à la disposition de ceux auxquels s'adresse la miséricordieuse invitation du Père de famille, et qui sont plus occupés et plus touchés *des choses visibles qui sont passagères, que des invisibles qui sont éternelles.* Le prédicateur a démontré cette triste vérité en jetant un rapide coup d'œil sur la manière dont la parole de vérité a été reçue, soit du temps même de Jésus-Christ et des apôtres, soit dans les siècles postérieurs. Il a ajouté que rien n'est changé à cet égard, et que trop souvent, de nos jours encore, les prédicateurs de l'Evangile ont lieu de s'écrier avec saint Paul : *Nous prêchons Christ crucifié*, et il est *scandale aux Juifs et folie aux Grecs.* Dans sa seconde partie, M. Goepp a montré que cette opposition trop naturelle des hommes aux doctrines et aux préceptes de l'Evangile ne doit pas abattre un seul instant le zèle, le courage et les espérances des ministres de Christ: 1° Parce que leur vocation n'est pas des hommes, mais de Dieu, et qu'ainsi, de quelque manière que les hommes reçoivent leurs paroles, leur devoir est de persévérer, au milieu des contradictions et même des dangers, à les inviter aux noces de l'Agneau, et à les *supplier pour l'amour de Christ de se réconcilier avec Dieu ; car il a fait celui qui n'a pas connu le péché être péché pour nous, afin que nous fussions justice de Dieu en lui ;* 2° parce que ce qu'ils prêchent est la *Parole éter-*

nelle de Dieu; et que, selon la promesse de son Auteur, *elle ne retournera pas sans effet* à Celui qui l'a donnée; 3° parce que l'exemple de nombreux et zélés prédécesseurs, et surtout l'exemple de Jésus, leur chef adorable, les encourage à ne pas se lasser; 4° parce que le ministre de Christ ne doit jamais se proposer pour but la gloire qui vient des hommes; que lors même que son maître ne lui accorde pas la grâce de voir porter à son ministère des fruits immédiats et nombreux, il ne doit pas croire pour cela qu'il travaille en vain; que s'il ne fait pas tout le bien positif qu'il pourrait désirer, il empêche toujours beaucoup de mal; que la semence qu'il est chargé de répandre, germe peut-être en secret dans les cœurs où, fécondée par la grâce d'en haut, elle produira ses fruits en temps convenable; que lors même que dans tout le cours de sa carrière, il ne lui serait donné que de consoler une seule âme, d'appeler un seul pécheur à la repentance, à la foi et au salut, sa récompense est assez belle et ses efforts ne seraient pas perdus, et qu'enfin lors même que ce bonheur lui serait refusé, s'il est fidèle et zélé, sa récompense est assurée dans les cieux. — M. Goepp est entré dans des détails pleins d'intérêt sur ces différens points, et a cité, entre autres, l'exemple de l'immortel Luther, qui s'éleva seul d'abord contre la corruption et la superstition de l'Eglise de son temps, et qui, précisément trois cent sept ans auparavant, (le 31 oct. 1517), afficha ses quatre-vingt-quinze thèses à la porte de l'église de Wittemberg, et engagea ainsi cette lutte glorieuse et bénie qui, dans une grande partie du monde chrétien, a rendu à l'Evangile son efficace et sa pureté.

La cérémonie de la consécration s'est faite devant l'autel; après une courte et touchante exhortation, et la lecture de quelques passages de nos saints livres relatifs au ministère évangélique, M. Goepp a fait prendre au récipiendaire les engagemens ordinaires, après quoi il l'a invité à faire connaître lui-même ses sentimens devant la communauté assemblée. — M. Jœglé a alors pris la parole, et d'une voix rendue plus pénétrante par

la profonde émotion qu'il éprouvait, il a déclaré hautement ses sentimens et a parlé surtout de la défiance qu'il sentait d'un côté lorsqu'il portait ses regards sur lui-même, et de la confiance qui le remplissait de l'autre, lorsqu'il les portait sur les secours et la force qu'il attendait d'en haut. L'imposition des mains lui a ensuite été donnée au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, par les deux pasteurs de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, auxquels s'étaient joints un des pasteurs de l'Eglise réformée de Paris, et un autre pasteur de la même communion. La cérémonie venait de se terminer, lorsque deux ministres de l'église épiscopale d'Angleterre, qui avaient été invités à y prendre part, et qui étaient venus en costume dans ce but, mais que d'autres fonctions avaient retenus ailleurs, sont arrivés. Nous consignons ce fait comme extrêmement remarquable. C'est peut-être la première fois depuis la réformation que des pasteurs des trois principales communions protestantes (réformée, de la confession d'Augsbourg, et anglicane) se soient trouvés réunis dans la même église pour un but pareil, et ont rendu ainsi un hommage public à la tolérance et à la charité fraternelle qui nous unissent de plus en plus les uns aux autres, par les liens d'un même esprit et d'une même espérance en Jésus-Christ notre commun maître et Sauveur. M. Jœglé a été présenté par le Consistoire à la confirmation de S. M., et sous peu les chrétiens de la confession d'Augsbourg seront appelés à une cérémonie d'un intérêt plus particulier encore pour leur église, le jour de l'installation de son nouveau pasteur-adjoint.

A MM. les Rédacteurs des Archives du Christianisme.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous transmettre quelques détails relatifs à la cérémonie qui eut lieu à Lacaune (Tarn), chef-lieu de consistoire, le 19 mai dernier, à l'occasion de la consécration au saint ministère de M. Casimir Mozlman.

Le jeune récipiendaire, élevé par les soins de M. Moziman père, après avoir terminé, avec succès, ses études théologiques à la faculté de Montauban, et obtenu de Sa Majesté une dispense d'âge, a reçu l'imposition des mains, au milieu de sa famille, et dans le lieu même qui le vit naître.

Ce jour fut un jour d'allégresse publique, et fera certainement époque dans nos montagnes. De nombreux fidèles des églises environnantes accoururent à cette sainte congrégation.

Pour éviter toute confusion, une vaste tribune avait été élevée à la hâte, et des commissaires avaient été nommés pour faire placer les fidèles. La porte du temple s'ouvrit à neuf heures et demie, et la foule, quoique nombreuse, se rangea, sans tumulte, dans l'enceinte sacrée, dont la voûte retentit aussitôt des louanges de Jéhovah. Un cortége de quinze pasteurs se rendirent aux places qui leur avaient été préparées, ayant à leur tête M. Samuel François, de Puy-Laurens, pasteur de cette dernière ville, et président du consistoire de Castres. C'est ce vénérable vieillard qui fit la cérémonie.

Aussitôt qu'il parut dans la chaire, le recueillement le plus profond régna dans l'assemblée. Le jeune candidat était devant la chaire, sur une estrade, afin que des extrémités de l'édifice chacun pût jouir de cette touchante cérémonie. Ces paroles de la 1re épitre de Saint-Paul à Timothée, chap. 4, v. 12, *que personne ne méprise ta jeunesse ; mais sois le modèle des fidèles, par tes paroles, par ta conduite, par ta charité, par l'esprit qui t'anime, par ta foi, par ta pureté*, furent le sujet de la méditation de l'officiant. Je dis méditation, car il est très-positif qu'il y a plus de douze ans que M. François n'écrit plus, *et que c'est de l'abondance de son cœur que sa bouche parle*. Il faut que ce cœur soit bien pieux, et bien pénétré des choses magnifiques de Dieu, pour faire passer dans l'esprit de l'auditeur et dans toutes les âmes les fortes et douces émotions qu'il ne manque jamais de communiquer. A l'âge de plus de quatre-vingts ans, ce respectable vieillard prêche avec toute la force du jeune homme.

Après le discours, et au milieu de l'attendrissement général, M. François lut au récipiendaire, dans les épîtres de saint Paul à Timothée et à Tite, les morceaux relatifs à la charge de pasteur; et lorsque le jeune candidat, la main posée sur les saints évangiles, eut prononcé le serment que doit faire tout ministre du Seigneur, avant de recevoir l'imposition des mains, le vénérable vieillard descendit de chaire, pour lui conférer le titre d'ambassadeur de Christ. La formule de l'imposition des mains prononcée avec l'accent patriarcal, la prière touchante qui la termina, l'attendrissement du jeune ministre, à genoux, firent sur toutes les âmes les impressions les plus profondes.

L'auditoire fut aussi nombreux au service du soir qu'à celui du matin. Ce fut le jeune ministre M. Casimir Moziman qui occupa la chaire de vérité. Ses talens, sa piété, et ses qualités personnelles, promettent un digne serviteur aux églises qui l'ont appelé.

Ces paroles du livre de l'Exode, chap. III, v. 11, *qui suis-je, moi, que j'aille vers Pharaon, et que je retire les enfans d'Israël hors d'Egypte?* furent le texte de son discours.

Nos chrétiens furent tellement édifiés dans cette circonstance, qu'il serait à souhaiter que de pareilles cérémonies se renouvelassent de temps en temps dans nos églises. Par elles, les fidèles concevraient de plus hautes idées du saint ministère; la religion elle-même en serait plus aimée, et par conséquent mieux suivie (1).

DARDIER, *pasteur*.

Viane, 14 *juin* 1824.

— NN. raconte qu'étant aux environs de Massat, il présenta un Nouveau-Testament de la version de Sacy à un prêtre (il était du nombre de ceux qu'on appelle

---

(1) Nous regrettons de n'avoir pu insérer cette lettre plus tôt. Nous croyons aussi devoir avertir que nous nous sommes vus forcés, quoique à regret, faute de place, d'omettre plusieurs détails dans lesquels était entré M. le pasteur Dardier.

Puristes.) (1). J'ai ce livre-là, lui dit le curé ; mais n'en avez-vous pas d'autres ? NN. lui présenta aussitôt le sermon de Gossner (curé catholique), intitulé : *le Catholicisme primitif*. L'ecclésiastique n'eut pas plus tôt jeté les yeux sur le titre de cet excellent discours, et lu quelques lignes de son contenu, qu'il s'écria avec enthousiasme et avec joie, en le montrant à ceux qui étaient autour de lui : « Le voici, le voici le livre que je cherchais depuis long-temps. Voilà l'ouvrage qui devrait être répandu partout, que chacun devrait lire, relire et méditer constamment; on aprendrait là-dedans à connaître la vraie religion de Jésus-Christ. En avez-vous d'autres exemplaires ? demanda-t-il ensuite à NN. ; apportez-nous-en le plus que vous pourrez ; je vous les ferai placer dans la minute. »

— La Société de la morale chrétienne vient de publier le programme d'un prix de 2,000 fr. destiné par feu M. le comte Lambrechts, au meilleur ouvrage en faveur de la liberté des cultes. — Ce programme se distribue à l'agence de la Société, rue Taranne, n° 12, à Paris. Les mémoires devront être remis avant le 31 décembre prochain.

MONTAUBAN. — Nous recevons trop tard pour pouvoir

---

(1) La commune de Massat, située presque au pied des Pyrénées, est composée de 6,000 âmes pour le moins. D'après des données exactes, fournies par des gens du pays, il y en a les deux tiers de *Puristes* ou *Chambristes* qui ont leurs maisons de prières et leurs prêtres à eux. Leur aversion pour les autres catholiques est si grande, qu'ils regarderaient comme un *péché mortel* de poser seulement le pied sur le seuil de la porte de leurs églises. Ils font leurs services religieux, ensevelissent leurs morts, etc., sans aucun cérémonial extérieur, à peu près comme les chrétiens évangéliques.

Massat et ses environs ne sont pas les seuls endroits de ces contrées où se trouvent ces sectaires catholiques; il y en a aussi un assez bon nombre tout près de Saverdun, et à leur tête se trouve M. l'abbé F...., qui, en dépit de l'évêque, va toujours son train, et grossit le nombre de ses prosélytes. Que deviennent les allégations des catholiques romains relativement à leur unité et à la divergence des opinions des protestans ?

rien ajouter à cette simple annonce, la nouvelle du résultat qu'a eu le concours à Montauban, clos le 18 décembre dernier. M. Montet a été porté à l'unanimité à la chaire d'histoire ecclésiastique, pour laquelle il a seul concouru. Quant à celle de dogme, les voix des juges ont été partagées également entre MM. Jalaguier et Nazon fils, qui en ont eu chacun quatre. M. Molines père, appelé à faire usage du double vote accordé au président par le réglement, a fait pencher la balance en faveur de M. Nazon.

MÉLANGES RELIGIEUX, MORAUX, ET PHILANTHROPIQUES.

SERMON, *prononcé dans l'église catholique de Gallneukirchen, en Autriche, par M. Martin B...s, ancien curé de cette église. Sur Saint Matthieu, XVIII, 18-20.*

(*Voyez 7e année, avril, page* 152.)

Jésus de Nazareth, que les hommes ont crucifié, est le maître souverain de la terre et des cieux. On peut le conclure de ses discours ; car il a dit : *Toute puissance m'est donnée dans le ciel et sur la terre.* On peut le conclure de ses actions ; car il envoie les apôtres, qu'il a chargés de ses commandemens, vers tous les peuples du monde : il n'est pas de ville, pas de bourg dans l'univers, à qui son message ne soit adressé : *Allez, et enseignez toutes les nations. Prêchez l'Evangile à toute créature. Celui qui aura cru et qui aura été baptisé, sera sauvé ; mais celui qui n'aura point cru, sera condamné.*

L'envoi des apôtres, l'ordre qu'ils ont de prêcher la foi, le baptême et l'obéissance, aux rois comme aux sujets, aux habitans des villes comme à ceux des campagnes ; les menaces de condamnation prononcées contre tous ceux qui refusent de croire ; tels sont donc les actes

l'autorité de Jésus-Christ, comme Seigneur et comme Roi.

Pécheurs devant Dieu, et pécheurs condamnés, les hommes n'ont d'autre ressource que de croire en Jésus, de se repentir, de recevoir le baptême en son nom, et de garder ses commandemens ; car la foi n'est pas de ces choses qu'on est libre d'admettre ou de rejeter, comme les pèlerinages ou comme d'autres pratiques ; non, la foi est indispensable ; elle est d'ordre divin. Pour éviter la condamnation et obtenir le salut, il nous faut croire que Jésus-Christ est mort pour nous sur la croix ; que par sa mort il nous a mérité le pardon de nos péchés et la vie éternelle ; qu'il consent à nous céder sa justice, sa grâce sanctifiante et son Saint-Esprit, qui nous fortifie pour remplir tous les commandemens de Dieu, et qui nous stimule à la piété et aux bonnes œuvres.

Celui qui ne croit pas au fils de Dieu n'a pas la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui. Comme prédicateurs, nous ne sommes donc pas libres de prêcher ce qu'il nous plaira de prêcher. Nous avons l'obligation d'enseigner ce dont nous a chargés Jésus-Christ, dont nous sommes les serviteurs ; et c'est son Evangile. *Allez par tout le monde*, nous dit-il, *et prêchez l'Evangile à toute créature.* Malheur donc à nous, si nous connaissons sa volonté et ne la faisons point ! de même que vous seriez condamnés si vous refusiez de croire la parole, de même nous le serions si nous refusions de l'annoncer. *Quiconque me reniera devant les hommes*, dit Jésus-Christ, *il sera renié devant mon père, qui est au ciel. Quiconque aura eu honte de moi et de mes paroles, le Fils de l'Homme aura aussi honte de lui. Malheur à moi*, dit saint Paul, *si je ne prêchais pas l'Evangile !* — Hélas ! aujourd'hui il nous faut dire : Malheur à nous, si nous le prêchons ! Le monde ne répond à notre prédication que par l'incrédulité. Dans tous les temps, il a pris son parti de tout, plutôt que de l'Evangile. Jean-Baptiste l'a annoncé, et le monde l'a décapité. — Jésus-Christ l'a annoncé, et le monde l'a crucifié. — Les apôtres l'ont annoncé, et le monde les a mis à mort. — Oh ! tâche difficile que celle d'un évangéliste ! s'il refuse d'annoncer

sa parole, il est maudit de Dieu et de son Christ; s'il est fidèle à la parole, le monde s'élève contre lui et le maudit.

Quel Evangile sommes-nous chargés de vous annoncer? Pourquoi le monde rejette-t-il l'Evangile?

C'est ce que nous voulons examiner avec vous.

1° L'Evangile que nous sommes chargés de vous annoncer est une bonne nouvelle; c'est un message de paix et de consolation. Selon l'Evangile, Dieu, pour sauver le monde, n'a pas donné quelque bien du monde, mais il a tant aimé le monde, qu'il a donné un bien plus précieux, son Fils unique; afin qu'il soit pour le monde *sagesse, justice, sanctification et rédemption*. Le monde n'est et ne peut rien sans lui: qu'il se hâte de recevoir ce don précieux! qu'il l'accepte par la foi! — Mes frères, cette doctrine n'est pas de moi; elle est de Christ lui-même, qui a dit: *Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.*

Vos ancêtres ont rendu témoignage à ces importantes vérités, en les gravant sur cet autel où l'on baptise vos enfans; nous y lisons depuis longues années: *Celui qui aura cru et qui aura été baptisé, sera sauvé.* Ils entendaient par là que le commencement du christianisme consiste seulement à croire en Jésus-Christ, comme de petits enfans, et à nous laisser baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. J'ai dit que c'est là le commencement; car ensuite, lorsque nous avons dans le baptême revêtu Jésus-Christ et sa justice, lorsque nous avons reçu le Saint-Esprit et avons été sanctifiés par lui, alors il nous faut tenir tout ce qu'il nous commande; *l'Esprit de Christ, ne venant pas en nous pour anéantir la loi; mais pour l'accomplir.*

Je le répète, l'Evangile est une bonne nouvelle; par lui nous savons que pour que la blessure du serpent ne produise pas la mort, il suffit de venir vers Jésus en nous repentant et de lui demander avec confiance la guérison. *Comme Moïse éleva le serpent au désert, ainsi il faut que le Fils de l'Homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.......*

Il y a une grande différence entre la loi et l'Evangile. La loi dit à l'homme : Fais ceci, laisse cela, ou tu seras condamné ; *car maudit est quiconque ne persévère pas dans toutes les choses qui sont écrites pour les faire*. La loi presse, menace, effraie l'homme ; elle lui montre de loin la route, mais ne marche pas avec lui ; elle commande ce qu'il faut faire, mais ne donne pas la force de l'accomplir. Aussi arrive-t-il souvent que ceux qui se donnent le plus de peine pour se conformer en tous les points aux commandemens de la loi, tombent, à l'heure de la mort, dans une sorte de désespoir, lorsqu'ils reconnaissent l'impuissance de leurs efforts. La loi n'est pas une bonne nouvelle. Dans son angoisse, le pécheur a besoin de l'Evangile. L'Evangile lui tient un autre langage. Ne crains point, lui dit-il comme le meurtrier sur le Calvaire ; tourne-toi vers Jésus crucifié ; comme la pécheresse, jette-toi à ses pieds, aie confiance et crois ; ainsi qu'ils ont reçu grâce, grâce peut t'être faite. Christ est *l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde* ; et comme toi aussi tu es du monde, il se chargera aussi de tes péchés. Il ne veut pas entrer en compte avec toi, mais te pardonner tes péchés et t'enrichir de sa justice. *Il ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive.* L'Evangile diffère essentiellement de la loi ; il est vraiment une bonne nouvelle.

2° Pourquoi les hommes le rejettent-ils cependant ?

C'est d'abord que les hommes ne connaissent ni Dieu ni Jésus-Christ. Lorsque les Apôtres prêchaient l'Evangile, on les chassait des synagogues, on leur ôtait la vie, et par là on croyait servir l'Eternel. Christ a dit : *Ils vous feront ces choses, parce qu'ils n'ont point connu le Père, ni moi.* Le Dieu de ce monde les aveugle, en sorte que la lumière éclatante de l'Evangile ne luit pas pour eux. *Le bœuf connaît son maître, l'âne, la crèche de son maître ; mais Israël ne me connaît pas.*

C'est ensuite que les hommes ne se connaissent pas eux-mêmes. Ils ignorent que, sans Christ, ils sont des pécheurs perdus et condamnés ; et par là-même qu'ils l'ignorent, ils ne peuvent croire qu'ils soient rachetés par Christ. Il leur serait plus facile d'admettre la ré-

demption, s'ils avaient reconnu le péché et senti la repentance.

C'est, en troisième lieu, que les hommes ne connaissent pas l'Ecriture. Uniquement occupés de leurs affaires, ils ne se donnent pas le temps de lire et de méditer les livres saints..... « La source de tout le mal qui arrive dans le monde, » dit sainte Thérèse, « c'est qu'on n'a pas une représentation claire et une entière conviction des vérités de l'Ecriture. »

Enfin, l'Evangile abaisse l'homme, et l'homme refuse d'être abaissé. L'Evangile déclare que l'homme est pécheur, et l'homme nie qu'il le soit. L'Evangile renverse la justice propre; il y est dit : *Donnez vous de garde du levain des Pharisiens; si votre justice ne surpasse pas la leur, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux;* mais l'homme veut être juste par lui-méme. L'Evangile repousse l'orgueil et la présomption : *En vérité si vous ne devenez comme de petits enfans, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux;* mais l'homme ne veut pas devenir semblable á un petit enfant. L'Evangile s'élève aussi contre les joies coupables : *ni les impudiques, ni les adultères, ni les ivrognes n'entreront dans le royaume de Dieu. Mes petits enfans, n'aimez point le monde, ni les choses qui sont au monde.*

De toutes ces causes réunies provient l'inimitié contre l'Evangile; mais, au nom de Jésus, je vous en supplie, ne le rejetez point; ne vous privez point de cette bonne et réjouissante nouvelle. Quelle consolation aurez-vous durant cette vie et à l'heure de la mort, si vous refusez celle qui provient de Christ et de sa parole ?

Oh ! notre Père qui es au cieux, tu sais ce qui se passe sur la terre; tu connais l'état de cette église. Ouvre les yeux de nos paroissiens, afin qu'ils reconnaissent et qu'ils sanctifient ton nom et celui de ton Fils; afin que ton règne vienne au milieu de nous, et que ta volonté soit faite ; mais ta volonté est que les prédicateurs annoncent ton Evangile, et que les hommes l'écoutent, le reçoivent, y croient, s'y conforment, et soient justifiés et sauvés par lui. Qu'il en soit ainsi ! Amen !

Le sermon de M. le curé B....s, que nous venons de présenter en abrégé à nos lecteurs, a bien plus d'énergie dans l'original que nous n'avons pu lui en donner dans la traduction; mais, quelque faible que soit celle-ci, elle suffira pour montrer quelles doctrines servaient de base à l'instruction religieuse donnée aux fidèles de l'église de Gallneukirchen. Préparés par de pareilles leçons à la démarche qu'ils font aujourd'hui, on peut être assuré que l'amour de l'Evangile est le seul motif qui les y porte. Les acquisitions que l'église protestante a faites dans ces derniers temps sont honorables pour elle; ce n'est pas, comme on voudrait le faire croire, pour un rationalisme déguisé, mais pour leur foi en un Sauveur crucifié, que ces nouveaux membres viennent chercher un refuge dans son sein.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître la lettre suivante, bien que la date n'en soit plus fraîche.

Paris, 5 mai 1824.

EXTRAIT *d'une lettre de M. Badureau, Instituteur de l'école d'enseignement mutuel de la rue Saint-Jean de Bauvais, à la Société pour l'instruction élémentaire.*

....Je faisais la paie des bons points, et je fus très-étonné de voir ces jeunes enfans aller les uns après les autres déposer leur argent dans le tronc de l'école destiné pour les moniteurs généraux. Je leur demandai pourquoi ils donnaient ainsi leur argent aux moniteurs; ils me répondirent d'une voix unanime que ce n'était que pour Fontaine dont les parens venaient d'être ruinés par l'incendie du marché Saint-Jacques. Il n'y en a pas un seul qui n'ait fait son offrande; les plus petits faisaient déposer leurs sous par les plus grands. Je puis vous assurer que personne dans la classe ne leur fit penser à cet acte d'humanité. Beaucoup d'entre eux déposèrent de l'argent que leurs parens leur avaient donné pour le dîner. Fontaine est le meilleur de mes moniteurs....

TRAITE DES NÈGRES.

La traite des nègres et les atrocités dont elle est la source n'ont besoin que d'être mieux connues pour inspirer une profonde horreur à tout homme qui craint Dieu, et chez lequel l'amour de l'or n'a pas éteint tout sentiment d'humanité. Cet infâme trafic est flétri comme il le mérite, par plusieurs gouvernemens, des noms de piraterie et de brigandage, et puni comme tel. La France est encore en arrière sous ce rapport; chaque jour des navires frétés pour la traite quittent nos ports de mer, celui de Nantes en particulier. Comme rien n'est plus contraire à l'esprit du christianisme, ce ne sera pas sortir de notre plan que d'entretenir de temps en temps nos lecteurs de ce sujet. Nous commencerons par l'extrait suivant de la Gazette royale de la Jamaïque qui contient, dans les supplémens d'octobre et de novembre de l'année dernière, *sept* colonnes serrées d'annonces relatives à des esclaves fugitifs. Nous en citerons quelques-unes, afin de montrer l'affreuse dégradation à laquelle la cupidité de quelques prétendus chrétiens réduit des hommes semblables à nous, qui possèdent des âmes rachetées par le sang du Sauveur, et aussi capables que les nôtres d'une éternelle félicité.

Bacchus, créole, cinq pieds six pouces de haut; cicatrice profonde sur l'épaule; portant les marques de coups de fouet.

Betty, marquée I. S. I. sur l'épaule droite (1).

William-Edward, cinq pieds neuf pouces, portant les marques de coups de lanières et de fouet sur le dos et sur les fesses; se dit libre, mais n'a point de papiers.

Martin, cinq pieds sept pouces et demi, marqué P. S. O.; coups de fouet.

Bailey, marqué G. S. et C. S. sur la joue gauche, et J. F. sur la poitrine; coups de fouet sur le dos.

Betsy, jeune créole, cinq pieds deux pouces; maladive; non marquée; large plaie à la jambe gauche qui est plus petite que la droite; cicatrice au-dessus du sein gauche; manque une dent de devant.

---

(1) Toutes ces marques s'impriment avec un fer rouge.

Priscilla, créole non marquée, enceinte.
Etc., etc.
Immédiatement après se trouvent les annonces suivantes :
Perdu. Cheval bai, espagnol, sans marque, pieds de derrière blancs, courte queue.
Petit âne gris, marqué S. à la croupe.
Etc., etc.

Le journal officiel de la Jamaïque, en publiant l'annonce de la vente d'une plantation, ajoute qu'à cet établissement appartiennent : « 236 *nègres*, 105 jeunes taureaux, 60 mulets, 30 veaux ET AUTRE BÉTAIL. »

Et les hommes qui ravalent ainsi une portion de leurs semblables au niveau des bêtes brutes, et leur font éprouver des traitemens que l'humanité seule interdit vis-à-vis des animaux, ces hommes-là osent se dire CHRÉTIENS !

SOCIÉTÉ PROTESTANTE

DE PRÉVOYANCE ET DE SECOURS MUTUELS.

Il existe déjà diverses associations qui ont pour but de fournir, au moyen d'une modique souscription par an, ou par mois, des secours à domicile à ceux de leurs membres qui sont atteints par la maladie ou par la misère. Quelques chrétiens protestans s'occupent de fonder, parmi leurs coréligionnaires à Paris, une Société du même genre dont le but sera, 1° de secourir efficacement tout sociétaire malade en lui fournissant une certaine somme par jour de maladie, la visite d'un médecin et les médicamens nécessaires ; 2° d'accorder une pension alimentaire aux infirmes et aux vieillards ; 3° éventuellement, et dans l'avenir, de fonder une maison de retraite renfermant quelques lits pour les malades et quelques salles de travail pour les indigens. Tout protestant, sans distinction d'âge, d'état ni de sexe, a droit aux secours s'il mène une conduite morale, et s'il paye une souscription qui devra s'élever au moins à la somme d'un franc par mois. La Société sera administrée et les secours distribués par un Comité de dix-huit personnes. Les secours, indépendamment des visites de médecin et des médicamens,

par jour, selon l'occurrence. Déjà
personnes se sont empressées de
MM. les Pasteurs des deux com-
sans exception.
est composé comme suit :
gur, président; Bhurel (Valentin)
ssonnas (Joseph), banquier,
); Dussumier aîné; Fontaine,
c Juillerat-Chasseur, pasteur;
E ncien du consistoire de l'église
ré · en voitures; Miesel (Ernest),
ma lleur; Serment, négociant,
dia aron de), ancien du consis-
toir uchez fils, horloger, diacre.
N avec un vrai plaisir l'organisation de cette nouvelle et utile Société; et nous ne doutons pas qu'elle ne réussisse, avec la bénédiction de Dieu, à atteindre le but excellent qu'elle se propose. Il a été publié un prospectus qui renferme les détails dans lesquels nous aurions aimé pouvoir entrer. Il se trouve au bureau des Archives chez H. Servier, rue de l'Oratoire, n° 6.

ANNONCES DE LIVRES.

Erste und Zweite *etc.... premier et second rapports de la Société Biblique de Wittenberg. A Wittenberg, chez C. H. Rübener.* 1823.

Les limites de notre journal ne nous permettent pas de rendre un compte détaillé de tous les rapports de Sociétés Bibliques qui nous sont adressés. Celui de la Société de *Wittenberg* mérite cependant une mention particulière. Il contient un tableau historique de l'influence exercée par la lecture de la Bible; tableau que termine d'une manière heureuse le récit des derniers événemens de *Mulhausen.* L'auteur du rapport rappelle à cette occasion un événement tout semblable, arrivé le siècle passé, la réunion à l'église protestante de

presque toute la communauté catholique du village de *Rötgen*, situé entre *Stolberg*, *Monjoie*, et *Aix-la-Chapelle.* Cette réunion, commencée en 1724, devint toujours plus complète, si bien que le nombre des familles nouvellement réformées était, en 1783, de 58, composées de 273 membres. La notice sur les protestans de *Rötgen*, qui parut dans le temps à *Wésel*, a été imprimée comme appendice à la suite du rapport. Cette pièce ne se lit pas sans intérêt.

Wittenberg a, de tout temps, joué un grand rôle dans l'histoire de la propagation de la Bible ; c'est là que parurent, pour la première fois, en 1522, la traduction allemande du Nouveau-Testament, par Luther : en 1534, la traduction complète de la Bible ; et en 1541, la version revue, à laquelle sont encore conformes, aujourd'hui, les Bibles à l'usage des luthériens.

A.... n.

CHOIX DE CANTIQUES, *tirés des meilleurs recueils, avec la musique à la fin, à l'usage du culte public et des réunions chrétiennes. Paris, chez* H. Servier, *rue de l'Oratoire*, n° 6, 128 *pages in*-12. Prix : 1 fr. 50 cent. et 1 fr. 80 cent. *franc de port.*

Ce choix nous paraît fait avec piété, avec goût et avec discernement. Nous devons en remercier trois pasteurs zélés et voisins qui se sont réunis pour publier ce recueil et pour en introduire l'usage dans leurs églises. Les cantiques, au nombre de 84, sont divisés en trois parties, intitulées : *Vérités de la religion chrétienne*, *Morale*, *Fêtes et cérémonies chrétiennes.* A la suite se trouvent quelques courtes prières, le décalogue, l'oraison dominicale, le symbole des apôtres, et un recueil de 46 airs gravés. Ce petit volume, sorti des presses de Crapelet, et dont l'exécution typographique ne laisse rien à désirer, peut être un instrument utile d'édification dans le culte particulier et domestique comme dans le culte public ; et se trouve, par la modicité du prix, à la portée de tout le monde. Nous le recommandons avec confiance à nos lecteurs.

ANNALES DES PROGRÈS DE L'ÉVANGILE SUR LA TERRE.

SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES ÉTABLIE A PARIS.

BULLETIN, N° XIX.

JANVIER 1825.

FRANCE.

EXTRAIT *d'une lettre de M. Blanc, pasteur à Mens, département de l'Isère, le 14 novembre 1824.*

VOTRE premier rapport annuel nous a fortement réjouis et encouragés en notre Seigneur Jésus-Christ... Oui, Messieurs, nos âmes sont immortelles, *et il n'y a point de salut en aucun autre* qu'en Jésus-Christ : *il est la porte, le chemin, la vérité, la vie, la paix;* il est tout pour les croyans, *nul ne va au Père que par lui.* Celui qui veut monter au séjour des bienheureux par une autre voie *est un larron et un voleur.* Amenons donc des pécheurs, bien des pécheurs à ce Rédempteur adorable; il les prendra avec lui et ils seront sauvés. Que ces pauvres païens qui vivent *sans Dieu et sans espérance au monde* excitent notre pitié et notre dévouement! Elevons et nos cœurs et nos mains vers ce Roi éternel, *abondant en gratuités*, pour qu'il suscite au milieu de nous un bon nombre de messagers fidèles, remplis de son esprit, qui aillent porter à ces pauvres idolâtres la bonne nouvelle du salut. Soyons assurés que si nous lui demandons sincèrement *que son règne vienne*, il nous exaucera, parce

qu'il nous l'a promis : il est *le Fidèle et le Véritable. L'Eternel se lèvera, et les ténèbres qui couvrent la terre se dissiperont : et les nations chemineront en la lumière qui est venue pour éclairer les peuples.*

Les commencemens de votre Société sont faibles, mais par la bénédiction de Dieu, ils deviendront plus considérables. Tous ceux qui ont l'inappréciable bonheur de connaître et d'aimer le Seigneur Jésus, s'associeront à vous. La foi qu'ils ont en leur Sauveur, se montrera par des dons et des souscriptions pour l'avancement de son règne chez les peuples qui ne le connaissent point : et leurs offrandes, témoignages de l'amour que Christ a mis dans leur cœur, serviront, *comme les feuilles de l'arbre de vie, pour la guérison des gentils.*

La lecture de votre excellent rapport a décidé quelques dames pieuses de Mens à former, avec l'approbation du Consistoire, une association pour les Missions, qui s'occupera de faire lire vos bulletins et vos rapports parmi toutes les classes de la société, et de faire les collectes soit dans le temple, soit dans les maisons particulières. Ce Comité distribuera aussi les Saintes Écritures et coopèrera aux travaux de la Société Biblique.

Nos réunions mensuelles sont chaque mois plus nombreuses. Le journal du révérend M. King y excite toujours un nouvel intérêt, et nous prions le Seigneur, de toute notre âme, qu'il augmente le nombre de tels ouvriers dans sa vaste moisson.

Vous trouverez ci-inclus un mandat de 100 fr. que nous vous prions de faire verser dans votre caisse. L'année prochaine, notre Comité de dames vous instruira du résultat de ses travaux, et vous enverra le montant de ses collectes. Nous espérons que, par la grâce du Seigneur, la somme sera un peu plus forte.

Enfin, Messieurs, nous prenons la liberté de nous recommander à vos prières comme vous pouvez compter sur les nôtres ; et tandis que nous nous occupons du salut des païens, pensons sérieusement à celui de nos propres âmes : *prenons garde de plus près aux choses que nous avons ouïes, de peur que nous ne les laissions écouler* et

qu'après avoir fait prêcher l'Evangile de rédemption aux autres, *nous ne soyons trouvés nous-mêmes non recevables.*

ÉTRANGER.

LETTRE *du rév. Ch. Cook, missionnaire dans la Palestine à M. le pasteur Soulier d'Anduze. Mont-Calvaire, Jérusalem, ce* 21 *Avril* 1824.

La colline sur laquelle est bâtie la maison d'où je vous écris, est vraisemblament celle sur laquelle, ayant été attaché à une croix, le Sauveur des hommes pécheurs fût élevé afin de les attirer tous à lui. De la fenêtre de ma chambre, je vois la montagne des oliviers d'où, après avoir béni ses disciples, il est monté au ciel pour prendre possession de la gloire qu'il s'était acquise, et pour y préparer des places à tous ceux qui croiront en lui et qui persévéreront jusqu'à la fin.

Hier je suis allé voir Bethléhem, et ces champs où d'heureux bergers reçurent jadis l'annonce de la naissance d'un Sauveur, et où les airs retentirent des acclamations d'une armée céleste qui se réjouissait d'un événement qui plus que tout autre devait amener, « gloire à Dieu, paix sur la terre et bonne volonté parmi les hommes. » Rien ne saurait être plus grand que ces objets. Il y a une preuve frappante de leur grandeur, en ce que la superstition avec tous les travaux par lesquels elle a voulu apparemment effacer tout ce qu'il y a de vrai et de bon dans les sentimens que la vue de ces lieux vraiment augustes doivent inspirer ; la superstition même ne peut pas en détruire entièrement l'intérêt ; et tout en se détournant avec dégoût de ces misérables impostures et de ces contes frivoles et absurdes dont les superstitieux se rassasient et qui alimentent un gain honteux et criminel, on se dit avec plaisir : Jésus s'est promené sur cette montagne... Il a bu de cette fontaine, il fut baptisé dans ce fleuve, il traversa ce torrent, il a navigué

sur ce lac. En lisant la description qu'a donnée Josèphe de la ville de Jérusalem, on peut s'assurer sur les lieux où était la montagne des oliviers, le torrent de Cédron, le temple, Sion, etc. ; et avec l'Evangile alors, on peut trouver à peu de chose près le jardin de Gethsémané, etc. Il serait plus difficile de s'assurer des lieux de la crucifixion, de la sépulture et de la résurrection de Jésus ; mais il n'y a aucune raison de douter que ce ne soit ici le Calvaire; il n'y a guères d'autres collines proche de l'ancienne ville qui puissent disputer cet honneur à celle-ci : mais la vérité du christianisme n'y est du reste nullement intéressée.

Les pélerins de tous les cultes non protestans viennent ici en foule chercher leur salut ; mais c'est en vain qu'on cherche Jésus à Jérusalem, si on ne l'a pas dans le cœur. L'enfant de Dieu goûte sans doute quelque plaisir à se promener sur les lieux qui ont été honorés de la présence de son Sauveur; mais l'irrégénéré porte toujours avec lui sa plaie et son enfer.

Si les lieux saints étaient des lieux de sainteté, nous devrions trouver beaucoup de sainteté dans les habitans de Rome et de Jérusalem. Or la corruption de Rome est proverbiale, et pour celle de Jérusalem, on peut dire : lisez les descriptions que les prophètes ont données de la corruption universelle du peuple Juif, vous n'y trouverez que l'exacte et littérale vérité.

L'evêque Gondolphy, le vicaire général du pape pour la Syrie et la Palestine, m'a dit dans une visite que je viens de lui faire sur le mont Liban, qu'il y a presque quarante ans qu'il habite ce pays et que dans tout ce temps, il n'a pas connu *un seul homme de bien* (1).

Ce 27 mai. Beyroot en Syrie. Je suis arrivé dans cette ville depuis peu. Nous sommes ici six missionnaires dont deux ont leurs femmes avec eux. Nous préparons nos journaux et nos lettres, et nous examinons ce qu'il y a à faire pour le plus grand succès de nos missions (2).

---

(1) Quelle triste suite, et quels lamentables restes des terribles jugemens dont Dieu frappa cette terre coupable !

(2) Je me souviens d'avoir lu dans un fragment du journal de

La semaine prochaine je dois partir avec les frères Fisk et King pour Damas, d'où nous croyons visiter Alep; et après cela je crois tourner mes pas vers la France, en prenant la route de l'Asie mineure, Smyrne, Constantinople, la Grèce et l'Italie.

Saluez de ma part mes bonnes sœurs de la maison, et tous les frères et sœurs de votre Eglise, de St.-Hyppolite et de Montpellier.

Nous avons reçu hier une lettre et des journaux de Wolf, de Bagdad, les journaux les plus intéressans que j'aie jamais lus. La Mésopotamie et la Chaldée nous démandent la parole de vie. Gloire soit à Dieu! Amen!

Votre affectionné frère, Charles Cook.

Extrait *d'une lettre du révérend M. Lebrun, missionnaire à l'île de France (ou île Maurice), à M. le pasteur Chabrand, du 1er mars 1824.*

Je fus on ne peut plus charmé de recevoir votre intéressante et agréable lettre, le 30 décembre 1823. Il m'est absolument impossible de vous exprimer toute ma reconnaissance, ni la joie générale qu'elle causa au petit troupeau, à qui j'en fis la lecture. Nous ne pûmes nous empêcher, par un mouvement spontané mais unanime, de rendre d'humbles actions de grâces au Seigneur pour les bienfaits qu'il daigne répandre sur les églises protestantes de France, de Suisse et d'Allemagne, enfin partout le monde. C'est ce qui me porte à croire que nous touchons à ces heureux temps de grâce où tous les peuples de l'univers se convertiront à Dieu et à son Christ. O heureux temps! hâtez votre marche et venez combler

---

M. Cook, au sujet de cette ville de Beyroot, qu'environ deux cents familles arabes y ont reçu, ou y reçoivent avec plaisir la Bible dans leur langue; que nos missionnaires sont accueillis par elles comme des amis, des ministres de paix, et des messagers de la bonne nouvelle; que les chefs de ces familles aiment à leur entendre lire et expliquer la parole de Dieu, et qu'ils en font apprendre par cœur des parties à leurs enfans.

(*Notes du correspondant de M. Cook.*)

nos vœux ! Oui, cher Monsieur; nous aurons si ce n'est pas le bonheur de les voir accomplir, au moins celui d'avoir travaillé à les avancer.

Mille remercîmens de ma part et de celle de l'Eglise pour les nombreux rapports des Sociétés Bibliques, pour les traités religieux et autres publications que vous eûtes la bonté de nous envoyer. Ils ont été lus avec avidité, et avec le même intérêt par tout le monde; tant catholiques que protestans semblaient se disputer à qui les liraient les premiers. Que le bon Dieu soit béni ! Puisse-t-on bientôt parler partout de Jésus-Christ; puisse-t-il être adoré et servi en esprit et en vérité par toute la terre. Il s'accomplira le désir, le dernier vœu de tant de martyrs et fidèles témoins de l'Evangile, que de leurs cendres une génération nombreuse s'élevât un jour pour les remplacer. Nous pouvons bien dire que plusieurs rois et prophètes ont désiré de voir les choses que nous voyons, et d'entendre les choses que nous entendons, et qu'ils ne les ont point vues ni entendues.

J'apprends par votre lettre que vous avez des Sociétés de Missions. J'en bénis le Seigneur, et j'espère qu'il en résultera pour tous ceux qui y prennent part, de grandes grâces. Quel champ à cultiver ! Notre Société a deux ou trois de ses missionnaires dans les îles de la Méditerranée. C'est de chez ces peuples que le chandelier de la parole qui nous éclaire, est passé chez nous; tâchons, à notre tour, de leur rendre ce bienfait.

ILE MAURICE ET MADAGASCAR.

EXTRAIT *du journal du révérend M. Lebrun.*

Après avoir passé quelque temps à distribuer des Bibles, des Evangiles, des traités religieux, et à visiter les environs de Port-Louis, pour voir si je ne trouverais pas quelques moyens de commencer ma mission, je me décidai à faire connaître mes intentions à S. E. le bon gouverneur Farquhar, homme vraiment zélé pour la propagation de l'Evangile, mais qui gouvernait un peuple

peu disposé à seconder ses vues bienfaisantes. Je lui présentai quelques réglemens que j'avais faits à la hâte, pour établir une école de charité pour l'instruction des enfans des pauvres de toutes les classes et de toutes les couleurs. Mes réglemens ayant plu à S. E., ils furent insérés dans un des numéros de la gazette de l'île Maurice, pour le mois de juin 1814.

Ce fut alors que le peuple trouva matière à causer; les uns en bien, les autres en mal, suivant leurs divers intérêts. (C'est ce qui arrive généralement quand un étranger vient établir quelques nouveaux systèmes d'éducation dans quelque pays que ce soit.) Ce fut alors que le mensonge et la superstition opposèrent des obstacles à mes intentions, et leur prêtèrent des couleurs noires qu'elles n'avaient pas. J'avais à lutter, 1° contre l'ignorance, une ignorance grossière; 2° contre l'impiété presque générale; 3° contre la superstition que l'on sait n'être pas incompatible avec elle; et 4° contre le préjugé qui est porté au plus haut degré; sans compter mon propre orgueil et cet ennemi invisible qui ne sommeille jamais, et jamais moins que lorsqu'on vient attaquer son règne de ténèbres. Voilà quelques-uns des ennemis que la mission de l'île Maurice avait à combattre dans ses commencemens, et qu'elle a malheureusement encore. Il faut avoir vu et entendu, pour se former une idée juste des extravagances d'esprits imbus d'idées ridicules de toute espèce. Les beaux-esprits commencèrent d'abord par rire de mes gigantesques projets de convertir les habitans de la colonie; ils croyaient voir en moi un fourbe et un visionnaire; Dieu soit loué, je ne suis ni l'un ni l'autre. Jamais, au reste, on ne vit d'hommes si peu conséquens dans leurs raisonnemens. Enfin, malgré leurs sarcasmes et leurs plaisanteries, mon école s'est établie, devient nombreuse et se maintient jusques à aujourd'hui avec de bien faibles moyens ; puisque je l'ai maintenue pendant cinq ans environ sur les épargnes de mes appointemens qui étaient très-modiques. Heureusement pour cette institution que le gouvernement m'accorde, depuis quelques années, environ 1,800 fr. par an pour couvrir en partie les frais.

Les ennemis de la vérité voyant qu'ils ne gagnaient rien, et que toutes leurs bouffonneries n'empêchaient pas l'établissement de mon école, ont recouru à d'autres armes, la diffamation et la calomnie. Ils ont fini par me prêter des vues que je n'ai jamais eues, je veux dire des vues politiques. Selon eux, j'étais un agent du gouvernement pour instruire la jeunesse des gens de couleur, pour en faire des soldats et des marins pour le roi de la Grande-Bretagne. Ils envoyaient en diligence leurs nombreux émissaires chez les parens pour les dissuader d'envoyer leurs enfans chez ce méthodiste, homme sans âme et sans commission. Dans moins de trois jours, je vis, non sans peine, plus de trente enfans quitter l'école. Ne savez-vous pas, disaient-ils, que c'est lui et ses Bibles, et ses brochures qui sont la cause principale qu'on empêche la traite des noirs, et qui, par ses sentimens d'égalité et de liberté, va bouleverser la colonie. Je ne finirais pas, si je vous écrivais leurs menées secrètes et toutes leurs démarches pour me nuire auprès du gouvernement. Dix années de patience et de persévérance ont plus que suffi pour faire connaître aux gens un peu sensés de l'île Maurice que mes sentimens sont plus honorables que ne le prétendent mes délateurs.

Depuis que je vous ai écrit, j'ai reçu plusieurs lettres des missionnaires à Madagascar. Les plus récentes sont du mois de novembre 1823. J'en ai reçu une de madame Jones, l'une des trois dames missionnaires que nous avons à Madagascar. Elle me donne un aperçu général des écoles qu'elles ont établies. Le nombre des élèves n'est pas encore considérable. Il n'y en a que cinquante dans les trois, mais qui ont fait des progrès étonnans dans la lecture, l'écriture, la couture et la broderie. Nous avons de leurs ouvrages ici, qui ont fait l'admiration de tous ceux qui les ont vus. Dans les commencemens de l'établissement de cette mission à Madagascar, on faisait courir le bruit qu'aucune femme européenne ne pourrait vivre dans cette île, que les femmes natives du pays les empoisonneraient, etc.; mais je puis vous dire qu'au contraire, ces insulaires ont eu tous les égards possibles pour elles, et les ont reçues à bras ouverts. Toutes les lettres que

nous recevons de ces dames sont remplies de l'éloge de ces pauvres païennes. Deux de ces dames sont là depuis le mois de septembre 1821, et ont joui d'une santé parfaite.

On ne peut disconvenir que c'est un peuple très-hospitalier envers tous les étrangers. D'après les divers rapports des missionnaires et d'autres voyageurs, on trouve chez le Madegasse toute la véracité et la simplicité des anciens patriarches. Un trait suffira pour vous en donner une idée :

Un voyageur français me dit, il y a quelque temps, que, dans la route qui conduit de Tamatane à Tananarivo, aujourd'hui la capitale de Madagascar et la résidence du roi Radama, il eut occasion de passer par plusieurs villages qui se trouvent sur la route, où il fut reçu par les habitans avec une hospitalité qu'on trouve rarement en Europe. « La première fois que j'entrai dans une de leurs huttes, dit ce voyageur, je fus surpris de les voir sortir successivement sans rien dire. Je ne savais que penser d'une conduite qui me parut toute mystérieuse. Tandis que je rêvais à ma situation, je vis un des Madegasses apportant de l'eau et une natte très-bien tressée : il me fit entendre que je devais être fatigué après avoir fait dix lieues à pied dans un pays montagneux, où à peine peut-on découvrir la trace d'un chemin pratiqué parmi des ravins, des marais, etc. Il me lava les pieds et étendit la natte sur la terre en me faisant signe de me coucher. C'est ce que je fis. M'étant reposé deux ou trois heures, je me levai en bénissant Dieu des bontés que je venais d'éprouver au milieu d'un peuple sauvage. A peine étais-je levé que je vis le même jeune homme, accompagné d'une jeune fille, portant une marmite pleine de riz et un baril. Ayant pris quelque rafraîchissement, je sortis pour voir un peu les environs de la cabane : mon aimable hôte m'ayant aperçu, s'approcha avec sa femme et quelques-uns de ses enfans. Il me salua respectueusement et me demanda quelles nouvelles j'apportais des côtes, le but de mon voyage, et si j'avais de la toile bleue. Je lui répondis le mieux que je pus en créole et en malaasch. Je passai plusieurs jours très-agréables en leur compagnie, et je vous

assure que partout sur la route je trouvai des gens très-hospitaliers.»

(La suite au prochain numéro.)

ILES DE LA MER DU SUD.

Visite à Rimatara.

(Suite.)

Le jour suivant, vers midi, comme nous approchions de l'île, deux canots vinrent à nous s'informer qui nous étions, et nous eûmes la joie d'apprendre d'eux que le peuple de Rimatara *avait embrassé l'Evangile !* qu'ils avaient bâti une vaste chapelle, et qu'ils attendaient l'arrivée de M. Orsmond pour en faire l'ouverture ; il avait déjà été là précédemment pour y établir des instituteurs indigènes. Nous nous rendîmes à la station où tous les habitans étaient rassemblés. Leurs maisons sont bien misérables en comparaison de celles que nous venions de voir. Mais contre notre attente, une belle et grande chapelle s'offrit tout à coup à nos yeux ; plâtrée avec soin, longue de 60 pieds sur 30 de large, avec une jolie chaire. L'édifice fait honneur aux prédicateurs indigènes. Nous y célébrâmes le service divin avant quatre heures du soir : Fraarava fit la lecture et la prière. Je prêchai sur ces paroles de notre Sauveur : *Allez par tout le monde, etc.* Ooo termina le service par la prière. Les femmes et les jeunes filles étaient proprement vêtues de toile blanche, et presque toutes avaient la tête couverte d'un bonnet ; les vieillards avec leurs longues barbes, aussi bien que les jeunes gens, étaient tous fort attentifs, au nombre d'environ 2 à 300. Tout ce peuple nous parut vivre dans la plus grande union, et témoigna un grand attachement pour ceux qui l'enseignent. L'école contenait 130 enfans ; mais ils manquent de livres, ce qui a obligé les maîtres d'enseigner même aux adultes, des chapitres entiers par cœur. Je leur laissai de 40 à 50 exemplaires des actes des Apôtres. Ils ont formé parmi le peuple une Société de Missions, mais sans avoir encore

recueilli de souscriptions. J'eus une vive joie à voir et à entendre toutes ces choses. Rimatara est dans un état prospère, et j'ai cette douce confiance que la bénédiction de Dieu continuera de reposer sur ces travaux. Mais l'impossibilité où nous sommes de visiter souvent nos diverses stations est un obstacle réel qui s'oppose encore à leur prospérité croissante.

Etat de la Mission à Rajatea.

Quant à notre propre station, les choses cheminent toujours dans le même sens. Le peuple est très-assidu à profiter de tous les moyens de grâce qui lui sont présentés, et une grande quantité d'entre eux continuent d'être ajoutés à l'Eglise : quant à savoir si leur foi est à salut, c'est ce qui n'appartient qu'à celui qui sonde les cœurs. Il nous avait paru que nos dernières assemblées montraient moins de ferveur qu'auparavant; mais nous avons la confiance que le Seigneur étendra une seconde fois sa main sur nous et sur notre œuvre pour la vivifier. Nous sentons surtout le besoin que nous avons du secours de l'Esprit-Saint pour incliner les cœurs aux choses qui appartiennent à leur paix; et c'est avec joie que nous contemplons nos frères et nos amis d'Europe, à la grande distance qui nous sépare les uns des autres, si fidèlement occupés à assiéger le trône de grâce pour y faire requête en notre faveur, et y solliciter une effusion abondante du Saint-Esprit. Nous eûmes beaucoup de joie dans une assemblée du mois de mai chez les habitans de Tahaa, en présence de M. Bourne. Nous nous proposons d'en écrire la relation, pour vous la faire tenir par la première bonne occasion.

Nous avons aussi le dessein d'entamer une correspondance avec votre députation afin de pourvoir à des visites plus fréquentes de sa part et de la nôtre, dans les diverses stations, et d'étendre ainsi les conquêtes paisibles de ce glorieux Evangile dans les îles... Si vous saviez combien ces îles environnantes soupirent après l'Evangile et sont préparées à le recevoir, vous sacrifieriez peut-être avec plaisir une partie des richesses de votre musée pour pouvoir mieux nous fournir les moyens de porter la nou-

velle qui est le sujet d'une grande joie, à ces peuplades encore enveloppées des ombres de la nuit.

Nous avons eu ce soir un intéressant service. Tiberio *a été mis à part pour annoncer l'Evangile* conjointement avec Papeïha à Rarotonga; il a été l'objet d'un choix fait régulièrement par l'église même : et à cette occasion, il a publiquement témoigné de l'ardent désir qui l'anime d'être employé dans l'œuvre de Christ et qu'il nourrissait depuis long-temps déjà au fond de son cœur; la circonstance actuelle achevant de le déterminer à se consacrer entièrement à ce ministère, plusieurs orateurs indigènes ont fait à ce sujet diverses remarques. Nous avons en même temps baptisé deux chefs d'Aitutake, avec leurs femmes : tous deux ont exprimé leur ferme résolution de persévérer dans la foi chrétienne. Le Roi a donné déjà des preuves de son attachement solide à la vérité, dans la manière dont il a enduré une persécution à ce sujet. Il a été le premier à renverser les signes de la domination spirituelle de Satan dans son île, et un des premiers à embrasser complètement le christianisme.

Lecteurs chétiens, ne passez pas légèrement et avec indifférence sur une merveille aussi étonnante que celle qui est mise ici sous vos yeux. Cet éclatant succès, ce résultat immense sont le fruit d'un travail long et ingrat d'abord en apparence : et voilà que tout à coup les vœux, les prières des ouvriers de l'Evangile aussi bien que leurs efforts sont couronnés d'une bénédiction inouïe, peut-être, depuis les temps apostoliques où les Eglises étaient si facilement fondées. *A-t-on ouï une chose pareille à celle-ci, que toute une nation soit née en un jour ? qui est-ce qui a déclaré cela long-temps auparavant, afin que nous le connaissions ? c'est moi le premier qui ai dit à Sion : les voici, les voici, et qui enverra à Jérusalem un message de bonnes nouvelles* (1). « *Iles, faites silence pour m'écouter ; et que les peuples reprennent de nouvelles forces. Iles, écoutez-moi, et vous, peuples éloignés, soyez attentifs.* Voici, ils viendront de loin, ceux-ci viendront d'Aquilon *et de la mer* et ceux-là du pays des Siniens. O cieux, ré-

(1) Esaïe, XLI, 1, etc.

jouissez-vous avec un chant de triomphe, et toi, terre, etc. (1). Car les îles s'attendront à moi et les navires de Tarsis les premiers pour amener tes fils des pays éloignés, avec leur argent et leur or, pour le nom de l'Éternel ton Dieu, et du saint d'Israël qui t'aura glorifiée (2). »

Comment ne pas faire, en considérant la carte universelle, une attention toute particulière à cette multitude d'*îles*, qui n'appartenant à aucun des continens, font comme une sixième partie du monde (l'Australasie fait en quelque sorte la cinquième); et comment ne pas rendre grâces pour la conversion d'Aitutake, de Maute, de Mitiaro, de Rarotonga, de Rurutu et de Rimatara, comme pour celle d'Otaheite et d'autres semblables. O Dieu! étends ta main, étends ta droite encore vers les îles: et que les portions dispersées de ton héritage entendent aussi ton appel de grâce et se convertissent à ta voix.

Nécessité de l'influence divine.

Extrait du Missionary-Register.

Un de nos missionnaires écrit à ce sujet, en son propre nom et au nom de ses frères: « Ne cessez pas de prier pour nous, afin que l'esprit soit répandu sur nos âmes en abondante mesure. Si je n'avais pas encore connu le besoin où sont les ministres de la parole d'être sans cesse arrosés et oints, pour être de quelque utilité véritable dans l'œuvre de Christ, je devrais en être pressé tout particulièrement aujourd'hui que je me souviens des assemblées auxquelles j'eus le bonheur d'assister avant de quitter ma patrie. Permettez-nous, chers amis, de vous exhorter à insister vous-mêmes, en tout lieu, sur ce point: que non seulement il faut solliciter l'effusion de l'Esprit-Saint sur toute chair, mais d'une façon spéciale sur les missionnaires. J'attends donc avec confiance que vous nous mettiez aussi en état d'avoir nos lettres,

---

(1) Esaïe, XLIX, etc.

(2) *Idem*, LX.

comme nos cœurs, remplis de louanges à l'honneur de Celui qui magnifiera sa grâce et sa miséricorde par la conversion de plusieurs. »

INDE EN-DEÇA DU GANGE.

(Suite.)

« Les écoles ont, au commencement de l'année, exercé toute notre patience ; mais il s'y est enfin opéré un heureux changement. Les maîtres, à peu d'exceptions près, sont plus pleinement entrés dans l'esprit du système, et se sont mis plus volontiers en accord avec lui ; ils se convainquent toujours plus de l'excellence de nos Saintes-Écritures, et se montrent désireux d'enseigner d'après nos livres religieux. Les assemblées mensuelles, dans lesquelles on leur explique l'Évangile, y contribuent doublement à cause de l'étroite vigilance que nous exerçons sur eux par le moyen de nos aides nationaux, qui nous mettent fidèlement au fait du véritable état des choses, et nous fournissent les occasions de faire des admonitions mieux appliquées. Trois des maîtres qui n'ont pas voulu se réformer, ont été renvoyés ; et d'autres qui avaient quelque temps fait l'essai du système de notre école, ont été mis en leur place.

« Ce qui doit particulièremeut nous encourager dans le soin des écoles, c'est qu'il commence à se montrer plus d'un indice du crédit qu'elles prennent parmi le peuple même qui leur était opposé. Les préjugés contre le Christianisme et contre nos livres d'école diminuent sensiblement. Dans l'une d'elles, on a trouvé un père païen qui examinait lui-même son fils, pour voir s'il était en état de bien lire dans le Nouveau-Testament, l'histoire-sainte et le catéchisme ; et dans les autres, plusieurs ont librement déclaré qu'ils regardaient comme avantageux pour leurs enfans d'étudier de tels livres. »

Deux écoles ont été fermées, mais on y en a substitué quatre autres ; leur nombre total monte à quinze. Les maisons d'école servent comme chapelles et maisons de

prières. Les parens des enfans éprouvent eux-mêmes les bons effets de leur instruction, ce qui ne contribue pas peu à nous les concilier. En voici un exemple :

« Un indigène de considération, dont le fils est un de nos écoliers, vint nous dire un jour que son fils en savait plus que lui-même, et le reprenait lorsqu'il s'écartait de la vérité, et que ce jeune garçon ne proférait jamais de mensonges. Ce père reconnaissait qu'il avait l'habitude de mentir, et loin de se fâcher des reproches de son enfant, il en témoignait seulement sa surprise. Sa mère l'avait châtié depuis peu : quelques personnes qui se trouvaient là, voyant qu'il ne résistait point comme il avait auparavant accoutumé de faire, et lui en ayant fait la remarque, cet enfant avait répondu qu'il était écrit dans les livres de l'école : *Tu honoreras ton père et ta mère*, en sorte qu'il ne pouvait pas se révolter contre sa mère, lors même qu'elle le battrait encore plus. Ce même jeune garçon remarquait une autre fois, que dans l'école, on leur apprenait à ne point se salir le front avec des cendres, ce qui lui paraissait bon et utile en effet. »

Nous encourageons les gens du bas peuple (chez lesquels il y a plus d'attention et d'intérêt pour le Christianisme, aujourd'hui, que dans la haute classe) à parler à leurs voisins païens de leurs connaissances en religion, et à les leur faire estimer par une conduite exemplaire, et nous en attendons d'heureux succès. Leur connaissance dans la religion chrétienne est tellement supérieure et préférable au paganisme, ils en reçoivent si évidemment un caractère distingué, que leurs supérieurs sont étonnés et deviennent tout pensifs quand ceux-ci commencent à en parler. Et nous aimons à observer que soit les hommes, soit les femmes de la basse classe, montrent beaucoup de courage à le faire toutes les fois qu'il y a quelque nécessité à la chose. Ils n'épargnent ni les bramines ni aucun autre des grands. Souvent des païens qui se tenaient éloignés de la chapelle, et auxquels j'étais en peine de savoir comment parler, ont entendu l'Évangile franchement de la bouche de pauvres charpentiers qu'ils employaient. Puisse le Seigneur faire ainsi une longue chaîne de témoignages vivans, pour communiquer aux

aveugles païens ce qu'ils ne veulent pas entendre de nous-mêmes.

J'ai remarqué de même avec une grande satisfaction que plusieurs de nos chrétiens de basse extraction sont aimés de leurs maîtres païens; et aussi, que nos catéchistes et maîtres d'écoles sont fort bien vus par eux : il arrive même que quelques-uns, lorsque je viens à passer dans la rue, laissent leur ouvrage et restent une partie du jour à s'entretenir avec moi, sans craindre aucunement que leurs maîtres leur en fassent des reproches. L'un d'eux m'a dit que lui et les dix autres qui servaient le même maître, ne voulaient point travailler pour lui le dimanche : celui-ci ne s'en plaint pas et paraît leur être en cela favorable.

Voici quelques passages recueillis du journal de *John Devasagayam*, inspecteur indigène, dont nous avons déjà fait mention.

Velipaleyam, école tamule (1). Mes écoliers se sont rendus avec moi dans cette école. Après la prière et le chant de quelques versets d'une hymne, notre poète chrétien, *Jesudasen,* chanta quelques versets sur nos premiers parens et leurs descendans, et en donna ensuite l'explication en tamule vulgaire. Nous avons fait usage de cette méthode d'instruire les païens en chantant, elle sert à les intéresser au sujet dont on leur parle; quelques passans s'arrêtaient aux fenêtres pour écouter, paraissant craindre d'entrer, de même que quelques-uns de nos chrétiens qui se tenaient à la porte. Veuille le Seigneur avoir pitié des pauvres païens, et les attirer à la Parole de vie! Grand nombre d'entre eux vont comme des brebis perdues après les bramines et les posaries qui leur racontent quelques vaines histoires. Il faut quelque connaissance de nos saintes lettres pour être en état de juger de la grande différence qui existe entre les écrits vraiment bons et moraux, et ceux qui ne le sont pas.

(La suite à un prochain numéro.)

---

(1) La bibliothèque naissante de notre maison des Missions possède entre autres déjà un livre de Psaumes en tamule, mis en vers et en musique comme nos Psaumes français.

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

Mémoires et correspondance de Duplessis-Mornay, *pour servir à l'histoire de la réformation et des guerres civiles et religieuses, en France, sous les règnes de Charles IX, de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII, depuis l'an* 1571 *jusqu'en* 1623. *Edition complète, publiée sur les manuscrits originaux, et précédée des* mémoires de madame de Mornay *sur la vie de son mari, écrits par elle-même pour l'instruction de son fils.* Tom. III et IV (1).

Nous ne pouvons rien ajouter à ce qui a déjà été dit dans les Archives sur le beau caractère de Mornay, et le but général de ses mémoires et de sa correspondance (2); mais nous croyons devoir appeler de nouveau l'attention de nos lecteurs sur cette importante publication. Intéressante dejà à un haut degré sous le point de vue littéraire et historique, elle l'est surtout pour nous autres enfans de la réforme sous le point de vue religieux. — Cet ouvrage sera désormais indispensable à quiconque voudra bien connaître l'histoire, pour ce qui regarde la France, de cette bienheureuse réformation, à laquelle nous devons les lumières et la liberté évangéliques dont nous jouissons. Les deux volumes que nous annonçons aujourd'hui se refusent à l'analyse, n'étant composés que de pièces détachées, lettres, mémoires, etc., arrangés par ordre chronologique de 1585 à 1590. — La lecture en est d'un bout à l'autre attachante et instructive.—D'un côté, les fureurs de la Ligue, les injures et les calomnies dont elle poursuivait ceux qu'elle appelait *hérétiques*; de l'autre, la persévé-

(1) A Paris, chez Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17. Se trouve chez Servier, rue de l'Oratoire, n° 6.

(2) Voyez 7e année, page 97, mars 1824.

rante fermeté, la foi inébranlable, la prudence de Mornay, le ton des pièces officielles sorties de sa plume, dans lesquelles il savait allier heureusement la tolérance que lui prescrivait l'Evangile avec la fidélité qu'il devait à ses principes, forment un contraste tout à l'avantage de la religion que nous sommes si heureux de professer. — Parmi plusieurs pièces que nous aurions aimé citer, nous nous bornerons à l'extrait suivant, qui nous paraît manifester à la fois ce double caractère d'un des plus pieux et des plus remarquables d'entre nos ancêtres.

Dans une instruction à M. de Chastillon pour le synode national de Nîmes en 1585 (vol. 3, p. 38), Duplessis disait :

«...... Contre leurs desseings (de nos ennemis) ne voit le dict seigneur roy (de Navarre) plus seur rempart que de recourir à Dieu et nous réconcilier à lui par ung changement de vie; lequel, quand il lui plaira, sçaura dissiper tous ces orages; et il lui plaira quand il verra convenir à nostre bien et salut. Mais particulièrement que le dict seigneur roy ne voit rien de plus nécessaire en ce temps qu'une bonne union entre nos Eglises, non seulement en ce qui est de la doctrine, mais de la discipline aussi, jusques aulx moindres choses; à fin que le diable, qui est assez subtil d'ailleurs, ne prenne par là occasion de diviser ce qui doibt estre estroictement conjoinct, et qui ne doibt pas estre distraït, mesmes pour plus grandes choses........ A ceste cause, désireroit le dict seigneur roy de Navarre, que nos Eglises et circonvoisines, et ceulx principalement qui font en icelles profession d'escrire, feussent advertis de s'abstenir de toute intempérance en leurs livres ou responses, pour monstrer l'exemple de doulceur et modération, comme nous les avons préveneus es propos de réconciliation de nostre part........... Leur remontrera aussi le dict seigneur de Chastillon, le grand debvoir et diligence que font aujourd'hui les Jésuites, tant par leurs leçons que par leurs presches, d'estançonner cest édifice ruyneux de la papauté qui, sans eulx, humainement ne pourrait consister long-temps. Que si leur diligence le soubstient, il fault confesser aussi que la nostre, depuis quelque temps, ne l'ébranle guères, nous estant, depuis quelque temps, je ne sais comment, laissés aller ou à la nonchalance, ou à aultres occupations non si nécessaires. Pourtant les exhortera au nom du dict seigneur roy de Navarre, d'adviser à tous saincts

et légitimes moyens d'advancer le règne de Dieu en nos jours, par la prédication de la Parole, par la dispersion des livres plus propres à l'instruction des ignorants, par l'institution de la jeunesse, et aultres qu'ils pourront mieulx particulariser ensemble. Estant tout certain que nous avons esté ce laboureur qui a semé le bon grain quelques jours durant: mais le diable, plus diligent que nous, se lève toutes les nuicts pour semer sa zizanie et nous gaster nos moissons........»

L'ouvrage entier formera 12 volumes, au lieu de 15 qui avaient d'abord été projetés. Nous nous empresserons d'annoncer à nos lecteurs les livraisons successives à mesure qu'elles nous parviendront.

TABLEAU DES SOCIÉTÉS *et des institutions religieuses, charitables et de bien public de la ville de Londres; traduit du* Charity Almanach (1823), *des ouvrages de A. Highmore, etc., par* G. Degerando. *Un vol. in-12 de* 222 *pag.* Prix: 2 fr. 50 cent. *Paris, chez* Crapelet, *rue de Vaugirard, n°* 9; *et chez* H. Servier, *rue de l'Oratoire,* n° 6.

Un journal rédigé par ces hommes aux yeux desquels la St.-Barthélemy a été une rigueur salutaire, et les dragonnades un acte de charité chrétienne, reproduisant naguère contre le protestantisme l'accusation absurde et bannale, mille fois répétée et mille fois repoussée, de fomenter nécessairement l'esprit de révolte et d'insubordination, élude d'une manière aussi neuve que curieuse la réponse sans réplique que l'histoire fournit contre cette odieuse calomnie; *car, il faut l'avouer*, dit le Mémorial catholique lui-même, *la révolution qui a éclaté dans la plupart des états catholiques a respecté jusqu'ici la plupart des états protestans.* Mais une si légère difficulté n'est pas faite pour embarrasser les rédacteurs du *Mémorial* et voici comment ils s'en tirent: *Les peuples catholiques actuels peuvent être comparés à un malade vigoureux qui ressent des crises violentes, parce que le principe vital lutte avec force contre le mal qu'il peut vaincre; et les peuples protestans ressemblent à un infortuné dont une ma-*

adie de consomption épuise doucement la vie, et qui, tranquille sur son état, la veille même de sa mort, ne sera détrompé que dans les convulsions de l'agonie. Il faut l'avoir lu pour le croire. Nous renvoyons donc nos lecteurs au *Mémorial* lui-même, cahier de janvier 1824, tom. 1er, pag. 22 et 23. Comme cet homme de bon sens qui, pour toute réponse, se mit à marcher en présence du philosophe qui niait l'existence du mouvement, c'est en marchant que le protestantisme prouve que la *consomption* qui le mine *sourdement* n'est pas encore si avancée que pourraient le désirer MM. du *Mémorial;* c'est par le nombre et la vigueur de ses institutions qu'il montre que la vie n'est pas encore près de lui échapper et que ce n'est pas à une *secte mourante* que se sont rattachés en masse les chrétiens évangéliques de Mulhausen et de Gallneukirchen. — Ces réflexions nous ont été tout naturellement suggérées par la lecture de l'intéressant petit volume, sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs, et dont le contenu contraste d'une manière frappante et heureuse avec les sinistres assertions de nos adversaires. Sous ce point de vue déjà nous avons à remercier M. G. Degerando de son utile travail. Qui aurait cru, il y a quelques années, qu'un volume de 200 pages suffirait à peine pour épuiser la nomenclature des sociétés et des institutions religieuses et de bien public existant dans une seule ville? Tel est cependant le fait. La ville de Londres en compte à elle seule près de 500. Leur énumération remplirait un cahier de notre journal, et nous ne pouvons que renvoyer à l'ouvrage même de M. G. Degerando. Nos lecteurs y verront avec admiration ce que peut l'esprit d'association pour l'avancement de la religion et des lumières, et pour le soulagement de l'humanité dans un pays libre, où il se développe sans entraves.

Parmi ces nombreuses institutions, nous en citerons cependant une, parce qu'elle est moins connue, et nous paraît offrir un intérêt tout particulier et un exemple utile à suivre parmi nous; nous voulons parler de la Société des écoles pour les enfans en bas age (*Infant school society*). Jusqu'à l'âge où les enfans

entrent dans les écoles ordinaires, ils sont, dans la classe indigente surtout, exposés à beaucoup de dangers physiques et moraux, pendant que les parens sont occupés à gagner leur vie par leur travail; souvent aussi la surveillance dont les enfans ont besoin empêche la mère d'accroître les moyens de subsistance de la famille. Ces considérations et d'autres encore ont amené la formation de la nouvelle société qui s'est constituée à Londres en juillet dernier. Elle annonce que son but est de concourir à la fondation d'écoles pour les enfans pauvres de l'âge de deux ans à sept ans, c'est-à-dire dès l'âge où les enfans sont capables de recevoir quelques notions, jusqu'à celui où ils peuvent être reçus dans les écoles ordinaires.—Les enfans passent à cette école les heures pendant lesquelles leurs parens sont à l'ouvrage; ils y apprennent les élémens de la lecture, de l'écriture, du calcul, de l'histoire naturelle, etc., et y sont formés à des habitudes de propreté, de subordination, d'ordre, de douceur et d'affabilité, à des sentimens de vertu, d'amour et de reconnaissance pour leur Créateur et leur Rédempteur, et familiarisés avec les beaux exemples de piété et de charité que présentent les Saintes-Ecritures, et avec les premières notions de la religion.

La principale méthode employée pour instruire les enfans, dans ces écoles, est de mettre sous leurs yeux les objets que l'on veut leur enseigner, au moyen de gravures suspendues aux murs de la salle. Le grand secret est d'amuser les enfans en les instruisant. A la tête de cette société se trouvent les noms les plus respectables et les plus honorablement connus; lord Dacre, sir Th. Baring, M. P. sir James Mackintosh, M. P. Henri-Brougham, M. P. William-Allen, Zacharie Macaulay, etc., etc. Un assez grand nombre de ces écoles sont déjà en activité à Londres et dans le reste de l'Angleterre, et des écrits pleins d'intérêt y ont été publiés sur ce sujet, entre autres par le D[r] Thomas Pole, et par S. Wilderspin (1), directeur d'une école d'enfans fondée par

(1) *On the importance of educating the infant poor, from the age of 18 months to 7 years. Containing an account of the Spitalfields infant school, etc.; by S. Wilderspin, master of the above school.*

M. Joseph Wilson dans Spitalfields, à Londres. Ce dernier ouvrage, que nous avons sous les yeux, présente le système complet suivi dans cette école, soit pour l'enseignement, soit pour la discipline.—Nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, faire participer nos lecteurs au plaisir que nous avons eu à lire cette production d'un homme de bien qui a une grande expérience du sujet important qu'il traite, et qui se consacre tout entier à cette branche si importante de la charité chrétienne. M. W. affirme qu'il lui est arrivé de passer des journées entières, dans son école, composée de deux à trois cents élèves, dont l'aîné a six ans, sans en entendre pleurer un seul. Ce fait suffit pour montrer avec quelle habileté il sait captiver l'attention des enfans et les instruire en les amusant. Un maître et une maîtresse conduisent seuls cette nombreuse école, où bien des personnes auraient été *à priori* tentées de croire qu'il faudrait autant de *bonnes* que d'élèves. L'influence religieuse et morale de ces écoles s'est déjà fait sentir et deviendra incalculable à mesure qu'elles se multiplieront; car c'est, sans contredit, dès la première enfance qu'il est plus facile de déraciner les mauvaises dispositions et d'en inculquer de bonnes. Puisse ce nouvel exemple du zèle éclairé de nos voisins d'Angleterre nous inspirer une juste et noble émulation, et puissions-nous travailler comme eux à mettre à profit, pour le bien individuel et pour le bien général, un âge où se forment trop fréquemment les dispositions qui se développent plus tard sous le nom d'irréligion, de vices et d'immoralité.

Mais revenons au volume de M. G. Degerando. Il classe les sociétés qu'il décrit sous seize chefs, selon le but qu'elles se proposent. Il nomme plus de trois cents institutions différentes, et nous apprend, pour la plupart, la date de leur fondatiou et les résultats généraux de leurs travaux.—Nos lecteurs comprennent de là quel intérêt présente son livre, et de quelle utilité il peut être parmi nous. Mais le plaisir même avec lequel nous avons parcouru ce volume a augmenté les regrets, que nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer ici, qu'il n'ait pas été tiré de documens plus récens que ceux que paraît avoir

-cus à sa disposition. M. G. Degerando. S'il avait pu consulter les derniers rapports de chacune des sociétés, du moins des principales d'entre elles, il nous aurait donné une idée plus exacte de l'état actuel des institutions qu'il décrit. Ainsi, par exemple, il donne pour la société biblique britannique et étrangère les résultats de 1819, tandis que ces résultats sont, à certains égards, doublés et triplés aujourd'hui (1). La même remarque est applicable à quelques autres sociétés. A l'article de la société des Missions de Londres, qui a été, entre les mains de la Providence, l'instrument de la conversion totale au christianisme de l'île d'Otahiti et de toutes les îles environnantes, et dont le revenu annuel est de plus de 800,000 francs, l'auteur se borne à nous dire qu'un sermon français a été prêché pour cette société, en 1822, ce qui est assez indifférent, tandis que quelques mots sur ses travaux et sur ses ressources auraient été d'un véritable intérêt. Peut-être, même dans les limites étroites qu'il a dû se prescrire, l'auteur aurait-il pu faire un choix plus heureux et plus utile dans les remarques qui suivent le nom de chaque société. Un aperçu de leurs revenus annuels (2) et de leurs succès aurait, sans doute, eu plus d'intérêt que l'indication de sermons prêchés occasionnellement en leur faveur.—Parmi le très petit nombre d'omissions que nous avons pu remarquer, nous signalerons celle de la *Société des Missions évangéliques chez les peuples non chrétiens*, dans la liste que donne M. G. Degerando, à la p. v de sa préface, des sociétés fondées à Paris depuis 1814. —Ces légères remarques prouveront à M. G. Degerando l'intérêt et l'attention avec lesquels nous avons lu son ouvrage. Nous le remercions sincèrement de cet utile travail, et nous espérons qu'il en recueillera la récompense qu'il ambitionne le plus, celle d'avoir fait quelque bien. Dans quelques années, une édition revue et *remise à jour*, sera nécessaire, et l'auteur sentira sans doute alors

---

(1) Voyez 5e rapport de la Société biblique protestante de Paris, p. 125.

(2) Le revenu de 36 Sociétés s'est élevé l'année passée à 10,160,670 fr. 50 cent. (406,426 *liv. st.*, 16 *sh.* 5 *d.*).

la nécessité de recourir aux documens les plus récens et aux rapports mêmes de chaque société.

VARIÉTÉS ET CORRESPONDANCE.

ÉVÉNEMENS DE GALLNEUKIRCHEN.

Lorsque nous avons annoncé à nos lecteurs ce qui s'est passé à *Gallneukirchen* (1) relativement à la demande faite à l'autorité par un grand nombre d'habitans de cette commune, pour obtenir l'autorisation d'embrasser la religion protestante, nous leur avons promis de recueillir de nouveaux détails sur ces événemens. Nous n'avons négligé pour cela aucune peine, et nous croyons être maintenant parfaitement instruits de la marche des choses. Nous devons ajouter que les nouvelles que nous donnons méritent d'autant plus de confiance, que les matériaux qui ont servi à la rédaction de cet article ont été rassemblés sur les lieux mêmes.

Nous avons déjà dit que la première impulsion religieuse a été donnée à *Gallneukirchen* par le curé *Martin Boos*. Cet homme respectable annonçait l'Evangile avec énergie, et ses succès étaient proportionnés à son zèle. *Boos* remarqua avec peine que ses paroissiens étaient presque tous dénués de Bibles. Il leur en donna plusieurs, et le désir de la connaître devint si vif chez eux, qu'ils s'en procurèrent un plus grand nombre d'exemplaires de leurs propres deniers. La prédication de l'Evangile avait commencé à les réveiller; la lecture de la Bible fit le reste; et il était impossible de ne pas remarquer quelle influence exer-

(1) Aucun journal français ni étranger n'avait encore annoncé les événemens de Gallneukirchen, lorsqu'il en a été fait mention dans les *Archives du Christianisme* (voy. 7e année, p. 152, avril 1824. Voy. aussi notre dernière livraison, p. 23).

çait sur eux leur conviction profonde. En voyant ces résultats nouveaux, on en conclut que la doctrine qui les opérait devait être aussi une doctrine nouvelle. L'autorité ecclésiastique prit l'alarme, et les persécutions commencèrent. *Boos* lui-même fut soumis à divers interrogatoires, mis en prison, traité d'une manière indigne; et, lorsqu'on le rendit enfin à la liberté, il dut quitter son pays et se réfugier dans une contrée étrangère, où il lui fut permis d'exercer en paix ses fonctions.

Les paroissiens, effrayés des mesures qu'on prenait contre leur pasteur, se demandèrent si en effet il ne se serait peut-être pas trompé. Ils sondèrent les Ecritures avec d'autant plus de soin, et, leur foi en étant accrue, ils résolurent de demeurer fermes, quand même la persécution qui avait frappé le curé, devrait les atteindre aussi. —Les choses demeurèrent pendant plusieurs années dans cet état, quoique le successeur de *Boos*, M. le curé *Brunner*, voulut à toute force les rétablir sur l'ancien pied. Il déclamait, du haut de la chaire, contre les disciples de son prédécesseur : « Vous n'êtes pas chrétiens, leur disait-il, on vous trompe, on vous égare. C'est un hérétique qui vous a enseigné ces choses. Déclarez-vous enfin; faites-nous savoir si vous êtes avec nous ou contre nous! » — C'est par des sorties de ce genre, qu'il croyait ramener la paix; elles eurent l'effet contraire; le nombre des prétendus hérétiques augmentait de plus en plus. Une explosion était à craindre : pour l'empêcher, le clergé crut devoir faire lui-même un coup d'éclat. Deux habitans du village de *Waldberg* semblaient être les plus prononcés dans leur conviction; comme il n'avait pas encore été question de réunion à l'église protestante, on crut qu'on les mettrait dans un extrême embarras, en les excluant de l'Eglise, puisqu'on les priverait ainsi du culte et des sacremens, et que par là on épouvanterait suffisamment les autres, pour que le calme se remît bientôt. Ils furent formellement expulsés. Mais, au lieu du résultat désiré, arriva une chose qu'on n'avait pas attendue. Les membres repoussés de l'Eglise romaine se soumirent à l'examen exigé par la loi avant d'embrasser une autre confession, et se réunirent ensuite à l'Eglise lu-

thérienne. Autant le clergé avait cru épouvanter les dissidens, autant il fut maintenant épouvanté lui-même : il voyait qu'il n'avait fait que frayer la route à d'autres conversions, et s'efforça de réparer le mal de son mieux. On voulut engager les deux nouveaux protestans à revenir sur leurs pas : on leur promit de les recevoir, sans s'embarrasser de ce qu'ils croyaient, pourvu qu'ils ne donnassent pas un si dangereux exemple ; mais là encore on se trompa ; les deux convertis se trouvaient trop heureux de pouvoir enfin professer librement leur foi, pour consentir jamais à faire un pas rétrograde ; ils étaient d'ailleurs trop consciencieux et trop imbus de la force des raisons qui les avaient déterminés à agir de la sorte.

La sensation produite par cet événement fut extrême : un grand nombre de paysans ouvrirent les yeux, et reconnurent qu'il était de leur devoir d'imiter la conduite de leurs amis. En octobre 1821, ils demandèrent l'autorisation de se faire protestans ; mais comme on semblait décidé à ne pas prendre leur requête en considération, ils adressèrent, le 22 juin 1822, la lettre suivante à la Surintendance ecclésiastique de la *Haute-Autriche*, dont le siége est à *Scharten*, et qui est présidée par M. le pasteur *Thielisch*. Nous la rapportons en son entier, parce qu'elle est une sorte de pièce officielle, et qu'elle nous semble propre à faire connaître les antécédens :

« Vénérables membres de la Surintendance,

« Nous prenons, dans la position difficile où nous sommes placés, notre humble recours à vous, et nous vous prions respectueusement d'accueillir notre demande avec bonté. Nous avons la ferme conviction que l'Ecriture-Sainte elle seule nous enseigne comment nous pouvons obtenir la paix avec Dieu et le salut par Jésus-Christ, notre seul Rédempteur et Intercesseur auprès de Dieu. Nous savons que l'Eglise Evangélique défend d'enseigner d'autres doctrines que celles contenues dans cette même Ecriture et dans la confession d'Augsbourg, qui est en harmonie avec elle ; et, en conséquence, pleins de reconnaissance envers la divine Providence, et de gratitude pour la paternelle protection de notre excellent souve-

rain, nous avons, conformément à *l'édit de tolérance* du 13 octobre 1781, fait la demande d'être admis à l'examen auprès de MM. les curés, afin de pouvoir confesser devant eux nos principes et nos convictions chrétiennes-évangéliques, et de recevoir ensuite l'autorisation de nous réunir à l'Eglise luthérienne. Nous avons fait cette demande, il y a déjà huit mois, au milieu d'octobre 1821; et comme, malgré nos nombreuses sollicitations tant auprès des différens commissariats qu'auprès de l'administration du cercle de *Linz*, nous n'avons pas encore obtenu la permission de professer notre foi, et que nous n'espérons pas l'obtenir sans une assistance supérieure, nous prenons le parti de nous adresser à vous, Messieurs, comme à des fonctionnaires impériaux chargés des affaires de l'Eglise chrétienne-évangélique, et nous vous faisons très-humblement l'instante prière de vouloir bien vous intéresser en notre faveur, afin que nous n'éprouvions plus de retards et que nous ne soyons pas forcés, contre notre conviction, à demeurer davantage dans l'Eglise catholique-romaine, ce qui nous devient tous les jours plus difficile. Les lois d'ailleurs, autant du moins que nous en sommes instruits, ne s'opposent nullement à nos vœux et à nos espérances.»

A cette lettre était jointe une liste des pétitionnaires, au nombre de *soixante*, habitant le bourg de GALLNEUKIRCHEN, et les villages ou hameaux de *Schlamersdorf*, *Steinbach*, *Matzelsdorf*, *Weikersdorf*, *Kelzendorf*, *Hirschstein*, *Riedeek*, *Zeitz*, *Niederkulm*, *Bebersdorf*, *Waldberg*, *Harruck*, *Keimdorf*, *Hofenberg* et *Altenberg*, qui presque tous dépendent de la paroisse de GALLNEUKIRCHEN. Depuis lors, le nombre des pétitionnaires s'est augmenté de *cinq*. — La surintendance de *Scharten* communiqua aussitôt le contenu de cette lettre à l'autorité civile et au consistoire général de *Vienne*, ce qui est en effet tout ce qu'il dépendait d'elle de faire; mais les lenteurs n'en continuèrent pas moins, en sorte que les pétitionnaires, bien résolus à ne se laisser rebuter par rien, revinrent à la charge, et écrivirent une seconde et une troisième lettre. Ils s'adressèrent en outre isolément aux commissariats, où on ne leur répondait guère qu'en

usant envers eux de brusqueries et même de voies de fait. Il leur arrivait aussi de temps en temps de solliciter leurs curés de les admettre à l'examen; mais ceux-ci les renvoyaient de mois en mois, en alléguant, tantôt un surcroît d'occupation, tantôt l'approche de quelque fête, tellement que, malgré le texte de la loi qui ne demande qu'une instruction de six semaines, tout l'espace entre le mois d'octobre 1821 et le commencement de 1824 s'écoula, sans que rien eût eu lieu, sans qu'aucune autorisation eût été accordée, et sans que les pétitionnaires sussent le moins du monde à quoi s'en tenir. A cette époque enfin, on reconnut que si les retards faisaient gagner du temps, ils ne réussissaient cependant pas à anéantir les choses; qu'ils excitaient au contraire l'attention de tous les alentours, et y réveillaient le désir de connaître des doctrines si opiniâtrement poursuivies. Il fut donc décidé de ne pas résister plus long-temps, mais de commencer les examens.

Plusieurs de ceux qui y furent admis ont, après chacune de leurs entrevues avec leur curé (1), noté le sommaire des conversations qu'ils eurent avec lui, les principales demandes qui leur furent adressées et les réponses qu'ils y firent. Nous avons parcouru plusieurs de leurs manuscrits, et nous regrettons que l'abondance des matières ne nous permette pas de reproduire ici l'extrait de quelques-uns d'entre eux. Il est impossible de ne pas être rempli d'admiration, en voyant combien la foi de ces simples paysans est ardente et vive, combien profonde est leur connaissance de la Parole de Dieu, avec quelle résignation ils attendent du Seigneur de quelle manière il lui plaira mettre fin à leur pénible situation. —Leur espérance ne sera pas trompée : si les examens ne se succèdent pas bien rapidement, du moins ils sont commencés; et les *onze* individus qui y ont été admis, ont heureusement atteint le but, après avoir passé à travers tous les obstacles. Les *cinquante-quatre* autres sont encore en instance, et nous aimons à croire qu'ils demeureront fermes jusqu'au bout. Il en est en outre

---

(1) M. *Wessicken* est le curé actuel de *Gallneukirchen*.

entre deux cents et deux cent cinquante, qui, moins déterminés sur le parti qu'ils doivent prendre, ou effrayés par les difficultés, se tiennent encore sur la réserve, quoiqu'ils aient une conviction à peu près semblable. En voyant le triomphe de la foi persévérante de leurs amis, ils seront sans doute animés d'un égal courage et arriveront au même résultat.

Après cet exposé fidèle des événemens de *Gallneukirchen*, nous aurions rempli notre tâche, s'il ne s'y rattachait un épisode qui mérite d'être consigné dans ces feuilles. Un homme, dont nous n'avions pas cru devoir nous occuper jusqu'à présent, parce que la sphère d'activité qu'il a choisie nous paraît tout-à-fait étrangère à l'objet d'un journal qui s'intitule *Archives du Christianisme*, M. le prince de *Hohenlohe*, si connu par ses cures vraies ou supposées, s'est cru appelé à arrêter dans ces contrées les progrès de la réforme. Il est, dans cette intention, venu à *Gallneukirchen*, aux dernières fêtes de Pâques, et l'autorité civile n'a rien négligé pour augmenter par des apprêts extérieurs l'effet qu'on se promettait de sa visite. Dès le 19 avril, des messagers furent envoyés vers tous les pétitionnaires pour les inviter à se trouver dans le bourg le 21 à huit heures du matin; on les introduisit dans une vaste salle du presbytère, nommée de temps immémorial *la salle de l'inquisition*; ce qui provient peut-être de ce que *Gallneukirchen* était autrefois protestant, et que cette salle aura servi, il y a deux siècles, (1) à un usage semblable à celui auquel on l'emploie aujourd'hui. Ils étaient présens au nombre de quarante-neuf; ceux qui avaient déjà terminé leur examen n'ayant pas été appelés, et quelques autres étant empêchés par l'âge ou par la maladie de se rendre à la convocation. Le premier chapelain de l'évêque, le curé du lieu et plusieurs curés des environs, ainsi que divers fonctionnaires publics, étaient rangés autour du prince de *Hohenlohe*.

(1) La *Haute-Autriche* presque toute entière avait embrassé la réforme au seizième siècle; mais *Ferdinand II*, secondé par le duc *Maximilien* de Bavière, chef de ce qu'on a nommé la *Sainte-Ligue*, y envoya en 1620 une armée, commandée par *Tilly*, pour en faire disparaître le protestantisme. Le catholicisme y fut rétabli, les armes à la main.

Celui-ci, après avoir déclaré qu'il n'était envoyé auprès d'eux ni par l'évêque ni par l'Empereur, et qu'il n'était amené que par l'intérêt que lui inspiraient leurs âmes immortelles, se jeta à genoux pour demander la grâce de les ramener à l'Église catholique, leur mère, hors de laquelle il n'y a point de salut. Ceux dont il sollicitait la conversion, s'agenouillèrent aussi; toutefois leur prière était bien différente : ils suppliaient le Seigneur de les retenir de sa main puissante dans cette heure d'épreuve, de ne pas permettre qu'aucun d'eux lui fût ôté. Le Seigneur les exauça : malgré la pompe par laquelle on avait voulu leur imposer, malgré les questions épineuses que le prince leur adressa, malgré ses paroles offensantes et ses injustes accusations, malgré ses menaces qui allèrent jusqu'à dire qu'il saurait obtenir de l'Empereur la suspension de *l'édit de tolérance*, tous demeurèrent fidèles; et lorsqu'il somma ceux qui persistaient à se séparer de l'Eglise romaine de passer du côté opposé de la salle, TOUS s'y rendirent aussitôt; tellement que le prince, qui avait espéré que quelques-uns du moins se laisseraient persuader, en fut tout effrayé et étendit les mains après eux, comme pour les retenir. — En les congédiant, il déclara aux ecclésiastiques rassemblés qu'il perdait tout espoir qu'on pût jamais les ramener.— Ceux d'entre eux qui demeuraient dans les villages avoisinans devaient traverser un bois pour retourner chez eux, ils s'y assirent pour se reposer : c'était la première fois qu'ils se trouvaient réunis en aussi grand nombre ; ils en profitèrent pour remercier Dieu d'un commun accord de son secours et de sa délivrance, et pour célébrer ensemble le nom de Jésus-Christ, qui seul a été donné aux hommes, pour qu'ils soient sauvés par lui.

Avant de quitter *Gallneukirchen*, M. le prince de *Hohenlohe* voulut prêcher dans l'église du bourg : il rappela dans son sermon ce qui avait eu lieu les jours passés, condamna comme hérétiques les doctrines de *Boos* et de ses disciples, et exposa celles de l'Eglise catholique, à laquelle il exhorta ses auditeurs de demeurer fidèles. Il s'interrompait de temps en temps pour demander au peuple s'il croyait ces choses, et le peuple ré-

pondait à haute voix affirmativement. Il reçut aussi une réponse affirmative, lorsque, se résumant, il finit par leur demander s'ils ajoutaient foi à tout ce que l'Eglise enseigne, que ce soit ou non contenu dans la Bible.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de comparer ce qui s'est passé au presbytère et ce qui a eu lieu à l'église, et d'examiner quelle foi peut être la plus agréable au Seigneur, la foi vive et éclairée, ou la foi aveugle. —Pour nous, après avoir pris connaissance des événemens, et nous être assurés que les menées par lesquelles on a voulu s'opposer aux désirs des pétitionnaires, sont aussi contraires aux actes publics de l'Empereur actuel qu'aux lois qui déterminent les rapports religieux, nous ne pouvons nous défendre de l'idée, que ces menées sont uniquement du fait de quelques employés subalternes, de quelques ecclésiastiques intolérans; car *l'édit de tolérance*, rendu par *Joseph II*, de glorieuse mémoire, est encore en vigueur, et *François Ier* a suffisamment montré combien il partage les sentimens bienveillans de son oncle, en permettant, en 1817, que la fête séculaire de la réforme fût célébrée dans tous ses états; mais si telles paraissent être les dispositions du prince, il est malheureusement plus d'un fonctionnaire qui aurait besoin qu'on lui rappelât ce mot de feu le ministre, comte de *Kollowrath* : « Lorsqu'un gouvernement a pris le parti de tolérer une religion quelconque, il est de son devoir de ne pas tourmenter ceux qui la professent. »

A.... n.

On assure aujourd'hui que ces nouveaux membres de l'Eglise évangélique ont tous été admis à l'examen voulu par la loi, et ont obtenu leur adjonction à une paroisse protestante d'un village voisin. Nous nous empresserons de communiquer à nos lecteurs tous les détails ultérieurs et les renseignemens précis que nous pourrons nous procurer sur cet événement important et remarquable. Il est à peine besoin de leur faire remarquer quel argument cette conversion opérée au milieu des plus grandes difficultés, dans un pays tout catholique, où elle ne peut être vue que de mauvais œil, et où elle n'a attiré et n'attirera

certainement à ses adhérens que des désagrémens de plus d'un genre, fournit en faveur soit de la sincérité et de la profondeur de leur conviction, soit de la pureté de la religion qu'il ont embrassée.—Que l'on compare ce fait, et celui de la conversion en masse du curé Henhofer et des chrétiens évangéliques de Muhlhausen avec les abjurations isolées et faciles pour ne rien dire de plus de MM. Haller, La Tour, Laval, et quelques autres moins connues; que l'on mette les circonstances en présence, et que l'on juge.

Conversion au protestantisme de trois prêtres catholiques romains. Trois prêtres catholiques romains se sont joints, dans le midi de la France, à la communion évangélique. Nous pourrions les nommer, mais nos lecteurs apprécieront les raisons qui nous empêchent de le faire. Un d'entre eux, que la mort vient d'enlever aux travaux apostoliques auxquels il se préparait, peut cependent être sans inconvénient désigné par son nom, c'est M. Jean Antoine Cadiot, ancien curé des paroisses de Gurat et de Vaux. Il nous a été adressé, sur la manière édifiante dont il est mort, des détails que nous espérons insérer sous peu dans ces feuilles. Nous rendrons compte aussi d'une lettre que ce fidèle serviteur de Christ a adressée à ses anciens paroissiens.

Fête séculaire de l'introduction du Christianisme en Poméranie.

Les premiers Chrétiens de la *Poméranie* furent baptisés, le 15 juin 1124, dans le voisinage de *Piritz*, par l'évêque *Otto de Bamberg*, au bord d'une fontaine qui a conservé son nom. Le septième siècle, écoulé depuis l'introduction du Christianisme dans ce pays, s'est donc accompli l'année passée. S. M. le roi de Prusse, convaincu que la religion chrétienne est le plus grand bienfait dont Dieu ait favorisé les hommes, a arrêté, sur le rapport qui lui a été fait par M. le conseiller Sack, que cet ani-

versaire remarquable serait célébré, le 15 juin dernier, dans toutes les églises et les écoles de la *Poméranie* et de l'*île de Rugen*. La circulaire publiée à ce sujet se termine ainsi : « Puisse cette solennité exciter généralement l'intérêt qu'elle est digne de faire naître, en sorte que chacun recueille en son cœur, pour l'usage de toute sa vie, les fruits de la semence que Dieu a permis au pieux apôtre de l'Evangile, à l'immortel *Otto*, de répandre, il y a sept cents ans, avec tant de foi et de charité ! »

Construction de temples dans les vallées du Piémont.

Nos lecteurs n'apprendront pas sans intérêt que l'on s'occupe à construire un temple pour les Protestans vaudois de *Freissinière*, entre *Briançon* et *Guillestre*, dans le *Val Queyras*. Cette communauté, la plus nombreuse de la vallée, ne possédait, jusqu'à présent, qu'une église, située à son extrémité, qui appartenait autrefois aux catholiques, et que le gouvernement a cédée aux protestans parce qu'il n'existe plus de catholiques romains dans ces contrées. Le nouveau temple sera situé plus au centre, et pourra, par là même, devenir d'un usage plus général. Les habitans du pays ont conservé les mœurs vaudoises et les coutumes religieuses si édifiantes de leurs pères.

Les Protestans de *Guillestre* s'efforcent de se constituer en église ; mais la présence d'un pasteur serait nécessaire pour mûrir leur projet et donner à leurs démarches l'unité nécessaire à leur réussite. Ils sont, d'ailleurs, si pauvres, qu'ils n'ont pas encore pu rassembler la somme de 200 francs, dont ils ont besoin pour faire entourer d'un mur le cimetière qui leur a été cédé, et sur lequel leurs voisins empiètent insensiblement, parce que les limites n'en sont pas marquées. Un secours pécuniaire leur serait fort utile, et les mettrait à même de donner plus de suite aux tentatives qu'ils ont faites pour organiser leur culte.

Mennonites de la Russie.

Les *Mennonites* qui ont commencé, il y a 27 ans, à s'établir dans la Russie méridionale, y possèdent main-

tenant quarante-cinq villages, dix desquels ont été fondés depuis 1820. L'un des plus considérables est celui de *Rückenau*, dont plusieurs habitans sont de riches propriétaires.

Montauban. Nous annonçons, avec une véritable joie, à nos lecteurs que le digne M. Bonnard vient d'être nommé Doyen de la faculté; place qu'il occupait provisoirement depuis la mort de M. Pradel Vernezobre.

MÉLANGES RELIGIEUX, MORAUX ET PHILANTHROPIQUES.

Conversion d'un capitaine de vaisseau anglais.

Extrait *du N° 6, 8e volume du Hérault Chrétien, et du Magasin du Navigateur* (1).

Il y a quelques mois qu'il partit des côtes d'Angleterre un vaisseau dont le capitaine s'était tellement fait haïr des matelots, par ses imprécations continuelles, son ivrognerie et sa tyrannie, que l'équipage avait tout à craindre, si ce cruel et méchant commandant ne fût tombé tout à coup dangereusement malade. Le pilote prit le commandement du navire, et les matelots endurcis déclarèrent unanimement qu'ils laisseraient périr sans secours leur capitaine, qui se trouvait dans sa chambre en proie à de cruelles douleurs. Il avait déjà passé à peu près une semaine dans cet état sans que personne se fût inquiété de lui, lorsqu'un jeune mousse, touché de ses souffrances, résolut d'entrer dans sa chambre, et de lui parler, malgré l'opposition du reste de l'équipage. Il

---

(1) Nous insérons volontiers dans les *Archives* ce morceau, qui nous a été communiqué, parce que nous ne doutons pas qu'une classe nombreuse de nos lecteurs ne le lise avec intérêt et édification. Des amis respectables nous ont assuré avoir entendu raconter les traits principaux de cette histoire dans une assemblée de Société biblique pour les matelots.

descendit l'escalier, ouvrit la porte, et lui demanda comment il se portait; mais le capitaine lui répondit avec impatience : Qu'est-ce que cela te fait? Va-t'en! Le jeune garçon repoussé de la sorte, remonta sur le tillac. Mais le lendemain il fit une nouvelle tentative : Capitaine, dit-il, j'espère que vous êtes mieux? — O Robert, répondit alors celui-ci, je suis très-mal, j'ai été très-mal toute la nuit.—Le jeune garçon, encouragé par cette réponse, s'approcha du lit en disant : Capitaine, laissez-moi vous laver les mains et le visage, cela vous rafraîchira.—Le capitaine l'ayant permis, l'enfant demanda ensuite la permission de le raser. Le capitaine y ayant encore consenti, le jeune garçon, après lui avoir préparé son lit, s'enhardit, et offrit à son maître de lui faire du thé. Le capitaine qui avait été un homme violent, et qui s'était fait haïr par sa méchanceté, sachant que ses gens ne lui rendraient aucun service, avait résolu de ne leur en point demander. Mais l'offre désintéressée de ce pauvre Robert toucha cet homme farouche dont l'esprit avait été auparavant si opiniâtre; son cœur en fut ému, une larme coula sur son visage endurci, et il laissa échapper ces mots en soupirant : O amour du prochain! que tu es aimable au moment de la détresse, et qu'il est doux de te rencontrer même dans un enfant! —Le capitaine éprouva bientôt quelque soulagement par les soins de cet enfant, et il le laissa faire tout ce qu'il voulut pour adoucir ses souffrances, et pour rétablir sa santé. Mais sa maladie augmenta rapidement; sa faiblesse devint plus grande, et il fut bientôt convaincu qu'il ne vivrait plus que quelques semaines. Son esprit fut assiégé de frayeurs toujours plus grandes, à mesure que la mort et l'éternité se montrèrent de plus près à son âme angoissée. Il était aussi ignorant qu'il avait été impie. Sa jeunesse s'était passée parmi la plus mauvaise classe de marins; il était nourri de leurs principes, il s'était associé à leurs mauvaises actions, et avait méprisé toute représentation et tout avertissement. Ce fut sur un vaisseau de guerre que ces principes achevèrent de se développer, et une longue suite d'heureux voyages sur mer avait tellement endurci son cœur, que non seulement il disait : *il n'y a point de*

Dieu, mais qu'il agissait aussi d'après ce principe. Epouvanté à la pensée de la mort, ne connaissant pas le chemin qui conduit au bonheur éternel, et convaincu de ses péchés par la voix terrible de sa conscience, il s'écria un matin, au moment où Robert ouvrait la porte de sa chambre, et lui demandait amicalement : Maître, comment vous portez-vous ce matin ? — Ah ! Robert, je me sens très-mal, mon corps va toujours plus mal, mais je m'inquièterais bien moins de cela, si mon âme était tranquille. O Robert ! que dois-je faire? Je suis un grand pécheur, et je crains que je ne sois perdu pour jamais. — Mon maître, dit l'enfant, ne soyez pas ainsi dans la crainte, Dieu est miséricordieux, et je suis sûr que vous ne serez pas condamné par lui. Il sait ce que sont les marins, et j'espère qu'il vous sauvera. — Non, Robert, non, je n'ai pas la moindre espérance d'être sauvé. O quel grand pécheur j'ai été ! que deviendrai-je ?..... Son cœur de pierre était attendri. Il se lamentait devant l'enfant, qui faisait tout son possible pour le consoler, mais en vain. Un matin que l'enfant venait d'entrer dans la chambre, le capitaine s'écria : Robert, je pensais dans ce moment à une Bible; je sais qu'il n'y en a pas dans la cabine, mais vas et vois si tu n'en trouverais pas une dans les caisses des matelots. L'enfant fut assez heureux pour découvrir cet excellent livre, et le pauvre mourant le vit rentrer avec des larmes de joie. Ah! Robert, disait-il, quel bonheur, il faut que tu lises, et je connaîtrai bientôt si un impie comme moi peut être sauvé, et comment cela peut se faire. Assieds-toi sur ma caisse, et lis-moi quelque chose dans ce livre. — Où dois-je lire, maître ? — Je ne le sais pas, je n'ai jamais su comment on doit s'y prendre; mais commence, et choisis surtout ce qui concerne les pécheurs et leur salut. — Eh bien, maître, je prendrai le Nouveau-Testament, vous et moi le comprendrons mieux, car ma pauvre mère avait coutume de dire que cela n'était pas si difficile. — L'enfant lut près de deux heures, pendant lesquelles le capitaine écouta avec le recueillement d'un homme qui voit l'éternité s'avancer pour lui. Chaque mot jetait un nouveau jour dans son âme, et ses péchés qu'il n'avait jamais bien connus aupa-

ravant, vinrent alors se présenter à lui avec une nouvelle force. Il voyait la justice de Dieu dans la condamnation éternelle des méchans tels que lui; mais quoiqu'il entendît parler d'un Sauveur, la manière dont il pouvait être sauvé lui paraissait un mystère impénétrable. Il réfléchit une bonne partie de la nuit sur quelques passages que Robert avait lus; mais cela ne servit qu'à l'abattre et à l'effrayer davantage. Lorsque le lendemain l'enfant entra dans sa chambre, il s'écria : Robert, je ne vivrai pas long-temps; bientôt on jettera mon corps dans la mer; mais mon âme, ma pauvre âme? Robert, mon bon garçon, que deviendra mon âme? je suis perdu à jamais. —Non, non, maître, répondit Robert, ne vous désespérez pas ainsi, je crois que vous serez sauvé; pensez que de choses consolantes je vous ai lues hier sur le salut! — Robert, sais-tu prier? — Non, maître, je n'ai jamais su que l'oraison dominicale, que ma mère m'a apprise.— O prie pour moi, tombe à genoux, et demande grâce. Fais cela, Robert, Dieu t'en bénira. Mets-toi à genoux, et prie pour ton pauvre malheureux capitaine.—L'enfant ne voulut pas; le capitaine soupira en disant : Dieu ait pitié de moi, pauvre pécheur! Et tous deux commencèrent à pleurer. Robert, au nom de Dieu, agenouille-toi, et prie pour moi!—L'enfant, ému de compassion et touché par les pressantes sollicitations de son maître, tomba à genoux, et s'écria en sanglotant : Mon Dieu, aie pitié de mon pauvre capitaine mourant! O mon Dieu, je suis un pauvre petit matelot ignorant. Mon Dieu, je ne sais pas ce que je dois dire. Mon Dieu, le capitaine dit que je dois prier pour lui, mais je ne sais pas comment; je ne suis qu'un enfant. Je le soigne tant que je peux dans sa maladie; mais, mon Dieu, je ne sais pas comment prier pour lui. Mon Dieu, aie pitié de lui! Il croit qu'il sera perdu : mon Dieu, sauve-le! Il dit qu'il ira en enfer, et qu'il sera avec les démons : ô mon Dieu, fais qu'il aille au ciel, et qu'il soit avec les anges! sauve-le, ô mon Dieu! tu sais que je l'aime; cela me fait tant de peine qu'il soit ainsi malade! Les matelots ne veulent pas venir vers lui; quant à moi je veux faire pour lui tout ce que je pourrai; mais je ne puis le sauver. O mon Dieu, aie pitié de mon

pauvre capitaine! vois comme il est maigre et faible, console son cœur affligé. Mon Dieu, je n'ai jamais prié ainsi auparavant. O aide-moi, mon Dieu, à prier pour mon pauvre capitaine!—Alors s'étant relevé, il s'approcha du capitaine en lui disant : J'ai prié aussi bien que j'ai pu; maintenant, maître, prenez courage, j'espère que Dieu aura pitié de vous. Le capitaine était si attendri, qu'il ne pouvait s'exprimer. La simplicité, la sincérité et la bonne foi de la prière de l'enfant, avait fait une telle impression sur lui, qu'il demeura dans un profond attendrissement, baignant son lit de pleurs.

Le même soir, Robert lut de nouveau quelques pages de la Bible au capitaine, dont l'âme paraissait saisir chaque mot avec un plaisir inexprimable. Le lendemain matin, lorsque l'enfant vint dans la chambre, il fut étonné de voir un très-grand changement dans les traits de son maître. La noire inquiétude et le caractère violent qui les avaient défigurés pendant si long-temps avaient disparu; l'expression de sa physionomie était plus douce, plus calme et plus résignée. Robert n'avait pas encore achevé de lui en témoigner sa joie par un sourire amical, accompagné de sincères félicitations, que son maître lui communiqua ce qui suit, d'un ton doux et pénétré : Robert, mon bon ami, j'ai passé une nuit délicieuse! Après que tu fus parti, je tombai dans une douce méditation; mon esprit était occupé de toutes les bonnes choses que tu m'avais lues dans la précieuse Bible. Il me semblait voir Jésus-Christ sur la croix, mourant pour nos offenses, afin de nous amener à Dieu. Je m'élevai par mes prières à ce divin Sauveur, et, dans la grande angoisse de mon âme, je m'écriai long-temps comme l'aveugle : Jésus, fils de David, aie pitié de moi! Enfin je crus sentir en mon cœur que les promesses de pardon qu'il a adressées à tant de pécheurs, m'étaient aussi adressées; mon pouls battait vivement; mon âme était transportée de joie; je me rappelais toutes les paroles que tu m'as lues de l'histoire de la Passion, et il me semblait entendre mon Sauveur me dire, comme autrefois au paralytique : *Mon Fils, aie bon courage, tes péchés te sont pardonnés.* Mon cœur tressaillait de joie;

je ne pouvais proférer d'autres paroles que celles-ci : O amour! ô miséricorde! Non, Robert, ce n'est pas une illusion; maintenant je sais que Jésus-Christ est mort pour moi. Je puis maintenant croire les nombreuses promesses que tu m'as lues dans la Bible, et je sens que le sang de la croix peut aussi laver mes iniquités. Maintenant je ne crains pas de mourir, non, mes péchés me sont pardonnés par Jésus-Christ. Je n'ai plus rien à désirer, je suis préparé à la mort, et je n'ai nul désir de vivre plus long-temps. Je ne puis, je le sens, rester encore dans ce monde. La continuelle agitation de mon esprit a augmenté la fièvre de mon corps, et je rendrai bientôt le dernier soupir.—L'enfant, qui jusque-là avait versé bien des larmes en silence, fut saisi dans ce moment d'une grande tristesse, et s'écria involontairement : Non, non, mon cher maître, ne m'abandonnez pas.—Robert, lui répondit-il tranquillement, résigne-toi, mon cher enfant, je serai bientôt éternellement heureux. J'ai compassion de toi, mon cœur s'émeut pour toi, comme si tu étais mon propre enfant; je suis peiné de te laisser parmi des gens aussi dépravés que le sont ordinairement les matelots. O puisses-tu être préservé des péchés dans lesquels je suis tombé! Ta charité pour moi, mon cher enfant, a été grande, Dieu t'en récompensera. Je te dois tout, tu as été, dans la main de Dieu, l'instrument de ma conversion; c'est le Seigneur qui ta envoyé vers moi; Dieu te bénisse, mon cher enfant! Dis à mes matelots qu'ils me pardonnent, je leur pardonne aussi, et je prie pour eux.—Ainsi se passa ce jour si plein de bénédictions; et après que Robert eut encore lu dans la Bible, comme de coutume, il alla se coucher, pénétré de la grâce et de la miséricorde de Dieu. Plein du désir de revoir bientôt son maître, Robert se leva à la pointe du jour, et ayant ouvert la porte, il vit que le capitaine s'était levé et s'était traîné au pied de son lit. Il était à genoux, et semblait prier, appuyé, les mains jointes, contre la paroi du vaisseau. L'enfant attendit quelque temps en silence; mais enfin il dit doucement : Maître!—Point de réponse.—Maître!—Tout demeure tranquille.—Capitaine! s'écria-t-il de nouveau.—

Mais toujours même silence. Il avança la main, et toucha la jambe du capitaine; mais elle était roide et glacée. Il met la main sur son épaule et le pousse doucement, alors le corps change de position et se penche peu à peu sur le lit; mais son âme l'avait quitté depuis quelques heures pour aller auprès de Christ, dans un monde meilleur.

Quelques mots sur le SÉPARATISME (1).

L'Église de Jésus-Christ est *une*. Elle l'a été; elle le sera; et les portes de l'enfer ne lui ôteront point cette unité qui fait sa gloire.

Mais sera-ce seulement une *unité de l'esprit*, une unité des cœurs qui aiment et confessent un *seul* Seigneur? ou bien cette unité doit-elle être aussi *extérieure*, dans la forme et le gouvernement de l'Eglise?

Nous n'hésitons pas à répondre : oui, si cela est possible, l'unité doit être non seulement au dedans, mais encore au dehors. Ainsi parut l'Eglise des Apôtres dans le monde; ainsi sera un jour l'Eglise triomphante dans le ciel.

Puisque l'unité extérieure se trouve au commencement et se trouvera à la fin, qui peut douter que le manque de cette unité ne soit un défaut?

Mais, entre le port du départ et le port de l'arrivée, le vaisseau de l'Église du Dieu sauveur, lancé sur la vaste mer des passions humaines, pouvait-il espérer cette paix?

Il est des cas où une séparation, une rupture extérieure est nécessaire. C'est lorsque l'Eglise à laquelle on se trouve attaché fait profession de doctrines anti-évangéliques. *Sortez du milieu d'eux et vous en séparez, dit le Seigneur, et ne touchez à aucune chose souillée, et je vous recevrai* (2). L'Eglise romaine ayant changé la doctrine

---

(1) Au lieu de ce mot qui n'est guère français, nous aurions pu employer celui de *schisme*; mais ce dernier a une signification odieuse que nous avons voulu éviter.

(2) 2 Cor., VI, 17.

chrétienne, il n'y avait plus pour nos pères aucune raison de rester dans sa communion.

L'Eglise évangélique réformée est pure ; elle est édifiée uniquement sur *le fondement des Apôtres et des Prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la maîtresse-pierre du coin* (1). Il est difficile, peut-être impossible à l'homme d'exprimer la vérité avec plus de clarté et de fidélité qu'elle ne se trouve proposée dans les symboles par lesquels cette Eglise a annoncé son existence dans le monde, par lesquels elle a donné, donne et, tant qu'elle existera, donnera connaissance de sa foi à la chrétienté.

Telle étant l'Eglise évangélique réformée, ainsi que doit le reconnaître tout homme éclairé par la parole et par l'Esprit de Dieu, on ne doit point se séparer d'elle.

Autant l'alliance avec une Eglise qui repose sur des fondemens impurs est coupable, autant le séparatisme, lorsque c'est d'une Eglise fidèle en sa confession qu'on veut se détacher, est-il un mal. C'est, suivant le langage de l'Ecriture, *déchirer le corps de Christ.*

« Il est vrai, dites-vous, l'Eglise est pure dans sa profession; mais les individus qui la composent ne le sont pas. Au milieu des fidèles se trouvent des incrédules et des hommes immoraux; et souvent la chaire elle-même se tait sur les doctrines fondamentales du Christianisme et de la réformation. »

Et de quel droit voulez-vous faire l'office des anges, auxquels il sera donné de séparer, au dernier jour, l'ivraie du bon grain (2)? Pourquoi voulez-vous renouveler l'exemple de ces serviteurs auxquels le Père de famille dut dire : Laissez-les croître tous deux *ensemble* jusqu'à la moisson? Une Eglise doit être pure dans *sa profession*, mais vouloir, pour vivre dans sa communion, qu'elle soit pure dans *ses membres*, c'est non seulement vouloir une chimère, mais encore c'est suivre des principes de conduite contraires à ceux que le Seigneur a posés dans sa parole.

(1) Eph., II, 20.
(2) Matth., XIII.

Vous ne voulez pas être en communion avec des personnes dont vous savez qu'elles sont infidèles? Vous êtes donc plus difficile que le *Saint des Saints*. Il donna lui-même le pain à *Judas*. Lors de la première cène qui ait été célébrée, à cette table, où le Fils de Dieu, déjà en présence de cette croix où il allait être élevé pour notre rédemption, rompit lui-même le pain, bénit lui-même la coupe, se trouvait le seul homme dont il ait jamais été dit : *Il eût mieux valu pour cet homme-là qu'il ne fût jamais né* (1).

Vous ne voulez admettre dans votre communion aucun de ceux qui n'ont pas une foi véritable, quand même leur conduite morale ne présenterait aucun scandale.— Mais pensez-vous qu'un pharisien hypocrite ne souille pas autant vos repas fraternels qu'un profane sadducéen? Le même anathème qui a été prononcé contre le levain de l'un, par la bouche divine du Rédempteur, n'a-t-il pas été prononcé contre le levain de l'autre? Qui vous assure que quelque nouveau Pérégrinus ne se glissera pas dans vos assemblées, et si ce misérable parvint à tromper pendant des années les Chrétiens du second siècle, aurez-vous plus de pénétration qu'eux (2)?

(1) Quelques-uns des chrétiens exclusifs qui refusent de communier avec des gens qu'ils ne croient pas chrétiens dans le cœur, sentant combien l'exemple de la communion de Judas les condamne, prétendent qu'il sortit avant la sainte Cène. Mais nous ne voyons pas comment on peut mettre cette opinion en accord, non seulement avec l'ensemble du récit évangélique, mais encore surtout avec les paroles expresses de saint Luc, qui rapporte que Jésus, immédiatement après l'institution de la Cène, ajouta : *Cependant voici, la main de celui qui me trahit est avec moi à table* (Luc, XXII, 21). Ou bien dira-t-on que Judas était, il est vrai, au repas, mais que le Seigneur l'a excepté et ne lui a pas donné la coupe? Combien cela est contre toute vraisemblance! Les Evangélistes n'auraient-ils pas remarqué une chose si remarquable, et dit : *excepté le fils de perdition*, ou employé telle autre des formules qui reviennent plus d'une fois dans l'Ecriture? Mais il y a plus : le Seigneur dit positivement à ses douze disciples, en leur donnant la coupe, qu'ils doivent *tous* communier. *Buvez-en TOUS* (Matth., XXVI, 27). Comment éviter cette parole, à moins de tordre les Ecritures, ou de prouver arithmétiquement que quand il y a *douze* personnes à une table, *tous* ne veut pas dire *douze*, mais veut dire *onze*?

(2) Voyez dans Lucien l'histoire de ce Pérégrinus.

Et supposons même qu'en vous séparant de notre Eglise, sous prétexte que, quoique pure dans sa doctrine, elle ne l'est pas dans ses membres, vous parveniez à en obtenir une qui soit pure à l'un et l'autre égard, combien de temps cela durera-t-il?—Si l'Eglise des Apôtres s'est corrompue, la vôtre ne se corrompra-t-elle pas? Ferez-vous baptiser vos enfans dans notre communion? Comment votre conscience vous le permettrait-t-elle?—Vous les ferez donc baptiser dans la vôtre : mais qui vous assure qu'ils recevront aussi le baptême du Saint-Esprit, et que vous ne verrez pas sortir de votre propre famille les élémens impurs qui souilleront cette sainteté parfaite qui faisait l'objet de vos désirs?

Mais vous exclurez ceux qui pourront décheoir; vous ne recevrez pas les jeunes gens qui n'auront point été vraiment régénérés par l'esprit de Dieu.—Nous ne dirons pas que, l'esprit de secte portant d'ordinaire à désirer d'augmenter autant que possible le nombre des membres de celle à laquelle on appartient, l'on pourra bien n'être pas si délicat ni si difficile sur l'admission, et que mainte fois une séparation de l'Eglise établie équivaudra à une patente de christianisme pur. Ce sont là des faiblesses humaines, et nous ne voulons pas compter sur elles. Mais (pardonnez-nous la demande) auriez-vous un pape parmi vous qui, ayant reçu d'une manière extraordinaire les dons du Saint-Esprit, pût voir au fond des esprits et décider d'une manière infaillible sur le secret des cœurs? Sans doute il est des hommes dont on peut décidément affirmer qu'ils ne sont pas de vrais chrétiens; mais nous maintenons qu'il en est dont on ne peut point dire qu'ils ne le soient pas, quoiqu'ils n'en présentent pas les apparences. Vous vous rappelez cette parole d'un digne serviteur de Jésus : Quand j'arriverai dans le ciel, il y aura trois choses qui m'étonneront; la première, de ne pas y voir bien des gens que j'aurais cru y trouver; la seconde d'y voir des gens que je ne pensais point y rencontrer; mais ce qui m'étonnera le plus, ce sera de m'y trouver moi-même. —Laissons à Celui qui est maintenant assis à la droite de la puissance de Dieu, et qui sonde les cœurs et les reins,

l'attribution de juger les hommes. C'est à lui seul qu'elle appartient. Pendant qu'il a été revêtu de notre nature, ici-bas, il en connaissait tellement la misère que lui, qui jugera les vivans et les morts, a refusé de juger et de condamner. Et notre néant pourrait s'enfler au point de prétendre faire ce qu'il n'a pas fait! Quoi de plus puéril, de plus contraire à l'esprit du Christianisme, à cet esprit d'*humilité*, que cette manie de numéroter les fidèles comme les moutons d'un troupeau, de marquer les uns avec de la craie rouge et les autres avec de la craie noire? —Jugeons-nous *nous-mêmes*. Travaillons à notre *propre* salut avec *crainte* et *tremblement*. Cette habitude de juger les autres enfle; elle peut devenir un puissant auxiliaire du Malin, pour la perdition de nos âmes; mais la charité n'enfle pas. Laissons, nous le répétons, laissons à notre Roi ce qui appartient à notre Roi.

Au fond, toute votre erreur est un *anachronisme*. Vous voulez avoir *maintenant* l'Eglise qui existera *une fois*. Vous voudriez tirer à vous et faire descendre au milieu de la corruption d'ici-bas, l'Eglise sainte et glorieuse d'en haut. Reconnaissez l'anachronisme, et tout sera bien.

Pourquoi, chers frères, nous quitter pour aller courir après une ombre, tandis que vous pouvez trouver la réalité chez nous; la communion des Saints, l'unité en esprit, un même Seigneur, une même foi, un même baptême?

Oui, vous êtes membres d'une Eglise *sainte*, d'une Eglise dans laquelle il n'y a ni des Pérégrinus, ni des Judas, d'une Eglise où votre conscience peut reposer en paix, certaine qu'elle n'est unie qu'avec les amis du Seigneur. C'est cette Eglise dont l'entrée ne dépend pas d'un arrêté de consistoire ou de l'approbation de quelques-uns d'entre vous, mais de la miséricorde seule de Celui *qui donne le vouloir et l'exécution, et qui nous sauve non par les œuvres de justice que nous avons faites, mais par le baptême de la régénération et le renouvellement du Saint-Esprit, lequel il répand abondamment en nous par Jésus-Christ notre Sauveur* (1). C'est cette Eglise qui

(1) Phil., II, 13, Tite, III, 4, 5, 6.

est *la montagne de Sion, la Cité du Dieu vivant, l'assemblée des premiers-nés qui sont écrits dans les cieux* (1). C'est cette Eglise qui est composée de ceux *de toute tribu, langue, peuple et nation, qui ont été rachetés à Dieu par le sang du Fils, et ont été faits rois et sacrificateurs* (2).— Contentez-vous de cette Eglise-là ; elle offrira assez de communion à votre âme. Ne cherchez pas à en façonner de petites représentations ; tous vos efforts pour l'imiter seraient inutiles. Ne demandez pas de voir l'Eglise invisible sur la terre ; vous la verrez une fois dans le Ciel.

Que le feu se rallume *dans* le sanctuaire, c'est de là qu'il répandra partout une bienfaisante lueur. Si l'on voulait y substituer des feux détachés, et çà et là errans, craignons que comme ceux de la nature, ils ne nous conduisissent enfin dans quelque abîme.

Que peut désirer un homme qui a vraiment trouvé son Sauveur (3), pour qui la vanité du siècle est passée, et qui a jeté son ancre au-delà du voile (4)? Il ne peut plus désirer que la gloire de Dieu, dans lui-même et dans les autres.

Mais, quant à lui-même, son propre salut, sa propre sanctification demande qu'il reste dans l'Eglise établie.

Défions-nous toujours de notre cœur; car il est désespérément malin, dit le Prophète. Il est fort à craindre que celui qui forme une secte, ou s'adjoint à elle, ne fasse prévaloir les intérêts particuliers de la nouvelle Eglise sur les intérêts généraux du Christianisme; qu'il n'ôte de leur importance aux mystères de la venue de Dieu en chair, de la mort du Rédempteur sur la croix, de la régénération du cœur, dans lesquels tout le Christianisme se trouve, pour en attacher beaucoup plus soit à la séparation elle-même, soit aux doctrines particulières de sa nouvelle Eglise; et qu'il ne finisse par déclarer que pour être un vrai chrétien, il faut avoir été baptisé à tel jour et à telle heure (5). Re-

(1) Héb., XII, 22, 23.
(2) Apoc., V, 9, 10.
(3) Jean, I, 41.
(4) Hébr., VI, 19.
(5) L'on sait que les doctrines de l'anabaptisme font malheu-

gardons comme une embûche du Malin tout ce qui peut contribuer à détourner un instant nos regards de la croix du Rédempteur, dans laquelle tous les croyans sont unis.

Mais l'ennemi inné de tous les hommes, *l'orgueil*, trouve surtout dans les séparations une ample pâture. A Dieu ne plaise que nous voulions ici justifier les accusations qu'ont intentées contre des hommes vraiment pieux, des mondains tout-à-fait étrangers à la piété! Mais il n'en est pas moins éminemment vrai qu'une séparation matérielle du monde, l'idée d'appartenir à une Eglise pure, dans laquelle il ne se trouve que des élus, a été et sera toujours un grand piége, capable de faire tomber des âmes vraiment fidèles, et qui, si elles ne se fussent point séparées, auraient persévéré, à l'exemple de leur maître, dans l'humilité et dans la simplicité. Eh quoi! l'on se sépare à cause des défauts, des vices des hommes avec lesquels on avait été jusqu'alors uni! On pense ainsi pouvoir mieux travailler à sa sanctification, selon le Seigneur!—Mais ne voit-on pas que ces imperfections, ces défauts, ces vices sont précisément les moyens par lesquels Dieu veut accomplir notre sanctification? Ces choses sont une *croix*. — D'accord; mais c'est par les croix qu'on parvient à la gloire; et quand le Seigneur en impose, on ne les jette pas de côté, mais on les porte avec patience. Saint Paul arracha-t-il l'écharde qui lui fut mise en la chair (1)? *Mes frères, regardez comme le sujet d'une parfaite joie les diverses afflictions qui vous arrivent, car il faut que l'ouvrage de la patience soit parfait, afin que vous soyez parfaits et accomplis* (2).

Et si la sanctification propre demande que l'on reste dans le sein de nos Eglises, le salut et la sanctification des autres le demandent encore plus.

On se sépare. — Voyez quel éclat! voyez quelle aigreur! quelles inimitiés! Nous le savons, tout cela provient du mauvais cœur de l'homme; mais l'Apôtre nous

---

reusement quelques progrès et menacent de désunir les fidèles. Le Seigneur y ait la main!

(1) 2 Cor., XII, 7.

(2) Jacq., I, 2. 4.

défend d'avoir part aux péchés d'autrui (1) ; et n'y participons-nous pas, lorsque nous en sommes sans nécessité l'occasion ?

On veut le bien des hommes, on veut faire connaître ce divin Réparateur de nos misères, qui donne la vie éternelle à toutes les âmes fatiguées et chargées qui s'adressent avec confiance à lui. Mais quand on veut faire du bien aux autres se sépare-t-on d'eux ? Et a-t-on jamais vu un médecin qui désire ardemment guérir les malades, commencer qar quitter l'hôpital qui les contient?

Que l'on ne dise pas qu'il ne s'agit point de se séparer des hommes, d'aller habiter dans des déserts ou sur le sommet des montagnes. — Qu'importe qu'une barrière physique ne soit pas là ; en se séparant on élève entre soi et des milliers d'âmes des barrières plus puissantes que des montagnes et des déserts. C'est par des contacts, des rapports délicats que la vérité se glisse peu à peu dans bien des cœurs. Saint Paul, en se faisant *tout à tous, comme étant sous la loi à ceux qui étaient sous la loi*, en gagna beaucoup à son maître. Or ces rapports délicats ne peuvent plus exister après une séparation. Il s'est fait une grande déchirure qui les rend impossibles.

Non ! non ! C'est dans les trois mesures de farine que le levain doit être mis afin de faire lever toute la pâte (2). C'est *dans le monde* que les fidèles doivent être comme des flambeaux, afin d'y porter la parole de vie (3). Qui pourrait nier qu'après la période de philosophisme, de matérialisme, de désordres que nous venons de traverser, un réveil religieux ne fût nécessaire ? Qui ne reconnaît que le salut de l'Eglise et de l'Etat le demandait aussi indispensablement que celui même des individus ? Mais que ce réveil s'opère d'une manière large, grande, solide ; que l'on n'y mêle pas de petites vanités ou de petites discussions de partis ou de sectes ; que chacun ne cherche pas sa case à part, mais que tous se réunissent pour élever cette croix du Prince de la vie, qui est le

(1) 1 Tim., V, 22.
(2) Matth, XIII, 33.
(3) Philip., II, 15.

salut et la gloire du monde. Que ce soit du haut des chaires dressées par nos ancêtres que la parole de la rédemption retentisse avec plus de force que jamais, et non pas dans quelque réduit écarté. Pleine liberté sans doute à ceux qui voudront se séparer; mais si nous repoussons avec indignation le bras temporel en de telles choses, que ceux dont il est question se laissent gagner par les paroles de la persuasion, et qu'ils restent avec leurs frères, en sorte que commence à s'assembler cette grande communauté, qui doit être réunie un jour sous la houlette du seul Pasteur.

Si le séparatisme est partout dangereux, il n'est pas besoin de dire combien il le serait surtout en France. L'importance que les Chrétiens évangéliques y soient fermement unis est tellement évidente, qu'il serait absurde de se donner la peine de la démontrer.

ANNONCES DE LIVRES.

Lettres *à Bettina sur la religion, ouvrage posthume de* C.-Th. Pfeffel, *traduit de l'allemand par* J. Willm, *professeur au gymnase protestant de Strasbourg.* Strasbourg, 1825, 1 *volume in-12 de* 124 *pages.* Prix : 2 fr. — *Se trouve chez* H. Servier, *à Paris, rue de l'Oratoire, n°* 6.

Nous reviendrons sur ce petit ouvrage.

Sermons *de M. le pasteur* Cellérier, *nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur.*

Homélies, *du même auteur.*

Cette nouvelle édition des excellens sermons de M. Cellérier est augmentée de deux sermons et de prières. — 3 volumes in-8° d'environ 450 pages, 15 fr. Les Homélies forment 2 volumes in-8°; 10 fr. — A Paris, chez H. Servier, rue de l'Oratoire, n° 6.

Nous reviendrons sur cette importante publication.

ANNALES DES PROGRÈS DE L'ÉVANGILE
SUR LA TERRE.

SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES ÉTABLIE A PARIS.

BULLETIN, N° XX.

FÉVRIER 1825.

ANNONCES ET AVIS DU COMITÉ.

Le Comité a fixé au jeudi 14 avril prochain l'Assemblée générale de la Société. Tous les amis des Missions évangéliques sont invités à assister à cette solennité. MM. les Pasteurs et les membres des Comités des Sociétés auxiliaires qui pourront se rendre à cette invitation, voudront bien, à leur arrivée à Paris, faire connaître leur nom et leur adresse à M. le Président, boulevard du Mont-Parnasse, n° 41.

Le Comité rappelle aux fidèles qui s'intéressent à ses travaux, que tous les comptes de l'année courante seront irrévocablement arrêtés au 31 mars prochain, et que les contributions qui entreraient en caisse, postérieurement à cette date, ne pourraient trouver place que dans les comptes de l'année prochaine.

FRANCE.

EXTRAIT *d'une lettre de M. Roussiez, de Walincourt, le 10 novembre 1824.*

« Lors de la réception de l'adresse du Comité, en date du 2 décembre 1822, une petite réunion s'est formée à Walincourt, dans le but de concourir avec vous à l'œuvre des missions évangéliques, et elle s'est constamment assemblée tous les premiers lundi du mois, à sept heures du soir, pour lire et méditer les parties de l'Écriture-Sainte, où le rappel des Juifs, la vocation des Gentils et la participation de toutes les nations à la grâce évangé-

lique sont prédites; pour implorer du Dispensateur de toute grâce excellente, l'accomplissement de ses divines promesses et sa bénédiction sur tous les travaux de tous les prédicateurs de l'Evangile de la grâce de Dieu, faisant monter vers le ciel, par des cantiques, leurs actions de grâces, leurs bénédictions et leurs louanges, au Père, au Fils et au Saint-Esprit, de qui procèdent tous les biens dont ils jouissent, et ceux dont ils attendent la possession dans l'économie future. Ils vous ont envoyé l'année dernière leur modique offrande, promettant leur coopération pour l'avenir; maintenant je vous envoie 120 fr. 5 c. Il serait à désirer qu'il se formât des réunions mensuelles partout où il se rencontre des fidèles qui sentent l'obligation de travailler à l'avancement du règne de Dieu sur la terre, ne s'en trouvât-il que deux ou trois assemblés pour prier, pour s'unir en esprit à la multitude des disciples de notre divin Sauveur. C'est aussi à quoi j'exhorte ceux avec qui j'ai des relations, mais plusieurs m'objectent qu'ils n'ont point d'aide pour ces exercices de piété, qu'ils n'ont point le don de faire des prières d'abondance, et que ceux qui assisteraient à ce service n'y trouveraient point d'édification. Je soumets à votre prudence de juger s'il ne serait point utile de publier des prières par la voie de votre Bulletin; comme vous avez publié des hymnes pour les réunions mensuelles. Je pense que si l'on procurait à beaucoup de fidèles le moyen d'exprimer par des paroles ce qu'ils sentent dans le fond de leur cœur; le nombre des réunions augmenterait beaucoup. Tout en me réjouissant de rencontrer partout des âmes sensibles aux malheurs des peuples encore gisans dans les ténèbres de la mort, et qui sont remplies du désir de coopérer avec les adorateurs du vrai Dieu, à la destruction du règne du diable pour élever sur ses ruines celui de notre divin Sauveur, un sentiment d'inquiétude, de malaise, s'empare de toutes mes facultés, quand je pense qu'un si petit nombre de mes coréligionnaires prêtent leur attention aux grandes choses qui se passent de nos jours, et qu'un si grand nombre restent dans une léthargie qui devient de jour en jour plus dangereuse. Ah! si nous étions héritiers de la foi et

des vertus de nos pères, comme nous le sommes des fruits de leurs prières, combien verrait-on sortir de toutes parts, comme de dessous terre, des collaborateurs aux Sociétés bibliques et missionnaires, laissant là les pratiques et les coutumes d'un monde qui nous a trop long-temps captivés! Nous profiterions de ces jours de grâce qui nous sont offerts, de ces occasions qui nous sont présentées pour donner des preuves à Dieu, ou plutôt à nous-mêmes, que nous aimons Dieu et nos frères; nous n'emploierions plus notre or et notre argent à des choses qui ne rassasient point, nous refuserions au monde pour donner à Dieu. Alors notre cœur ne nous condamnerait point, et nous aurions assurance envers notre Dieu. Veuille ce bon Dieu donner à tous mes frères le vouloir et le faire pour une œuvre qui porte avec elle sa récompense! Je désirerais pouvoir vous exprimer le contentement qu'ont éprouvé quelques jeunes gens qui, convaincus qu'il est du devoir de tout chrétien de contribuer selon ses moyens à la propagation de l'Evangile qui annonce la grâce et le pardon à tous les pécheurs, se sont imposé le devoir de travailler pendant des jours que le monde emploie à fêter, pour pouvoir contribuer davantage. Ils m'ont dit que jamais ils n'avaient fait une si bonne fête! Et par le produit de ce travail ils ont pu faire un don de 12 fr. Si nous pouvions être ramenés à l'observation de notre discipline, et que nos coréligionnaires vous envoyassent le dixième des dépenses qu'ils font en franchissant cette barrière du vice, il ne manquerait aucun moyen pour l'exéeution de vos pieux desseins. Prions, exhortons, donnons l'exemple, nous aurons fait tout ce qui dépend de nous. »

EXTRAIT *d'une lettre de M. Viala, de Ferney, en décembre* 1824.

« Quoique le nombre des membres qui se réunissent le premier lundi de chaque mois pour implorer les bénédictions de Dieu sur vos travaux et sur nos chers missionnaires, n'ait guère augmenté, nos prières n'ont pas été moins vives, ni moins ferventes, et

nous espérons par la grâce de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, qu'elles n'auront pas été moins efficaces. Après avoir vu où nous en étions, pour nos petites recettes, elles montaient à 50 fr. Veuillez les recevoir avec bonté. »

Extrait *d'une lettre de M. Borel, de Toulouse, le* 11 *décembre* 1824.

« Le rapport que nous avons lu, en présence de M. Wilks est sous presse, et il vous en sera adressé sous peu de jours 150 exemplaires. Il fut délibéré dans cette assemblée que tous les fonds provenant de nos recettes vous seraient envoyés sous la seule déduction de nos frais indispensables. Nous vous envoyons, en conséquence un mandat de 603 fr. 40 c. Vous verrez, par la mesure que nous avons prise, que le Comité étant sans aucun fonds, ne peut s'abonner à votre Bulletin. Il serait cependant avantageux que nous en reçussions quelques-uns pour les faire circuler; nous nous rapportons entièrement à vous pour nous fixer le nombre que vous voudrez bien nous adresser. Vous trouverez ci-joint les noms et l'adresse des personnes qui ont souscrit pour l'année 1824, et qui recevront, selon votre annonce, la collection entière. Nous joignons également un mandat de 14 fr., montant de ces abonnemens. »

ÉTRANGER.

Extrait *d'une lettre de M. de la Roche, secrétaire de la Société des missions évangéliques de Berlin, le* 31 *octobre* 1824.

« La cause des missions évangéliques compte depuis long-temps de nombreux amis dans cette capitale. Il y a vingt-trois ans que M. Jaenike, pasteur de l'église des réfugiés de Bohême, homme plein de foi et de charité, a fondé un institut pour les missionnaires, institut qui jouit encore de la direction de ce digne vieillard, et pour le soutien duquel une Société s'est formée sous le nom de

« *Berlinische missions-gesellschaft.* » Il ne nous a cependant pas paru superflu d'en former une autre sous un point de vue un peu plus général, et nous prenons la respectueuse liberté de vous en envoyer l'annonce imprimée ainsi que la brochure de M. Neander « *Aufruf*, etc. », qui a fait naître l'idée de cette nouvelle association. Il serait superflu de vous dire que vos efforts nous inspirent le plus vif intérêt. Tous ceux qui ont trouvé le repos de leurs âmes aux pieds de Celui qui a subi pour nous l'opprobre et la mort; tous ceux qui ont savouré et vu que l'Eternel est bon, doivent se sentir entraînés par le désir de faire éprouver aux autres le bonheur dont ils jouissent eux-mêmes, et de rompre les liens qui attachent les pauvres païens au Dieu trompeur de ce siècle. C'est dans ce sentiment que nous vous tendons une main fraternelle; trop faibles peut-être pour vous rendre d'autre service que de joindre nos prières aux vôtres pour le succès de vos pieux efforts. Nous ignorons s'il nous sera possible un jour d'étendre la sphère de notre activité au-delà des limites que nous nous sommes prescrites pour le moment; quand cependant il arriverait que nous pussions vous être utiles en quelque manière, et qu'il vous plût de recourir à nos bons offices, il nous tiendra à cœur de venir au-devant des désirs qu'il sera en notre pouvoir de remplir. Nous vous prions, Messieurs, de nous faire parvenir des nouvelles sur les progrès de vos travaux. Les envois par la poste à notre adresse, nous parviendront francs de port, S. M. le roi notre très-gracieux maître nous ayant accordé cette franchise par ordre du cabinet. *Christ, tout en tous* : c'est là la devise qui nous unit, qui nous fait faire les vœux les plus ardens pour la prospérité de l'œuvre des missions, et qui forme la base de notre attachement respectueux et fraternel, dont nous vous prions d'agréer l'assurance en cette occasion. »

Ile de France.

Suite du journal du révérend M. Lebrun.

Dans une lettre reçue du missionnaire Jones, datée de Tananarivo, le 26 octobre 1823, il me dit, entre autres

choses, que la mission prospère, que tout concourt à sa prospérité. Le roi Radama est très-favorable et très-respectueux envers les missionnaires, et leur accorde tout ce qui peut leur être utile. Il leur a donné à chacun une maison pour y habiter, et il leur fait bâtir des écoles. Plusieurs de leurs écoliers lisent dans la sainte Bible, chantent des cantiques, et commencent à écrire assez bien, comme vous pourrez le voir par deux échantillons qui accompagnent cette lettre. Les Missionnaires ont déjà traduit plusieurs passages de l'Ecriture, quelques petits livres élémentaires et des catéchismes pour l'usage de l'école. Nous avons, dit-il, aussi commencé la traduction de l'ancien et du nouveau Testament. Avant qu'il soit long-temps, nous aurons la sainte Bible traduite en la langue malaashe, et une population d'environ 500,000 habitans est prête à la recevoir. Je viens de faire une tournée dans les provinces voisines de Tananarivo, pour prêcher l'Evangile aux habitans, qui partout étaient disposés à nous écouter; ils nous demandaient constamment si nous ne voudrions pas nous établir aussi parmi eux, pour instruire leurs enfans.

Le gouvernement de l'île Maurice a toujours été très-favorable pour la mission de Madagascar; il a tendu de grands secours, sans lesquels il eût été presque impossible à la société missionnaire de fournir à toutes les dépenses; il accorde 1800 fr. par an à chaque missionnaire qui va s'établir à Madagascar.—La même somme fut accordée pendant un an à quatre artisans que nous y avons.

Cher Monsieur, vous me demandez si le traité conclu entre le gouverneur et le roi Radama est strictement observé; je vous répondrai que Radama l'a observé à la lettre et l'observera fidèlement aussi long-temps que le gouvernement en remplira les conditions. Le peuple Malaash, soumis à Radama, ne fait plus la traite, et on a observé que dans tous les vaisseaux qu'on a pris ces dernières années, faisant ce trafic abominable, il ne s'est pas trouvé un Malaash. Ce sont généralement des Africains, ou Arabes qui habitent les îles de Comore, situées entre les côtes de Zanguebar et l'île de Madagascar.

Je reviens à la mission de l'île Maurice. — Dieu soit

loué, tout prospère ici. Vous me demandez quelques détails de plus sur la mission. Je vous dirai d'abord que les cent seize enfans, dont je vous parlais dans ma première, n'ont nullement quitté la congrégation ; qu'indépendamment de ces enfans, nous avons une congrégation de plus de cent personnes, qui viennent assiduement écouter la prédication de l'Evangile et qui y trouvent leur bonheur. Je suis seul missionnaire.—Il est vrai que nous avons deux ministres protestans, MM. les révérends Jones et Finih, mais quin'exercent leur ministère queparmi les Européens et non parmi les naturels. Depuis que je vous ai écrit, nous avons été obligés de changer de local. Le temple dans lequel j'officie aujourd'hui est beaucoup plus grand que celui que nous avons quitté. L'œuvre du Seigneur prospère, quelques âmes se sont converties. Dix personnes se présentent pour être admises dans notre communion. Les protestans de France qui sont venus s'établir à l'île Maurice, ne pensent guère à la religion de Jésus-Christ. Cher Monsieur, si vous pouviez, par votre influence auprès de la Société biblique de Toulouse ou celle de Paris, nous envoyer cent Bibles et autant de Nouveaux-Testamens, vous obligeriez un grand nombre de personnes disposées à recevoir la parole de Dieu. J'ai déjà distribué, depuis le commencement de cette mission, trois cent soixante-deux Bibles et quatre cents Nouveaux-Testamens. J'ai aussi distribué à peu près quatre mille petits traités religieux et six cents petits catéchismes. Il ne se passe pas de jour que quelques-uns ne viennent me demander si je n'ai pas une Sainte-Bible à leur donner, comme vous le verrez par deux lettres que je vous envoie pour que vous en fassiez lecture, si vous le croyez convenable, à votre Comité. Si vous pouviez, cher Monsieur, me procurer un catalogue de livres protestans, je vous serais infiniment obligé ; car nous avons intention, si Dieu le permet, d'établir une petite bibliothèque de livres de piété destinés à circuler. Nous avons déjà ouvert une souscription pour acheter les ouvrages. Aussitôt que nous en connaîtrons les prix nous vous ferons passer l'argent, pour que vous ayez la complaisance de nous les procurer. Des exemplaires d'occasion seront assez bons...

Permettez-moi de vous dire deux mots sur l'ouragan affreux qui vient encore de ravager notre pauvre île.

Pendant la nuit du 22 au 23 février, le vent soufflait par rafales, ce qui annonçait un coup de vent. Au point du jour, l'état du baromètre, qui marquait encore 28 pouces, dissipa ces craintes; mais ce ne fut pas pour long-temps. La descente du mercure dans la matinée avertit qu'il fallait s'attendre à une tempête. En effet, dans l'après-midi, le mercure descendit rapidement et avec des mouvemens d'oscillation, signes certains de la violente agitation de l'atmosphère. L'heure qui précéda le coucher du soleil et celle qui la suivit furent, pour le Port-Louis, la période de la plus grande force de l'orage. Il paraîtrait que, vers les parties du sud et du sud-ouest de l'île, le maximum d'intensité eut lieu vers les quatre heures de l'après-midi, et qu'il en a été de même en pleine mer, d'après le rapport du capitaine des *Deux-Clémentines*. Le point le plus bas de quelques baromètres a été 26 pouces 9 lignes et 90 centièmes, et le terme moyen, pris entre plusieurs observations, donne pour le Port-Louis 26 pouces 10 lignes 20 cent. Hier, au matin, 24, la rade a offert un spectacle affreux. Des navires jetés sur la plage, démâtés ras des flots, tous dans un état d'avarie et de désordre dont on n'avait point d'exemple depuis plus de trente ans, dix vaisseaux à trois mâts, dix-neuf autres petits bâtimens, tels que brûlots, goëlettes, etc. Il paraît qu'une trombe, ou tourbillon de ceux qui ont fait donner aux ouragans le nom de thypha, a parcouru une ligne sur laquelle se sont trouvées plusieurs maisons du Champ-de-Lort, et particulièrement le collége royal. On ne peut s'empêcher de bénir Dieu qui a retenu sur la tête de quarante enfans et de quelques-uns de leurs instituteurs la masse énorme de deux étages d'un édifice colossal. Quand on pense au danger qu'ils ont couru, on est glacé de terreur en voyant cette masse en équilibre sur des murs inclinés, crevassés de toutes parts et écroulés en partie. Un accident fâcheux est arrivé à M. Bertin, surveillant; violemment frappé à la tête par le choc d'une porte, ce monsieur est mort quelques jours après. Plusieurs édifices du port ont plus ou moins souffert; soixante-dix ont été entièrement détruits, et les fa-

milles obligées de chercher un asile chez leurs amis. Les champs de vivres et de cannes ravagés, les girofliers détruits, des usines, des maisons et des magasins découverts ou renversés : voilà les nouvelles que nous apprennent les lettres qui nous sont parvenues des diverses parties de l'île. (*Extrait de la gazette de l'île Maurice, du 28 février.*)

ORIENT.

JOURNAL *du missionnaire* WOLFF.

On écrit de Beyroot, 27 mai 1824 : «Arrivés à Jérusalem le lundi 4 du mois dernier, nous nous réunîmes en esprit à tous les amis des missions, qui font monter ce jour-là vers le trône du Tout-Puissant leurs vœux et leurs prières. Le 13 j'allai voir la mer Morte, le Jourdain et Jéricho. Le 20 je quittai Jérusalem en compagnie de MM. Fisk et Bird, missionnaires américains. Le 22 j'eus le plaisir de voir à Joppe M. King; nous y sommes restés jusqu'au 27. MM. Fisk, Bird, Goodwel, King, Lewis et Cook ont tenu plusieurs conférences pour examiner des questions importantes relatives à leur mission. Ils se portent tous passablement bien à présent, quoiqu'ils aient été un peu malades de fièvre, de dyssenterie ou de maux d'yeux. Ils ont distribué, depuis un peu plus d'une année qu'ils sont entrés en Palestine, de deux à trois mille exemplaires de la Parole de Dieu. Voilà tout ce que je dirai sur leur compte ici, parce que je crois avoir quelque chose de plus intéressant à vous communiquer que les détails que je pourrais fournir sur eux ou sur moi-même. Nous avons reçu hier des lettres de Wolff et des journaux de ses voyages en Mésopotamie et en Chaldée, depuis Alep jusqu'à Bagdad. En voici des extraits : Il est parti d'Alep le 4 février 1824 avec un domestique, et en compagnie d'un français qui en avait deux, et de cinquante négocians turcs.»

Orfa, 11 *février*.

Cette ville, connue dans l'histoire ecclésiastique sous le nom d'*Edesse*, est nommée *Orfa* par les Turcs, *Kutiha* par les Arabes, et *Ur Kardim*, c'est-à-dire Ur des Chal-

déens par les Juifs. Elle est regardée tant par les Turcs que par les juifs et les chrétiens de cette ville, comme le véritable lieu de naissance de notre père Abraham. Casan est à huit lieues d'Orfa. Les Juifs y visitent le sépulcre de Taré, père d'Abraham. A une demi-lieue de Casan se trouve un village appelé *Jalfeidan*, lieu de naissance de Laban, et où Jacob gardait les troupeaux.

L'évêque syrien (Gabriel), pour lequel j'avais une lettre de la part de leur patriarche, m'invita à assister à leur culte public le lendemain; j'y consentis, mais en le priant de m'excuser de baiser la croix ou une image, et de me permettre de lire l'Evangile en arabe à la centaine de Syriens qui comprennent cette langue, pendant les cérémonies de la messe. Il m'accorda l'une et l'autre de ces choses. Je leur lus donc (habillé comme un prêtre syrien) le 3e chapitre de Saint-Jean; après quoi je me dépouillai de ces habits que j'avais pris dans la sacristie. Après le service, je visitai l'évêque arménien. Il y a à Orfa deux cents familles syriennes, et deux mille arméniennes. Ils ont deux grandes et antiques églises. Il y a cinquante familles de Juifs; leur rabbin principal se nomme Haïm.

Conversation avec le rabbin Haïm.

Rabbin Haïm. « Soit béni, toi qui es arrivé à Ur des Chaldéens, au nom du Seigneur! »

Moi. « Sois béni, ô rabbin à Ur des Chaldéens, au nom du Seigneur. »

Rabbin Haïm. « J'ai appris que tu es un sage, et le Thalmud dit, que les sages se butent mutuellement comme les bœufs; et comme je suis un sage, buttons-nous, car j'ai lu (le Seigneur soit béni) la loi et les prophètes Jarkhi, Sohar, Shulkhan, Orakh et Rambam. Je sais donc buter avec mes cornes. »

Moi. « Préparez vos cornes, ô sage, et butez. »

Alors le rabbin Haïm me buta avec ses cornes rabbiniques plus d'une heure, sans que je l'interrompisse, après quoi je lui dis : « En vérité, en vérité je vous dis que vous pouvez être l'homme le plus sage du monde; mais vous ne pouvez entrer au royaume du ciel, à moins que vous ne soyez né de nouveau.

«Tu es un docteur en Israël, tu as lu les livres rabbiniques, et tu ne connais point ces choses?» Et je continuai ainsi à lui annoncer, ainsi qu'aux autres Juifs, le grand antitype de l'Agneau Pascal, la semence d'Abraham, en qui toutes les générations de la terre devaient être bénies. Je lui annonçai Jésus-Christ, le Sauveur des sages, le Sauveur des ignorans, le Sauveur des riches, le Sauveur des pauvres, Jésus-Christ dont la puissance ne connaît point de bornes, ni la sagesse de nombres, qui par la foi en lui nous amène à la cour magnifique du Roi du ciel....

Je leur donnai à lui et à deux autres rabbins deux Bibles en hébreu et trois Nouveaux-Testamens; vingt autres Juifs en demandèrent, mais je ne pouvais pas les leur fournir. Ils m'ont avoué qu'ils n'avaient jamais entendu parler de Jésus-Christ de la sorte.

Antiquités d'Orfa.

J'allai visiter la grotte où, selon les Juifs, les musulmans et les chrétiens, Abraham naquit. Ils l'appellent tous aussi bien que la fournaise ardente dans laquelle ils disent qu'Abraham fut jeté par Nimrod, *Khalil Rahman* (c'est-à-dire le bien aimé de miséricorde). Les Turcs donnent ce nom à Hébron.

Le Midrach Raba et d'autres écrits rabbiniques racontent que Nimrod vint à Ur des Chaldéens, et que n'ayant pas pu contraindre Abraham à adorer les idoles, il commanda qu'il fût jeté dans une fournaise ardente, ce qui fut fait; mais la fournaise ardente fut changée sur-le-champ en une rivière, et Abraham fut sauvé. Les Turcs, les Juifs et les chrétiens croient tous à cette tradition à Orfa; et ils vont toutes les années faire leur dévotion à cette rivière que j'ai vue moi-même. Elle est toute pleine de poissons qui approchent des bords dès qu'ils aperçoivent quelqu'un; car comme il y a peine de mort pour quiconque prendrait des poissons de cette rivière, personne ne les touche; au contraire ceux qui passent leur donnent à manger. Je leur ai moi-même jeté du pain. Mais qu'il soit vrai que cette rivière ait été autrefois une fournaise ardente, comme le croient les habitans du pays, c'est ce que je laisse à la décision du lecteur.

État politique d'Orfa.

Comme je suis le premier missionnaire protestant qui ait passé par ce pays, il ne me paraît pas hors de propos, quoique je ne sois pas homme d'état, de vous donner une idée de la situation actuelle du gouvernement d'Orfa.

Orfa est gouvernée par un pacha envoyé par le grand sultan; ce pacha n'ose jamais habiter la ville, parce que ses habitans sont en rébellion ouverte contre le sultan. Il fait sa résidence ordinaire à Marasch, à deux journées d'Orfa. Le gouverneur d'Orfa, *Ibrahim Khalil Agha*, est le chef des rebelles, et les habitans lui rendent une obéissance aveugle. Deux mois avant mon arrivée à Orfa, un jatar y arriva de Constantinople avec le *firman* du sultan demandant le tribut. Le gouverneur commanda sur-le-champ qu'on pendît le jatar avec le firman à la main, en présence de tout le monde. L'arrêt fut exécuté, tandis que les canons et les cris annonçaient l'approbation du peuple à l'ordre du gouverneur. « Voilà, dirent-ils, le tribut que nous donnons au sultan qui ose envoyer un chien ici pour demander tribut des habitans de cette ville où naquit Abraham, *le bien-aimé du Miséricordieux*. Nous ne connaissons aucun sultan. Vive notre gouverneur Ibrahim Khalil Agha! »

Calmet dit, dans son commentaire sur le livre de Jésus, que Ura, près de Nisibin, est l'ancienne Ur des Chaldéens. J'ai demandé sur toute la route depuis Orfa jusqu'à Nisibin, et personne n'a connu la ville d'Ura. Il faut donc que Calmet ait été mal instruit là-dessus.

Départ d'Orfa, le 14 février 1824.

15 février. Nous arrivâmes de là au village *kurd* (chaldéen) appelé Kulajeck, où nos souffrances ont commencé. L'aga, pour lequel nous avions une lettre de la part du gouvernement d'Orfa, ne s'y trouva pas. Nous logeâmes dans le meilleur salon du chef des Kurds qui n'est qu'une étable, où se trouvent aussi les chevaux et les vaches; nous n'osâmes dormir de toute la nuit de peur d'être volés. Nous prîmes ensuite pour nous escorter des Kurds

qui nous abandonnèrent au milieu du chemin, et qui ne s'engagèrent à nous accompagner au premier village que sur la promesse d'une grande récompense.

16 février. Au village kurd appelé Masar, nous prîmes un autre Kurd pour escorte, qui nous quitta à moitié chemin. Obligés d'avancer sans connaître la route, nous arrivâmes au village *Nabi-Ayub* (le prophète Job). Ils prétendent que le Job de l'Ecriture-Sainte y naquit et y fut enseveli; les Turcs et les Arabes y vont en pèlerinage. Les habitans sont des Arabes pleins d'hospitalité; leur chef s'appelle Job (*Ayub Agha*). Il a sous lui quatre-vingt mille familles arabes ou kurdes. C'est le plus puissant nomade du désert. Malheur à celui qui résiste au pouvoir de Job! Deux de ses soldats auraient pu me conduire en sûreté jusqu'à Merdeen; je regrette de ne l'avoir pas su plus tôt, je ne l'ai appris qu'à Merdeen. Je recommande donc à tout voyageur et missionnaire qui passe par ce pays de se munir d'une lettre pour Job, auprès du pacha d'Alep, et de manger du pain et du sel chez lui; alors il n'aura pas avec les Kurds les peines que nous avons eues. Dieu veuille qu'il connaisse comme le Job de jadis que son Rédempteur est vivant, et qu'il a paru sur la terre!

18 février. Mon compagnon ne voulait pas voyager comme moi avec un pauvre habit. Il voulait au contraire faire le grand, quoiqu'il n'en eût pas les moyens. Ce qui nous a causé beaucoup d'embarras.

(La suite au prochain numéro.)

JOURNAL *de John Devasagayam, inspecteur indigène des écoles dans* L'INDE.

(Suite.)

Chillumburum. Un jeune homme, chrétien, qui a été un de nos anciens séminaristes, et qui avait été envoyé ici pour faire un essai de lecture publique des Saintes-Ecritures, avec l'aide d'un jeune païen de ce lieu, instruit dans notre école anglaise de Tranquebar, a réuni environ quinze jeunes gens, de familles indigènes respectables, et a commencé de leur enseigner l'anglais. Tous ces enfans et quelques-uns de leurs amis se mon-

trent très-reconnaissans de cette instruction libre et gratuite qu'ils reçoivent.

Manckkramacherry. Lorsque je fis le service de prières du matin dans la chapelle de cet endroit, il s'y trouva fort peu de païens de la haute caste. Je sentis un vif désir de leur parler du culte chrétien. Mais ils parurent ne pas m'écouter volontiers. Comme ils employèrent deux de nos chrétiens charpentiers, pour réparer leurs charrues, j'eus soin de recommander à ces hommes, aussi bien qu'aux autres, d'avertir leurs voisins et leurs maîtres du péché qu'il y a dans le culte de leurs pagodes, et de leur donner une idée de la sainteté du nôtre et de l'excellence de la Parole de Dieu qu'on nous enseigne; ils parurent comprendre parfaitement mon dessein. Il se pratique, en effet, dans ces pagodes des cérémonies infâmes et abominables; ces pauvres païens n'en ont pas même le sentiment, et sont, à beaucoup d'égards, aussi aveugles et aussi sourds que les idoles qu'ils servent.

Nervoy. Le peuple revenait, à l'instant même, de faire un enterrement, après avoir livré aux flammes le corps d'un jeune homme de seize ans qu'on avait instruit dernièrement dans l'école. Je parlai, à ce sujet, aux enfans; mais ils parurent indifférens jusqu'à ce que la mère infortunée du défunt vint à passer dans la rue, d'où elle aperçut la fumée qui s'élevait du bûcher de son fils; à cette vue, elle éclata en lamentations difficiles à décrire, et sa désolation frappa les enfans et tout le peuple; ce qui me fournit une occasion de la leur faire comparer avec la consolation qui était le partage des parens chrétiens à la mort de leurs enfans.

Kuttalam. Le maître d'école dernièrement placé en ce lieu, nous informe qu'il a réuni trente-deux enfans. Un païen de Tranquebar qui est très-jaloux de nos écoles, s'y trouva dernièrement, et fit son possible pendant près de dix jours, pour infecter de son mauvais esprit les gens du pays. Il paraît avoir réussi chez un certain nombre de la caste des *chetty;* mais les autres ont été les premiers à fournir à notre instituteur un local pour son école, et à lui envoyer leurs enfans. Ce méchant homme l'ayant rencontré, lui demanda comment il osait tenter

de détruire leur religion en instruisant les enfans sur des livres chrétiens; il ajouta que c'étaient de mauvais livres, et qu'il n'était pas le seul à en juger ainsi. Son inimitié est venue à bout de donner lieu à l'établissement de trois écoles païennes franches (ou gratuites) dans ce seul endroit. Mais ces écoles n'ont point fait aux nôtres le mal qu'on en attendait; et d'un autre côté, nous avons un vrai sujet de nous réjouir en voyant nos adversaires comme contraints de servir eux-mêmes en quelque sorte à l'exécution de notre plan de charité, eux qui sous d'autres rapports ne voudraient pas témoigner le moindre amour aux enfans des pauvres qui les avoisinent. Les inspecteurs ou principaux directeurs de ces écoles sont au nombre de plus de vingt; ils sont obligés d'y venir fréquemment, ce qui occasionne souvent entre eux beaucoup de disputes et de perte de temps. Leur égoïsme est tel qu'ils veulent qu'on donne plus de soins à leurs propres enfans qu'à tous les autres, et les maîtres le font pour leur complaire; d'où il résulte que le pauvre peuple abandonne ces écoles-là pour les nôtres, qui sont également ouvertes et sur un pied égal pour tous. C'est particulièrement le cas de deux de ces écoles, voisines de ma maison, ce dont je suis témoin tous les jours. Dans l'une d'elles, qui a été établie par les Indous, le nombre des enfans était de soixante-dix au commencement, et il se trouve maintenant réduit à trente; tandis que l'autre, qui nous appartient, est si pleine qu'elle compte plus de cinquante écoliers par jour. L'un de ces maîtres paraît être vexé en plusieurs manières par ses inspecteurs, et m'a demandé, dans le cours des quatre derniers mois, de le prendre à notre service, promettant d'ouvrir une nouvelle école entre Kuttalam et Cambaconam. Tout ceci nous montre bien que le Seigneur a la direction suprême de son œuvre et qu'il la protége, et quant à nous, nous devons reconnaître que nous ne sommes que des instrumens entre ses mains.

Enfin l'extrait suivant servira à donner une idée de la diligence, de l'exactitude et de la fidélité que *John Devasagayam* met à s'acquitter de sa tâche d'inspecteur.

« *Tirukadeyoor*. J'ai trouvé là environ une cinquantaine d'enfans; trois d'entre eux lisent le Nouveau-Tes-

tament; huit commencent le catéchisme dont ils ne peuvent réciter encore que quatre à cinq demandes par cœur. On a bâti dans ce lieu une nouvelle maison d'école très-commode.

Serfogearajaburam. Près de vingt enfans ont été réunis à la prière. Ayant appris que le peuple des environs mourait en grand nombre du *cholera morbus*, j'ai parlé sur Matth., VII, 21, les pressant de s'attacher à notre Sauveur, et insistant sur l'état heureux dont ils jouiraient alors dès ce monde, même au milieu de tous les dangers.

Akkoor. J'ai trouvé cinquante enfans dans l'école. Six d'entre eux lisent dans le Nouveau-Testament; dix apprennent le catéchisme et répètent par cœur quarante sentences et trente réponses du catéchisme; leurs progrès dans l'écriture et l'arithmétique sont satisfaisans: lorsqu'ils me répétaient des passages, je les leur expliquais, et le peu de païens qui se trouvaient là écoutaient attentivement.

Nankoor. Environ vingt-cinq chrétiens ont assisté à la prière du soir, dans la chapelle. L'attention de ce pauvre peuple à la Parole de Dieu, promet en vérité beaucoup.

Teruvenkadu. J'y ai trouvé soixante enfans dans l'école. Dans la première classe, neuf lisent le Nouveau-Testament et récitent par cœur une centaine de versets; et dans la seconde division, neuf apprennent le catéchisme et en récitent par cœur vingt demandes et quarante passages. Les autres classes sont fort assidues à leurs leçons. Les écoliers dans la langue sanscrite, au nombre d'une quinzaine, récitent par cœur aussi vingt demandes du catéchisme avec la traduction en sanscrit.

Kariekaul. Dans un examen des écoles du lieu, il y eut vingt écoliers pour l'anglais et cent-vingt pour le tamul. J'ai trouvé qu'ils avaient fait peu de progrès, et qu'il est très-important qu'ils soient visités par des inspecteurs chrétiens. Sans cela, pour plaire aux parens, les maîtres ne les instruisent que dans leur langue et sur leurs livres païens, et laissent ces enfans dans leur stupidité première. Plusieurs paraissent tout-à-fait incapables de comprendre les questions sérieuses qu'on leur fait.

(*La suite au prochain numéro.*)

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

Lettres à Bettina *sur la religion, ouvrage posthume de* C.-Th. Pfeffel, *traduit de l'allemand par* J. Willm, *professeur au gymnase protestant de Strasbourg.* Strasbourg, 1825. Chez J.-H. Heitz. *Se trouve* à Paris *chez H. Servier, rue de l'Oratoire*, n° 6. Un vol. in-12 *de* 128 *pages*. Prix, 2 *francs.*

Pfeffel (Conrad-Théophile), né à Colmar en 1736, et mort en 1809, fut, sans contredit, sous le rapport littéraire surtout, un homme distingué. Il perdit la vue à l'âge de 21 ans, et se consacra dès-lors presque exclusivement à la littérature et à la poésie. Une maison d'éducation, qu'il fonda à Colmar en 1773 sous le nom d'*Académie militaire* et qu'il dirigea lui-même jusqu'à ce que la révolution détruisit, en 1792, cet utile établissement, rend témoignage de son désir d'être utile et de sa philanthropie. Nous n'avons pas à apprécier ici son mérite littéraire, et la liste de ses nombreuses productions serait de peu d'intérêt pour nos lecteurs. Moins évangélique que Gellert, moins versé dans les sciences théologiques que Ewald, il a cherché comme eux à inspirer aux femmes le goût de la piété et le sentiment de leurs devoirs, et à les détourner d'amusemens frivoles et corrupteurs, en leur offrant une lecture agréable et d'une tendance morale parfaitement pure. Dans son *Epître à Phœbé*, qui est un modèle de grâce et de diction poétique, adaptée à un sujet de morale, il montre les dangers de cette sensibilité en faveur de laquelle beaucoup de jeunes personnes croient pouvoir se dispenser des vertus réelles et actives qui accompagnent le véritable sentiment religieux. Pfeffel est, en vers comme en prose, toujours clair, élégant, plein de réflexions judicieuses

qui décèlent une grande connaissance du cœur de l'homme. Mais si son intention est toujours droite et sa confiance en Dieu entière et touchante, ses vues en matière de religion manquent de profondeur, souvent de justesse, et s'écartent beaucoup de ce qu'il faut bien appeler *l'analogie de la foi chrétienne*. Il n'a pas échappé entièrement à l'influence des hommes qui, de son temps, semblaient ne se proposer, en Allemagne, d'autre but que de saper le fondement de notre foi et de nos espérances. Il n'a pas adopté leurs erreurs, tant s'en faut, mais il n'est pas entré franchement et ouvertement dans la voie de l'Evangile. La Bible, dans son ensemble, n'était pas pour lui, dans le sens évangélique et chrétien, *la Parole de Dieu*, à en juger, du moins, par l'écrit que nous avons sous les yeux. Nous n'aurions pas cru nécessaire de signaler dans ces feuilles les erreurs très-graves que renferme cet opuscule, si le traducteur ne l'avait pas présenté à la France, dans sa préface, comme *le plus utile et le plus convenable à faire paraître, en France, de tous les livres élémentaires pour l'enseignement religieux, publiés en Allemagne, à sa connaissance; offrant un ensemble complet, et pouvant, dans le plus pur esprit de l'Evangile, servir surtout à l'instruction des jeunes filles des classes plus élevées de la société*, et s'il n'avait pas annoncé le dessein de publier un jour au long les leçons mêmes dont ces lettres ne sont que le résumé (1). Cet écrit s'offre ainsi à nous sous un aspect beaucoup plus grave, et nous nous croyons obligés de prémunir nos lecteurs contre l'influence qu'il pourrait exercer sur la jeunesse, et, en disant pourquoi nous n'y trouvons ni *un ensemble complet*, ni *le plus pur esprit de l'Evangile*, d'éveiller l'attention des parens pieux qui pourraient être tentés de le mettre entre les mains de leurs enfans, sans un examen préalable assez approfondi. Ce volume, fût-il aussi irréprochable sous le rapport de la doctrine qu'il est agréablement écrit, toujours serait-il beaucoup trop mince pour remplir la lacune très-réelle que le traducteur signale dans sa préface et pour subvenir au besoin

---

(1) Préface du traducteur, pag. 3, 4 et 7.

qu'ont les protestans de France *d'un bon livre élémentaire pour l'enseignement religieux, offrant un ensemble complet.*

M. Willm, qui connaît l'estime bien méritée que nous avons pour lui, nous pardonnera donc de lui dire que nous ne pouvons être à cet égard de son avis, et que *les Lettres à Bettina* nous paraissent donner une idée incomplète et souvent peu juste (nos lecteurs verront ci-après que nous ménageons les termes) de la religion de Jésus-Christ. Il s'y trouve un vague, une indécision, des réticences, des contradictions singulières et fâcheuses sur les vérités les plus importantes que l'Evangile nous enseigne. Les mystères de la religion y sont rendus presque méconnaissables sous les efforts destinés à faire disparaître ce qu'ils ont de mystérieux. L'auteur a l'air tantôt d'un chrétien qui, par respect humain, n'ose pas avouer tout ce qu'il croit, tantôt d'un rationaliste qui craint de laisser voir tout ce qu'il ne croit pas. On ne sait bien souvent lequel des deux. Il dit bien, par exemple (p. 112), *que la vertu nous étant prescrite comme un devoir, celui qui l'a pratiquée n'ayant fait que ce qu'il devait, ne peut pas prétendre à une rétribution ;* mais cependant, nulle part il ne trace la voie du salut, nulle part il ne présente *la foi* comme le seul fondement solide possible de la vertu, nulle part il ne dit avec le Sauveur : *Il fallait que le fils de l'homme fût élevé afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Celui qui croit en lui ne sera point condamné, mais celui qui ne croit pas est déjà condamné,* (Jean III, 14. 15 18.). Nous croyons pouvoir affirmer que le mot *foi* ne se trouve pas dans tout ce traité *complet* de la religion chrétienne, du moins dans le sens de St. Paul. (Héb. 11.) Nous pourrions pousser beaucoup plus loin ces remarques, mais elles suffisent pour remplir le but de cet article, et il est temps de les justifier par quelques citations. Forcés de nous borner, nous ne présenterons, entre les opinions de M. Pfeffel, que celles qui nous paraissent les plus directement contraires à la lettre et à l'esprit de nos Livres saints, et qui peuvent faire juger de la tendance fondamentale de tout l'ouvrage. Sur 123 pages, 42 sont consacrées à ce que l'on appelle si

improprement et si orgueilleusement *la religion naturelle ;* tandis qu'à moins de s'élever au-dessus des Socrate et des Platon, il faut bien reconnaître que c'est réellement à la révélation que nous devons les raisonnemens solides par lesquels nous établissons l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, etc. Cette partie, quoique proportionnément trop longue, est, en général, intéressante. Elle pourrait donner lieu cependant à quelques critiques de détail; nous nous bornerons à une seule. Voici la définition que l'auteur fait de Dieu (p. 20): *C'est une force toute puissante qui a produit la nature et l'homme ; cette* FORCE, *nous l'appelons l'Etre-Suprême ou Dieu.... Quelques philosophes ont donné à la Divinité le nom même de la nature dont elle est l'auteur, et confondu ainsi l'effet avec la cause. Ces hommes ne niaient pas pour cela l'existence de l'Etre-Suprême.* La réfutation de ces paroles nous entraînerait trop loin. Nous ne pensons pas, d'ailleurs, qu'il soit nécessaire de prouver à nos lecteurs, que le *Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob*, que *Dieu le Père de Notre Seigneur Jésus-Christ* (Matth. 22, 32. 1 Pier. 1, 3.), est autre chose *qu'une force*, et que les soi-disant philosophes du siècle passé qui affectaient de confondre la nature avec la Divinité, nioient de fait l'existence de Dieu. Remarquons seulement sous quel aspect différent *l'Eternel des armées* se présente à nous d'un bout à l'autre de sa Parole. Poursuivons. *La religion de nos premiers pères, qu'on appelle aussi patriarches,* N'ÉTAIT AUTRE CHOSE QUE LA RELIGION NATURELLE (p. 45). Quoi! lorsqu'Abraham leva le couteau, au commandement de l'Eternel, prêt à lui sacrifier le fils qu'il en avait reçu, il n'obéissait qu'à un mouvement de religion naturelle! Quoi! la religion de ce même Abraham, à qui Dieu avait ordonné de quitter *son pays, sa parenté et la maison de son père, pour aller dans le pays qu'IL lui montrerait* (Gen. 12, 1.), à qui Dieu avait promis *que toutes les nations de la terre seraient bénies en sa postérité* (Gen. 22, 18.), ou, en d'autres termes, que le Sauveur du monde naîtrait au milieu de la nation dont il devait être le père ; la religion d'Isaac, à qui la même promesse avait été renouvelée (Gen. 26, 4.); d'Isaac, qui avait

prédit à Jacob que *toutes les nations de la terre se prosterneraient devant lui* (Gen. 27, 29.), ce qui n'a de sens vrai et raisonnable que par rapport au Messie qui devait naître parmi ses descendans; la religion de Jacob, qui avait *vu Dieu face à face* (Gen. 32, 30.), et qui avait dit avant de mourir : *Le sceptre ne se départira point de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que le Scilo vienne ; et à lui appartient l'assemblée des peuples* (Gen. 49, 10.); la religion de ces hommes *qui ont vu les promesses de loin, qui les ont crues et saluées* (Heb. 11, 13.); cette religion, ce christianisme anticipé, n'était *autre chose que la religion naturelle; était en tout conforme à la simple raison* (p. 45 et 46)! Plus loin : *La principale fonction des prophètes consistait à exhorter, au nom de Jehovah, et,* A CE QU'ILS ASSURAIENT, *par son ordre exprès, le peuple et ceux qui le gouvernaient* (p. 51). —Dans cet article sur les prophètes, il n'est pas dit un seul mot des prophéties relatives à Jésus-Christ, et immédiatement après on trouve ces mots: *Les peuples païens ont eu* AUSSI *leurs sages* (p. 53).

Mais voici surtout où la tendance que nous avons signalée se trahit dans tout son jour. Au § 21, p. 54, l'auteur se fait à lui-même cette objection : *Pourquoi trouve-t-on dans l'Ancien-Testament une foule d'histoires qui paraissent incroyables, d'expressions et d'actions choquantes qui rendent suspecte la haute origine qu'on attribue à ces livres?* Voici sa réponse :

« Si dans un amas de sable il se trouvait un petit nombre de diamans du plus grand prix, ces diamans en seraient-ils moins précieux parce qu'ils étaient confondus avec le sable? Au contraire, n'en serait-on pas fondé à s'étonner et à se réjouir davantage d'avoir trouvé un pareil trésor *là où l'on s'y attendait le moins?* Tenez-vous en à ce qu'il y a d'excellent et d'admirable dans ce Livre, à ce qui l'élève si fort au-dessus de tout ce que les hommes les plus sages de l'antiquité ont pu dire sur l'Etre-Suprême, sur sa nature, ses perfections et sur la meilleure manière de le servir. *Le reste laissez-le* comme une chose qui ne vous concerne pas, comme un écrit très-ancien que vous ne pouvez pas lire ou que vous ne comprenez pas, et vous n'en serez pas moins une chrétienne sincère

et intimément convaincue. C'est même un des préceptes du Christianisme *d'examiner tout, et de ne garder que ce qui est bon* (1) ; c'est-à-dire, ce que notre raison admet pour vrai et ce que notre conscience reconnaît pour juste et moral....... Il nous est permis de distinguer dans les livres de l'Ancien-Testament ce qui ne se rapporte qu'à l'histoire nationale des Juifs, ainsi qu'à leur culte particulier, d'avec les dogmes et les principes de morale... L'histoire des Juifs a, comme celle de tous les anciens peuples, ses temps héroïques qui tiennent de la barbarie. Elle est souvent remplie d'événemens extraordinaires... dont *la vérité a été ornée de toutes les couleurs du merveilleux*, pour exciter dans le peuple l'amour de la patrie, le respect pour ses ancêtres et l'admiration pour les héros de la nation... *Il est assez indifférent pour nous que l'histoire particulière des Juifs nous paraisse vraisemblable ou non*...(p. 55). En général, on a droit d'exiger des lecteurs de l'Ancien-Testament qu'ils apportent à sa lecture la même équité avec laquelle ils traitent *les anciens écrivains grecs et romains*. Lorsqu'ils y trouvent des traits qui leur paraissent invraisemblables ou même fabuleux, *ils refusent de les admettre*, sans pour cela rejeter tout l'ouvrage, ou sans méconnaître ce qu'il y a d'ailleurs de beau et d'excellent (p. 56). »

Parole éternelle de mon Dieu, parole de vérité, de vie et de salut, parole TOUTE *divinement inspirée!* que deviens-tu, hélas! entre les mains et sous la plume de ceux qui ne sont sages que selon le monde! — Mais nous ne voulons pas céder au sentiment pénible qui nous presse en cet instant. — Nous ne montrerons pas que, par des conséquences rigoureusement déduites, la citation que nous venons de transcrire renverserait seule de fond en comble toute l'économie chrétienne. — Nous ne chercherons pas à prouver que, quand le Seigneur a dit

(1) Nous avons souvent entendu tordre le sens de ce passage, mais nous n'avons encore jamais vu que, *dans un livre élémentaire sur la religion*, on s'en servît comme d'une arme contre l'Ecriture-Sainte elle-même, et qu'on lui fît signifier comme ici : *Examinez la Parole inspirée de Dieu, gardez le petit nombre de diamans de grand prix que vous y trouverez, et rejetez comme inutile l'amas de sable dans lequel ils sont ensevelis.* Notre auteur, s'il vivait, serait probablement choqué si nous appliquions une pareille comparaison à son opuscule ; cependant il n'a pas craint de l'appliquer lui-même... à quoi? à l'Ecriture-Sainte dont saint Paul a dit qu'elle est TOUTE *divinement inspirée*, TOUTE *utile pour enseigner*, *pour convaincre*, *pour corriger*, etc. (2 Tim. 3, 16).

de L'ANCIEN-TESTAMENT : *Sondez les écritures* (Jean, 5, 39), il ne voulait pas dire par là : *Creusez ce tas de sable que vous appelez les Saintes-Ecritures, il y a quelques diamans de grand prix à y trouver.* Rappelons seulement que, quand saint Paul a dit : TOUTE L'ÉCRITURE EST DIVINEMENT INSPIRÉE (2 Tim. 3, 16), il ne parlait que des Ecritures de *l'Ancien-Testament.* Nous voudrions pouvoir signaler ici, avec quelques développemens, le dangereux coup que de pareilles doctrines, si elles se répandaient, porteraient nécessairement à nos Sociétés bibliques, la plus belle, la plus sainte de nos institutions, la plus chère à tous les chrétiens ; l'estimable traducteur des *Lettres à Bettina* en gémirait comme nous ; car il s'est constamment montré ami zélé et actif de cette grande œuvre. Un mot encore cependant, pour exprimer un légitime étonnement de ce qu'un écrit *sur la religion*, où se trouve le morceau que nous venons de transcrire, ait pu être présenté à la jeunesse protestante française comme *un bon livre élémentaire pour l'enseignement religieux, respirant le plus pur esprit de l'Evangile* (p. 3 et 4).

Cet article s'est déjà étendu plus que nous n'aurions voulu. Combien, cependant, nous aurions encore à faire de remarques du même genre ? Bornons-nous aux citations suivantes, en les livrant entièrement aux lumières et aux sentimens de nos lecteurs :

« Jésus alla visiter Jean dans sa solitude et demanda à recevoir le baptême ; Jean *qui connaissait la sainteté de sa vie* refusa d'abord, mais Jésus insista... Pendant qu'il recevait le baptême, une voix du ciel le proclama le Fils bien-aimé de Dieu, et pour faire voir d'une manière sensible qu'il avait été doué en même temps *d'une sagesse et d'une puissance extraordinaires, ce que l'Ecriture appelle très-souvent l'esprit de Dieu, l'on vit planer sur sa tête une colombe*, symbole de l'innocence... (p. 62).

Jésus est *représenté* dans le Nouveau-Testament, comme ayant, par sa médiation, opéré une nouvelle alliance entre Dieu et les hommes (p. 74). »

« Quoique Jésus fût un véritable homme, l'idée de la Divinité, révélée par lui, ne saurait être séparée de sa personne. Moi et le Père, dit-il, nous ne sommes qu'un ; et qui me voit, voit le Père. C'est pourquoi les apôtres n'hésitent pas à l'appeler

Dieu lui-même, et ils le nomment ainsi *dans un sens infiniment plus élevé que celui dans lequel ce nom est aussi donné* une ou deux fois *à Moïse* dans l'A.T., (p. 83).»

« L'aimable Gessner dont vous connaissez les œuvres, a publié un poème sur la mort d'Abel. Ce poème, il l'a composé lui-même, il l'a imprimé lui-même, il en a lui-même gravé les planches. Ainsi le seul Gessner paraît ici sous un triple rapport; comme poète, imprimeur et graveur, et toutefois ces trois rapports sont tout différens. Le poème, comme tel, n'est l'ouvrage ni de l'imprimeur ni du graveur. L'impression et les gravures ne sont pas non plus l'ouvrage du poète, et l'on peut se représenter le graveur et l'imprimeur comme distincts l'un de l'autre et tous deux comme distincts du poète. On peut dire la même chose de leurs ouvrages (p. 91 et 92). »

Nos lecteurs auront peut-être de la peine à se persuader que c'est du mystère de la *Trinité* qu'il s'agit. Cette étrange et *lucide* comparaison est destinée à *montrer que telle que cette doctrine est révélée dans le N. T., elle ne renferme pas de contradiction* (p. 92). La réfutation de cette manière de la représenter n'entre pas dans notre plan; nous prions seulement nos lecteurs de se rappeler la doctrine de l'auteur sur le Saint-Esprit (Voyez p. 103).

Que n'aurions-nous pas à dire encore des opinions de l'auteur sur la chute d'Adam, la justification, la rédemption, la descente du St.-Esprit sur les Apôtres, son action sur le cœur de l'homme, la punition des méchans, les démoniaques, la tentation de Jésus-Christ, etc., etc. Que n'aurions-nous pas à dire surtout si, non contens de citer ce que l'auteur dit, nous voulions signaler ce qu'il omet de dire! Mais en voilà assez et plus qu'assez pour montrer qu'un cœur tendre et pénétré, des pensées douces, un style agréable, de la *religiosité*, comme disent les Allemands, ne suffisent pas pour faire un livre sur la religion propre à être mis, comme guide et comme conseiller entre les mains de la jeunesse.— Nous sommes loin de méconnaître qu'il y a dans ce petit volume des choses bonnes et intéressantes; mais l'édifice n'étant pas bâti sur le *le seul fondement qui puisse être posé, savoir Jésus-Christ* (1. Cor. 3, 11.)., il manque d'appui et de solidité, et il y a du danger à s'y réfugier;

c'est une maison bâtie sur le sable (et nous n'entendons pas par là l'A. T.) qui s'écroulera à la moindre tempête ; et ceux qui y auront cherché leur refuge courent le risque d'être écrasés par sa chute. *Mes bien-aimés, ne croyez point à tout esprit, mais éprouvez les esprits pour savoir s'ils sont de Dieu* (1 Jean 4, 1). *A la Loi et au Témoignage!* (*Es.* 8, 20.)

VARIÉTÉS ET CORRESPONDANCE.

Des persécutions religieuses dans le canton de Vaud.

> *Je vous dis donc maintenant : Ne poursuivez plus ces gens-là, mais laissez-les en repos ; car si ce dessein est l'ouvrage des hommes, il se détruira.* Act. V, 38.

L'année dernière, en terminant l'examen de l'arrêté pris par le Conseil d'état du canton de Vaud, contre la minorité religieuse, nous nous étions livrés à l'espoir que le système d'intolérance, que nous venions de signaler, ne serait pas de longue durée, et que les représentations des hommes impartiaux, jointes au bon sens que l'on est en droit d'attendre de la population d'un pays libre, feraient bientôt tomber en désuétude et en oubli les mesures déplorables que nous avions attaquées.

Cet espoir ne s'est pas réalisé. A peine nos réflexions avaient-elles paru, que nous avons eu connaissance d'une nouvelle loi contre laquelle nous nous serions élevés avec plus de force et de justice encore que contre l'arrêté qui l'avait précédée.

Quel a pu être le motif d'une pareille loi? A-t-elle eu pour but de revêtir d'une forme régulière des mesures administratives que plusieurs regardaient comme des excès de pouvoir, ou d'établir une triste solidarité d'injustice entre le gouvernement et l'assemblée représentative? c'est ce que nous n'avons point à examiner. Il est

malheureusement certain que la loi, bien que combattue avec énergie par un petit nombre de voix consciencieuses n'en a pas moins été adoptée à une forte majorité.

Voici le texte de cette loi :

Le grand conseil du canton de Vaud, sur la proposition du conseil d'Etat,

Considérant que quelques personnes exaltées cherchent à introduire et à propager une nouvelle secte religieuse;

Voulant réprimer les actes de cette secte, qui troublent l'ordre public, décrète :

Article 1. Toute assemblée de partisans de cette secte, formée de personnes étrangères à la famille, pour y exercer le culte, ou y célébrer quelqu'une des cérémonies de l'Église, est défendue, et sera immédiatement dissoute.

Art. 2. Les personnes qui auront présidé ou dirigé ces assemblées, y auront officié, ou auront fourni le local, seront responsables et punies de l'une des peines qui suivent.

Art. 3. Tout acte de prosélytisme ou de séduction, tendant à gagner à cette secte, est interdit; et celui ou ceux qui s'en seraient rendus coupables, seront punis de l'une des peines ci-après.

Dans l'appréciation de la gravité du délit, et dans l'application de la peine, les tribunaux prendront en considération la séduction exercée envers les instituteurs des colléges ou écoles, envers les personnes du sexe, ou celles qui sont sous l'autorité de parens ou tuteurs.

Art. 4. Les contraventions aux articles 2 et 3 ci-dessus seront punies, ou par une amende qui ne pourra excéder six cents francs, ou par la défense d'aller ou de séjourner dans telle commune, ou par la confination dans une commune pour un temps qui ne pourra excéder une année, ou par une prison de discipline qui ne pourra excéder une année, ou enfin par un bannissement hors du canton qui ne pourra excéder trois ans.

Art. 5. La défense d'aller ou de séjourner dans une commune sera convertie en confination du condamné dans sa commune, pour un temps qui ne pourra excéder une année, dans le cas où il aurait enfreint cette défense.

La confination dans une commune sera convertie en prison de discipline pour le reste du temps, si le condamné avait enfreint sa confination.

Le bannissement hors du canton sera converti en prison de

discipline pour le reste du temps; si le condamné avait rompu son ban.

Art. 6. Toute cause qui aura pour objet un des délits prévus par la présente loi, sera nécessairement soumise au tribunal d'appel.

Art. 7. Le Conseil d'état est chargé de la publication et de l'exécution de la présente loi.

Donné sous le grand sceau de l'état, à Lausanne, le 20 mai 1824.

Après avoir lu une pareille loi, on doit naturellement rechercher dans quel ordre d'idées elle a été conçue; quel genre de délits elle prétend réprimer; quelles personnes elle a en vue; quels tribunaux seront chargés de l'appliquer; quand et comment cette application pourra avoir lieu. Examinons rapidement ces diverses questions.

De qui et de quoi s'agit-il? Des personnes exaltées, nous dit le considérant, cherchent à introduire une nouvelle secte religieuse, dont les actes troublent l'ordre public. Maintenant, on se demande quelle est l'autorité qui tient ce langage.

Est-ce une autorité ecclésiastique? Sans doute elle va nous dire en quoi les doctrines de la nouvelle secte sont condamnables, quelles propositions hérétiques elle soutient, en quoi elle dévie des principes que l'église dominante reconnaît pour orthodoxes.

Est-ce une autorité civile uniquement chargée du maintien de l'ordre public? Elle définira clairement le délit, elle dira à quels signes on reconnaîtra les partisans de la secte proscrite, et quels actes sont incriminés. Surtout elle sera impartiale; elle n'épousera aucune querelle théologique. Quels que soient les citoyens qui troublent la paix, elle tiendra d'une main ferme la balance de la justice.

Voyons si la loi du canton de Vaud satisfait à l'une ou à l'autre de ces conditions.

L'art. 1er interdit toute assemblée des partisans de *cette secte* formée de *personnes étrangères à la famille*, pour y exercer le culte ou y célébrer quelqu'une des cérémonies de l'église. L'art. 2 soumet à des peines, dont nous

examinerons bientôt la sévérité, les personnes chez qui ces assemblées se seront réunies, et qui les auront présidées ou dirigées.

Pour bien apprécier de semblables dispositions, ne perdons pas de vue ce que sont les cérémonies de nos églises. La prière, la lecture et la méditation de la parole de Dieu, le chant des psaumes et la célébration des sacremens, voilà ce dont se compose le culte pur et touchant auquel nous sommes restés fidèles depuis notre glorieuse réformation. Entre ces cérémonies, si on veut les appeler ainsi, la célébration des sacremens est seule attribuée d'une manière spéciale aux pasteurs et aux ministres; les autres sont le droit et le devoir commun de tous les chrétiens évangéliques. Les réunions de prières sont non-seulement permises, mais recommandées dans toutes les églises protestantes à nous connues ; et dans le canton de Vaud, nous sommes heureux de le reconnaître, quelques familles, de celles-là même qui se sont laissées entraîner à d'injustes préventions contre la minorité, ont conservé le pieux usage du culte domestique.

Maintenant, quelle a pu être l'intention des auteurs de la loi ? Ont-ils voulu proscrire indistinctement toutes les assemblées religieuses ? ont-ils prétendu déclarer qu'une réunion quelconque de citoyens vaudois, licite pour tout autre objet, soit de plaisir, soit d'affaires, devenait criminelle dès que l'on y prononçait une prière, ou qu'on y lisait un chapitre des Livres saints? Se sont-ils faits les avocats de l'irréligion et de l'impiété ?

A Dieu ne plaise que nous leur prêtions de telles pensées. Ils s'écrieraient à l'instant : « Lisez la loi, et vous verrez que les seules assemblées interdites sont celles des *partisans de cette secte*, où il entre des personnes étrangères à la famille. — Mais à quoi reconnaîtrez-vous les partisans de cette secte ?—A ce qu'ils se réunissent pour prier Dieu hors de l'église. — Voyez dans quelle pétition de principe vous tombez dès le début. Vous leur interdisez de se réunir, parce qu'ils sont partisans d'une secte, et ils sont partisans de cette secte parce qu'ils se réunissent. Etes-vous un pouvoir spirituel? expliquez-nous en quoi consiste l'hérésie de la secte. Etes-vous des magis-

trats temporels? dites-nous à quels actes extérieurs on reconnaîtra une assemblée illicite.

Nos lois françaises contiennent deux dispositions pénales qui prohibent toute réunion périodique de plus de vingt personnes sans l'autorisation préalable du gouvernement. Ces articles de nos codes sont le triste héritage d'un régime despotique; et tous les amis de la liberté en gémissent. Toutefois ils définissent du moins l'acte qu'ils incriminent. La périodicité, le nombre des personnes sont des caractères auxquels on peut le reconnaître et qui se laissent aisément constater.

Mais ici rien de semblable. Que la réunion soit accidentelle ou préméditée, qu'elle ait lieu périodiquement ou à des époques indéterminées, qu'elle soit de tel ou tel nombre de personnes, n'importe. Il suffit qu'on y ait prié Dieu, et que ceux qui y ont assisté soient censés partisans d'une secte, pour que l'assemblée devienne criminelle. Un père de famille lit la Bible avec ses enfans, il la leur explique selon les lumières de sa conscience; un ami vient se joindre à leurs prières, il est *étranger à la famille* : les voilà tous coupables, et la loi va déployer ses rigueurs, pour peu qu'il prenne fantaisie à quelque agent de police ou à quelque esprit fort de cabaret de les signaler comme sectaires. Et qu'on ne s'imagine pas que nous fassions une supposition gratuite, pour réduire la loi à l'absurde. Nous n'inventons rien, et l'on verra bientôt que c'est pour un délit tout semblable qu'a été condamné à trois ans de bannissement un jeune ministre, d'une famille respectable, de mœurs pures, d'une piété vive et sincère, et dont le frère est l'honneur du clergé vaudois.

Passons à l'art. 3. « Tout acte de prosélytisme ou de « séduction, tendant *à gagner à cette secte*, est interdit; « et ceux qui s'en seraient rendus coupables seront pu- « nis des peines ci-après..... »

Que le tribunal de l'inquisition tienne un pareil langage, cela se conçoit. C'est l'hérésie qu'il combat, c'est un crime spirituel qu'il a en vue; il ne punit pas seulement les actions des hommes ou leurs paroles, il poursuit leur pensée jusque dans les replis de leur conscience. Mais, au nom du sens commun, que signifie el

mot de prosélytisme dans la bouche d'un magistrat civil ?

Je m'entretiens d'un sujet quelconque avec un homme dont l'opinion est opposée à la mienne ; mes argumens font effet sur son esprit, il les trouve justes, la conviction qui est dans mon cœur passe dans le sien, il renonce à son opinion et adopte celle que je professe. Voilà, certes, humainement parlant, une conversion manifeste, un prosélytisme bien caractérisé, contre lequel pourtant je ne sache pas qu'une législation pénale ait jamais songé à se prémunir. On peut bien condamner les hommes au silence ; mais leur permettre de parler, à condition de ne produire aucune impression quelconque par leurs discours serait une idée par trop ridicule. Eh quoi ! il sera loisible de parler de politique, de littérature, de philosophie, et la religion seule, la *seule chose nécessaire*, sera bannie de l'entretien des hommes; plus une conviction sera chère à leur cœur, plus elle sera la préoccupation habituelle de leur esprit, et plus on leur interdira d'en faire part à leurs semblables !

Attacher des conditions pénales, telles que la privation des droits civils ou politiques, à un changement de religion, c'est en tout cas une grande injustice ; néanmoins on conçoit qu'une pareille loi puisse s'exécuter lorsqu'il s'agit de religions dont les cérémonies sont différentes, et que le magistrat civil peut reconnaître à des caractères extérieurs. Mais ici rien de semblable. Les dissidens professent ostensiblement le même culte que la majorité; ils protestent de leur fidélité scrupuleuse à la confession de foi helvétique, dont tous les Pasteurs du canton ont juré comme eux de faire la base de leur enseignement. La distinction qui existe entre eux est donc toute spirituelle, et une inquisition, telle que celle de Rome ou de Madrid, peut seule prétendre à la reconnaître et à la punir.

Les clauses pénales de la loi font ressortir encore avec plus d'évidence l'absurdité de son principe. Les peines qu'elle prononce sont l'amende, l'interdiction d'aller ou de séjourner dans telle ou telle commune, la *confination* dans une commune, la prison et le bannissement. Remarquons, dans cette série de rigueurs progressives, un

châtiment aussi nouveau que le mot qui le désigne est insolite, la *confination* dans une commune.

Quoi ! deux champs appartiennent au même cultivateur ; ils se touchent, quoique situés dans deux communes différentes. Que le possesseur de ce petit héritage ait le malheur de ne pas entendre les épîtres de saint Paul exactement comme il plait au Conseil d'état de le lui prescrire, voilà un de ses champs condamné à rester en friche, voilà sa charrue contrainte de s'arrêter sur les confins de la commune qu'on lui a donnée pour prison. Il est bon père, bon époux, citoyen intègre et dévoué à sa patrie, personne ne le conteste. N'importe, c'est un homme dangereux ; il a eu l'audace de trouver plus d'édification dans les conseils d'un ministre que dans ceux d'un autre ; il a été assez pervers pour lire la Bible avec ses amis, tandis que d'autres s'enivraient au cabaret. C'est un mômier, il faut le poursuivre à outrance. On n'aura point de paix qu'il ne soit banni de sa patrie.

Le bannissement, avons-nous entendu dire à quelques-uns, est une peine légère, lorsqu'il s'agit d'un aussi petit pays que le canton de Vaud. Mais est-ce donc à l'étendue de la surface que se proportionne l'amour de la terre natale ? est-ce à l'idée abstraite de patrie que s'attachent nos affections ? N'est-ce pas à notre famille, à nos amis, au champ que nous avons cultivé, à la maison qui nous a vus naître ? Et ce pays, d'ailleurs, c'est le plus beau pays de la terre ; c'est celui de tous qui est le plus cher à ses enfans ; celui dont le souvenir est le plus douloureux dans l'exil.

Nous ne pousserons pas plus loin cet examen. La simple lecture de la loi en dit plus que tous les raisonnemens, et nous devons cette justice aux jurisconsultes du canton de Vaud, qu'à un petit nombre d'exceptions près, ils en ont porté le même jugement que nous.

Mais voici par quelle singulière argumentation les partisans de la loi essaient de la défendre.

Sans doute, disent les uns, il eût été désirable que le gouvernement restât impartial, qu'il ne prît pas fait et cause dans une discussion théologique ; le bon sens, la raison, la justice le voulaient ainsi. Mais que faire ? La

majorité est fortement prononcée, le peuple est acharné contre les mômiers, il n'en veut à aucun prix. Il faut bien se conformer aux vœux du plus grand nombre.

Quoi donc! est-ce pour satisfaire les caprices de la multitude? est-ce pour prêter main-forte aux violences d'une populace ignorante ou passionnée que la sainte autorité des lois a été établie? Jusqu'ici l'on avait cru que lorsque des magistrats se présentent au milieu d'une foule irritée, ce doit être en protecteurs du faible, ou du moins en arbitres équitables et la balance à la main; on avait exigé des organes de la loi une fermeté impassible, une âme élevée au-dessus de la crainte comme de la séduction, *fiat justitia, ruat cœlum*, avait été leur devise. Désormais leur rôle devient plus facile; ils ne sont plus que les exécuteurs des fantaisies populaires; ils n'ont plus à s'enquérir où est le bon droit, mais où est la force, et non pas même la force régulière, mais la violence tumultueuse. Ah! qu'il y a loin de ce respect pour la décision de la majorité, respect qui présuppose une discussion libre où la voix de la raison s'est faite entendre, à cette docilité servile envers une tyrannie qui, pour être exercée par plusieurs, n'en conserve pas moins les caractères odieux de la tyrannie.

Mais cette bizarre excuse du caprice populaire, est-il bien vrai qu'elle puisse être invoquée par les auteurs de la loi contre les dissidens? Le gouvernement du canton de Vaud a exercé jusqu'ici une grande et incontéstable influence sur l'esprit du peuple confié à ses soins; cette influence, il l'avait méritée par des sentimens patriotiques et par une administration paternelle; il l'avait méritée, en se montrant fidèle aux principes de raison et de liberté si déplorablement violés dans la loi que nous attaquons. Cette influence était juste et légitime. Mais était-elle donc si faible qu'elle dût échouer contre la plus légère résistance? est-il bien sûr que la voix des magistrats n'eût pas été entendue, si elle se fût élevée en faveur de la tolérance et de la justice? Ecoutons des voyageurs dignes de foi, étrangers au canton de Vaud comme à ses querelles théologiques, et qui se sont trouvés témoins de quelques-unes des scènes scandaleuses dont ce beau pays a été le théâtre.

Ils arrivent, ils voient la foule attroupée, ils entendent des cris, des imprécations, des menaces proférées contre des citoyens paisibles en apparence et qui ne réclament d'autre privilége que celui de rester tranquilles dans l'asile de leur maion. Etonnés de ces scènes de désordre, dignes de la populace de Naples ou de Madrid, au milieu d'un pays qu'on leur avait vanté comme sage, libre et heureux, ils s'approchent des moins exaspérés, ils leur demandent quels sont les objets de la fureur populaire. Sont-ce des malfaiteurs que l'on poursuit? sont-ce des vagabonds ou des perturbateurs de la paix publique?— Non, ce sont des mômiers.—Mais qu'est-ce que des mômiers? — C'est une secte dont le gouvernement ne veut pas. — Quelle est donc la croyance qu'enseigne cette secte? — Nous n'en savons trop rien, mais nous sommes certains qu'elle est suspecte au gouvernement.

Qu'ensuite on se tourne vers le gouvernement et qu'on lui demande comment les représentans d'un peuple libre ont pu souiller leur code d'une loi de proscription; on vous répond qu'il a été impossible de résister au vœu populaire. Conçoit-on un cercle vicieux plus étrange?

Mais s'il était vrai que, loin de chercher à calmer les passions, on n'eût rien négligé pour les exciter; s'il était vrai que l'on eût fait traduire et répandre à vil prix le récit des horreurs commises par les fanatiques du canton de Zurich, dans l'intention trop manifeste d'établir, entre leurs sanglantes folies et les opinions ultra-calvinistes des ministres dissidens, un rapprochement aussi absurde en principe que calomnieux dans l'application; si l'on avait encouragé les actes de violence par l'impunité; si l'on avait accueilli avec complaisance les dénonciations les plus puériles ou les plus injustes, alors, nous le demandons au bon sens de tous nos lecteurs, nous le demandons surtout à la conscience des législateurs vaudois, ne serait-ce pas une odieuse et cruelle dérision que de donner pour excuse à des mesures de rigueur les passions et les préjugés que les auteurs mêmes de ces mesures se seraient plus à répandre dans l'esprit du peuple?

La loi est mauvaise, avons-nous entendu dire à

d'autres, il y a vice radical dans son principe et rigueur excessive dans ses dispositions, mais elle n'en sera pas moins utile. C'est une loi *ad terrorem*, elle ne s'exécutera pas, mais elle inspirera une crainte salutaire et rétablira le calme.

Certes, un tel raisonnement a de quoi surprendre. Quand a-t-on vu le mal produire autre chose que le mal? l'injustice, autre chose que l'irritation et le trouble?

Que veut-on dire, d'ailleurs, lorsqu'on affirme qu'une loi ne sera pas exécutée? Une telle assertion suppose nécessairement, ou que le ministère public aura assez de bon sens et de modération pour ne pas poursuivre, ou que les tribunaux auront assez de lumières et d'équité pour repousser l'accusation. Mais écartez cette supposition, et il n'y a pas de loi si absurde qui ne puisse être appliquée. Aussi voyons-nous que la loi du 20 mai l'a été. Et comment? Nous n'en citerons qu'un exemple entre plusieurs. C'est le procès qui a eu lieu à Vevay, dans le plus admirable site de la terre, dans un pays dont la richesse et la beauté sembleraient ne devoir appeler dans tous les cœurs que reconnaissance envers la Divinité et bienveillance chrétienne envers les hommes.

Une plainte est portée contre M. Charles Rochat, ministre du Saint-Evangile, comme réunissant chez lui une assemblée religieuse illicite. Le nom obscur du dénonciateur ne nous est pas parvenu, mais l'ignoble grossièreté de son langage et de ses mœurs se trahit à chaque ligne de la dénonciation. Sur une telle plainte, un agent de police se rend au domicile de M. Rochat, il parcourt la maison sans rencontrer personne; et, comme il allait se retirer, M. Rochat lui-même le conduit dans une chambre au second étage, où il trouve réunies cinq personnes, la femme de M. Rochat, un de leurs amis communs avec deux de ses sœurs, et une jeune personne étrangère à la famille. Ces cinq auditeurs étaient rangés autour d'une table sur laquelle on voyait un livre ouvert. Ce livre était la Bible, dont M. Rochat venait de lire et d'expliquer un chapitre. Voilà le corps du délit.

L'instruction commence; M. Rochat est mis en accusation; de nombreux témoins sont appelés et entendus;

on les sollicite, on les presse de questions. Tous les témoignages sont d'accord ; les débats n'ajoutent et n'ôtent rien à la déclaration de l'agent de police ; le délit reste le même, sans être aggravé ni atténué. Il demeure constant que, dans sa propre maison, M. Rochat a lu un chapitre de l'Evangile en présence de sa femme et de quatre personnes de leurs amis, et qu'il a prié Dieu de bénir les explications dont il avait accompagné cette lecture.

Tel est le crime dans toute son étendue, nous n'en avons rien dissimulé. Voilà, certes, une action bien coupable et bien dangereuse; l'ordre social serait compromis, si elle restait impunie. Aussi le ministère public conclut-il à ce que M. Rochat soit confiné pour un an dans sa commune. Mais ce n'est point assez aux yeux des magistrats; le châtiment ne serait pas proportionné à l'offense; ils appliquent donc sans hésiter le maximum de la peine, et M. Rochat est condamné à trois ans de bannissement hors de sa patrie!! Si, en traitant le sujet qui nous occupe, notre cœur était moins navré; si nous étions animés d'une affection moins intime pour la Suisse et pour le canton de Vaud; si enfin le sentiment de l'injustice ne faisait pas disparaître toute autre pensée, de quelles innombrables critiques pareille procédure ne serait-elle pas l'objet.

L'équité veut que nous ajoutions que la sentence de M. Rochat a été réduite à un an de bannissement par le tribunal d'appel; mais suffit-il d'une moindre injustice pour réparer une injustice plus criante ?

A de légères différences près, le jugement de M. Rochat peut donner l'idée des procédures instruites contre les autres ministres dissidens, MM. Olivier, Juvet, Chavannes, Fivaz. Leurs défenses ne sont point sous nos yeux, mais nous en avons entendu citer quelques fragmens; et si leur argumentation sur la loi nous a quelquefois paru faible, nous avons été vivement touchés du sentiment religieux qui se manifeste dans leurs discours. Il semble qu'ils aient été moins occupés du soin de se défendre que du désir de faire entendre à leur auditoire quelques-unes des grandes vérités de l'Evangile. Et si nous sommes bien informés, leur piété n'a pas été sans

récompense, quelques préjugés ont été détruits, quelques cœurs ont été touchés, quelques hommes sont sortis de l'audience plus chrétiens qu'ils n'y étaient entrés.

Les dissidens, nous dira-t-on, sont-ils donc exempts de toute erreur ? N'y a-t-il aucun reproche à leur adresser ?—C'est ce que nous n'avons jamais prétendu. S'il s'agissait de l'examen religieux et philosophique des doctrines de la minorité, nous trouverions peut-être, ou que les motifs qui l'ont déterminée à se séparer de l'Eglise nationale, ne sont pas exempts d'orgueil spirituel, ou que des idées étroites et des sentimens exclusifs s'allient chez elle à une piété ardente et sincère; mais ce ne sera pas en présence de la persécution que nous entreprendrons une pareille recherche; il sera temps de nous y livrer, lorsque le règne de l'intolérance aura cessé, et que la voix de la raison pourra se faire entendre.

Ce qui nous occupe aujourd'hui n'est point une question de haute métaphysique religieuse, c'est une question de simple justice et de simple bon sens: c'est de savoir si des hommes vertueux dans leurs relations sociales, si des citoyens irréprochables dans leurs actes, seront poursuivis pour les sentimens intimes de leur cœur ; si les tribunaux civils d'un pays libre et protestant seront assimilés au Saint-Office de l'Espagne superstitieuse et asservie; si des municipaux de village deviendront juges en matière de dogme et d'hérésie, et si la prédication de chaque ministre de l'Evangile sera soumise à cette inquisition subalterne: c'est de savoir si on sera persécuté, emprisonné, banni pour avoir prié Dieu et lu la Bible avec ses amis, et si, sous le vain prétexte d'une dissidence d'opinions dogmatiques, des citoyens paisibles pourront être impunément injuriés et maltraités par une populace brutale.

Mais les adversaires de la minorité persécutée sont-ils tous des hommes violens et ennemis de la piété chrétienne ? aucun bon sentiment ne règne-t-il dans leur cœur ?—Nous ne l'avons jamais dit, nous ne le disons point. Il en est quelques-uns dont nous respectons la piété douce et charitable, dont nous honorons l'esprit sage et conciliant, mais qui, trop préoccupés de

l'exagération de certaines doctrines des dissidens, laissent affaiblir en eux-mêmes la sainte indignation que la persécution et l'injustice leur inspireraient dans toute autre circonstance. Il en est d'autres qui repoussent le mouvement religieux, par cela seul que c'est un mouvement des esprits : gens honnêtes et estimables d'ailleurs, mais pour qui l'état stationnaire est un besoin ; et dont le premier désir, la première pensée, c'est que le lendemain ressemble toujours à la veille. Tout ce qui sent l'innovation les importune; et, quoique la droiture naturelle de leur cœur répugne à l'injustice, ils accueillent avec plaisir des mesures rigoureuses, dans l'espoir qu'elles feront rentrer chacun dans le calme de la routine.

Mais après avoir fait ces deux exceptions légitimes, disons-le hautement et sans crainte, car la vérité l'exige de nous, ce qui anime contre les séparatistes la majorité de ceux qui les attaquent, c'est moins la désapprobation de certaines doctrines, peut-être condamnables, que la haine de tout sentiment de dévotion. Ce qui importune dans les séparatistes, ce n'est pas l'exagération de tel ou tel dogme, c'est la piété évangélique elle-même; ce que l'on redoute, c'est qu'une morale plus pure et plus austère ne vienne demander le sacrifice d'un plaisir grossier ou d'un sentiment égoïste. Si l'on révoquait en doute la vérité de cette assertion, que l'on parcoure les portions du canton de Vaud où les dissidens ont été le plus vivement persécutés, que l'on voie quels sont les chefs et les promoteurs des émeutes. Que l'on observe les faits d'un œil impartial, et que tout homme équitable prononce. Ici, un ministre de l'évangile est insulté par la populace, sa maison est attaquée, ses vitres sont brisées; là, ce sont des femmes que l'on maltraite et que l'on injurie ; ailleurs, deux frères, dont le seul crime était d'avoir chanté des psaumes dans une réunion dissidente, sont poursuivis à coups de pierres et de bâtons; on les renverse, on les traîne par les cheveux, on les abreuve d'outrages, des cris blasphématoires accompagnent cette scène scandaleuse, et un déni de justice est la seule réparation qu'obtiennent les victimes; dans un autre lieu, l'effigie d'un citoyen innocent est prise pour but

d'un tirage de carabine, un magistrat est présent à cette plaisanterie de cannibales; et, loin que les acteurs en soient punis, c'est le citoyen insulté que l'on bannit de sa patrie. Est-ce la raison, est-ce la philosophie qui inspirent de semblables orgies ? est-ce aussi au nom de la philosophie et de la raison qu'on les encourage par l'impunité, qu'on stimule les magistrats trop lents à la poursuite, que l'on blâme, que l'on destitue ceux qui se montrent équitables et impartiaux ?

Mais c'est trop long-temps nous arrêter à ce douloureux spectacle. Portons nos regards vers des images plus consolantes. Non, la douce voix de la raison et de la charité n'est point éteinte dans le canton de Vaud; déjà même l'on entrevoit l'aurore d'un meilleur jour.

Plusieurs pasteurs de ce pays viennent de remplir un ministère de paix au milieu des passions déchaînées. Tout en protestant de leur attachement à l'église nationale, ils viennent de réclamer pour leurs frères dissidens des lois plus justes et des mesures dictées par une tolérance chrétienne.

C'est avec joie que nous faisons connaître à nos lecteurs la pétition qu'ils ont adressée, le 8 décembre dernier, au conseil souverain de leur pays, pétition dont chaque ligne respire la plus douce et la plus sage piété. Honneur aux hommes de bien qui l'ont signée! Honneur à ceux qui, plus tard, y ont accédé : et puissions-nous voir s'accroître de jour en jour ceux qui se rallieront à ce noble étendard !

Pétition au grand Conseil du canton de Vaud.

Très-honorés Messieurs, etc.

Convaincus que votre désir le plus ardent est de rendre heureux le peuple que la Providence a confié à vos soins, connaissant aussi la bienveillance avec laquelle vous accueillez ceux qui s'adressent à vous, les ministres soussignés prennent la respectueuse liberté de vous confier les sentimens dont ils sont animés dans ce moment de crise pour notre église nationale. C'est leur conscience qui leur prescrit impérieusement cette démarche. Ils doivent aussi à leur caractère de repousser les graves inculpations auxquelles ils sont depuis long-temps en butte dans ce pays et ailleurs. Et à qui pourraient-ils s'adresser

pour cela, si ce n'est aux souverains magistrats, aux pères d'une patrie qu'ils portent dans leur cœur?

Depuis que de malheureuses divisions sont venues troubler en plusieurs lieux la tranquillité dont jouissaient nos églises, le clergé de ce canton s'est vu accuser de s'éloigner, dans ses enseignemens, de la *confession de foi helvétique*, et de ne pas annoncer purement l'Évangile aux troupeaux qui lui sont confiés. D'un autre côté, l'ignorance, si ce n'est l'incrédulité, s'emparant de ces tristes débats, et feignant de repousser pour nous des attaques qui ne la regardaient pas, l'incrédulité s'est trop souvent permis de déprécier, de ranger au nombre des monumens surannés qu'il fallait abandonner à l'oubli, cette même confession helvétique, basée sur la Sainte-Ecriture, règle unique de notre foi, cette confession helvétique, monument admirable de la piété de nos pères, publiée pour consacrer, parmi les pasteurs, l'uniformité de l'enseignement, comme parmi les fidèles, l'unité de la foi, cette confession qui nous unit aux Eglises protestantes de l'Europe qui l'ont aussi adoptée, surtout à celles des cantons évangéliques de la Suisse, cette confession que, dans votre sagesse, vous nous avez prescrite pour règle, en nous faisant jurer de *ne rien enseigner qui lui soit contraire*, (Loi du 24 juin 1803).

Or, très-honorés Messieurs, pourrions-nous demeurer impassibles aux accusations dont nous sommes devenus les objets? Ne devons-nous pas à la confiance que vous nous avez accordée, en nous remettant la direction spirituelle de nos paroisses, et surtout pour montrer notre fidélité au serment que vous nous avez imposé, ne devons-nous pas une manifestation claire et précise de notre foi, capable en même temps d'édifier et de rassurer sur nos principes ceux qui nous écoutent, et de faire cesser les bruits injurieux que l'on répand contre nous dans le monde protestant; bruits qui ont déjà produit les effets les plus fâcheux, et qui nous menacent de conséquences plus fâcheuses encore. Nous déclarons donc ici solennellement que nous regardons la confession de foi helvétique comme conforme aux paroles de l'Ecriture Sainte, et à la doctrine de notre Sauveur Jésus-Christ, règles invariables de notre foi; et que, loin de prêcher ni d'enseigner rien qui lui soit contraire, nous l'adoptons sincèrement et en suivons fidèlement les directions, nous y tenant pour obligés, devant Dieu et devant les hommes, par notre conviction intime et par le serment que nous avons prêté en conséquence. Attachés de tout notre cœur à l'Eglise nationale dont nous sommes membres, mais fidèles en même temps au ministère de paix que nous exerçons, au nom et de

la part de celui qui est le *Prince de la paix*, nous croyons devoir ajouter que nous demeurerons toujours étrangers par nos sentimens aux mesures rigoureuses qui peuvent et pourraient être prises contre tous ceux qui se séparent de nous, que ce soient des motifs religieux qui poussent les uns, que ce soit l'incrédulité qui éloigne les autres de Christ. Car, nous tenons pour certain que la charité, la tolérance, le support doivent diriger en tout temps les véritables ministres de cette religion dont la livrée est *amour*, et que c'est là un caractère nécessaire de la vraie foi. Nous pensons que le Christianisme ne doit s'étendre et régner que par les armes de la persuasion, rendues efficaces par la grâce de l'Eternel notre Dieu; que, de plus, les rigueurs pourraient aigrir et éloigner davantage ceux que la douceur eût peut-être ramenés; que les lois, pour peu qu'elles fussent sévères contre des séparatistes, pourraient prêter des armes trop redoutables aux hommes moins éclairés que les législateurs, et qui auraient à en faire l'application; qu'elles pourraient enfin influer d'une manière fâcheuse sur le jugement du peuple moins éclairé encore : opinion que nous ne pourrions que trop justifier par l'histoire des démêlés religieux de tous les temps et de tous les lieux. Ainsi, repoussant de toutes nos forces le reproche de persécution dont le clergé est si souvent l'objet, nous demandons, du fond de notre cœur, à notre Dieu et à notre Sauveur, qu'il incline à la clémence le cœur de nos souverains magistrats; qu'ils se regardent comme les pères de tous ceux qui ont le bonheur de vivre sous leur gouvernement et les protégent également; que s'ils croient devoir déployer la sévérité des lois, suivant leurs attributions, ce ne soit jamais pour gêner la conscience de leurs administrés, dont elle est le domaine sacré et inviolable; qu'ainsi, *abandonnant à Dieu le soin de punir les offenses qui ne regardent que lui*, ils laissent au temps, à la grâce et à la persuasion qui découle de la sainte parole, le développement de leurs salutaires effets. Ayant authentiquement consigné l'expression fidèle de nos sentimens auprès de ceux qui doivent en être instruits les premiers, nous nous faisons un devoir bien doux à remplir de supplier le Père de tout don parfait qu'il veuille répandre par vous sur notre Eglise et sur notre patrie la plus ample portion de ses faveurs, qu'il veuille bénir vos personnes et vos travaux. Agréez, etc. (1).

P. S. Nous regrettons que les circonstances ne nous permettent pas de proposer cette adresse à l'adhésion d'un plus grand nombre

(1) Voici les noms des vingt-six signataires : WENGGER, ancien doyen; BRON, ancien doyen; CART, doyen actuel; GONTHIER,

de nos confrères, persuadés qu'ils partagent nos sentimens, et qu'ils ne tarderont pas à le manifester.

Après avoir lu cette touchante pétition, on aura peine à concevoir que tous les cœurs honnêtes ne l'aient pas accueillie avec transport. Hélas! il faut bien le dire, des voix honorables l'ont soutenue, mais l'esprit de parti l'a repoussée; et si nous sommes bien informés, quelques-uns auraient été, dans leur fureur aveugle, jusqu'à parler de soumettre les signataires à des enquêtes, à des poursuites, à la surveillance de la police. N'importe; un ordre du jour peut bien écarter la plus juste des réclamations, mais il ne saurait imposer silence à l'accord unanime des hommes impartiaux; il ne saurait étouffer la voix de la raison et de la conscience. Tôt ou tard elle sera entendue, et les signataires de la pétition remercieront Dieu d'avoir été les premiers à l'invoquer.

La Société pour l'enseignement élémentaire a publié un programme de prix, proposés par la Société, pour encourager la composition de livres élémentaires propres à être donnés en lecture, soit aux enfans de ses écoles, soit aux jeunes gens à leur sortie des écoles, soit enfin à la classe des adultes, qui ne trouvent ni assez d'instruction ni assez d'attrait dans la plupart des livres existans, et qui ont été composés pour un autre ordre de lecteurs. La Société ne prescrit rien ni sur la forme à adopter, ni sur le plan à suivre, ni même sur les titres à préférer. Elle indique cependant dix-sept sujets à traiter, divisés en quatre classes: *l'Histoire, les Sciences naturelles et mathématiques, les Sciences économiques, les Sciences morales.* Le concours sera renouvelé tous les ans jusqu'à ce que le but soit atteint. Les traductions, les imitations, les extraits d'ouvrages existans seront admis au concours.

Miéville, Laurent, Simonin, Meyland, Gindroz, de Coppet, Cordey, Vallouis, Brousson, Burnier, pasteurs; Rossier, Monnerat, pasteurs suffragans; Marguerat, Chinsoz, Vautier, Pilet, Dumur, Recordon, Gauthey, Jayet, Mellet (Rodolphe), Chollet, ministres impositionnaires. On nous assure que quelques autres signatures ont depuis été ajoutées à ces vingt-six.

Chaque ouvrage ne devra pas excéder 100 pages in-18; chaque prix sera d'une médaille d'or de 100 fr., ou de la somme de 100 fr., au choix de l'auteur couronné. Le premier concours sera clos le premier décembre prochain, époque à laquelle les ouvrages devront être parvenus, *francs de port*, au président de la Société, rue Taranne, n° 12. Le programme se trouve au bureau des Archives.

MÉLANGES RELIGIEUX, MORAUX ET PHILANTHROPIQUES.

CONVERSION *de Madame et de Mademoiselle* Belmonte, *passées du Judaïsme dans le sein de l'Eglise évangélique, et baptisées par M. le pasteur* Chevalier, *dans l'Eglise wallone d'Amsterdam, le* 19 *décembre* 1824.

Parmi les *signes des temps* qui rendent l'époque actuelle singulièrement intéressante pour les amis de l'Evangile, on doit remarquer le grand nombre de conversions qui s'opèrent journellement chez les Israélites. En 1822, nous avons eu la joie de voir M. Capadose, docteur en médecine, M. J. da Costa, avocat, et son épouse reconnaître publiquement Jésus de Nazareth pour le Messie et le Sauveur du monde, en recevant le baptême dans l'Eglise réformée de Leyde. Nous pourrions citer beaucoup d'autres exemples semblables qui se renouvellent journellement en Hollande, mais nous désirons aujourd'hui nous borner à communiquer quelques détails qui nous sont parvenus sur la conversion des deux dames qui font le sujet de cette notice. Mademoiselle Belmonte, touchée de l'exemple et des exhortations de Madame da Costa, sa sœur, qui avait reçu le baptême en 1822, commença à sentir, dès cette époque, l'influence de la grâce sur son cœur, elle fréquenta les assemblées des chrétiens, médita avec ardeur la parole de vie, et témoigna hautement le désir de

confesser le Seigneur Jésus devant les hommes. Ses larmes coulèrent plus d'une fois en entendant parler de l'amour de Jésus envers les pauvres pécheurs. Madame Belmonte ne parut pas d'abord partager la conviction de ses filles, quoiqu'elle entendît volontiers parler du salut qui est en Christ. Mais il y a un an que ses yeux s'ouvrirent à la vérité; elle comprit, elle crut que l'homme est perdu, s'il n'accepte par une foi vive et sincère la rédemption opérée par notre bien-aimé Sauveur. Dès-lors son cœur brûla au-dedans d'elle en entendant expliquer les Ecritures, et elle désira ardemment d'être instruite à fond de la voie du salut. Quoique déjà âgée de soixante-trois ans et affaiblie par de longues souffrances, elle sembla reprendre une nouvelle vie en apprenant à connaître le trésor contenu dans l'Évangile. Cette respectable femme priait sans cesse le Seigneur de lui faire la grâce de vivre assez long-temps pour recevoir le baptême, après qu'elle aurait eu une instruction suffisante. Ses prières ont été exaucées. Après avoir reçu la profession de foi de la mère et de la fille en présence d'un ancien, M. le pasteur Chevalier les a baptisées le 19 décembre passé dans la grande Eglise wallone d'Amsterdam. Une foule immense était accourue dans le templedu Seigneur pour assister à cette touchante cérémonie. Après la lecture du xie chapitre de l'Epître aux Romains et le chant des versets 5 et 7 du psaume 97, le pasteur Chevalier a édifié l'assemblée par un discours plein d'onction sur ces paroles du cantique de Zacharie: (*Luc*, I, 68) *Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël!* L'orateur également éloquent et évangélique, s'est attaché surtout à montrer que la foi des fidèles de l'Ancien-Testament, était, quant à l'essentiel, la même que celle des Chrétiens, belle idée que Pascal a indiquée dans ses Pensées sur la religion. Il a fait remarquer à ses auditeurs l'admirable providence de Dieu qui, d'une manière extraordinaire et merveilleuse, a conservé jusqu'à ce jour le peuple Juif, afin que le *résidu*, selon la promesse, trouvât le salut en J. C., Sauveur attendu par les patriarches et annoncé par les prophètes. De ce soin de la Providence, il a déduit l'obligation où sont les Chrétiens

d'aimer les Juifs, à cause des Pères et pour l'amour de Jésus; et il a observé avec justesse que la bienveillance envers les descendans d'Abraham, avait toujours été proportionnée au degré de la connaissance du pur Evangile chez les nations chrétiennes. De là l'amélioration du sort des Juifs depuis notre bienheureuse réformation; de là la protection qui leur fut toujours accordée dans les Provinces-Unies, où florissait la religion réformée; de là, ces magnifiques synagogues, que l'œil du voyageur est surpris de rencontrer dans l'opulente ville d'Amsterdam. Tout cela, dit notre orateur, n'a pas été le fruit de la *tolérance philosophique*, mais de la saine doctrine et de l'empire de la pure religion chrétienne. Pour propager avec succès le Christianisme parmi les Juifs, ajoute-t-il, il faut les ramener au Dieu d'Israël, il faut les rapprocher de Moïse, des prophètes et des patriarches.

Après ce discours, les deux nouveaux membres de l'Eglise ont exprimé dans une série de réponses, leur adhésion à la doctrine évangélique, d'après nos anciens formulaires. Cela fait, le baptême leur a été solennellement administré. L'exercice a été terminé par le chant du cantique de Siméon. Daigne le souverain Pasteur des âmes continuer à répandre son Saint-Esprit sur les descendans d'Abraham, et en amener de l'Orient et de l'Occident à la connaissance de son salut! (*Article communiqué.*)

La pétition suivante a été adressée au Rév. docteur Morrison, missionnaire, par quelques Chinois habitant les environs de Malacca; elle est un nouveau et précieux témoignage rendu à l'œuvre des missions parmi les païens.

« Les habitans de Fuh-Keen, soussignés, demandent avec instance qu'il soit établi une école dans leur village, pour y propager les principes divins et la vertu pratique, et afin que l'éducation et la réforme des mœurs y deviennent remarquables......... Nous sommes en état de nourrir nos enfans par notre travail, mais incapables de les instruire; et s'ils ne reçoivent pas une bonne éducation, comment pourront-ils jamais devenir vraiment utiles à eux-mêmes et aux autres? Charitable Monsieur,

nous nous réjouissons de ce que vous soyez venu à Malacca; non-seulement le veuf et la veuve, l'orphelin et le pauvre, ont été arrosés de votre riche bienfaisance, mais encore vous avez établi des écoles gratuites pour propager les principes divins et la véritable vertu, et un grand nombre ont été instruits et corrigés. Notre village de Kan-Tang est pauvre, et trop loin de Malacca pour que nos enfans puissent se rendre matin et soir au collège, afin d'y être instruits; c'est pourquoi nous avons signé nos noms et nous vous supplions d'ouvrir dans notre village une école gratuite, et de nous envoyer un maître pour y répandre l'instruction. Lorsque nos enfans seront devenus hommes, ils auront un sentiment profond de votre vertu vaste et sans limites. »

— Il s'est formé à Manchester une nouvelle secte dont les membres s'abstiennent entièrement de toute nourriture animale, et ne mangent absolument que des légumes et des fruits. Ils fondent cette pratique sur l'interprétation littérale du commandement : *Tu ne tueras point.*

ANNONCES DE LIVRES.

Souscription.

Sermons *publiés au profit de la communauté évangélique de* Mühlhausen, *grand-duché de Bade.*

Si d'un côté les Chrétiens évangéliques ne doivent jamais se permettre d'attirer personne à leur croyance par l'appât d'avantages temporels, ils ne peuvent méconnaître de l'autre que c'est pour eux un devoir sacré de venir avec charité et efficace au secours de ceux qu'une conviction intime et libre a fait entrer dans leurs rangs et qui sont hors d'état de fonder et de soutenir convenablement au milieu d'eux le culte public par leurs propres moyens. La conversion au protestantisme de la commune de Mühlhausen (grand-duché de Bade), ayant à sa tête le

baron de Gemmingen, seigneur de la paroisse, et M. Aloys Henhöfer, son pasteur, est un événement trop important et trop plein d'intérêt pour que nos lecteurs ne l'aient pas présent à la mémoire (1). Privée de tout moyen pécunier, cette communauté naissante se serait vue hors d'état de se constituer en Eglise évangélique, si elle n'avait pas pu compter sur la pieuse bienfaisance de ses nouveaux frères. Son attente n'a pas été trompée. Les dons qui ont été reçus jusqu'à ce jour, ne suffisent cependant pas encore à beaucoup près à l'érection d'un temple, et à la fondation d'une cure et d'une école; choses dont l'importance et même la nécessité est manifeste. M. le docteur Ernest Zimmermann, de Darmstadt, a conçu l'heureuse idée de contribuer à cette œuvre excellente, par la publication d'une collection de sermons, non encore imprimés, des prédicateurs vivans les plus distingués de l'Allemagne. Il a fait à cet égard un appel qui a été couronné d'un plein succès; de tous côtés les pasteurs se sont empressés de concourir, sans la moindre rétribution, au but charitable qu'il se proposait, et il se voit aujourd'hui en état de publier des sermons sur tous les textes affectés, dans l'Eglise de la confession d'Augsbourg, à chaque dimanche et à chaque jour de fête, dans tout le cours de l'année. Indépendamment de toute autre considération, cette collection offrira, par la diversité du ton et des points de vue, un très grand intérêt, et mettra en évidence la tendance et la forme générale actuelle de l'*Homilétique* en Allemagne. Au plaisir de contribuer à une œuvre vraiment chrétienne, se joindra ainsi pour les souscripteurs, celui de posséder un livre utile et instructif. L'ouvrage paraîtra dans le courant de l'année 1825, en deux volumes in-8°. Les prédicateurs dont il contiendra des sermons sont, indépendamment de ceux dont les noms pourraient encore être ajoutés à cette liste, MM. *Ammon*, *d'Autel*, *Böckel*, *Bretschneider*, *Dietsch*, *Draeseke*, *Frisch*, *Fritsch*, *de Gehren*, *Greiling*, *Grotefend*, *Haffner*, de Strasbourg,

(1) Voyez *Archives du Christianisme*, 6e année, p. 265 (juin 1823), et 7e année, p. 145 (avril 1824).

Harms, Hoppenstädt, Hüffel, Illgen, Kaiser, Klefecker, Marezoll, Marks, Neander, Nebe, Niemeyer, Röhr, Sack, de Schmidt, Schott, Schultz, Schwabe, Stephani, Theremin, Veillodter, de Wette, Zimmer.

Le *minimum* du prix est fixé, pour les deux volumes de 7 à 800 pages chacun, à 1 thaler, 14 gros de Prusse, (de 7 à 8 fr.) sur papier ordinaire, et à 2 thalers 4 gros (10 à 11 fr.) sur papier fin.

Ce prix est fixé aussi bas que possible, et M. Zimmermann invite les Chrétiens zélés qui voudront bien s'intéresser à cette œuvre, à y contribuer en outre par des dons volontaires. Les noms des souscripteurs et des bienfaiteurs, avec le montant de leurs dons, seront publiés à la fin du deuxième volume. — Le premier volume paraîtra vers la fin d'avril prochain. Les souscripteurs et les donateurs paieront en le recevant le montant de leurs dons et de leurs souscriptions. Le deuxième volume leur sera délivré gratis avant la fin de l'année. L'éditeur ne se réserve aucun bénéfice quelconque, et publiera par la voie de l'impression le compte de ses dépenses et de ses recettes.

Cette entreprise à la fois charitable, utile et intéressante, se recommande trop d'elle-même pour que nous croyions nécessaire de rien ajouter à cette annonce, extraite d'un Prospectus publié en allemand, par le docteur Zimmermann. Ceux de nos lecteurs qui savent l'allemand s'empresseront sans doute de souscrire, et, nous l'espérons, d'ajouter quelque chose au prix fixé; ceux qui ne pourront pas profiter pour eux-mêmes de cette publication, voudront néanmoins contribuer à cette bonne œuvre, et tous se feront un devoir et un plaisir de donner à nos frères les Chrétiens évangéliques de Mühlhausen, une marque de la joie et de la cordiale affection avec lesquelles l'Eglise protestante tout entière les a vus se ranger sous les pures bannières de l'Evangile.

Les dons et les souscriptions seront reçus au Bureau des Archives du Christianisme, chez M. H. Servier, rue de l'Oratoire, n° 6. Les rédacteurs sont déjà en correspondance sur cet objet avec M. le Docteur Zimmermann.

On est prié d'affranchir les lettres et l'argent, afin de diminuer le moins possible la somme que nous aurons à offrir à nos frères de Mühlhausen, au nom des Protestans de France.

MYSTÈRE *de la Croix de Jésus-Christ et de ses membres, écrit par un disciple de la Croix de Jésus, achevé le* 12 *d'août* 1732. Nouvelle édition, 1791, in-12. — Prix : 3 fr. 50 c.; et franc de port par la poste 4 fr. 50 c.

VÉRITÉS *divines pour le cœur et l'esprit, par M. de D*...... 2 vol. in-8°. Prix : 15 fr., et franc de port par la poste 18 fr.

A Lausanne, chez D^l. Petillet; et à Paris, chez Barrois l'aîné, libraire, rue de Seine, n° 10, Faubourg-Saint-Germain; et chez H. Servier, rue de l'Oratoire, n° 6.

Au milieu d'un mysticisme très-prononcé, ces deux ouvrages présentent des pages d'une vraie et solide édification.

G. C. KNAPPII *scripta varii argumenti, maximam partem exegetici atque historici.* 2 *tom. edit. secunda, Halis Saxonum, e libraria orphanotrophei* 1828.

Nous signalons aux théologiens françois et suisses cet ouvrage latin du patriarche de Halle, comme un des meilleurs ouvrages exégétiques de l'Allemagne moderne. On remarquera la dissertation sur la doctrine de Saint Paul et de Saint Jacques, touchant la justification par la foi ou par les œuvres.

PREDIGT, etc. *Sermon à l'occasion du* 3ème *jubilé de la Réformation de la ville de Königsberg; prononcé le* 28 *septembre* 1823, *par* L. A. Kähler docteur.

L'Allemagne a célébré en masse son jubilé général; chaque ville célèbre maintenant à son tour son jubilé particulier. Les pasteurs de France ne feraient-ils pas bien de faire quelques recherches à cet égard, et de ne pas laisser passer dans le silence une époque si intéressante pour leurs Eglises respectives?

ANNALES DES PROGRÈS DE L'ÉVANGILE
SUR LA TERRE.

SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES ÉTABLIE A PARIS.

BULLETIN, N° XXI.

MARS 1825.

ANNONCES ET AVIS DU COMITÉ.

Le Comité a fixé au jeudi 14 avril prochain l'Assemblée générale de la Société. Tous les amis des Missions évangéliques sont invités à assister à cette solennité. MM. les Pasteurs et les membres des Comités des Sociétés auxiliaires qui pourront se rendre à cette invitation, voudront bien, à leur arrivée à Paris, faire connaître leur nom et leur adresse à M. le Président, boulevard du Mont-Parnasse, n° 41.

Le Comité rappelle aux fidèles qui s'intéressent à ses travaux, que tous les comptes de l'année courante seront irrévocablement arrêtés au 31 mars prochain, et que les contributions qui entreraient en caisse, postérieurement à cette date, ne pourraient trouver place que dans les comptes de l'année prochaine.

FRANCE.

EXTRAIT *d'une lettre de M. Soulier, pasteur à Anduze, du 7 décembre* 1824.

Il m'est bien agréable d'avoir à vous offrir de la part de votre Société auxiliaire d'Anduze, le don de 345 fr. Cette subvention est sans doute bien au-dessous de ce que j'aurais désiré être appelé à vous remettre du sein

d'une église populeuse comme celle de ce lieu ; cependant je bénis l'auteur de toute grâce de ce qu'il a bien voulu y disposer un nombre d'âmes à s'intéresser à l'œuvre si excellente des missions évangéliques, et à faire quelques pieuses aumônes pour contribuer à la conversion des païens, en contribuant à former les fonds nécessaires pour leur envoyer des prédicateurs de l'Evangile. C'est dans nos réunions pour les prières du premier lundi de chaque mois que nous trouvons notre principale ressource. Nous commençâmes ces saintes et chrétiennes réunions au désert. Il ne s'y rendait alors que quelques personnes. Mais depuis que nous avons un temple, nous avons vu un plus grand nombre de membres de notre Eglise venir y prendre part. Nous attendons tout de la bénédiction divine qui nous fait déjà éprouver quelque chose de son ineffable influence. Nous savons que dans les entreprises chrétiennes dont le but est l'avancement du règne du Sauveur, les commencemens sont ordinairement petits, propres ainsi à mettre à l'épreuve la foi de l'homme, et à faire éclater la gloire du Seigneur. Nous espérons que d'un moment à l'autre les préjugés qui existent dans l'esprit de plusieurs, contre l'œuvre des missions évangéliques, se dissiperont, et que la nature d'une si excellente institution, mieux connue, les miséricordieux travaux de nos modernes apôtres mieux appréciés, nous verrons de jour en jour s'accroître le nombre des amis de l'Evangile, qui, au tribut de leur admiration et de leurs louanges, ajouteront avec une sainte joie le tribut de leurs offrandes et celui de leurs ferventes prières. Dans l'espérance de faire toujours briller quelque lueur de plus sur des objets si dignes d'exciter l'intétêt de tous les Chrétiens, nous faisons, dans nos réunions mensuelles, précéder nos exhortations de la lecture des Bulletins de votre Société. J'ai lu dans notre sainte assemblée une partie de votre premier rapport annuel. Dans les réunions suivantes, nous pourrons, si le Seigneur le permet, continuer la lecture de ce rapport, dont chaque page fait éclater la foi, le zèle, la charité des serviteurs de Christ, dont il contient les édifiantes paroles. Puisse la bénédiction du Seigneur abonder de

plus en plus sur votre vénérable Société, sur l'institut si désirable qui s'est formé dans son sein, sur tous les amis de l'Evangile dans notre patrie, sur tous les amis de la divine cause de la conversion de tous les peuples et du salut de toutes les âmes que Jésus a rachetées au prix infini de son sang! »

Extrait *d'une lettre de M. Pyt, pasteur à Bayonne, du 31 décembre* 1824.

« J'ai l'honneur de vous envoyer au nom de la petite Eglise réformée de Bayonne, la somme de 156 francs 80 centimes. C'est le produit de nos collectes mensuelles. La cause des missions évangéliques excite de l'intérêt parmi nous. S'il est vrai, ainsi que le croient les disciples de Jésus, qu'il n'y a point de salut en aucun autre, qu'il n'y a point d'autre nom sous le ciel qui soit donné aux hommes, par lequel il nous faille être sauvés, votre Société remplit un devoir sacré, en portant au loin le nom du Rédempteur. Elle aura des succès, si ses missionnaires, animés par l'amour du Sauveur, se consacrent à son service tout entiers et sans réserve. »

Extrait *d'une lettre de M. François, pasteur-président à Puy-Laurens, du* 15 *janvier* 1825.

« Quoique l'Eglise de Puy-Laurens ne se soit pas organisée en Société des missions, elle ne s'intéresse pas moins au grand objet que vous avez embrassé. Il y a deux ans que le Consistoire adopta les prières mensuelles en faveur du succès des missions évangéliques. Depuis lors, la collecte s'est faite à la porte du temple. Nous avons recueilli 236 francs que j'ai l'honneur de vous adresser. C'est peu, sans doute, mais mon Eglise est peu nombreuse. Dieu veuille inspirer les âmes véritablement chrétiennes pour les engager à tous les sacrifices qu'une si belle cause demande! »

EXTRAIT *d'une lettre de M. Benner, de Mulhouse, du 21 janvier* 1825.

« Je m'empresse de vous faire parvenir la somme de 30 francs. La personne de laquelle elle provient désire garde l'anonyme. Elle désire que le Seigneur soit avec vous comme avec tous ceux qui hâtent le moment où *l'Evangile du royaume de Dieu sera prêché dans tout le monde pour un témoignage sur tous les peuples, et alors viendra la fin.* Math. XXIV. 14. »

EXTRAIT *d'une lettre de M. A. de Kerpezdron, pasteur à Mer* (Loir-et-Cher), *du 24 janvier* 1825.

« Nous avons enfin organisé une Société des missions, dans l'unique but de seconder, autant qu'il nous sera possible, les vues vraiment évangéliques de votre vénérable Société. La souscription se monte dans ce moment à fr. 70. Nous espérons et nous ne cessons de le demander dans nos prières, que la France, si long-temps étrangère à la cause des missions évangéliques, va devenir une pépinière de héros Chrétiens, qui iront jusqu'aux extrémités du globe, annoncer la bonne nouvelle d'un salut présent et parfait pour toutes les nations. »

ÉTRANGER.

EXTRAIT *d'une lettre de M. Ledeboer, secrétaire de la Société des missions des Pays-Bas.*

« Nous avons l'honneur de vous faire parvenir par la présente un exemplaire de nos avis de la Société missionnaire des Pays-Bas, et du rapport de l'état de notre Société qui a été fait à l'assemblée générale du 22 juillet dernier. Tous les membres de cette assemblée ont éprouvé la plus vive sactisfaction de la formation et des progrès

de la Société de Paris, et des relations de la nôtre avec elle. Nous souhaitons de recevoir de temps en temps des nouvelles de votre société, et nous sommes toujours prêts à vous communiquer les rapports relatifs aux travaux de nos missionnaires. »

JOURNAL *du missionnaire* WOLFF.

(Suite.)

Nous continuâmes notre route jusqu'à Kuselli, qui n'est qu'à 9 heures de Merdeen. Kuselli est habité par quelques centaines de Kurds, vingt Nezidi, et une famille chrétienne du rite syrien. Nous allâmes visiter l'*Aga Sayid Khambeck*, un voleur renommé dans ce pays. Je lui montrai le firman du sultan, il sourit et dit: *Firman al Sultan bos bhein Ala Krat*, c'est-à-dire: le firman du sultan ne vaut rien parmi les Kurds; ajoutant que nous ne pouvions pas poursuivre notre route à Merdeen, parce que *Mustapha Ibu Shandia Aga*, qui habite le village Jazyam, sur le mont Asf, assiége Merdeen, pour obtenir la tête du vice-gouverneur; mais que nous resterions dans sa maison jusqu'à ce qu'il eût envoyé son frère à Mustapha, pour obtenir de lui la permission d'entrer dans la ville de Merdeen. Nous fûmes obligés de nous soumettre, et dès ce moment nos effets et notre vie furent entre les mains d'un cruel et perfide voleur. Nous dormîmes dans sa maison, gardés pendant la nuit par ses hommes.

18 février. — Sayid Khambeck a écrit une lettre ce matin à son ami, le voleur Mustapha Aga, lui disant, non selon la vérité, que deux négocians de Moussoul, c'est-à-dire le Français et moi, étaient arrivés dans son village, le priant de nous permettre d'entrer à Merdeen, pour l'amour de lui. Sayid Khambeck me lut la lettre, et je lui dis qu'il devait écrire la vérité; que nous n'étions pas deux négocians de Moussoul; mais il me répondit, que je devais laisser cela à sa conscience et à sa discrétion, et il nous pria de lui donner 350 piastres pour nous procurer notre liberté. Il n'y avait pas moyen de les lui refuser, et

les ayant obtenus, son frère partit aussitôt à cheval. Ce que nous souffrîmes durant son absence ne peut se décrire; les barbares me prirent mon lit; ils voulurent aussi absolument me prendre ma montre. Pendant que nous étions à attendre la réponse de Mustapha, j'allai visiter la famille chrétienne, qui reste à Kuselli, pauvre, malheureuse, opprimée et misérable. Je rencontrai chez eux Shamaun (Siméon), diacre de l'Eglise Syrienne, qui habite Abrahanna; il est âgé de 70 ans, sa barbe est blanche et ses yeux troublés. Je lui dis : « Votre nom est Siméon, il faut que vous deveniez tel que fut Siméon jadis, afin qu'au terme de votre vie, vous puissiez dire comme lui : Seigneur, tu laisses maintenant aller ton serviteur en paix selon ta parole; car mes yeux ont vu ton salut. » Le diacre Siméon pleura, et ses cheveux blancs et ses boucles s'agitaient, et il dit : « Voilà toute mon espérance, que j'entrerai un jour dans la joie du Paradis. » Il me demanda alors une paire de lunettes anglaises. Je lui donnai des lunettes avec lesquelles ses yeux obscurcis purent voir les objets éloignés. Puisse-t-il voir aussi les joies du Paradis! Je lui donnai trois exemplaires de l'Evangile en arabe, dont un pour lui, un pour son fils, et un pour l'Eglise d'Abrahanna.

Moi. « Pourquoi tant de Syriens sont-ils devenus papistes? »

Siméon en pleurant. « Beaucoup veulent marcher par le chemin spacieux, et ils abandonnent le chemin étroit qui mène au ciel. Nos jeûnes sont trop rigides pour plusieurs : pendant sept mois de l'année, nous ne mangeons ni chair, ni poisson, ni œufs; nous ne pouvons manger que des herbes; mais les Catholiques permettent de manger de la chair, de l'huile et des poissons, et par-là, beaucoup de Syriens sont alléchés et deviennent Catholiques. »

Je dis à Siméon : « Lisez cet Evangile diligemment avec votre troupeau, et ils verront alors qu'il n'y a qu'un seul nom donné sous le ciel, par lequel ils puissent être sauvés, et que c'est le nom de Jésus-Christ. »

Siméon me prit la main, la baisa et pleura. Je lui demandai ce qu'il pensait de la conversion des Juifs.

Siméon. « Ils seront tous sauvés, mais il faut que l'antéchrist soit premièrement révélé.

Je lui demandai pourquoi les Syriens sont appelés Jacobites.

Siméon. « Il y a trois raisons de cela: 1° Nous sommes les enfans d'Israël. 2° Au temps que les Apôtres prêchaient Christ, un grand nombre de Juifs furent convertis ici et là; nous sommes des descendans de ceux qui reçurent la bonne nouvelle, et plusieurs de nous ont été les ouailles de saint Jacques, apôtre, c'est pourquoi nous sommes appellés Jacobites. 3° Au temps de la persécution, nos évêques donnèrent permission à un prêtre, nommé Jacques, de consacrer des prêtres et des évêques; à cause de cela on nous appelle aussi Jacobites. »

20 février.—Je fis une seconde visite à la famille chrétienne. Je trouvai un Chrétien assis devant la porte de sa maison. Je m'assis à côté de lui, il était à ma droite, et un *Yezidi*, un *adorateur du Diable*, était assis à ma gauche. En le regardant, je voyais quelque différence entre ses habits et son visage et ceux des Kurds. Je demandai donc au Chrétien si cet homme était un Kurd. Le Yezidi, qui comprenait ma question, me dit: « Je ne suis pas un Kurd, je suis un Yezidi de l'ordre de Donadia. »

Moi. « Quelle est votre croyance ?

Le Yezidi. « Nous ne prions jamais; » et élevant les mains vers le ciel, et ployant les genoux, il dit: « Nous ne faisons jamais comme ça. »

Frémissez, mes amis, le Yezidi n'élève jamais les mains vers les cieux, encore moins le cœur, il ne se prosterne jamais !

« Pensez-vous quelquefois à Dieu ? — Jamais. — Adorez-vous le diable ? — Nous n'adorons rien; nous ne parlons jamais de celui dont vous venez de parler, et nous l'*aimons* celui dont vous venez de parler. — Croyez-vous que le diable est bon ? — Non. — Pourquoi l'aimez-vous ? — La chose est telle. — Croyez-vous à l'existence d'un Dieu ? — Nous croyons. — Pourquoi ne l'invoquez-vous pas ? — La chose est telle. — Si je vous faisais un cadeau, m'en remercieriez-vous ? — Je vous remercierais beaucoup d'un cadeau. — Dieu vous donne la vie, la res-

piration, le drap, et les vêtemens, et son soleil vous éclaire, pourquoi est-ce que vous ne l'en remerciez pas ? — La chose est telle. — Y a-t-il parmi vous des gens qui savent lire ? — Pas un. — Avez-vous des prêtres ? — Non. »

Khalil-Aga, un voleur et assassin qui habite *Ockhaz Yarad*, à cinq heures de Merdeen, est le chef des Yezidis de l'ordre de Donadia. Ils demeurent dans des tentes et sont en grand nombre. Je quittai la compagnie de cet horrible *serviteur du Diable* (1), et j'essayai de prier pour lui; mais il ne me fut pas possible. « La chose est telle; le Yezidi ne prie jamais, il n'élève jamais les mains vers le ciel, il ne se prosterne jamais; la chose est telle ! »

Dans la soirée le frère de Sayid Khambeck revint. Sayid disait sa prière en ce moment à la porte de sa maison. Ayant étendu son vêtement, il se prosternait au nom du *Dieu très-miséricordieux et plein de pitié*. Sa prière finie, il salua son frère par le salam (paix) accoutumé.

Khambeck. « Comment se porte notre frère Mustapha? »

Le frère. « Dieu soit loué, il se porte bien. Il a tranché la tête à deux soldats du gouverneur de Merdeen. »

Khambeck. « Dieu soit loué. » Nous aurions voulu alors connaître la réponse de Mustapha; mais le frère de Khambeck lui donna la lettre, et après l'avoir lue, il nous dit qu'il avait la permission de nous accompagner à Merdeen. Comme j'avais quelques soupçons, je le priai de me montrer la lettre, ce qu'il fit; en voici le contenu: « La paix soit à mon frère Khambeck. Après t'avoir souhaité une abondance de bénédictions, nous t'annonçons que nous avons reçu ta lettre touchant les deux négocians de Moussoul, et pour l'amour de toi ils peuvent continuer leur voyage à Merdeen avec cette condition seulement, qu'ils viennent premièrement nous voir, nous les recevrons avec une grande générosité. Nous désirons seulement qu'ils nous apportent du papier à écrire, et quelques pipes, comme un cadeau. »

Nous aperçûmes de suite la trahison, et nous insis-

(1) *Professor of the Devil.*

tâmes pour retourner à Orfa, afin de nous plaindre à Ayub (Job) Aga, dont j'ai parlé plus haut. Aussitôt que Sayid Khambeck vit que j'étais décidé à retourner, il éleva le doigt et dit: « Dieu, Dieu m'est témoin que je vous conduirai en sûreté à Merdeen, sans voir Mustapha; car vous avez mangé du pain et du sel chez moi. Je partirai avec vous accompagné de trente hommes de pied, et je vous conduirai jusqu'aux portes de Merdeen, car Mustapha en est éloigné de deux heures. » Nous demandâmes combien il fallait payer pour cela, il demanda 300 piastres; nous fîmes le marché avec lui à 200; et le voleur en parut satisfait.

21 février. — A cinq heures du soir, nous partîmes de Kuselli pour Merdeen, accompagnés dc Sayid Khambeck et de vingt-cinq Kurds, tous armés; ils nous volaient en chemin tout ce qu'ils pouvaient, et l'un d'entre eux me mettant le fusil sur les épaules, me menaça de me tuer sur-le-champ, si je ne lui permettais pas de monter sur ma mule. Ainsi le Français, moi-même et nos domestiques, nous fûmes obligés de prendre derrière nous un Kurd sur nos mules. Ils frappèrent le Français avec leurs épées. Sayid Khambeck en sourit. Quand nous fûmes vis-à-vis du village où Mustapha demeure, Sayid Khambeck nous menaça de nous mettre entre ses mains, si nous ne lui donnions 150 piastres de plus. Nous lui donnâmes donc en tout 350 piastres. Je prêtai au Français 100 piastres, car son argent était épuisé, et il donna un couteau qui valait 150 piastres.

Après que Sayid Khambeck eut reçu les 150 piastres, il nons quitta et alla avec ses hommes tout droit vers Mustapha, qui nous poursuivit; mais comme nous allions toujours au grand galop, nous arrivâmes en sûreté aux portes de la ville, où Mustapha n'osa plus nous suivre à cause des soldats qui gardaient la porte.

Il était une heure du matin, quand nous arrivâmes à la porte. Les soldats qui gardaient se mirent à crier: « Voilà Mustapha qui vient. » Mon domestique natif de Merdeen, courut à la porte, et les convainquit bientôt que nous étions de pauvres voyageurs, qui ne pourraient faire aucun mal. Les portes étant fermées, nous couchâmes à

la belle étoile. Nous étions tellement accablés de sommeil, que nous oubliâmes bientôt tout danger, et dormîmes tranquillement jusqu'au jour.

(*La suite au prochain numéro.*)

AUSTRALASIE.

Nouvelle-Zélande.

Des nouvelles récentes de la Nouvelle-Zélande, donnent à connaître l'état encourageant dans lequel se trouve la mission de ce pays, après toutes les difficultés qu'elle y a d'abord rencontrées. Le rév. *Sam. Marsden*, y a fait sa quatrième visite, accompagné du rév. Henry Williams et de sa famille, dans le temps où le rév. *John Buttler* et sa famille revenaient du midi de la Nouvelle-Galles, avec M. et Madame Cowell. On espère mettre à profit les connaissances de ce dernier, dans le séminaire que M. Marsden est sur le point de rétablir à quelque distance de Paramatta. M. J. Field, qui, pendant le cours de sept années, a été premier juge de la cour civile de la colonie, de retour dans ses foyers, a donné au Comité, par beaucoup de détails circonstanciés, les meilleures raisons d'espérer que cette mission prospérera sous la bénédiction divine; et l'extrait suivant de la lettre écrite par le rév. H. Williams au Secrétaire, en date de novembre, sera lue avec plaisir.

Val Marsden, Baie des Iles.

« Le temps approche où notre précieux ami, M. Marsden doit nous quitter pour rejoindre sa famille. Des scènes nombreuses et variées se sont offertes à nous; et quoique je sache que vous souhaiteriez apprendre le plus de particularités possibles, l'état dont nous sortons a été si peu stable, et telles sont mes occupations actuelles, que je ne pourrais suffire à vous rapporter tout en détail.

Le dimanche, 3 août, nous appareillâmes dans la baie des Iles; nous éprouvâmes une vive sensation en voyant les canots de nos nouveaux amis, leur corps rougeâtre et leur barbe touffue. Ils manifestèrent une grande joie de voir notre vaisseau, qui était une nou-

veauté pour quelques-uns d'entre eux; mais aucun ne monta sur notre bord, jusqu'à ce que nous fussions à l'ancre. Environ à deux heures, nous fûmes en vue de Rangheehoo, c'est un singulier spectacle que celui de cette ville, bâtie sur le penchant d'une colline, tellement que les maisons semblent être les unes sur les autres. Mais ce qui était le plus agréable à découvrir, c'était la station anglaise, sur les maisons de laquelle flottait une bannière, en signe du saint jour du Seigneur.

Au coucher du soleil, nous jetâmes l'ancre, justement entre Rangheehoo et Kiddeekiddee, et quoiqu'on eût travaillé forcément tout le jour sur le vaisseau, et qu'il y eût eu beaucoup de confusion et de tumulte, nous eûmes cependant la sactisfaction de nous assembler dans la chambre de M. Marsden, pour y célébrer la sainte Cène, étant au nombre de sept. Le soir nous réunîmes les marins, comme c'avait été le cas chaque soir durant le passage, et nous leur parlâmes sur l'importance des choses éternelles. Leur attention et leur empressement ont paru très-grands en cette occasion.

Les premières nouvelles que nous apprîmes, furent que tous les chefs étaient allés à la guerre sur la rivière Thames. Le matin du jour suivant, le pont fut couvert de naturels, amis de M. Marsden, parmi lesquels nous remarquâmes avec joie plusieurs chefs. Après cela, nous vînmes à Rangheehoo, où nous vîmes MM. Hall, King et Cowell. En retournant au vaisseau, nous rencontrâmes M. Buttler, qui nous proposa avec bonté de recevoir le lendemain matin dans sa maison Madame Williams et ses enfans, ce qui fut accepté avec reconnaissance.

Ensuite, le premier soin dont j'eus à m'occuper, fut de savoir qu'elle station nous devions choisir pour nous-mêmes. Chacun en proposait une différente, jusqu'à ce que nous nous vîmes obligés d'en venir à faire des essais. Le premier endroit que nous trouvâmes était un site superbe, au bord d'une belle rivière. Cet emplacement nous parut bien être un des meilleurs qu'on pût désirer; mais il s'éleva une objection, sur ce qu'il n'y avait point de chef établi dans cette partie, et que les naturels y étaient enclins à voler.

Après une longue consultation avec différens chefs, sur ce point, M. Marsden et moi nous rendîmes dans un autre district, tout près de là, et qui est sous la domination d'un chef puissant, mais absent à la guerre. Il est bien connu de M. Marsden, ayant été à Parramatta. Ce lieu est à tous égards tel qu'on pouvait le souhaiter; ayant plusieurs arpens de terre en plaine, et étant environné de hautes collines.

Nous y étant arrrêtés, nous nous mîmes de suite à débarquer les provisions; le temps nous était fort contraire, car il faisait presque continuellement du vent et de la pluie, et nous ne savions où mettre nos vivres. Cependant avec le secours de MM. Hall, Buttler et King, nous eûmes un magasin muré, où nous recueillîmes tout ce qui nous appartenait. C'est là que nous prîmes, M. Fairburn et moi, notre station pour la nuit; nous nous y couchâmes sur un hamac, et nous dormîmes aussi bien que nous l'ayons jamais fait. Et quoique le mur ne fût que de huit pieds de haut, sans toît, nous n'y fûmes inquiétés par personne, ni pillés. Les naturels se retiraient toujours au coucher du soleil et revenaient au point du jour, et montraient une entière disposition à nous servir en quoi que ce fût, pourvu qu'ils eussent leur paiement.

Nous prîmes notre repas et fîmes nos dévotions au centre du village; et il était vraiment amusant de voir avec quelle attention le peuple examinait tout ce que nous faisions. Nous nous asseyions en demi-cercle d'un côté d'un grand feu et eux se mettaient de l'autre, aussi en demi-cercle, sans témoigner aucune envie d'avoir rien de ce qui nous appartenait. Un chef qui nous avait accompagnés, consacra une de ses tentes au service des hommes blancs, et nous y déposâmes tout ce dont nous avions besoin pour notre usage, et on n'aperçut pas qu'aucun des indigènes se permît même d'y regarder.

Pendant que nous étions occupés de l'arrangement de nos affaires, les naturels mettaient beaucoup d'activité à me bâtir une maison de joncs, de 40 pieds de long et de 18 de large, divisée en quatre chambres. Nous sommes onze personnes en tout, dans cette station; M. Fairburn, sa femme et trois enfans, Madame Williams, moi et nos

trois enfans, et un homme envoyé par M. Marsden, pour nous aider. Nous attendons de jour en jour quelqu'un qui doit venir nous joindre. M. Fairburn est allé aider à construire la maison de M. Buttler; mais depuis quelques mois il est de retour à la colonie. Il nous a accompagnés, avec l'approbation de M. Marsden. Les bâtimens ici ne seront pas longs à bâtir, n'étant pas très-considérables, et après cela, je pense que M. Fairburn s'occupera d'enseigner aux naturels quelques-uns des procédés des arts. Il est charron de son métier, et je suis sûr que ses travaux seront fort avantageux à la mission. Madame Fairburn a exprimé le désir de prendre part aux soins de l'école qui sera établie dès qu'on aura un édifice et des provisions pour les enfans; et il y sera pourvu sous peu.

Les affaires de la mission vont déjà mieux. M. Marsden vous donnera là-dessus toutes sortes de détails.

Le samedi, 6 septembre, M. Marsden nous quitta à bord de la chaloupe du Brampton. Il avait avec lui M. Kendall et sa famille, M. et Madame Cowell et M. et Madame Leigh (missionnaires Wesleyens); ils résolurent de mettre à la voile le jour suivant, et c'était justement le jour où nous nous étions embarqués, un an auparavant, sur la Tamise.

Vers le soir il s'éleva un coup de vent froid de l'est, qui donna directement dans la baie. Le matin du jour suivant, il faisait encore un vent frais, et la mer semblait rude. Nous jugeâmes qu'il était impossible au vaisseau de lever l'ancre. Le dimanche et le lundi ce vent de tempête continua mêlé de pluie. Le mardi matin (le vent ayant baissé), comme nous étions avec quelques naturels, occupés à notre culte domestique, il en entra d'autres, d'un air consterné, disant: Le vaisseau est brisé, le vaisseau est brisé! Au premier moment je crus que tout était perdu; mais bientôt après, nous apprîmes que M. et Madame Marsden étaient descendus sains et saufs à Kiddeekiddee. Nous n'avions pu prévoir cette catastrophe, et nous jetant dans les canots (il y en avait là trois), nous nous rendîmes en hâte sur la rivière, pour tendre quelque secours, s'il était en notre pouvoir, ou empêcher

quelque acte de violence de la part des naturels, si le cas l'eût demandé. . . . .

Le vaisseau était engagé entre deux récifs; les brisans paraissaient à découvert; comme il faisait un vent violent avec une mer orageuse, il n'était pas prudent de chercher à aborder, et même cela ne semblait pas nécessaire, vu qu'il ne pouvait être mis en pièces. Dès que le mauvais temps fut calmé, les chaloupes furent à bord, et on put secourir le vaisseau, autant qu'il en était besoin. Quand les canots purent en approcher, il fut environné de toutes parts; mais plusieurs chefs se trouvant à bord, cela mit des bornes aux vols des indigènes; le capitaine et le pilote purent vider à leur aise le navire de toutes ses provisions, et l'alléger du poids des deux mâts qui lui étaient restés. M. Cowell retourna à Rangheehoo, et M. Kendall à son dernier poste. . . . . .

Au bout d'une quinzaine de jours, Shunghee revint de la guerre, et rendit immédiatement ses devoirs à M. Marsden. Il parla de M. Kendall, mais ne fit aucune objection contre son départ de la colonie. M. Marsden eut beaucoup d'entretiens avec lui. Il paraît bien disposé pour les missionnaires, et l'on n'a vu se répéter dans cette circonstance aucun de ces actes sanguinaires qui se pratiquaient auparavant. Il a péri beaucoup d'hommes dans leurs combats, mais je n'ai ouï parler d'aucun sacrifice fait au retour. Shunghee a couru de grands dangers, il a été blessé trois fois; son casque lui a sauvé la vie; il a perdu beaucoup de ses gens, et tous ses canots ont été brûlés.

Nous avons pensé à l'avantage qu'il y aurait de fréter une chaloupe à voiles, pour visiter les côtes pendant la saison d'été. Jusqu'à présent, on ne connaît que peu les environs de la baie des Iles, et même il y a des centaines de natifs qui ne nous ont point encore vus. Si nous pouvions étendre nos excursions, cela préparerait la voie aux missionnaires qu'on placerait en temps et lieu. C'est ainsi que les stations gagneraient peu à peu du terrain. M. Marsden nous a provisoirement autorisés à construire dans ce but une grande chaloupe de trente pieds de quille.

Mais nous portons encore plus loin nos vues; et quand nous songeons au désir qu'a le Comité de rétablir le sé-

minaire de *New-South-Wales*, pour la jeunesse de la Nouvelle-Zélande, nous voyons avec évidence qu'il sera dispendieux, en même temps que peu sûr de les y transporter. Les natifs montrent de jour en jour plus d'envie de voir la colonie; et comme ils sont entreprenans, ils pourraient bien obtenir de quelque capitaine de les prendre à son bord. Or, il serait aisé de citer plus d'un exemple du pernicieux effet que de tels voyages ont produit sur eux, par leurs relations avec les marins.

Dans le but d'obvier à ces divers maux, nous avons sérieusement pensé à la convenance d'avoir un vaisseau de cent tonneaux, que construiraient sur place les charpentiers Puckey et Fairborn, avec l'aide des natifs. Il serait consacré à faire le trajet de la colonie une fois l'an, ce qui n'employerait que six semaines ou deux mois; deux matelots anglais suffiraient; le reste de l'équipage se composerait de natifs qui seraient excellens pour la manœuvre. L'avantage qu'auraient ainsi les missionnaires de visiter la colonie, serait très-grand, et leur procurerait du relâche et un rafraîchissement bien nécessaire; car il faut une force d'esprit peu commune et une grande grâce de la part de Dieu, pour pouvoir rester six ou sept ans ici, sans voir aucune société civilisée.

Depuis le retour de Shunghee, M. Kendall a pris la résolution de ne point quitter l'île.

Il est actuellement vis-à-vis de nous, à deux mille de distance par eau. On s'attend à voir partir dans deux ou trois jours M. Buttler et son fils, avec leurs épouses, de même que M. et Madame Cowell, M. et Madame Leigh, et M. White, missionnaires Wesleyens, qui tous reviendront par le même vaisseau. J'espère que la bénédiction du Seigneur descendra au milieu de nous, pour y entretenir l'union, la paix et l'affection fraternelle. Quand je considère ces natifs, avec leur air noble, leurs remarques et leurs questions pleines de justesse et de perspicacité, leur disposition obligeante et le sentiment d'honneur qu'ils possèdent à un si haut dégré, je ne puis que voir en eux un peuple des plus intéressans, et que notre tout-puissant Père céleste a dès long-temps adopté pour le donner à son Fils. Ils désirent avoir des missionnaires; ils sont disposés à recevoir l'instruction; hommes, fem-

mes et enfans, nous montrent une égale confiance, et il y en a plusieurs qui voudraient nous laisser leurs enfans. C'est vraiment beaucoup pour eux, d'observer le repos du jour du Seigneur comme ils le font; ils savent aussi bien que nous quand ce jour arrive, ils le distinguent en mettant leurs habits à l'Européenne et en cessant tout travail.

La plus parfaite tranquillité règne ce jour-là dans notre établissement. Le principal chef, sa femme et plusieurs autres, assistent régulièrement à notre service et souvent même à notre culte domestique. Il survient sans doute, parfois, des circonstances difficiles et même pénibles pour un certain temps; mais tout se termine heureusement, en laissant tomber dans l'oubli les sujets de contestation, et quand il en serait autrement, nous devrions le supporter. Quand un chef exprime le désir de voir un missionnaire s'établir dans son district, il est assez ordinaire qu'il ajoute qu'il a besoin d'un homme paisible et d'un caractère à éviter les différends. Car si le sauvage de la Nouvelle Zélande, en temps de guerre, est le plus féroce qu'il y ait, chez lui et en temps de paix, c'est un tout autre homme.

(La suite au prochain numéro.)

Orient.

Journal *de John Devasagayam, inspecteur indigène des écoles dans* l'Inde.

(Fin.)

« Quatre lépreux, ajoute notre inspecteur indigène, auxquels j'avais donné une pièce d'habillement pour se couvrir, demeurèrent auprès de moi après la distribution. Voyant leur misère, je me mis à leur offrir la consolation de l'Evangile, et je leur promis que s'ils voulaient s'assembler chaque jour à part, je les ferais jouir aussi du bienfait de l'instruction chrétienne. Trois étaient des femmes païennes, et le quatrième un mahométan. Celui-ci seul resta muet; les autres témoignèrent le plus ardent désir de profiter de l'offre que je leur avais faite. »

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

Glaubens-Bekenntnisz, etc. *Confession de foi d'*Ignace Lindl, *basée sur ces paroles de la première épître aux Corinthiens : « Personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui est posé, lequel est Jésus-Christ. » — Leipzig, chez Charles Tauchnitz*, 1824, *brochure de 48 pages.*

M. *Ignace Lindl* a été curé catholique en *Bavière* ; il y a fidèlement prêché l'Evangile, et ses disciples, abandonnant peu à peu les pratiques de la superstition, n'ont plus voulu que le culte spirituel que demande l'Ecriture. Sans se séparer de l'église de Rome, ils ont insensiblement adopté les doctrines de la réformation; et, quoiqu'ils n'aient pas pris le nom de protestans, ils ont avec nous une foi commune. Ce réveil religieux, dont l'importance augmentait en ce que plusieurs ecclésiastiques, le pieux Gossner entre autres, professaient franchement la même manière de voir, et exerçaient une égale influence, attira bientôt l'attention du clergé. Puissant comme il l'est en *Bavière*, il s'opposa de toutes ses forces aux innovations; la chaire fut défendue aux prédicateurs qui prêchaient évangéliquement; les réunions particulières pour le culte furent interdites, et ceux qui se rassemblaient néanmoins pour s'instruire et pour s'édifier avaient à redouter toutes sortes de persécutions. Dans ces circonstances, ce qu'on pouvait attendre arriva : plutôt que de renoncer à la liberté de conscience, au droit d'étudier par eux-mêmes quel est le chemin du salut, ceux qui avaient le plus à ressentir l'oppression ecclésiastique préférèrent rénoncer à leur patrie, et en chercher une nouvelle où il leur fût permis de confesser hautement Jésus-Christ. Au nombre de plus de quatre cents, ils se dirigèrent, avec *Lindl*, vers le midi de la *Russie* ; et, après avoir

séjourné quelque temps à *Odessa*, ils continuèrent leur route jusqu'en *Bessarabie*, pour fonder une colonie dans des plaines incultes, dont le gouvernement leur avait abandonné l'usage. Ils eurent à y soutenir, surtout durant le premier hiver, des privations de tout genre; mais la cause pour laquelle ils souffraient leur faisait trouver les forces de tout supporter. Leur foi croissait au milieu des épreuves ; elle se développait pour devenir un grand arbre à la gloire de Dieu.

Lindl croyait pouvoir annoncer librement la Parole dans le coin reculé de l'univers où il était venu implorer un asile; mais des événemens, dont nous n'attendons que de connaître tous les détails pour les communiquer à nos lecteurs, l'ont forcé à quitter sa retraite. Il est maintenant à *Berlin*, loin de son troupeau qui le pleure, et que nous verrons peut-être le suivre une seconde fois. En attendant, il a été amené par les circonstances à publier la confession de foi que nous annonçons, et dont nous allons donner une rapide analyse. Elle contient deux parties, qui sont le développement du passage de saint Paul indiqué dans le titre. Dans la première, il montre qu'un fondement a été posé, et que ce fondement est Jésus-Christ. Dans la seconde, il fait voir qu'on n'en peut poser d'autre.—Ceux qui rejettent Jésus-Christ sont incrédules; ceux qui veulent plus que Jésus-Christ sont superstitieux. C'est au milieu de ces deux écueils que le prêtre chrétien avance d'un pas assûré. Il a l'Evangile à la main ; c'est là qu'il cherche et qu'il trouve ce qu'il faut croire pour être sauvé.

Oui, Jésus-Christ est le fondement qui a été posé. L'Ancien et le Nouveau-Testament font alliance ensemble pour proclamer cette réjouissante vérité. Le Roi-Prophète la célébrait déjà dans ses saints cantiques : *La pierre que les architectes avaient rejetée, est devenue la maîtresse pierre du coin* (Ps. CXVIII, 22). Esaïe l'annonçait au nom du Seigneur : *Voici, je mettrai pour fondement une pierre en Sion, une pierre éprouvée, la pierre de l'angle le plus précieux, pour être un fondement solide* (Esaïe, XXVIII, 16). Jésus-Christ s'applique le premier de ces passages (saint Matth., XXI, 42) ; et saint Pierre, après avoir

lui-même nommé Christ *la pierre vive, rejetée des hommes, mais choisie de Dieu* (I. Pierre, II, 4, 6), en appelle au second. Saint Paul s'écrie dans le même sens : *Vous êtes édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes. Jésus-Christ lui-même est la maitresse pierre du coin, en qui tout l'édifice, posé et ajusté ensemble, s'élève pour être un temple saint au Seigneur* (Ephés., II, 20, 21); et saint Pierre : *Jésus-Christ..., cette pierre rejetée par vous qui bâtissez, a été faite la pierre angulaire, et il n'y a point de salut en aucun autre ; car aussi il n'y a point sous le ciel d'autre nom qui soit donné aux hommes, par lequel il nous faille être sauvés* (Actes, IV, 10-12).

Lindl passe ainsi en revue les passages qui ont même une analogie d'expression avec celui qu'il a pris pour texte de sa confession de foi; puis il aborde ceux qui ne s'y rapportent que par le sens. La riche mine de l'Ecriture lui fournit en abondance des témoignages rendus à Christ, comme sauveur du monde, par les anges et les prophètes, les apôtres et les autres hommes inspirés. Il l'exploite avec succès, et en tire la conviction qui fait la joie de son cœur, l'assurance de sa rédemption et de la miséricorde de son Dieu.

Cependant l'église de Rome, dont *Lindl* a été l'un des ministres, pose un autre fondement que Jésus-Christ. Selon elle, le Sauveur aurait élevé son église sur la personne de Pierre, comme premier pape, et sur celle de tous ses successeurs. Son principal argument en faveur de cette doctrine est tiré du fameux passage de saint Matthieu : *Tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon église. Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle* (XVI, 18). *Lindl* remarque avec raison que l'Ecriture ne peut pas se contredire, et qu'il y aurait contradiction évidente si, après avoir déclaré dans un endroit que Jésus-Christ est le seul fondement qui ait été posé, elle affirmait cependant ailleurs que nous devons voir une seconde base dans l'un des apôtres. Pour faire disparaître cette incohérence apparente, il ne se contente pas, comme cela n'a lieu que trop souvent, de considérer seulement le dix-huitième verset; il le rat-

tache à ceux qui précèdent, et, en montrant comment le Seigneur a été amené à faire cette déclaration, il fait voir quel en est le véritable sens. « Ayons égard, dit-il, à l'intention que le Seigneur avait en adressant cette question à ses disciples : *Qui disent les hommes que je suis?... Et vous que dites-vous que je suis?* Son but unique était évidemment de leur fournir l'occasion de confesser hautement leur foi en lui. C'est pour cela qu'il ajoute sa seconde demande à la première ; *Et vous, que dites-vous que je suis?* Comme d'autres, me prenez-vous pour Elie, pour Jérémie, ou pour l'un des prophètes ?—Non, lui répond Simon-Pierre, *tu es le Christ, le fils du Dieu vivant.*— Jésus se réjouit de ce témoignage, et s'écrie à son tour : *Tu es bien heureux, Simon, fils de Jona; car la chair et le sang ne t'ont pas révélé cela, mais mon Père qui est aux cieux.* La révélation divine, source de la foi de Simon, est donc ce qui le rend Pierre, pierre sur laquelle Christ veut édifier son église..... D'où il suit évidemment que la joie du Sauveur provient seulement de ce que Simon a reçu la foi, et de ce que, mettant à profit les lumières que le Saint-Esprit lui a données, il confesse devant les autres disciples qu'il croit en lui comme au fils de Dieu... Supposons que Simon n'eût su répondre à son maître que par des conjectures du genre de celles qu'on faisait généralement sur lui, celui-ci lui aurait-il dit : *Tu es heureux?* Aurait-il ajouté ; *Tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon église?*— Non, sans doute; car, pour bâtir l'église sur Pierre, comme individu, sur sa chair et sur son sang, il n'eût été besoin ni de la question de Jésus, ni de la réponse de Simon; il n'y eût pas eu lieu à la démonstration de joie du Sauveur.—Aussi voit-on clairement qu'il n'est pas question de la personne de l'apôtre, mais de sa foi. Une foi comme la sienne, qui reconnaît en Jésus-Christ le fils de Dieu, le fondement du salut; une telle foi, en qui que ce soit qu'elle se trouve, est une pierre, un rocher. Il devient Pierre lui-même celui qui la possède. Il demeure Pierre aussi long-temps qu'il croit et qu'il reste attaché au fondement qui a été posé, lequel est Jésus-Christ. Voilà sur quoi Christ a édifié son église, l'église en-

tière et chacun de ses membres. C'est contre une telle église que les portes de l'enfer ne prévaudront point; c'est à elle qu'est promis le secours du Saint-Esprit, lequel seul, et non pas un homme, est et peut être le centre d'une unité véritable. Elle ne sera pas abandonnée de Jésus-Christ; car elle est son corps, et il en est le chef; elle est en lui, et lui en elle; selon sa promesse, toujours il est avec elle; oui, sans doute, avec elle, mais non avec une église édifiée sur des hommes, sur des papes, qui, depuis son ascension, mettent, pour ainsi dire, Jésus-Christ en état d'inactivité, qui se croient en droit de le remplacer sur la terre, et qui même, sous peine d'excommunication et de damnation éternelle, imposent cette croyance comme une loi, quoique la Bible enseigne expressément le contraire.

Lindl développe ensuite la seconde partie de la question. Il prouve que, malgré la défense formelle de l'Ecriture, l'Eglise de Rome pose un autre fondement, le pape au lieu de Jésus-Christ, le seul fondement qui ait été posé. Puis, passant aux circonstances qui lui sont personnelles, et qu'il se croit appelé à exposer, tant à cause de la publicité que sa conduite précédente a reçue, que pour rendre témoignage à la vérité, il ajoute :

« Dès que, par la grâce de Dieu et par l'assistance de son Saint-Esprit, ce passage remarquable (Matthieu, XVI, 18), qui autrefois m'avait coûté tant de peine et de travail, me fut devenu clair, et que j'eus obtenu la conviction intime du sens qu'il faut lui donner, je ne pris plus conseil de ma chair et de mon sang; mais, arrachant de mon cœur le fondement charnel qui y était posé, j'y reçus le fondement éternel, lequel est Jésus-Christ. Ce fondement est le seul aussi qui, depuis cet instant, a servi de base à ma prédication, et le Seigneur, selon sa promesse (Esaïe, LV, 11), a rendu témoignage à sa Parole; il s'est emparé des cœurs; il est devenu vivant en plusieurs, séparant, comme une épée à deux tranchans, le bien du mal, la foi de l'incrédulité. Telle fut l'origine du combat entre l'esprit du monde et l'esprit de

Christ, selon l'expression de saint Paul : *Comme alors celui qui était né selon la chair persécutait celui qui était né selon l'esprit, il en est de même aussi maintenant* (Galates, IV, 29). Il en a été ainsi sous l'ancienne alliance, ainsi du temps des apôtres, ainsi jusqu'à nos jours ; il en sera ainsi jusqu'à la fin du combat.

« Toutefois la persécution n'a eu d'autre résultat que d'éloigner ceux qui n'avaient pas reçu l'Evangile après de mûres réflexions et par une conviction sincère ; mais ceux qui sont demeurés fermes au milieu de cet orage qui s'est élevé en 1814, et qui continue à poursuivre mes paroissiens dans l'église papale, ceux-là ont profondément pris racine : ils ont *produit du fruit, l'un cent, l'autre soixante et l'autre trente* (Matthieu, XIII, 23). Aujourd'hui encore, ces disciples de Jésus, ces confesseurs de sa sainte Parole, sont inébranlables au milieu des difficultés et des épreuves, les yeux fixés sur Celui qui les a appelés et affermis dans la foi. Ils font cette confession de foi pratique depuis plusieurs années, et ils y persisteront, par la grâce de Dieu, jusqu'à ce qu'ils aient atteint ce but ; et une telle confession est valide sans doute aux yeux des vrais chrétiens évangéliques..... »

« Pour moi, je déclare que je crois, et cette croyance m'est commune avec l'église du Sauveur tout entière, que personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui est posé, lequel est Jésus-Christ. Sa Parole, telle qu'elle est contenue dans la Bible, est la seule règle de ma foi, le seul guide de ma vie, la seule base de mon espérance, la seule consolation qui me prépare à la mort.

« L'église évangélique est édifiée sur ce fondement ; c'est pourquoi je me réunis à elle avec joie, et déclare ici publiquement qu'ayant cessé d'appartenir à l'église romaine, depuis qu'elle m'a repoussé de son sein, à cause de cela seul que j'ai prêché l'Evangile, je suis décidé à ne m'y jamais réunir de nouveau, mais à demeurer le reste de ma vie attaché à la véritable église évangélique, qui, dans le vrai sens du mot, est l'église universelle de Christ sur la terre. Je déclare solennelle-

ment vouloir vivre et mourir au sein de cette église, qu'on peut nommer à bon droit apostolique, évangélique et catholique. »

Voilà donc *Lindl* devenu protestant, et les motifs qui l'engagent à se réunir à nous sont une nouvelle réponse à donner à ceux qui voudraient représenter le déisme comme une conséquence de la réforme. Tandis qu'on se plaît à répéter sans cesse ce reproche, il est remarquable que les membres dont s'enrichit successivement notre Eglise ne viennent à nous que pour pouvoir professer librement ces mêmes doctrines qu'on prétend ne pouvoir subsister à côté de la réformation. Il serait facile de repousser ces accusations par des raisonnemens; mais de tels faits ont encore plus d'éloquence. Notre plan n'est pas non plus de tracer un parallèle entre les conversions du curé *Henhofer* et du prêtre *Lindl*, et les abjurations des pasteurs *Latour* et *Laval*. La différence est trop marquée pour que personne puisse mettre ces événemens sur une même ligne. Ceux-ci, ecclésiastiques jusqu'alors obscurs, renoncent aux bienfaits de la réforme, l'un, parce que des ennemis adroits abusent de son infirme vieillesse et de son esprit affaibli; l'autre, parce qu'il croit, par cette démarche, se venger d'une destitution méritée. Ceux-là, au contraire, prédicateurs distingués, n'ont d'autre motif pour nous tendre la main que la conformité entre leur conviction religieuse et la nôtre. L'exemple des premiers demeure sans effet et sera bientôt oublié. Les résultats de celui des seconds sont incalculables; non seulement la moitié des paroissiens de *Henhofer* imite son exemple, mais encore l'esprit d'examen s'introduit dans tous les villages voisins de *Mühlhausen;* non seulement le troupeau que *Lindl* laisse en *Bessarabie* ne diffère plus que de dénomination d'avec nous, mais sa démarche attire aussi l'attention de ses nombreux disciples répandus dans toutes les églises catholiques de la *Bavière*, et les fait réfléchir sur ce qu'ils doivent faire eux-mêmes. Sans nous expliquer davantage, nous nous bornerons à ajouter que nous avons été sur les lieux, et qu'après avoir étudié la situation religieuse de ce pays, nous avons acquis la conviction qu'il s'y prépare des évé-

nemens importans qui, quoiqu'ils s'apprêtent dans le silence, n'en auront pas moins des conséquences majeures pour les lumières en général, la religion et la civilisation. Le Seigneur mesure le temps et hâte ou retarde les grandes secousses, selon que le conseille sa sagesse ; le moment où il permet qu'elles arrivent est celui où il sait qu'elles peuvent le plus tourner au bien et à l'instruction des hommes.

VARIÉTÉS ET CORRESPONDANCE.

FRAGMENS DE LETTRES ÉCRITES PENDANT UN VOYAGE EN ALLEMAGNE.

N° 4. — *Herrnhut.* — *Berthelsdorf.*

En quittant la *Bohème*, au lieu de me rendre directement à *Dresde*, j'entrai en *Saxe* par *Zittau*. A trois lieues de cette ville, sur la grande route et à une égale distance de *Lœbau*, se trouve le bourg de *Herrnhut*, première colonie fondée par les émigrés moraves, et maintenant encore chef-lieu ecclésiastique de toutes celles qu'ils ont formées depuis. Je descendis à l'auberge, qu'on nomme ici le *logement commun* (1). Elle est située sur la grande place et dispute à une maison voisine, habitée par les frères non mariés, l'honneur d'être le premier édifice construit dans le village. Quelques Moraves, les frères *Augustin* et *Jacob Neisser*, couteliers de profession, leurs femmes, leurs quatre enfans, *Michel Jaeschke*, leur cousin, et une jeune fille dont ils prenaient soin, vinrent, en 1722, sous la conduite d'un charpentier, nommé *Chrétien-David*, qui, dans un voyage précédent, avait appris à connaître la piété du comte *Zinzendorf*, lui demander un asile, où ils fussent à l'abri des entraves

(1) *Das Gemeinlogis.*

qu'on mettait, dans leur patrie, à la liberté de leur conscience. Le comte était en voyage lorsqu'ils arrivèrent; mais ceux qui le représentaient, bien instruits de ses sentimens généreux, ne firent pas difficulté, en son absence, de permettre à ces émigrés de s'établir et de bâtir une maison sur ses terres. Elle était déjà terminée, quand *Zinzendorf* revint chez lui; il fut surpris, en traversant la forêt, qui conduit au château, d'y voir une maison nouvelle; et, lorsqu'on lui eut dit quels en étaient les habitans, il se hâta d'y entrer, de leur donner l'assurance de sa protection, et de se jeter avec eux à genoux, pour demander à l'Eternel de maintenir fermes dans la foi ces gens qui étaient sortis de leur pays et d'avec leur parenté, pour l'amour de son nom.—A l'occasion de la fête séculaire de la fondation de *Herrnhut*, célébrée en 1822, on a frappé une médaille qui représente, d'un côté, cette maison isolée dans une contrée déserte, avec cette inscription: *Dieu appelle les choses qui ne sont point afin qu'elles soient*. On lit sur le revers, qui montre *Herrnhut* dans son état actuel: *L'Eternel nous a fait de grandes choses; c'est de quoi nous nous réjouissons*. Et, en effet, quel chrétien pourrait se défendre de ressentir une vive joie, en comparant la prospérité de cette colonie avec ses faibles commencemens. Là où n'était qu'une pauvre chaumière, que quelques semaines avaient suffi pour construire, s'étend maintenant un grand village, qui a deux places, quatre rues principales et quatre rues secondaires, et dont la population est d'environ mille habitans. Mais surtout, là où quelques ouvriers ne venaient chercher qu'un refuge, s'est formé un foyer ardent dont les rayons ont réchauffé l'Allemagne, et porté dans toutes les contrées de la terre la chaleur et la vie. *Herrnhut* a été confié à la *garde du Seigneur* (1), comme l'exprime le nom qu'on lui a donné, afin d'éviter qu'on ne flattât quelque orgueil humain, en lui donnant un nom d'homme. C'est à *la garde du Seigneur* que *Herrnhut* doit ses progrès; c'est en elle que reposent son espoir et sa confiance.

---

(1) C'est la traduction littérale du mot *Herrnhut*.

Les édifices de *Herrnhut* sont moins remarquables par la beauté de leur construction, que par l'usage religieux auquel ils sont destinés. Les plus considérables sont les *maisons communes*, dont l'origine remonte à l'année 1728. Quoique les anciens frères moraves aient eu de pareils établissemens, les membres de la nouvelle église ne les ont pas adoptés comme une coutume de leurs pères; les circonstances seules ont amené cet usage. Quelques frères non mariés, qui ne possédaient pas de maison en propre, convinrent de demeurer ensemble; ils trouvèrent dans cet arrangement un stimulant à la piété, parce qu'ils s'exhortaient et se fortifiaient l'un l'autre. Les sœurs non mariées, les frères veufs et les sœurs veuves imitèrent peu à peu cet exemple, et formèrent entre eux autant de sociétés religieuses, qu'on désigne sous le nom de *chœurs*, et qui se subdivisent en différentes branches, selon l'âge de ceux qui les composent. Les chœurs sont dirigés par des *anciens*, dont les uns ont à soigner les affaires économiques de la société, les autres à veiller au maintien de la foi et à la pureté de la conduite de ses membres (1). Ceux-ci se livrent aux travaux de leur état; les ouvrages qu'ils confectionnent se vendent dans un magasin qui réunit tous ceux préparés dans la maison : ils se distinguent en général par la perfection du travail et par la modicité du prix. — Chaque *maison commune* a une salle de prières, où l'on s'assemble matin et soir pour commencer et terminer ensemble la journée par une sorte de culte de famille. Au moyen de ces divisions selon l'âge et le sexe, il est plus facile d'adresser à chaque assemblée les exhortations les plus spécialement appropriées à ses besoins. Les frères-unis ne prétendent pas qu'elles soient conseillées dans l'Écriture; mais ils les regardent comme des précautions utiles, qui peuvent éloigner de nous quelques-unes des occasions de chute, auxquelles la vie du monde expose notre faiblesse (2). L'auteur d'un ou-

(1) On nomme les premiers, *Chordiener;* les seconds, *Chorhelfer.*

(2) On nommait *agapètes*, dans la primitive église, des vierges qui vivaient en communauté sans faire de vœux. Cette institution ressemble assez et pourrait au besoin servir de justification aux maisons communes des Moraves.

vrage sur l'Allemagne, qui a acquis une juste célébrité, nomme les *maisons communes* des frères moraves les *couvens des protestans*; elles en ont les avantages sans en avoir les inconvéniens : il ne s'agit pas de prononcer de vœux pour s'y faire recevoir, et l'oisiveté en est bannie, chacun travaillant pour soi-même et pour les autres. La seule ressemblance entre ces établissemens et les couvens catholiques se trouve dans le but religieux de ceux qui se réunissent pour demeurer ensemble.

La salle de prières, dont on se servait du temps de *Zinzendorf*, n'est plus que d'un usage fort borné, depuis qu'on a bâti une salle nouvelle beaucoup plus vaste; ce qui la rend cependant encore remarquable, c'est un tableau dont elle est ornée, et dont la pensée est des plus poétiques. Il représente les premiers convertis des différentes nations païennes, chez lesquelles les frères-unis ont envoyé des missionnaires, le nègre de Saint-Thomas, l'habitant du Groënland, l'Indien américain, et le Hottentot de l'Afrique, louant d'un commun accord celui qui fut crucifié, non pour un seul peuple, mais pour toutes les nations de la terre. L'idée rendue ici par la peinture a été exprimée, il y a peu de temps, dans une ode admirable, par un improvisateur religieux d'Amsterdam(1). Le sujet qu'on lui donna à traiter était la comparaison des langages du midi avec ceux du nord. Il se leva aussitôt; et, montrant d'abord les différences que doit exercer sur eux un climat différent, une autre nature, la diversité des usages, il termina son poème par la considération du but principal, commun à toutes les langues ; toutes elles peuvent exprimer les louanges du Seigneur, toutes elles serviront quelque jour à magnifier le Dieu des chrétiens, parce que les peuples qui marchent encore dans les ténèbres verront tous une grande lumière.

La salle de prières actuelle, ainsi que toutes celles des colonies moraves, ne ressemble pas tout-à-fait à nos églises ; elle s'en distingue par une extrême simplicité. Le prédicateur n'a pas de chaire ; il se place derrière une table, couverte d'un tapis vert. A sa gauche, sont assis

(1) M. de Clercq.

les *anciens ;* à sa droite, les *anciennes* de la communauté. Devant lui se placent les fidèles, séparés selon leur sexe. Les hommes et les femmes entrent dans la salle par des portes opposées. On réserve aux étrangers des siéges auprès de l'orgue, d'où ils peuvent apercevoir toute l'assemblée, et se faire du culte une idée plus exacte.

Il était tard lorsque j'arrivai à Herrnhut; je fus cependant à même de me rendre encore à la réunion du soir, qui a lieu à sept heures et demie. La forme de ce service varie presque tous les jours; et la diversité qu'on a su y introduire, ôte aux exercices de piété la monotonie qu'ils présentent quelquefois, lorsque ceux qui les dirigent sont obligés de s'en tenir à une règle sévèrement prescrite. Tantôt le prédicateur explique le passage de l'Ecriture, indiqué par *l'Annuaire* pour la méditation du jour (1); tantôt il rend compte des nouvelles reçues des missions ou des autres colonies moraves (2); souvent aussi l'assemblée ne se réunit que pour chanter quelque cantique liturgique; plus fréquemment encore, pour chanter d'après une méthode qui est particulière aux frères-unis, et qui nécessite quelques explications. Leurs hymnes sacrées, composées pour la plupart par le comte et la comtesse Zinzendorf, Spangenberg, Watteville, et d'autres membres distingués de leur église, forment un volume de 907 pages. Le prédicateur qui dirige la réunion, ne fait jamais chanter une hymne entière, mais il réunit des stances prises çà et là, qui se rapprochent par leur contenu, et forment par-là un sens complet. Il n'indique pas d'où ces stances sont tirées, mais se borne à prononcer les mots qui les commencent, et aussitôt l'assemblée les entonne avec lui (3). Une pareille coutume, qui nécessite

(1) L'annuaire de *Herrnhut* contient, pour chaque jour de l'année, un passage de l'Ecriture, déterminé par le sort, et qui sert de texte à la méditation des frères-unis, quelque part qu'ils soient dispersés sur le globe.

(2) Ces nouvelles sont contenues dans un journal manuscrit, dont il paraît un cahier toutes les semaines. Les pièces les plus intéressantes qu'il renferme sont recueillies dans un journal qui s'imprime à *Gnadau :* l'année est composée de six livraisons de cinq à six feuilles chacune.

(3) C'est ce que les Moraves appellent : *aus dem Herzen singen*.

une connaissance si parfaite des chants de l'église, ne peut guère être introduite qu'en Allemagne, où le goût de la musique, beaucoup plus dominant qu'en France, pénètre dans toutes les classes. Si les Allemands, en général, méritent cet éloge, il est dû, à plus forte raison, aux Moraves en particulier. Au lieu de ces éclats de voix trop fréquens chez nous, et qui troublent peut-être la piété, bien loin de servir à l'édification, l'on n'entend ici qu'une douce mélodie, simple et sans art, mais qui plaît et qui touche.—Ces services du soir, qui ont lieu tous les jours, ne se prolongent jamais au-delà d'une demi-heure, en sorte qu'ils n'ont pas l'inconvénient de détourner l'ouvrier de son travail, mais qu'ils ramènent utilement son esprit, lorsque la journée est finie, vers les saintes pensées dont les occupations du jour l'ont peut-être éloigné. C'est un principe chez les frères-unis de n'avoir que de courtes réunions : ils pensent qu'il vaut mieux s'assembler souvent, et toujours avec un nouveau besoin d'instruction, que de continuer un exercice de piété, lorsque déjà l'attention des assistans se fatigue.

Le service du dimanche est, par ce motif, coupé en deux : on se réunit d'abord pour le chant et la prière, et, une heure plus tard, pour entendre le discours du prédicateur. Ces discours ne sont en général que des homélies, qui se distinguent peu par la rondeur des périodes ou le choix des expressions, mais d'autant plus par la pureté de la doctrine et par des efforts constans pour gagner des âmes à Jésus. Ne concluez pas de là que les prédicateurs moraves sont dénués d'éloquence ; la plupart en sont doués, et ils en font usage lorsque le cas l'exige; mais, dans les circonstances ordinaires, ils pensent qu'il vaut mieux, comme l'apôtre, *ne pas venir avec des discours pompeux, remplis de la sagesse humaine, en annonçant le témoignage de Dieu. Ils ne se proposent autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié*; et, selon eux, les vérités évangéliques se recommandent assez d'elles-mêmes, pour qu'il soit inutile de les entourer d'un échafaudage oratoire. L'éloquence est à sa place, lorsqu'il est question d'opérer des effets prompts ; mais quand il s'agit de faire recevoir et d'enraciner des principes et des

convictions, des discours simples, clairs et profondément sentis atteindront bien mieux le but. Les prédicateurs actuels de la communauté de Herrnhut sont MM. *Reichel* et *Fabricius*.

A ces usages relatifs à l'exercice du culte, s'en rattachent quelques autres qui concernent les cérémonies religieuses. C'est peut-être ici le lieu de vous en dire un mot.

La Sainte-Cène se célèbre tous les mois, ordinairement le samedi soir. Les communians seuls y assistent, afin d'éviter le trouble que pourrait occasionner la présence de personnes attirées par une simple curiosité. Le prédicateur, qui ne se distingue d'ordinaire par aucun costume particulier, revêt, en cette occasion, une longue robe blanche. Il fait chanter un cantique; puis toute l'assemblée se jette à genoux, et le prédicateur s'adresse au Sauveur par une fervente prière, pour lui demander de pardonner à ces pécheurs les offenses qu'ils ont commises, d'être présent au milieu d'eux, et de rendre salutaire à leurs âmes la participation à ce saint sacrement. Il remet ensuite le pain et le vin à quelques frères qui l'assistent, et qui les portent aux fidèles, ceux-ci ne s'approchant pas de la table sacrée, comme cela se pratique chez nous.

Les *agapes*, dont les Moraves ont emprunté l'usage aux premiers chrétiens, ont pour but d'entretenir la charité et l'amour fraternel, par les conversations édifiantes auxquelles elles donnent lieu. Quelques désordres qui s'y étaient introduits engagèrent le *concile de Laodicée* à les abolir en 376. Les frères-unis ont pensé qu'il eût mieux valu réformer les abus que de supprimer cette antique et pieuse coutume; ils célèbrent les *agapes* aux approches de la communion et dans d'autres occasions solennelles. Ces repas, qui se font dans la salle de prières, durent environ une demi-heure. Le prédicateur, qui y assiste toujours, dirige l'entretien et cherche à le rendre vraiment utile.

La même simplicité caractérise les autres cérémonies. Le mariage et le baptême ne présentent aucun usage qui diffère des nôtres; je me bornerai donc à vous dire un mot des ensevelissemens, qui offrent quelques particularités in-

téressantes. Ils sont précédés d'une réunion, dans laquelle le prédicateur raconte la vie et la mort de celui à qui l'on rend les derniers devoirs. Ces discours funèbres sont écrits avec beaucoup de vérité ; il arrive quelquefois qu'ils sont extraits en partie du journal même de ceux dont ils retracent l'histoire; dans le cas contraire, ce sont les anciens du *chœur* dont le défunt était membre qui sont chargés d'en fournir les matériaux. Lorsqu'on se rend au cimetière, les parens suivent le cercueil dans leurs vêtemens ordinaires, et sans prendre le deuil; la sépulture a lieu au chant d'un cantique, qui exprime l'espérance et la foi.

Le cimetière de Herrnhut est situé au pied de la colline du *Hutberg* ; les tombeaux des hommes sont sur la gauche, ceux des femmes, sur la droite, rangés près l'un de l'autre en lignes parallèles; ils ne se distinguent par aucun monument. Le nom du défunt, la date de sa naissance et celle de sa mort sont gravés sur une pierre grisâtre, et forment la seule inscription à sa mémoire. Il y a quelque chose d'éloquent dans ce langage des tombeaux ; ces pierres funèbres, placées aux limites qui séparent ce monde du monde à venir, expriment peut-être à la fois ce que nous laissons dans celui-ci, et ce que nous emportons dans l'autre. Quelques jours après que nous sommes passés sur la terre, à peine s'y souvient-on de ce qui se lie à notre existence de soixante-dix ou quatre-vingts années; tout au plus y sait-on que nous sommes nés et que nous sommes morts. Nos imparfaites vertus s'effacent aussi vite de la mémoire des hommes, qu'elles comptent peu auprès du Juge céleste; et lorsqu'il nous demandera : Qu'avez-vous fait sur la terre? il nous faudra répondre avec l'inscription : « Nous y sommes nés, et nous y sommes morts. » Heureux si nous pouvons ajouter : *Mais nous avons la paix avec Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ.* (Rom., v. 1.) — Le comte *Zinzendorf* et sa famille ont leurs sépultures dans une allée qui traverse le cimetière (1). *Zin-*

(1) Les expressions en usage parmi les frères-unis pour tout ce qui a rapport à la mort, sont fort touchantes. *Mourir* s'exprime chez eux par *heimgehen*, *retourner dans sa patrie.* Le *cimetière* se nomme *le champ de Dieu*, *Gottesacker*, etc.

zendorf mourut en 1740. J'ai vu des vieillards qui l'ont connu, et qui ont assisté, comme enfans, à ses instructions. Ils ne pouvaient se lasser d'en parler.

Les frères-unis sont de vrais protestans ; ils ont arrêté, dans un de leurs synodes, qu'il ne peut être enseigné dans leurs églises de doctrine qui ne soit basée sur l'Écriture-Sainte ou qui soit opposée à la *confession d'Augsbourg*. Ceux qui s'écarteraient de cette règle cesseraient par-là même de pouvoir remplir des fonctions ecclésiastiques; ces fonctions sont celles d'*évêques*, de *prédicateurs*, d'*anciens*, de *diacres* et *d'acolytes*; on donne ce dernier nom à des personnes qui promettent de se consacrer toute leur vie au service du Sauveur, sans qu'il leur soit prescrit de devoir particulier. Ce sont d'utiles auxiliaires, qu'on trouve toujours prêts au besoin.—Les *synodes* sont composés de tous les membres du *directoire*, des *évêques*, des *agens provinciaux* et des députés des diverses colonies; les délibérations de l'assemblée ont pour objet tout ce qui concerne le maintien de la doctrine évangélique, les rapports religieux et les affaires civiles de leurs établissemens. Les résolutions y sont prises à la pluralité des voix, et acquièrent par-là force de loi. Lorsque les avis sont fortement partagés, il arrive quelquefois qu'on décide la question par le sort; mais on n'a recours à ce moyen qu'avec prudence, et lorsqu'il serait à craindre que des motifs humains ne fussent pas entièrement étrangers à un parti pris d'après la voie ordinaire.

Le *directoire* ou *collége des anciens* est nommé par les *synodes*, et les représente durant l'intervalle de temps qui les sépare les uns des autres. Il est actuellement composé de dix membres, et se divise en trois départemens, celui des affaires ecclésiastiques, celui des affaires économiques et celui des missions. Ses réunions ont lieu à *Berthelsdorf*, village situé à un quart de lieue de *Herrnhut*, dans une maison où demeurait le comte *Zinzendorf*, lorsqu'il séjournait dans ses terres. Les voyages continuels qu'il était obligé de faire pour visiter les diverses colonies ne lui permettaient d'ailleurs jamais d'y résider long-temps. Il parcourut à plusieurs reprises l'Allemagne, la Hollande, la Suisse et l'Angleterre, fut différentes fois

en Amérique, et jusqu'à huit fois à Saint-Thomas. — C'est dans un de ces voyages qu'il fit à Paris la connaissance du cardinal *de Noailles*, qui l'admit dans sa société intime, et qui, à ce que raconte le comte dans une lettre, remarquant que les controverses n'étaient pas de son goût, se borna à lui parler de l'amour de Jésus, plus propre que de vaines disputes à réchauffer les cœurs. Quoique fort jeune à cette époque, *Zinzendorf* se permit de dire des vérités utiles à ce chef du clergé de France; et, entre autres, lorsque le cardinal eut signé, après une longue résistance, la *bulle Unigenitus* du pape *Clément XI*, il lui écrivit pour le blâmer sévèrement de son manque de fermeté. Ils demeurèrent néanmoins en bonne harmonie, tellement que *Zinzendorf* lui dédia, en 1725, sa traduction française de l'ouvrage de *Arndt* sur *le vrai Christianisme*. La salle principale de la maison du *directoire* est ornée d'un beau portrait en pied de l'évêque *Coménius*, de celui de *Zinzendorf*, et de ceux de quelques autres membres distingués de l'église des Frères-Unis.

Dans le voisinage demeurent les membres du *Directoire*. Trois d'entre eux, MM. *Albertini*, *Fabricius* et *Schneider*, sont évêques de *l'Union*. Vous savez que le premier évêque de la nouvelle église, *David Nitschmann*, fut consacré à Berlin par *Jablonsky*, évêque de l'ancienne église morave, qui lui imposa les mains du consentement de son collègue *Sitkovius*, évêque de *Lissa* en Pologne, et sur l'intimation du roi de Prusse, *Frédéric-Guillaume*. Les évêques de l'*Union* n'ont pas de diocèses, ni de suprématie d'aucun genre. Leur dignité ne fait que leur imposer des devoirs plus nombreux, sans leur procurer d'avantages temporels. Leur paie est si modique, qu'elle leur permet seulement de satisfaire à leurs besoins et à ceux de leurs familles En les visitant dans leurs modestes demeures, je ne pus m'empêcher de me rappeler le superbe palais de l'archevêque de Prague, que j'avais vu quelques jours auparavant, et d'être frappé du contraste que forme l'éclat dont s'entourent les prélats de l'église de Rome avec la pauvreté de ces conducteurs du troupeau de Christ.

Les Archives de *Herrnhut* seraient une mine précieuse

pour celui qui voudrait étudier à fond l'histoire des Frères-Unis : on y recueille tous les documens qui y sont relatifs ; c'est ainsi que plusieurs volumes manuscrits, qui y sont conservés, contiennent tous les discours du comte, tels qu'il les a improvisés. On a en outre de lui cent huit ouvrages imprimés, dont plusieurs, le *Socrate Allemand*, le *Jérémie*, le *Mémoire sur la réunion des églises réformée et luthérienne*, sont devenus très-rares. La seule collection complète de ses œuvres est peut-être celle qui se trouve à *Herrnhut*, dans la bibliothèque de son petit-fils, le comte *Dohna*.

Je ne négligeai pas de faire une promenade vers le monument élevé, en 1822, à la place où fut coupé, un siècle avant, le premier arbre qui servit à construire la maison de la famille *Neisser*. La fête séculaire de la fondation de *Herrnhut*, qu'on célébra alors, dura trois jours. Quels ne devaient pas être les sentimens de cette assemblée, venue pour remercier Dieu d'avoir, pendant cent ans, conservé dans cette église la foi en son Fils, et pour le supplier de ne pas retirer d'elle son Saint-Esprit, mais de maintenir fidèle le peuple qu'il a racheté. — *Zinzendorf*, dans un de ses cantiques, demande au Seigneur, que *Herrnhut* cesse d'exister, avant qu'on cesse d'y glorifier son saint nom. Dieu merci, ces temps paraissent en être éloignés. Si la piété n'y est plus aussi généralement à la hauteur qu'elle y avait atteinte il y a trois quarts de siècle, du moins la croix du Sauveur y est encore érigée dans les cœurs, la nouvelle de la rédemption s'y prêche, et le flambeau de la parole y fait jaillir sa lumière. Maintenant encore *Herrnhut* peut être considéré comme le sel de la terre. Ses missionnaires sont répandus sur le globe entier, et, depuis 1732, où ses premiers établissemens parmi les idolâtres furent fondés, plus de trente mille païens ont été convertis à la foi chrétienne. Non moins occupés de leurs plus proches voisins qu'ils ne le sont des nations lointaines, les Frères-Unis répandent l'Ecriture-Sainte avec un zèle que rien ne peut arrêter. En deux ans, la Société de Herrnhut que préside M. le prédicateur *Fabricius*, a mis en circulation plus de 18,000 exemplaires de la Bible et du

Nouveau-Testament qui ont en grande partie été introduits en *Bohème*, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire précédemment. La distribution des traités religieux n'est pas conduite avec moins d'activité ; on les répand au loin par l'entremise des habitans de la campagne qui sont en rapport avec la communauté, sans cependant en être membres. Ils viennent assister au culte des Frères-Unis, et leur affluence est ordinairement si grande, qu'il a fallu répartir entre eux les dimanches de l'année pour éviter qu'ils ne viennent en trop grand nombre à la fois. Une maison spéciale est destinée à les recevoir.

Je n'ai pu passer que trois jours à *Herrnhut*; mais ce temps m'a suffi pour recueillir sur l'église de l'*Union* des notices assez exactes, grâce à l'obligeance des personnes auxquelles j'étais recommandé; j'ai d'autant plus apprécié les services qu'elles m'ont rendus que je sais combien il est en général difficile de s'orienter parmi les Frères-Unis. Leur retenue est extrême, parce qu'ils ont la crainte continuelle de paraître plus qu'ils ne sont; et l'étranger qui ne connaît pas ce trait caractéristique si honorable de leur société, est quelquefois tenté d'interpréter autrement leur réserve. J'ai pu faire cette remarque dans toutes les colonies que j'ai visitées. Il faut ne pas se laisser rebuter par cette apparence de froideur; elle fera bientôt place à la chaleur chrétienne que supposent les vastes entreprises de l'*Union*, et qu'on retrouve dans les individus, comme elle anime l'église dont ils sont membres.

LETTRE *à MM. les Rédacteurs des Archives du Christianisme*; sur le Culte Protestant, à ROME.

Rome, le 19 janvier 1825.

MESSIEURS,

Vous m'avez demandé quelques notes sur la célébration du culte évangélique à ROME; je m'empresse de vous les adresser, en vous faisant observer que ce culte y est maintenant célébré en deux langues, en anglais et en allemand. Les Anglais sont les premiers qui aient orga-

nisé ici un service divin régulier. L'esprit religieux qui distingue ordinairement leur nation, les excitait à le faire, et le grand nombre d'entre eux qui se réunissent ici leur en offrait aisément les moyens ; aussi le service anglais, conforme à la liturgie de l'église anglicane, est-il déjà établi depuis un certain nombre d'années. Il a le plus souvent lieu deux fois chaque dimanche, le matin et l'après-midi, de telle sorte cependant que l'on ne prononce pas toujours, dans cette seconde assemblée, un sermon proprement dit. Ces réunions se composent quelquefois de cinq cents personnes, et même davantage. Elles se tenaient jusqu'ici dans l'intérieur de la ville, dans une maison particulière, située *Via degli Avignonesi ;* mais, cet hiver, elles ont été transportées dans un autre local, hors de la *Porte du peuple*. Ce changement me paraît être un bien, tant parce que le premier local n'était pas assez spacieux pour contenir tous ceux qui désiraient assister au culte, que parce que la foule des voitures qui se réunissaient dans une rue étroite, à l'heure du service divin, attirait de telle sorte l'attention du peuple, qu'on aurait peut-être pu par la suite y voir une occasion de trouble, et en tirer le prétexte d'interdire ces assemblées religieuses. Jusques à présent on a cru préférable de paraître les ignorer.

Le culte n'est pas dirigé par un prédicateur qui réside toujours ici ; mais des mesures ont été prises pour qu'il y ait, chaque hiver, à Rome, un ministre de l'église anglicane qui en prenne la direction pendant son séjour, et, lorsque plusieurs ecclésiastiques s'y rencontrent, ce qui arrive assez souvent, ils en répartissent entre eux les diverses fonctions. De là résulte une succession assez rapide de prédicateurs; circonstance qui, en raison des changemens qui s'opèrent dans la communauté elle-même, n'a pas de conséquences fâcheuses, mais qui, au contraire, a permis jusqu'à présent à un plus grand nombre de témoins d'annoncer la nouvelle de la miséricorde de Dieu en Jésus-Christ crucifié.

De beaucoup plus jeune, la communauté évangélique allemande n'existe que depuis l'été de 1819, sous la protection de la légation prussienne. Son organisation a été

amenée par le triste exemple qu'on avait eu du fréquent passage de protestans allemands à l'Eglise catholique; passage qu'il était permis d'attribuer, du moins quant à une partie d'entre eux, soit à l'ignorance dans laquelle ils se trouvaient de la doctrine véritable de leur Eglise, soit au désir qu'ils pouvaient éprouver de participer au culte public et de recevoir dans leurs maladies des consolations religieuses pour lesquelles ils s'adressaient aux ecclésiastiques catholiques, plutôt que d'en demeurer entièrement privés. La maladie d'un prussien protestant d'un rang élevé ayant, en 1818, fourni une nouvelle preuve de l'activité avec laquelle le clergé romain cherche en pareil cas à gagner des prosélytes à son Eglise, M. le conseiller *Niebuhr*, alors ministre de Prusse auprès de la cour pontificale, crut devoir engager le roi à attacher un chapelain à sa légation à Rome, et à réunir en communauté, sous la protection de celle-ci, tous les protestans allemands résidant dans la ville. En conséquence, M. *Henri Edouard Schmieder* vint, en juin 1819, en cette qualité, à Rome, et le premier service évangélique en langue allemande, y fut célébré le 27 du même mois, dans une salle préparée pour cet usage dans le *Palais d'Orsini*, l'ancien *Théâtre de Marcellus*, alors occupé par le ministre de Prusse.

Les protestans allemands qui habitent Rome forment depuis lors une Eglise, peu nombreuse, il est vrai, puisqu'elle ne comprend en général qu'une centaine de membres qui se renouvellent fréquemment. Les familles des ministres de Prusse, de Hanovre et des Pays-Bas sont comme le noyau de ce petit troupeau : à elles se réunissent divers artistes que leurs occupations appellent d'ordinaire à séjourner ici plusieurs années, et je sais que plusieurs ont retiré un bien véritable de leur séjour dans notre communauté. Depuis le départ de M. le oonseiller *Niebuhr*, le culte se célèbre au *palais Buffarelli* sur le *Capitole*, où demeure le ministre actuel, dans une vaste salle au rez-de-chaussée, que l'on a disposée en forme de chapelle. L'éloignement de tout passage bruyant est très-favorable à cette situation. Le service a lieu tous les dimanches et jours de fête à dix heures du matin, et à huit

heures durant les mois d'été. La nouvelle liturgie prussienne est adoptée depuis le 1er dimanche de l'avent 1822, le séjour du roi de Prusse à Rome ayant, à cette époque, amené son introduction. Outre les prédications du dimanche, il y avait eu dans la chapelle, depuis le mois de mars de la même année, des réunions de prière tous les mercredis au soir, à la suite desquelles le pasteur expliquait des portions assez étendues de l'Ecriture-Sainte, ou développait les doctrines de la confession d'Augsbourg. Des circonstances locales ayant en partie été cause que ces assemblées étaient peu suivies, M. Schmieder crut y voir une intimation du Seigneur de ne pas les continuer. Lorsque je succédai au commencement de 1824 à ce digne ecclésiastique, que l'église allemande de Rome considère comme son fondateur, et dont elle ne se souviendra jamais qu'avec des sentimens d'affection et de gratitude, il me parut convenable de réunir deux fois par semaine, dans ma maison, ceux qui éprouveraient le besoin de se rassembler pour prier en commun, et qui auraient le désir de recevoir une instruction plus spéciale que ne peut l'offrir le culte public. J'utilise aussi ces soirées pour familiariser les membres de mon troupeau qui y assistent avec plusieurs points de théologie, qu'il est presque indispensable ici aux protestans de connaître, entourés, comme ils le sont, de catholiques, dont quelques-uns travaillent d'une manière active et ouverte à faire adopter les doctrines de leur église à ceux qui ne les partagent pas. Les bénédictions du Seigneur ont jusqu'à présent été accordées à ces petites réunions. — Une instruction catéchismale que je donne l'après-midi du dimanche, dans la chapelle, aux ouvriers évangéliques allemands, complète l'énumération de mes fonctions. — Nous célébrons la Sainte Cène toutes les cinq ou six semaines.

L'église possède un local où les Allemands nécessiteux, qui tombent malades durant leur séjour à Rome, sont soignés aux frais de la communauté.

Il me reste, Messieurs, à vous dire quelques mots du cimetière protestant, situé sur le *Mont Testaccio*, au pied de la *Pyramide de Cajus Cestius*. Il est destiné à tous les chrétiens non catholiques qui meurent ici. Les

traces les plus anciennes d'un ensevelissement qui y aurait eu lieu, remontent à l'année 1765. Ce premier cimetière est déjà tout rempli de tombeaux; et, depuis l'automne de 1822, c'est dans un cimetière nouveau, tout voisin de celui-ci, que nous inhumons nos morts. C'est à la même époque qu'il faut rapporter quelques détails qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire du cimetière protestant romain. Jusqu'alors il n'était ni entouré d'un mur, ni protégé d'aucune autre manière contre les dégradations; mais il se trouvait exposé aux ravages des animaux qui paissent dans le voisinage, et à ceux de la populace, qui vient, à diverses époques de l'année, et particulièrement au mois d'octobre, célébrer des fêtes populaires sur le *Testaccio*. Malgré ces inconvéniens, le gouvernement ne voulait pas consentir à l'érection d'un mur. Mais lorsqu'il fut question, en 1822, dans le parlement d'Angleterre, de l'état des catholiques d'Écosse (1), et qu'un membre eut remarqué à cette occasion qu'à Rome l'on n'accorde pas même une sépulture tranquille aux Anglais qui y meurent, cette circonstance, répétée par les journaux, excita à la cour pontificale la crainte qu'elle ne pût influer défavorablement sur la délibération relative aux catholiques de ce pays, et Pie VII accorda aussitôt la permission d'entourer d'un mur le cimetière protestant, en promettant même d'en faire les frais. Le cimetière nouveau fut en effet entouré d'une haute muraille, et l'on creusa autour de l'ancien un large fossé, que l'on se proposait de murer ensuite; on ne pouvait en effet élever un mur en cet endroit, parce qu'on aurait par là caché à la vue une partie de la *Pyramide de Cestius*.

Tel était l'état des choses, quand Pie VII mourut. De nouveaux retards se présentèrent sous son successeur. Les éboulemens de terre avaient en partie comblé le fossé, qui ne préservait plus suffisamment les tombeaux. Le ministre prussien établit à ce sujet de nouveaux pourparlers, et, au printemps de l'année passée, il obtint du

(1) N'est-ce pas des Catholiques d'Irlande que notre correspondant veut parler? (*Note des Rédacteurs.*)

Pape l'autorisation de faire faire autour de l'ancien cimetière une fose profonde, large et murée, avec un parapet s'élevant au-dessus du niveau du terrain. Des souscriptions précédentes avaient déjà rapporté une somme importante pour cet objet. Des dons de S. M. le roi de Prusse, de divers princes protestans, ainsi que de nouvelles souscriptions recueillies auprès des étrangers, surtout auprès des Anglais, l'augmentèrent encore; et le mur en question fut enfin construit l'été dernier, sous la direction de la légation prussienne, qui a également pris soin qu'une distribution plus convenable fût donnée aux deux cimetières.

C'est ainsi que le Seigneur a permis que les corps des chrétiens évangéliques qui meurent à Rome, puissent à l'avenir y reposer en paix. Qu'il daigne aussi accorder à ceux qui y séjournent et y vivent, la grâce de jouir, par son Esprit, de cette paix spirituelle qui surpasse toute intelligence et qui provient dans les cœurs de la foi vivante en Jésus-Christ, le Sauveur des pécheurs. Veuillez, Messieurs, veuillent les protestans français, joindre à cet effet leurs prières aux nôtres!

Richard Rothe,

Chapelain attaché à la Légation Prussienne à Rome.

CONSÉCRATION *du temple de* DURFORT,
(département du Gard).

Dans le canton de Sauve, département du Gard, l'Eglise réformée de Durfort, fit, le 12 décembre 1824, la dédicace du temple qu'elle a fait construire.

Ce temple modeste mais beau, simple mais noble, et embelli d'une religieuse élégance, a été bâti sur l'emplacement de l'ancien.

Placé au centre du lieu, dans un endroit spacieux, il frappe les regards par son élévation sur les édifices environnans, et par un dôme qui, projetant la lumière de haut en bas, donne un jour tempéré qui ne fatigue point la vue.

L'on voit sur la porte du temple la pierre, qui était

sur celle de l'ancien édifice, et que la piété a soigneusement conservée pendant un si long temps. Elle porte cette inscription : *C'est ici la maison de Dieu. Tresfont*, 1661. Au-dessous de cette pierre, on a mis cette autre inscription : *Reconstruite en* 1821.

Rien de ce qu'exigeaient les convenances d'un édifice consacré à la religion et la commodité des fidèles appelés a s'y rendre, n'a été omis.

Les habitans du lieu industrieux et fortunés ont fait construire le temple à leurs frais sans nul secours étranger; ils ont donné un grand exemple qui doit exciter le zèle des églises qui sont en retard sur ce point. Nous aimons à croire qu'il aura des imitateurs.

Dès le point du jour, on vit les fidèles des églises environnantes se presser, se succéder rapidement; en peu de temps, les maisons et les rues furent remplies; une allégresse religieuse, vive et décente, brillait sur toutes les physionomies.

Enfin, le moment du départ pour le temple arriva; M. le maire, accompagné de M. le juge de paix du canton, et de MM. les membres du conseil général de la commune, précédait le cortége; celui-ci était composé de quatorze pasteurs en grand costume, d'un étudiant en théologie, de deux candidats au saint ministère et du Consistoire. Arrivés à la place du temple, ils la trouvèrent remplie de fidèles, qui, n'ayant pu se placer, attendaient que le premier service fût terminé pour prendre place au second.

L'entrée du cortége excita un silence religieux et une émotion pieuse qu'il est impossible de décrire; comme il franchissait le seuil des portes sacrées, un chœur de jeunes demoiselles du village chanta le verset 12 du psaume 118, sur une musique nouvelle.

M. Méjan, pasteur de l'église, fit à neuf heures le premier service, M. Fraissinet le second à onze heures, et M. Volpelière le troisième.

Le lendemain M. Auzière, pasteur d'Anduze, fit le service du matin, et M. Bruguier, pasteur de Ners, celui de l'après-midi. Ils remplirent, chacun à sa manière, mais avec dignité, avec onction, et avec une édification gé-

nérale, leurs fonctions évangéliques. Ils proclamèrent, du haut de la tribune sacrée, la clémence céleste qui prend soin de son église, comme un tendre père prend soin de ses enfans. Ils proclamèrent encore les bienfaits de Louis XVIII, d'immortelle mémoire, qui a mis sur le même rang tous les Français, quelle que soit la religion qu'ils professent. Ils rendirent hommage aussi à Charles X, héritier du trône et des vertus de son auguste frère.

Un banquet fraternel termina cette intéressante fête.

Pendant toute sa durée, il n'est arrivé aucun accident, aucun désordre, rien de répréhensible; l'allégresse a été vive, mais calme et religieuse.

M. Ribard et Salles de Valleraugue, candidats au saint ministère, profitèrent du rassemblement des pasteurs pour recevoir l'imposition des mains. M. Molines de Valleraugue, pasteur émérite, remplit cette fonction auguste avec le talent, la dignité et la force qui lui sont propres. Dans un discours plein d'une verve évangélique, il retraça alternativement à l'auditoire et aux récipiendaires les devoirs imposés aux uns et aux autres, et entra dans des détails du plus grand intérêt.

Dans tous les services, un chœur de jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, dirigé par M. Guignard, instituteur suisse vaudois, et son jeune fils, a chanté avec ensemble et justesse des hymnes sur une musique nouvelle.

L'auteur de cette relation, se constituant l'organe de ce nombreux auditoire, remercie, au nom de l'église, MM. les étrangers qui sont venus prendre part à la joie publique, et les accompagne de sa reconnaissance et de ses vœux.

Il remercie aussi les habitans de Durfort, au nom de MM les étrangers, de l'accueil cordial et fraternel avec lequel ils ont été reçus.

Habitans de Durfort! permettez-moi de me livrer aux émotions que j'éprouve. Vos vœux les plus chers sont accomplis; vous ne serez plus privés, par la rigueur du temps et le dérangement des saisons, de rendre en commun le tribut de vos adorations à votre Créateur: réu-

nissez-vous périodiquement dans ce sanctuaire que vos mains ont élevé ; persévérez dans la foi de vos ancêtres, avec un zèle sans amertume, une piété sans superstition ; menez une vie vraiment chrétienne ; portés par les ailes de l'espérance, anticipez ce période de gloire réservé à la foi opérant par les bonnes œuvres. Que les bénédictions du ciel descendent comme une rosée vivifiante sur vous et sur vos familles ! *(Article communiqué.)*

Un journal catholique dit dans un de ses derniers numéros que « M. Lacoste, pasteur de Chambon (Haute-Loire), étant sur son lit de mort, a fait demander le curé, et que son gendre est allé le chercher. » Cela est possible s'il était son ami ; mais il est du moins certain que ce n'était pas pour faire abjuration. A quoi bon alors raconter ce fait ? C'est pour avoir occasion de dire que les protestans de ce canton pourraient aisément rentrer dans la *bonne voie* (telles sont ses expressions) si on les laissait un an sans pasteur.

Comment qualifier une pareille insinuation ? Nous répondrons à l'auteur de cette note que les protestans sont plus fermes dans leur croyance qu'il ne le pense, et que les nombreux chrétiens qui, bien que privés de pasteurs, ont conservé la foi évangélique depuis la révocation de l'édit de Nantes, en faisant dans leurs familles de fréquentes lectures de l'Ecriture-Sainte, en sont la preuve. Ces fidèles protestans se sont empressés de demander des conducteurs spirituels depuis que la liberté des cultes le leur a permis. Les Archives du Christianisme ne cessent de faire mention, depuis leur origine, de l'édification de beaucoup de temples, construits par ces fidèles gardiens du dépôt sacré que leurs pères leur ont confié, et rien ne pourra jamais les ébranler. Le protestantisme a poussé de profondes racines ; il n'est pas possible de le détruire, pas même de l'empêcher de croître, témoin ce qui vient de se passer en Allemagne. Est-ce être ami de la religion que d'être intolérant et persécuteur ? Est-ce être ami du Roi que de ne pas respecter ses augustes paroles ? Sa Majesté n'a-t-elle pas dit au président de notre Consis-

toire : *Tous les Français sont égaux à mes yeux ; tous les Français ont des droits égaux à mon amour, à ma protection, à ma bienveillance!*

Voilà les pasteurs et même les membres des consistoires avertis que s'ils ont pour amis des curés, ce qui est très-possible, car c'est la partie la plus respectable du clergé catholique, puisque c'est la plus utile, ils doivent cependant s'abstenir d'en être visités à leur lit de mort, de peur de se voir accusés d'abjuration lorsqu'ils ne seront plus. F.

CIRCULAIRE *du gouvernement bavarois aux Protestans de la Bavière.*

Le roi de Bavière a fait connaître aux autorités supérieures des églises protestantes du royaume sa ferme intention de maintenir les protestans dans tous les droits dont ils jouissent dans ses états et qui leur ont été solennellement garantis par le pacte fondamental. S. M. a principalement eu en vue de les rassurer par là à l'égard des arrangemens pris avec la cour de Rome et de quelques actes isolés de prélats catholiques. Nous ne pouvons citer que les passages suivans de la circulaire adressée aux représentans des protestans :

« Lors de l'organisation définitive des affaires ecclésiastiques des catholiques, on a nécessairement dû observer un autre mode qu'à l'égard des affaires protestantes, puisque les protestans ne se trouvent dans aucun rapport avec l'étranger. Pour les rassurer davantage, nous n'hésitons pas à leur donner l'assurance solennelle que, dans les affaires ecclésiastiques des protestans du royaume, nous ne ferons jamais de changemens, ni ne tolérerons qu'il en soit fait sans la coopération de notre Consistoire général supérieur qui, si les circonstances l'exigent, peut toujours demander l'avis des synodes généraux. »

Cette circulaire a causé généralement beaucoup de satisfaction, parce qu'on y a vu que le gouvernement a la ferme intention de maintenir intact l'article de la constitution qui accorde aux trois confessions chrétiennes les

mêmes droits civils et politiques, et qui reconnaît une parfaite liberté de conscience. (Titre IV, § 9 *de la constitution du royaume de Bavière.*)

Dans sa séance du mois de février de cette année, le vénérable Consistoire de l'église réformée de Paris avait décidé de fixer d'une manière solennelle l'attention des membres de cette église sur les travaux de la Société biblique protestante, et de provoquer au milieu d'eux de nouvelles associations en sa faveur. Il avait en même temps chargé M. le pasteur *Juillerat-Chasseur* de remplir ses intentions à ce sujet, en prononçant un discours relatif aux Saintes-Ecritures et au bien produit par la Société qui les distribue. Ce prédicateur a en conséquence prononcé dans les deux temples réformés de Paris, le 27 février dans celui de l'*Oratoire,* et le 6 mars dans celui de la rue Saint-Antoine, un sermon sur ce texte : «....*Les choses révélées sont pour nous et pour nos enfans à jamais* (Deutér., XXIX. 29); et, prenant pour sujet *la possession de la parole de Dieu par les fidèles,* il a envisagé cette possession comme un *droit* et comme un *devoir.* On a remarqué avec satisfaction que, durant les premiers jours qui ont suivi ceux où ce sermon a été prêché, la vente de Bibles et de Nouveaux-Testamens a été beaucoup plus considérable qu'à l'ordinaire. Cet exemple encourageant fera peut-être juger aux consistoires des départemens qu'il serait utile d'attirer aussi, du haut de la chaire, l'attention de leurs églises respectives sur cet important sujet.

Statistique religieuse.

Nous avons eu sous les yeux des pièces relatives à la population des établissemens fondés par la nouvelle église des Frères-Unis; nous en avons extrait les notes suivantes, dont nous pouvons garantir l'exactitude.

Les Frères-Unis ont, en Allemagne, 15 établissemens dont :

	Population.
5 en Saxe (Herrnhut, Niesky, Kleinwelke, etc.).	2,468 habitans.
8 en Prusse (Gnadau, Gnadenfeld, Berlin, Neuwied, etc.).	2,817 »
1 dans le duché de Bade (Königsfeld).	162 »
1 en Hanovre (Norden).	29 »
Leur nombre s'élève donc en Allemagne à	5,476 »
Ils ont en outre :	
1 établissement en Danemarck (Christianfeld), avec	582 habitans.
1 » dans les Pays-Bas (Zeist).	277 »
15 » en Angleterre (Londres, Fulneck, etc.).	3,279 »
1 » en Écosse (Air).	94 »
4 » en Irlande, (Dublin, Gracehill, etc.).	1,041 »
2 » en Russie (Neu-Welke, Sarepta).	449 »
Les frères unis sont, d'après ce relevé, en Europe, au nombre de	11,198 répartis en
39 établissemens.	

Les colonies que leurs missionnaires ont fondées, et dont la plus ancienne date de 1732, présentent une population plus considérable encore. Elles sont, dans l'Amérique septentrionale, au nombre de 20, dont :

9 en Pensylvanie,	avec	2,683 habitans.
1 dans l'état d'Ohio,	»	331 »
2 à New-York,	»	426 »
1 en Rhode-Island,	»	59 »
1 en Maryland,	»	309 »
6 dans la Caroline septentrionale,	»	1,625 »
20 colonies ayant ensemble,		5,433 habitans.

Les frères ont également :

3 colonies	dans le Canada supérieur, avec	152	habitans.
3 »	en Groënland,	1,343	»
3 »	dans le Labrador,	500	»
7 »	dans les îles de Saint-Thomas, Sainte-Croix et Saint-Jean,	9,296	»
6 »	dans l'île d'Antigoa,	11,804	»
2 »	dans celle de Saint-Christophe,	2,473	»
4 »	à la Jamaïque, etc.,	1,070	»
1 »	dans l'Amérique méridionale,	1,276	»
3 »	dans l'Afrique méridionale,	1,624	»
32 colonies.	Ensemble,	29,538	habitans.

D'où il résulte que les Frères-Unis sont maintenant au nombre de 46,169, répandus sur tout le globe en 91 établissemens, dont Herrnhut est le plus ancien.—Leur collége est à Niesky, leur séminaire ecclésiastique à Gnadenfeld, leur principale librairie à Gnadau.

— Un relevé qui vient d'être fait de la population du grand-duché de Nassau, présente les résultats suivans :

168,333	protestans.
142,826	catholiques romains.
207	memnonites.
5,421	juifs.
316,787	habitans.

— *Population religieuse de la Hongrie.* Il résulte d'une nouvelle statistique de la Hongrie que vient de publier M. *de Klapsorioz*, que la haute noblesse et la plus grande partie des paysans de ce royaume sont catholiques ; que la plupart des gentilshommes de seconde et de troisième classe, ainsi qu'un grand nombre d'artisans et d'ouvriers sont protestans, que les négocians appartiennent en général à l'ancienne église grecque, et que les Grecs unis forment la population des frontières.

On compte en Hongrie :

426,000	Grecs unis.	
1,666,600	Grecs non unis.	
2,018,000	protestans, dont	820,000 luthériens 1,198,000 réformés.
4,525,000	Catholiques.	
En tout 8,635,600	habitans.	

ANNONCES DE LIVRES.

SERMON *prononcé à l'occasion du premier dimanche de la Passion et des fléaux qui ont affligé quelques-unes des provinces du royaume, dans la chapelle dite de la Cour, à Bruxelles, par* J. H. MERLE D'AUBIGNÉ, *pasteur-président du Consistoire de l'eglise protestante française;* 48 pages in-8°. Se vend au profit des victimes de l'inondation. — *A* Bruxelles, *chez* Brest van Kemper; *se trouve à Paris, chez* H. SERVIER, *rue de l'Oratoire, n°.* 6. *Prix à Paris :* 1 *fr.* 50 *c.*

Nous reviendrons sur ce sermon, également recommandable par le nom de son auteur et par le motif de sa publication.

Un choix de sermons reçus avec édification par ceux qui les ont entendus, va être livré à l'impression par M. Raffard, pasteur de l'Eglise réformée française de Copenhague, au profit des inondés du Holstein.—On souscrit à Paris au bureau des *Archives du Christianisme*, chez M. Henri Servier, rue de l'Oratoire, n° 6, et chez M. Monod fils, pasteur, rue de l'impasse Coquenard, n° 21.

Sous presse, pour paraître incessamment chez H. Servier, rue de l'Oratoire, n° 6, JEAN MIGAULT, ou *Malheurs d'une famille protestante à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes;* d'après un journal original.

BULLETIN, N° XXII.

AVRIL 1825.

ANNONCES ET AVIS DU COMITÉ.

Le Comité a fixé au jeudi 14 avril prochain sa séance anniversaire. Tous les amis des Missions évangéliques sont invités à assister à cette solennité. MM. les Pasteurs et les membres des Comités des Sociétés auxiliaires qui pourront se rendre à cette invitation, voudront bien, à leur arrivée à Paris, faire connaître leur nom et leur adresse à M. le Président, boulevard du Mont-Parnasse, n° 41.

Les Comités des Sociétés auxiliaires qui n'auraient pas encore fait parvenir à la Société de Paris les noms des membres qui les composent, sont invités à le faire au plus tôt, afin que ces listes puissent trouver place dans le deuxième Rapport qui sera livré à l'impression immédiatement après la séance du 14 avril.

Les Comités, Pasteurs et autres Bienfaiteurs qui font parvenir de l'argent à la Société de Paris, sont instamment priés de passer tout effet, traite, mandat, reconnaissance de la poste, etc., à l'ordre et au nom de M. le pasteur Galland. Cette précaution lèvera des difficultés résultant de l'absence éventuelle de Paris du Président, du trésorier ou du secrétaire de la Société, et accélèrera les paiemens.

FRANCE.

EXTRAIT *d'une lettre de M. Krafft, président de la Société de Strasbourg, du 12 février 1825.*

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un bon

pour 667 fr. 70 cent. Cette somme forme le montant d'une subvention d'auxiliarité que, pour l'exercice courant, la Société de Strasbourg peut offrir à la vôtre. Que le Seigneur, qui, avec cinq pains, a pu nourrir cinq mille personnes, daigne ajouter à notre pite une bénédiction mille fois plus grande!

EXTRAIT *d'une lettre de M. M. Mourgues, pasteur à Réalville, du* 19 *février* 1825.

Je n'ai pas négligé de faire circuler les exemplaires précieux de vos bulletins et de votre excellent rapport, qui me sont parvenus. J'ai également pris soin dans mes instructions publiques et dans mes entretiens particuliers, de faire connaître le but excellent des missions, et les salutaires effets qu'elles sont appelées à produire, et qu'elles produisent déjà en tant de lieux. J'ai aussi cherché à organiser un service particulier. Un estimable cultivateur, qui s'intéresse fort aux progrès de cette œuvre, consent à se charger de faire les collectes après nos pieux exercices. Si ce que nous faisons pour une aussi bonne œuvre est peu de chose, au moins adressons-nous des vœux très-fervens au Seigneur pour qu'il hâte ces temps heureux où, *depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant, toutes les nations qu'il a faites viendront et se prosterneront devant lui, glorifiant son saint nom, et offrant à son honneur en tous lieux, le parfum et une oblation pure* (1) c'est-à-dire les prières, les louanges, les actions de grâce, l'adoration suprême, tout *le culte en esprit et en vérité* (2), que prescrit son divin Evangile.

EXTRAIT *d'une lettre de M. Brun de Dieu-le-fit, du* 20 *février* 1825.

J'ai communiqué vos lettres aux divers membres du Consistoire de Dieu-le-fit, et les ai entretenus de la mai-

(1) Malachie, I, 11.
(2) Jean, IV, 24.

son des missions établie à Paris. Ils m'ont promis de ne pas perdre de vue la chose importante dont il s'agit dans vos lettres. J'ai reçu le bulletin et plusieurs exemplaires du rapport annuel que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je vous en remercie infiniment, et les personnes à qui j'en ai fait part, m'ont chargé de vous en témoigner leur reconnaissance. Je bénis le Seigneur des succès évangéliques que nos frères les missionnaires obtiennent dans les différentes parties du monde, où leur zèle apostolique les a conduits pour avancer son règne de miséricorde. Quelques âmes pieuses et moi, nous nous joi gnons d'esprit et de cœur à vos exercices mensuels. Je vous ferai passer dans quelques jours 10 fr. pour ma souscription de 1824 et autant pour 1825.

EXTRAIT *d'une lettre du révérend Mark Wilks, au nom de la Société auxiliaire des missions, formée à Paris en février* 1825.

C'est avec satisfaction que je vous transmets la somme de 1,331 fr. 20 cent. montant de notre subvention pour l'année 1824. Je ne puis que vous féliciter de l'accroissement régulier et solide de vos ressources pécuniaires, de la marche assurée de votre institution et surtout de ce que cet esprit de prière, qui seul peut soutenir la Société dans ses travaux, se développe toujours davantage. Dans une visite que j'ai eu occasion de faire, il y a quelques mois, dans le midi de la France, j'ai pu me convaincre que l'intérêt qu'inspire la cause des missions évangéliques vient d'un véritable attachement à l'Evangile lui-même. Plus d'une fois en sortant des réunions mensuelles de prières pour le succès des missions, j'emportai avec moi la conviction que la bénédiction du Très-Haut reposait sur les fidèles, et que la promesse faite au patriarche qui s'est réjoui de voir le jour de Christ le Sauveur du monde, cette promesse « Je te bénirai et tu seras en bénédiction » s'accomplit aujourd'hui dans un grand nombre d'églises en France. Au reste, c'est une vérité irrécusable et chaque jour plus évidente, que ceux qui s'occupent de

la propagation de l'Evangile, ne peuvent négliger les choses les plus petites, ni se contenter des succès les plus grands; nous savons qui a dit, « de telle mesure que vous mesurerez, on vous mesurera aussi. »

ÉTRANGER.

ORIENT.

Journal *du missionnaire* Wolff.

(Suite.)

22 février. — Comme j'avais des lettres de la part du patriarche syriaque pour toute la nation, je me logeai dans sa maison, où je trouvai son vicaire l'évêque *Abd Alahd.* Je vendis douze Nouveaux-Testamens que j'avais avec moi. On me demandait beaucoup de Bibles, de Psautiers et de Nouveaux-Testamens en arménien, en karshun et en syriaque. — *Elias Ibn Shadi*, catholique arménien, pour lequel j'avais des lettres d'introduction de MM. Barker et Masseyth, vint me rendre visite; il est le plus riche des chrétiens de ce lieu; il m'invita à aller le voir, et me demanda une Bible et un Psautier.

Il y a à Merdeen cinq cents familles syriaques avec un patriarche qui est en ce moment à Damas; ils ont trois églises et une école. Les catholiques syriaques n'ont ni églises, ni prêtres. Ils sont obligés de faire baptiser leurs enfans et bénir leurs mariages par l'évêque syriaque. Il y a ici cent familles appelées *makbubin* par les autres Syriens. Il y a deux cents familles de catholiques arméniens, avec une église et une école; ils ont un archevêque et un évêque qui dépendent de la propagande, et, pour le temporel, du patriarche arménien de Constantinople. Il y a aussi trente familles de catholiques chaldéens qui ont une église et une école. Ils connaissent notre ami Tommaso Alkush que nous avons connu à Rome. Les catholiques chaldéens ont un patriarche à Diarbekir.

J'ai rencontré ce soir les deux évêques des Arméniens

catholiques. Ils sont tous les deux élèves de la Propagande à Rome. Le nom de l'archevêque est *Joachim Jarbas ;* il a soixante-dix ans.

23 février. — M. Jarbas m'introduisit chez le rabbin juif de cet endroit à qui j'annonçai sur-le-champ « Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. » Il me dit qu'il n'avait jamais entendu parler à un chrétien du Messie avec autant de clarté que moi.

24 février. — Le rabbin Elias vint me voir, avec quelques autres juifs, dans la demeure du patriarche syriaque. L'évêque et plusieurs autres Syriens étaient présens. Jésus-Christ fut l'alpha et l'oméga de notre discours. Tous les chrétiens furent frappés de l'attention que prêtèrent les juifs; ils le furent bien d'avantage quand ils les virent me prier de leur fournir des Nouveaux-Testamens en hébreu. Je fis alors lecture à ces chrétiens d'un discours que j'avais composé sur la future conversion des juifs; plusieurs me l'empruntèrent pour en faire lecture à leurs familles.

Dans la soirée, je fus témoin d'une scène intéressante. Elias Shadi, un des évêques des Arméniens catholiques, m'invita à souper chez lui, et il pria l'évêque syrien et trois autres prêtres de s'y trouver également. Elias Shadi, catholique rigide, ouvrit la conversation sur la controverse; et, s'apercevant que j'en appelais aux Saintes-Ecritures, il produisit un livre arabe qui contenait des citations des pères Bernard, Chrysostôme, etc., et tomba sur les prêtres et l'évêque syriens sans la moindre délicatesse. La discussion se prolongea jusqu'à une heure du matin. Je défendis les Syriens, l'Evangile à la main. Elias Shadi dit: Vous venez toujours avec l'Evangile; je connais l'Evangile aussi bien que vous, mais il faut écouter ce que disent les pères. Le prêtre syrien Gabriel répondit : M. Wolff a parfaitement raison d'en appeler avec fermeté à l'Evangile, car l'Evangile est le fondement sur lequel le Christianisme est édifié.

25 février. — *Gebel Tor,* à deux jours de Merdeen, est un endroit qui mérite quelque attention. L'évêque Abd Alahd est natif de cette montagne, inaccessible aux Turcs; il y va toutes les années : il y est très-respecté. C'est de lui que je tiens ce qui suit.

Il y a cent mille chrétiens syriens qui parlent littéralement l'ancien syriaque; il n'y en a que peu qui comprennent l'arabe. Ils ne reconnaissent point l'autorité turque; et le gouverneur turc de Merdeen n'ose pas même exiger le tribut de ceux d'entre eux qui visitent la ville, de peur d'en être assiégé. Ils maltraitent les Turcs et les appellent des chiens. Il arrive souvent que ces derniers et les Yezidis embrassent le christianisme à Gebel For; et alors, la montagne retentit de cris de ce qu'un Turc s'est fait chrétien. Jamais aucun missionnaire papiste n'a osé y aller; car on le mettrait tout de suite à mort. Plusieurs atteignent l'âge de cent trente ans. Ils maudissent Mahommet dès qu'ils voient un Turc.

Dans les combats, les évêques et les prêtres marchent souvent à la tête. L'évêque Adb Alahd a été souvent obligé, pendant son séjour sur Gebel Tor, d'éteindre la lumière qui brûle sur l'autel, de prendre les fusils qui y sont toujours placés à côté de l'Evangile et de marcher avec son troupeau contre l'ennemi. Abd Alahd me dit avec la plus grande simplicité, que ses frères sur Gebel Tor sont comme les Kurds, *le frère tue son frère*. Ils aiment leurs frères syriens de Merdeen et les traitent bien quand ils viennent à Gebel Tor. Ils baisent les mains et les vêtemens du patriarche syrien de Merdeen. Ils habitent cent deux villages et ont quatre grands couvens habités par des moines. L'évêque me dit que si je voulais visiter Gebel Tor à mon retour de la Perse, il m'accompagnerait. Je prendrai alors avec moi une grande quantité de Bibles et de Nouveaux-Testamens en syriaque. J'espère le faire si le Seigneur le veut.

29 février. — J'allai visiter les chrétiens chaldéens de ce lieu qui, il y a cent ans, se firent papistes. Ils ont leur patriarche à Diacbelhu; ils disent la messe en langue Chaldéenne, qu'ils parlent de même que ceux d'Alkuslk, et les Nestoriens. Il est nécessaire que la Société Biblique publie une version chaldéenne des Ecritures. Ils ont ici une école où ils enseignent l'Arabe et le Chaldéen. Les chrétiens syriens admettent à la Sainte-Cène les chrétiens de toutes les communions. L'évêque Abd Alahd m'a même invité à prêcher dimanche prochain. Je suis

fâché de ne pouvoir pas le faire, m'attendant à partir à tout moment. Il pria cependant les Syriens de venir me voir souvent pour m'entendre expliquer l'Evangile.

On demande ici tous les jours beaucoup de Bibles en syriaque, en karshun, en arabe et en arménien.

2 Mars. — *Syrie* — Les Syriens appellent du nom de Syrie tout le pays qui s'étend de Busc à Moussoul. Les Arméniens l'appellent l'Arménie mineure. « Mon père était un pauvre Syrien. Déut. XXIX, 5. »

3 mars. Sous cette date, M. Wolff donne une liste des patriarches syriens, tirée de leurs archives. Il y a cent trente noms depuis Saint-Pierre, premier patriarche d'Antioche, jusqu'à Georges IV, qui remplit maintenant la chaire patriarchale, après quoi il continue ainsi :

Le prêtre syrien Elias à Merdeen qui instruit les enfans, me montra des lettres des Syriens des Indes, dans lesquelles ils disent qu'il y a dans les Indes 11972 familles de syriens qui possèdent 45 églises. C'est un fait remarquable que les Syriens regardent comme un péché de manger les viandes qui sont défendues dans la loi de Moïse.

9 Mars. Des Juifs, des catholiques et des Syriens vinrent me faire visite dans la chambre de l'évêque. Je leur lus les chapitres 27 et 28 de Saint-Mathieu tout entiers; les Juifs lurent sur-le-champ les mêmes chapitres en hébreu. L'évêque disait : Je n'ai jamais tant conversé sur Jésus-Christ, en toute ma vie, que depuis que M. Wolff est ici; et le Juif disait : Il faut que je lise tout ce livre. Le prêtre syrien Elias me pria de passer la nuit chez lui, et de lui expliquer et à sa famille quelques passages de l'Evangile; je me rendis volontiers à cette invitation. La première question d'Elias le prêtre fut : En quoi consiste la félicité des saints qui ont servi Christ? Je lui répondis : « Non pas en viande, ni en breuvage, mais dans la justice, la paix et la joie par le Saint-Esprit. Une couronne de justice leur est réservée, là les saints sont vêtus de fin lin pur et éclatant. Or ce fin lin désigne la justice des saints. Les saints ont la paix ici-bas, et ils entreront dans un océan sans bornes de paix. Ils sont là près de Christ qui est le roi de paix; maintenant les enfans de Sion pleurent, ils entreront alors dans la joie de leur Seigneur,

NOUVELLE-ZÉLANDE.

(Fin.)

A tous les détails qui ont précédé, M. William ajoute encore les lignes suivantes :

L'appareil destiné à cuire que vous m'avez envoyé fait les délices des Zélandais. Jamais nous ne nous sommes mieux trouvés les uns et les autres ; oui, j'ose le dire, nous sommes heureux et nous avons de grands sujets de louanges et d'actions de grâces. Notre désir et notre constante prière sont de pouvoir marcher dans la crainte du Seigneur, et de devenir d'une plus grande utilité à ce peuple si particulièrement intéressant. La crainte n'a jamais aproché de notre esprit, quoique nos enfans soient continuellement parmi les naturels ; et depuis le premier moment de notre arrivée jusqu'à présent, nous n'avons jamais trouvé que rien nous eût été enlevé, quoique nos effets soient fort exposés, et que nous ayons été obligés de coucher pendant un temps considérable sans portes ni fenêtres. Jamais les indigènes n'ont pensé à se glisser dans nos appartemens.

INDES-OCCIDENTALES.

SOCIÉTÉ DES MISSIONS DE LA VIRGINIE.

La Société des Missions de Tortola (Virginie) a célébré son premier anniversaire et publié son premier rapport ; nous en donnons quelques fragmens propres à faire connaître les effets produits parmi les esclaves de cette partie des Indes-Occidentales, par la prédication des missionnaires wesleyens. Cette Société, encore dans l'enfance (fondée le 18 août 1823), a senti le besoin de redoubler ses sollicitations auprès de ceux qui ont été sensibles à ses premiers cris, lorsqu'elle les a appelés au secours d'une portion des plus misérables de l'humanité. Elle a, en même temps, aussi senti l'obligation de répondre autant qu'il est en elle aux reproches mal fondés et aux calomnies dirigées contre l'influence qu'elle souhaite exercer sur les esclaves infortunés qui sont l'objet de sa charité. La Société des Missions évangéliques de Paris, avec ses correspondans, en France, ne peut ce

semble, écouter sans un intérêt particulier et une sorte de sympathie, ce que peut avoir à dire déjà une société qui commença à peu près en même temps qu'elle, mais qui a eu l'avantage de se trouver toute portée sur le théâtre même de ses opérations.

La réunion fut très-intéressante, l'assemblée des plus nombreuses, et la collecte abondante, eu égard à la pauvreté du pays. Mais aussi la cause des pauvres païens fut fortement plaidée, et l'utilité, la nécessité de cette mission démontrées par d'incontestables faits. Tout atteste qu'on est heureusement parvenu à exciter un vif sentiment de compassion en faveur des païens, et une bonne volonté active de leur procurer des moyens de salut.

«C'est avec une vraie satisfaction, dit l'un des orateurs, que je saisis l'occasion de me montrer publiquement l'ami et l'avocat des missions wesleyennes en ce lieu ; car je suis convaincu que je ne fais que satisfaire à un devoir envers les hommes excellens qui ont travaillé et qui travaillent encore sans relâche à cette œuvre pleine de difficultés. Ce n'est pas l'effet d'un caprice passager, ce n'est pas le feu d'une imagination montée, ce n'est pas un zèle de parti qui m'ont engagé à épouser cette cause. Je déclare solennellement que, dans cette occasion, c'est le sentiment de la vérité et les sollicitations les plus pressantes de ma conscience. Il fut un temps, je le confesse, où je voyais d'un œil jaloux les missionnaires et leur influence croissante dans les colonies, parce que j'étais étranger à la pureté de leurs motifs et à la simplicité de leurs principes, en sorte que j'étais incapable d'apprécier la salutaire tendance de leurs pieux travaux; mais une recherche impartiale et une longue expérience ont détruit les préjugés que je nourrissais contre eux, et les ont rendus les objets de mon estime et de ma vénération. Depuis que j'ai l'honneur de soutenir quelque relation personnelle avec plusieurs d'entre eux, je les ai trouvés, selon le vrai sens de l'Ecriture et dans toute l'étendue du mot, des ministres chrétiens. J'ai fréquenté leurs assemblées publiques, et j'ai écouté attentivement leurs discours qui sont ceux de fidèles prédicateurs de l'évangile de Christ. »

« Y a-t-il un habitant de cette île, ajoute l'orâteur, qui voulût aujourd'hui nous contester ce point, que les travaux des missions wesleyennes ont produit les plus heureux effets sur la condition morale de cette société civile en général, mais surtout sur la partie esclave de la population, vers la conversion de laquelle leurs efforts sont tous dirigés? J'ai reçu l'assurance de nombre de personnes qui habitaient Tortola avant le commencement de ces utiles travaux, que les esclaves étaient misérablement plongés dans les vices les plus grossiers, adonnés au blasphême, à l'ivrognerie, aux querelles, au vol, aux violences domestiques. Quant au vol en particulier, on n'en entend plus parler aujourd'hui; et quant aux autres excès, chaque propriétaire, surveillant ou intendant peut attester qu'il y a de nombreux exemples de nègres qui s'en abstiennent aujourd'hui par le pur effet de la religion, qui les lie et les conduit. »

Avant que de conclure son discours, l'orateur croit devoir encore en consacrer une partie à combattre l'objection rebattue de la tendance à l'insubordination. On a voulu méchamment attribuer aux missionnaires les mouvemens séditieux des nègres en quelques endroits; mais, dit-il, il y a deux considérations qui convaincront tout esprit honnête, qu'un tel soupçon est sans fondement. La première est que, l'une des injonctions les plus expresses faites aux missionnaires de la manière la plus solennelle en les envoyant aux stations de l'étranger, c'est, en travaillant parmi les esclaves, de prêcher toujours le devoir de l'obéissance envers leurs maîtres comme un des principaux devoirs qu'impose cet évangile par lequel le salut leur est offert; 2° c'est un fait que, dans une occasion toute récente, l'enseignement religieux s'est montré comme le meilleur antidote moral qui pût être introduit dans les colonies contre l'esprit d'insubordination; lors de la malheureuse insurrection de Démerari, non seulement M. Martin et son collègue furent francs de toute imputation, faite injustement contre d'autres missionnaires; mais deux négres, membres de la Société, qui seuls avaient été rendus suspects au premier moment, furent libérés bientôt après, avec pleine conviction de leur innocence.

« Nous ne nous arrêterons pas, poursuit l'orateur, à faire aucune comparaison avec nombre d'autres missions actuellement existantes. Quoique fondées par des Chrétiens de dénominations différentes, *toutes* ont un objet commun en vue, qui est de chercher la gloire de Dieu en éclairant le monde païen. Et en vérité, sans parler de tout ce qui se fait ailleurs, il faudrait être mort à tout sentiment, pour ne pas s'écrier, après le rapport que nous avons entendu : c'est Dieu qui a fait cela ! gloire soit à Dieu seul ! au Dieu très-haut ! qui donne à son Fils les nations pour héritage, et les extrémités de la terre pour sa possession. »

« N'avons-nous pas, dit un autre orateur, dans notre propre île, de grands sujets de reconnaissance pour les bienfaits procurés par la mission de la Virginie ? J'en appelle à ceux de mes auditeurs qui ont vécu ici à une époque précédente, avant que ces serviteurs de Dieu, les missionnaires Wesleyens y arrivassent ; et je leur demande quel était à cette époque l'état moral et religieux de la majeure partie de ce peuple, oui, dans tous les rangs également ? l'état *moral* et *religieux*, dis-je ? mais ces expressions conviennent-elles même ? la religion et la *moralité* existaient à peine ; *l'obscurité couvrait le peuple, et il y avait des ténèbres sur tout le pays.* C'est ce que j'aurai bientôt prouvé, si vous avez la patience de m'écouter quelques minutes.

« Au temps dont je parle (en 1788), nous n'avions point ici d'écclésiastique établi, et jusqu'en 1810, nous n'avions point d'église ; il est vrai qu'un ministre y célébrait occasionnellement le service divin dans la maison du gouverneur ; mais excepté cela, point d'instruction religieuse ni pour l'homme libre, ni pour l'esclave.

« Dans de telles circonstances, il était naturel de s'attendre à un entier oubli des devoirs. Le dimanche, qui doit être, en tous lieux un jour sanctifié, était le jour consacré à toutes les sortes d'excès du vice et de l'immoralité, beaucoup plus que tout autre. C'était alors que nombre de gens du peuple se rassemblaient dans les rues de la ville, la plupart pour y faire du bruit et se disputer. Du soir au matin de ce saint jour, la plupart passaient tout

leur temps en querelles ou au jeu ; un spectacle continuel d'ivresse dégoûtante, d'obscénités et de blasphêmes, offensait la vue et les oreilles de ceux qui se trouvaient dans le voisinage. L'enfer même ne saurait montrer plus de perversité qu'on en voyait déployer en ce seul jour. Si les constables les chassaient d'un endroit, ils se rassemblaient aussitôt dans un autre, sans que l'autorité parvînt à faire cesser d'aussi scandaleux excès. Ce qu'il y a de plus horrible à dire, c'est que, dans cette honteuse confusion d'êtres dégradés, les femmes étaient au nombre des principaux acteurs. Il est arrivé même que, soit des familles entières, soit des individus, ont été empoisonnés par leurs propres domestiques. Il n'y a pas plus de cinq ans qu'un nègre mourant, dans les angoisses horribles de sa conscience, confessa, une heure avant d'expirer, qu'il avait, les années précédentes, administré du poison à quinze blancs! Ce n'est pas tout; dans les années 1789 et 1790, les attentats par le moyen de l'arsenic étaient devenus si fréquens et si alarmans, qu'une association de jeunes-gens se forma pour faire la garde de nuit par la ville (faute d'une police régulière), afin de découvrir ou de prévenir d'aussi diaboliques actions; souvent les fenêtres étaient brisées. En 1793, quelques nègres, tant hommes que femmes, convinrent entre eux de se couper un bras, afin d'être hors d'état de travailler à l'avenir; et, dans l'espace d'un mois, huit nègres, dont deux étaient des femmes, commirent sur eux-mêmes cet acte détestable de mutilation.

« Quelque horrible que soit cette description, quelqu'incroyable qu'elle puisse paraître, la vérité m'oblige d'attester de la manière la plus solennelle qu'elle n'est point exagérée. Plusieurs de ceux qui m'écoutent savent que ce que j'ai dit est vrai. Mais quoiqu'à cette idée *générale* de l'état de la population esclave, on pût ajouter bien des exemples particuliers, appuyés des meilleurs témoignages et qui feraient frémir tout lecteur chrétien, ou seulement humain; j'aime mieux tourner le dos à un spectacle si affligeant, et m'arrêter un instant à peindre l'état moral où se trouve actuellement cette *même* portion de notre peuple.

« Vers la fin de l'année 1788, la mission wesleyenne fonda un établissement dans cette île. Il est assez connu que le but particulier qu'elle avait en vue, était d'instruire les esclaves. Mais, suivant l'exemple de leur divin Maître, ces ouvriers n'en reçurent pas moins tous ceux qui vinrent s'adresser à eux. Leur grand objet cependant fut la conversion de ces pauvres esclaves abandonnés, dont quantité eurent d'abord recours à leur ministère. La nouveauté a ses charmes; et ce devint une sorte de mode parmi ces pauvres gens, que de suivre les assemblées. Nous avons néanmoins raison de croire que, sans qu'ils fussent pour la plupart convertis, il y en eut dans le nombre dont la conduite fut améliorée; la masse en demeurait au même point; mais, peu à peu, cette grande, cette criante profanation du dimanche que nous avons décrite, diminua; et plusieurs des affreux excès qui l'accompagnaient, disparurent. Le Rev. W. Gilgrass a montré quel fut l'état de la Société Wesleyenne depuis 1790 jusqu'à la présente année. Je me contente d'observer que comme, pendant tout ce temps, les esclaves n'ont reçu d'autre instruction que celle des missionnaires wesleyens, c'est à leurs travaux qu'il est juste d'assigner, comme à sa vraie cause seconde, l'heureux effet de cette diminution sensible du vice.

« Il est douloureux de dire qu'encore aujourd'hui on peut compter, dans la Virginie, 4,000 esclaves nègres, qui ne suivent aucun service religieux, qui sont entièrement payens! A côté de cela, j'ajoute avec joie qu'une grande réforme, d'abord extérieure, puis j'ose aussi l'espérer, intérieure, a évidemment commencé. Le dimanche n'est plus aussi ouvertement violé; l'ivrognerie a merveilleusement diminué, et comparativement, on voit peu de disputes dans les rues; les danses scandaleuses sont *entièrement abolies;* les empoisonnemens ont cessé (le dernier attentat de ce genre, à ma connaissance, date de 1797). Des centaines d'hommes et de femmes assistent décemment au service divin dans la chapelle des Missions, tellement que l'édifice, quoique fort grand, ne peut suffire parfois au concours des auditeurs. En ma conscience, je crois que plusieurs de ceux qui, selon les énergiques paroles de l'Apôtre, étaient dignes d'être haïs

et se haïssaient les uns les autres, ouvriers d'iniquité, *pleins d'ardeur pour commettre des choses qu'il n'est pas permis de faire*, sont humblement occupés à servir Dieu en esprit et en vérité. Il serait peu vrai d'avancer qu'il n'y a pas encore beaucoup d'immoralité; mais nous avons de grandes raisons d'être remplis de reconnaissance pour les réformes nombreuses déjà opérées, et beaucoup d'entre vous auront sujet de bénir éternellement Dieu d'avoir envoyé des missionnaires Wesleyens à Tortola, et dans les lieux qui en dépendent. Sûrement nous sommes fondés à espérer qu'une *plus grande* réforme encore est sur le point de s'opérer.

« Qui peut ne pas s'écrier : « C'est le Seigneur qui a fait cela, et c'est une chose merveilleuse devant nos yeux ! » Certes, nous devons de l'amour et de la reconnaissance au glorieux et unique Auteur de tout bien ; et, pendant que nous lui présentons nos actions de grâces pour ce qu'il a déjà fait, il faut que nous le suppliions avec la plus humble et la plus vive ardeur, qu'il lui plaise dans sa miséricorde, après avoir ainsi commencé cette bonne œuvre, de la poursuivre, de l'achever par tout le monde et spécialement parmi nous. Mais tout notre devoir ne se borne pas encore à cela ; nous devons être ouvriers avec Dieu : noble et sublime tâche ! Si nous ressentons une vraie reconnaissance pour ce que Dieu a déjà fait, si nous prions avec sincérité pour que l'évangile du Rédempteur se répande universellement, il faut montrer ce qu'est notre gratitude, ce que sont à cet égard nos désirs et nos souhaits, en contribuant, autant que possible, à soutenir cette mission à laquelle il a été accordé d'opérer déjà un si grand bien. L'Apôtre nous dit : « Montrez votre foi par vos œuvres. » Et il est écrit dans la parole de Dieu : « Celui qui a pitié du pauvre, prête à l'Eternel ; et ce qu'il aura donné pour lui, lui sera rendu. » Qu'il me soit donc permis de finir en sollicitant une collecte spécialement affectée à cet usage. Notre île est pauvre, mais pauvres comme nous sommes, nous pouvons tous et je puis moi-même épargner quelque chose pour soutenir une cause qui nous intéresse tous. »

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

SERMONS ET PRIÈRES, *par* J.-I.-S. Cellérier, *ancien pasteur de* Satigny (1). *Seconde édition, revue et augmentée. Trois volumes* in-8°, *de* 400 *pages chacun.* Prix : 15 fr.

HOMÉLIES *sur divers textes du Vieux et du Nouveau Testament ; par le même auteur. Deux volumes* in-8°, *de* 400 *pages*. Prix : 10 fr.

Genève, chez A. Cherbuliez. *Paris, chez* Masson et fils, *rue d'Erfurth ; et chez* H. Servier, *rue de l'Oratoire*, n° 6.

TROP souvent les recueils de sermons manquent leur but, et trompent la pieuse attente de ceux qui en sont les auteurs ou les éditeurs. Tel discours qui, récité avec feu du haut de la chaire, au sein d'une nombreuse assemblée, avait paru propre à réveiller et à éclairer les âmes, devient faible et froid à la lecture ; et trop souvent ces recueils sont promptement oubliés et remplacés par d'autres qui bientôt à leur tour seront relégués dans les bibliothèques, et ne vivront que dans la mémoire d'un petit nombre de personnes. Une liste des nombreux sermonaires publiés depuis cinquante ans justifierait pleinement cette assertion. Notre intention n'est pas de jeter le moindre blâme sur ce genre de publication qui a certainement son utilité ; nous ne faisons qu'exprimer un fait auquel nous pourrions assigner des causes nombreuses et diverses ; mais ce n'est pas ici le lieu d'entamer cette question ; nous sommes trop pressés de parler des excellens Sermons de M. Cellérier, rangés, dès leur première apparition, dans la classe des excep-

(1) Près Genève.

tions les plus signalées. Ce précieux recueil parut pour la première fois en 1819; et depuis lors ces Sermons se sont tellement répandus, et ont été si généralement appréciés dans nos églises, que nous croyons inutile de chercher ici à les faire connaître à nos lecteurs autrement qu'en leur annonçant qu'il vient d'en paraître une seconde édition dont le besoin se faisait sentir de toutes parts. Le but du pieux et respectable auteur a été atteint par la bénédiction de Dieu; la seule récompense qu'il ambitionnait lui a été accordée par le Maître adorable au service duquel il a vu blanchir ses cheveux; et ses Sermons sont devenus en France le manuel ordinaire du culte domestique du dimanche, au sein d'un grand nombre de familles qui, isolées sur le vaste territoire de notre patrie, ne peuvent pas fréquenter habituellement les exercices du culte public. Les prières dont M. Cellérier a accompagné un certain nombre de ses Sermons, les rendent particulièrement propres à cet usage. Une exposition fidèle des vérités de l'Evangile, présentée avec une noble et touchante simplicité, une sensibilité douce et entraînante, une grande connaissance du cœur humain, de ses misères et de ses ressources, une profonde piété, des détails sur les mœurs variés et pleins d'intérêt, un heureux choix des sujets, un style constamment pur et précis, telles sont, à notre avis, les principales et précieuses qualités de ces discours chrétiens que nous recevons et que nous annonçons à nos lecteurs comme un véritable cadeau fait à nos églises.

Ils savent déjà que le premier volume est consacré aux solennités chrétiennes; il contient dix-sept Sermons et douze Prières. Cette seconde édition ne diffère de la première que par l'addition des deux onctueuses prières, déjà connues en France, composées par M. Cellérier pour le service religieux du Vendredi-Saint.

Les volumes II et III renferment trente-deux Sermons et onze Prières pour les dimanches ordinaires. Cette édition est augmentée de deux Sermons qui n'avaient pas paru dans la première. L'un, sur *Apocal.*, X, 2: *le danger des mauvais livres*, a déjà été, depuis plusieurs

années, imprimé à part; l'autre, intitulé : *Le sentiment de la présence de Dieu*, a pour texte *Gen.*, XVII, 1 (1).

Le second recueil, annoncé en tête de cet article, est tout nouveau, et forme, avec le volume intitulé : *Discours familiers d'un pasteur de campagne*, par lequel M. Cellérier a commencé la série de ses chrétiennes publications, les volumes V et VI de la collection complète des Sermons qu'il a publiés jusqu'à ce jour. Ces discours ont été intitulés *Homélies* (2), parce qu'ils sont presque tous l'explication simple et littérale de quelques traits historiques de la sainte Bible ou de quelques paraboles du Sauveur. « Ce genre de prédication, dit M. Cellérier dans sa préface, me paraît le plus propre à donner l'intelligence de l'Ecriture, et le mieux fait peut-être pour en inspirer le goût. » Plusieurs de ces Homélies sont des sermons appelés à Genève, *de congrégation*, prononcés, le jeudi matin, à tour de rôle, par tous les pasteurs de l'église, dont le texte est prescrit, et qui sont consacrés à l'explication des livres historiques de la Bible.

Ce que nous venons de dire des Sermons du vénérable pasteur de Satigny s'applique entièrement à ses Homélies, ces discours, comme il le dit lui-même, « ayant été composés dans le même esprit que les précédens; » nous ajouterons avec le même cœur, la même foi, la même piété, la même abnégation de soi-même, le même désir d'être purement et simplement utile.

M. Cellérier nous apprend, dans sa préface, que « quelques chrétiens zélés, quelques hommes distingués par leurs lumières et leur piété, ont jugé que ses Sermons, qu'ils approuvaient d'ailleurs, n'avaient pas une couleur

(1) Il a été tiré à part, en quatre cahiers séparés, un certain nombre d'exemplaires des sept Sermons suivans :

Deux sur *l'Union conjugale*, Gen., II, 18.—Prix : 75 c.;
Un sur *l'Excellence du Culte réformé*, Jean, IV, 24.—Prix : 50 c.;
Deux sur *la Sanctification du Sabbat*, Exode, XX, 8.—Prix : 75 c.;
Et deux sur *la Soumission filiale*, Luc, II, 51.—Prix : 60 c.

Se trouvent chez M. le pasteur Monod père, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 21; et chez H. Servier, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6.

(2) Il y en a en tout trente-trois accompagnées de six prières.

assez évangélique, ne portaient pas assez l'empreinte du christianisme.» Ici s'ouvrirait facilement devant nous un vaste champ de réflexions, peut-être de discussions; nous croyons mieux de nous en abstenir; et comme nous ne partageons pas le sentiment des chrétiens dont il s'agit, nous nous bornerons à citer par extrait la réponse que M. Cellérier a faite dans sa préface à cette objection; soit parce que cette réponse nous paraît juste en elle-même, soit parce qu'elle est un monument touchant de l'humilité, de la douceur, de l'esprit éminemment évangélique de son respectable auteur.

«Ils ne veulent pas dire, je m'assure, répond M. Cellérier, que j'aie négligé d'établir et de rappeler les vérités, les doctrines essentielles au Christianisme. Je ne me consolerais pas s'il était vrai que je n'eusse pas élevé l'édifice sur l'unique base du salut, sur *Jésus-Christ* et *Jésus-Christ crucifié.* Mais je suis certain qu'on n'a rien de semblable à me reprocher.

«Sans vouloir donc faire ici mon apologie, et même sans croire en avoir besoin, du moins à cet égard il me semble pourtant convenable d'exposer en peu de mots les principes qui m'ont dirigé....

«Le dogme sans doute est l'appui, le fondement de la morale. Les vérités révélées nous apprennent que notre cœur doit être changé, régénéré, et comment il peut l'être: elles *sont la puissance de Dieu pour le salut de ceux qui croient.* Il faut donc que le ministre de Christ les annonce, les fasse connaître. Il faut qu'elles animent et vivifient tous ses discours. C'est la voie du salut qu'il doit ouvrir devant les pécheurs, dans laquelle il doit les appeler, les *obliger d'entrer*, s'il est possible. Or je crois avoir rempli cette tâche, sinon avec force, du moins avec fidélité. Je crois avoir rendu hommage aux grands principes du Christianisme dans chacun de mes discours, en avoir fait en particulier le texte de toutes mes exhortations dans les jours solennels, et les avoir partout présentés comme le seul motif capable de subjuguer le cœur et d'*amener nos pensées captives* à l'obéissance de Christ.

«En traitant la morale, il faut sans doute insister sur les devoirs généraux, la repentance, l'amour de Dieu, la charité, sur ces grands devoirs d'où découlent tous les autres.... Je ne saurais croire cependant que j'aie eu tort d'entrer dans les détails de la morale, et même de présenter quelquefois des motifs humains, de faire agir tous les ressorts qui ont prise

sur le cœur de l'homme. Les apôtres nous en ont offert l'exemple. S'ils nous exhortent, s'ils nous conjurent le plus souvent *par les compassions du Seigneur,* ils ne négligent pas cependant de nous marquer ce qui peut contribuer à notre bien-être présent..... Ils prêchent la sanctification aussi bien que la justification.....»

L'espace nous manque pour appuyer, comme nous l'aurions désiré, ce que M. Cellérier dit dans sa préface par de nombreuses citations. Nous aurions été d'ailleurs arrêtés par l'embarras du choix, car d'un bout à l'autre ses Sermons sont empreints de l'esprit évangélique manifesté dans les lignes que nous venons de transcrire. Nous nous bornerons aux deux morceaux suivans, en avertissant nos lecteurs qu'ils ont été pris, pour ainsi dire, au hasard, et qu'il n'est peut-être pas un des nombreux discours de M. Cellérier qui n'eût pu nous en fournir de pareils. Le premier est tiré de l'Homélie I du tome I, sur *la Chute de l'Homme*, Gen., III, 1-6, page 19.

«Ah! qu'on ne dise pas que nous n'apportons en naissant que d'heureuses dispositions, que les vices sont étrangers au cœur de l'homme, qu'ils ne se contractent que dans la société..... La société fournit l'occasion du crime, mais le principe en est dans le cœur. C'est là qu'au milieu des restes et, pour ainsi dire, des débris de la première innocence, on aperçoit une foule de penchans déréglés. C'est là qu'est le germe et le foyer du mal. C'est là qu'il faut porter le remède. C'est ce cœur qu'il faut purifier, qu'il faut changer, *en naissant de nouveau*, *en naissant de l'Esprit*, suivant l'expression même du Sauveur; *en nous revêtant du nouvel homme créé à l'image de Dieu, dans une justice et une sainteté véritables.* Voilà, M. F., un principe fondamental qu'on ne peut méconnaître sans danger. Si vous l'oubliez dans l'éducation religieuse, si vous n'apprenez pas à l'enfant quelle est notre condition naturelle, si vous ne lui faites pas sentir notre faiblesse et notre misère, si vous ne l'adressez pas à Jésus comme à *Celui en qui nous sommes créés de nouveau pour pratiquer les bonnes œuvres*, *pour porter beaucoup de fruits*, ne vous flattez pas que vos leçons aient une longue influence sur sa conduite et sur son caractère; ne vous flattez pas d'en faire un chrétien zélé, un homme profondément religieux.»

Notre seconde citation est prise dans l'Homélie XIII

du tome II, sur l'*Institution de la sainte Cène*, Matth., XXVI, 26-29, page 329.

«...... Le but (de la sainte Cène) est clairement exprimé dans ces paroles : *Ceci est mon corps rompu pour vous. Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance répandu pour la rémission des péchés.* Voilà *le grand mystère de piété*, caché sous le voile d'une mort ignominieuse. Jésus veut nous sauver de la condamnation que nous avions encourue. Il veut mourir non seulement comme martyr pour sceller son témoignage, mais comme victime innocente, volontaire, immolée à notre place. Il veut montrer en sa personne ce que le péché mérite au tribunal de Dieu, et nous assurer en même temps que par son sacrifice nous obtiendrons grâce si nous cherchons en lui seul le salut. Voilà l'œuvre qu'il s'est proposée pendant tout le cours de sa vie. Voilà l'œuvre dont l'idée l'occupera encore à son dernier moment, lorsque son âme, près de s'envoler, ranimera ses lèvres mourantes, lorsqu'en exhalant son dernier soupir il s'écriera : *Tout est accompli !*

« Tel est le but que se proposait le Fils de Dieu ; et c'est ce but si grand, si généreux, si digne du Très-Haut, ce but que pouvait seule se proposer une sagesse, une miséricorde infinie, c'est ce but qui doit, je ne dis pas effacer la honte de son supplice, mais en changer la nature, l'environner d'éclat, et faire pour ses disciples d'un souvenir de douleur et d'opprobre un souvenir glorieux et consolateur.

« Ce dessein sublime relevait d'autant plus l'amour de notre Rédempteur adorable, qu'il devait lui en coûter plus cher pour l'exécuter. On a vu dans tous les temps des héros, dont la postérité reconnaissante a consacré les noms, s'immoler pour le salut de leur patrie ; mais gardons-nous de profaner la majesté de notre divin Chef en le rabaissant à de tels parallèles. Là, ce sont des coupables qui meurent pour d'autres coupables, des mortels pour d'autres mortels. Ici, c'est le Saint et le Juste, le Fils unique de Dieu, le Prince de la vie qui expire sur une croix pour effacer nos crimes, pour réconcilier le ciel et la terre.

« O Jésus ! ô mon Sauveur ! au sein de la gloire tu éprouvas donc le mouvement d'une compassion divine pour les enfans d'Adam. Tu voulus racheter ces infortunés, triste composé de corruption et de misère. Tu voulus connaître pour nous le sentiment de la douleur étranger à ta nature. Rien ne t'arrêta dans ce dessein généreux : tu consentis à quitter le séjour de la lumière et de la félicité, à naître dans la bassesse,

à souffrir, à mourir; et, dans ce moment où l'heure fatale approche, tu sembles te complaire dans l'idée de ce sacrifice étonnant: tu veux qu'une cérémonie simple et majestueuse le retrace d'âge en âge, le rende sensible, et nous remette sous les yeux toute l'étendue de ta charité. O dessein! sublime et consolant! moyen admirable de ramener l'homme à son Dieu, de l'enchaîner à sa loi en lui faisant un plaisir, une nécessité de la reconnaissance et du dévouement! »

De pareilles citations, et nous répétons qu'elles sont l'expression fidèle du ton général de tout l'ouvrage, montreront suffisamment à nos lecteurs que M. Cellérier s'est proposé de prêcher et qu'il a prêché en effet *Christ, et Christ crucifié*, et qu'ils trouveront dans ses Sermons une nourriture évangélique et solide, qu'ils s'empresseront sans doute de se procurer et de présenter à leurs familles. Nous les leur recommandons avec la plus entière et la plus douce satisfaction. Nous ne terminerons pas sans remercier l'auteur, au nom de l'édification commune, et sans appeler sur sa tête vénérable les plus précieuses bénédictions de Celui au fidèle service duquel il a consacré sa longue et utile carrière.

CONSERVATEUR CHRÉTIEN, N° 4. *Vie de* Jean Newton, *cahier de* 140 *pages* in-8°. Prix: 1 fr. 50 cent.

Idem N° 5. *Fragmens de l'Histoire de l'Eglise de* Jésus-Christ, *pendant les deux premiers siècles.* 160 *p.* in-8°. Prix: 1 fr. 75 cent.

Chez H. Servier, rue de l'Oratoire, n° 6.

Rien de plus riche que les littératures religieuses de l'Angleterre et de l'Allemagne; et peut-être rien de plus pauvre de nos jours que la littérature religieuse de la France protestante. Souvent à la vue des richesses de nos frères d'outre-mer et d'au-delà du Rhin, nous avons gémi en pensant combien les fidèles, parlant la langue française, étaient dépourvus quant à leurs besoins religieux. Tous les genres que présente la littérature religieuse, depuis les graves commentaires et les sérieuses

dissertations, jusqu'aux poèmes et même aux romans chrétiens (ce dernier genre n'est peut-être pas le meilleur (1)), tous sont exploités en Allemagne et en Angleterre, en sorte que les individus et les familles qui désirent faire des lectures religieuses, n'ont que l'embarras du choix.

Mais sommes-nous donc en effet à cet égard aussi pauvres que nous paraissons l'être? Non, certes; nous avons des richesses cachées, qu'il s'agissait seulement de reproduire au jour. Sans doute, dans les ouvrages de nos réformateurs et premiers docteurs, il y a beaucoup de choses qui appartiennent à leur siècle, il y a, pour nous, des controverses inutiles, des discussions oiseuses; mais il s'y trouve aussi une bonne part de ce qui, étant purement évangélique, appartient à tous les siècles. Tout cela pouvait être rendu à la génération présente.

Tels étant nos besoins, telles étant nos ressources, nous croyons pouvoir dire qu'après les Sociétés bibliques, les Sociétés des Missions, les Sociétés des Traités religieux, et les journaux évangéliques, l'entreprise du *Conservateur chrétien* est éminemment utile aux Eglises protestantes françaises. Elle comble une lacune immense; elle satisfait à un besoin senti de toutes parts. Nous signalons donc de nouveau avec empressement et recommandons d'une manière particulière cet ouvrage intéressant, comme devant trouver place dans toutes les bibliothèques, soit d'église, soit de particuliers.

Le recueil du *Conservateur chrétien* s'est ouvert,

---

(1) Nous citons pourtant, comme faisant exception, plusieurs des romans de l'auteur distingué de *The Decision*, *Father Clement, a roman catholic story*, etc. Ce dernier ouvrage surtout est du plus haut intérêt, et la cause de l'Evangile et du protestantisme en France ne pourrait que gagner s'il était traduit dans notre langue. En Allemagne, les romans chrétiens du professeur Kanne d'Erlangen, en particulier, *Semundis Führungen*, sont les plus connus. M. le prédicateur de la cour, Strauss, à Berlin, nous avait donné, dans le livre intitulé : *Die Taufe im Jordan*, le commencement d'une série d'histoires chrétiennes, que de plus graves occupations l'empêchent sans doute de continuer.

comme nous l'avons déjà annoncé (1), par le récit des derniers momens de l'illustre Mornay et d'autres protestans célèbres, Drelincourt, Gigord, Rivet, etc. Ainsi, dès le commencement, cet ouvrage a levé l'étendard de la saine doctrine protestante de France. Il a ainsi annoncé que l'on n'y trouverait, ni cette piété bâtarde du néologisme allemand, qui, en nous parlant de religion, sape et les doctrines de la Bible, et la Bible elle-même, et que l'on chercherait en vain à introduire en France, où il y a trop de bon sens et de sagacité pour que l'on ne découvre pas de suite la patte du loup sous la peau mal ajustée du mouton; ni cet aride philosophisme, reste du siècle de Voltaire, qui, pour se mettre à l'ordre du jour, se couvre d'une teinte évangélique, et qui prétend nourrir les âmes avec des pointes d'esprit. Disons-le à son honneur, notre siècle a besoin de quelque chose de plus sérieux, de plus fondamental, de plus substantiel que ce que la néologie allemande et la philosophie moderne peuvent lui offrir. Il a faim et soif de ce pain et de cette eau que donne l'Évangile de Jésus-Christ; et le devoir de tous les vrais protestans est de protester également contre ceux qui veulent régénérer le monde avec les pauvretés de la raison humaine destituée de la révélation, et contre ceux qui veulent se sauver avec les doctrines ultramontaines. Notre route est tracée d'une manière claire entre ces deux écueils.

Cependant autant il était désirable que les rédacteurs du *Conservateur* recherchassent avant tout les richesses de nos pères, autant ils eussent fait preuve d'un esprit étroit, s'ils avaient dédaigné les richesses d'autres nations. C'est donc avec joie que nous les voyons mettre à profit ce que l'Allemagne et l'Angleterre présentent de nourriture aux esprits désireux d'édification: il est en même temps prouvé par-là qu'il ne s'agit pas d'une piété particulière à la France, mais de cette piété qui est de tous les peuples, de toutes les langues.

---

(1) Voyez 7e année, pages 220 et 416, cahiers de mai et de septembre 1824.

Les numéros 2 et 3 du *Conservateur*, déjà annoncés dans les *Archives*, sont d'un grand prix. Nous les avons vus être lus avec le plus grand intérêt et la plus grande édification, soit par des individus, soit dans des familles chrétiennes. Les *conversations entre deux amies* sont propres à jeter beaucoup de lumières dans l'esprit de ceux qui commencent à marcher dans les voies de la piété, et ce livre restera sans doute parmi les fidèles. Cependant, suivant le précepte de saint Paul, il faut donner aux uns de la chair, aux autres du lait. Les deux cahiers que nous annonçons, tout en étant aussi évangélique, sont d'un intérêt plus général.

Le numéro 5 contient les faits les plus remarquables et les mieux avérés de l'histoire de la vraie Eglise du Seigneur, pendant les deux premiers siècles, puisés dans les meilleures sources, surtout dans l'excellente histoire de Milner. Ces détails sur les premiers temps du Christianisme, et l'admirable constance de ces bienheureux martyrs qui confessèrent hautement le Sauveur au milieu des flammes, en présence des bêtes féroces prêtes à les dévorer, et devant une populace en furie, sont éminemment propres à fortifier notre foi et à élever nos cœurs et nos pensées à Celui qui garde de tout mal ceux qui s'attendent à lui, et qui déploie sa force dans leur infirmité.

Le numéro 4 contient l'histoire de *John Newton*, ce monument remarquable de la grâce et de la miséricorde d'un Dieu Sauveur. Nous n'essaierons pas de donner ici une analyse de la vie extraordinaire de cet homme qui, après avoir passé beaucoup d'années dans l'incrédulité et la dissolution, devint un fidèle serviteur de Christ et un instrument béni dans la grande moisson des âmes. Nous renvoyons nos lecteurs à l'ouvrage même, et nous nous bornerons à citer ici quelques-unes des pensées détachées de l'auteur, réunies à la fin du cahier, utiles par elles-mêmes, et propres à le faire connaître.

« Un chrétien ne doit jamais mettre en avant sa spiritualité pour négliger ses moindres devoirs; ne fût-il que simple décroteur, il doit être le meilleur de la paroisse.

«Ma principale méthode pour combattre l'erreur est d'établir la vérité; quelqu'un veut-il remplir un boisseau d'ivraie, si je parviens le premier à le remplir de bon grain, je pourrai défier ses tentatives.

« Plusieurs se sont tourmentés pour chercher l'origine du mal. Pour moi j'observe que le mal *existe*, et qu'il y a un moyen de le réparer; c'est par-là que je commence, c'est aussi par-là que je finis.

« Je ne donnerais pas un fétu de cette assurance de salut que le péché ne peut abattre. Si David, sortant de son adultère, avait parlé de son assurance dans ce moment-là, j'aurais méprisé ses paroles.

« L'esprit de l'enfant de Dieu est un esprit d'adoption; il peut déplaire à son père, mais il ne craint pas d'être mis à la porte.

« Le vieux chrétien qui dit au nouveau converti : *Vois comme moi, rapporte-t'en à moi;* ressemble à un homme qui, s'étant péniblement élevé, au moyen d'une échelle ou d'un échafaudage, au sommet d'une maison, crierait à ceux qui sont au rez-de-chaussée : *C'est d'ici que l'on a une belle vue; montez-y d'une enjambée.*

« Nous blâmons un Arminien de ce qu'il ne se soumet point à la volonté souveraine de Dieu; mais qu'une ondée de pluie vienne à tomber sur notre habit neuf, et nous ne savons pas mieux nous y soumettre nous-mêmes.

« Les sentimens actuels d'un homme peuvent n'être pas tels que nous les désirerions; mais nous nous arrêtons trop aux sentimens. Lorsque nous voyons un champ parsemé de quelques épis en herbe, nous l'appelons *un champ de blé*, quoique le blé paraisse à peine, ou que du moins il soit encore loin de sa maturité; le grain a été semé, et nous en attendons avec confiance le plein développement.

« Ceux qui professent la doctrine de la grâce gratuite agissent souvent contre leurs propres principes quand ils se fâchent des défauts des autres.

Mais nous sommes forcés de nous arrêter et de nous refuser le plaisir de multiplier ces citations. Elles inspireront sans doute à nos lecteurs le désir de connaître l'ouvrage même d'où elles sont tirées.

VARIÉTÉS ET CORRESPONDANCE.

Sur un moyen de rétablir l'ordre et la paix dans le canton de Vaud (1).

Qui peut connaître les belles contrées du canton de Vaud, qui peut porter un cœur chrétien, sans être déchiré à l'ouïe des convulsions qui l'agitent, sans désirer ardemment d'y voir rétablir l'ordre et la paix ?

Mais comment cela pourra-t-il arriver ? Quelle fin trouvera l'état violent de choses qui le tourmente ? C'est ce que l'esprit cherche en vain à découvrir.

Le législateur révoquera-t-il la loi qu'il a faite ? Sans doute ce serait ce qu'il y aurait de mieux, quoiqu'il eût

(1) Cet article, du même auteur que celui que nous avons inséré sur le Séparatisme, était, ainsi que ce dernier, depuis quelques mois, dans les cartons des *Archives*; l'abondance des matières ne nous a pas permis de l'insérer plus tôt, mais nous espérons que maintenant encore il pourra peut-être faire quelque bien. Il prouve que l'auteur reconnaît des cas où la séparation est nécessaire, ainsi qu'il l'avait déjà indiqué en parlant de la séparation des Eglises protestante et romaine ; et c'est beaucoup plus contre la *manie* du séparatisme, et contre le séparatisme en France en particulier, que contre toute espèce de séparation d'une Eglise établie qu'il a voulu écrire. Nous savons du reste que s'il avait causé quelque peine à quelques-uns de ses frères en Jésus-Christ, dont les sentimens à cet égard sont opposés aux siens, et qui sont aussi respectables par leur caractère personnel que par l'inconcevable persécution dont ils sont les objets, il en éprouverait une vive douleur. Il se garde de condamner aucun individu, persuadé comme il est que tous ont agi selon leur conscience ; et, faisant peu d'attention à l'unité sur des points secondaires, il recherche cette unité de saint Paul : *Nous avons tous été baptisés dans un même Esprit, pour n'être qu'un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres*; et partout où il la trouve, il se réjouit d'embrasser un frère. Du reste, nous persistons à regarder comme un grand mal tout ce qui pourrait *séparer* les protestans français des Eglises établies auxquelles ils appartiennent.

cependant beaucoup mieux valu encore ne jamais la faire. Mais l'on doit peut-être croire que cette révocation trouverait bien des difficultés. On préférera peut-être laisser subsister la loi sans la mettre à exécution; mais cette passivité de la loi ne saurait être un garant suffisant pour l'ordre; il faut pour cela que l'existence politique et religieuse de ceux qu'elle a eus en vue ait un fondement légal.

Ou bien les personnes contre lesquelles la loi se dirige abjureront-elles leurs sentimens, et tout rentrera-t-il dans l'ancien ordre des choses? C'est là sans doute ce qui est encore beaucoup moins probable. Leurs adversaires seront les premiers à ne pas leur contester de la fermeté dans leurs principes, soit qu'on l'appelle opiniâtreté, soit qu'on l'appelle persuasion et courage; d'ailleurs les faits parlent déjà suffisamment; et, d'après les rapports les plus certains, la dissidence a considérablement augmenté depuis la loi qui devait l'éteindre. Que l'on n'espère rien d'autre, chaque fois que l'on aura recours à des menaces de contrainte pour détruire des opinions. De tous les climats, le plus favorable pour leur croissance est celui de la persécution. C'est le soleil qui les étend et les fortifie. Il n'y a pas de force plus grande que celle que donne une nouvelle vie religieuse qui se manifeste dans des individus. Espérer la surmonter est une prétention vaine. Un homme, dont le témoignage n'est sûrement pas suspect en cette matière, a fait dernièrement sur ce sujet une remarque intéressante. M. B. Constant, dans un ouvrage où il est généralement heureux quand il s'agit de combattre les erreurs et de déblayer la place où doit être bâti le temple, mais ne promet pas de l'être autant dans le choix des matériaux propres à le construire, et dans la manière dont il doit être élevé, dit: « Chose remarquable! A n'en croire que les dehors, c'est la force qui transige, et c'est la faiblesse qui veut le combat. C'est que la véritable force est tout entière du côté de la faiblesse apparente. La forme ancienne est morte; elle n'aspire qu'au repos des morts. La forme nouvelle veut lutter et vaincre, parce que, pleine du sentiment religieux, elle a ranimé la vie de l'âme, et

réveillé la poussière des tombeaux (1). » Il nous est difficile de croire qu'en écrivant ces lignes, M. B. Constant n'ait pas eu en vue l'état présent de son pays natal.

Mais si l'on ne peut espérer, ni que les magistrats révoquent la loi, ni que les personnes dissidentes reviennent de leurs sentimens religieux, quel chemin reste-t-il donc encore pour sortir de l'état de convulsion où l'on se trouve ?

Il nous paraît qu'il en est un qui doit satisfaire tous les partis, et que tous devraient par conséquent s'empresser de choisir.

Que les ministres et les fidèles dissidens sortent de l'espèce de vague dans lequel ils sont restés jusqu'à cette heure; qu'ils se rallient ouvertement et franchement à l'une des communions protestantes déjà existantes et bien connues dans d'autres pays; qu'ils se rattachent à l'une de ces Eglises qui forment quelques-unes des branches de la prospérité religieuse et civile de l'Angleterre; (nous indiquerons seulement trois des confessions les plus respectées dans ce pays: l'Eglise presbytérienne, l'Eglise indépendante ou *congrégationaliste*, et l'Eglise baptiste); qu'ils entrent dans une association fraternelle avec ces communions; qu'ils déclarent publiquement avoir la même foi, et ne vouloir rien d'autre que ce que ces Eglises veulent, alors il nous paraît impossible que l'état ne leur accorde pas la même protection qu'il accorde à d'autres dénominations chrétiennes; et comme le canton de Vaud a maintenant ses réformés, ses luthériens, ses anglicans, ses catholiques-romains, et même, je crois, ses anabaptistes, il aura aussi ses presbytériens, ses indépendans ou ses baptistes (2).

Il n'y a pas de doute qu'une des causes qui ont fait prendre des mesures si sévères contre les dissidens vaudois, c'est que le gouvernement n'a pas bien su ce qu'ils

---

(1) *De la Religion*, livre I, chapitre V.

(2) Il y a une assez grande différence entre les anabaptistes ou memnonites du continent et les baptistes d'Angleterre. Ces derniers se rapprochent beaucoup plus de la doctrine et de la discipline de l'Eglise réformée.

voulaient, et à quoi il devait s'en tenir à leur égard. S'ils font une démarche telle que celle que nous indiquons, ces doutes et cette ignorance cessent.

Et surtout quelle garantie l'état n'acquiert-il pas sur l'influence que peut avoir la communion nouvelle qu'il tolère ! Cette communion existe depuis long-temps dans un autre pays, dans un pays dont la prospérité politique, religieuse et commerciale est un prodige que l'histoire du monde n'avait pas encore offert. L'on sait quel a été l'effet de cette communion dans ce pays-là, et qu'elle y a donné depuis long-temps des preuves indubitables de son heureuse influence. En effet, chacune des trois communions que nous avons citées pour exemple a donné et donne encore, soit à l'état, soit à l'église, des hommes du plus grand mérite et de la plus haute utilité. L'état sait maintenant ce qu'il fait en tolérant dans son sein des principes *déjà éprouvés*, et qui ont porté tant et de si beaux fruits.

D'ailleurs il serait impossible qu'on refusât aux membres de cette communion une existence civile, ou bien il faudrait que la liberté religieuse ne fût absolument qu'un vain mot. Le gouvernement français même, quoique catholique-romain, ne la leur refuserait pas ; combien moins un gouvernement protestant ?—*Chacun,* dit notre Charte, *professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection* (art. 5). Sans doute la Charte du canton de Vaud, et, ce qui est plus encore, celle du droit humain, contiennent le même article. L'on parle beaucoup de liberté religieuse, et puis, quand il s'agit de l'exercer, oublierait-on tout ce qu'on en a pensé et tout ce qu'on en a dit ? La liberté religieuse consiste en ce que l'on permette à toutes les communions chrétiennes de s'établir dans un pays chrétien, et en ce qu'on laisse tout citoyen libre de se joindre à celle qu'il trouvera le plus en accord avec la persuasion de son cœur : ceci ne saurait souffrir aucune exception ; la moindre est une atteinte grave portée à la liberté de conscience.

Mais, dira-t-on, il y a une exaltation, une exaspération dans les dissidens du canton de Vaud qui ne se

trouvent point dans les membres de ces autres communions. — Ici nous distinguons ; peut-être veut-on seulement parler du zèle pour la religion, et alors nous dirons : Non, vous vous trompez ; ce zèle se trouve aussi dans les chrétiens étrangers que nous avons cités, et c'est ce qui les rend si utiles, si bienfaisans pour le pays qu'ils habitent. Mais peut-être pense-t-on parler d'une véritable exaltation opposée à la sagesse chrétienne, et alors nous disons : Nous sommes trop loin pour pouvoir juger bien pertinemment de la chose. Mais en admettant qu'elle existe, ne doit-on pas en chercher la cause principale dans l'opposition et la persécution ? Si une fois les chrétiens dont il est question sont réunis en communautés jouissant d'une existence paisible, et reconnues légitimement par l'état, cette exaltation ne tombera-t-elle pas d'elle-même ? N'est-ce pas là ce que nous montre l'histoire de tous les temps ?

Mais, dira-t-on encore, quelle sûreté avons-nous contre les excès, peut-être même contre les délits que les membres de ces communautés pourront commettre ? — Quelle sûreté ? — *La loi générale*. N'y a-t-il donc pas de lois dans le canton ? L'on aura la même sûreté que l'on a contre tout excès et tout délit, de quelque part qu'il vienne. Si l'un des membres de la nouvelle communion refuse d'obéir à l'un de ses légitimes supérieurs ; qu'on le destitue. Si un autre vole ; qu'on l'envoie aux galères. Si un troisième tue ; qu'il subisse la punition attachée à son crime. Mais, de grâce, qu'on n'emprisonne, qu'on n'exile pas pour des sentimens religieux ! La société sera prémunie contre les membres de la nouvelle communion, de la même manière qu'elle se trouve prémunie contre ceux de l'ancienne, et elle n'a pas besoin d'autre chose.

Mais les dissidens devraient-ils faire quelque difficulté de se réunir à l'une des communions protestantes ci-dessus citées ? Nous ne le croyons pas. Autant que leurs sentimens nous sont connus, il nous semble qu'ils peuvent parfaitement se réunir à l'Eglise indépendante ou congrégationaliste, qui, pour la *foi*, est

absolument la même que l'Eglise réformée, mais qui en diffère un peu dans la discipline. S'il devait se trouver une différence quant à quelques personnes, ce serait seulement dans le point du baptême des enfans, et alors ces fidèles pourraient se réunir à l'Eglise baptiste, s'ils croyaient devoir former une communauté à part. Pourquoi les dissidens vaudois hésiteraient-ils à se réunir à l'une de ces Eglises? Il faut bien que leur Eglise ait un nom; car, dans l'histoire, toute communauté religieuse en a un; pourquoi donc ne prendraient-ils pas le nom respectable des Eglises indépendantes ou baptistes avec lesquelles ils ont la plus grande harmonie de sentimens?

Nous n'aimons pas le *Séparatisme*, nous l'avons prouvé (1); mais il est des cas où il est devenu inévitable; et alors nous ne nous obstinons pas dans notre propre sens. Ce cas nous paraît être celui des dissidens du canton de Vaud.

C'est l'amour de la paix dans l'Eglise de Jésus-Christ, c'est une affection sincère pour le beau pays auquel nous nous adressons, qui nous ont dicté ces lignes. Puissent-elles, accompagnées de la bénédiction divine, ne pas rester sans de salutaires effets!

O vous, magistrats! ne serez-vous pas émus en voyant les convulsions qui agitent ces belles contrées, pour la prospérité desquelles la Providence de Dieu vous a établis, et en entendant le retentissement qui s'en fait dans toute l'Europe? Ce cœur paternel, qui doit battre au-dedans de vous pour vos administrés, n'en viendra-t-il pas avec joie à des mesures de douceur? Ne sentirez-vous pas que le zèle religieux doit être dirigé, mais jamais étouffé, puisqu'il est l'élément le plus assuré de la prospérité de l'état? Quoi! ouvrirez-vous les prisons? formerez-vous des listes de proscription? changerez-vous vos belles communes en autant de lieux de captivité? Non; vous étendrez votre main paternelle sur vos compatriotes; vous proclamerez les droits de la liberté reli-

(1) Voyez notre article sur le Séparatisme, dans le Numéro de février dernier, p. 72.

gieuse dans votre canton; et vous montrerez ainsi à l'Europe que les mots *Liberté et Patrie* (1) sont écrits aussi dans votre cœur!

Et vous, Chrétiens! pour lesquels ces droits sont réclamés, ne montrerez-vous pas en toute occasion, par votre modération, par votre sagesse, l'excellence de la foi que vous professez? Ne vous rappellerez-vous pas toujours que l'esprit qui est donné au chrétien est, il est vrai, un esprit de *force*, mais aussi de DOUCEUR et de PRUDENCE (2 Tim., I, 7), que ce Christ crucifié, en qui vous voulez mettre toute votre gloire, et que vous voulez vous efforcer de suivre, était *humble et débonnaire*, et que c'est Celui dont il avait été dit: *Il ne contestera point et ne criera point, et on n'entendra point sa voix dans les places; il ne rompra point tout-à-fait le roseau cassé, et il n'éteindra point le lumignon qui fume encore* (Matth., XII, 19, 20). Votre conduite ne montrera-t-elle pas avec évidence à tout le monde, que vous êtes profondément pénétrés de ce que dit la Parole divine, que *la sagesse qui vient d'en haut est*, il est vrai, *premièrement pure, mais ensuite paisible, modérée, traitable, pleine de miséricorde et de bons fruits: point difficultueuse ni dissimulée:* en sorte que *le fruit de justice se sème dans la paix, pour ceux qui s'adonnent à la paix* (Jacq., III, 17, 18).

Certes, nous ne pensons pas à donner des directions à aucun des deux partis qui se trouvent dans le canton de Vaud. Nous sentons que nous avons nous-mêmes beaucoup à faire pour marcher dans les voies de la vérité et de la sagesse. Mais, nous le répétons, l'amour de la paix de l'Eglise nous a portés à dire une parole qui, quelle qu'elle soit, a été du moins bien intentionnée.

Puisse-t-elle n'avoir pas été inutile! Nous pensons que l'on n'aurait pas à se repentir de l'avoir en quelque manière suivie. L'on aurait transporté dans le canton de Vaud quelques-uns de ces arbres qui recouvrent de leur ombrage précieux l'heureuse Angleterre, et portent pour la nation de si beaux fruits. Une vie nouvelle, soit reli-

(1) Devise du canton de Vaud.

gieuse, soit morale, soit civile, se développerait peu à peu dans ces contrées, et élèverait plus haut que jamais leur gloire, leur bonheur et leur prospérité ! . . . . . .

Séances anniversaires de diverses Sociétés.

Appelées à s'occuper de tout ce qui intéresse l'Eglise du Sauveur, les *Archives du Christianisme* racontent souvent ce qui se passe au loin, comment l'Evangile se propage dans des contrées étrangères, comment la foi pénètre les cœurs chez tous les peuples qui se retirent vers l'Eternel; mais entre les divers pays de la terre, s'il en est un dont elles s'occupent surtout avec prédilection, c'est cette France que nous habitons, que le Seigneur a bénie de tant de manières, et qu'il bénit depuis quelques années du plus grand de ses bienfaits, en permettant que sa Parole s'y propage et que son nom y soit sanctifié. Les anniversaires qui viennent de se succéder à Paris ont montré, comme par un court aperçu, quels ont été, depuis les anniversaires précédens, les succès obtenus par les diverses Sociétés qui se proposent d'accélérer au milieu de nous le développement de la religion et de la morale. Nous nous sommes réjouis de l'étendue toujours croissante que leurs travaux ont reçue; mais ce qui surtout nous a remplis d'une vive joie, c'est l'esprit évangélique qui, dans toutes ces réunions, a présidé aux discours des orateurs : il nous a paru que, jamais encore, dans de pareilles circonstances, nous n'avions entendu professer aussi franchement les vérités révélées; d'où l'on peut conclure que si le bien qu'on opère, exerce une influence directe, il agit aussi avec efficace sur ceux qui s'en occupent; expérience encourageante et bien propre à stimuler à de nouveaux efforts. Les Sociétés qui viennent de tenir leurs assemblées générales, sont la *Société des Traités religieux*, la *Société Biblique protestante*, la *Société des Missions évangéliques*, et la *Société de la Morale chrétienne*. Elles se sont réunies les 12, 13, 14 et 15 avril, en sorte que les nombreux amis venus des départemens et de l'étranger pour assister à ces fêtes chrétiennes, ont pu apercevoir, comme

dans un seul tableau, cette large partie du bien réalisé en France dans l'espace d'une année. Ne serait-il pas désirable que d'autres Sociétés, également dignes de notre approbation et de nos respects, telles que la *Société Philanthropique* et celle *pour l'Instruction élémentaire*, pussent aussi rapprocher leurs séances extraordinaires de cette époque commune, afin que le mois d'avril devînt en France ce que le mois de mai est en Angleterre. Déjà maintenant de religieux voyageurs viennent passer le premier au milieu de nous qui, ensuite, traversant la mer, passent le second chez nos voisins, se réjouissant, chez eux comme chez nous, de ce que le bras de l'Eternel n'est pas raccourci, et de ce que par toute la terre il opère des choses merveilleuses pour l'instruction et pour le bonheur des hommes.

En attendant que les diverses Sociétés que nous venons de nommer publient leurs rapports, nous allons indiquer brièvement ce que ces séances nous ont paru présenter de plus remarquable.

La Société des Traités religieux, dont le but est de publier et de répandre des livres populaires présentant, sous toutes sortes de formes, les préceptes, la morale, les instructions et les doctrines de l'Evangile, a porté le nombre de ses publications de quinze à vingt-un.

Le nombre des traités mis en circulation cette année s'est élevé à 79,000 exemplaires, sur lesquels près de 20,000 ont été vendus à l'agence. — Les recettes de la Société ont été d'environ 4,000 fr. ; somme bien inférieure à celle qui lui serait nécessaire pour exécuter ses divers projets. Elle se propose, entre autres, de publier annuellement un almanach populaire destiné à remplacer ceux qui se vendent chaque année avec tant de profusion : au lieu des absurdes prédictions, des anecdotes scandaleuses et des stupides réflexions qui, à elles seules, en forment ordinairement le contenu, on y parlerait au peuple de choses qui se rapportent à ses vrais intérêts ; on le dirigerait sur ce qui est relatif à ses avantages temporels ; on le rendrait surtout attentif à ses besoins spirituels. — Le Comité a moins songé cette année à augmenter ses travaux qu'à les régulariser : il a

formé des dépôts centraux pour plusieurs départemens, à *Toulouse*, où il y a une Société auxiliaire, à *Montauban*, *Nismes*, *Montpellier*, *Bordeaux* et *Loriol*. Ces divers résultats ont été présentés par M. *Henri Lutteroth*, chargé de rendre compte des opérations de l'année, et par M. *le baron de Staël*, trésorier de la Société. L'impression du rapport a été demandée par M. *Guizot* qui s'est livré, avec son talent accoutumé, à d'ingénieuses considérations sur la certitude que la Société a de faire du bien, quoique ses succès ne soient point de nature à être toujours clairement aperçus ; sa proposition a été soutenue par M. *Galland*. D'autres discours ont été prononcés par MM. *Fontaine*, *Merle d'Aubigné* et *Wilks*. M. *Monod père* avait ouvert la séance par une prière d'invocation ; M. *Monod fils* se disposait à la finir par des actions de grâces, lorsqu'une dame étrangère, de la Société des quakers ou amis, se leva, à la surprise de toute l'assemblée, et demanda en anglais la permission de dire quelques mots, en invitant un membre du Comité à traduire en français ce qu'elle dirait. L'on sait que le droit de parler en public sur la religion est accordé aux femmes par les quakers, et que ce droit se lie même d'une manière intime à leur organisation ; on apprit bientôt que l'étrangère était madame *Walker*, venue en France pour y visiter les établissemens qui peuvent le plus intéresser les chrétiens : la surprise fit place à l'intérêt, et l'on écouta, avec une religieuse attention, ses réflexions élevées sur les grâces de Dieu à l'égard de nous tous, et sur l'amour infini dont il nous a aimés en Jésus-Christ notre Sauveur.

L'assemblée générale de LA SOCIÉTÉ BIBLIQUE a été plus nombreuse encore et plus intéressante qu'aucune de celles des années précédentes. Les résultats obtenus sont un témoignage réjouissant de la bénédiction dont Dieu accompagne cette grande et sainte œuvre, et une réponse victorieuse à ses aveugles détracteurs. Les recettes totales se sont élevées à 114,308 fr. ; les dépenses à 86,187 fr. 68 c. ; les distributions à 6,578 Bibles ou Nouveaux-Testamens, et la Société a acquis dans le cours de l'année 23 nouvelles auxiliaires ou branches. Depuis sa fondation

il est sorti des magasins de la Société plus de 48,700 exemplaires du volume sacré. Trois rapports ont été communiqués à l'assemblée ; le rapport ordinaire du Comité a été rédigé par M. le baron de Staël ; un rapport fait au Comité par la Société auxiliaire des Dames a été lu par M. François Delessert. Il en résulte que les dames ont réussi à former, parmi les personnes de leur sexe, à Paris, 106 associations ; ont collecté, dans le cours de l'année, 6,637 fr., et distribué 79 Bibles et 80 Nouveaux-Testamens. Ce rapport, d'un genre tout nouveau parmi nous, a excité un vif intérêt, qu'a augmenté encore la pieuse sensibilité avec laquelle y sont présentés les faits nombreux et touchans dont il abonde. Puisse cet exemple, donné par les femmes, à Paris, trouver de nombreux imitateurs ! puissent les dames s'associer bientôt partout à cette belle œuvre, et exercer en sa faveur leur douce et puissante influence ! Le troisième rapport a été entendu avec non moins d'intérêt que les deux premiers ; c'est celui fait par M. Valentin Bührel, sellier-harnacheur, au nom des associations des artisans et ouvriers de Paris. La pieuse simplicité du langage de cet honnête et estimable artisan a profondément touché l'assemblée, et l'a convaincue toujours davantage de l'heureuse influence, soit directe, soit indirecte de ces associations destinées à recueillir hebdomadairement des contributions faibles en apparence, mais riches en fait, et qui bientôt deviendront, en France comme ailleurs, la base la plus solide de l'édifice biblique. Ce rapport contient, comme celui des dames, des faits du plus touchant intérêt, pour lesquels nous nous voyons à regret forcés de renvoyer aux rapports mêmes qui vont être publiés. M. le pasteur Monod père a ouvert la séance, et M. le pasteur Gœpp l'a terminée par la prière. Indépendamment de M. le marquis de Jaucourt, président de la Société, auquel l'assemblée a voté par acclamation des remercîmens bien mérités, un grand nombre d'orateurs ont été entendus ; parmi eux on remarquait, autour du bureau, avec un vif intérêt, plusieurs pasteurs des départemens qui ont assisté à toutes les réunions de cette semaine de joie et de bénédiction. MM. Laffon de Lade-

bat, censeur, comte de Pressac, député, Coulman, Monod fils, comte Ver-Huell, Meynadier, pasteur à Vallon, Letenneur, membre du Comité de la Société auxiliaire de Toulouse, François Delessert, Sigismond Billing, baron de Staël, et Wilks ont successivement pris la parole pour soumettre à l'assemblée diverses propositions, et ont plaidé avec chaleur la cause de la Société. On a entendu avec intérêt M. Appia, des vallées du Piémont, qui a exposé en peu de mots les besoins de ses compatriotes, et a saisi cette occasion de recommander aux protestans de France le but de son voyage au milieu de nous, qui est de recueillir des souscriptions pour l'érection d'un hôpital dans les vallées, comme nous l'avons déjà annoncé (1). L'assemblée a rendu un hommage bien mérité à MM. de Turckheim, Latrobe et Wilks en nommant le premier vice-président honoraire, et les deux derniers assesseurs honoraires du Comité.

De toutes nos Sociétés, celle qui a fait le plus de progrés pendant l'année qui vient de s'écouler est, sans contredit, LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES CHEZ LES PEUPLES NON CHRÉTIENS. Ses recettes ont été portées de 13,000 fr. à 27,000 fr. Quatre jeunes gens, nos frères et nos compatriotes, sont déjà placés sous la direction chrétienne et éclairée de M. le pasteur Galland, et se préparent, si le Seigneur le permet, à porter un jour parmi les païens la bonne nouvelle du salut. L'un est du midi; les trois autres du nord de la France. La vue de ces jeunes frères, les prémices de nos Eglises dans cette œuvre de bénédiction et de vie, a profondément ému et édifié l'assemblée. Tous les assistans étaient animés comme d'un seul et même esprit pour bénir le Seigneur de l'extension qu'il a daigné donner parmi nous à l'œuvre des Missions évangéliques. Le nombre des Sociétés auxiliaires, celui des pasteurs qui ont réussi à organiser dans leurs églises des réunions mensuelles de prières, et à collecter des sommes plus ou moins considérables, celui des souscriptions et des dons individuels, s'est accru au-delà de ce que l'on aurait osé espérer; les difficultés

(1) Voyez 7e année, p. 354, cahier d'août 1824.

paraissent s'aplanir, et cette sainte cause gagner des partisans parmi tous les amis sincères de l'Evangile. Puissent ces semences, faibles aujourd'hui, croître et se développer, et la France protestante contribuer pour sa part à dissiper les épaisses ténèbres qui enveloppent encore plus de SEPT CENT MILLIONS d'hommes semblables à nous, pour lesquels Christ est mort, et qui n'en savent rien! M. l'amiral comte Ver-Huell a présidé; la franche manifestation de sa foi et de son zèle n'a pas peu contribué à l'intérêt de cette séance. Le rapport (qui va être mis sous presse) a été rédigé et lu par M. le pasteur Galland, directeur de la maison des Missions. M. Waddington, trésorier, a rendu compte de l'état de la caisse. Les autres orateurs ont été MM. Rosseloly, pasteur à Châtillon-sur-Loire, Letenneur, membre du Comité de la Société auxiliaire de Toulouse, Stapfer, Wilks, Duvivier, pasteur à Anières, baron de Staël, Monod fils, Merle d'Aubigné, pasteur à Bruxelles, Colany, pasteur à Lemé, Meynadier, pasteur à Vallon. Il serait difficile de trouver une plus véritable unité de foi et de sentimens qu'il n'en régnait dans ces divers discours qui tous ont édifié l'assemblée, et ont excité un nouveau zèle en faveur de la Société. La séance a duré trois heures sans interruption et sans fatigue.

LA SOCIÉTÉ DE LA MORALE CHRÉTIENNE s'est réunie en assemblé générale, le lendemain, 15 avril, sous la présidence de M. le duc de Broglie, son président, qui, dans un discours fort remarquable, soit par la force et l'excellence des pensées, soit par la douceur et la modération des expressions, a fait ressortir la pureté et l'utilité du but que se propose la Société, et a répondu aux attaques malveillantes et ténébreuses dont elle a été l'objet. Plusieurs rapports ont été ensuite entendus avec intérêt. Celui sur les travaux de la Société, par M. Charles Coquerel; celui des censeurs, par M. Casimir Rostan. M. Charles de Remusat a fait un troisième rapport, au nom du Comité, pour l'abolition de la Traite des Nègres. M. Doin a parlé au nom du Comité de charité et de bienfaisance; M. Kératry, au nom du Comité des jeux. Un fait, mentionné par M. Kératry, a été accueilli par

l'assemblée avec un intérêt très-profond; c'est que, selon les probabilités, ce jour même, 15 avril 1825, avait vu le dernier tirage de la loterie publique en Angleterre. M. Guizot a demandé l'impression des rapports dans un discours bien propre à frapper salutairement les esprits. Le rare talent de cet orateur distingué a produit un effet marqué sur cette nombreuse assemblée. Madame Walker a encore demandé et obtenu la parole dans cette réunion; elle a parlé avec la même élévation de pensées et de sentimens, et a été écoutée avec la même édification que dans la séance de la Société des Traités religieux.

Nos lecteurs nous sauront gré sans doute de joindre ici un mot sur la Société helvétique de Bienfaisance fondée à Paris, en décembre 1820, dans le but spécial et unique de venir au secours des Suisses ou originaires de Suisses pauvres, sans distinction de culte ni de canton, qui se trouvent à Paris, soit à poste fixe, soit momentanément. Cette Société n'est pas sans doute nationale parmi nous; mais partout où s'exerce la charité, les *Archives* doivent s'en réjouir et le signaler. Il serait possible d'ailleurs que ces feuilles, en révélant à quelques Suisses dans les départemens l'existence de la Société, leur fissent naître le désir de lui faire parvenir des dons qui seront reçus avec reconnaissance (1). En septembre 1821, l'existence et les statuts de la Société ont été approuvés par S. E. le ministre de l'intérieur. Elle a pour président M. de Tschann de Soleure, chargé d'affaires de la confédération suisse. L'administration est confiée à un conseil composé de trente-six membres dont les fonctions sont entièrement gratuites. Les secours sont distribués toutes les semaines par une commission spéciale prise dans le conseil. Pour être membre de la Société, il faut payer 12 fr. d'admission et une contribution annuelle de 20 fr. au moins. Le moindre don est reçu avec reconnaissance. La Société s'est réunie en assemblée générale et publique le 29 mars dernier. M. L. Jacquet, l'un des vice-présidens, a présenté le rapport des travaux de l'année, et M. Boisson-

(1) Par M. J.-B. Boissonas, trésorier de la Société, boulevard des Italiens, n° 9.

nas, trésorier, a rendu compte de l'état de la caisse. La Société a secouru, depuis 1821, trois cent soixante-dix-sept Suisses pauvres, de tous les cantons. Sa dépense totale s'est élevée à 12,011 fr. 45 cent. Elle compte cent trente-sept membres. Nous désirons sincèrement que cette utile institution soit de plus en plus encouragée et soutenue, et qu'elle puisse bientôt proportionner ses secours aux besoins toujours croissans qui se manifestent à elle.

EXTRAIT *d'une lettre de M. le pasteur* D'Hombre, *du Vigan, 19 avril* 1825.

Le 24 octobre 1824 fut un jour heureux pour les protestans de la commune de Mandagout (annexée à la première section de l'Eglise consistoriale du Vigan (Gard),). Ils eurent la consolation de consacrer au culte du Seigneur une maison de prières qu'ils avaient acquise à leurs frais, et convenablement disposée pour cet usage. Quoique le temps ne fût pas favorable, et qu'une pluie abondante empêchat les fidèles des communes voisines de se rendre dans le nouveau sanctuaire pour assister à la cérémonie d'inauguration, sept ou huit pasteurs des environs l'honorèrent de leur présence, et tous les cœurs s'ouvrirent à la joie, parce qu'on *avait bâti la maison de l'Eternel.*

M. Moziman, président du Consistoire de Lacaune (Tarn), et l'un des candidats aux places vacantes dans la Faculté de théologie protestante de Montauban, avait demandé à l'Université le grade de docteur en théologie protestante. Le diplome lui en a été accordé le 12 mars dernier par le Conseil royal de l'instruction publique, et par M. le baron Cuvier, faisant les fonctions de grand maître à l'égard de nos Facultés de théologie. Ce diplome, conçu en termes très-honorables, a été accordé à M. Moziman, « pour avoir, au concours ouvert le 20 novembre 1824, devant la Faculté de théologie protestante de Montauban, subi les épreuves d'une manière distin-

guée, et s'être montré digne d'obtenir le grade de docteur. »
(Article communiqué.)

Les œuvres de Pascal viennent d'être défendues dans les états de S. M. le roi de Sardaigne. Il est positif qu'il en a été saisi quatorze exemplaires chez un libraire de Gênes.

Les écoles gratuites du département de la Seine présentaient, au 1er octobre 1824, les résultats suivans : il y avait,

A Paris même......	3,591 élèves,	répartis en 28 écoles, dont 5 d'adultes.
Dans l'arrondissement de Saint-Denis...	597 élèves,	répartis en 9 écoles.
Dans l'arrondissement de Sceaux........	374 élèves,	répartis en 8 écoles.
	4,562 élèves,	répartis en 45 écoles.

MÉLANGES RELIGIEUX, MORAUX ET PHILANTHROPIQUES.

Méditation sur la Rédemption.

La rédemption! c'est-à-dire, le mystère de piété, Dieu manifesté en chair, le remède souverain aux maux de l'âme, le moyen extraordinaire, qui, par son efficace, a comblé l'abîme du péché et l'abîme de la condamnation. La rédemption! c'est-à-dire, la grande charte de l'affranchissement de l'espèce humaine, de la liberté évangélique, de notre réconciliation avec Dieu, par Jesus-Christ, l'échelle mystique qui met la terre en communication avec le ciel, fait monter l'homme à Dieu par la prière,

et descendre les bénédictions de Dieu sur l'homme. La rédemption! c'est-à-dire, la manifestation éclatante des miséricordes divines, qui offre un puissant encouragement à la vertu, un pardon gratuit au repentir, une espérance ravissante au fidèle, et lui ouvre les portes des cieux, que ses vices lui avaient fermées. Jamais sujet ne fut aussi digne d'occuper, d'intéresser, de remplir pleinement nos âmes.

Je remonte à l'époque de la création, et je vois l'homme sortir des mains de son créateur dans un état de sainteté pure. S'il eût conservé son innocence native; s'il se fût élevé à la perfection morale à laquelle il était appelé, il aurait été heureux, et, après un temps dont la durée nous est inconnue, il aurait été introduit vivant dans le ciel. Il pécha, et il fut soumis aux maux temporels, à la mort, et à la condamnation; ses descendans ont imité sa désobéissance, et ont été assujettis aux mêmes peines.

La manière dont la corruption d'Adam s'est communiquée à sa postérité, ou, en d'autres termes, ce qu'on nomme le péché originel, est une question impénétrable, qui a donné lieu à des opinions divergentes; elle est un problème insoluble, dont la solution même, si elle pouvait avoir lieu, n'ajouterait rien au point qui nous occupe. Dans un sujet aussi grave, aussi supérieur à notre faible intelligence, donnons peu d'étendue à la théorie, et beaucoup à la pratique, beaucoup au témoignage scripturaire, beaucoup au sentiment. J'écarte donc toute discussion, et je me borne au seul fait de la culpabilité de l'homme et de ses suites funestes.

Maintenant que l'homme est coupable et condamné, qui expiera ses fautes? quel moyen le rétablira dans les droits qu'il a perdus? C'est le nœud de la question que je vais essayer de délier.

Entre la justice de Dieu, dont le propre est de punir, et sa miséricorde, dont le propre est de pardonner, il fallait un libérateur extraordinaire qui conciliât ces deux perfections, satisfît la première et donnât un libre cours à la seconde; un libérateur qui se chargeât de la cause perdue des hommes, et s'offrît pour eux en sacrifice vivant et saint. Jésus a été ce grand libérateur: en lui, l'es-

sence divine a été unie avec la nature humaine; par sa nature humaine, il a été identifié à l'homme.

Qui peut considérer l'éminence de sa doctrine, l'activité de sa vie publique, la sainteté de sa vie privée, morale et pieuse, sans être transporté d'admiration et d'amour? Martyr de la vérité, de la vertu et de l'humanité, il a confirmé, par son exemple parfait, les saintes lois qu'il nous a données, et il les a ratifiées par sa mort: par sa mort, il a tout réalisé, tout démontré, tout accompli: sa mort est le principe d'où tout émane, la fin à laquelle tout se rapporte. De tous ces hauts faits réunis est resulté le grand acte de la rédemption. C'est ce qui va être établi par le témoignage formel de nos saints livres.

Au commencement, dit S. Jean, était la Parole; cette Parole était avec Dieu, elle était Dieu. La Parole a été faite chair, elle a habité parmi nous pleine de grâce et de vérité; et nous avons contemplé sa gloire, telle qu'est la gloire du fils unique du père (S. Jean, I. 1-14). Toute la plénitude de la Divinité a habité corporellement en lui (Col., IX, 5). Or, ce Jésus, Dieu béni éternellement (Rom., IX, 5), s'est constitué notre chef, le représentant de l'espèce humaine; il s'est immolé volontairement pour nous sur la croix; il a porté nos péchés sur le bois en son corps (1 Pier., I, 14). Il a été fait de la part de Dieu, notre justice, notre sagesse, notre justification (1 Cor., I, 30). Christ nous a délivrés de la malédiction de la loi, lorsqu'il a été fait malédiction pour nous (Gal., III, 13). Ce n'est point par des choses périssables, comme l'or et l'argent, que nous avons été rachetés, mais par le précieux sang de Jésus-Christ, comme de l'agneau sans défaut et sans tache (1 Pier., I, 18).

Une victime, infinie par son prix, ne devait-elle pas être infinie dans son efficace? Aussi il n'y a maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en J.-C. qui ne marchent point selon la chair, mais selon l'esprit (Rom., VIII, 1).

« O admirable économie d'un mystère ineffable, s'écrie « un père de l'église! Le maître paie la dette du ser-

« viteur, l'innocent est puni pour le coupable, un Dieu « souffre la peine du péché de l'homme ! »

Comment échapperons-nous, si nous négligeons un si grand salut qui, ayant commencé d'être annoncé par le Seigneur, nous a été confirmé par ceux qui l'avaient ouï; Dieu leur rendant témoignage par des prodiges, des miracles, par plusieurs autres effets de sa puissance, et par les distributions du Saint-Esprit, selon sa volonté (Hébr., II, 3. 4).

Non, les hommes qui bornent le Christianisme à une vaine théorie; les hommes dont les sentimens intérieurs sont en opposition avec leur profession extérieure; les hommes qui, par une vie déréglée, crucifient de nouveau le Seigneur de gloire, ne pourront jamais participer aux fruits de la rédemption.

Une foi ferme en Dieu et en J.-C. qui est opérante par les bonnes œuvres, qui supplée aux imperfections des œuvres par la repentance; un zèle ardent, pur, désintéressé pour la prière, la religion, son culte, ses sacremens, l'observation de ses préceptes; enfin, une vie morale, religieuse et chrétienne; telles sont les dispositions auxquelles sont appliquées les promesses de la vie présente et les promesses de la vie à venir, non par aucun mérite réel, puisqu'elles sont toutes imparfaites, mais par un acte de l'inépuisable miséricorde divine qui a daigné attacher gratuitement le salut à ses dispositions, et nous les a imposées comme une condition indispensable.

Dans le ravissement où ce sujet me plonge, mon cœur et ma voix s'écrient simultanément : Source extraordinaire, intarissable, éternelle, infinie, de lumières, de consolations et de grâces ! Toi ! qui ne te laisses jamais sans témoignage en faisant du bien aux hommes, qui fais grâce et miséricorde jusqu'en mille générations, qui nous a déclaré que tu ne voulais pas la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie, que quand nos péchés seraient rouges comme le cramoisi, tu les blanchirais comme la neige, et qui l'as réalisé par l'acte mémorable de la rédemption ! comment pourrons-nous répondre

dignement à l'étendue incommensurable de ta miséricorde et à l'infinie multitude de ses actes?

Univers, cieux, terre, mer, êtres animés et êtres inanimés, joignez-vous à l'espèce humaine pour célébrer l'acte immortel de sa délivrance! Nous nous associons à vos concerts harmonieux, anges, chérubins, séraphins brûlans qui composez la hiérarchie céleste, et nous nous écrions avec vous : A celui qui est assis sur le trône, et à l'agneau qui nous a lavés de nos péchés par son sang, qui nous a faits rois et sacrificateurs! à Dieu son père, soient honneur et gloire aux siècles des siècles (Apoc., I, 6)!

Que dans la vaste étendue de la terre tous les hommes unis d'esprit et de cœur s'écrient spontanément : Béni soit Dieu, le père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, par sa grande miséricorde, nous a régénérés en espérance de vie, pour obtenir l'héritage qui ne peut ni se flétrir, ni se corrompre, conservé dans les cieux pour nous (1 Pier., I, 3, 4).

Mon âme, prends un sublime essor! appuyée sur l'ancre de l'espérance, portée par les ailes de la foi, suivie du cortége des vertus, et précédée de la prière, leur humble et ardent interprète, rends hommage, non au Dieu puissant et terrible de Sinaï, mais au Dieu miséricordieux de Bethléem; contemple les nouveaux cieux et la nouvelle terre où tu seras un jour introduite; et, comme il n'y a que ceux qui seront fidèles jusqu'à la mort, qui remporteront la couronne de vie, prépare-toi par une conduite pieuse et chrétienne, par une repentance fréquente et réelle, afin qu'à ta dernière heure tu puisses te dire à toi-même : J'ai combattu dans le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi; maintenant la couronne de gloire m'est réservée, et le Seigneur, juste juge, me l'accordera (2 Tim., IV, 7, 18). Père saint! je remets mon âme entre tes mains (S. Marc, XXIII, 46). Seigneur Jésus, reçois mon esprit (Act., VII, 58)! Amen.

DURAND, *ancien pasteur.*

ANNONCES DE LIVRES.

Conseils maternels, ou Manuel pour les jeunes filles, les épouses, les mères et les maîtresses de maison. Extrait et traduction libre de l'allemand de feu J.-L. Ewald, *par madame* Gauteron. Paris, chez Paschoud, rue de Seine, n° 48. 173 pages in-12. Prix: 1 fr. 80 cent.

Cet ouvrage, que nous avons déjà annoncé, vient de paraître. Il contient beaucoup de vues utiles et d'une application journalière.

La Société des Traités religieux de Paris vient de réimprimer l'histoire de la *Conversion d'un capitaine de vaisseau*, insérée dans notre cahier de février dernier, page 66. Cet excellent traité se trouve au dépôt central de la Société, chez H. Servier, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix: 5 cent. l'exemplaire, et 3 fr. 50 cent. les cent exemplaires. La même Société a publié son traité N° 20 intitulé: *La Vérité de la Religion chrétienne prouvée par des faits incontestables*, tiré d'Abadie, et l'Epître de saint Paul aux Romains en entier. Elle a ajouté aussi à sa collection le Décalogue, en tableau, d'après la version de Le Maistre de Saçy.

Nous apprenons à l'instant que les présidens des Consistoires des Eglises réformées de Paris, Nîmes et Strasbourg sont appelés à assister au sacre du Roi, à Reims, le 29 mai prochain.

Nos Eglises viennent de faire une perte, qui sera vivement sentie, dans la personne de M. Vincens Saint-Laurent, décédé à Paris, le 6 mai.

ANNALES DES PROGRÈS DE L'ÉVANGILE SUR LA TERRE.

SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES ÉTABLIE A PARIS.

BULLETIN, N° XXIII.

MAI 1825.

ANNONCES ET AVIS DU COMITÉ.

Les Comités, Pasteurs et autres bienfaiteurs qui font parvenir de l'argent à la Société de Paris, sont instamment priés de passer tout effet, traite, mandat, reconnaissance de la poste, etc., à l'ordre et au nom de M. le pasteur Galland. Cette précaution lèvera des difficultés résultant de l'absence éventuelle de Paris du président, du trésorier ou du secrétaire de la Société, et accélérera les paiemens. (Boulevard du Mont-Parnasse, n° 41.)

FRANCE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

La Société s'est réunie en séance générale, le 14 avril dernier, au temple de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, dans la salle affectée à l'usage de l'école du dimanche, où se tiennent habituellement les réunions mensuelles de prières. Le concours a été beaucoup plus nombreux qu'au précédent anniversaire, et plusieurs de MM. les pasteurs des départemens et députés des Sociétés auxiliaires, qui s'y étaient rendus, placés à l'entour du bureau, ont ajouté à la solennité du jour, tant par leur présence que par la part qu'ils ont prise à la séance et

les discours animés et édifians qu'ils y ont prononcés. Ce qui a donné à cette séance un caractère et un intérêt tout particuliers, c'est la présentation à la Société de quatre jeunes élèves français dont le rapport fera incessamment connaître les noms et les circonstances. Auprès de ces jeunes gens qui deviennent dès ce jour l'objet de l'attention du Comité et des prières des fidèles, se trouvaient placés leurs pasteurs qui ont eu la joie de les offrir comme un fruit précieux de leur ministère, et qui ont saisi cette occasion de les recommander à la grâce de Dieu et aux soins de la Société. M. le comte Ver-Huell, président, a ouvert, par un discours plein d'édification, cette séance sur laquelle nous osons croire qu'une grande bénédiction a été répandue. Le rapport sur les travaux de l'année a fait connaître les progrès remarquables que la Société a faits depuis le dernier compte rendu, et chacun a pu voir qu'en France comme ailleurs, l'œuvre des missions évangéliques chez les peuples non chrétiens, est clairement l'objet de la faveur divine. Un grand nombre de discours ont été entendus. Rien de plus remarquable que l'accord qui régnait entre les vues et le ton évangélique de tous ces discours, et la chaleur vivifiante répandue sur toute cette longue séance. Des remercîmens ont été successivement votés aux Sociétés auxiliaires de France et aux Sociétés étrangères dont les représentans ont répondu, à leur tour, de la manière la plus cordiale. La prière d'ouverture a été prononcée par M. Gœpp, pasteur-président alternatif du Consistoire de l'Eglise chrétienne de la confession d'Augsbourg, et la prière de clôture par M. le pasteur Juillerat.

MAISON DES MISSIONS.

Le Comité a tenu, le 30 mars dernier, dans la maison de la Société, une séance pleine d'intérêt, et dont tous les membres ont remporté une impression profonde. Les bonnes nouvelles qui lui étaient arrivées d'un grand nombre de côtés à la fois, une correspondance pleine de vie dont il venait d'entendre l'édifiante lecture, avaient

fait, sans qu'on y eût songé d'avance, un prélude parfaitement convenable à ce qui devait marquer cette séance comme l'une des plus importantes qui aient encore eu lieu, après l'assemblée générale annuelle. Après avoir traité des diverses matières qui se trouvaient à l'ordre du jour, le Comité a procédé à l'introduction et à la réception de ses *premiers* élèves français, au nombre de trois. Ces jeunes gens, dont les circonstances particulières, les dispositions pieuses, le désir fervent et les intentions droites sont si propres à intéresser en leur faveur, et qui habitaient déjà depuis une semaine la maison des missions, furent introduits par le directeur dans la salle des séances, et présentés à l'assemblée, dont le digne président, M. le comte Ver-Huell, leur adressa une exhortation toute paternelle et pleine de bonté. En voici quelques idées, autant qu'il a été possible de les recueillir.

M. le président leur parla d'abord de leur sentiment intérieur et religieux comme du seul principe admissible de l'intention qu'ils annoncent; il les entretint de la beauté de leur future carrière, sans leur en dissimuler les peines et les difficultés, et leur indiqua, à plus d'une reprise, la prière comme la source d'une force croissante et l'unique moyen de persévérer. Il fut aussi question de la dignité du missionnaire et de la nécessité pour eux de s'en bien pénétrer, afin de respecter toujours en eux ce caractère. Les réflexions de M. le président sur ce chapitre en particulier eurent quelque chose de frappant... « Vous êtes admis à faire un essai : la suite prouvera si vous êtes dignes de la préférence qu'on vous accorde. Souvenez-vous que vous êtes toujours sous les yeux de Dieu qui vous sonde lui-même et qui connaît quels sont les sentimens de vos cœurs. Ce ne sont pas les hommes qui peuvent en juger. Nous croyons à la sincérité des intentions que vous nous annoncez; mais, encore une fois, c'est le Seigneur qui sait si vous êtes vraiment propres à cette partie de son service.

« Veillez bien, veillez sur vous-mêmes, mes amis : tout chrétien doit le faire, mais vous le devez encore plus; prenez-y garde : l'homme qui veille trouve en lui-

même beaucoup de faiblesses, et vous êtes appelés à être, à devenir une fois des modèles! Prenez donc garde, en particulier et toujours, à toutes vos paroles, à toutes vos manières, à toute votre conduite les uns envers les autres. *Il faut*, si Dieu permet que vous arriviez au but de la carrière où vous entrez, *il faut que le païen trouve entre vous et lui une grande différence pour toutes choses!* Nous ne voulons point chercher la sagesse de ce monde, sans doute; cependant la civilisation a donné une telle supériorité à l'homme éclairé de la lumière de l'Evangile, qu'il faut qu'elle soit sentie par ceux dont vous serez les maîtres. Etudiez-vous donc dans votre vie particulière à tout ce qui est bien; et surtout n'oubliez pas que la prière, mes amis, la prière adressée à Dieu et à notre Seigneur, sera toujours votre force et votre grand moyen pour venir à bout des choses les plus pénibles. S'il vous arrive un instant de vous relâcher en quoi que ce soit, de commettre une faute quelconque; si vous sentez quelque faiblesse en vous, *tombez à genoux*, priez, invoquez le Seigneur, il vous entendra, il vous répondra, et vous vous relèverez victorieux des tentations et des épreuves.»

A ces conseils de père et d'ami, M. le président ajouta la recommandation d'une grande soumission soit à la règle de la maison, qui doit y faire régner un ordre conforme à la Parole de Dieu, soit au directeur chargé de veiller à son maintien; il leur présenta aussi le devoir de chercher en tout à procurer le bien de l'établissement.

Cette simple exhortation, quoique roulant sur un grand nombre d'idées si importantes que chacune semblait demander un long développement, réunit la brièveté sans sécheresse et toute la force nécessaire avec la douceur et l'amour qui sont le propre de toute parole vraiment adressée au nom du Sauveur.

A la suite de ce petit discours dont les élèves ont pu sentir tout le sérieux et apprécier en même temps le caractère tout paternel et évangélique, M. le pasteur Juillerat a prononcé une prière pleine de ferveur et d'onction, pour recommander à la grâce du Seigneur ces jeunes aspirans à son service. Nous voudrions pouvoir rappeler quelques-unes des grandes et pénétrantes pen-

sées de cette oraison dont la plus grande beauté était de sortir à l'instant même du fond d'un cœur ému et animé par la foi et l'amour de son maître. « O Dieu, sans toi ils ne peuvent rien; avec Toi, ils pourront toutes choses. Si tu leur donnes ta grâce, Seigneur, leur faiblesse deviendra de la force, leur ignorance deviendra du savoir et de la sagesse. O Dieu, voilà, nous nous édifions nous-mêmes en voyant ce que tu fais pour avancer ton règne et ta gloire : dans un coin écarté de cette vaste capitale où les passions des hommes s'agitent en tout sens, tu permets que, réunis sous tes yeux, nous ayons la joie d'entendre de *bonnes nouvelles*, de voir des preuves palpables et touchantes du zèle et de la foi de nos frères, et, en lisant leurs lettres toutes chrétiennes, de sentir notre piété s'élever et s'animer avec la leur. »

ÉTRANGER.

ORIENT.

JOURNAL *du missionnaire* WOLFF.

(Suite.)

10 mars. *Départ de Merdin.* — Il est absolument impossible de voyager seul de Merdin à Moussul. On y va en caravane de plus de mille personnes, toutes armées; et alors même, cette troupe est obligée de payer 2,000 piastres au sheikh de Jallakha, et 2,000 au sheikh arabe du Jai, par les terres duquel elle est indispensablement obligée de passer. Attendre la caravane aurait été rester deux mois encore à Merdin. Si je n'avais pas eu des Bibles avec moi, je serais allé à Moussul, déguisé en mendiant, comme le fit Louis Burkhardt pour entrer dans la Mecque; mais comment aurais-je pu alors distribuer aux Juifs de Moussul la Parole de Dieu ? Très-heureusement le gouverneur de Merdin, Abd-Alkhadis Aga, fut rappelé à Bagdad par le pacha. Elias Ibn Shadi lui parla et obtint pour moi la permission que je pusse voyager avec lui et sous sa protection.

Le gouverneur était escorté par des janissaires de la

ville de Merdin, et par le sheikh arabe de Jallakha, auquel il fut obligé de payer une grande somme d'argent pour pouvoir passer sur ses terres sans être troublé.

12 mars. — Nous passâmes Daca, où, selon ce que dit le peuple, Darius combattit contre Alexandre; et, à onze heures, nous arrivâmes à Nisibim où naquit Ephrem Syrus, et où est enseveli Jacobus Nisibemus, un des pères du concile de Nicée. J'ai vu son tombeau dans les ruines d'une ancienne église, il est recouvert d'une pierre de marbre.

13 mars. — Nous passâmes près des tentes du *sheikh Saturn*. Il y a ici des Juifs parmi les Arabes dans un état de misère et de pauvreté; ils ne connaissent pas leur langue; ils ne vivent point sous des tentes, mais habitent des chaumières; ils sont distingués des Arabes par leurs cheveux longs et leurs turbans noirs; ils sont de la secte rabbinique.

14 mars. — Nous arrivâmes à Jallakha, demeure du sheikh qui accompagnait le gouverneur. J'y trouvai quelques familles de Juifs semblables à ceux que j'avais vues la veille. Je leur prêchai en arabe le salut par Christ.

15 mars. — De là nous passâmes vers les tentes du sheikh *Jai*, puissant voleur, qui demeure vis-à-vis la terrible et hideuse montagne appelée Gebel Sanjaar.

Les habitans de Gebel Sanjaar étaient autrefois chrétiens syriens; ils étaient (selon ce qu'en dit un ancien docteur syrien, *Mousa Ibn Alhajr*) des descendans en droite ligne d'Esaü, frère de Jacob. Les habitans de Sanjaar furent instruits, par Ephrem Syrus, à invoquer Christ le meilleur des pères. Leur montagne était remplie d'églises; ils célébraient, au jour de Pâques, la résurrection de notre Seigneur, et, au jour de la Pentecôte, l'effusion du Saint-Esprit. Ils connaissaient bien la doctrine de la Trinité, et soutenaient hardiment que Christ était engendré et non créé, qu'il était la lumière de la lumière même. Mais les montagnards de Sanjaar furent scandalisés dès que l'affliction et la persécution s'élevèrent à cause de la Parole. Tous, tous! ils apostasièrent, et, lassés de prier, lassés de leur Dieu, lassés de leur Sauveur, ils devinrent Yésidis. Amis de l'ennemi du genre

humain, ils devinrent amis du diable, et ils sont à son service; ils le servent avec plus de zèle que les autres yézidis, et ils sont maintenant dans le sens le plus prononcé les sectateurs de leur père le diable. Malheur au paisible voyageur qui leur tombe entre les mains! ils le dépouillent de tout et le font mourir sans miséricorde. Ce sont des voleurs, des assassins, des homicides, comme leur père le diable a été meurtrier dès le commencement. Cependant il y a des juifs qui habitent parmi eux. «Pauvres juifs, vous habitez un pays de désert et un lieu hideux!» Cent cinquante ans se sont écoulés depuis que les Syriens, sur Gebel Sanjaar, ont éprouvé les effets de la sévérité de Dieu. Ils sont flétris et desséchés. Les louanges et les cantiques ne sont plus entendus au milieu d'eux, on n'y chante plus de *Kyrie eleison!*

Mes chers frères, que c'est une chose terrible que vous viviez parmi un tel peuple. Pourquoi ne priez-vous point votre Roi de venir, votre Rédempteur en Israël, afin qu'il vous fasse sortir de Sanjaar, et vous amène en Sion?....

Le gouverneur de Merdin fut d'avis de partir de ce lieu avant le jour, et d'auprès de Jay, qui est l'ami des habitans de Sanjaar; il lui paya 5,000 piastres, pour laquelle somme le sheikh lui-même nous accompagna avec une centaine de ses Arabes.

16 mars. — Nous voyageâmes ce jour pendant seize heures; et, comme on ne trouvait que peu d'eau sur la route, seize des chevaux du gouverneur périrent en chemin. Nous arrivâmes à minuit au village *Shegarca*, et, le 17, aux tentes arabes appelées Ahmedia.

18 mars. — Nous arrivâmes à Moussul, vis-à-vis de l'ancienne Ninive, placée sur le bord occidental du Tigre. Les juifs appellent toujours cette ville Ninive, et le district Ashur.

Je fus reçu par monseigneur Elie, l'évêque syrien, avec beaucoup d'hospitalité; il me donna une chambre dans sa maison.

19 mars. — J'allai voir les juifs pour leur parler de Jésus-Christ qui épargna autrefois Ninive, cette grande ville, dans laquelle il y avait six vingt mille personnes,

et une grande quantité de bêtes. Je visitai le rabbi more, le principal rabbin de Moussul. Les rabbins Jonas, Salomon et David étaient présens. Je les saluai en hébreu.

Moi. La paix soit avec vous, et que votre sabbat soit paix.

Les rabbins. La paix du Messie, la paix de Jérusalem.

Rabbi Jonas (s'adressant à moi). Vous venez peut-être du fleuve Sambatyon pour nous porter de bonnes nouvelles du Messie ?

Moi. Il n'existe point de fleuve Sambatyon ; mais je viens en effet vous apporter de *bonnes nouvelles.*

Rabbi Jonas. De quel pays venez-vous ?

Moi. Je viens du pays d'Israël, de Jérusalem et d'Alep.

Rabbi Jonas. Que disent nos frères à Jérusalem du Messie ? viendra-t-il bientôt ? Là, en Palestine, ils doivent en savoir quelque chose. Nous regardons toujours vers la Palestine.

Moi. Hélas ! nos frères à Jérusalem ne connaissent que peu de choses du vrai Messie. J'ai parlé beaucoup avec eux de lui; je suis assuré qu'il fera miséricorde à son peuple et qu'il reviendra bientôt, qu'il doit revenir et qu'il ne tardera point. Amen.

Les rabbins. Nous n'avons jamais ressenti le besoin du Messie plus qu'à présent. La tribulation, la tribulation, la tribulation, et pas autre chose que la tribulation ! Le rabbin Ezre, le prince de la captivité, demeurant à Babylone (Bagdad) ; c'était vraiment une joie de le voir le jour du sabbat ; il fut amené à Jérusalem, il y a deux ans. Ses deux femmes et ses enfans s'asseyent maintenant seuls à Bagdad, et Ezra est en prison près de Constantinople ; la colère du sultan est embrasée contre lui. Il fut aimé à Bagdad, aimé des juifs, aimé du pacha, aimé des Musulmans, aimé des chrétiens; il fut l'ami du grand M. Rich ; il fut son wakeel (agent). Pauvre, pauvre Ezra ! Tous les soldats, les pauvres et les sages s'asseyaient autour de sa table. Un nuage de douleur a enveloppé Israël : *Ezéchiel* et *Sebir* ont été mis à mort par l'ordre du sultan. Toutes ces choses sont le fruit de nos péchés.

Moi. N'avez-vous jamais lu l'Evangile de Jésus-Christ,

qui fut crucifié pour nos péchés à Jérusalem, et qui est le véritable Messie. C'est lui qui est le compagnon de l'Eternel des armées, c'est contre lui que l'épée de l'Eternel a été réveillée! Il est vrai que la tribulation est un lourd fardeau. Les esprits des hommes sont souvent abattus au temps du malheur; mais aussitôt que vous sentirez une pieuse douleur de vos péchés; aussitôt que vous commencerez à sentir le fardeau de votre misère spirituelle, aussi fortement que vous sentez celui de votre misère temporelle, alors le temps sera venu, l'heure de votre rédemption approche, et les nuages de votre misère seront dissipés, car vous verrez que Jésus et nul autre que Jésus est puissant pour nous sauver.

Rabbi Salomon. Mon grand-père, disciple des sages (la paix soit avec lui!), avait un grand désir de connaître le contenu de l'Evangile; c'est pourquoi il acheta un Evangile en arabe d'un prêtre chrétien, et le copia tout en caractères hébreux, afin que les disciples des sages pussent le lire et l'examiner dans le collége; il le lisait continuellement; il est mort, et l'a laissé en héritage au collége; mais jusqu'ici personne n'a suivi son exemple. Je le lirai maintenant, et je le comparerai avec la traduction en hébreu que vous m'avez donnée.

Rabbi Salomon est le maître du collége juif à Moussul; il a cinquante ans. Espérons que les enfans d'Israël dans Ninive entendront bientôt la voix de Celui qui est plus grand que Jonas. Rabbi Salomon voulait alors m'accompagner chez lui pour me montrer l'exemplaire du Nouveau-Testament en hébreu; mais la foule des Turcs et des Syriens qui venaient à la maison pour être témoins de notre conversation, quoiqu'ils n'y comprissent rien (car elle se faisait en hébreu), nous obligea de différer, et je retournai avec les Syriens à la demeure du patriarche. Là, plusieurs autres juifs vinrent me voir, et lurent l'Evangile en hébreu en présence de plusieurs autres Syriens auxquels ils en expliquèrent le sens en arabe. Mes frères expliquèrent l'Evangile aux chrétiens. L'évêque syrien dit qu'ils n'avaient jamais vu un voyageur comme moi, et qu'ils n'avaient jamais vu une scène semblable.

Il y a à Moussul deux cents familles de juifs qui ont

une synagogue, un collége pour les jeunes gens, un souverain sacrificateur, et ils sont sous l'ordre de Shôul (Saül), prince de la captivité, qui demeure à Bagdad. J'ai entendu deux sermons dans l'église syrienne; il s'y trouvait plus d'Evangile que je ne me serais attendu. Il fit, en commençant, le signe de la croix, et dit: Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, paroles qui furent répétées par tout le peuple. Il prit son texte dans Isaïe, LIII, 3. En décrivant les souffrances de Christ, il dit: Imaginez que vous voyez le Seigneur du ciel attaché à la croix, les clous en ses mains, le fiel amer dans sa bouche..... Seigneur, combien tu as souffert pour nous! Toute l'assemblée répéta ces paroles: « Seigneur, combien tu as souffert pour nous! » Le prédicateur continua: Et tout cela, il l'a souffert pour nous retirer des tourmens de l'enfer. Seigneur, délivre-nous des tourmens de l'enfer. Et le peuple répéta: « Seigneur, délivre-nous des tourmens de l'enfer. »

20 mars. — Les chrétiens syriens aussi bien que les Chaldéens assurent que, dans les Livres saints, le nom d'évêque (eskof) est synonyme de celui de prêtre (kas), et que par conséquent un eskof doit être marié selon 1 Tim., III, 2; au lieu qu'un *matran* (métropolitain), un *mufrian* (archevêque), un *patrach* (patriarche) ne peuvent pas se marier selon les ordres de l'Eglise.

(La suite au prochain numéro.)

GROËNLAND.

MISSIONS DES FRÈRES DE L'UNITÉ.

Un nouveau recueil d'Hymnes publié en langue groënlandaise, a puissamment contribué à exciter la dévotion parmi les pauvres habitans de ce pays disgracié de la nature, que le soleil de justice et de vie a pourtant aussi réchauffé de ses rayons et réjoui par sa présence. La joie et la paix qui, produites intérieurement par le Saint-Esprit, sont le partage de ceux qui connaissent Christ, indépendamment de l'influence des objets extérieurs, offrent maintenant un dédommagement considérable à ces pauvres gens relégués au milieu des glaces

qui couvrent ces tristes contrées. Les missionnaires moraves, si constans, si patiens dans cette partie de l'œuvre du Seigneur qui leur est échue, en rendent un intéressant témoignage. Voici ce qu'écrit l'un d'entre eux à ce sujet.

Nous voyons déjà résulter pour nous de grands avantages de la distribution de ce précieux ouvrage, revu, augmenté et réimprimé en Allemagne. L'usage qu'on en a fait, dès qu'on a eu le bonheur de le posséder, a mis une nouvelle vie dans notre service divin. Nos Groënlandais se réunissent pour passer les soirées (si longues dans ce climat), et même une partie de la nuit, à lire, apprendre et chanter des hymnes nouveaux, ou les versets qu'on a ajoutés aux anciens. Ils se mettent ainsi à même de les bien chanter dans l'église. Souvent déjà ils ont exprimé leur sentiment à cet égard avec force. Pour qu'on puisse en juger, je vous transmets ici quelques mots d'un petit discours prononcé dans ces réunions par l'un d'entre eux.

« Que suis-je, moi! pauvre et chétif! je ne puis rien sans le secours de notre Sauveur. Chaque jour il me faut aller à lui pour lui demander la force. Mais, ô quel encouragement je trouve alors en lui! Quand je suis à court pour quelque sujet de méditation ou de prières, je feuillette notre livre d'Hymnes, et là souvent je trouve des vers qui en traitent si abondamment, qu'ils me fournissent justement ce dont j'avais besoin pour élever mon cœur en prières..... Oui, M. F., il faut que nous en apprenions beaucoup de morceaux de ce livre d'Hymnes, parce que nous, pauvres Groënlandais, quand nous sommes livrés à nous-mêmes, n'avons que peu d'idées; mais ces beaux vers nous en donnent et sur nous-mêmes, et sur le riche sujet du grand amour et de l'infinie miséricorde que notre Sauveur a pour ses pauvres créatures. »

Il y a eu de même une vive joie parmi les enfans de l'école quand on leur a fait ce précieux présent. Quelques-uns de ceux qui ne savent pas encore lire, voyant le plaisir qu'en ont ceux qui peuvent en profiter, mettent le plus grand empressement à apprendre les lettres, afin de pouvoir posséder ce livre à leur tour; et plusieurs

jeunes gens, qui vivaient dans l'indifférence, ont été réveillés par ce moyen, et excités à recourir ardemment à la miséricorde du Sauveur pour en goûter toute la douceur en en faisant l'expérience.

Un autre missionnaire, qui rend le même témoignage, ajoute que le peuple fait grand usage de ces Hymnes dans les dévotions de famille; ceux qui savent lire en font jouir les autres, et il est singulier avec quelle facilité ils les apprennent par cœur. Dès que je commence à en réciter un vers, toute l'assemblée continue. J'entrai un soir dans une maison de Groënlandais où je trouvai l'un d'eux, ce livre à la main, et un nombre de garçons assis devant lui, ayant chacun son livre, et s'exerçant de concert à en chanter les vers. Dans une autre maison, c'étaient quelques sœurs qui enseignaient la même chose à des enfans. Nous avons aussi une assemblée générale par semaine destinée au même but.

Mais un trait touchant de la piété de ces gens pauvres et simples, qu'il faut rapporter, c'est qu'un certain nombre d'entre eux, de leur propre mouvement, étant venus se placer devant notre maison, se mirent à chanter des hymnes de louanges et de reconnaissance, en s'accompagnant de quelques instrumens sur lesquels ils avaient appris à jouer les airs des hymnes nouveaux d'une manière très-passable. Ils faisaient cela avec un tel sentiment de dévotion, que nous en fûmes doublement touchés, et, non plus qu'aucun de ceux qui étaient avec nous dans la maison, ne pûmes retenir nos larmes; toute cette compagnie de chanteurs était comme dans une espèce d'extase, de plaisir; leurs voix nous paraissaient avoir une harmonie et une douceur vraiment angéliques, particulierement pendant le dernier verset; et ils nous dirent ensuite eux-mêmes qu'il leur avait semblé être déjà réunis devant le trône de l'Agneau, chantant le nouveau cantique en actions de grâces de leur rédemption par son sang.

Plaisir que les Groënlandais trouvent dans la possession des Ecritures.

La Société biblique britannique et étrangère ayant imprimé le Nouveau-Testament en groënlandais, pour

l'instruction et le salut des habitans de ces tristes contrées, un des missionnaires écrit à M. Latrobe ce qui suit :

La Société biblique britannique et étrangère a fait à notre bon peuple le présent le plus agréable et le plus précieux à ses yeux, en lui donnant le Nouveau-Testament qu'elle a fait imprimer à ses frais en langue groënlandaise, et nous ne pouvons pas assez exprimer tous nos sentimens de gratitude envers cette vénérable institution. Nous vous prions de le faire pour nous et de recevoir aussi nos remercîmens pour la correction que vous et d'autres avez bien voulu soigner. Le peu de fautes d'impression qui sont restées sont faciles à corriger, et du reste nous admirons la beauté de l'ouvrage entier.

Voici ce qu'on dit au sujet de l'aptitude des missionnaires à exécuter une telle traduction. Après une expérience de près de quatre-vingt-dix années, ils ont une connaissance parfaite de ce langage singulier et difficile. Quelques-uns ont résidé ici et vécu dans l'habitude de converser avec les indigènes depuis trente, quarante ou cinquante ans ; c'est pourquoi nous pouvons nous reposer avec confiance sur leur travail, comme étant aussi fidèle et aussi correct que possible.

On voit bien ici de quelle utilité essentielle, indispensable même, les missionnaires sont aux Sociétés bibliques, et combien les deux parties de cette grande œuvre de la propagation de la Parole sont intimément liées l'une à l'autre, savoir les Sociétés bibliques et les Sociétés des missions.

Quant à la peine qu'on s'est donnée pour préparer cette version, M. Kleinschmidt écrivait en l'envoyant à l'impression : Nous avons à cœur de constater, pour la plus grande satisfaction de la Société biblique britannique et étrangère, que l'ouvrage que nous lui présentons maintenant est une traduction littérale de la version de Luther, et que, pour nous assurer qu'elle est correcte et pleinement intelligible aux Groënlandais, le manuscrit a été communiqué à quatre de nos aides groënlandais les plus capables, des observations desquels nous avons tiré le plus grand parti.

sexes qui sont obligés d'assister à la pêche du veau marin, avec les colons des autres endroits; car ils y courent le danger, étant trop faciles, de se familiariser avec des gens qui les entraînent au péché. Il est hors de notre portée d'empêcher de tels rapports, parce qu'ils doivent y gagner leur vie, et en partie, parce que le gouvernement attend de nous que nous encouragions nos gens à servir les marchands autant que possible, pour avancer les intérêts commerciaux de la colonie. Aussi ne pouvons-nous faire autre chose que de prier pour ces pauvres gens, et de leur rappeler en toute occasion ce qu'ils ont entendu de la voie du salut, en les avertissant des piéges qui leur sont tendus par l'ennemi, et en leur représentant le danger de perdre les priviléges dont ils sont invités à jouir, s'ils prêtent une oreille attentive et docile à la voix du Saint-Esprit dans leurs cœurs. Quelques-uns, qui s'étaient détournés, sont revenus avec contrition et repentance au bon Berger qui poursuit dans sa fidélité ses pauvres brebis perdues, et les rapporte dans son bercail. De tels exemples de sa bonté nous donnent toujours beaucoup d'encouragemens.

PLAN DES NOUVELLES DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES.

Afin que les lecteurs du Bulletin puissent se faire une idée de l'ensemble du cadre dans lequel se placent les nouvelles qui nous viennent des missions, voici en abrégé quel est l'ordre géographique des stations évangéliques sur le globe.

Afrique occidentale.	Sibérie.	Australasie, *et*
Sud de l'Afrique.	Chine.	Polynésie.
Iles d'Afrique.	Inde au-delà du Gange.	Indes occidentales.
Abyssinie.	Inde en-deçà du Gange.	Nord de l'Amérique.
Méditerranée.	Ceylan.	Labrador.
Mer Blanche, *et*	Iles d'Asie, *ou*	Groënland.
Mer Caspienne.	Archipel indien.	Amérique du Sud.

C'est cet ordre, à peu près, que nous avons suivi, et c'est dans cet ordre que nous tâcherons de faire à l'avenir le tour du monde évangélique.

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

Journal de Jean Migault, ou *Malheurs d'une famille protestante du Poitou, à l'époque de la révocation de l'Edit de Nantes ;* d'après un manuscrit récemment trouvé entre les mains d'un des descendans de l'auteur. — 1 vol. in-12 de 178 pages. — Paris, 1825, chez H. Servier, libraire, rue de l'Oratoire, nº 6. — Prix : 1 fr. 80. c.

Le Journal de *Jean Migault*, que l'on vient d'imprimer, cent trente-six ans après qu'il a été écrit, est un document historique du plus haut intérêt ; il montre de quelle manière on persécutait les protestans sous le règne de Louis XIV, et combien les circonstances rendaient plus difficile alors qu'il ne l'est aujourd'hui, de demeurer fidèle à sa foi, et dévoué à son Sauveur. Si les déterminations de la Charte sur la liberté du culte ne sont pas toujours suivies avec cette impartiale justice que réclame la volonté du roi ; si l'on ne craint pas de refuser à deux cent trente-quatre protestans du département de l'Oise le droit de s'assembler pour s'édifier par le culte public (1) ; si, dans un autre département, une autorité

(1) Nos lecteurs auront compris que nous voulons parler de la petite communauté protestante des *Ageux*, près *Pont-Sainte-Maxence*, dont nous les avons plusieurs fois entretenus, et à laquelle l'agrégation à l'Eglise consistoriale réformée de Paris vient d'être refusée, *parce qu'il ne serait pas sans inconvénient*, dit l'arrêté, *de laisser établir de faibles fractions de population dissidente au milieu d'une population de culte homogène ;* comme si tous les protestans de France n'étaient pas dans une situation absolument semblable à celle des protestans des *Ageux*. Nous aimons à croire que le refus qui vient d'affliger cette communauté, et de la priver des avantages du culte, ne sera pas de durée, et qu'on prendra bientôt une décision plus conforme à l'équité et aux lois. En attendant, nous rappelons à nos lecteurs que la construction d'un temple est commencée aux *Ageux* par les soins de M. *Poira fils*.

inférieure interdit dans un temple réformé l'usage des cloches que l'on considère comme le signe des cultes reconnus, ce sont là des choses dont nous pouvons, il est vrai, nous affliger, mais dont il ne faut accuser que l'esprit étroit et intolérant des employés qui se livrent à de pareilles vexations. Les paroles royales sont là pour nous rassurer; les lois sont là pour déterminer nos droits politiques; quelques abus de pouvoir n'ont rien de commun avec un plan arrêté : c'est un nuage qui passe et qui disparaîtra. Au dix-septième siècle, les circonstances étaient bien différentes. Au lieu de dire, comme Louis XVIII : « Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection;» (*Charte constitutionnelle, art.* 5); ou comme Charles X : « Tous les Français sont égaux à mes yeux; tous les Français ont des droits égaux à mon amour, à ma protection, à ma bienveillance,» (*Réponse de S. M. au discours du président du Consistoire de l'Eglise réformée de Paris*), Louis XIV voulait convertir à tout prix; et, pour y réussir, il persécutait; il autorisait, il commandait la persécution. Nous avons donc pour nous le pacte fondamental, les lois, les déclarations expresses du souverain; tandis que nos malheureux ancêtres avaient contre eux, et le souverain, et les lois. Le Journal de *Jean Migault* fait voir comment la persécution s'exécutait à cette triste époque, comment elle désolait les familles, comment elle était agissante et minutieuse. Le nom seul des *dragonnades* est devenu un sujet d'indignation et d'épouvante; mais quelle horreur plus grande n'inspireront-

---

Les souscriptions se sont élevées jusqu'ici à prés de 5,000 fr.; mais 2,500 fr. de plus sont nécessaires pour terminer les travaux. Nos lecteurs sentiront qu'il est de pressans motifs pour désirer qu'ils puissent s'achever; en sorte que, dès que le gouvernement aura donné l'autorisation du culte public, un temple soit là pour le célébrer. Les protestans des *Ageux* n'ont pas même de cimetière : ils ensevelissent leurs morts dans leurs jardins particuliers. C'est une communauté pauvre, intéressante par sa piété, par son histoire, et par les obstacles qu'on semble vouloir lui opposer. On souscrit, pour la construction du temple, *au bureau des* Archives, rue de l'Oratoire, n° 6; ou chez M. le pasteur Monod fils, rue Neuve Coquenard, n° 21.

elles pas quand on aura lu les détails de leur mise en œuvre ; tout ce que l'histoire raconte sur cette déplorable manière de violenter les consciences, se trouve réalisé dans le récit que nous avons sous les yeux. M. *Guizot* a dit que rien ne fait peut-être mieux comprendre le vrai caractère de la Saint-Barthélemy que les détails purement personnels que madame *de Mornay* en donne dans ses *Mémoires sur la vie de son mari*. Le Journal de *Jean Migault* ne contient non plus que des faits personnels : c'est simplement l'histoire de ses malheurs et de ceux de sa famille, et cependant rien ne donne des dragonnades une plus juste idée.

La plupart de nos lecteurs voudront connaître par eux-mêmes ce petit ouvrage; nous n'essaierons donc pas de leur en présenter une analyse, qui ne saurait être qu'imparfaite, puisque le mérite essentiel du livre consiste dans des détails circonstanciés. Nous préférons consacrer cet article à leur rappeler quelques-unes des mesures qui furent prises dans le temps; ce sera leur faciliter l'intelligence des événemens que ce *Journal* expose.

Une phrase de l'*Edit de Nantes*, à laquelle on attacha d'abord moins d'importance qu'on ne sut lui en donner dans la suite, servit à justifier les efforts de ceux qui travaillèrent à réveiller les passions que les projets de pacification religieuse de Henri IV avaient assoupies. « *Maintenant qu'il plaît à Dieu*, est-il dit dans l'Edit, *commencer à nous faire jouir de quelque meilleur repos, nous avons estimé ne le pouvoir mieux employer qu'à vaquer à ce qui peut concerner la gloire de son saint Nom, et à pourvoir qu'il puisse être adoré et prié par tous nos sujets; et s'il ne lui a plu permettre que ce soit* POUR ENCORE *en une même forme, que ce soit au moins d'une même intention.* » De là toutes les mesures pour réaliser ce qui *pour encore* n'avait pas paru possible. Aussi, dès ce temps même, le clergé avait-il assigné une somme de 30,000 fr. pour être annuellement distribuée aux ministres ou aux laïques protestans qui se convertiraient. Plus tard, le tiers des économats reçut cette destination : on forma une caisse spéciale pour encourager les abjurations, et

la direction en fut confiée au fameux Pélisson, qui lui-même avait été protestant. C'est lui qui dressa les réglemens sur la conduite que ceux qui travailleraient sous lui auraient à tenir. Il avertit les évêques qu'un moyen sûr de plaire au roi était d'envoyer de nombreuses listes de convertis; aussi ceux-ci les envoyaient-ils les plus longues possible. *Rulhière*, écrivain catholique, qui a traité ce sujet, et qui a puisé aux sources, ayant été à même d'examiner les documens que l'on conserve dans différentes archives, *Rulhière* assure que le prix des conversions était noté en marge sur plusieurs de ces listes, et qu'on y avait joint les pièces justificatives, c'est-à-dire les abjurations et les quittances. Le prix courant dans les provinces éloignées, dit le même auteur, était de 6 francs par tête; quelquefois même les conversions s'obtenaient à meilleur marché. On eut recours aux violences vis-à-vis de ceux qu'on ne pouvait gagner. La lettre suivante du 18 mars 1681, adressée par *Louvois* à *Marillac*, intendant du *Poitou*, montre clairement quelle marche était suivie pour le but qu'on voulait atteindre : nous la citerons en entier, parce que ce sera nous épargner des explications plus étendues, et aussi parce que c'est l'une des pièces les plus importantes de l'histoire de la persécution : c'est un bien vil moyen de conversion que celui qu'on y propose, et il est triste qu'il faille conclure de la lettre que Louis XIV l'a autorisé.

« J'ai eu l'honneur de lire au roi les lettres que vous avez pris la peine de m'écrire les 5 et 12 de ce mois, par lesquelles S. M. a appris, avec beaucoup de joie, le grand nombre de gens qui continuent de se convertir dans votre département. S. M. vous sait beaucoup de gré de l'application que vous donnez à en multiplier le nombre, et elle désire que vous continuiez à y donner vos soins, vous servant des mêmes moyens qui vous ont réussi jusqu'à présent. Elle a chargé M. *Colbert* d'examiner ce qu'on pourrait faire pour, en soulageant dans l'imposition des tailles ceux qui se convertiraient, essayer de diminuer le nombre des religionnaires. Elle m'a commandé de faire marcher, au commencement du mois de novembre prochain, un régiment de cavalerie en *Poitou*, lequel sera logé dans les lieux que vous aurez soin de proposer entre ci et ce temps-là, dont elle trouvera bon que le plus grand nombre

des cavaliers et officiers soient logés chez les protestans ; mais elle n'estime pas qu'il les y faille loger tous, c'est-à-dire que, de vingt-six maîtres dont une compagnie est composée, si, suivant une répartition juste, les religionnaires en devaient porter dix, vous pouvez leur en faire donner vingt, et les mettre tous chez les plus riches des religionnaires, prenant pour prétexte que, quand il n'y a pas un assez grand nombre de troupes en un lieu pour que tous les habitans en aient, il est juste que les pauvres en soient exempts, et les riches en demeurent chargés.

S. M. a trouvé bon encore de faire expédier l'ordonnance que je vous adresse, par laquelle elle ordonne que ceux qui se seront convertis seront, pendant deux années, exempts de logement de gens de guerre. Cette ordonnance pourrait causer beaucoup de conversions dans les lieux d'étape, si vous teniez la main à ce qu'elle soit bien exécutée, et que, dans les répartimens qui se feront des troupes qui y passeront, il y en ait toujours la plus grande partie logée chez les plus riches de ladite religion ; mais, ainsi que je vous l'ai expliqué ci-dessus, S. M. désire que vos ordres sur ce sujet soient, par vous ou par vos subdélégués, donnés de bouche aux maires et échevins des lieux, sans leur faire connaître que S. M. désire par là violenter les huguenots à se convertir, et leur expliquant seulement que vous donnez ces ordres sur les avis que vous avez eus que par le crédit qu'ont les gens riches de la religion dans ces lieux-là, ils se sont exemptés au préjudice des pauvres. »

L'ordonnance dont il est question dans cette lettre, et que l'on n'envoyait à l'intendant du *Poitou* qu'avec une apparence de mystère, fut, dès le mois suivant, rendue publique et générale par tout le royaume. Elle accordait, en propres termes, à ceux qui se convertiraient, *l'exemption pendant deux ans de loger des gens de guerre*, et on la considère avec raison comme le premier pas vers les violences qui eurent lieu ensuite, et qui furent appelées les *dragonnades* ou les *conversions par logemens*. Si on les interrompit pendant quelque temps, elles n'en atteignirent pas moins, quatre ans plus tard, le comble de la cruauté ; c'est surtout en août et en septembre 1685 que les *grandes dragonnades* eurent lieu, au moyen de l'armée stationnée en *Béarn*, qui devait marcher contre l'Espagne, mais qui, lorsque les rapports avec cette

puissance devinrent plus pacifiques, fut employée à d'autres desseins. Une lettre de *Louvois* au marquis de *Boufflers*, général de l'armée, du 31 juillet 1685, contient les instructions qui y sont relatives. Nos lecteurs nous excuseront de la leur communiquer en partie; mais c'est le meilleur moyen de les mettre au fait des événemens dont les malheurs de *Migault* sont un épisode.

« Vous aurez vu, par mes précédentes, qu'il n'y avait point d'apparence que le roi vous ordonnât cette année de faire aucune irruption en Espagne. Je ne puis présentement que vous confirmer la même chose, le conseil de Madrid consentant, sur les instances qui lui sont faites de la part du roi, à tout ce que S. M. peut désirer; ce qui lui a fait juger à propos de se servir des troupes qui sont à vos ordres, pour, pendant le reste de cette année, diminuer, le plus que faire se pourra, dans les généralités de Bordeaux et de Montauban, le grand nombre de religionnaires qui y sont, et essayer d'y procurer, s'il est possible, un aussi grand nombre de conversions qu'il s'en est fait en Béarn.

« Pour y parvenir, S. M. désire que vous conferiez avec MM. *de Ris* et *de la Berchère* (intendans de ces deux généralités), et vous informiez d'eux des endroits de leur département, où il y a le plus de religionnaires; qu'en exécution des ordres de S. M., dont je vous envoie un grand nombre en blanc, et que vous remplirez pour cet effet, vous fassiez marcher dans chaque communauté le nombre de cavalerie, d'infanterie ou de dragons que vous concerterez avec eux; que vous les fassiez loger entièrement chez les religionnaires, et les délogiez de chez chaque particulier à mesure qu'il se convertira; que vous retiriez les troupes de la communauté, pour les envoyer dans une autre, lorsque tous les religionnaires seront convertis, même lorsque la plus grande partie aura pris le bon parti, différant jusqu'à un autre temps de faire convertir le reste, suivant qu'il vous sera expliqué ci-après.

« Que, pendant le temps que les troupes seront chez lesdits religionnaires, vous ne souffriez point qu'elles y fassent d'autres désordres que de retirer 20 sous par place de cavalier ou dragon, pour le fourrage et ustensile, et 10 sous par place de fantassin, pour le même ustensile.

« Que vous fassiez punir très-sévèrement les officiers, cavaliers, soldats ou dragons qui outre-passeront ce que vous aurez réglé.

« Que si ce qui s'exécutera à l'égard des religionnaires, en

portait quelques-uns à tenir quelque discours séditieux, vous les fassiez diligemment arrêter et remettre entre les mains du parlement, du ressort duquel il sera, pour lui être fait son procès.

« Que si quelque communauté prenait les armes, ou que les religionnaires fissent quelque assemblée, S. M. vous ordonne de lui en rendre compte en même temps par un courrier exprès; cependant d'assembler des troupes sans attendre de nouveaux ordres, et d'y marcher si fort que vous puissiez les dissiper, et, par des exemples sévères que vous feriez faire sur-le-champ de tous ceux qui se trouveraient les armes à la main, ôter aux autres l'envie de suivre un si mauvais exemple........

« Il sera de vos soins d'examiner combien il y a à peu près de religionnaires en chaque élection, et quelles sont les villes ou gros bourgs qui en sont le plus remplis; et c'est par ceux-là, c'est-à-dire par les villes, bourgs et villages, qui en sont le plus remplis, que vous devez commencer l'exécution des ordres de S. M., observant d'essayer de diminuer le nombre des religionnaires dans chaque endroit, de manière que, dans chaque communauté, les catholiques soient deux ou trois fois plus forts que les religionnaires; en sorte que, lorsque dans la suite S. M. voudra ne plus permettre l'exercice de cette religion dans son royaume, il n'y ait plus à appréhender que le petit nombre de religionnaires qui resteront puisse rien entreprendre...... »

Telles étaient les instructions pour les *dragonnades*; nous renvoyons nos lecteurs au Journal de *Jean Migault* pour la manière dont elles s'exécutaient : il n'est aucune sorte d'horreur qui n'ait accompagné ces logemens militaires; outrages de tout genre, dilapidation et pillage, violence, attentats à la pudeur, meurtres même; et, lorsqu'après avoir vérifié ces faits, on lit, dans une lettre de *Louvois* à *Boufflers* : « Le roi a appris avec une très-grande joie quel a été le *surprenant* succès de l'exécution des ordres qu'il vous avait donnés, » on ne partage pas cet étonnement, et le cœur se serre à l'idée d'une joie produite par de pareils motifs, surtout quand on se rappelle que le même principe qui dictait de telles approbations, inspira, la même année, la *révocation de l'Edit de Nantes*, révocation qui eut pour suites le malheur d'une immense partie des sujets du roi, la fuite d'un

grand nombre d'entre eux, la dépopulation et l'appauvrissement de la France, l'enrichissement et la prospérité des contrées voisines. C'est dans l'une d'elles que *Migault* se réfugia ; ayant réussi, en 1688, à s'échapper avec une partie de sa famille, il aborda, le 17 avril, en Hollande, s'y établit, y termina ses mémoires et y mourut. Son manuscrit a passé, comme un précieux héritage, des pères aux fils ; et, l'un de ses descendans en ligne directe l'ayant communiqué à diverses personnes, il a été traduit en anglais. Le volume que nous annonçons est une retraduction en français ; mais le manuscrit original existe à Londres.

Dans le cours du récit, nous avons remarqué une réflexion qui est d'autant plus juste qu'elle peut s'appliquer aux persécutions de tous les temps ; c'est ce qui nous engage à la reproduire ici : « Il ne peut y avoir de justice à persécuter des sujets qui n'ont rien fait pour s'attirer de telles rigueurs, et qui ne demandaient qu'à n'être pas troublés dans leur vie innocente et paisible ; il ne peut être d'une saine politique d'exaspérer une classe nombreuse d'individus, et de les forcer à haïr un gouvernement qu'ils étaient disposés à aimer et à soutenir. » Cette pensée est si vraie, elle semble devoir se présenter si naturellement à l'esprit, qu'on s'étonne qu'elle n'ait pas, à toutes les époques, arrêté ou plutôt prévenu les persécutions. Heureusement elles paraissent être aujourd'hui plus loin de nos mœurs et de nos institutions, qu'elles ne sont éloignées du temps où nous vivons : et nous pouvons dire à bon droit avec l'éditeur de ce petit ouvrage : « Le ciel nous a fait naître dans des temps plus heureux. Les enfans de ces mêmes hommes qui furent *persécutés jusqu'à la mort* jouissent de tous les bienfaits de la liberté religieuse et de la protection des lois ; et les descendans du monarque qui persécuta leurs ancêtres s'empressent de proclamer que tous les Français, quelle que soit leur croyance, sont également citoyens et ont les mêmes droits à leur affection et à leur estime. Puisse la reconnaissance des protestans pour un si heureux changement se manifester par un zèle toujours croissant pour la gloire de Dieu, pour les intérêts de leur religion, pour le bonheur

de leur patrie, et pour l'avantage spirituel de leurs frères et de leur postérité ! » Ce sont les vœux de l'éditeur ; ce sont aussi les nôtres.

VARIÉTÉS ET CORRESPONDANCE.

NOTES *sur l'état actuel des Membres de l'ancienne Eglise des* Frères-Unis, *épars dans la Moravie autrichienne ; extraites du Journal manuscrit d'un voyageur.*

Deux moines grecs, *Cyrillus* et *Methodius*, sont les premiers qui, au 9e siècle, ont prêché le christianisme en Moravie et en Bohême : les chrétiens de ces contrées n'ont donc pas, dans l'origine, dépendu de l'Eglise romaine, mais de l'Eglise grecque, à laquelle ils devaient leur conversion. Rome, il est vrai, chercha depuis à se les assujettir ; d'abord, comme sous le pontificat de Jean VIII, en leur donnant des conseils sur l'organisation de leur culte ; puis, comme sous celui de Grégoire VII, en faisant succéder aux avis les menaces, et aux menaces la persécution ; mais aucune de ces mesures n'eut tout le résultat qu'elle s'en était promis ; les habitans furent au contraire affermis dans leurs idées dissidentes par les Vaudois qui, ayant en grand nombre quitté leur pays, vinrent, en 1176, se fixer parmi eux ; et même, dans le temps où leur résistance était devenue plus faible, il y avait encore dans ces contrées des églises cachées, dont les membres se conformaient, dans le mystère et la retraite, à la croyance et aux pratiques de leurs pères. Ils se rallièrent en foule autour des bûchers de *Jean Huss* et de *Jérôme de Prague*; et, malgré les poursuites qu'on leur faisait éprouver, leur nombre devenait si imposant, que leurs ennemis, pour arrêter les progrès de leur doctrine, crurent prudent de les concentrer sur un même point, en leur accordant, en 1453, de se retirer dans le district de Litiz, sur les frontières de la

Silésie. Toutefois la persécution les poursuivit jusque dans cet asile, et ces malheureux étaient souvent forcés de fuir dans les forêts épaisses de leurs montagnes et dans les creux de leurs rochers. Ils n'en continuaient pas moins à s'occuper sérieusement de leur organisation ecclésiastique. Vers l'an 1500, ils avaient près de 200 églises, tant en Bohême qu'en Moravie. Leur nombre diminua successivement depuis lors; en 1548, par les émigrations en Pologne et en Prusse; en 1627, par l'exil prononcé contre toute leur noblesse; et, dans les années suivantes, par l'expatriation volontaire d'une foule d'entre eux. Ceux qui demeurèrent cessèrent de former un corps; ils n'avaient plus de temples, plus de prédicateurs, mais étaient contraints de se cacher et de faire mystère de leur foi. L'histoire se tait sur leur compte jusqu'au commencement du 18ᵉ siècle, où le comte de *Zinzendorf* leur ouvrit un asile dans ses terres, situées en Saxe, entre Lœbau et Zittau. Ils se réfugièrent en grand nombre auprès de lui en 1722, fondèrent *Herrnhut* et plusieurs autres colonies, qui prospèrent encore en Saxe et dans la Silésie prussienne.—Le gouvernement autrichien défendait sévèrement ces émigrations : ceux qu'on atteignait dans leur fuite devaient expier par un long emprisonnement leurs efforts pour recouvrer la liberté, en sorte qu'un grand nombre furent empêchés de profiter des offres du comte, et que leurs descendans, considérablement diminués par des conversions forcées, sont encore actuellement épars dans les villages illustrés par la foi de leurs pères. Ils ont été incorporés dans les communautés luthériennes, ce qui ne leur a pas fait oublier qu'ils sont issus de l'ancienne église des Frères-Unis. Les villages qu'ils habitent sont les mêmes qui furent, il y a cent ans, abandonnés par les fondateurs de Herrnhut; *Fulneck, Zauchtenthal, Künewalde, Schönau, Sehlen, Seitendorf* et *Senftleben*; et l'on y trouve encore les noms de *Nitschmann, Schneider, Töltschig, Neisser, Jæschke, Kunz, etc.*, que portaient les premiers émigrés. Ces protestans d'antique origine sont rarement visités, et sûrement peu connus en France : nous nous sommes donc empressés de profiter de la communication obligeante qui nous a été faite du

journal manuscrit d'un voyage entrepris dans ces contrées par M. le pasteur S..... Nous en avons extrait ce qui nous a paru de nature à intéresser nos lecteurs, et nous nous sommes bornés à ajouter quelques notes, lorsque les allusions historiques nécessitaient des explications de notre part.

«L'on est à peine sorti de *Troppau*, dit M. S...., que le pays commence déjà à devenir montagneux. Dans le lointain, s'élèvent majestueusement les monts *Krapaks*, dont on n'est séparé que par la vallée de *Kuhländel*, l'une des plus belles et des plus riantes de l'Allemagne. Cette vallée a été le berceau de l'Eglise de l'Union : c'est là que les anciens frères se cachèrent, eux et l'Evangile qu'ils avaient emporté avec eux; c'est de là que sont émigrés les fondateurs de la nouvelle Eglise à cause de ce même Evangile et de leur amour pour le Sauveur. On arrive d'abord à *Fulneck*, petite ville de 3,000 habitans, qui se présente agréablement, et qui conserve encore quelque chose de cet air d'aisance qu'elle avait autrefois. Mon intention était de voir le négociant *Jœschke*, qui passe pour être bien instruit de l'histoire des Frères, et qui a recueilli avec soin les traditions et rassemblé les documens qui y sont relatifs. Je ne le trouvai pas chez lui; mais son fils consentit à me servir de guide. Il me montra la maison qui avait servi d'Oratoire aux Frères : on y a établi les ateliers d'une fabrique; mais on continue à désigner la rue où elle est située, sous le nom de la rue de l'Assemblée. La maison commune des Frères non mariés (1) était devant une des portes, celle des Sœurs au bout opposé de la ville. — La maison où a demeuré *Amos Coménius*, dernier évêque de l'ancienne Eglise de l'Union, existe encore ; elle est sur la pente de la colline, au sommet de laquelle se trouve le château. Lorsque le pieux évêque s'éloigna de sa patrie, il monta une dernière fois

---

(1) Ainsi que dans la nouvelle Eglise des Frères-Unis, il était d'usage, dans l'ancienne, que toutes les personnes non mariées d'un même sexe habitassent dans des *maisons communes*, jusqu'au moment où elles changeaient d'état. Elles s'édifiaient ensemble, sans que leur genre de vie eût aucun rapport avec la vie monastique.

sur cette élévation ; et, tombant à genoux, il répandit des larmes abondantes, et pria le Seigneur de ne pas entièrement retirer son Esprit de ces belles contrées, mais de s'y conserver un peuple.

« *Coménius* espéra jusqu'à sa mort que Dieu réunirait quelque part son Eglise dispersée ; il ne cessa de travailler dans son exil à l'édification des Frères demeurés en Moravie. Il leur envoyait par des agens fidèles les ouvrages qu'il écrivait pour eux : on remarque dans le nombre un Catéchisme, dédié au troupeau chrétien de *Fulneck* et des villes environnantes ; celles-ci ne sont indiquées que par les lettres initiales. Des habitans de *chacune* d'elles se sont retirés, le siècle suivant, à Herrnhut. L'évêque *Coménius* mourut en 1671.»

« ....*Zauchtenthal* ou *Zauchtel* n'est éloigné de *Fulneck* que d'une petite lieue, et situé dans une plaine délicieuse, traversée par l'Oder, dont la source est dans le voisinage. Au moment où j'y arrivai, l'on se rendait au service du soir. Les chrétiens évangéliques n'ayant pas le droit de se servir de cloches, avertissent du moment de leur assembée, en frappant avec un marteau sur une planche préparée à cet effet, ce qui produit un bruit sourd. Leur culte du matin se célébrant à la même heure que celui des Catholiques, ils vont à leur Oratoire, lorsqu'on sonne la messe dans l'église voisine.—Je descendis chez un charpentier, nommé *Nitschmann*, qui m'avait fait offrir de me loger chez lui, et dont je reçus, ainsi que de toute sa famille, un accueil plein de cordialité. Dès le même soir, plusieurs paysans de l'endroit vinrent me voir et me témoigner la joie que leur causait ma visite. Le lendemain, à mon reveil, d'autres demandèrent également à me parler; il en fut de même pendant tout le temps de mon séjour; la maison du charpentier ne désemplit pas. —Je remarquai parmi ces braves gens un vieillard du nom de K—z. Son visage exprimait le calme que produit le Christianisme, et sa conversation me prouva que sa physionomie n'était pas trompeuse. K—z est du nombre de ceux qui furent forcés d'entrer dans l'Eglise catholique, avant que l'empereur Joseph eût publié son *Edit de tolérance*. Lorsque cet acte mémorable

eut paru (1), il confessa hautement la foi qu'il n'avait cessé de chérir, et il a été, depuis, entre les mains de Dieu, un instrument utile pour communiquer à d'autres sa conviction. Le maréchal du village est, comme lui, un chrétien véritable; et, parmi le reste des habitans, il en est un grand nombre qui aiment leur Sauveur, et d'autres qui, s'ils n'ont pas encore trouvé la paix, la cherchent du moins sincèrement.

« Je visitai d'abord l'école, qui est dirigée par un vieil invalide; il suit la méthode de *Pestalozzi*, d'après les conseils de la comtesse *Truchses-Zeit* qui demeure dans le voisinage, et qui s'intéresse beaucoup à l'amélioration de l'instruction primaire. Puis, je me rendis au Temple qui, à ce qu'on m'assura, est toujours plein. Les maisons des paysans sont, en général, grandes et bien bâties. On me montra celles qui avaient appartenu à *Melchior Zeisberger* et à d'autres émigrés. Leurs foyers abandonnés prêchent encore à leurs compatriotes la foi en Jésus-Christ, qui fut le motif de leur fuite.

« ......Nous traversâmes *Künewalde*, lieu de naissance de *Matthieu*, premier évêque de l'ancienne Eglise des Frères-Unis, l'un des trois qu'*Etienne*, évêque des Vaudois, consacra à Vienne où il se trouvait alors. Il n'y a plus dans cette ville que dix familles évangéliques..... Il était huit heures du soir, quand nous arrivâmes à *Sehlen* où est le cordonnier F—n, qui est comme le chef du troupeau évangélique de cet endroit et de celui du village de *Seitendorf* qui y touche. F—n est un homme de petite stature, animé dans ses discours, ferme dans sa foi et dévoué au Sauveur. Il a souvent eu à souffrir des persécutions à cause du nom de Jésus, et, plus d'une fois, il a été enfermé dans les cachots de *Neu-Titschein*, où l'on jeta précédemment ses ancêtres; mais chaque fois qu'il a dû comparaître devant les juges qui voulaient

(1) *L'Edit de tolérance* de l'empereur Joseph est justement célèbre, parce qu'il a porté des modifications essentielles au sort des protestans de l'Autriche: il est loin cependant de satisfaire à tous les besoins. Encore aujourd'hui, cet acte règle seul ce qui est relatif à leur culte. Nous trouverons incessamment l'occasion d'en faire connaître les principales bases à nos lecteurs.

s'opposer aux réunions qu'il tient dans sa maison (1), il a été fortifié par la grâce du Saint-Esprit, et, à l'exemple de saint Paul et des autres apôtres, il a courageusement rendu compte de la conviction qui est en lui. Malgré son grand âge, il va, chaque année, une ou deux fois, à *Gnadenfeld,* et il a visité presque toutes les autres colonies de la Silésie et de la Saxe.»

«F—n eut beaucoup de joie de ma visite; c'était un jour d'assemblée: les fidèles qui la fréquentent arrivèrent peu à peu. Ils m'invitèrent à leur adresser une exhortation; j'y consentis volontiers, et je pris pour texte le passage indiqué par l'annuaire de Herrnhut (2): *Tu retiens mon nom; tu n'as pas renoncé ma foi*, (Apoc. II, 13). Je me réjouis de ce que le Seigneur lui-même m'indiquait ce sujet, si approprié aux circonstances; et, après avoir prié avec ce petit troupeau, j'épanchai mon cœur devant lui: je parlai de la grâce qu'il y a à connaître le nom du Sauveur, à croire en Lui de toute notre âme, comme en Celui qui nous lave de nos péchés et qui consent à être notre Médiateur auprès de Dieu. Puis, je fis mention des fidèles témoins qui, dans cette contrée, sont, pendant tant de siècles, demeurés fermes dans la foi, ne reniant point son nom. Nous tombâmes à genoux et priâmes ardemment pour tous ceux qui, quelque part que ce soit, sont jugés dignes d'être persécutés à cause de Christ.—Quand j'eus terminé, le cordonnier prit à son tour la parole, exhortant ses voisins, avec une simplicité évangélique, à persévérer dans l'amour fraternel si nécessaire entre chrétiens, et dont le besoin est surtout senti dans ces églises éparses......

(1) On ne s'étonnera pas que de pareilles mesures soient prises en Moravie, depuis qu'on sait qu'on en prend de semblables dans la patrie de la liberté et du protestantisme.

(2) Cet annuaire paraît régulièrement, depuis 1731, sous le titre de *Loosungen und Lehrtexte der Brüdergemeine.* Il contient, pour chaque jour de l'année, un passage de l'Ecriture, déterminé par le sort, qui sert de texte aux discours qu'on prononce dans les assemblées du soir. Il paraît assez tôt pour pouvoir parvenir dans toutes les colonies avant le commencement de l'année, en sorte que les mêmes paroles servent le même jour à l'édification de tous les membres de l'église des Frères-Unis.

«Je m'étais muni d'un bon nombre d'exemplaires du Nouveau-Testament, traduit par *Gossner*. Je les distribuai sur toute ma route: les catholiques les acceptaient avec reconnaissance, et, à mon retour à *Zauchtenthal*, j'eus même la joie d'en offrir un au curé qui ne connaissait pas encore cette traduction, et qui fut bien aise de la recevoir. C'est un homme tolérant, qui vit en bonne harmonie avec les chrétiens évangéliques, et qui sait maintenir la paix entre les diverses communions. On m'a même assuré qu'il lit les ouvrages de *Zinzendorf*. J'avais aussi apporté des Traités religieux qui ne furent pas moins bien accueillis, et qu'on peut placer avec avantage dans ces villages, où les paysans ont le goût de la lecture, sans posséder assez de livres pour le satisfaire.»

«Le jour de mon départ, le juge de l'endroit, le bourgmestre, les notables et une foule de paysans vinrent me faire leurs adieux: ils le firent avec une cordialité dont je ne perdrai jamais le souvenir. Il en fut de même dans tous les lieux que je traversai en m'en retournant: les habitans m'attendaient sur la grande route, et ils me comblaient de marques de leur affection chrétienne. Partout je dus leur promettre de ne pas tarder à les visiter une seconde fois......»

Que pourrions-nous ajouter à ce récit? Les faits qu'il contient sont suffisamment propres par eux-mêmes à réveiller en nous de salutaires pensées. Malgré leur isolement, malgré les persécutions qu'ils endurent, malgré leur position plus que précaire, ces chrétiens de la Moravie demeurent fidèles à l'Evangile de Christ: la promesse de bénédiction jusqu'à la troisième et la quatrième génération, faite aux enfans de Dieu, s'accomplit à leur égard. Si leur situation extérieure n'est pas heureuse, leur vie intérieure est réjouissante et glorieuse. Et nous, rachetés par le même Sauveur, instruits par le même Evangile, favorisés de la liberté de conscience et de culte, nous sommes presque tièdes et languissans. Que l'exemple de ces frères nous excite! Comme eux, confessons Jésus-Christ: nous le savons, il n'y a de salut en aucun

autre. Est-ce nous qui aurions honte du nom de Celui qui nous a rachétés et sauvés ?

Monseigneur l'évêque de Nancy a publié, pour le carême de cette année, un mandement dans lequel on lit le passage suivant : *Nous ne le savons que trop ; ces lâches ménagemens, on n'eût point osé les proposer à nos pères; leur foi vive en eût été effrayée : ce n'est que depuis le 16e siècle, alors que l'esprit d'orgueil et de licence s'est emparé de l'héritage de l'Eglise, à la suite des Luther et des Calvin, ces réformateurs commodes, qui mirent les sens à l'aise et lâchèrent la bride à toutes les passions de l'esprit et du cœur; ce n'est que depuis lors qu'on a connu ces prévarications énormes des Chrétiens, et ces plaies si profondes faites à la discipline de l'Eglise.* Le respect dû au caractère de l'homme, de la plume duquel ces paroles sont sorties, m'empêche de les qualifier comme elles mériteraient de l'être. Mais on a lieu de s'étonner que M. de Forbin-Janson, familiarisé avec l'Ecriture, comme il l'est sans doute, ainsi qu'il convient à un évêque, ne se soit pas aperçu que le réformateur commode, ce n'était pas Luther ou Calvin, mais bien saint Paul lui-même. Car c'est lui qui écrivait aux Colossiens, II, 20-23 : *Si vous êtes morts avec Christ aux rudimens du monde, pourquoi vous charge-t-on d'ordonnances comme si vous viviez au monde? savoir : ne mangez point de ceci, ne goûtez point de cela, n'y touchez point ; toutes choses qui périssent par l'usage même, et établies sur des doctrines et des commandemens d'hommes; lesquelles ont, à la vérité, une apparence de sagesse, en ce qu'elles sont un culte volontaire, qu'elles ont un air d'humilité, qu'elles n'épargnent point le corps, et qu'elles n'ont aucun égard au rassasiement de la chair.....* C'est encore saint Paul qui disait : *Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie sans vous en enquérir pour la conscience; car la terre est au Seigneur avec tout ce qu'elle contient.* (1 *Cor.*, X, 25, 26). *Le royaume de Dieu n'est ni viande ni breuvage, mais il est justice, paix et joie par le Saint-Es-*

prit. (*Rom. XIV*, 17.) *La viande ne nous rend point agréables à Dieu.* (1 *Cor. VIII*, 8.) Il est donc évident que le reproche adressé, dans le mandement, à nos réformateurs, retombe, dans le fait, sur l'Evangile lui-même. Couverts de cette autorité, ce reproche ne peut donc nous atteindre. Luther et Calvin, en affranchissant les chrétiens de l'obligation du maigre, établie par l'Eglise romaine, n'ont fait que les remettre en possession d'une liberté que l'Evangile leur avait accordée. M. de Forbin-Janson s'est laissé aveugler par son zèle. En effet, il y a de la maladresse à insérer une pareille accusation dans un mandement, où, après avoir prescrit l'observation rigoureuse du maigre, on annonce que, néanmoins, pour de l'argent, on pourra obtenir des dispenses; on recommande aux curés de ne pas se montrer trop faciles à les accorder gratuitement. Il n'a pas pensé qu'on ferait, entre lui et ces réformateurs, un rapprochement qui ne serait pas au désavantage de ces derniers. En effet, les uns et les autres permettent de faire gras et dispensent du maigre, avec cette seule différence que les évêques exigent de l'argent, et que nos réformateurs ne demandèrent rien. Que sais-je? Le monde est méchant : il y a des raisonneurs qui pourraient dire que, puisque c'est un péché de faire gras aux jours où il est défendu, on permet donc de pécher pour de l'argent, quoique cependant un péché ne puisse jamais être permis. Ils pourraient aller jusqu'à dire que nos réformateurs ont été plus conséquens et moins intéressés.

Il est dit dans le mandement que *Luther et Calvin ont lâché la bride à toutes les passions.* Quoi! dispenser de l'obligation de s'abstenir de viande dans certains jours, c'est lâcher la bride à toutes les passions? L'hyperbole est un peu forte, trop pour être passée même à l'esprit ardent des habitans du Midi. Lâcher la bride à toutes les passions de l'esprit et du cœur, c'est autoriser tous les péchés et tous les crimes. Quand on se permet une accusation aussi grave, il conviendrait d'en administrer les preuves. Il faudrait la justifier par des passages formels des écrits de nos réformateurs, ou par la doctrine et la conduite de leurs sectateurs. Or, bien loin que l'on puisse

trouver dans leurs écrits l'autorisation de quelque vice que ce soit, ces écrits respirent au contraire la morale la plus sévère. Quant à la vie de nos réformateurs, nous pouvons dire, sans crainte d'être démentis, que la mauvaise foi seule peut en nier la régularité et la sainteté. S'ils avaient lâché la bride à toutes les passions, les pays qui ont embrassé la réforme devraient être livrés à la plus effroyable corruption. Or, sous ce rapport, il est notoire qu'ils peuvent soutenir avec avantage la comparaison avec les pays catholiques. C'est une chose si connue, que la réforme, loin d'avoir eu une influence corruptrice sur les mœurs, les a au contraire améliorées, qu'on ne peut le nier et dire le contraire sans fermer les yeux à l'évidence, sans mériter d'être taxé d'ignorance ou de mauvaise foi. Il est donc à présumer que M. de Forbin-Janson, emporté par la ferveur de son zèle et par la chaleur de la composition, se sera servi d'expressions qui disent plus qu'il ne voulait dire. Ce qui ferait penser que ses paroles en effet ne doivent pas être prises sans restriction, c'est que les missionnaires qui viennent de prêcher dans sa ville épiscopale ne nous jugent pas si dépravés; car, en prêchant sur l'observation du dimanche, ils n'ont pas craint de citer les protestans pour modèles à leurs auditeurs.

Ce n'est, dit le mandement, *que depuis la réformation qu'on a connu ces prévarications énormes des chrétiens, et ces plaies si profondes faites à la discipline de l'Eglise.* Il est étonnant que M. de Forbin-Janson ait à ce point manqué de mémoire. Car l'étude attentive qu'il a sans doute faite de l'histoire ecclésiastique doit lui avoir appris qu'avant la réformation, et à l'époque même où elle s'opéra, la corruption était portée à son comble dans l'Eglise, et que le bon ordre et les mœurs gagnèrent à la réforme dans l'Eglise romaine elle-même, ainsi que la plupart des auteurs l'attestent et le proclament. C'était avant la réformation que le moine de Saint-Alban écrivait ce passage :

« En ce temps, le lumignon de la foi était presque éteint, de sorte qu'à peine pouvait-on apercevoir une étincelle au

milieu d'un grand amas de cendre ; que la simonie régnait sans honte ; que les usuriers de l'Eglise romaine extorquaient des peuples de l'argent par des argumens pleins d'impudence ; que la charité était expirée ; que la liberté de l'Eglise était anéantie ; et que la fille de Sion était devenue une fille effrontée et sans pudeur ; que tous les jours des personnes de la lie du peuple et sans lettres, armées de bulles de Rome, ravissaient les biens destinés à la nourriture des pauvres et des religieux. »

C'était avant la réformation que les princes et états d'Allemagne envoyèrent au Pape cette pièce fameuse, intitulée les *cents griefs* (*centum gravamina*), dans laquelle ils lui exposaient les sujets de plainte qui les engageaient à demander une réforme de l'Eglise. On y lit entre autres :

« Que les indulgences, non seulement privaient le peuple de ses facultés, mais encore qu'elles donnaient occasion à nombre de péchés crians, tels que vols, brigandages, meurtres, faux sermens, etc. ; que les meilleurs bénéfices étaient donnés à d'indignes sujets ; que les cures étaient pourvues de prêtres ignorans qui, au lieu de prêcher au peuple chrétien la Parole de Dieu, et d'expliquer l'Ecriture-Sainte, le repaissaient des légendes inutiles des saints, et de fables scandaleuses ; que tout était vénal, les choses saintes, les sacremens, la messe, etc. »

Et ce qui peut donner une idée de l'état de l'Eglise en cè temps-là, c'est la conclusion remarquable qui termine cette pièce :

« Si l'on ne satisfait à ces griefs pour le temps fixé, nous ne pouvons cacher à Sa Sainteté que nous ne pourrons souffrir plus long-temps des choses aussi insupportables, et la nécessité nous forcera à chercher par nous-mêmes des moyens pour nous délivrer entièrement des oppressions du clergé. »

C'était en 1523 que le pape Adrien VI lui-même disait dans son instruction à son nonce Chérégat, à la diète de Nuremberg :

« Nous savons de science certaine que depuis bien des années il s'est commis, dans ce saint siége, des abus horribles des choses sacrées ; que l'on a violé les lois, et que tout est perverti. Il ne faut pas s'étonner si le mal s'est communiqué du

chef aux membres. Les prélats et tout le clergé ont suivi chacun sa propre voie, et il n'y a depuis long-temps personne qui fasse le bien, non pas même un seul...... »

Pour conclusion, le pape promit :

« Que dans la suite, lorsqu'il y aurait des bénéfices vacans, il ne les donnerait plus à des imbécilles, à des palefreniers, etc., ou à d'autres sujets inhabiles, ainsi qu'on l'avait fait depuis long-temps. »

C'était au 15e siècle, cent ans avant la réformation, que Nicolas de Clemangis déplorait si amèrement la dépravation de son temps :

« D'où vient, disait-il, l'indévotion du peuple, le mépris des prêtres, si ce n'est parce que l'Eglise est pleine de personnes méprisables et indignes de leur ministère. On admet au sacerdoce une infinité d'ignorans qui n'entendent point le latin et savent à peine le lire ; qui, en récitant ou en chantant leurs prières, ne savent pas s'ils bénissent ou s'ils maudissent le Seigneur, et tant d'autres dont les mœurs sont déréglées, et qui vivent dans toutes sortes de débauches..... Il n'y a qu'à considérer avec combien peu de dévotion le peuple chrétien célèbre les fêtes. Peu de gens vont à l'église en ces jours...... Il s'y commet une infinité de crimes...... »

Que de citations de ce genre ne pourrais-je pas emprunter à une foule d'auteurs ecclésiastiques, qui m'en fourniraient de si scandaleuses, que je n'oserais les mettre sous les yeux de mes lecteurs ? Puisque les regards de M. de Forbin se sont reportés sur l'époque de la réformation, ils ont dû y voir que l'Eglise était depuis long-temps dans un état déplorable, et il est étonnant que parmi les désordres auxquels les mœurs des chrétiens étaient en proie, il n'ait rien trouvé de plus capable de l'affliger que la violation de la loi du jeûne et du maigre. Saint Ambroise ne faisait pas tant de cas de cette observance. C'était une tradition de l'Eglise romaine qu'il fallait jeûner le samedi. On ne jeûnait pas à Milan. Sainte Monique s'y trouvant, eut un scrupule. Augustin son fils consulta saint Ambroise, qui répondit : « *Je jeûne à Rome, je ne jeûne point à Milan.* » Il semble qu'un ministre de Jésus-Christ eût dû être beaucoup plus scandalisé des violations des lois de Dieu dont les Chrétiens se rendent

CH

1825.	
DÉSIGNATION DES D	SOMME EMANDÉE.
Traitemens. { Culte réformé . . . . Culte luthérien.	,000 fr. (*a*)
Bourses. . . { 30 bourses à 400 fr. . . . . 60 demi-bourses à 200 fr.	,000
Secours pour réparations des temples protestans. Seco	000
	000

(*a*) 5	places à 3,000 fr.	5,000 fr.
53	à 2,000 fr.	6,000
90	à 1,500 fr.	5,000
367	à 1,000 fr.	7,000
515		5,000

A DÉDUIRE :

Pour revenus dans les départemens du Doubs, du Bas

Pour produit présumé des vacances. . . . . ,000

,000 fr.

BU

MINI

C

25,

DÉSIGNATION DES DÉP

2,155 curés à 1,100 fr. ....

A déduire

(e) 4,114 traitemens à 900 fr. ....
18,202 traitemens à 750 fr. ....
22,316
Le nombre total des emplois est de 26,335, sur lesque
A déduire

(f) On évalue à 1,377 vacances pendant une année er
(g) Si le binage avait lieu pendant toute l'année dans
Mais il n'est exercé que dans une portion, et souvent

(h) L'ordonnance du 25 août 1819 porte cette dépen 25 fr.;
mais ce service n'est pas organisé partout.
Nota. Le résultat de la loi du 4 juillet 1821 est que l puisque
les extinctions de pensions, à compter du 1er janvier 1
Et la dépense des pensions, de ....

La dépense du clergé en 1821, suivant le compte, es
La dépense des pensions, *idem*. ....
Report au présent budget des extinctions de pension

La dépense du clergé en 1822, suivant le compte, e
La dépense des pensions, *idem*. ....
Report au présent budget des extinctions de pensio

(i) Ce chapitre du budget pour l'année 1826 est au

coupables, que de la transgression d'une simple règle de discipline ecclésiastique. S'il appelle *prévarications énormes* et *plaies profondes* les infractions à la loi du maigre, de quels termes se servira-t-il pour qualifier les péchés commis en violation des commandemens de Dieu?

En voyant traiter Luther et Calvin de *réformateurs commodes*, je me suis souvenu de ce verset de l'Evangile: *Vous voyez le fétu dans l'œil de votre prochain, et vous n'apercevez pas la poutre qui est dans le vôtre.* Tous les ans je vois, affiché à la porte d'une Eglise catholique, un écriteau portant : *Indulgence plénière pour ceux qui assisteront régulièrement à tous les offices pendant l'Octave de la fête de saint Sébastien.* J'ai vu quelquefois annoncer indulgence pour un nombre déterminé de jours, comme prix de quelque chose de semblable. C'est obtenir, à ce qu'il me semble, à bon marché le pardon de ses péchés, que de le recevoir pour prix de la fréquentation d'une église, ou de la récitation de telle ou telle prière, comme on le voit en certains livres. Assurément cette facilité que présente l'Eglise romaine n'est pas moins *commode* aux pécheurs que la suppression de la loi du maigre. Je laisse à mes lecteurs le soin de décider de quel côté se trouvent les plus graves inconvéniens et la plus grave *licence.* Saint Paul disait, Hébr., XIII, 9 : *Il vaut mieux affermir son cœur par la grâce que par les viandes qui n'ont de rien profité à ceux qui s'y sont attachés.* Qu'on oppose cette doctrine aux paroles de M. de Forbin, et qu'on juge.

L. C.

(*Article communiqué.*)

EXTRAIT DU BUDGET DE L'ETAT POUR 1825.

L'Extrait ci-joint du Budget de l'Etat pour l'année 1825, voté par les Chambres dans la session de 1824, intéressera, nous le pensons, un grand nombre de nos lecteurs.

Nous l'accompagnerons des observations suivantes :

1° Le produit des vacances, dans le clergé catholique sert à augmenter les pensions, tandis que ce même produit, dans les Eglises protestantes, est porté en déduction de leur budget.

2° Sur 834 vicaires-généraux ou chanoines payés de 4,000 à 1,500 fr., et recevant ensemble 1,368,500 fr., le produit des vacances est évalué à 18,500 fr.

Sur 515 pasteurs recevant ensemble 623,000 fr., ce produit est évalué à 42,412 fr. 95 cent.

3° Nombre total des traitemens : culte catholique 29,983 (1) : culte protestant 515.

4° Si l'on suivait les mêmes principes pour les deux cultes, les fonds intitulés : *Secours ou indemnités à des Pasteurs*, devraient être distincts des fonds destinés à la réparation des temples et fixes.

5° Les revenus des églises catholiques (il y en a sans doute qui en possèdent) ne sont pas portés en déduction comme ceux des églises protestantes dans les départemens du Doubs, du Haut et du Bas-Rhin.

6° Le crédit de 1824 n'est pas dépassé pour les protestans malgré leurs besoins très-urgens; il l'est pour les catholiques de 650,000 fr., c. a. d. de 75,000 fr. de plus que le total du budget des cultes non catholiques.

7° Les cultes non catholiques coûtent, en somme, à l'état 365,000 fr. de moins que les *bourses* catholiques seules; et 55,000 fr. seulement de plus que les *anciennes religieuses professes*.

8° Le traitement de l'archevêque de Paris est double de la somme allouée pour construction et réparation des temples protestans, indemnités et secours aux pasteurs dans toute l'étendue de la France.

9° Remarquons enfin que le budget de 1826 vient d'être grossi, en faveur du culte catholique, de 2,157,000 f., tandis que nous n'avons pas pu obtenir une augmentation de 25,000 fr. demandée chaque année, depuis que notre budget a été diminué de cette somme, et réclamée par les besoins urgens de nos églises.

Notre pensée, en présentant ces observations, n'est pas de nous plaindre, mais uniquement de faire ressortir bien clairement l'injustice de quelques assertions erro-

(1) Savoir 3 cardinaux, 80 archevêques et évêques, 174 vicaires généraux, 660 chanoines, 2,917 curés, 22,316 desservans, 3,833 vicaires.

nées. Et certes en ajoutant à ce que nous venons de dire le casuel obligé du clergé catholique, les fonds divers dont il profite, les donations et les legs qui commencent à lui revenir, les supplémens que lui allouent partout les communes, tandis que plusieurs les refusent à nos Pasteurs, on s'étonnera avec raison que l'on ait jamais pu affirmer *que le clergé protestant est mieux traité que le clergé catholique*; absurdité qui vient d'être reproduite dernièrement dans un journal quotidien. Il y a peut-être de la modération à n'attribuer ces plaintes qu'à la prévention. Un calcul bien simple suffira pour montrer combien peu elles sont fondées. Le clergé catholique est porté au budget de l'état pour plus de 25 millions 1/2, et pour 33,000,000 en y comprenant les pensions; le nôtre n'y figure que pour 575,000 fr., tout compris. Il y a en France 28 millions de catholiques, et un million au moins de protestans; nous croyons que notre population s'élève beaucoup plus haut; mais admettons qu'elle soit d'un million, 33 millions de francs pour 28 millions d'habitans donnent un peu plus de 1,178,000 fr. pour un million d'habitans. Voilà la proportion pour les catholiques. A ce compte, nous devrions, pour qu'il y eût égalité, figurer au budget de l'état pour cette dernière somme. Il s'en faut donc bien que la proportion soit à notre avantage. Entrons dans d'autres détails. Le traitement de nos pasteurs est de 1,000 fr. généralement; celui du plus grand nombre des desservans catholiques n'est que de 750 fr. Mais il faut observer ici que les curés de 1re classe reçoivent 1,500 fr., tandis que les présidens de consistoires et les inspecteurs n'ont qu'un traitement égal à celui des autres pasteurs. Ce que les prêtres catholiques retirent d'un casuel obligé et exigible dans la plupart des actes nombreux et variés de leur ministère, fait qu'ils sont, en réalité, bien mieux traités que nos ministres. C'est ce qui a engagé le gouvernement à mettre cette différence entre les traitemens qu'il accorde aux uns et aux autres. Ce casuel est un impôt considérable qu'il ne fallait pas doubler en donnant de plus gros traitemens fixes. Remarquons encore que les desservans avancent progressivement vers des traitemens, d'abord de 1,100 fr., puis de

1,500 fr., sans sortir de la classe des curés, et que dans les églises protestantes, il n'y a aucun avancement régulier possible. Les archevêques et évêques jouissent d'un traitement considérable sur le budget de l'état; leurs départemens y ajoutent encore un bon supplément, et, par diverses voies, ils retirent un revenu assez fort de leurs diocèses, tandis que les inspecteurs et les présidens de consistoires ne reçoivent rien, ni du gouvernement, ni des départemens, à raison de leur rang et de leurs fonctions. Les paroisses de nos ministres ont presque toujours plusieurs et assez souvent quatre et cinq villages, tandis que, sauf un petit nombre d'exceptions, chaque village catholique a son curé, quelle que soit sa population. Remarquons enfin que le clergé catholique a des moyens de faire faire une foule de fondations, de legs aux églises, et qu'il trouve les autorités départementales et municipales fort bien disposées pour lui.

Nos lecteurs pourront maintenant répondre par des chiffres à ceux qui chercheraient à leur persuader que notre clergé est mieux traité que le clergé catholique de France.

EGLISE RÉFORMÉE DE NÉRAC.

La population de la ville de Nérac est composée de 5,600 habitans, dont 2,600 professent les doctrines de la réformation. La propriété du temple que les protestans occupent depuis vingt ans, leur est acquise en vertu d'une concession expresse faite à leur profit, aux termes d'un arrêté du gouvernement, du 3 ventôse an XII (23 février 1804), qui met à leur disposition, pour l'exercice de leur culte, l'église de l'ex-couvent des religieuses de Sainte-Claire. Le gouvernement ordonna de plus à ses agens de mettre les protestans en possession réelle et corporelle de leur temple; ce qui fut exécuté, ainsi qu'il est constaté par le procès-verbal de prise de possession, en date du 29 ventôse an XII (20 mars 1804.) Postérieurement à leur installation, le district de Nérac transféra l'hospice civil de cette ville dans le couvent *proprement dit* de Sainte-Claire; le gouvernement ratifia cette mesure, et décida que l'hospice continuerait à jouir des bâ-

timens qu'il y occupait. Une légère contestation s'établit alors entre l'hospice et le consistoire, relativement aux limites et à deux petites chapelles qui faisaient partie de l'église. Les protestans furent maintenus dans la possession de ces deux pièces. Les mêmes prétentions se sont dernièrement renouvelées; la chose jugée a été remise en question, et le conseil de préfecture a pris un arrêté tellement étrange, qu'on ne sait comment le qualifier. Il accorde à l'hospice les objets accessoires qu'il réclame, et, de plus, un objet que l'hospice ne demandait pas, sur lequel il n'a jamais élevé la plus légère prétention, en un mot *le temple lui-même* en son entier.

Cet arrêté arbitraire et injuste n'a pas encore reçu son exécution. Les protestans de Nérac attendent avec confiance l'accueil qui sera fait à leurs légitimes plaintes. Il ne s'agit pas ici d'une simple mesure administrative, mais de la cause de tous les protestans du royaume.

A MM. les Rédacteurs des Archives du Christianisme.

Sainte-Foy (*Gironde*), 26 avril 1825.

MESSIEURS,

D'après ce que je vois dans le dernier numéro de votre journal (1), il paraît que la visite de M. le curé des Vastres à M. Lacoste a fait bruit même à Paris, et que là, comme dans la Haute-Loire, elle a été le sujet d'une espèce de triomphe pour le catholicisme. Afin de vous faire apprécier ce fait, les conséquences que l'on voudrait en tirer, et les espérances conçues sur l'église de St.-Voy, je vais vous donner quelques détails dont je garantis la vérité.

Le gendre de M. Lacoste rencontre sur le marché de Fay-le-Froid M. le curé des Vastres. — « On m'a dit que votre beau-père est malade? — Oui, et même dangereusement. — Je serais bien aise de le voir. — Monsieur, vous pouvez compter que votre visite lui ferait plaisir. »

Il est bon de remarquer que le pasteur et le curé ne soutenaient *aucune espèce de relation.*

(1) Cahier d'avril, page 271.

C'était le samedi ; le lendemain, M. Lacoste invite sa famille à se rendre au temple, et ne garde avec lui que son fils. Tout à coup entrent dans sa chambre M. le maire suivi de M. le curé. Bientôt celui-ci allant droit à son but, s'adresse au malade, comme à un homme d'autant plus à plaindre qu'il n'avait que quelques jours à vivre, et que l'enfer allait être son partage..... A peine M. Lacoste a-t-il vu le véritable objet d'une visite qui, d'abord, l'avait rempli d'une douce émotion, que son indignation éclate ; il réunit le peu de forces qu'il avait, se met sur son séant, et d'une voix assez énergique encore pour rendre vivement ce qu'il sentait, menace ces fâcheux visiteurs de les faire mettre à la porte, s'ils ne se hâtent de sortir......

Il y a huit mois que M. Lacoste est mort, et ce n'est qu'à présent qu'on parle de la visite que lui fit M. le curé dans ses derniers momens. Cependant on était d'autant plus autorisé à mettre ce fait en évidence que les catholiques ont généralement cru que ce pasteur avait *abjuré*.

Du reste, quand M. Lacoste n'aurait pas *lui-même* rapporté les circonstances de la *visite* dont il s'agit, on pourrait également conclure que M. le curé ne fut pas reçu d'une manière bien encourageante, ni qui annonçât dans le pasteur un homme enclin à *abjurer*, puisque M. Ch. et M. le curé ne parurent plus chez M. Lacoste : on sait que ces messieurs ne lâchent pas prise sitôt, quand ils ont quelque espoir de succès.

Quelque *ennemie* que soit *l'intention* qui fait dire au Journal catholique que les protestans de St.-Voy sont disposés à rentrer dans ce qu'il appelle la *bonne voie*, je conviens que cette opinion est celle du clergé de ce pays-là : on peut même dire qu'elle est générale parmi les catholiques. Pour se convaincre combien elle est fausse et mal fondée, il suffit d'en montrer la source.

Il y a deux ans et demi, l'Eglise de St.-Voy perdit l'un de ses pasteurs, M. Bourgade-Dulac. Un jeune ministre plein de zèle est appelé; il établit un service pour l'après midi, et aussitôt les catholiques, et même quelques protestans, prétendent que c'est du catholicisme et que M. B. célébrait les *vêpres*. Malheureusement le zèle

ardent de M. B. n'était pas toujours réglé par la prudence, et excita contre lui de l'opposition. Ces choses confirmèrent entièrement à MM. les curés que M. B. était foncièrement catholique; ils lui écrivent de tous côtés, et les plus rapprochés le font prier d'aller les voir. Le pasteur néglige les invitations, et il répond aux lettres d'une manière bien propre à détromper ceux qu'une crédulité trop facile avait abusés.—Que ces Messieurs sachent bien qu'ils ne se bercent que d'illusions; ce n'est pas à St.-Voy qu'ils doivent chercher à faire une abondante moisson; et assurément, jamais réformés ne furent moins portés à pactiser avec l'Église de Rome.—J'ai resté huit ans dans cette Église, et je déclare n'y avoir pas vu une *seule* conversion, quoique, dans sept communes, les protestans soient perdus au milieu d'un nombre considérable de catholiques. De toutes les Églises que j'ai eu occasion de voir, je n'en connais aucune où les assemblées soient plus nombreuses, où il soit plus facile de faire le bien, où les fidèles soient plus fermes dans leur croyance, j'ai presque dit où les protestans soient plus disposés à l'enthousiasme religieux... —L'on a vu, en 1815 ou 1816, un particulier rester, par les ordres du maire, trois jours en prison, sans vouloir déclarer ce qu'il avait fait de son fils, âgé de 15 ans, que les convertisseurs avaient gagné, et que, pour cette raison, il avait envoyé chez un pasteur protestant.—« Traduisez-moi devant le tribunal compétent, disait-il, et là je donnerai toutes les déclarations nécessaires; sans cela, je souffrirai vos vexations et je me tairai.»— On lui rendit sa liberté sans autre poursuite.

Voilà, Messieurs, les renseignemens que j'étais bien aise de vous donner sur la *visite* en question, et sur l'état de l'Église de St.-Voy. Je n'émets aucun vœu sur l'emploi auquel je les destine; faites-en ce qui vous paraîtra le meilleur. Mais une observation à laquelle je vous prie de vouloir bien donner de la publicité, est celle que j'éprouve le besoin de faire pour appeler sur ce troupeau l'attention et la sollicitude des jeunes ministres qui n'ont pas encore de place. M. Dejours, qui a succédé à M. B., est sur le point de quitter cette Église pour cause de santé, et je pense qu'il le fera avec d'autant plus de re-

grets qu'il y fait beaucoup de bien. Le climat est fort sain; mais un air vif, une température rude pendant cinq mois de l'année, un troupeau nombreux et disséminé dans neuf ou dix communes, exigent que le pasteur ait une bonne constitution.—Récemment on y a bâti deux temples, et l'on s'occupait même, il y a quelque temps, d'en bâtir un troisième.—Le départ de M. Dejours rendra les deux places vacantes. Mais ce que je dois bien faire remarquer, c'est qu'il importe beaucoup que ceux qui se présenteront joignent à un zèle actif, à une piété solide, beaucoup de sens et de raison. Sans doute ces qualités sont nécessaires au ministre de l'Evangile, dans quelque lieu qu'il aille; mais ici elles paraissent encore plus indispensables à cause de l'influence que peuvent exercer les pasteurs, car elle est immense.—Le réveil est donné, l'impulsion est produite, et j'estime qu'il y a une abondante récolte à faire. Que le Seigneur daigne envoyer dans ce champ des ouvriers selon son cœur!....

J'ai l'honneur, etc. *Signé* BOURGADE.

Un décret de l'empereur de Russie a soumis l'Eglise grecque du royaume de Pologne au synode de Pétersbourg.

ANNONCES DE LIVRES.

SERMON *prononcé à l'occasion du premier dimanche de la Passion, et des fléaux qui ont affligé quelques-unes des provinces du Royaume, dans la chapelle dite de la Cour, à Bruxelles; par* J. H. MERLE D'AUBIGNÉ, *pasteur-président du Consistoire de l'Eglise protestante française* (1). Prix à Paris : 1 *fr.* 50 *cent.*

Un célèbre philosophe disait : « Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir. » Il ne doit pas en être ainsi du chrétien : si son cœur est plein de la

(1) Se vend chez H. Servier, rue de l'Oratoire, nº 6, au profit des victimes de l'inondation. On reçoit à la même adresse les dons en leur faveur.

grande vérité annoncée par les anges et les prophètes, et confirmée par les apôtres et les évangélistes, que Dieu a donné son Fils pour le salut du monde, et que tous ceux qui croient en lui sont rachetés et seront sauvés, qu'il ouvre son cœur, et qu'il répande la connaissance de ces choses : la vérité est le seul bien dont on puisse enrichir les autres, sans s'appauvrir soi-même. M. Merle, nous le savons, est de notre avis à cet égard ; dans tout ce qui sort de sa plume, il travaille à évangéliser les hommes. Quel que soit le motif qui le porte à parler ou à écrire, il se rappelle qu'il est une chose qu'il doit constamment répéter, c'est qu'il faut se repentir et se convertir pour avoir la vie éternelle. Et à quelle occasion convenait-il plus d'insister sur cette nécessité, qu'en attirant l'attention de ses auditeurs sur la désolation des habitans des provinces septentrionales des Pays-Bas, victimes d'une inondation désastreuse, que les digues n'ont pu arrêter, contre laquelle les efforts des hommes ont été vains, parce que c'est l'Eternel qui amenait les grosses eaux et qui leur permettait d'aller en avant? En voyant de tels ravages, en se rappelant que *les dix-huit sur qui tomba la tour de Siloé et les tua, n'étaient pas plus coupables que tous les habitans de Jérusalem*, on rentre en soi-même, on remercie le Seigneur, on le supplie d'accorder la repentance avant qu'il ne frappe et ne juge. Oh! puisqu'il nous a épargnés tandis que tant d'autres contrées viennent d'être visitées de ses jugemens, tendons les bras à ces frères affligés; aidons-leur, secourons-les, eux dont les pères ont autrefois secouru nos pères, quand la persécution les chassait, et que la Hollande consentit à les recevoir. On leur indiqua des foyers sur cette terre que la mer recouvre aujourd'hui; ils étaient nus et sans asile ; on leur donna un toit et du pain. Les fils de ces voisins hospitaliers en sont privés à leur tour : demandons-nous si nous n'avons pas un devoir à remplir, une dette à payer.

Prix de l'abonnement annuel pour Paris et les départemens, franc de port : 1 *fr.* 50 *cent.* — On s'abonne chez H. Servier, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6.

«Quelle méthode avez-vous suivie, demandait-on à une mère pieuse, pour inspirer la foi à vos enfans, pour en faire des disciples de Jésus-Christ?—Je les ai élevés *autour de la Bible,*» répondit-elle; et cette expression à la fois si simple et si neuve nous paraît en effet renfermer le secret de toute éducation chrétienne. C'est *autour de la Bible* qu'il faut élever nos enfans; c'est à cette source qu'il faut puiser tout ce que nous leur dirons ou leur enseignerons. Soyons-en convaincus, ce n'est que par ce moyen que nos travaux seront bénis, et que nous verrons la génération nouvelle devenir plus sainte que ne l'est la nôtre.

Même quand la volonté est dans le cœur des parens, les moyens ne sont pas toujours en leur pouvoir. La plupart des livres nécessaires à l'enfance manquent encore, et ceux auxquels on est forcé d'avoir récours sont très-loin de remplir le but : ou bien ils ne sont pas proportionnés à l'intelligence du jeune âge, ou bien ils pèchent par la forme, plus souvent encore par le fond. —Dans de pareilles circonstances, la publication du nouveau journal que nous annonçons est un véritable bienfait. *L'Ami de la Jeunesse*, dont nous avons le premier numéro sous les yeux, répond à son titre; il en est vraiment l'ami; car il cherche à l'instruire, à l'intéresser, à lui plaire par des récits utiles sans être fatigans; il lui présente pour nourriture le lait de la Parole, qui, sans avoir la consistance de la viande qui n'est destinée qu'aux forts, est cependant propre aussi à leur donner une énergique vigueur, à les faire croître et à les développer à la gloire de Dieu. Ce recueil ne ressemble pas à tant d'autres livres pour l'enfance, dont le but ne paraît être que de rendre les enfans plus enfans encore; il les préparera, au contraire, à devenir des hommes et des chrétiens; l'Evangile, ses leçons, ses préceptes, ses instructions, ses doctrines, son exemple, tel nous semble être le cachet de tous les articles du premier numéro.

Il commence par un morceau du vénérable M. Cellérier sur le danger des mauvais livres.—Vient ensuite

l'histoire touchante d'une jeune orpheline.—Des éclaircissemens de quelques passages de la Bible se lisent avec d'autant plus d'intérêt qu'on a su les présenter sous une forme historique.—Des fragmens de Dubosc et de Pascal sont réunis sous le titre de *morceaux choisis.*—Des détails sur les cruautés de la traite des noirs, des anecdotes bibliques, une note sur les écoles du dimanche en Angleterre et aux Etats-Unis, une anecdote sur la liberté de la presse en Chine, et un morceau de poésie de Bernis terminent ce cahier, que les éditeurs ont orné de cinq charmantes vignettes, dont l'exécution soignée rend encore plus surprenante l'extrême modicité du prix de souscription.

On pourra juger, par cette énumération d'articles, du plan de l'ouvrage : il est susceptible sans doute de quelques améliorations de détail ; mais l'ensemble du plan nous paraît parfaitement tracé. Cette publication nouvelle sera accueillie avec le même empressement par les jeunes gens que par les parens et les instituteurs religieux; et entre tant d'ouvrages périodiques pour la jeunesse, il y en aura un du moins vraiment chrétien, vraiment propre à instruire à salut.

Les Leçons *de la Parole de Dieu sur la sanctification de l'homme, par* C. E. F. Moulinié, 1 *vol. in*-8° *de* 469 *p. Paris, chez* Treuttel et Würtz; *se trouve chez* H. Servier, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6. *Prix :* 5 *fr.* 50 *c.*

Nous espérons revenir sur ce nouvel ouvrage d'un ancien et fidèle serviteur de Christ. Ces leçons font suite à celles qu'il a déjà publiées sur la divinité de Jésus-Christ, la rédemption et l'origine du mal.

Sermons *de campagne, ou discours familiers à l'usage des assemblées chrétiennes et des écoles, traduits de l'anglais, du rév.* G. Burder, 1 *vol. in*-12 *de* 172 *p.; chez* H. Servier, *libraire, rue de l'Oratoire, n°* 6. *Prix :* 1 *fr.* 50 *cent.*

Ce petit volume renferme douze Sermons, sur différens sujets. Nous y reviendrons peut-être.

EXERCICES BIBLIQUES *élémentaires, destinés à l'usage des écoles du dimanche et de l'instruction domestique ;* 60 *p. in*-12. *Prix*, 50 *cent.; chez* H. Servier, *libraire, rue de l'Oratoire, n°* 6.

Toutes les réponses, dans cette espèce de Catéchisme, sont tirées textuellement de l'Ecriture-Sainte. Ce petit volume traite, en 40 chapitres, de tous les principaux points de doctrine et de morale.

AVIS.—Les personnes qui possèdent des notes sur l'*histoire de l'Eglise évangélique protestante de Paris et de Charenton, depuis la réformation jusqu'à nos jours*, des documens historiques qui s'y rapportent, ou des détails biographiques sur les pasteurs, les hommes éminens ou les simples fidèles de cette Eglise, sont instamment priées de vouloir bien les communiquer *à M. H. Servier, libraire, rue de l'Oratoire, n°* 6. Ces renseignemens pourront être utilisés pour la rédaction d'un ouvrage sur ce sujet, dont on s'occupe, et qui aura le double but de conserver le souvenir des faits d'un intérêt réel pour le protestantisme, et d'offrir à notre imitation l'exemple de la foi et des pieuses vertus de nos pères. L'usage le plus discret sera fait des pièces dont la communication ne serait que confidentielle.

— On dit que le président du Consistoire de l'Eglise réformée de Marseille a été appelé aussi à assister au Sacre du Roi.

—Le jour de cette solennité importante, dimanche 29 mai dernier, les Chrétiens réformés de Paris ont joint leurs prières à celles de tous les Français pour implorer, sur le Roi, les bénédictions du Seigneur. Le *Te Deum* a ensuite été chanté dans leurs deux Temples. Cette solennité a été célébrée aussi par un service spécial dans l'église de la Confession d'Ausbourg à Paris.

ANNALES DES PROGRÈS DE L'ÉVANGILE
SUR LA TERRE.

SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES ÉTABLIE A PARIS.

BULLETIN, N° XXIV.

JUIN 1825.

ANNONCES ET AVIS DU COMITÉ.

Les Comités, Pasteurs et autres bienfaiteurs qui font parvenir de l'argent à la Société de Paris, sont instamment priés de passer tout effet, traite, mandat, reconnaissance de la poste, etc., à l'ordre et au nom de M. le pasteur Galland. Cette précaution lèvera des difficultés résultant de l'absence éventuelle de Paris du président, du trésorier ou du secrétaire de la Société, et accélérera les paiemens. Les lettres et paquets doivent toujours être adressés à M. le président de la Société (boulevard du Mont-Parnasse, n° 41).

FRANCE.

MAISON DES MISSIONS.

Nous avons l'avantage de posséder présentement, comme pensionnaire, un homme dont la société est aussi intéressante qu'utile pour nos chers élèves, dans la personne du vén. M. F***, missionnaire de la Société écossaise, lequel a passé plus de vingt années dans les stations d'Astracan, Orenbourg, Karass, au pied du Caucase. Après avoir travaillé tant parmi les Mahométans que parmi les Arméniens et les Tartares, M. F., versé dans les langues de la Méditerranée, est maintenant employé par la grande Société biblique britannique et étrangère, comme collaborateur dans la traduction de la Bible en langue turque, entreprise par le savant M. Kieffer;

professeur au collége royal de Louis-le-Grand ; et la maison des Missions Evangéliques chez les peuples non chrétiens établie à Paris, tout en offrant à M. F. la tranquillité nécessaire à des travaux de ce genre, profite en même temps, par une heureuse réciprocité de convenances, de la présence d'un homme qui, par son caractère et la nature de ses connaissances, peut et doit lui être utile à plus d'un égard. L'on ne saurait assez apprécier tout ce que peuvent offrir les communications habituelles et familières d'un homme qui a vu, connu par lui-même, et auprès duquel on peut puiser, par les questions qu'on lui adresse, comme dans un dictionnaire vivant. C'est toute autre chose encore que de lire des relations qui s'arrêtent à ce qui est écrit, et obligent à s'en contenter, sans pouvoir demander ni obtenir davantage.

Nous insérons volontiers ici quelques extraits des entretiens journaliers de notre commensal.

L'occasion fait souvent le prix d'une narration, comme l'à-propos fait le mérite d'une parole. P. ex. : C'est en sortant de table que M. F. nous racontait un jour comment un Tartare l'avait convié dans sa tente. Cet homme était un des plus riches Nomades de la contrée ; son bétail était parqué tout à l'entour de son habitation mobile, où il fallait s'introduire, en se traînant à quatre, par une petite ouverture haute de deux pieds. On conçoit l'incommodité du local, le bruit, l'odeur, etc. Il y avait une compagnie assez nombreuse, assise en cercle pour écouter ce qu'avait à dire le missionnaire qui, avant le repas, devait annoncer la parole. Quand M. F. eut parlé pendant près d'une heure, on commença les apprêts du festin. Mais tous ceux qui étaient venus pour ouïr ne devaient pas y prendre part, quoiqu'ils en témoignassent assez d'envie. Le Tartare leur fit signe de partir ; ce langage ne suffisant pas, il leur en donna l'ordre ; et l'ordre demeurant sans effet, il s'arma d'une bûche de bois avec laquelle il les frappait sous la plante des pieds jusqu'à ce qu'ils délogeassent. Ce fut ainsi qu'il parvint à faire maison nette. Il se fit alors apporter, dans une auge, au milieu de la tente, les conviés étant encore placés en cercle, un agneau bouilli tout entier qui n'était pas même dépouillé de sa toison :

la vue d'un tel mets n'était guère appétissante : et là ! un genou en terre, il remua d'une main et mania pendant long-temps cette viande très-amollie, la réduisant presque en bouillie et en détachant des lambeaux. Puis, sans quitter son attitude, il en présentait ainsi tour à tour à chacun, et lui en portait à la bouche. Le missionnaire ne dut pas être épargné ; il ne dut laisser voir aucun dégoût, de peur d'offenser son hôte et de l'éloigner ainsi d'une religion qu'il venait de lui prêcher. Ceci n'est qu'un échantillon de cette sorte de renoncemens que doivent pratiquer les missionnaires ; l'apôtre des Gentils se faisait tout à tous pour en gagner quelques-uns, et tout lecteur chrétien fera peut-être ici quelque retour sur lui-même, sur le trop grand assujettissement où le tiennent encore certains goûts comme certaines répugnances, et sur l'importance de pratiquer ce précepte : N'ayez pas soin de la chair pour en satisfaire les convoitises, les vains et inutiles désirs.

— Le missionnaire doit réunir bien des qualités différentes. Il en est de toutes particulières suivant le pays et le caractère du peuple chez lequel il est envoyé. Celui qui va porter l'Evangile aux Musulmans doit avoir la repartie prompte. Un air d'assurance est absolument nécessaire avec une gravité imperturbable, auprès des Orientaux. Ils sont subtils, et préparent à l'avance des questions embarrassantes. Ne vous pressez pas de répondre, si vous ne voulez pas tomber dans quelque piége caché : pensez aussi long-temps qu'il est nécessaire, le Musulman ne s'en offusquera point ; mais n'ayez point l'air surpris, que la rougeur ne vous monte point au visage, ne toussez point avant de parler, autrement les assistans éclateront tous ensemble, et un rire bruyant accompagné de claquemens de mains vous signaleront comme un insensé.

Un jour, dit M. F., un disciple de Mahomet vint auprès d'un missionnaire, et lui dit : « Tu es un homme savant, écoute-moi : j'ai à te faire une question : — Fais-la. — Qui était Jésus-Christ ? — Le Fils de Dieu. — Que veux-tu dire ? — Que Dieu était son propre Père. » Le Musulman s'arrête quelque temps, puis ajoute : « J'ai à te faire une autre question. — Fais-la. — Qui était la mère

de Jésus ?—La Vierge Marie.—Le Musulman, d'un air satisfait ; Tu as bien dit ; à présent, dis-moi qui était son père ?—Dieu seul.—Le Musulman portant le doigt à la bouche : Mais... tu as dit un blasphème.—Comment cela ? reprend le missionnaire.—Tu as dit que Dieu avait une femme, c'est un blasphème. » Et vainement ensuite voudrait-on effacer une telle impression.

Il aurait fallu, observe M. F., parlant avec le symbole ou plutôt avec l'Evangile, dire qu'il avait été conçu du Saint-Esprit, etc., ou citer la Parole même de l'Ange à Marie : « Le Saint-Esprit viendra en toi, et la vertu du » Très-Haut te couvrira de son ombre : *C'est pourquoi* ce » qui naîtra de toi, Saint, *sera appelé* le Fils de Dieu. »

Il est réjouissant de voir que la fidélité à suivre la Parole éternelle et parfaite est le vrai moyen de n'être jamais confus, que la Parole de Dieu demeure éternellement, qu'elle est toujours, et dans toutes les situations, *l'Epée de l'esprit*, et que les missionnaires ne peuvent mieux faire que de se souvenir, en toute occasion, de la promesse que leur a faite le Sauveur : « Je vous donnerai une bouche à laquelle personne ne pourra résister, et une sagesse à laquelle vos adversaires ne pourront contredire. »

ÉTRANGER.

MÉDITERRANÉE.—ORIENT.

JOURNAL *du missionnaire* WOLFF.

(Suite.)

Alkush est un petit village à huit lieues de Moussul, habité par des Chaldéens convertis à l'Eglise catholique. On y trouve le sépulcre du prophète Nahum. Les Juifs de Moussul et de Bagdad y vont en pélerinage. Thomas Alkushi, que nous avons connu à Rome, y est né. Tous les Chaldéens de ce pays-là le connaissent, et ils espèrent qu'il reviendra dans le pays pour être leur évêque ; mais j'en doute.

Nestoriens. Les Nestoriens habitent les montagnes qui sont autour d'Alkosh, et y sont en grand nombre.— J'apprends qu'ils maudissent Mahomet; ils maudissent aussi le pape, tous ses cardinaux, ses rites, ses conciles, ses bulles; ses indulgences. Or, selon mon opinion, un chrétien ne doit jamais maudire qui que ce soit. Mais comme je n'ai pas vu les Nestoriens moi-même, je ne dois m'engager dans aucun détail sur leur compte, car les récits que les catholiques et les Syriens en font ne doivent point être reçus implicitement; dans ce pays, une secte calomnie l'autre. Des catholiques qui vinrent me voir, m'apprirent qu'ils avaient entendu dire que j'étais dans ce pays avec un firman (ordre) contre eux. Je leur répondis : L'Evangile est mon seul firman.

Traduction chaldéenne des Saints Livres. Il serait bien à désirer que la Société biblique britannique et étrangère procurât une traduction chaldéenne des saintes Ecritures. Cette langue qui diffère du syrien, se parle parmi les Nestoriens dans les montagnes; elle est appelée *Fallakhia*, car *fallakh* signifie village. Les Nestoriens l'appellent aussi *Toorani*, de *toor*, montagne, parce qu'ils vivent sur les montagnes. Je comprends cette langue passablement bien. J'appris avec joie que M. Rich qui, quoique mort, vit dans les cœurs de tous les habitans de l'Assyrie et de la Mésopotamie, avait acheté un manuscrit de toute la Bible en chaldéen. Madame Rich a vraisemblablement pris avec elle ce manuscrit en Angleterre.

22 mars.—J'allai visiter les ruines de l'ancienne Ninive, à un quart d'heure de Moussul. On y montre le tombeau du prophète Jonas possédé par les Turcs. J'y vis le fleuve Tigre, nommé Hiddekel dans Gen. II, 14. L'après midi, nous quittâmes Moussul, et, en quatre heures, nous arrivâmes à Katskush. Ce lieu est entièrement habité par quelques centaines de Syriens, tous catholiques, à l'exception de soixante et dix familles. On y parle un syriaque corrompu. La première chose que me demandèrent les deux prêtres pour lesquels j'avais des lettres de la part de l'évêque, fut des Bibles et des Testamens syriens.

23 mars.—Nous arrivâmes à *Kuffi* près de l'eau appelée Sacp. Ce village est habité par des Musulmans et des Yezidi de la tribu *Mahmudia*, qui sont en quelque chose

différens de ceux de *Kuselli* et de Gebel Sanjaar. Jacob, un Syrien de Merdin, amena dans ma chambre un de ces Yezidis, nommé Ibrahim, avec lequel je conversai.

Moi. Qui fut le fondateur de votre secte ?—*Yezidi.* Yezid, Ibn Shaaeci.—Ne priez-vous jamais ?—Sur Sanjaar, ils ne prient jamais, mais les Yezidi Almamusia desquels je suis, prient une nuit de l'année ; nous appelons cette nuit *Lailat Almakhya.*—Combien avez-vous de sectes parmi vous ?—Plusieurs, comme Darnadea, Mamusia, Sacia, Kaldea, Sanjaar.—Où est-ce que vous priez pendant le lailat almakhya ?—Au désert.—Manès est-il connu parmi vous ? (Je les crois Manichéens).—Non. —Que priez-vous ?—Je ne puis pas vous le dire.—Que pensez-vous du diable ?—(Regardant autour de lui avec un air de peur, comme s'il y avait quelque personne derrière lui :) Je ne puis vous parler de cette chose. Il me dit qu'il y avait une fois parmi eux un grand homme qui s'appelait Shaad-Ibn-Masafar.—Que pensez-vous de Christ ?—(Regardant autour de lui pour voir s'il n'y avait pas quelque Turc qui écoutât :) Il fut Dieu : nous l'appelons Isa Nourahi ; il était Kilma (Verbe). Kiyafs et Pilessus, ses bons et fidèles disciples, tirèrent les clous de ses pieds, tellement qu'il n'est pas mort.—Ne jeûnez-vous pas quelquefois ?—Trois fois l'année.—Buvez-vous du vin et de l'eau-de-vie ?—Nous en buvons dans de grands vases tous les jours.

24 mars.—Nous arrivâmes à Arbel. Ici je fus obligé de faire usage de ma connaissance de la langue persanne, car l'on n'y parle pas arabe. J'y entendis dans la soirée les chants du rossignol. Arbel est, selon les anciens chrétiens chaldéens, l'ancienne Rehoboth. Quinte-Curce l'appelle Arbella, et c'est là qu'Alexandre défit Darius.

Je reçus l'hospitalité du frère du gouverneur. Il n'y a point de chrétiens à Arbel. Je demandai à mon hôte, qui est mahométan, s'il n'y avait point de Juifs. Il me demanda pourquoi je me me donnais tant de soucis pour les voir ? Je lui répondis que je voulais converser avec eux sur Moïse et les prophètes. Il envoya aussitôt le Rabbin avec lequel j'eus une conversation de plus de deux heures; avant de me quitter, il me dit : « Monsieur, je penserai

à ces choses; mais quand est-ce que la tribulation passera d'Israël ? Quand sera-ce que notre captivité sera terminée ?—Quand vous croirez en Jésus-Christ, lui répondis-je. » Mon hôte, le turc Haj Aled Alaziz, me pria de lui dire la somme de notre conversation; je lui dis que j'avais démontré au Juif que Jésus est le vrai Messie. Il me demanda comment ? Je lui répétai mes preuves tirées de Moïse et des prophètes; et ainsi mon hôte et plusieurs autres Turcs entendirent la bonne nouvelle de l'Evangile.

25 mars.—Nous arrivâmes le 26 à Kusha entièrement détruit depuis un an par les Perses, et, le 25, à Kantara (en langue turque Altein Kopri), d'où je voulais passer à Bagdad par eau, étant très-fatigué; mais les remarques que me firent un Syrien et un Turc me firent changer d'avis. Tous les Turcs avec lesquels je voyageais connaissaient l'objet de ma mission. Un entre autres, soldat du gouverneur, me dit quand je voulais m'embarquer à Kantara : « Vous nous avez accompagnés si loin, continuez toujours. Car il y a un grand nombre de Juifs à Karkuk avec lesquels vous pourrez faire un Mejaadelath (entrer en conversation). » Cette observation de la part d'un Turc me frappa tellement, que je changeai d'avis, et les accompagnai à Karkuk.

28 mars.—Nous arrivâmes à Karkuk. On y montre dans le château, le tombeau du prophète Daniel. Je fus reçu avec hospitalité dans la maison d'un Musulman, nommé *Mahmud Bey Kagasi*. Il y a deux cents familles de Juifs, mais je n'en vis aucun ; car je n'étais pas seulement excédé de fatigue, je souffrais encore de grands maux de tête. Je fus même obligé de m'excuser auprès du gouverneur turc qui désirait me voir. Je restai dans un coin de la chambre sans faire ni recevoir aucune visite. Les prêtres chaldéens vinrent me voir, mais je les congédiai bientôt; le mouvement seul de la porte me troublait et me faisait pleurer. Nous restâmes à Karkuk quatre jours, durant lesquels ma santé se rétablit un peu. Pendant mon séjour, je n'y vis pas un seul Juif.

J'arrivai en sûreté, le 8 avril, à la ville des Khalifs (califes), à Bagdad, dans le pays de Babylone.

(La suite au prochain numéro.)

INDE AU-DELÀ DU GANGE ET CHINE.

EXTRAIT *d'une lettre de MM. Humphreys et Collie au rév. D. Morrison. Malacca, 14 mars 1824. Collége Anglo-Chinois.*

Bien assurés que nous sommes de l'intérêt que vous prenez à nous, et plus encore à la cause que vous avez embrassée vous-même, nous éprouvons du plaisir à vous communiquer quelques nouvelles concernant sa marche. Les étudians de notre collége, nous sommes heureux de le dire, se conduisent (généralement parlant) à notre entière satisfaction. Ceux de la première classe emploient la matinée à graver dans leur mémoire votre grammaire; ils se sont exercés dans l'arithmétique jusqu'à la règle de proportion simple, et ils sont maintenant occupés à repasser leurs exercices précédens, et à les mettre par écrit dans un cahier, ce qu'ils ont déjà fait jusqu'à la division composée. Ils ont de même copié, et apprennent maintenant par cœur un court abrégé des doctrines de l'Évangile tant en anglais qu'en chinois; et ils traduisent ainsi leurs livres chinois en anglais et leurs livres anglais en chinois, tour à tour. Ils ont justement achevé votre traité en chinois sur les différentes religions du monde, et traduisent maintenant en chinois aussi l'article de l'histoire générale de l'Encyclopédie britannique. Ils lisent ainsi leurs propres ouvrages et les Écritures dans les deux langues. Ils s'appliquent à la géographie, et lisent une partie de la grammaire de Murray.

La seconde classe lit le chinois, et parfois traduit en anglais; ils lisent et écrivent de l'anglais tous les jours. Les autres classes, de même, selon leur portée. Nous avons reçu trois nouveaux étudians dans l'Institut depuis que vous nous avez quittés, et vous apprendrez avec joie que ce sont les mêmes qui avaient refusé d'entrer lorsque vous étiez encore avec nous, à cause de l'intention que vous aviez de transporter votre domicile à Singapore.

Il y a donc donc dix étudians qui viennent le soir apprendre l'anglais, et ceux-là compris, nous en comptons trente-six dans le collége.

Nous avons encore sept candidats qui se présentent pour l'admission.

Nos écoles chinoises sont ouvertes toute l'année, et nous avons, de ce côté-là, une perspective plus belle qu'à aucune époque précédente. Nous nous sommes vus dans le cas d'ouvrir deux nouvelles écoles cette année, l'une à Malacca, contenant trente écoliers, l'autre à Bata-Brundum, qui en contient treize. Cette dernière ne coûtera rien à la Société; le vieux *Seen Sang*, qui est le maître de chinois de la Compagnie, est sur le point de retourner en Chine, et nous avons obtenu pour le remplacer un maître qui passe pour le meilleur qu'il y eût à Malacca. Il a soixante et dix enfans dans son école, et il peut en avoir encore plus. Le nombre total des jeunes Chinois, dans les écoles de la Mission, est d'environ deux cents, nombre double de ce qu'il était auparavant.

Les lectures et explications des livres chinois, dans le Temple, continuent, et il y a fréquemment beaucoup d'assistans à ces exercices. Nous essayons tous deux de faire des lectures en chinois aux artisans et aux étudians. Dernièrement nous avons distribué un nombre considérable de traités et de portions des Écritures, soit à bord des vaisseaux, soit dans les rues de Malacca, et ces livres ont été reçus avec reconnaissance. Nous continuons de visiter les établissemens chinois qui sont dans le voisinage et d'y distribuer nos feuilles hebdomadaires et des traités; et quand il nous arrive de rester plus long-temps que de coutume sans nous y montrer, les gens le remarquent et nous en demandent la raison. A Bata-Brundum, l'établissement chinois le plus considérable de la contrée, nos visites ont donné lieu à une pétition de la part du peuple pour l'ouverture d'une école. Nous prions ardemment le Seigneur que ce puisse être le signal et le moyen d'y fonder une congrégation chinoise.

Les Malais sont toujours instruits de même, le dimanche soir. Un Malais appartenant à un vaisseau marchand, est venu nous voir dernièrement. Il nous dit qu'il avait eu précédemment une Bible malaie, mais qu'à Sumatra, un homme d'un certain rang la lui avait empruntée, en lui représentant qu'elle était trop bonne pour la prendre avec lui en voyage; et que lorsqu'il la lui redemanda, cet homme lui dit qu'il pouvait bien trouver moyen de s'en

procurer une autre. Ce Malais nous sollicita instamment de lui en donner une, ce que nous fîmes en y joignant vingt Testamens à distribuer, et il promit qu'à son retour, il nous informerait de l'usage qu'il en aurait fait. Nous regardons de telles circonstances comme favorables, parce que les Malais ont, en général, des préjugés contre nos livres de religion.

POLYNÉSIE.

L'Eglise du révérend M. J. Bennett, pasteur à Rotherham, dans le comté d'York, ayant écrit une lettre aux Eglises nouvellement fondées à Borabora, Rajatea et Eimeo, en a reçu des réponses dont voici la traduction.

Lettre *de l'Eglise de Christ qui est à Borabora, sous les soins du révérend Orsmond, missionnaire.*

Lundi 15 avril 1822.

Nos biens chers amis de l'Eglise de Christ en Angleterre. — Nous avons lu la lettre que vous nous avez envoyée, et nous nous sommes réjouis de ce que vous priez pour nous. Nous louons le Seigneur de ce que nos coutumes sauvages sont abolies; elles ont été extirpées jusqu'à la racine. Le règne de Jésus est un bon règne, en vérité; les échos de nos montagnes ne retentissent plus des cris des malheureux qui s'y réfugiaient pour s'échapper des sacrifices; on n'étrangle plus les enfans, on ne les tire plus tantôt par une oreille, tantôt par l'autre, en les forçant de courir sur les bords de la mer. Nos femmes ne sont plus mises à mort pour avoir mangé des viandes sacrées. Nous avons adoré, en lui offrant des fruits à pain, des crabes, des centipèdes, des oiseaux et de petits poissons, le *Too* (pièce de bois rouge) comme si c'eût été un dieu pour nous. Mais nos yeux commencent à s'ouvrir, et nous commençons à acquérir un peu de *connaissance*; ce n'est pas grand'chose encore; mais il nous semble que ce sont là des objets que nous avions vus autrefois, et qui ont disparu depuis lors et se sont perdus. Nous prions notre Dieu, et sommes assidus à écouter sa parole. Les maîtres que vous nous avez envoyés, et qui nous enseignent, font tout notre plaisir; nous gardons avec le plus grand soin les paroles qu'ils

nous donnent; et n'aurez-vous pas compassion de nous dans ce besoin extrême où nous nous trouvons. Ecrivez-nous encore : nous prions pour que nos méchantes coutumes ne puissent plus renaître parmi nous, pour que tous nos usages honteux et détestables soient entièrement abandonnés. C'est notre désir sincère. Quelques-uns de nous avancent dans la construction de leurs habitations, et nous faisons de l'huile pour la Société d'Angleterre. Nous prions Dieu, le Saint-Esprit qu'il nous accorde la grâce de croire véritablement. Peut-être notre foi n'est-elle encore que dans notre tête; peut-être le plaisir que nous y trouvons n'est-il que dans nos oreilles; peut-être nos cœurs n'ont-ils pas été bien pénétrés de la douleur d'une vraie repentance pour avoir la vie.

Nous avons un poids sur nos cœurs, c'est que le mal y croît obstinément; cependant nous désirons toute autre chose: nous prions pour que *le corps du péché soit détruit* et que nous puissions pleinement *connaître l'amour de* Jésus-Christ. C'est lui dont le sacrifice *ôte le péché*. Puissions-nous ne pas demeurer des pécheurs comme nous l'avons été; ne plus verser le sang humain, ne plus *nous rouler dans la fange* de nos ordures, en sorte que le cœur et l'homme tout entier en nous soit pleinement éclairé par l'Esprit de Jéhova. Ce n'est ni par force ni par puissance, mais par l'Eternel, que notre cœur rempli de ténèbres et de souillures peut être rendu bon de nouveau. La foi n'est pas générale au milieu de nous; il y a des croyans ci et là; mais une partie tiennent encore à leurs vices et ne veulent pas être nettoyés de leurs péchés. Mais nous prions Jésus de tourner de son côté leurs faces et leurs cœurs. Nous sentons de l'amour pour vous. Puisse notre foi, ni la vôtre ne point *faire naufrage*, et que notre pays, ni le vôtre ne soient plus envahis par le mal! Puisse l'Eglise de Borabora être comme l'*arbre planté au bord du fleuve*, et que les vôtres fleurissent également!

Quoique nous ne soyons point réunis dans ce monde, puissions-nous être réunis devant Jésus avec une grande joie, avec la robe qui a été blanchie dans le sang du Fils de Dieu. Puissiez-vous, vous qui demeurez dans la Bretagne, être sauvés par le vrai Dieu, en prenant garde à

la parole de notre Seigneur et Sauveur éternel Jésus-Christ. Écrivez-nous encore, afin que nous puissions voir de vos paroles.

Priez pour nous, afin que Jéhova l'Esprit nous fasse miséricorde.

Puissions-nous être tous sauvés par Jésus-Christ!

Signé Le Roi, Mai.

Lettre de l'Église de Christ qui est à Rajatea, sous les soins de MM. Threlkeld et Williams, missionnaires.

Rajatea, lundi, 6 juillet 1822.

Chers amis. — La paix vous soit donnée par Jésus-Christ notre fidèle Sauveur, par lequel nous avons la vie et pouvons habiter heureusement dans ce monde, en respirant à notre aise. Chers frères, paix vous soit à cause de votre affection pour nous et du soin que vous prenez de nous exciter et de chercher tous les moyens par lesquels la miséricorde du Seigneur Jésus-Christ nous est jusqu'ici parvenue, et pour les prières que vous faites au Seigneur, afin que sa parole croisse dans tous les pays, et parce que vous n'avez point épargné votre argent. — Car c'est pour cela que la Parole du Seigneur croît parmi nous, et qu'il nous est venu des missionnaires, et que nous avons appris à connaître la véritable vie. Et maintenant, chers frères, nos cœurs sont fortifiés par votre compassion envers nous qui avons été si long-temps plongés dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. Vous nous avez fait connaître la voie et vous nous avez envoyé des maîtres, et c'est pour cela qu'ils sont venus ici au milieu de nous nous instruire, et c'est pourquoi nous savons quel est le grand amour de Jésus-Christ Notre Seigneur, que sa parole ait pu croître à Tahiti, à Moorea, à Huaheine et à Rajatea; c'est pourquoi nous avons eu connaissance de l'Evangile de Jésus-Christ Notre Seigneur. Soyez fervens dans les prières que vous faites à Dieu, afin que le règne de satan soit entièrement détruit dans ces îles, que ces pays n'appartiennent qu'à Jésus seul qui est le Seigneur, le véritable, et que nous puissions devenir de vrais frères pour vous. Et c'est la pensée qui est dans notre cœur, de pouvoir devenir tels que les vôtres dans l'amour qu'ils ont pour vous, afin d'avoir

aussi compassion des pauvres petits pays qui nous avoisinent.

C'est notre souhait sincère et le sujet pour lequel nous prions le Seigneur, savoir, que nous puissions être sauvés et voir le lieu de repos préparé pour son peuple et nous y rassembler, et *il sera bon que nous soyons là* et que nous obtenions la récompense de notre travail. C'est en cela que se ressemblent véritablement tous ceux qui aiment le Seigneur; ils désirent que tout le monde devienne des frères tels que vous l'êtes à notre égard, et tout notre désir est aussi que nous puissions le devenir nous-mêmes, pour répondre à l'affection que vous nous avez témoignée.

Chers amis, vous connaissez l'état de vos propres cœurs qui sont dans l'amour de Christ: par conséquent, vous savez la grande compassion qu'il a eue pour nous tous, et sa croix qui fut dressée aussi pour nous tous sur le mont Calvaire; c'est ainsi qu'il souffrit, et sa compassion envers nous alla jusqu'à le faire mourir. Mais ne nous contentons pas de connaître sa parole comme le pays le pays qui l'a entendue, comme Capernaüm qui fut élevée jusqu'au ciel pour être ensuite abaissée jusqu'au fond des enfers. Mais puissions-nous connaître sa parole, en la recevant dans un cœur honnête et bon, avec foi; et puisse-t-il être grand notre amour envers Jésus-Christ notre Seigneur et notre Dieu.

Puissiez-vous avoir la paix, par Jésus-Christ le fidèle Seigneur!

O Neva, O Paumouna, O Atiruta, O Tamaehie, O Matauti, *diacres*.

Lettre *de l'Eglise de Christ qui est à Eiméo, sous les soins de MM. Henri et Platt, missionnaires.*

L'Eglise de Jésus-Christ qui est à Eiméo, à l'Eglise de Jésus-Christ qui est à Masbro près Rotherham, dans le Yorkshire, — Nos frères aînés, bien-aimés en Jésus-Christ et dans l'Evangile de sa grâce avec tous les croyans de la Bretagne, biens-aimés du Seigneur, *que nous aimons à cause de cela aussi nous-mêmes* en Jésus-Christ.

Nos frères aînés qui demeurez en Bretagne avec tous les fidèles, la grâce, la miséricorde et la paix vous soient

données par le vrai Dieu et par Jésus-Christ qu'il a envoyé dans le monde. Nous avons été fortifiés par la lettre que vous nous avez écrite. Nos cœurs ont été réchauffés par vos paroles; et nous vous aimons comme des enfans aiment leurs parens. Nous sommes réunis ici sous les soins des deux maîtres, à Eiméo, qui nous enseignent l'Evangile de Christ. Nous avons été d'abord comme des orphelins, *sans connaissance* et sans attention à aucune chose; jusqu'à ce que, voici; Dieu a fait naître en vous et dans les différentes églises de la Bretagne la pensée de nous envoyer des instituteurs pour enseigner à notre ignorante patrie le glorieux Evangile de Jésus-Christ, et pour nous nourrir du lait de la parole. Et voici! le règne de Satan a été renversé; il n'y a plus de guerre; il n'y a plus de meurtre; il n'y a plus de ces abominations qui faisaient périr nos âmes (du moins ces choses ne se voient-elles plus).

Et maintenant, nos chers frères, priez ardemment Dieu pour nous tous, et pour que tout ce qui se relève du royaume de Satan tombe entièrement : non seulement son régne extérieur sur la terre, mais aussi celui qui s'élève dans le cœur; que ce royaume de ténèbres puisse être renversé de fond en comble, pour faire place au royaume de Jéhova le vrai Dieu et de Jésus-Christ qu'il a envoyé dans le monde.

Si vous n'aviez pas envoyé des instituteurs à notre pauvre pays plein d'ignorance et couvert d'obscurité, nous périssions *mourant*, sans le savoir, *dans nos péchés* et dans nos iniquités. Mais voici, la parole de Dieu est venue au milieu de nous, elle y a pris accroissement et nous sommes à présent formés en église! IL Y A DES EGLISES DE CHRIST dans notre pays. Nous vous aimons parce que vous êtes venus à notre secours, et nous voudrions vous aider de même. Rien ne nous est plus agréable que ce que vous nous dites en nous exhortant à fortifier et soutenir nos maîtres dans leurs travaux.—Oui, cette parole de votre part nous est entièrement agréable; nous les assistons aussi et nous contribuons de nos petites propriétés pour répandre et semer la parole de Dieu, jusqu'à ce qu'elle parvienne dans tous les pays du monde.

Afin que toute espèce de mal soit vaincue par l'Evan-

gile de Christ, continuez, chers amis, à vous employer d'une manière active à envoyer dans nos contrées des docteurs, car elles gissent encore dans les ténèbres et dans les ombres de la mort spirituelle. O nos chers frères aînés, veillez sur vos jeunes frères : autrement ils vont tomber malades et voudront prendre une nourriture qui leur est dangereuse (1). Etendez vos mains pour nous embrasser et nous garder : il est vrai que vos mains ne peuvent pas s'étendre jusqu'ici pour nous embrasser, mais ce sont les bras de votre charité qui nous embrassent lorsque vous priez Dieu pour nous afin qu'il répande son Esprit sur nous et sur les différentes îles qui nous environnent, et que nous connaissions tous le glorieux Evangile *de Jésus-Christ qui est votre Seigneur et le nôtre.* Loué et béni soit Dieu à jamais!

Nos chers frères, nous goûtons très-fort ce que vous dites sur la nécessité de cultiver nos terres, de peur qu'en restant dans l'oisiveté, Satan ne fasse de nouveau germer dans les cœurs ses mauvaises sémences et ne renouvelle nos anciennes habitudes. Nous cultivons, en effet, nos terres pour qu'elles produisent des subsistances abondamment, et nous les nettoyons avec soin, afin qu'on voie, par là clairement, que nous faisons attention à la Parole de Dieu, et que rien ne nous en détourne.

Nous avons envoyé deux diacres et un membre de notre Eglise d'Eiméo pour enseigner dans une île voisine de nous et qui s'appelle Raivavai (ou île haute); cette île paraît maintenant apprendre à connaître la vérité. Nos chers frères aînés qui habitez dans la Bretagne, nous demeurons vos frères cadets dans l'amour de Christ notre Seigneur.

Que la vie et toutes les bénédictions vous soient données par le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Amen.

Signés, pour l'Eglise,
MARE, NARR, PATII, *diacres.*

22 mars 1823

(1) On n'a pas réussi à traduire l'expression *maeo*, qui fait allusion à ce qui arrive à des enfans négligés qui ont une envie désordonnée de manger de ce qui peut leur faire du mal.

NOUVELLES DIVERSES.

Ordination de missionnaires.

Le vendredi 1er septembre, le révérend *Ch. Pitman*, du séminaire de Gosport, reçut l'ordination et la charge de missionnaire dans la chapelle du révérend J. Griffith, à Portsea. Plusieurs ministres y officièrent; il y eut un discours d'introduction, une prière de consécration, un sermon sur la charge du saint ministère, et une exhortation faite au peuple à cette occasion. La cérémonie fut terminée par le docteur D. Bogue.

Départ de missionnaires.

Joseph Verkey, *Romboa* et *Zafincarafe*, trois jeunes naturels de Madagascar, sont partis de Gravesend le 30 octobre, pour l'Ile-de-France, afin de retourner dans leurs foyers.

Le révérend Ch. Pitman et son épouse sont aussi partis de Gravesend pour la colonie de la Nouvelle-Galles (Australasie), en suite du désir exprimé par les chefs des îles Sandwich d'avoir encore un missionnaire pour seconder M. Ellis.

Le 22 décembre, les révérends *William Clough* et son épouse, *Thomas Jones* et son épouse, et *John Manley* sont partis pour les Indes-Occidentales, les deux premiers pour Saint-Christophe.

Le 18 janvier, les révérends *John Davis* et *Richard Haddy* sont partis pour le cap de Bonne-Espérance, le premier pour la station Albany, le second pour Khamies-Berg.

Le 21 février, les révérends MM. Barry et Kerr, avec leurs familles, se sont embarqués pour la Jamaïque à Liverpool. Grand nombre d'amis, et entre autres de ministres, les accompagnèrent jusqu'au bateau sur la rivière, et les recommandèrent à la grâce de Dieu; la scène fut des plus touchantes, et bien d'autres encore que ceux qui y assistèrent se souviendront de prier pour ces pieux voyageurs.

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

Des Colonies d'Indigens, *et des moyens d'en établir sur les landes du département de la Gironde.* — A Bordeaux, chez Racle, 1825. Broch. de 40 pages, ornée de tables lithographiées.

Ce petit écrit, que l'on attribue au préfet de la Gironde, à M. le baron d'Haussez, qui a déjà mérité la reconnaissance de tous les hommes de bien par les améliorations qu'il a introduites dans son département, en particulier à l'égard des prisons, contient l'esquisse d'un plan qui a le double but de rendre à la culture des terres jusqu'à présent demeurées stériles, et de diminuer, peut-être même de faire disparaître la mendicité, dans cette portion de la France, en offrant un asile et des ressources à l'indigence qui en manque.

M. d'Haussez remarque que la France, qui jetait, avant la révolution, dans ses colonies, la portion de sa population qu'elle ne pouvait entretenir, est privée de ce débouché, puisque celles qui lui restent ne sont plus dans le cas de demander à la métropole les habitans qu'elle ne peut nourrir. Il regarde comme démontré, jusqu'à l'évidence, par diverses tentatives, que les landes offrent toutes les conditions qui rendent un sol productif, en sorte qu'elles manquent seulement de la population pour les utiliser. Considérant, d'un autre côté, le nombre prodigieux de mendians que Bordeaux renferme, il lui semble que le remède est à côté du mal, et qu'il ne s'agit que de transporter sur les landes et d'affecter à leur défrichement la classe d'indigens sur laquelle, à une époque peu éloignée, on a vainement tenté les rigueurs d'une détention prolongée, et qu'après de dispendieux essais, on a été contraint de rendre à son habituelle inertie.

M. d'Haussez examine quel moyen on emploiera pour contraindre les indigens à changer leurs habitudes, leur domicile, leur manière de vivre. Il n'en trouve qu'un seul, *la nécessité;* nécessité que l'on pourra rendre réelle en mettant les pauvres dans l'alternative d'accepter le travail qui leur sera proposé, ou de se voir retirer les secours qu'ils avaient reçus jusqu'alors. Il est convaincu que le sentiment du bien-être, résultant de leur nouvelle situation, ne tardera pas à substituer chez eux la conviction à cette sorte de contrainte, et si non l'habileté, du moins l'habitude du travail, à l'ignorance et à la fainéantise dans lesquelles ils avaient vécu. Soumis à une discipline rigoureuse, mais équitable; ramenés à la morale par la religion; initiés aux pratiques de leur nouvel état par une instruction agronomique adoptée à leurs besoins, ils n'auraient l'emploi indépendant de leur revenu que sous des conditions déterminées, et à mesure que, par leur économie, leur assiduité, leur bonne conduite, ils se seraient rendus dignes d'une pareille marque de confiance.

Nous ne suivrons pas l'auteur du projet dans l'examen des causes qui pourraient renverser l'espérance d'un succès complet, l'épuisement du sol, la dureté des conditions imposées aux colons, les calamités imprévues. Il les combat l'une après l'autre d'une manière victorieuse.

Quant aux moyens d'exécution, il les attend tous de la bienfaisance de ses compatriotes, et il les invite à concourir à l'organisation d'une Société qui aurait pour but de réaliser les plans qu'il expose, et en faveur desquels il raconte les faits les plus rassurans.

« Les colonisations, essayées en Hollande dès le milieu du siècle dernier, ont été reprises en 1818, dit-il, avec un succès qui engage à les multiplier sur tous les points de cette contrée. Les conditions qui les font prospérer ne se trouveraient-elles pas parmi nous ? Le sol de nos landes serait-il plus stérile que les sables de la *Campina* et les bruyères de *Phalsdorf?* Les indigens de la France se montreront-ils plus indociles et moins éclairés sur leurs intérêts que ceux des Pays-Bas? La bienfaisance publique serait-elle moins active? Manquerions-

nous de citoyens assez zélés pour entreprendre une tâche, pénible à la vérité, mais qu'il n'est pas impossible de remplir, puisqu'elle n'exige que l'amour du bien public, de la persévérance et de la fermeté? La solution de ces questions ne saurait être douteuse, et l'on peut affirmer que la France, et surtout le département de la Gironde, offrent autant de garanties de succès que la Hollande ou quelque autre partie de l'Europe que ce soit.....

«..... Si l'on avait des doutes sur le succès de l'appel qui sera fait à la bienfaisance publique, on ne saurait les conserver, dit ailleurs l'estimable auteur, en remarquant l'empressement que toutes les classes de la société apportent dans la distribution des secours. Le plan que l'on propose a pour objet, non d'augmenter la masse des sacrifices, mais de leur assurer un meilleur emploi. Sera-t-il donc impossible de persuader à ceux qui donnent, que les secours accordés à l'importunité des mendians, et souvent à la crainte qu'ils inspirent, réservés à la véritable indigence et recevant un meilleur emploi, soulageront plus efficacement, lors même qu'ils seraient moindres, que ceux distribués sans discernement?.... Ne reconnaîtra-t-on pas que, quelque nombreux que soient les pauvres, *ils vivent sans travail,* et qu'en les forçant à s'y livrer, on obtiendra une réduction sur la dépense qu'ils occasionnent? En admettant donc que les cotisations volontaires égalent les secours actuellement accordés, il en résultera, au moins pour ceux qui donnent, une économie considérable de temps et de soins. »

A la suite de ces considérations générales, M. d'Haussez entre dans des détails de chiffres relatifs à la marche à suivre pour établir peu à peu les colonies qu'il propose. Nous devons renvoyer à son mémoire ceux de nos lecteurs que cet objet peut intéresser d'une manière plus spéciale, notre seul but ayant été de faire connaître l'idée dont ce respectable magistrat s'occupe, et sur laquelle nous aurons à revenir, lorsque quelque chose de définitif aura été arrêté. En attendant, nous voulons seulement remarquer ici qu'en diminuant la misère, au moyen du travail, on diminue aussi les causes des vices, et que des plans, qui auraient de pareils résultats, méritent, sous bien des rapports, d'être encouragés.

VARIÉTÉS ET CORRESPONDANCE.

FRAGMENS DE LETTRES ÉCRITES PENDANT UN VOYAGE EN ALLEMAGNE.

N° 5. — *Bautzen.* — *Dresde.* — *Leipsig.*

MALGRÉ la rapidité de mon passage à *Bautzen*, je ne voulus pas négliger de voir l'église de cette ville. Elle a cela de particulier, qu'elle sert à l'usage des deux cultes. D'un côté d'un grillage de bois, se prononce le sermon des protestans; de l'autre, se célèbre la messe des catholiques. Ce n'est d'ailleurs que dans la partie de la *Saxe* qui avoisine la *Silésie*, que ces derniers sont assez nombreux. Dans le reste du pays, leur nombre est fort restreint, la réformation qui y est née, et qui fut soutenue avec tant d'énergie par les électeurs qui le gouvernaient alors, y ayant été accueillie de toutes parts avec empressement. Si la famille régnante n'en est pas moins catholique aujourd'hui, c'est que l'un de ses membres a sacrifié à l'ambition ce que ses ancêtres avaient fait pour la vérité. En 1697, *Frédéric-Auguste*, dont le fils imita ensuite l'exemple, se fit catholique, afin de pouvoir obtenir la couronne de *Pologne* qui se trouvait sans maître depuis la mort de *Jean Sobiesky*, arrivée l'année précédente. Mais qu'est-ce qui eut lieu? Ce trône, qu'il n'avait acquis qu'en donnant un démenti aux fondateurs de la gloire de sa maison, ne demeura que peu de temps son partage. Après avoir indisposé ses sujets allemands, en exigeant d'eux de grands sacrifices, pour s'y maintenir les armes à la main, il lui fallut en descendre. Battu dans les plaines de *Clissow* par *Charles XII*, destitué par lui à *Varsovie*, il dut formellement renoncer à la couronne par le traité de paix d'*Altranstadt*, du 24 septembre 1706. Du reste, on peut le dire, à l'honneur de *Frédéric-Auguste*, son changement de religion ne le rendit pas into-

lérant; il déclara, au contraire, à plusieurs reprises, aux États de Saxe et à tous ses sujets, qu'il entendait leur maintenir pleinement la liberté de conscience dont ils avaient joui jusqu'alors. Quant au prince qui, depuis plus d'un demi-siècle, règne maintenant en Saxe, il mérite le surnom de JUSTE que lui ont donné ses sujets. L'un des premiers actes de son gouvernement a été l'abolition de la torture (1), et toujours il s'est laissé guider par les sentimens de justice et d'équité que cette mesure suppose. A quelque confession que ses sujets appartiennent, ils lui sont également chers ; mais sentant que, quoique plus nombreux, les protestans de ses états ont, en raison de leur position vis-à-vis du trône, plus besoin que les autres de garanties de sa protection, il a constamment choisi parmi eux ses ministres; et la plupart de ceux qui sont aujourd'hui investis de sa confiance, ne se bornent pas à favoriser les progrès de l'Évangile, à la suite d'un système politique; ils y sont encore attachés comme chrétiens et comme individus. Vous apprendrez avec peine que, quelque bien que doive produire la tolérance dont le roi donne l'exemple, il se trouve, dans le voisinage de la cour, des partisans du prosélytisme, qui n'ont pas honte d'avoir recours aux motifs d'intérêt pour gagner des membres à leur Église. Ces menées qui, heureusement, ne produisent que peu d'effet, sont probablement ignorées du souverain qui, s'il les connaissait, interposerait sans doute son autorité pour empêcher qu'on ne corrompe ses sujets, au lieu de les convertir.

Le culte se célèbre avec beaucoup de pompe dans l'église catholique de *Dresde*. La musique surtout y est parfaite. L'église protestante de la cour, que l'on nomme ainsi parce qu'elle sert de paroisse aux personnes qui font partie de la suite du roi, a pour prédicateurs MM. les pasteurs *Schmidt, Frenkel* et *Ammon*. Ce dernier, qui entretient des rapports avec plusieurs des institutions religieuses de la France, vous sera déjà connu par ses différens écrits.

Le célèbre *Reinhard*, l'un des orateurs chrétiens les

(1) en 1771.

plus distingués de l'Allemagne, a long-temps prêché dans cette même église. Ses sermons, dont la collection est très-volumineuse, portent l'empreinte des progrès qu'il faisait lui-même dans la connaissance de la vérité. On a remarqué que ceux de sa jeunesse ne traitent que des sujets de pure morale, que les discours qu'il écrivit à une époque postérieure établissent une liaison plus étroite entre la morale et le dogme; enfin, que ceux qu'il composa dans les dernières années de sa vie, expriment aussi avec le plus de force ses convictions évangéliques. *Reinhard* a commencé sa carrière comme philosophe; il l'a terminée comme chrétien. C'est en 1812 qu'il a été enlevé à son Église, dans laquelle il se rendait chaque année plus utile, et où les fruits de sa prédication demeurent (1).

Le court séjour que j'ai fait à *Dresde* ne m'a permis d'entendre prêcher que M. le docteur *Ammon*, dont je vous ai déjà parlé, et M. *Stephan*, pasteur de l'Eglise bohémienne, qui prêche chaque dimanche dans sa langue nationale et en allemand. Prédicateur populaire, il sait approprier ses discours à l'auditoire qui l'écoute: rarement j'ai vu autant de simplicité réunie à autant d'énergie. M. *Stephan* ne croit pas ses fonctions remplies du moment qu'il a quitté la chaire: il rassemble souvent ses paroissiens autour de lui, et, dans ces réunions où il lui est permis de parler avec encore plus de familiarité, il présente les vérités salutaires à l'âme, en ayant égard aux besoins particuliers de ceux qui l'entourent. Deux fois par mois, il a en outre ce qu'il nomme des *assemblées de conversation*, dont le but est de chercher, dans des entretiens dirigés par le pasteur, à détruire les doutes de ceux qui y prennent part, à répondre à leurs objections, et à faire disparaître ainsi les difficultés qui les arrêtent dans la connaissance de la vérité et dans le chemin du salut. Quelquefois aussi, lorsqu'une personne de l'assemblée se trouve dans une situation difficile, où deux

---

(1) Nous saisissons cette occasion de rappeler à nos lecteurs les Lettres de Reinhard sur ses études, traduites en français par M. le pasteur Monod père, suivies d'une notice par M. Stapfer.

devoirs semblent se combattre, ou lorqu'elle doit prendre un parti, sans être assurée de ce qui lui est permis de faire, elle soumet la chose à la discussion, et trouve souvent, dans les opinions qu'elle entend émettre, le conseil dont elle a besoin; mais pour éviter tout ce qui pourrait donner lieu à des allusions et à des remarques indiscrètes, on ne sait jamais par qui les questions sont présentées. Une boîte, placée à la porte de la salle, est destinée à recevoir les billets où les questions à résoudre sont inscrites. Le pasteur les examine préalablement; il écarte celles *qui sont sans instruction et ne feraient que produire des contestations*, et ne présente, selon le conseil de l'Apôtre, que *celles qui peuvent opérer l'édification de Dieu, laquelle consiste en la foi*. Vous concevez quelle utilité doivent avoir ces entretiens, qui ont évidemment pour objet les choses nécessaires au troupeau, et où le pasteur n'est pas forcé de s'en tenir aux points généraux, les seuls presque qu'il lui soit permis de traiter du haut de la chaire, mais où il peut entrer jusque dans les moindres détails de la vie domestique.

En sortant de l'église bohémienne, je voulus me rendre à l'église réformée où M. le pasteur *Girardet* prêche tantôt en français et tantôt en allemand. Le temple était si plein, qu'il me fut impossible d'y trouver place; je dus renoncer à entendre ce prédicateur.

Durant la semaine, j'ai assisté à une cérémonie bien intéressante, au baptême d'un juif. Trop souvent ceux qui se décident à embrasser le christianisme ne le font que par des motifs humains: celui-ci n'a agi qu'à la suite d'une conviction sincère. Il est âgé de vingt et quelques années, et appartient à une famille israélite de *Posen*, dont la situation est fort aisée. Malgré les instances et les menaces des siens, il est demeuré ferme dans sa résolution; et lorsqu'ils en sont venus jusqu'à lui retirer leurs secours, pour le forcer, par le besoin, à s'en tenir à la loi de Moïse, il s'est souvenu que Moïse lui-même a dit: *L'Eternel ton Dieu te suscitera un prophète comme moi d'entre tes frères; vous l'écouterez* (Deutéronome, XVIII, 15); et a renoncé aux avantages de la fortune et aux rapports de la parenté, pour ne remplir qu'une

place inférieure dans un bureau, où il doit se contenter d'un mince salaire. Quoiqu'on n'eût pas annoncé publiquement que cette cérémonie dût avoir lieu, elle avait attiré la foule. La forme en était à la fois simple, évangélique et touchante. Le pasteur présenta au catéchumène le résumé des vérités chrétiennes, en insistant surtout sur celles qui se rapportent à Jésus-Christ. Il l'interrompait souvent pour lui demander : « Crois-tu ces choses ? » et le catéchumène qui, comme le seigneur éthiopien, les croyait de tout son cœur, répondait comme lui : *Je les crois, je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu* (Actes IX). Alors les témoins du baptême, s'approchant du jeune homme, posèrent chacun la main droite sur sa tête, et le pasteur le baptisa au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ainsi que Jésus-Christ l'a commandé (saint Matthieu, XXVIII, 19). Les témoins étaient fort nombreux, les membres du Comité pour la conversion des juifs, et les dames qui composent le Comité auxiliaire, ayant tous consenti à donner au néophyte cette marque d'intérêt. Je remarquai parmi eux M. *Smith*, agent de la Société de Londres pour la conversion des Israélites, par l'entremise duquel toutes les Sociétés d'Allemagne qui se proposent le même but ont été fondées ; M. le comte *Dohna*, président du Comité de Dresde ; M. le comte *Einsiedel*, premier ministre d'état ; M. le conseiller *Globig*, plusieurs ecclésiastiques et d'autres personnes recommandables par leur piété. Afin d'éviter que l'impression que son entrée dans l'Eglise du Sauveur devait avoir faite sur ce nouveau chrétien ne fût affaiblie par les événemens du reste du jour, on le conduisit, après la cérémonie, à l'*Institut juif*, où plusieurs membres des deux Comités s'étaient réunis. Nous nous y trouvions à peine, que l'un des jeunes enfans de l'école vint, en son nom et au nom de ses camarades, présenter au jeune homme un livre de piété, qu'ils lui offraient comme gage de leur affection. Puis on chanta un cantique ; et la conversation, devenant générale, eut pour objet l'influence pleine de miséricorde que Dieu se plaît à exercer sur les cœurs, et dont nous avions sous les yeux un exemple si remarquable.

L'*Institut juif*, que je viens de vous nommer, n'a été fondé que depuis peu. Son but est de procurer une éducation chrétienne aux enfans dont les parens nés juifs ont reçu le baptême, ou à ceux que des parens, qui demeurent eux-mêmes Israélites, confient cependant à la Société. La maison en contient maintenant huit, dont cinq appartiennent à une même famille. On les élève avec simplicité, les familiarisant avec tout ce qui leur sera nécessaire pour exercer l'état qu'ils voudront un jour embrasser; mais on travaille surtout à leur donner ce qui est nécessaire dans tous les états, l'amour du Sauveur et de la doctrine qu'il a enseignée. Une femme estimable veille aux besoins physiques des enfans, et enseigne aux jeunes filles les occupations propres à leur sexe; un pasteur de Dresde, plein de zèle et de lumières, s'efforce à planter la foi dans leurs cœurs, et un instituteur, juif converti lui-même (1), est chargé du reste de l'instruction. L'institut tout entier est d'ailleurs sous la direction du Comité de dames qui, comme je vous l'ai dit, est auxiliaire du Comité principal de la Société. Celle-ci s'est bornée jusqu'à présent à distribuer l'Evangile aux Israélites, mais elle ne s'interdit pas d'envoyer des missionnaires parmi eux, lorsque ses fonds se seront suffisamment accrus pour le lui permettre.

Ce moment viendra sans doute bientôt, du moins à en juger par d'autres Associations religieuses de la *Saxe*, dont les recettes se sont régulièrement augmentées chaque année. De ce nombre est *la Société des Missions de Dresde*, qui a pour secrétaire M. le pasteur *Léonhardt*. Le produit des souscriptions est, d'après le désir des donateurs, réparti entre les instituts missionnaires de *Herrnhut*, *Halle*, *Berlin* et *Bâle*. C'est dans ces deux derniers établissemens que la Société fait instruire les jeunes gens qu'elle-même destine à l'œuvre des missions. La manière dont ils répondent à leur vocation prouve avec quel discernement elle en a fait choix. Ses relations s'étendent dans tout le royaume.

(1) M. Goldberg.

On peut en dire autant de la *Société biblique*. M. le comte de *Hohenthal*, ministre d'état, en remplit dignement les fonctions de président. A la dernière assemblée générale, il a montré, dans un discours remarquable par les faits qu'il renferme, de quelle manière la collection des Livres saints que nous nommons *la Bible*, s'est formée et s'est conservée jusqu'à nos jours. Pour aborder des questions de ce genre, il faut se livrer à des recherches savantes qui nécessitent un grand travail et qui supposent un intérêt véritable pour ces études à celui qui les entreprend. On en saura encore plus de gré à M. *de Hohenthal*, si l'on apprend que ses fonctions publiques lui laissent à peine quelques loisirs.

...... Je ne puis m'éloigner de *Dresde* sans vous dire que j'y ai vu l'admirable galerie de tableaux qui renferme tant de chefs-d'œuvre des grands maîtres, dont quelques-uns sont destinés à retracer des scènes de l'histoire évangélique. Le plus remarquable sous le rapport religieux est sans doute le tableau *du Corrège*, si célèbre sous le nom de *la Nuit*. Il représente Jésus recevant l'adoration des bergers venus à Bethléem pour vérifier les choses que le Seigneur leur avait découvertes. Ayant fait grande hâte, ils y sont encore arrivés durant les veilles de la nuit. Aucune lumière n'est là pour dissiper l'obscurité de la demeure chétive de Joseph et de Marie ; mais il y règne une céleste clarté qui part tout entière de l'Enfant, et se répand sur tout ce qui l'entoure. On s'arrête longtemps devant cette production du génie, admirable par son exécution non moins que par le sentiment qu'elle exprime ; et, liant à cette idée celles qui s'y rattachent, on se souvient que Jésus-Christ a été *la lumière pour éclairer les nations* (saint Luc, II, 32), que *l'Orient d'en haut nous a visités afin de reluire à ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et pour conduire nos pas dans le chemin de la paix* (saint Luc, I, 79).....

.... Arrivé à *Leipzig*, je crus remarquer que ce qui s'y trouve de vie religieuse date en partie de l'impression qui y fut produite autrefois par une femme, difficile à juger, mais qui, à quelque opinion qu'on s'arrête sur sa

singulière carrière, ne s'en présente pas moins à plusieurs égards sous un beau jour. Les mesures sévères qui furent prises contre elle ont peut-être servi plus que tout le reste à exalter son imagination, et à ne faire résulter que de vagues rêveries de son enthousiasme pieux qui, mieux dirigé, aurait pu porter de si beaux fruits. Quoi qu'il en soit, ce que l'on remarque encore de l'influence qu'elle a exercée, n'est certainement pas dangereux. Je dirais presque qu'il serait au contraire désirable qu'il y eût plus de traces de son passage; car, il faut en convenir, l'activité religieuse n'est pas fort grande à *Leipzig*, du moins en raison de ce que permettraient d'en attendre les nombreux moyens qu'on pourrait y faire tourner au profit de la religion, l'importance de son Université, l'extension de son commerce de librairie, centre de celui de l'Allemagne, ses foires qui mettent cette ville en rapport avec le monde entier, son industrie mercantile et ses richesses. Il serait injuste de ne pas convenir que ces ressources sont déjà connues et utilisées; mais il ne l'est pas d'affirmer qu'elles pourraient l'être beaucoup plus, si un esprit d'association bien entendu venait à l'appui des vues utiles des individus. Ce secret pour faire marcher les choses n'est cependant pas ignoré à *Leipzig*: la *Société biblique* et la *Société des Missions* de cette ville en fournissent la preuve. J'ai assisté à l'assemblée générale de la première, et les rapports qu'on y a lus m'ont mis à même de juger de ses progrès. Neuf cent quatre-vingts Bibles et soixante-dix Nouveaux-Testamens ont été distribués depuis la dernière réunion; le Comité a recueilli des exemples intéressans de l'influence de leur lecture; des mesures ont été prises pour établir dans les villages des collecteurs-sémainiers. Ces résultats, présentés dans des discours éloquens, par M. le docteur *Tittmann*, président de la Société, et MM. les docteurs *Enke* et *Goldhorn*, plaident assez en faveur du système d'association; et, puisque les efforts du Comité dont ils sont membres ont été couronnés d'un tel succès, d'autres hommes évangéliques ne seront-ils pas jaloux de se réunir aussi pour hâter, par leur coopération, l'exécution de projets, formés depuis long-temps, mais toujours retardés,

parce qu'il y avait peu d'ouvriers ?—Oh ! sans doute, il suffira d'en appeler à leur zèle.

La Faculté de théologie de l'Université de *Leipzig* réunit maintenant, comme professeurs ordinaires, MM. *Tittmann, Tschirner, Winzer, Cramer* et *Goldhorn*; et, comme professeurs extraordinaires, MM. *Illgen* et *Höpfner*. Plusieurs d'entre eux, entre autres M. *Tschirner*, dont les considérations politiques sur le catholicisme et le protestantisme ont été traduites en français, vous seront déjà connus par leurs écrits. Il est encore d'autres professeurs, dont les cours, sans faire partie de la Faculté de théologie, s'y rattachent cependant plus ou moins, et sont suivis par un grand nombre d'étudians de cette Faculté. Je vous citerai surtout M. le professeur *Lindner*, qui raconte l'histoire de la réformation. Ses leçons sont d'autant plus intéressantes, qu'il communique, à l'occasion de chaque événement, les documens qui s'y rapportent, tels que les lettres des réformateurs, les ordonnances des gouvernans et des extraits des chroniques de cette époque. Ces pièces remarquables facilitent l'intelligence de l'esprit du temps; c'est à elles qu'il faut avoir recours pour bien étudier l'histoire. M. *Lindner* ne s'est toutefois pas contenté de puiser dans les livres; convaincu qu'on ne peut se représenter avec exactitude les détails des faits, que lorsqu'on connaît les localités où ils se sont passés, il a fait un voyage dans le but spécial de visiter tous les lieux illustrés par *Luther*, tous ceux où se sont passé les grandes scènes de la réformation. L'utilité principale des leçons de ce professeur résulte cependant de la critique religieuse qu'il exerce. Il tire occasion des événemens qu'il raconte de faire ressortir la sainteté des doctrines des réformateurs, et de montrer que les chrétiens de tous les temps ne sont pas moins appelés à tenir au maintien des vérités positives qu'ils ont enseignées, qu'à l'abolition des abus qu'ils ont combattus. — M. le professeur *Heinroth*, dont les *Archives* ont déjà fait un éloge si bien mérité, continue aussi, dans ses leçons d'anthropologie, à exercer l'influence la plus heureuse (1).

---

(1) Voyez 7e année, page 491.

Si l'on fait ainsi sentir aux jeunes gens la nécessité de s'attacher fortement à l'Evangile, on présente également cette obligation, du haut de la chaire, aux chrétiens en général. J'ai surtout été édifié d'un sermon prononcé par M. le pasteur *Wolf*, sur ces paroles de saint Matthieu : *Quand les vignerons virent le Fils, ils dirent entre eux : Celui-ci est l'héritier; venez, tuons-le, et saisissons-nous de son héritage.* Le prédicateur a recherché, dans un éloquent discours, quelles sont les causes de la haine que le monde semble éprouver pour l'Evangile, et quels motifs il aurait au contraire de s'y attacher et de le chérir. Un vieillard à cheveux blancs, étranger à *Leipzig*, assistait, comme moi, à ce sermon : il répandait des larmes de joie, en entendant annoncer avec autant de franchise et de liberté des doctrines qui, pendant une vie de beaucoup d'années, ont fait sa consolation et son bonheur.

L'Eglise réformée de *Leipzig*, composée en partie de descendans de réfugiés, a eu jusqu'à présent un pasteur allemand et un pasteur français. Celui-ci, qui est mort depuis peu, sera probablement remplacé par un ecclésiastique allemand, car la langue de leurs pères n'est plus que d'un usage fort borné parmi ces protestans : elle est aujourd'hui, pour la majeure partie du troupeau, une langue inconnue dont il faut, d'après saint Paul, se garder de se servir dans le temple, puisqu'elle ne pourrait pas opérer l'édification.

Cette esquisse rapide des circonstances religieuses des deux principales villes de la *Saxe* vous mettra peut-être à même de juger le reste du pays d'après elles. Vous en conclurez que le Christianisme s'y développe, grâce à l'égalité devant la loi garantie aux membres de toutes les confessions, grâce au grand nombre d'hommes zélés qui se consacrent à sa propagation, grâce surtout à Celui qui, soit qu'on plante, soit qu'on arrose, donne cependant lui seul l'accroissement; et que, s'il reste ici, comme partout, des améliorations à désirer, on peut espérer qu'elles s'opéreront. C'est en *Saxe* que le protestantisme est né : faisons des vœux pour que cette sainte religion y devienne toujours plus pure, plus évangélique, telle

enfin que ceux qui la professent n'aient d'autre ambition que de devenir sans cesse davantage des sarmens du Cep vivifiant qui est Christ, portant beaucoup de fruits, et étant vraiment ses disciples !

Lettre *à MM. les Rédacteurs des* Archives du Christianisme, *sur le* Culte protestant en Italie.

Messieurs,

Les notes intéressantes que vous avez insérées dans votre Journal, sur le culte protestant à *Rome* (1), m'ont suggéré l'idée de vous communiquer quelques renseignemens que j'ai recueillis, l'hiver dernier, sur sa célébration dans le reste de l'Italie.

Trois villes de l'Italie autrichienne, *Trieste, Venise* et *Bergame*, ont des maisons de prière. Je suis surpris qu'il n'y en ait pas une à *Milan*, où les protestans sont assez riches et assez nombreux pour pourvoir aux frais du culte, et où son organisation ne leur serait probablement pas refusée, s'ils la demandaient.

Trieste jouit, comme port franc, de diverses prérogatives. La liberté religieuse y est entière, et les protestans y ont le droit de se servir de cloches, ce qui n'est pas le cas dans le reste de l'Autriche. A l'occasion du troisième Jubilé de la réformation, les directeurs de l'Eglise luthérienne allemande invitèrent leurs administrés, par une circulaire, à les mettre à même, par leurs dons volontaires, d'en acquérir de nouvelles, qui seraient sonnées pour la première fois le jour même de la fête. Ce vœu put être réalisé, et les trois cloches portent chacune une inscription qui indique l'époque mémorable où elles devinrent la propriété de la communauté. Il y a dans le temple deux beaux monumens élevés, l'un à la mémoire d'un ancien, l'autre à celle d'une dame. Le pasteur, M. *Médicus*, paraît être aimé et considéré par les membres de son troupeau. — La fête de la réformation a aussi été célébrée dans l'église réformée italienne. Un discours, destiné à rappeler les événemens qui y ont donné lieu,

(1) Voyez 8e année, page 163.

fut prononcé en italien par M. le pasteur *Stüppani*. Je l'ai entendu prêcher un jour de communion, et plus de quarante communians se sont approchés de la Sainte-Table. Son sermon contenait une exposition claire et touchante des vérités de la Révélation. Ses paroissiens sont la plupart originaires du canton des Grisons.

Déjà, au treizième siècle, il y avait des négocians allemands fixés à *Venise* : ils demeuraient dans un vaste édifice qu'on nommait *la maison allemande*, et que le gouvernement avait fait bâtir pour eux. Ils entretinrent constamment des rapports suivis avec leur patrie, et ces communications régulières, leur faisant connaître tout ce qui s'y passait, les mirent à même d'adopter de bonne heure les doctrines de la réformation. *Seckendorf* raconte (1) que Luther reçut, dès l'année 1528, la nouvelle de leur séparation de l'Eglise romaine. Des protestans de *Vicence*, *Trévise*, *Bologne*, *Mantoue* et *Ferrare* se réunirent à eux pour former une petite communauté; mais le protestantisme a disparu de toutes ces villes, et ce n'est qu'à *Venise* qu'il en reste des traces. La colonie allemande ayant, du temps de la république, joui de la constante protection du gouvernement, n'a point été troublée dans ses arrangemens religieux; maintenant encore elle a une église petite, mais fort jolie. Depuis que *Venise* a été réunie à l'Autriche, on a exigé que, conformément aux lois en vigueur dans les états héréditaires, la porte principale du temple fût fermée, et qu'il n'y eût d'autre entrée qu'une porte latérale. L'intérieur est orné d'un fort beau portrait de Luther, qu'on attribue au *Titien*. Le Jubilé de la réformation a aussi été fêté à *Venise*; et, ce qui mérite d'être remarqué, on y a frappé, à cette occasion, une médaille qui est probablement la seule qui ait jamais été frappée en Italie pour un pareil anniversaire. On lit, d'un côté, cette inscription : *Eglise chrétienne-évangélique de la Confession d'Augsbourg, à Venise* ; et sur le revers : *Fête séculaire de la réformation. 1er novembre* 1817.—M. *Frédéric Rinck* est pasteur à *Venise*.

(1) *Histoire de la réformation*, page 927.

A Bologne, dans les états de l'Église, il n'y a pas de culte protestant; mais, comme il arrive quelquefois que des voyageurs anglais y meurent, on a disposé un cimetière convenable dans le voisinage du grand et magnifique cimetière organisé par les Français. J'y ai remarqué les tombes de plusieurs peintres enlevés, loin de leur patrie, à leurs familles et à leurs amis.

A Naples, le ministre d'Angleterre a transformé un de ses appartemens en chapelle; il n'y a toutefois pas de chapelain attaché à la légation; mais ce sont des ecclésiastiques voyageurs qui remplissent les fonctions du culte. Il serait bien désirable que, de manière ou d'autre, un ministre protestant pût être fixé à *Naples*, le nombre de nos co-réligionnaires anglais, allemands et suisses y étant considérable, en sorte que, sans parler du besoin d'édification, qu'il est si important de satisfaire, la bénédiction des mariages et les baptêmes doivent souvent être retardés jusqu'au passage d'un pasteur, ce qui n'est pas sans inconvénient.

Dans le grand duché de Toscane, la liberté de conscience et du culte n'est soumise à aucune espèce de restriction. Il y a un service très-fréquenté à *Florence*, chez le ministre d'Angleterre; et à *Livourne*, le culte se célèbre en quatre langues: deux maisons de prière appartiennent aux protestans: dans l'une, on prêche en anglais et en français; dans l'autre, en allemand et en italien. Deux cimetières, dans l'un desquels se trouvent des pierres funéraires très-anciennes, sont également leur propriété. La Société pour la conversion des Juifs a deux agens à *Livourne*, M. le docteur *Georges Clarke* et M. *Charles Neat*. Ce sont des hommes fort respectables. Le dernier a été nommé depuis peu aux fonctions de pasteur, cette place étant devenue vacante (1). Je me suis trouvé à *Livourne* avec un digne ministre de l'Evangile, attaché à l'une de nos Eglises du midi de la France. Remarquant qu'il y avait plusieurs navires

(1) Depuis la mort du prédécesseur de M. *Neat*, qui prêchait en anglais et en français, le culte français est interrompu: des mesures seront probablement prises pour le réorganiser. M. Neat ne prêche qu'en anglais.

anglais dans le port, il alla voir le samedi les divers capitaines, et leur demanda de venir assister, le lendemain, avec leurs matelots, à une assemblée religieuse qu'il se proposait de tenir à bord de l'un des vaisseaux, que son capitaine avait consenti à céder pour cet usage. On se réunit sur le pont; et mon ami, après avoir lu la liturgie du rite anglican, annonça à son petit auditoire, avec force et simplicité, la bonne nouvelle du salut.

On assure que, lorsqu'on demanda pour la première fois à S. M. le roi de Sardaigne de consentir à ce que le culte protestant pût avoir lieu à *Gênes*, il répondit qu'il était trop bon chrétien pour accorder une pareille autorisation. Cependant un prince prussien étant mort à *Gênes*, sans que les cérémonies funèbres pussent avoir lieu d'une manière convenable, parce qu'il n'y avait pas de ministre présent, la Prusse insista pour qu'il fût permis aux protestans d'avoir une chapelle. Ils en ont une depuis le 25 janvier 1824. Un jeune ministre, du canton de Berne, qui paraît être rempli d'excellens sentimens, en est pasteur français depuis cette époque, et un ecclésiastique anglais y prêche chaque dimanche pour ses compatriotes.

Un pasteur des environs de *Pignerol*, dans les vallées du Piémont, vient, tous les quinze jours, à *Turin*, faire le service en français dans la chapelle du ministre d'Angleterre. Les protestans de *Turin* sont au nombre de 250 à 300, la plupart d'origine suisse. Avant la révolution, ils étaient tenus de se présenter annuellement devant le roi, qui leur confirmait pour un an la permission de résider dans ses états. Cet usage a été aboli.

Je n'ajouterai rien, Messieurs, à ces détails uniquement statistiques. Mon seul but était de vous montrer que si la réformation n'a pas exercé au-delà des Alpes l'heureuse influence qu'elle a eue dans d'autres contrées, elle est cependant représentée, dans la plupart des grandes villes d'Italie, par quelques-uns de ceux qui en professent les doctrines. Puissent-ils tous sentir qu'une tâche importante leur est imposée, et qu'ils ne peuvent faire respecter leur religion, qu'en montrant qu'elle est agissante sur eux-mêmes, et que ce n'est pas en vain que

leurs pères ont réclamé, pour eux et leurs descendans, le droit de lire l'Ecriture!

L.

MÉLANGES RELIGIEUX, MORAUX ET PHILANTROPIQUES.

Profession de foi de BACON.

FRANÇOIS BACON, baron de Verulam, naquit à Londres, d'une famille distinguée, l'an 1561. Il fit ses études aux universités de Cambridge et de Paris, et entra bientôt au service de la reine Élisabeth qui sut apprécier ses grands talens et fit souvent usage de ses conseils. Sous le gouvernement de Jacques Ier, il s'éleva jusqu'aux dignités de garde-des-sceaux et grand chancelier d'Angleterre, et il acquit comme tel une grande influence sur les affaires de sa patrie. Quelques faux pas lui attirèrent une accusation, qui le porta à chercher le repos à la campagne, loin des affaires d'état. Il y passa dans la solitude ses dernières années, s'occupant des sciences et des choses divines, et mourut en 1626.

La profession que cet homme célèbre a faite de sa foi à l'Evangile, mérite d'autant plus l'attention, qu'il est sans contredit l'un des plus grands génies, non seulement de son siècle, mais de tous les temps. A seize ans, il publia son premier ouvrage contre la philosophie d'Aristote qui dominait alors. Il connaissait à fond l'ancienne littérature, il se montra homme d'état distingué; il possédait comme jurisconsulte de vastes connaissances, et a mérité le nom de père des sciences modernes. La recherche de la vérité fut l'affaire capitale de sa vie, et à cette fin il donna tous ses soins à l'étude de la théologie et de la philosophie. L'on vit son esprit actif ne point s'arrêter aux subtilités de la philosophie du temps, mais se frayer des routes nouvelles, et amener ainsi des dé-

veloppemens, qui ont étendu jusqu'à nos jours leur bienfaisante influence.

Pour ce qui regarde les intérêts les plus relevés de l'esprit humain, les rapports de l'âme à Dieu, Bacon avait trouvé cette lumière éternelle, qui luit dans la parole de Dieu, pour tous ceux qui cherchent, non pas une apparence trompeuse de la vérité propre à flatter la corruption du cœur, mais *la vérité elle-même*. Ce même homme, qui voulait toujours marcher en avant, qui ne se laissait enchaîner par aucune autorité, et en conséquence de cela était regardé par plusieurs de ses contemporains comme un novateur effréné, avait trouvé pour ses espérances religieuses un fondement solide dans les révélations de Dieu. Il avait reconnu qu'au lieu d'abaisser et de tronquer les mystères de la Révélation pour les faire entrer dans les formes étroites de notre esprit, il valait mieux s'élever par eux jusqu'à la connaissance de la vérité divine. (*De augment. scient. lib.* 2.) Preuve suffisamment évidente que de saines recherches philosophiques ne doivent point conduire à nier les vérités essentielles du christianisme. Des hommes, doués, comme Bacon, d'une grande profondeur d'esprit, rencontrent au contraire partout trop de phénomènes qui leur font pressentir un ordre de choses plus relevé, pour se contenter des notions maigres et appauvries d'un système religieux inventé par l'esprit humain. C'est ainsi que Bacon, malgré ses doutes dans les vérités philosophiques, devint un confesseur fidèle de la vérité qui vient de Dieu. Que l'on ne dise point que s'il a cru aux principes fondamentaux du Christianisme, cela vient du temps où il vivait, qui n'avait pas encore appris tout ce que sait le nôtre. Car Hobbes, le fameux adversaire de l'Evangile, n'était-il pas de ses connaissances intimes? Et tous les raisonnemens, par lesquels on prétend de nos jours combattre ces vérités, n'étaient-ils pas depuis long-temps mis en avant par les partis des anti-trinitaires, des remontrans, et par tant de docteurs déistes ou latitudinaires? Il n'est pas besoin de connaître bien à fond l'histoire de l'Eglise, pour voir que les principes du déisme ou du socinianisme de nos jours ne sont autre chose que la ré-

pétition de tout ce qui s'est élevé dans les temps passés contre la Révélation chrétienne. Mais voyons la profession de foi du grand philosophe, au moins dans ses points principaux, vu que divers articles moins importans et divers développemens occuperaient plus de place que ces feuilles ne peuvent nous en donner. Remarquons seulement encore qu'elle ne lui a été arrachée par aucune circonstance extérieure, et qu'elle peut, en conséquence, être reçue de la postérité, comme l'expression franche et libre de son intime conviction :

« Je crois que nulle chose n'est sans commencement, si ce n'est *Dieu:* nulle matière, nul esprit, mais uniquement le seul et vrai Dieu. De même que ce Dieu est éternellement *tout-puissant*, seul *sage* et seul *bon*, de même aussi est-il éternellement *Père, Fils* et *Saint-Esprit.* »

« Je crois que ce Dieu est si *saint*, si *pur* et si *jaloux*, qu'il lui est impossible de trouver plaisir dans quelque créature que ce soit, bien qu'elle soit une œuvre de ses mains ; en sorte que ni les anges, ni les hommes, ni un monde ne pourraient ou ne peuvent subsister devant lui, autrement que par un *médiateur* (1) ; qu'en conséquence, devant lui, pour qui toutes choses sont à la fois présentes, *l'agneau de Dieu a été immolé avant la création du monde.* Sans ce décret éternel, il lui eût été impossible de commencer quelque œuvre créatrice que ce fût ; et il fût resté à jamais jouissant seul de la béatitude dont il est la source. »

« Mais lorsqu'en sa bonté et sa charité éternelles et infinies, il résolut de devenir créateur et de se communiquer à des créatures, il arrêta aussi qu'une personne de la divinité s'unirait avec une de ses créatures, afin de poser *en la personne de ce médiateur la véritable échelle* par laquelle Dieu peut s'abaisser vers ses créatures, et ses créatures s'élever vers lui. Ce médiateur est *le grand mystère, le point central* où viennent aboutir toutes les

(1) Qui, par son sacrifice, couvre les imperfections des créatures ; et, en les revêtant de sa justice, les rende agréables au Dieu saint.

voies de Dieu avec ses créatures. C'est à lui que se rapportent et que sont subordonnés toutes ses autres œuvres et tous ses miracles. »

« Je crois que Dieu créa l'homme à son image, doué d'une âme raisonnable, et possédant l'innocence, la liberté de la volonté, et la domination ; qu'il lui donna un commandement particulier qu'il lui était possible d'observer, mais qu'il n'observa pas ; que l'homme se rendit coupable d'une révolte totale contre Dieu, osant s'imaginer que les commandemens et les défenses de Dieu n'étaient pas la règle du bien et du mal, mais que le bien et le mal avaient leurs principes et leurs commencemens qui leur étaient propres ; ensorte qu'il convoita la connaissance de ces principes et commencemens imaginaires (1), afin de ne plus dépendre de la volonté de Dieu que Dieu lui révélait, mais seulement de lui-même et de sa propre lumière, devenant ainsi semblable à un Dieu. — Il ne pouvait pas y avoir un péché qui attaquât d'une manière plus complète toute la loi de Dieu. Je crois que ce grand péché n'a pas été enfanté originairement par la méchanceté de l'homme, mais que celui-ci y a été entraîné par l'impulsion du Démon, la première de toutes les créatures qui se soit révoltée contre Dieu, et qui est tombée par méchanceté, sans être ni attirée ni séduite. »

« Je crois qu'en vertu de la justice divine, la mort et l'état misérable dans lequel nous nous trouvons entrèrent dans le monde comme suite de la chute de l'homme ; que l'image de Dieu fut défigurée ou obscurcie dans l'homme ; que le ciel et la terre, qui avaient été créés pour l'homme, furent soumis par sa chute à la malédiction ; mais aussi qu'immédiatement, sans aucun délai, dès que *la parole de la loi divine* eut été rendue vaine par la chute de l'homme, *la parole bien plus mer-*

(1) C'est-à-dire, l'homme voulait posséder par lui-même l'état de perfection dans lequel il se trouvait, et ne plus dépendre de Dieu. *Il voulait être comme Dieu*, dit avec simplicité et clarté l'Écriture. C'est dans cette volonté criminelle que se trouvait le commencement du péché, et non pas seulement dans l'action dont la Genèse nous a transmis la mémoire (Genèse, III).

veilleuse de la promesse fut donnée (Genèse 3, 15. conf. avec 1 Jean 3, 8), afin d'établir, par le moyen de la foi, la justice qui est valable devant Dieu. »

« Je crois que, lorsque les temps furent accomplis, en conséquence de la promesse et du serment de Dieu, sortit réellement d'une famille élue la semence bénie de la femme, *Jésus-Christ*, Fils unique de Dieu et Sauveur du monde qui, conçu par la puissance du St-Esprit, fut revêtu de la chair dans le sein de la Vierge Marie : je crois que le Fils de Dieu, non seulement a revêtu la chair, ou s'est uni avec la chair, mais encore est *devenu chair*, cependant sans mélange d'essence ou de nature ; en sorte que le Fils éternel de Dieu, et le Fils éternellement béni de Marie, n'est qu'*une seule personne*; et qu'il y a ici une telle union qu'il ne s'en trouve aucune aussi parfaite dans toute la nature, pas même celle qui existe entre l'âme et le corps. Car *les trois unions célestes*, dont celle-ci est la seconde, surpassent toutes les unions naturelles; savoir, *l'union des trois personnes dans la Divinité*; secondement *l'union de Dieu et de l'homme en Christ*; et troisièmement *l'union de Christ et de l'Église*. C'est le St-Esprit qui a opéré ou qui opère ces deux dernières; car c'est par le St-Esprit que Christ est devenu homme et a reçu la vie de la chair; et c'est aussi par le St-Esprit que l'homme est régénéré et reçoit la vie de l'esprit. »

« Je crois que Jésus, le Seigneur, a été en chair *un sacrificateur et un sacrifice pour le péché*;— une rançon et une satisfaction de la justice de Dieu;— un acquéreur pour nous de la gloire et du royaume;— un modèle de toute justice;— un prédicateur de cette parole qu'il était lui-même;— un consommateur de toutes les figures;— une pierre du coin pour faire disparaître le mur de séparation entre les Juifs et les Païens;— un représentant de l'Eglise;— un maître de la nature en ses miracles;— un vainqueur de la mort et de la puissance des ténèbres en sa résurrection. — Je crois qu'il a accompli tout le conseil de Dieu, toutes les saintes obligations de son onction sur la terre;— qu'il a opéré l'œuvre entière de la rédemption, pour la restauration de

l'homme; qu'il a élevé l'homme en un état, où il se trouve au-dessus des Anges, au-dessous desquels il avait été placé par la création; et que, selon la volonté de son père, il a réconcilié toutes choses, et les a rétablies dans l'ordre éternel. »

« Je crois, il est vrai, que les mérites et les souffrances de Christ suffisent pour effacer les péchés de tout le monde; mais je crois qu'ils ne déploient leur efficace que pour ceux qui sont réellement régénérés par le Saint-Esprit, lequel souffle où il veut, par pure grâce. Cette grâce, qui est une source incorruptible, vivifie l'esprit de l'homme, et le fait naître de nouveau pour être un enfant de Dieu et un membre de Christ. »

« Christ portant ainsi la chair de l'homme, et l'homme portant l'esprit de Christ, il se trouve entre eux deux une imputation réciproque. Car le péché et la colère ont passé de l'homme sur Christ; le mérite et la vie passent de Christ en l'homme. »

« Cette semence du Saint-Esprit qui forme d'abord en nous, par le moyen d'une foi vive, l'image de Christ crucifié, et ensuite y renouvelle *l'image de Dieu* en *sainteté* et en *charité*, quoique l'un et l'autre se fasse imparfaitement et par degrés, et même d'une manière inégale dans les divers élus de Dieu. C'est ce qui s'est vu, par exemple, dans l'Eglise de Dieu avant les temps de Christ, quoiqu'elle eût avec nous la même œuvre du salut à accomplir, et les mêmes moyens pour l'opérer. »

« Je crois que l'œuvre de l'Esprit, quoiqu'il ne soit lié à aucuns moyens dans le ciel ou sur la terre, s'accomplit cependant d'ordinaire par la prédication de la parole, l'administration des sacremens, la transmission de l'alliance divine des pères aux enfans, la prière, la lecture, la discipline ecclésiastique, la communion des fidèles, les souffrances et les épreuves, les bienfaits de Dieu, les jugemens que Dieu accomplit sur d'autres hommes, les miracles et la contemplation de ses œuvres. Ce sont toutes ces choses (parmi lesquelles il en est pourtant de plus importantes les unes que les autres (1)),

(1) Les deux premières.

que Dieu emploie comme moyens pour appeler et pour convertir ses élus, dans toutes les heures et dans tous les momens du jour, c'est-à-dire de la vie d'un homme, et entièrement d'après son bon plaisir (sans vouloir par là porter quelque atteinte au pouvoir qu'il a d'appeler immédiatement par sa grâce.) »

« Je crois qu'après la venue du Saint-Esprit, qui devait instruire en toute vérité, le *Livre des saintes Ecritures* a été terminé et fermé pour ne plus recevoir aucune addition. Je crois que l'Eglise n'a point un pouvoir qui soit au-dessus de ces saintes Ecritures, et qu'elle ne peut ni enseigner ni commander quelque chose de contraire à la parole écrite. L'Eglise ressemble bien plutôt à cette arche dans laquelle les tables de l'ancienne alliance étaient conservées. En d'autres termes : l'Eglise n'a autre chose à faire qu'à garder les saintes Ecritures qui lui ont été confiées et à les transmettre avec des explications; néanmoins seulement avec des explications tirées des Ecritures elles-mêmes (1). »

« Je crois qu'il y a une *Eglise universelle de Dieu*, qui, répandue sur toute la terre, est *l'épouse de Christ* et *le corps de Christ*. Elle se compose des Pères du temps patriarcal, de l'Eglise judaïque, des esprits des fidèles qui ont déjà vaincu, des âmes des fidèles qui combattent encore, et des noms de ceux qui ne sont pas encore nés, mais qui sont déjà inscrits dans le Livre de vie. Je crois qu'il y a aussi une *Eglise visible*, qui se fait connaître par les œuvres extérieures de l'alliance divine, par la profession des saines doctrines, par l'usage des mystères de Dieu (des sacremens), et par l'invocation et la sanctification de son nom divin. »

« Je crois que les âmes de ceux qui meurent au Seigneur sont heureuses, qu'elles se reposent de toute peine et de tout travail, et se réjouissent en présence de la face de Dieu; cependant, de telle manière qu'elles attendent une révélation plus parfaite encore de leur gloire au jour où toute chair ressuscitera, sera transformée,

---

(1) C'est-à-dire, l'Ecriture ne doit être expliquée par les ministres de la Parole que d'après l'Ecriture.

paraîtra devant Jésus-Christ et recevra de lui son jugement éternel. Alors la gloire des saints se montrera dans toute sa grandeur, le royaume de Christ sera remis à Dieu le Père, et toutes choses recevront une réalité, un état, dans lequel elles subsisteront à jamais. D'après cela, il y a *trois temps* (si l'on peut appeler cela des temps), ou trois parties de l'Éternité. Le premier s'étend *jusqu'au commencement de la création*, temps auquel la Divinité était seule, sans qu'aucune créature existât hors d'elle : le second est *le temps du mystère*, depuis le commencement de la création jusqu'à la fin du monde, et le troisième est le temps de *la manifestation des enfans de Dieu ;* ce temps est le dernier et durera sans révolution dans toute l'éternité. »

Telle est la profession de foi de *Bacon*, que nous avons cru devoir déposer dans les Archives du Christianisme. Sans doute ceux qui ont trouvé leur consolation aussi bien que leur sanctification, dans les vérités dont il a cru devoir faire une profession si franche, auront été réjouis et affermis dans leur foi en lisant ce beau témoignage rendu aux principes fondamentaux du salut. Quant à ceux qui pourraient ne pas avoir avec Bacon une commune espérance, certes, nous le savons, ces feuilles ne sauraient suffire pour les convaincre, et nous ne pouvons leur demander de croire, parce que Bacon a cru. Bien au contraire, toute confession de foi, se composant de sentences détachées, donnera une idée bien fausse du christianisme, de cette loi parfaite où tout se tient, où tout est en harmonie, où tout est amour, esprit, vie, et qui restaure l'âme. Un squelette pourrait-il jamais faire concevoir la beauté du corps le plus gracieux ? C'est dans la parole de Dieu qu'il faut apprendre à connaître l'œuvre admirable de notre rédemption. Une profession de foi telle que celle que l'on vient de lire, écrite par un homme tel que Bacon, peut seulement faire soupçonner qu'il y a dans le christianisme toute autre chose que ce que l'on a pu imaginer. Puisque Bacon a porté un tel jugement, ne vaut-il pas la peine de revoir la chose et d'examiner si ce n'est pas nous qui nous trompons, plutôt que lui ? Car quel malheur si, dans une affaire de telle nature, il

se trouvait que nous fussions dans l'erreur! Au reste, la profession de foi que nous avons transcrite est le résultat d'un long examen et de beaucoup d'expériences. Ce n'est pas là quelque chose qui s'écrive d'un trait de plume, ou qui se comprenne d'un coup d'œil. Bacon donne des résultats, mais ces résultats ne peuvent être bien saisis que de ceux qui passent par ce qui l'y a lui-même conduit. Que l'on ne juge donc pas trop promptement; plutôt, qu'on examine. La vérité qui a éclairé l'esprit et réjoui le cœur du grand homme, est accessible à tous. Et quel gain pour l'esprit de l'homme, quand une fois il a soufflé sur les fantômes qu'il se crée, et qu'il a saisi cette vérité divine, qui a été, qui est et qui sera!

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Séances anniversaires des Sociétés religieuses de Londres, en 1825.

Les détails qui nous sont parvenus sur les séances anniversaires des Sociétés religieuses de Londres, tenues cette année, comme de coutume, aux mois de mai et de juin, présentent les résultats les plus satisfaisans. Au lieu de perdre de leur intérêt, ces réunions en offrent un toujours plus grand. Il est admirable de voir comment les travaux et les sacrifices qu'inspirent la charité et le zèle réussissent par leur nature même à dissiper les préjugés, à détruire les craintes; comment le but qu'on se propose excite à la persévérance, donne des forces et du courage.

Plusieurs de ces séances avaient attiré cette année une foule plus considérable encore qu'aux anniversaires précédens, et les recettes ont été plus importantes, ce qui pourrait paraître étonnant, puisque la formation de plusieurs Sociétés nouvelles nécessite toujours de nouvelles demandes, si l'on ne savait qu'à mesure que l'on

sent davantage l'utilité des projets que ces Sociétés veulent exécuter, on est aussi plus disposé à les soutenir.

Quelques circonstances accessoires ont augmenté l'intérêt que ces assemblées excitent naturellement. Le vénérable M. *Wilberforce*, après s'être démis de ses fonctions de membre de la chambre des communes, venait de prendre la résolution de se retirer entièrement des affaires publiques. Pendant presque un demi-siècle, il avait défendu la sainte cause de la religion et de l'humanité; et les membres des Sociétés aux travaux desquelles il avait toujours pris une si active part, regrettaient de devoir se séparer de lui. On remarquait aussi avec peine qu'à la séance de la Société biblique, le fauteuil n'était pas occupé par lord *Teigmouth*, son digne président. Il y avait quelque chose de solennel dans l'impression produite par ces deux absences; chacun semblait se rappeler combien il importe de travailler, tandis que les forces permettent d'ajouter ses efforts à ses vœux.

Les discussions relatives à l'émancipation des catholiques d'Irlande ont aussi contribué à donner un caractère particulier à plusieurs réunions. De vifs débats se sont établis entre les orateurs de quelques Sociétés et les catholiques romains qui assistaient à leurs séances, et qui désapprouvaient leurs travaux. La réunion de la Société des Traités religieux a surtout donné lieu à une scène remarquable. La séance a été ouverte à six heures du matin; cette heure matinale a été choisie pour que les jeunes gens et les hommes d'affaires puissent y assister; néanmoins, cette année, l'assemblée n'a pu se séparer que vers une heure après midi. Plusieurs catholiques ont demandé la parole, et elle leur a été accordée après que l'ordre du jour a été épuisé. Leurs attaques ont été violentes; mais elles ont été victorieusement repoussées par plusieurs orateurs, Irlandais eux-mêmes, avec une éloquence et une force de raison dignes de la cause qu'ils étaient appelés à soutenir. Ces discussions ont, il est vrai, excité quelquefois des sensations un peu opposées à cette douce harmonie qui avait jusqu'ici été le propre de ces assemblées; mais néanmoins les règles de la charité n'ont

pas été oubliées, et l'on n'a rien entendu qui ressemblât à un abus de la parole. Depuis que la réformation s'est opérée en Angleterre, la controverse entre l'Eglise de Rome et les Eglises protestantes n'a jamais été plus animée ni plus approfondie qu'en ce moment. Les hommes qui travaillent à évangéliser le monde entier, n'oublient pas les intérêts religieux de leur propre pays; ils voudraient que tous leurs compatriotes reçussent l'Evangile dans sa pureté.

Nous ajouterons à la suite de ces remarques un aperçu des recettes et des dépenses approximatives des principales Sociétés religieuses pendant l'année qui vient de finir :

Société biblique britannique et étrangère.

Souscriptions, dons, legs, etc.	53,700 liv. st.
Vente de Bibles et de Nouveaux-Testamens.	39,500 »
Total.	93,200 liv. st.
Dépenses.	94,000 liv. st.

Les recettes de cette Société ont été, cette année, de 4,000 liv. st. moins considérables que l'année précédente.

Société des Missions wesleyennes.

Souscriptions, dons, etc.	38,000 liv. st.
Dépenses.	36,000 liv. st.

Les recettes se sont accrues de 2,500 liv. st.

Société des Missions de l'Eglise anglicane.

Souscriptions, dons, etc.	42,500 liv. st.
Dépenses.	37,700 liv. st.

Les recettes ont été de 5,000 liv. st. plus fortes.

Association formée en faveur de la Société des Missions des Frères-Unis, par des chrétiens de différentes dénominations.

Souscriptions, dons, etc.	3,600 liv. st.
Dépenses.	3,600 liv. st.

Société des Missions de Londres.

Souscriptions, dons, etc. . . . . 40,700 liv. st.
Dépenses. . . . . 33,700 liv. st.

Les recettes se sont augmentées de 4,000 liv. st.

Société pour la conversion des Juifs.

Souscriptions, dons . . . . 13,700 liv. st.
Dépenses. . . . . 11,800 liv. st.

Les recettes se sont élevées à 1,300 liv. st. de plus que l'année précédente.

Société des Traités religieux.

Souscriptions et ventes de Traités. . . . 12,500 liv. st.
Dépenses. . . . . 13,000 liv. st.

Cette Société a distribué et vendu, l'année dernière, 10,500,000 Traités; et, depuis sa fondation, 70,000,000 de Traités, non compris ceux imprimés, à ses frais, dans les pays étrangers. Ces dépenses considérables sont cause que le trésorier se trouve être créancier de la Société.

Société des écoles du dimanche.

Souscriptions, dons, etc. . . . . 4,250 liv. st.
Dépenses.. . . . . 4,150 liv. st.

Société hibernienne, ayant pour but de former des écoles en Irlande.

Souscriptions en Angleterre et en Irlande. 8,100 liv. st.
Dépenses . . . . 9,200 liv. st.

La Société des missions baptistes n'avait pas encore tenu sa séance annuelle, lorsque ces détails nous ont été communiqués.

Nous regrettons de ne pouvoir pas nous arrêter davantage sur les travaux de ces nombreuses associations chrétiennes, qui font honneur, non seulement à l'Angleterre où elles agissent, mais aussi à l'esprit du protestantisme qui les a fait naître. En voyant ces progrès de nos voisins, prenons la résolution d'avancer aussi

avec confiance dans la carrière évangélique, dans laquelle nos églises sont heureusement entrées.

Séances anniversaires des Sociétés religieuses des Etats-Unis, en 1825.

Il est remarquable que, par un heureux accord, les protestans des deux côtes de l'Atlantique aient fixé le même mois et les mêmes jours pour les réunions annuelles de leurs sociétés religieuses. Tandis que les anniversaires dont nous venons de parler étaient célébrés à Londres, on en célébrait de semblables aux Etats-Unis. La Société biblique américaine a tenu sa séance générale le 12 mai dernier à l'hôtel de ville de New-York. S. E. le gouverneur de cet état, *De Witt Clinton*, l'un des vice-présidens de la société, occupait le fauteuil. Près de lui étaient rangés le colonel *Varick*, le colonel *Troup*, l'honorable *S. Thompson*, membre de la cour suprême, et d'autres personnages distingués. Après la lecture du psaume 103, le président a prononcé un éloquent discours et rendu un juste hommage à la mémoire de feu le général *Clarckson*. On a donné lecture de lettres du vénérable *John Jay* et de *J.-Q. Adams*, président des Etats-Unis, tous deux vice-présidens de la Société, qui ne pouvaient assister à la séance, l'un, à cause de son grand âge et de ses infirmités, l'autre, à cause de ses occupations. Le trésorier annonça que les recettes s'étaient élevées à 46,500 dollars, somme qui excède de 4,500 dollars celles de l'année précédente. Le nombre des Bibles et des Nouveaux-Testamens distribués par la Société, monte à près de 400,000 volumes; elle se prépare à poursuivre ses importans travaux avec toujours plus d'énergie, tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger. Le rapport présente un tableau très-détaillé et très-curieux des besoins pressans que ce pays éprouve de recevoir un nombre d'exemplaires plus grand de l'Ecriture-Sainte. Dans l'un des états de la partie occidentale de l'Union, il y a 70,000 personnes sachant lire, qui n'ont pas de Bibles. L'abondance des matières nous force à ne citer que les passages suivans du rapport : « La Bible est demandée avec em-

pressement; elle est reçue avec reconnaissance. Le Nouveau Testament en son entier ou les Evangiles séparés sont introduits dans plusieurs des principales écoles. Les préjugés diminuent; les ecclésiastiques les plus influens travaillent avec zèle à les affaiblir. La traduction du Nouveau-Testament en langue *guichna* ou péruvienne est terminée. Cette langue est parlée par une population intéressante de plus d'un million d'individus. La version dans la langue antique et sacrée des Incas, et celles dans les langues *acniora* et *maxo* sont sur le point d'être achevées. Une Société biblique a été organisée à *Caraccas* par les efforts réunis des prêtres et des laïques. »

« Toutes ces circonstances ne peuvent qu'inspirer la plus vive joie et les plus belles espérances à ceux qui désirent l'émancipation spirituelle des habitans de ces immenses contrées. La correspondance entretenue par le Comité, lui apprend d'ailleurs que les saintes écritures sont reçues avec enthousiasme en *Patagonie*, à *Monte-Vidéo*, à *Bahia*, au *Brésil*, à *Valparaiso*, au *Chili*, et dans tout le *Mexique*.» Une édition stéréotype de la Bible en espagnol, version du *Père Scio*, a été achevée depuis peu: 2000 exemplaires en ont déjà été écoulés. Le Comité s'occupe aussi d'une édition stéréotype de la Bible en langue anglaise, imprimée en très-petit format. La Société britannique et étrangère instruite de son intention, a généreusement offert à la Société américaine de pourvoir aux frais des planches; mais celle-ci se sentant assez puissante pour les supporter, a refusé ce don, pour ne pas en priver d'autres pays où l'œuvre biblique a plus besoin d'être soutenue et encouragée.

Dans notre prochaine livraison, nous donnerons quelques détails sur les assemblées de plusieurs autres Sociétés, de celle des missions et de la nouvelle Société des Traités religieux, qui veut embrasser tous les Etats-Unis dans sa sphère d'activité et devenir le centre des travaux des Associations du même genre qui existaient déjà. Nous apprenons avec plaisir que M. Wilder, dont le nom est devenu cher aux chrétiens de la France, à la suite du séjour qu'il a fait au milieu d'eux, a été nommé

président de cette société : nous ferons connaître quelques fragmens de son discours d'ouverture.

INONDATION DU GANGE.

Nous apprenons de bonne source que les eaux du Gange ont éprouvé une crue sans exemple, qui a eu les suites les plus déplorables. Les détails en sont donnés par l'un des missionnaires de Sérampore : il annonce que le fleuve a entraîné, dans cette ville et dans son voisinage, plusieurs centaines de maisons, et que des milliers d'habitans ont été noyés. La grande maison des missions baptistes, qui contenait les presses, a été presque entièrement détruite; cependant une partie du papier et des caractères, et la totalité des manuscrits ont pu être sauvés. Le nouveau collége, qui est situé sur une élévation, n'a pas souffert. Le respectable missionnaire, le docteur Carey, se trouvait dans la maison des missions lors de l'événement; il était en état de convalescence à la suite d'une fièvre; et comme les eaux approchaient, on eut beaucoup de peine à l'emporter; peu d'instans après, les murs furent entraînés, et tout fut détruit. On ne sait encore rien de Calcutta qui est sur la rive opposée du Gange, et dans une situation plus élevée que Sérampore; la partie basse de la ville aura probablement souffert de ce terrible fléau. Peut-être toutes les villes et tous les villages, le long du fleuve, auront-ils éprouvé de semblables ravages ; les prochaines lettres de l'Inde nous l'apprendront ; elles sont attendues avec impatience. L'inondation de Sérampore est arrivée durant la nuit, ce qui a encore augmenté le mal.

— Les oraisons qui ont été récitées pendant la cérémonie du sacre ont été dégagées des passages qui se trouvaient dans les anciens protocoles, et qui étaient relatifs aux *hérétiques* et aux *infidèles*.

ANNALES DES PROGRÈS DE L'ÉVANGILE SUR LA TERRE.

SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES ÉTABLIE A PARIS.

BULLETIN, N° XXV.

JUILLET 1825.

FRANCE.

Nous venons de recevoir le quatrième Rapport de la Société des Missions évangéliques établie à Genève, qui a célébré son anniversaire le 21 avril, et publié le compte rendu de ses travaux. Cette intéressante Société a recueilli, durant l'année, 4,123 fr. 30 cent., sur lesquels elle a envoyé 3,682 fr. à l'Institut des Missions de Bâle, dont elle est auxiliaire.

Nous voudrions que le Bulletin offrît un assez grand espace pour y donner un extrait complet de cette publication; nous voudrions pouvoir rapporter, sans en omettre une seule, toutes les belles paroles du président (1), toutes les réflexions sorties de la plume éloquente de cet homme vénérable et évangélique, aussi bien que les détails tout particuliers que M. le caissier a pris à tâche de donner sur l'état de l'Institut de Bâle, qu'il a vu de ses propres yeux. Obligés de nous borner, nous ne résisterons pas au plaisir, au besoin de faire partager à nos lecteurs l'émotion que communiquent toujours les discours de M. le pasteur Gaussen qui met, dans tout ce qu'il dit, son âme brûlante, et dans ses vastes et généreux mouvemens, ne sait faire à l'ordinaire autre chose que d'enlever ses auditeurs. M. G. commence en ces termes :

(1) M. Peschier, pasteur et professeur.

« Quand je pense, mes chers frères, qu'une même reconnaissance et qu'un même amour nous réunissent à cette heure pour nous occuper du bonheur de tant d'hommes que nous ne verrons jamais; quand je pense que la charité qui nous rassemble descend du ciel et embrasse le monde; quand je pense que, selon sa promesse, notre Maître assiste au milieu de nous et sourit à notre assemblée; et quand, à cette pensée, mon âme, délicieusement émue, croit éprouver quelque chose qui ressemble aux joies des rachetés dans les chœurs éternels, je me demande : Pourquoi n'y a-t-il que si peu de temps encore que l'on s'occupe, à Genève, de faire arriver l'Evangile aux païens, quand il y a dix-sept cents années que la charité des nations étrangères l'envoya prêcher sur nos rives; quand il y a dix-sept cents années qu'il y console le cœur des croyans, qu'il y soulage leurs misères, et qu'il y change pour eux le présent et l'avenir?

« Ah! ce n'est pas ainsi qu'ils reçoivent l'Evangile, ces bienheureux enfans du paganisme, que la grâce de Dieu vient de faire passer de la mort à la vie par la voix de ses missionnaires. Le premier cri de leur âme régénérée, le premier besoin de leur reconnaissance, c'est de faire parvenir à d'autres cette bonne nouvelle, ces lettres de grâce qui sont venues mettre dans leur cœur tant de consolations et tant de paix.

« Nous voyons, dans les lettres des missionnaires, le chrétien groënlandais qui lit, dans sa cabane de neige, à la lueur de sa lampe, le Testament où notre commun Père le déclare son héritier, offrir pour les missions, avec des larmes de reconnaissance, ses peaux de rennes, ou l'ivoire des narvals.

« Nous voyons, dans *Sierra-Léone*, où l'Evangile ne se prêche que depuis neuf ans, avec quel empressement ces heureux Nègres, à peine délivrés de l'esclavage, prélèvent sur les prémices de leur civilisation la part du Seigneur, c'est-à-dire la part des pauvres et la part des missions. « Ils donnent de bon cœur, selon leur pouvoir et au-delà de leur pouvoir; en sorte que, dans leur extrême pauvreté, » comme les Eglises de la Macédoine, « ils ont paru riches par leur libéralité. »

« Nous lisons, dans le procès du martyr *Smith*, qu'un des principaux griefs de ses juges, c'était l'empressement avec lequel de pauvres esclaves apportaient à leur missionnaire l'offrande volontaire de quelques pièces de cuivre, pour que la *Société de Londres* pût envoyer à toute la terre cette bonne nouvelle qui les relève, qui les console de toutes choses, et qui leur promet un séjour de repos, où ils n'entendront plus le fouet ni les cris de l'exacteur.

« Et pour tout dire, Messieurs, voyez Otahiti, cette belle île que les premiers navigateurs avaient flétrie du nom trop mérité de *Nouvelle Cythère*, et que nous pourrions nommer aujourd'hui la *Nouvelle Antioche*.

« Il y a neuf ans qu'elle était encore livrée aux abominations les plus révoltantes; et maintenant « elle est devenue une couronne d'ornement dans la main de son Dieu; sa lumière est venue, et la gloire de l'Eternel s'est levée sur elle. »

« Il y a huit ans que l'aimable *Tamatoa*, le roi de *Huaheine*, se faisait adorer comme un dieu; et maintenant, réjoui dans l'Evangile, il est un des plus sincères et des plus humbles adorateurs de Jésus-Christ. Cette île n'a pas seulement fait parvenir à Londres, l'année dernière, une contribution (1) trois fois plus abondante que celle de notre Société, mais encore elle compte déjà trente-sept missionnaires otahitiens, qui prêchent l'Evangile en des îles barbares, au milieu des privations et des dangers.

« Je me représente, Messieurs, que nous eussions aujourd'hui parmi nous, dans cette assemblée, un de ces frères otahitiens (et cette supposition pourrait bientôt se réaliser). Je l'imagine à mes côtés, devant vous, à cette place. Que pensez-vous qu'il vous dît, en apprenant que nous ne sommes aujourd'hui qu'à notre quatrième anniversaire? — « Quoi! vous avez donc pu professer froidement pendant des siècles, que celui qui n'a pas le Fils de

(1) En arrow-root, coton, porcs et huile de noix de coco. La vente seule de cette dernière production a rapporté, l'année dernière, 11,972 fr. à la Société de Londres.

Dieu n'a pas la vie, qu'il n'y a point de salut par aucun autre, que nul ne vient au Père que par Lui.... et vous nous laissiez périr ! Et la misère de six cent millions de vos semblables « qui marchent selon la dureté de leur cœur mauvais, éloignés de la vie de Dieu, soumis à la colère à venir, plongés dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort ; » la misère de six cent millions de païens n'avait donc obtenu de vous pas un regard de pitié, pas une obole, pas un soupir ! Si votre christianisme ne s'intéressait qu'à votre personne, qu'à votre ville, ou qu'à votre famille, était-ce donc là le christianisme ! Et si vous fûtes indifférens à faire connaître l'Evangile de Jésus à ceux qui l'ignorent, connaissiez-vous cet Evangile, et Jésus était-il dans votre cœur (1) ? »

« Eh ! je vous le demande à mon tour, mes amis et mes frères, que serions-nous à cette heure, et pour le temps et pour l'éternité, si les chrétiens des premiers siècles n'eussent pas eu pour nos âmes plus de pitié que nous n'en avons montré nous-mêmes pour la misère des autres ?

« Pendant que les empereurs et les proconsuls multipliaient contre eux leurs proscriptions et leurs cruautés, pendant qu'on les traitait en tous lieux « comme le rebut de la terre et la balayure du monde, » les petites Eglises de la Grèce et de l'Asie, au sein de leurs douleurs et de leur extrême pauvreté, se crurent obligées, il y a dix-sept cents ans, de nous envoyer des missionnaires ; elles n'alléguèrent ni leur détresse présente, ni leurs besoins à venir, ni l'improbabilité du succès ; elles s'empressèrent d'assister dans leurs voyages les humbles missionnnaires qui, pressés de l'amour de Christ et de l'amour des âmes,

(1) Si la religion d'un peuple est vivante, elle se propage ; et quelque chétif qu'il soit aux yeux de la chair, ce peuple devient bientôt comme une ville placée sur une montagne, et qui ne saurait demeurer cachée (Matth., V, 14). Nous savons qu'aux premiers jours de leur conversion, nos contrées fournirent à l'Europe encore païenne de nombreux évangélistes ; et que, lorsqu'ensuite la religion se réforma parmi nous, on vit sortir de notre ville un nombre étonnant de prédicateurs et de martyrs qui confessèrent le nom de Christ dans les cachots et dans les flammes. Mais en moins d'un siècle, ce premier zèle s'était éteint.

quittaient avec joie les rians rivages de leur patrie, pour traverser nos montagnes, pour s'enfoncer dans nos forêts, et pour y poursuivre dans les voies de la patience et du renoncement les longs travaux d'un dangereux ministère.

« Hommes excellens, frères en Christ, dignes enfans de Dieu, nous foulons aujourd'hui votre cendre sans la reconnaître; vous avez passé, et vos noms même ont péri dans notre mémoire; mais qu'importe? ils sont écrits dans le Livre de vie; et nous vous saluerons, dans la grande journée, devant le trône de notre Sauveur, comme nos premiers et nos plus précieux bienfaiteurs. Vous quittâtes votre père et votre mère; vous souffrîtes toutes choses avec joie pour l'amour des élus; vous portâtes le poids et la chaleur du jour; vous semâtes avec larmes, et votre vie même ne vous fut point précieuse. Vous avez sauvé nos âmes de la mort; vous avez couvert la multitude de nos péchés, et c'est à vous, après Dieu, que nous devons, même ici-bas, toutes nos consolations et toutes nos joies.

« Eh bien! Messieurs, à de pareilles pensées, quel est celui de vous qui n'entende, dans les parties les plus nobles de son âme, un cri semblable à celui de cette pauvre Négresse que During voyait, à Sierra-Léone, prendre avec émotion par la main, pour l'adopter comme sa sœur, une jeune esclave qu'on débarquait d'un vaisseau négrier : « Ah! ce que les blancs ont fait pour moi, disait-elle, moi je veux le faire pour cette femme! »

« Oui! quand nous serions aujourd'hui seuls dans le monde à nous intéresser aux progrès du règne de Dieu; quand, au lieu de vivre en ces jours de réveil et de bénédiction, nous redescendrions au siècle de Diderot, de Gibbon et de Voltaire; quand nos envoyés, comme les premiers missionnaires des Antilles, ne seraient salués, à leur départ, que par des huées de la sagesse humaine et les dédains de l'incrédulité, alors encore nous devrions nous employer à cette œuvre avec une vive reconnaissance envers Celui qui nous a délivrés de la colère à venir, avec une inébranlable confiance aux promesses de notre Dieu.

« Mais en sommes-nous là, Messieurs? Ecoutez toutes les communions chrétiennes qui se réveillent, qui se relèvent, qui redoublent leurs prières, et qui poussent des ouvriers dans la moisson du Seigneur. Ecoutez ce qui se passe aujourd'hui dans le monde, et qu'il me soit permis de vous en tracer rapidement le tableau.

« Qu'il me soit permis de faire avec vous par la pensée le TOUR DU MONDE comme en un vol rapide. Prenons, pour ainsi dire, les ailes de l'aube du jour; et, faisant en quelques minutes la course que le soleil n'accomplit qu'en vingt-quatre heures, suivons les missionnaires sur le théâtre de leurs travaux et jusque dans leurs lointaines résidences..... »

(Ce serait faire tort à l'ensemble que de vouloir citer ici des détails que nous nous proposons de donner tôt ou ou tard à nos lecteurs par une autre voie; il en est quelques-uns auxquels nous pourrons revenir dans le Bulletin même. Nous finirons par la belle et vigoureuse péroraison de cette harangue missionnaire.)

«...Notre course est finie. Vous venez de l'entendre, vous venez de le voir; telle est l'œuvre qui s'accomplit aujourd'hui sur toute la terre. Pendant que nous continuons tranquillement ici le cours uniforme de notre vie, et que chacun de nos jours ressemble au jour qui l'a précédé, voilà ce qu'entreprennent les Eglises, voilà ce que des milliers de nos frères souffrent, à cette heure, pour Jésus-Christ, dans tous les climats qui sont sous les cieux.

« Et remarquez bien, Messieurs, que ce n'est pas ici l'ouvrage des siècles, comme vous pourriez l'imaginer; c'est l'ouvrage de quelques années. Le croirez-vous, quand je vous dirai que presque toute cette œuvre a commencé depuis la chute de Buonaparte, et qu'elle est postérieure à l'heureuse époque de notre retour à l'indépendance nationale (1).

« Les plus anciennes missions des *Baptistes* dans l'Inde

(1) La double Propagande anglaise, pour l'*Evangile* et pour la *connaissance du Christianisme*, avait envoyé depuis long-temps des évangélistes sur la côte de Coromandel et dans l'Amérique du

datent de 1800. Toutes les missions de la *Méditerranée*, celles de *Madagascar*, celles de l'*Inde au-delà du Gange*, les quatre cinquièmes des missions de l'Afrique méridionale, toutes celles de la Société de l'Eglise anglicane et des Américains dans l'*Indostan*, toutes les missions actuelles de la *mer Noire*, de la *mer Caspienne* et de la *Sibérie* (excepté celle des *Ecossais* à *Karass*), celles de l'*Archipel indien* et celles de l'*Australasie* ne datent tout au plus que de la restauration de notre république en 1813.

« Les admirables missions de *Sierra-Leone* ne datent que de 1816; et, sur vingt-neuf stations missionnaires que le chrétien se réjouit de compter aujourd'hui chez les *sauvages de l'Amérique*, vingt-quatre sont postérieures à l'année 1817.

« Vous le voyez, Messieurs, l'œuvre commence en quelque sorte; ce ne sont là que les premiers mouvemens et que les coups d'essai de nos Eglises qui se réveillent; la campagne vient de s'ouvrir; l'avant-garde seule est engagée; mais le corps de l'armée s'ébranle; et, si douze années de travaux nous ont fait voir déjà de si réjouissans effets, que devons-nous attendre dans douze ans encore? Si les commencemens de cette œuvre sont plus jeunes que vous, Messieurs, que verrez-vous avant de mourir?

« Je suis vieux, me disait, dans la douce émotion de son âme, un digne pasteur de l'Eglise de Bâle, zélé pour la cause des missions, comme le sont tous les membres de son respectable clergé; je suis vieux, mon cher frère, mais je puis voir encore de grandes choses; car si les années marchent en progression arithmétique, la cause des missions dans nos Eglises, et l'œuvre des missions dans les contrées païennes s'avancent l'une et l'autre en progression géométrique. »

Nord; mais, malgré les qualités distinguées et les succès de ses missionnaires (presque tous Allemands), ses efforts en Angleterre étaient isolés et languissans en comparaison de ce qui s'y fait aujourd'hui. Les travaux des *Wesleyens* et des *Moraves* dans le *Groënland* et dans les *Antilles* datent de loin, sans doute; mais on a vu ce qu'ils ont produit.

« Mais ce qu'il y a de remarquable ici, Messieurs; ce qui commande le plus notre admiration; ce qui nous montre que l'Eternel est là, et que nous devons contempler cette œuvre dans l'attitude de l'adoration, ce n'est pas seulement le concours de ONZE COMMUNIONS différentes et de VINGT-CINQ SOCIÉTÉS MISSIONNAIRES; c'est encore le concours imprévu, impossible à prévoir, d'une multitude de circonstances, toutes indépendantes les unes des autres, et cependant toutes également nécessaires au grand œuvre de la conversion du monde. Elles sont toutes venues à point nommé se rencontrer, comme de concert, sous l'invisible main qui tient le cœur des rois, et à laquelle obéissent les révolutions des cieux, le souffle des vents, la feuille qui tombe, et le passereau qui s'abat en terre.

« Il fallait, pour que l'œuvre des missions pût s'accomplir, qu'il y eût à la fois un réveil religieux chez un grand nombre de nations chrétiennes; et ce réveil s'est manifesté, non seulement dans l'Angleterre, dans l'Allemagne, dans la Russie même, et dans notre Suisse; mais aussi, et d'une manière plus prononcée encore, dans les Etats-Unis de l'Amérique, et jusque chez les Colons, naguère si corrompus, de la presqu'île des Indes. Un souffle de vie se fait sentir en tous lieux; et, comme au retour du printemps, il pénètre dans les continens et dans les îles, dans les vallées et sur le sommet des montagnes, dans les palais et dans les chaumières. Partout on voit aujourd'hui des âmes qui se réveillent au sentiment de leurs misères, qui craignent la colère à venir, qui se tournent vers la sainte Bible, qui recourent à Jésus, et qui reçoivent la paix.

« Il fallait, pour que ce réveil portât des fruits chez les païens, il fallait que les chemins fussent ouverts, et que les portes des nations ne fussent plus fermées aux messagers de paix. Et maintenant, Celui par qui les rois règnent, a donné l'empire des mers aux deux peuples qui mettent le plus de zèle a répandre la religion de la Bible; maintenant, des vaisseaux américains et britanniques portent en même temps des Bibles, des missionnaires et des maîtres d'école aux Cannibales de la Nouvelle-Zélande,

comme aux rivages d'Athènes et d'Alexandrie; ils portent le Testament de notre commun Père à l'Esquimaux du Labrador, comme dans les ports de l'Abyssin et chez les facteurs de Canton; maintenant le gouvernement des Indes est devenu le protecteur des missions, non seulement par la nouvelle charte qui le constitue, mais bien plus encore par les dispositions personnelles de ses agens; maintenant un missionnaire se promène avec plus de liberté parmi les cent millions de païens soumis dans l'Inde au gouvernement ou à l'influence des Anglais, qu'il ne traverserait un royaume de l'Allemagne, ou les cantons de notre Suisse; maintenant les révolutions de la Grèce et de l'Amérique du Sud ouvrent à point nommé ces intéressantes contrées, au moment même où des milliers de Bibles grecques et de Testamens espagnols sortent des presses de la Société biblique. Il n'y a pas jusqu'aux bateaux à vapeur qui ne viennent, en remontant, à travers d'immenses forêts, les grands fleuves du Nouveau-Monde, servir les lointaines missions des Américains, et les rapprocher admirablement des foyers de la civilisation.

« Il fallait encore que les lentes voies de l'instruction pussent être facilitées aux missionnaires; et maintenant, sans parler de la lithographie dont la découverte sera si précieuse aux missionnaires pour les langues de l'Orient, maintenant les puissantes écoles d'enseignement mutuel s'établissent et se multiplient chez les Indous, chez les Hottentots, chez les Nègres, et chez les Insulaires de la mer du Sud.

« Il fallait que la confusion des langues n'arrêtât plus les messagers de la bonne nouvelle; et le Seigneur, en faisant lever sur le monde la Société biblique, a rendu, pour ainsi dire, le don des langues à son Eglise; et, au bout de vingt ans seulement d'existence, cette étonnante institution s'est vue escortée de plus de deux mille Sociétés auxiliaires dans les quatre parties du monde, et nous a montré les Ecritures imprimées en plus de cent quarante langues différentes.

« Il fallait enfin qu'un esprit d'union et de mutuelle charité se répandît parmi les chrétiens de toute dénomi-

nation qui s'occupent d'évangéliser le monde; et maintenant vous les verrez se dépouiller de l'esprit de jalousie et d'exclusion dont trop long-temps ils furent dominés; maintenant l'aurore du beau jour où il n'y aura qu'un seul troupeau et qu'un seul Pasteur, se lève déjà sur toutes les Eglises qui s'occupent des missions; et vous les verrez marcher aujourd'hui dans une sainte et bienheureuse unité.

« Vous verrez, par exemple, le registre des missions épiscopales d'Angleterre réciter avec complaisance, et, pour ainsi dire, avec un saint orgueil, les succès des dissidens dans leurs missions respectives (1); vous verrez dans les grandes sessions des Sociétés bibliques une belle image de la sainte Eglise universelle et de son unité; vous verrez des chrétiens de toute dénomination, dans les assemblées générales des Sociétés consacrées aux missions, venir ajouter par leur présence et par leurs discours à la sainte joie de ces anniversaires; vous verrez la Société des Baptistes déclarer que si ses revenus excédaient ses dépenses, elle s'empresserait d'y faire participer les Sociétés des autres communions. Vous verrez le même esprit dans notre Société de Bâle, Messieurs. Elle s'est trouvée heureuse de consacrer plusieurs de ses élèves au service de la Société des missions anglicanes; et quand ensuite l'Eglise presbytérienne d'Ecosse, quand l'Eglise de Hollande, quand les Baptistes même de Serampore lui ont demandé la même confiance, elle leur a remis huit autres de ses élèves avec le même empressement et les mêmes espérances. Et tel est aussi, Messieurs, l'esprit de votre Comité. Nous vous récitons avec la même joie les succès des missionnaires anglicans, des Indépendans, des Baptistes, des Américains et des Moraves. Nous les embrassons tous également dans nos prières, dans notre confiance et dans notre charité. Que nous importent les officiers qui les envoient et l'uniforme qui les revêt, pourvu qu'ils soient tous également sous

(1) Quand on apprit en Angleterre la détresse des Moraves dans leurs missions africaines, des chrétiens de diverses dénominations s'empressèrent de venir à leur secours; le Comité de Londres a recueilli l'année dernière 105,000 fr. en leur faveur.

les ordres du Chef unique et suprême de l'Eglise, pourvu qu'ils combattent le bon combat ?

« Nous n'avons donc point mis entre eux de différence. Et pourquoi, Messieurs, en mettrions-nous ?

« Parmi les milliers de missionnaires qui font entendre maintenant aux païens les appels de l'Evangile, il n'en est pas un seul qui n'y prêche, comme les fondemens de notre espérance et de notre foi, l'éternelle divinité du Sauveur, la corruption naturelle de notre âme, la justification du pécheur par la foi, et sa régénération par le Saint-Esprit. Consultez toute l'histoire de l'Eglise de Christ : les hommes qui méconnaissent ces saintes vérités ne convertirent jamais de l'idolâtrie une seule ville, un seul village païen ; ils n'ont jamais paru qu'en des Eglises déjà fondées ; ils ne s'intéressent pas aux missions, ils en redoutent les effets, ils n'en sentent pas la nécessité, ils ne croient pas à leurs succès.

« Mais suivez les missionnaires, écoutez-les durant leur vie ; vous n'entendrez qu'un même langage ; vous les verrez tous au pied d'une même croix annoncer aux pécheurs un même amour, un même pardon, une même foi, un même Dieu Sauveur, un même ciel. Et quand enfin ils se couchent sur leur lit de mort, écoutez-les encore : Vous les verrez se réjouir en Celui qui les a sauvés, non point par leurs œuvres, hélas ! toujours souillées, mais par sa pure grâce ; vous les entendrez tous s'écrier également que toute leur justice devant Dieu n'est que comme le linge le plus impur ; vous les verrez n'en appeler qu'à la grâce et qu'à l'amour éternel du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.

« Eh bien, mes frères, irons-nous maintenant leur demander s'ils se nomment Anglicans, Baptistes, Moraves, Luthériens ou Calvinistes ; s'ils portent des robes noires ou des robes blanches ; s'ils relèvent d'un évêque, d'un synode, d'un consistoire ou d'une académie ? Peut-être le leur demanderons-nous. Mais avant de le faire, nous leur tendrons la main ; nous reposerons sur eux un regard d'amour et de confiance ; nous les embrasserons en Jésus-Christ dans une tendre charité, et nous les croirons meilleurs que nous.

« Voilà l'unité, Messieurs : voilà l'unité que Jésus-Christ a promise à son Eglise ; voilà l'esprit qui maintenant se répand chez tous les amis des missions, et qui doit changer un jour toute la face de la terre.

« C'est donc ainsi, Messieurs, que, sous la main de Dieu, toutes choses se préparent aujourd'hui pour la conversion du monde. Ainsi s'accomplissent à nos yeux les desseins et les promesses du Tout-puissant ; ainsi s'avance à pas de géant le règne de Jésus-Christ. Si les envoyés des missions peuvent se compter aujourd'hui par milliers, bientôt les messagers de la bonne nouvelle seront une grande armée. Si les seules Sociétés qui concourent à cette œuvre dans l'Angleterre et dans l'Amérique, recueillent maintenant [on l'a compté (1)] plus de 1,000 livres sterling par jour, c'est-à-dire PLUS DE MILLE FRANCS PAR HEURE, bientôt, Dieu l'a promis, « elles suceront le lait des nations, elles suceront la mamelle des rois. » Les pluies de la grâce commencent à tomber pour quarante jours et quarante nuits ; les bondes des cieux vont s'ouvrir ; des ruisseaux d'eau vive coulent déjà sur toute la terre ; et bientôt, espérons-le, bientôt l'Evangile l'inondera comme un déluge ; et la connaissance de l'Eternel notre bon Dieu couvrira tous les continens et toutes les îles, comme l'océan couvre son lit.

« Heureux qui le verra ce beau jour promis à l'Eglise de Christ ! Heureux, surtout, plus heureux encore, les chrétiens (quelque chétifs qu'ils puissent être parmi les hommes) qui l'auront hâté par leurs efforts, par leurs prières et par leurs sacrifices !

« Malheureux qui aura voulu « obscurcir le conseil du Très-Haut par des discours sans science ! » Malheureux qui aura voulu médire de cette œuvre, au lieu de prier avec ardeur pour ces frères bien-aimés, qui quittent tout pour Jésus-Christ, qui portent leur croix avec son nom jusqu'aux extrémités de la terre, et qui « ne font cas de rien, pourvu qu'avec joie ils achèvent leur course, et

---

(1) 374,607 liv. sterl., c'est-à-dire plus de 20 millions de nos florins, plus de 9 millions de francs.

qu'ils rendent témoignage à la bonne nouvelle de la grâce de Dieu. »

« Malheureux les pauvres mortels qui, tandis que le soleil de justice s'élève sur le monde, jettent contre lui quelques poignées de poussière et crient...... Ténèbres ! Obscurciront-ils dans le monde sa lumière, tandis qu'il se lève à la fois à l'orient et à l'occident, sur l'Amérique et sur l'Asie, sur le pôle du Groënland et sur le pôle de l'Australasie ! Et pendant qu'il darde à la fois ses rayons dans les plaines, dans les forêts et sur les montagnes, arrêteront-ils, en foulant aux pieds quelques fleurs de la prairie, arrêteront-ils, sur toute la terre, le retour du printemps ?

« Ah ! pour vous, mes chers frères, bénissez Dieu qui vous a fait naître au moment où il voulait donner au monde de si grands témoignages de la puissance de sa Parole et de la vérité de ses promesses. Il vous appelle ainsi, d'une voix plus forte que jamais, à chercher votre paix auprès de Jésus. Il vous montre qu'en tous lieux le pécheur, quel qu'il ait été et quel qu'il soit encore, s'il vient à croire, sur le témoignage de son Dieu et dans le fond de son cœur, que le Juge éternel l'a aimé dès le commencement; que le Juge éternel, à cause de Jésus, lui a gratuitement et complétement pardonné toutes ses offenses, pour lui faire obtenir l'héritage de ses rachetés, pour le garder dans la vie et pour le sauver dans la mort; il nous fait voir, dis-je, qu'en tous lieux, ce pécheur devient dès-lors un homme nouveau, un homme de zèle et de charité, un homme de prière, une humble et douce brebis du troupeau de Jésus-Christ.

« Eh bien, rendons-nous tous aux appels de sa grâce. Que le ministre, parmi nous, à la vue de ces missionnaires abandonnant toutes choses pour le Maître qu'il annonce, se demande à lui-même : Et moi, suis-je un missionnaire au milieu de ces âmes précieuses, auprès desquelles le Seigneur m'envoie exercer un si important, un si rapide ministère ? Et que chacun de vous, mes chers frères, à la vue de ces heureux convertis qui glorifient notre Maître au milieu des païens, se demande à lui-même : Et moi, ai-je éprouvé ce changement qu'on

s'y trouvaient et sur tous les ustensiles. Au milieu de cette rebutante saleté, le missionnaire chrétien, tout en la détestant ainsi que tous les autres traits de l'avilissement de cette race d'hommes, devait être ou paraître content de parvenir à faire entendre son message de miséricorde, en laissant tacher ses habits d'un sang impur. Et encore est-ce ici l'un des moindres désagrémens qu'il ait à endurer, car son séjour parmi ces barbares ne se borne pas à l'exposer à des dégoûts de toute espèce, il est parfois aussi dangereux.

Quand il a réussi à réunir autant d'habitans qu'il s'en trouve de disposés à venir l'entendre, souvent alors il se voit assailli de toutes sortes de questions. Quelquefois on l'interpelle pour lui dire : « Qui a fait cette rivière? Qui fait croître cette herbe, ces arbres? » Quand il a répondu que c'est Dieu : « Vous avez bien dit, » réplique-t-on aussitôt. « Maintenant, voyez ces infidèles (désignant ainsi les Russes qui ont pris possession d'un côté de la rivière) : ils sont venus et se sont emparés de notre rivière, de nos bois, de nos pâturages, et nous voulons vous demander si Dieu leur a donné quelque papier qui notifie sa volonté à cet égard? Nos pères ont possédé, dès l'ancienneté, cette contrée; mais ces infidèles, dont les dieux sont faits de bois, prétendent que ce pays leur appartient, et il ne nous est plus permis de couper une branche à ces arbres sans courir le risque d'être punis! » Quelquefois, s'il arrive que le missionnaire insiste sur la charité et la miséricorde, il est arrêté court par quelqu'un de ses auditeurs qui lui dit : « Vraiment vous dites des choses excellentes, et nous vous croyons. J'ai faim; ma femme et mes enfans ont faim, donnez-moi quelques pièces d'argent pour acheter des provisions pour eux avant qu'ils meurent. Sûrement que vous, qui nous avez tant dit de choses sur la miséricorde et la charité, ne refuserez pas de nous en donner l'exemple, etc. »

(La suite au prochain numéro.)

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

Discours funèbre *prononcé dans l'Eglise des Chrétiens de la Confession d'Augsbourg, à Paris, le* 24 *avril* 1824, *aux funérailles de Gustave, comte de* Schlabrendorf, *doyen du chapitre de Magdebourg, par* J.-J. Goepp, *pasteur de ladite Eglise et l'un des présidens du Consistoire.* Paris, chez Dondey-Dupré. 1825, in-8°.

Ils sont rares, les hommes qui, dans un rang élevé, conservent les sentimens d'une bienveillance fraternelle et active envers les malheureux de toutes les classes, et qui, exposés à toutes les séductions d'une grande fortune, à celles non moins dangereuses des goûts d'un esprit orné, consacrent leur vie à des méditations et à des travaux, dirigés uniquement vers des buts d'amélioration morale et d'utilité publique. Lorsqu'ils meurent, ils laissent un grand vide dans la société. Tandis que le décès des dépositaires du pouvoir et des possesseurs d'immenses richesses, qui ne songeaient qu'à leurs intérêts et à leurs plaisirs, est une source d'espérances pour quelques-uns, de joie pour d'autres, un objet d'indifférence ou de vaine curiosité pour la multitude, la perte d'un ami de l'humanité compatissant et généreux est déplorée par ceux qui n'avaient aucune part à ses bienfaits, que dis-je? par ceux même qui sont dépourvus des sentimens qui l'animaient, mais qui ne peuvent se dissimuler l'heureuse influence d'un homme éclairé et charitable sur le repos et la prospérité du pays qu'ils habitent.

Sans le beau et bienfaisant spectacle d'un grand de la terre, ne vivant que pour le soulagement de l'infortune et le perfectionnement moral de ses frères, d'un riche dédaignant toutes les jouissances qui ne sont pas puisées à cette noble source, sait-on ce que deviendrait la société,

jusqu'où seraient portés les maux et les dangers qui résultent de l'insouciance et de l'égoïsme presque universels des gens du monde? Sait-on combien seraient plus violentes et plus funestes les passions de l'envie et de la haine qu'excite et que nourrit incessamment la vue d'hommes opulens, concentrés dans le soin de leurs affaires privées et habituellement étrangers aux besoins et aux souffrances qui ne les touchent pas directement? On ne pense pas à tout le bien que produit l'exemple d'une bonté active et désintéressée dans une position sociale élevée; on n'imagine pas les idées encourageantes qu'il fait naître, tous les sentimens doux et consolans qu'il développe dans les esprits aigris, et dans les cœurs ulcérés. En conserver le souvenir, en retracer l'image, est, en quelque sorte, prolonger son action bienfaisante.

Un pareil service vient d'être rendu à la société, par M. le pasteur *Goepp*. Le discours dont nous annonçons l'impression, est consacré à la mémoire d'un étranger illustre qui, pendant plus de trente ans, offrit à Paris, dans les temps prospères comme aux époques les plus désastreuses, le spectacle dont nous avons signalé les heureux effets.

Né en 1750, à Stettin, d'une ancienne famille de Prusse, et à l'âge de vingt ans maître d'une immense fortune par la mort de son père, ministre d'état et gouverneur civil de la Silésie, M. *de Schlabrendorf* dirigea, avec une constance qui ne se démentit jamais et toute l'ardeur d'une âme embrasée de l'amour de l'humanité, ses études, ses voyages, ses travaux vers l'amélioration des institutions sociales, vers la fondation d'établissemens qui manquaient à l'humanité, vers la diminution de tous les genres de maux qui frappaient ses regards et sur lesquels son influence pouvait s'exercer. Les bornes de cette feuille ne nous permettent pas de donner une analyse complète du discours éloquent dans lequel le digne pasteur de l'Eglise à laquelle il appartenait, a suivi les principaux événemens de la vie de son ami et fait connaître quelques-uns des principaux traits de son infatigable bienfaisance. Nous sommes forcés de choisir un ou deux d'entre ceux qui

manifestent la piété de cet illustre philantrope et sa charité envers tous les malheureux.

Pendant son séjour à Londres, un jeune ouvrier allemand fut arrêté pour tentative de vol sur la grande route. Cet infortuné était sans armes et poussé par un pressant besoin, lorsqu'il commit ce crime. Il fut saisi sur le fait, mis en prison, et traduit devant les tribunaux. M. *de Schlabrendorf*, en ayant eu connaissance, demanda la permission de visiter son malheureux compatriote; après quelques visites, il s'enferma avec lui pour mieux l'assister de ses secours et de ses consolations. La loi ayant prononcé la mort du coupable, son bienfaiteur, à défaut d'un ministre de sa communion, l'accompagna au supplice et ne le quitta qu'au moment où il eut cessé de vivre. Le roi George III, informé de la belle action de M. *de Schlabrendorf*, en fut vivement touché, et témoigna à son auteur une considération toute particulière.

Pendant l'époque de la terreur, plongé dans les prisons de Paris, il supporta cette épreuve avec le courage, la force et la résignation qui ne l'abandonnaient jamais. Dédaignant tout adoucissement que n'eussent pu partager ses compagnons d'infortune, il cherchait à se rendre utile par des leçons de langues et d'autres instructions à ceux des prisonniers qui témoignaient le désir de profiter de ses lumières. Rendu à la liberté le 9 thermidor, il se dévoua avec une nouvelle ardeur à tout ce qui lui semblait bon et salutaire. Il aida de ses capitaux, de ses encouragemens, de ses profondes connaissances tous les auteurs d'entreprises intéressantes. C'est ainsi que la mise en activité de la stéréotypie, à Paris, est due, en grande partie, à ses soins et à ses sacrifices. Membre de presque toutes les Sociétés religieuses et de bienfaisance, formées dans la capitale, il contribua à leurs dépenses par des sommes très-considérables. L'Eglise de la confession d'Augsbourg n'eut pas moins à se louer de sa générosité: le premier, il versa une forte somme entre les mains du Consistoire pour le mettre à même d'établir des écoles, persuadé qu'une Eglise manque d'un de ses plus solides fondemens tant qu'elle en est dépourvue.

Il se plaisait à répandre ses bienfaits sur des jeunes

gens mieux partagés du côté des talens que de la fortune; beaucoup d'hommes de lettres et d'artistes doivent à M. *de Schlabrendorf* de parcourir aujourd'hui leur carrière avec honneur et succès. Il était prodigue de son temps, de ses recherches, de ses travaux littéraires, en faveur de tous les éditeurs d'ouvrages utiles sur l'instruction publique, sur l'enseignement des connaissances les plus élémentaires, sur des matières d'économie politique. Le fonds de plus d'une production remarquable qui dévoila de grands abus, jeta un nouveau jour sur des points d'histoire contemporaine et amena des projets d'entreprises louables, a été puisé dans les entretiens lumineux et féconds en renseignemens précieux, en vues grandes et nouvelles, dont il honorait à toute heure de la journée les personnes qui étaient disposées à mettre à profit ses connaissances aussi solides que vastes et variées. Des morceaux admirables de sagacité, d'érudition, d'aperçus intéressans se trouvent disséminés dans des recueils célèbres, sans qu'il ait consenti à être nommé (1). Il aimoit très-particulièrement à se rendre utile à d'infortunés concitoyens; les traits les plus touchans de cette générosité patriotique se sont répandus malgré lui, et combien y en a-t-il qui ne sont connus que de ceux qui en ont été les objets et de Celui dont l'œil pénètre dans les lieux cachés.

« Et tout ce bien, dit M. *Goepp*, M. *de Schlabrendorf* le faisait sans ostentation, avec cet empressement et cette simplicité de cœur qui sont des caractères certains de la véritable charité chrétienne; il le faisait avec une abnégation de soi-même qui allait jusqu'à se priver de toutes les commodités de la vie. En donnant des sommes très-fortes pour former et entretenir des établissemens charitables ou pour subvenir aux besoins de quelque malheureuse famille, de quelque malade, de quelque étranger abandonné, il se refusait lui-même le nécessaire; il se logeait, il se nourrissait, il était vêtu comme un pauvre. En ser-

(1) Nous citerons, par exemple, les articles *Horne Tooke* et *Monboddo* dans la *Biographie universelle*.

vant, à l'exemple du Sauveur, tant d'autres hommes, il n'avait point auprès de lui de serviteur. » L'auteur de cet article a vu plus d'une fois ce vieillard vénérable occupé d'encouragemens à donner, de secours à offrir, et témoignant le plus tendre intérêt à des personnes affligées ou malheureuses, lui-même ayant l'apparence d'un indigent, d'un valétudinaire, d'un délaissé, ayant besoin d'appui et des soins de l'amitié. « Et ce genre de vie, ajoute M. *Goepp*, il ne l'avait point adopté pour se singulariser et faire parler de lui : il le suivait, parce que ses idées, ses sentimens, ses désirs, étant constamment élevés, il lui était devenu impossible de s'occuper de ce qui lui semblait commun, inutile, peu digne de ses soins. »

Tel fut l'homme dont la belle et touchante image est présentée avec autant de sensibilité que de talent dans le discours funèbre prononcé par M. *Goepp*. Puisses-tu, cher lecteur, puissions-nous tous être, à notre dernière heure, comptés parmi les disciples du Sauveur qui lui ont témoigné leur reconnaissance par les œuvres d'une charité pure et constante envers ses frères selon la chair !

P. A. S.

Application des Principes du Christianisme *au commerce et aux affaires ordinaires de la vie*, développée dans une suite de sermons, par *Thomas* Chalmers, docteur en théologie. Traduit de l'anglais par J.-S. Pons, pasteur à Londres. — 1 vol. in-8° de XXIV et 355 pages. — Genève, chez J.-J. Paschoud. Se trouve à Paris, chez le même, et chez H. Servier, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6. — Prix : 4 fr. 50 c.

Il n'est personne sans doute qui ne se soit demandé, dans un de ces momens où la réflexion vient s'emparer de notre esprit, quels sont les devoirs que son état et sa position sociale lui imposent. A cette première question, le chrétien en aura fait succéder une seconde ; il aura examiné quelle influence le christianisme doit exercer sur ces mêmes devoirs, en quoi il les étend ou les modifie. La religion de Jésus-Christ a cela de particulier,

qu'elle n'est étrangère à aucune des circonstances de la vie, et qu'elle s'occupe autant des détails que de l'ensemble. Celui qui la professe est appelé à montrer sa foi, non seulement en étant prêt à répondre à ceux qui lui en demanderont compte, mais encore en lui rendant témoignage par sa conduite journalière et de tout moment. Comme époux, comme pères, comme citoyens, comme hommes d'affaires, le chrétien et l'homme du monde se présentent, quoique dans les mêmes rapports, sous un point de vue tout différent, parce que les principes qui les animent n'ont rien de commun entre eux. Ce n'est pas la tâche la moins importante du prédicateur que de faire voir la supériorité de ceux du christianisme : il fera remonter vers la source, en montrant combien les eaux qui en découlent sont limpides et pures.

Le docteur *Chalmers* s'est proposé ce but dans celui de ses ouvrages, que l'on vient de traduire en français, et que nous annonçons. Pasteur, pendant de longues années, de l'église de Saint-Jean à *Glascow*, son auditoire dans cette cité commerçante et populeuse était surtout composé de négocians. C'est donc spécialement à ceux qui s'occupent d'affaires que quelques-uns de ses discours devaient s'adresser, et c'est de leur réunion qu'a été formé ce recueil. Les sermons contenus dans la traduction sont seulement au nombre de huit, quoique l'ouvrage original en contienne le double à peu près. Nous espérons que le traducteur sera suffisamment encouragé par l'accueil fait à son travail pour se décider à compléter la collection. *Chalmers* se montre dans ces discours comme dans tous ses autres écrits : ils portent le même cachet d'originalité, et se distinguent par la même force de raisonnement, la même finesse d'observation, la même abondance d'idées, la même verve de style, le même talent pour rattacher à son sujet les grandes vérités de doctrine. Le troisième sermon, qui traite de *l'influence de l'intérêt personnel sur l'honnêteté dans les affaires*, nous a surtout paru remarquable; nous ne craignons même pas d'affirmer que c'est l'une des productions les plus distinguées de l'éloquence de la chaire.

Chalmers se propose de consacrer un autre ouvrage à

déterminer le degré d'affection permis pour les choses et les intérêts de cette vie, et d'examiner si, après avoir réussi à retenir cette affection sous le joug de l'Evangile, il resterait une impulsion suffisante pour soutenir l'activité nécessaire au commerce, afin de procurer aux hommes le plus haut degré possible de bonheur : question intéressante, dont la solution ne peut être que favorable au christianisme. Notre auteur prétend prouver que, si toutes les affaires de ce monde se trouvaient entre les mains de chrétiens vrais et sincères, qui, mettant les biens terrestres dans la grande balance de l'éternité, ne leur accordassent jamais une affection presque idolâtre, le commerce ne perdrait rien de son activité et n'en atteindrait pas moins le degré de prospérité auquel il est à souhaiter qu'il parvienne. Cette opinion est aussi la nôtre, et nous sommes persuadés que l'application des préceptes de l'Evangile aux affaires ne ferait que leur donner un caractère toujours plus noble, et qu'inspirer à ceux qui s'en occupent des principes et des sentimens propres à augmenter la confiance, à étendre et à assurer les rapports.

Les négocians, il faut le dire, ne sont pas demeurés les derniers à prendre part au réveil religieux qui s'est fait sentir depuis quelques années. Il en est beaucoup parmi ceux de tous les pays desquels on peut dire, comme du marchand de l'Evangile, qu'ayant trouvé une perle de grand prix, ils ont vendu tout ce qu'ils avaient et l'ont achetée, ou, comme du bon serviteur, qu'ayant reçu cinq talens, ils en ont trafiqué et gagné cinq autres talens. Dans ce sens-là, nous devons tous être commerçans : ce qu'il s'agit de gagner, c'est le royaume de Dieu.

Le traducteur à dédié son travail à la mémoire d'*Etienne* MORIN, de *Dieu-le-fit* (Drôme), négociant religieux et intègre, mort à l'âge de quatre-vingt-sept ans. C'est rapprocher le précepte du souvenir de l'exemple, et il nous paraît y avoir quelque chose de touchant dans cette idée.

Nous savons gré à M. *Pons* de la bonne traduction qu'il nous a donnée. Nous nous bornons aujourd'hui à

en sorte que la populace dans sa fureur allait même quelquefois jusqu'à renverser les statues élevées en son honneur dans les places publiques, résolut, pour mettre fin à tant de désordres, d'employer un moyen inusité, mais dont il se promettait beaucoup d'efficace; savoir, la convocation d'un concile général des évêques de son empire.

La première chose qui nous frappe, c'est que ce fut de l'empereur que vint la convocation, et que ce fut lui qui, en vertu de la puissance souveraine, régla tout ce qui regardait l'extérieur de cette assemblée. C'est ce que prouvent suffisamment les ordres qu'il expédia à tous les évêques de son empire, plusieurs autres mesures, mais surtout les témoignages positifs de tous les plus anciens historiens (1). Quelques nouveaux champions de la cour romaine ont soutenu que la permission de *Sylvestre*, évêque de Rome, avait été nécessaire pour la tenue de ce concile; mais c'est là une assertion qui est en opposition avec la discipline ecclésiastique de ces temps, et tout-à-fait contredite par les plus sûrs témoignages.

Les évêques de l'orient se rendirent en foule à l'appel de l'empereur; il y en avait plus de trois cents, outre un grand nombre d'anciens et de diacres. Aucun des évêques d'occident ne s'y rendit, excepté *Osius*, évêque de Cordoue. Deux anciens vinrent de Rome, *Vitus* et *Vincent*.

Le concile se rassembla. D'un côté, l'on voyait *Arius* entouré d'environ vingt évêques, de ses amis, parmi lesquels se distinguaient *Eusèbe* de Nicodémie, et *Théognis* de Nicée. Ils soutenaient que le Fils de Dieu, qui est devenu homme en la personne de Jésus, est *totalement* et *essentiellement* distinct du Père, qu'il n'est que le premier et le plus noble des êtres que Dieu le Père a créés de rien, l'instrument subordonné dont il s'est servi pour créer l'univers, et par conséquent d'une nature et d'une dignité inférieures au Père, un être en un mot qui n'a pas toujours existé, et capable de vice aussi bien que de

(1) *Euseb.*, de vit. Const., L. III, c. 6, 9; *Socrat.*, Hist. Eccl., L. I, c. 17; *Theodoret.*, Hist. Eccl., L. I, c. 7; *Sozom.*, Hist. Eccl., L. I, c. 17.

vertu. De l'autre côté, l'on voyait, près d'*Alexandre*, évêque d'Alexandrie, le jeune *Athanase*, cet intrépide et généreux témoin de la vérité ; il n'avait pas encore trente ans, et était diacre d'Alexandre. Il s'élevait avec force contre une doctrine qui donnait à l'homme une créature pour sauveur, qui le portait à présenter ses prières à une créature, à mettre ses espérances dans une créature, et renversait ainsi le fondement assuré de la foi des fidèles. La grande majorité des évêques qui savaient quelle était la doctrine qu'ils avaient reçue des temps apostoliques, se rangeaient autour d'*Athanase* et d'*Alexandre*. Entre ces deux partis se trouvait le fameux historien *Eusèbe*, de Césarée ; *Arius* le réclamait comme étant des siens ; mais il paraît, par la profession de foi qu'il fit, que, pour ce qui regarde la divinité de Jésus-Christ, il était du côté d'*Athanase*.

Cependant cette assemblée avait fait grand bruit, même parmi les païens. Quelques-uns de leurs philosophes y étaient venus, les uns afin d'apprendre à connaître le christianisme, les autres par un esprit de haine, et dans le dessein de jeter la discorde parmi les évêques, au moyen de questions difficiles. L'un de ces philosophes, doué d'une grande éloquence, ne cessait ses railleries, et aucun des pasteurs chrétiens, quoiqu'il y en eût de fort exercés dans l'art de la discussion, ne pouvait le réduire au silence. Alors un vieil évêque, dénué d'instruction, mais qui, autrefois, avait été exposé au martyre et, en présence des persécuteurs, avait confessé courageusement Jésus-Christ, se lève ; et, se tournant vers ce redoutable adversaire, il lui dit, avec ce ton plein d'assurance que possède celui qui sait en qui il a cru, que le sophisme ne connaît pas, et que la vérité seule peut donner : « Philosophe ! écoute-moi au nom de *Jésus-Christ* ! Il y a un Dieu qui a fait le ciel et la terre, les choses visibles et les invisibles, qui a créé tout cela par la puissance de son Fils, et l'a fortifié par la sainteté de son Esprit-Saint. Ce Fils de Dieu, que nous appelons aussi LA PAROLE, touché de miséricorde pour les erreurs de la vie dégradée et animale des hommes, a voulu naître d'une femme, vivre parmi les hommes et mourir pour eux ; mais il

reviendra comme juge de tout ce qui se sera passé dans cette vie. Que ce soit là la vérité, c'est ce que nous croyons, sans tant de recherches oiseuses. Ne t'efforce donc pas en vain de réfuter ce que notre foi a reconnu pour certain, ne perds pas ta peine à examiner la maniére dont a pu arriver ou ne pas arriver *ce qui est.* Mais plutôt, si tu crois, réponds à ma demande. — *Crois-tu?»*

Le philosophe, tout troublé de cet appel simple et énergique, répond : *Je crois!* Il rend grâces de ce qu'il a été convaincu. Il déclare que ce changement a été opéré en lui par Dieu même. Il invite les autres philosophes à suivre son exemple.—Nous sommes persuadés que bien des sceptiques révoqueront en doute cette histoire; mais nous le sommes aussi que tous ceux qui connaissent quelle est la puissance d'une grande conviction, quelle est la force qui se trouve dans une exposition simple et courte des doctrines fondamentales de l'Evangile, la regarderont comme vraisemblable et digne de foi. *Socrate* et *Sozomène* font l'un et l'autre mention de la chose.

L'empereur arriva enfin à *Nicée* pour finir lui-même son œuvre; et aussitôt plusieurs évêques lui remirent des pétitions dans lesquelles ils s'accusaient les uns les autres. Le jour suivant, l'assemblée fut convoquée dans une salle du palais impérial. L'empereur y parut avec éclat; on sait qu'il l'aimait. Etant entré entouré de sa cour, il resta debout près d'un siége d'or, sur lequel il ne s'assit que quand les évêques l'eurent invité à le faire, après quoi ils suivirent eux-mêmes son exemple. L'évêque qui se trouvait à sa droite lui adressa un discours; puis Constantin prit la parole; il exhorta vivement les évêques à travailler au rétablissement de l'union et de la paix dans l'Eglise; et, pour leur montrer combien il avait horreur de leurs querelles, il fit apporter toutes les plaintes qu'ils lui avaient remises, les fit brûler devant eux, et ajouta ces paroles : « Christ ordonne que celui qui désire qu'il lui soit pardonné, pardonne lui-même à son frère. »

Là-dessus l'empereur remit *aux présidens* (1), suivant l'expression d'*Eusèbe*, la conduite ultérieure du concile.

(1) Τοῖς προέδροις.

Cette expression renverse l'opinion de ceux qui ont affirmé qu'il n'y eût qu'un président; savoir, *Osius*, qui aurait exercé ces fonctions comme représentant de l'évêque de Rome. Il est prouvé qu'*Osius* n'eut aucune part à la présidence du concile. *Tillemont* lui-même le reconnaît (Concile de N., art. 7), et l'on est d'accord que ce fut *Eusthate* d'Anthioche et *Alexandre* d'Alexandrie, qui, comme les deux principaux Métropolitains, présidèrent successivement.

Constantin garda cependant la surintendance générale du concile. Il déploya beaucoup de sagesse et de douceur. *Théodoret* rapporte même (1) que ce prince, qui n'avait point encore reçu le baptême, rappela à cette assemblée d'évêques qu'elle devait décider de tous les points en discussion *uniquement d'après les témoignages des saintes Ecritures, des Prophètes, des Evangélistes et des Apôtres.* C'est là le principe que *Luther* réclama: Plût à Dieu l'eût-on suivi soit à *Trente*, soit dans d'autres conciles de l'Eglise romaine. Mais l'assemblée de *Nicée* était encore un concile de l'Eglise primitive.

L'on connaît la manière dont fut rédigé le symbole du concile de *Nicée*. Sans doute on voudrait y trouver plus de simplicité; mais les subtilités des Ariens demandaient peut-être toutes ces définitions. L'important est que la vérité y fut hautement professée, et qu'il y fut déclaré que le Fils était véritable Dieu, d'essence égale avec le Père.

Dix-sept évêques ariens refusèrent d'abord de signer ce symbole. Bientôt le nombre en fut réduit à cinq, et enfin à deux. *Arius* et ces deux évêques, *Theonas* de Marmarica et *Secundus* de Ptolemaïs furent excommuniés.

Le concile s'occupa ensuite des affaires des Mélétiens, et de l'époque à laquelle la fête de Pâques devait être célébrée; puis il rendit vingt canons de police ecclésiastique.

Acèse, évêque de la secte des Novatiens, surnommés *les Purs*, avait été aussi appelé à *Nicée*. Quand le con-

---

(1) Hist. Eccl., L. I, c. 7.

cile eut arrêté le symbole sur la divinité de Jésus-Christ et la définition touchant la fête de Pâques, *Constantin* lui demanda si c'était là aussi son sentiment. — Sans doute, répondit l'évêque, j'ai toujours cru l'un et pratiqué l'autre, car ce sont là des choses *qui ont été reçues par les chrétiens, dès les temps des Apôtres*. — Pourquoi donc, répliqua *Constantin*, te sépares-tu de notre communion? L'évêque rappela que ceux de son parti refusaient de recevoir jamais dans l'Eglise les fidèles qui, depuis leur baptême, avaient péché mortellement. Alors l'empereur dit, en se moquant, à Acèse, qui prétendait, ainsi que les siens, être impeccable : « Acèse, pose-toi une échelle sur laquelle tu puisses monter tout seul dans le ciel. »

Mais « il ne nous est pas permis, disons-nous avec *Tillemont* (*ib.* art. 17), d'omettre ici l'histoire célèbre touchant *Paphnuce*, rapportée par *Socrate* et par *Sozomène*. » Après que le concile eut adopté les vingt lois susmentionnées, on proposa d'établir une « *nouvelle* » loi, comme l'appelle très-sagement le savant docteur que nous venons de citer. En vertu de cette loi, tout évêque, ancien ou diacre, devait, aussitôt qu'il entrait dans l'état ecclésiastique, renoncer à sa femme, et s'abstenir de toute cohabitation avec elle. Déjà l'on s'occupait à recueillir les votes sur cette proposition, lorsqu'un évêque égyptien, nommé *Paphnuce*, se leva, et s'y opposa de toutes ses forces. *Paphnuce* était un homme d'une grande piété; il avait perdu un œil dans la persécution, et était universellement vénéré : l'empereur même l'estimait si fort, qu'il le faisait souvent venir vers lui, et le baisait, comme marque de son profond respect, sur chaque partie du visage. Il vivait du reste lui-même hors de l'état du mariage, avait été élevé dès sa jeunesse dans la solitude, et était devenu fameux par sa chasteté. Il représenta aux évêques, avec force et d'une voix retentissante, qu'il ne fallait point imposer un joug si dur à l'état conjugal; que le mariage était honorable entre tous, et le lit sans souillure (1); qu'il fallait pren-

(1) Hébr., 13, 4.

dre garde de ne pas nuire à l'Eglise par une austérité exagérée, puisque tous n'étaient pas en état de porter un tel joug; que c'était précisément l'union sans tache avec une femme légitime, qu'il nommait chasteté. Le caractère connu de ce respectable évêque donna encore plus de poids à son discours, et il fut unanimement résolu de laisser à cet égard une pleine liberté aux ecclésiastiques (1). Comment l'Eglise romaine fait-elle cadrer avec ce fait son célibat forcé?.... Cela nous paraît un peu difficile. Nous nous contentons d'ajouter ce que dit ingénûment le savant et très-zélé docteur de Rome *Tillemont:* « Voilà ce que nous trouvons dans l'histoire : c'est aux personnes plus habiles à juger de la vérité du fait, *et des conséquences qu'on en peut tirer.* » Il combat du reste victorieusement dans une note un ou deux docteurs romains, qui, par raisons faciles à deviner, avaient voulu regarder cette histoire au moins comme suspecte.

Voilà un court aperçu de ce fameux *concile de Nicée*, qui se tenait à cette heure même, il y a quinze siècles. En finissant, nous nous permettrons seulement une remarque. Le souvenir de ce concile nous montre la route que nous avons à suivre entre deux écueils opposés. Ce que Rome a ajouté au christianisme, et ce que le rationalisme veut en retrancher, se trouve également condamné par l'histoire de cette illustre assemblée. Nous protesterons toujours également, en vrais *protestans*, contre des doctrines et des règles de discipline ultramontaines d'un côté, et contre un arianisme ouvert ou déguisé de l'autre. Nous voulons garder intact le dépôt de la saine doctrine qui a été confié à nos Eglises, n'épousant aucune querelle, et fidèles au précepte de la charité; nous croirons cependant de notre devoir de profiter de toutes les occasions pour élever l'étendard sans taches de la foi réformée. Puisse-t-elle cette foi glorieuse fleurir de plus en plus dans nos églises! N'est-il pas bien intéressant que ce soit à l'époque séculaire du *concile de Nicée*, que les délégués des églises protestantes de France, réunis pour

---

(1) *Socr.*, Hist. Eccl., L. I, c. 11; *Zozom.*, Hist. Eccl., L. I, c. 23.

faire des élections, qui devaient, avec l'année 1825, donner une nouvelle impulsion aux études nationales, aient voulu avant tout faire une profession de foi conforme à la saine doctrine qui fut défendue dans cette illustre réunion; et n'est-ce pas là le plus beau *jubilé* que pouvaient célébrer les églises françaises? Prenons ceci pour un bon augure; espérons que le rationalisme et l'arianisme, étrangers aux églises de Calvin, de Mornay et de Claude, et destructifs de toute piété, ne s'introduiront pas d'autre part parmi elles; et que, d'un seul cœur, elles resteront inébranlablement attachées à cette profession de foi du disciple que Jésus aimait : « *Or nous savons que le Fils de Dieu est venu, et il nous a donné l'intelligence pour connaître le Véritable; et nous sommes dans le Véritable, savoir en son Fils Jésus-Christ :* C'EST LUI QUI EST LE VRAI DIEU ET LA VIE ÉTERNELLE (1).

Sur les dictionnaires français, wolof et bambara de M. Dard.

Les langues de l'Afrique varient presque autant dans leurs dialectes différens qu'il y a de peuplades différentes. L'usage de les écrire, faute de signes représentatifs particuliers, n'existe pas, excepté dans quelques essais faits par des Européens voyageurs qui ne sont pas d'accord entre eux. — En 1816, le gouvernement français reconnut l'avantage qui résulterait de fonder au Sénégal des écoles pour les noirs et les hommes de couleur. Sur la demande de S. Exc. le ministre de la marine, M. le préfet de la Seine désigna un sujet pris parmi les élèves de l'école normale, et M. Dard reçut la mission honorable d'aller transplanter en Afrique l'instruction primaire par la méthode d'enseignement mutuel. Les progrès de l'école établie à Saint-Louis furent tellement rapides que, dans l'espace de deux ans, les enfans furent capables de lire et d'écrire en français le *wolof.* Alors M. Dard fut excité par son zèle et par la nécessité à étudier cette

(1) 1re Epître de saint Jean, V, 20.

langue, à faire des tableaux, et à concevoir l'heureuse et belle idée de la composition d'un dictionnaire et d'une grammaire. Bientôt ce projet fut mis à exécution, et le travail fut envoyé en France par le gouvernement du Sénégal. C'est sur la proposition de S. Exc. le ministre de la marine, qu'en 1821, le roi ordonna dans son imprimerie l'impression des ouvrages de M. Dard, qui a donc la gloire d'avoir, pour ainsi dire, créé et fixé par l'écriture, avec notre alphabet, et au milieu des enfans ses élèves, deux langues africaines. — Le premier dictionnaire est français-wolof et français-bambara, sur trois colonnes qui facilitent la comparaison des trois langues; le deuxième est wolof-français. — Ce phénomène littéraire en devient nécessairement un de morale, de religion, d'humanité et de saine politique. Ces noirs, devenus par le fait de l'ignorance et de la non-civilisation, l'horrible marchandise des blancs, par l'art seul de la lecture et de l'écriture, vont aider maintenant les peuples et les hommes qui ont entrepris leur émancipation avec toute la chaleur de la philanthropie, toute la charité du christianisme et toute la raison de la saine philosophie. Avec des écoles et une méthode convenable d'enseignement, avec des idées de justice et d'humanité, et avec quelques sacrifices, il ne peut plus y avoir sur le globe des nations traitées en sauvages ou en esclaves, parce qu'il est démontré possible de communiquer avec elles et de les civiliser (1) en écrivant leur langue parlée. *(Extrait d'un rapport de M. Basset à la société de l'enseignement élémentaire.)*

LETTRE *à MM. les Rédacteurs des* Archives du Christianisme.

Sablairolles, le 31 mai 1825.

MESSIEURS,

Permettez-moi de vous transmettre quelques détails

(1) Nous n'avons pas besoin de faire remarquer à nos lecteurs combien la composition de ces *dictionnaires* pourra être utilisée

sur l'événement heureux qui vient de réjouir les réformés de la petite ville du Pont-de-Camarès (Aveyron).

Cette église, privée de son temple depuis les jours du deuil de nos pères, a eu la consolation de le voir sortir de ses ruines : le retard qu'elle a mis à se prévaloir de la liberté dont nous jouissons, ne doit pas être attribué à son indifférence ; si les vœux de ses membres eussent été exaucés, depuis long-temps ils serviraient Dieu dans sa maison : l'empressement avec lequel ils ont saisi le moment favorable, les sacrifices onéreux qu'ils se sont imposés sont les sûrs garans de leur attachement à la religion évangélique. J'ai été témoin de leur joie, lorsque le succès a eu couronné leurs efforts, et je puis affirmer qu'elle était vive et profondément sentie.

La dédicace de ce bel édifice, élevé à la gloire du Seigneur, a eu lieu le 17 du mois dernier. La sérénité qui brillait sur toutes les figures, annonçait un de ces jours solennels et heureux dont on a désiré ardemment l'arrivée. L'allégresse des vieillards surtout était à son comble ; à peine avaient-ils osé se promettre de voir les brèches de Sion réparées ; et, bien différens des vieillards d'Israël, leurs transports n'étaient pas troublés par le souvenir de l'ancien temple ; la beauté du nouveau ne leur permettait aucun regret. Ils semblaient oublier leurs années, leurs souffrances, leurs douleurs pour prendre part à la joie commune. On ne vit pas sans émotion un de ces membres de l'Église du désert, arrêter son pasteur, lui serrer la main et lui dire, les larmes aux yeux : maintenant je descendrai satisfait dans la tombe. Dès l'aurore de ce beau jour, à peine les portes des parvis sacrés furent-elles ouvertes, que l'enceinte en fut remplie par un peuple nombreux. Les fidèles des Eglises environnantes étaient venus joindre leurs acclamations à celles de l'Eglise réjouie. Quelques-uns même de nos frères catholiques ne restèrent pas indifférens à nos chants de triomphe.

---

pour l'œuvre des missions : tous les progrès des connaissances humaines facilitent d'une manière plus ou moins directe la propagation des vérités de l'Evangile.

(*Note des Rédacteurs.*)

Pendant les deux jours que durèrent les exercices religieux, le zèle de cette réunion de chrétiens qui rendaient à Dieu les hommages de leur reconnaissance semblait se ranimer de plus en plus.

M. Nazon père, président du Consistoire de St-Afrique, dont le Pont-de-Camarès est une section, fit la première cérémonie; ce digne ministre de l'Évangile prononça à cette occasion un discours sur la nécessité du culte public. Deux tableaux que présenta le prédicateur, l'un sur les biens de la nature, l'autre sur les biens de la grâce, émurent tous les cœurs. M. Mazoric, pasteur même de l'Eglise, monta le second dans la chaire, où désormais il expliquera les oracles de la sagesse éternelle. Ces paroles du psalmiste : « Mieux vaut un jour dans tes parvis que mille ailleurs, » furent le texte de sa méditation. L'attention des auditeurs et leur recueillement redoublèrent encore, en écoutant la seconde partie de ce discours; elle renfermait des détails du plus grand intérêt sur la position et les circonstances dans lesquelles se trouve l'église du Pont-de-Camarès. Il loua le zèle et l'activité que le Consistoire et tous les fidèles ont déployés de concert, pour accomplir cette œuvre sainte; il attribua cet empressement aux sentimens religieux et à la piété qui règnent dans son église. Heureux le pasteur qui peut, avec sincérité, rendre un pareil témoignage à son troupeau!

Le lendemain fut encore une journée consacrée à benir le saint nom de Dieu. M. Moziman, président du Consistoire de Lacaune, prêcha le matin sur ces paroles du livre d'Esdras : « Et ils célébrèrent la dédicace de cette maison avec joie. » Ce texte lui fournit des rapprochemens heureux, entre l'histoire du peuple juif et l'histoire des réformés de France. On remarqua dans ce discours des pensées fortes, des raisonnemens serrés et des citations directes et nombreuses de l'Ecriture-Sainte. Quelques heures après, M. Maffre, pasteur à Milhau (Aveyron), occupa la chaire évangélique; il prêcha sur le culte spirituel, ou l'adoration en esprit et en vérité; il embrassa cette matière dans sa totalité : sa nature, ses avantages et son établissement. Ces trois idées furent développées

de la manière la plus claire et la plus édifiante. M. Maffre tira toutes ses preuves du fond de son sujet, et présenta plusieurs tableaux qui touchèrent ses auditeurs.

Ces quatre prédicateurs n'oublièrent pas de faire sentir la reconnaissance que les protestans doivent aux rois Louis XVI et Louis XVIII, d'heureuse mémoire, et les espérances que nous donnent les qualités et les promesses royales de leur auguste frère, S. M. Charles X, qui veut que ses fidèles sujets réformés soient traités comme ses autres sujets. Espérons que, sous son gouvernement protecteur, toutes les plaies faites à notre Sion seront cicatrisées. Nos coréligionnaires, qui sont forcés d'aller encore dans les déserts, pour rendre à Dieu le sacrifice de leurs louanges, profiteront de ce calme pour relever leurs temples; ils imiteront le noble exemple d'un si grand nombre de leurs frères, qui n'ont pas tant tardé à jouir de la délivrance d'Israël. Sur tous les points de la France où notre sainte réforme a étendu ses bienfaits, notre culte, notre prédication, nos prières seront célébrés dans les sanctuaires du Très-Haut, qu'il se plaira lui-même à honorer de sa sainte présence, et où il nous dispensera toutes ses grâces.

Recevez, etc. C. Mozimann,
suffragant à Vabre (Tarn).

Lettre *à MM. les Rédacteurs des* Archives du Christianisme, *sur une* coutume du canton de Berne.

Courtelary (canton de Berne), 6 juillet 1825.

Messieurs,

Permettez-moi de vous entretenir d'un usage religieux qui date, dans ces vallées, d'un temps où la piété y était plus vive, mais qui maintenant encore n'y a pas perdu toute signification.

Lorsqu'un père de famille fait construire une maison, et que les murs ont atteint la hauteur qu'il veut leur donner, il fait appeler le pasteur et l'invite à prier Dieu dans leur enceinte. Les ouvriers et les personnes serviables

qui ont offert au propriétaire de l'assister dans les travaux qui restent encore à faire, sont réunis et se joignent aux actions de grâces que le pasteur rend à Dieu pour la bénédiction déjà accordée, et aux prières qu'il lui adresse pour la continuation de son secours durant les travaux plus dangereux dont il va falloir s'occuper. Il y a dans cette cérémonie quelque chose de bien propre à émouvoir les cœurs, et à les pénétrer de la grandeur de Dieu et de notre dépendance à son égard. Faite avec foi, cette prière redouble les forces et ôte l'idée du péril. « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? » me dit un charpentier très-âgé, auquel je recommandai de ne pas trop s'exposer.—La bénédiction termine cette pieuse cérémonie; le pasteur se retire, les ouvriers retournent à leur poste, et le bruit des marteaux se fait de nouveau entendre.

Recevez, etc. H. PAULET, *pasteur.*

MÉLANGES RELIGIEUX, MORAUX ET PHILANTROPIQUES.

De la prière en faveur des missions évangéliques chez les peuples non-chrétiens.

Il est des personnes qui, sans croire les doctrines salutaires de l'Evangile, et par un principe de philantropie seulement, font des vœux pour le succès des missionnaires qui vont éclairer les nations, adoucir les mœurs des sauvages et abolir des pratiques honteuses à l'humanité. Pourquoi donc le Chrétien qui regarde l'Evangile comme la vérité par excellence et le seul guide de l'homme pécheur; le Chrétien dont la première vertu est la charité universelle; le Chrétien qui connaît les avantages de la piété, les douceurs de la religion; pourquoi serait-il indifférent à la propagation des Livres saints, et

vivrait-il dans l'indolence, au lieu de hâter ces temps heureux où *la terre sera couverte de la connaissance de l'Eternel, comme le fond de la mer l'est des eaux qui le couvrent?* Ne doit-il pas au moins seconder, par ses vœux et par ses prières, les efforts de ceux qui consacrent leur vie à la gloire du Seigneur.

Déjà quelques églises ont établi un service dans la *maison de Dieu*, pour implorer les bénédictions du Seigneur sur la semence de sa parole, jetée dans des terres jusqu'ici incultes et stériles; déjà les enceintes, où l'on se rend pour fortifier sa foi, résonnent des accens de la plus expansive charité. Là on apprend avec joie quelles sont les grâces que répand l'Éternel sur *ceux qui habitaient la vallée de l'ombre de la mort;* là le pasteur fait connaître à son troupeau les progrès de l'Evangile, et la manière dont le Seigneur exauce cette prière divine: *Que ton règne vienne;* là on entonne des cantiques de reconnaissance pour les biens spirituels que Dieu verse sur toute la terre; là on se prosterne aux pieds de ses autels pour le supplier de continuer ses faveurs, et de faire que bientôt tous les peuples du monde n'adorent qu'un seul Dieu, un seul Seigneur, un seul Esprit; là les Chrétiens apportent des dons qui prouvent la sincérité de leurs sentimens, et qui doivent suppléer aux efforts qu'il ne leur est point donné de faire pour l'accomplissement de leurs vœux. Ce zèle n'est-il pas admirable? Ne devons-nous pas en louer les effets, et même désirer de le voir se manifester dans toutes nos églises? De tels exercices ne peuvent qu'être utiles; le Chrétien le plus indifférent serait obligé d'en convenir.

D'abord ils développent et ils entretiennent parmi les fidèles, cet esprit de charité, qui ne se borne point à soi, mais qui étend sa bienveillance sur les habitans de toutes les parties du monde; on y apprend à se souvenir de son prochain dans les prières, usage malheureusement trop rare parmi nous, et que le Seigneur semble avoir voulu prescrire à ses disciples, lorsqu'il leur enseigne à dire: *Notre père qui es aux Cieux*, et non pas *mon père*, etc. On imite ainsi le divin Fils de Dieu, qui consacra sa vie au bonheur des hommes et qui adressa à son Père céleste de fréquentes prières en faveur *des brebis perdues de la*

maison d'Israël; on suit l'exemple des apôtres qui, quoique éloignés de leurs églises, faisaient toujours des vœux pour elles; on observe enfin les préceptes que ces apôtres donnaient aux fidèles, de prier pour ceux qui travaillaient à la conversion de leurs frères. Des exercices religieux qui produisent de tels effets doivent-ils être regardés comme vains et inutiles?

Mais, en second lieu, quelles sources de réflexions et d'instruction n'ouvrent-ils pas aux Chrétiens! Que doit penser le troupeau, lorsqu'on lui fait connaître les sentimens de ceux qui sont nouvellement éclairés de la lumière de l'Evangile, et avec quelle foi, quel empressement ils reçoivent cette bonne nouvelle, et renoncent à leur culte idolâtre? Chacun ne peut-il pas se dire à soi-même : Les païens entrent seulement dans la voie du salut, et ils y marchent déjà d'un pas plus assuré que moi; ils sont *les derniers*, mais ne dois-je pas craindre qu'ils me *devancent dans le royaume des Cieux?* Ils renversent volontairement leurs idoles, ils renoncent à leurs anciennes coutumes pour se rendre agréables au Seigneur, et moi j'encense encore le monde, je ne puis abandonner ses plaisirs, et la charité de mon Dieu n'est pas assez efficace pour détruire les chimères qui égarent mon esprit et séduisent mon cœur!.....Quel parti le pasteur ne peut-il pas tirer des nouvelles religieuses, soit pour suppléer aux réflexions de son auditeur, soit pour les graver plus profondément dans son esprit, et lui faire sentir encore plus sa tiédeur et son indolence!

Enfin, si tout Chrétien doit désirer l'avancement du règne de Dieu sur la terre, il faut, ou qu'il ne croie point à l'utilité de la prière, ou qu'il s'intéresse aux missions évangéliques. Je ne citerai pas ici les nombreux passages de la Bible qui prouvent que *l'oraison du juste faite* avec ferveur et *avec foi est d'une grande efficace*; je n'alléguerai pas toutes les exhortations des apôtres, qui engagent les fidèles à prier pour eux, lorsqu'ils entreprennent leurs courses évangéliques. Pour nier l'utilité et la nécessité de la prière, il faut tordre presque toute l'Ecriture, être pelasgien ou déiste, et ce n'est point à eux que nous nous adressons.

Mais on dira peut-être : Nous voulons bien prier le Seigneur de bénir la propagation de l'Evangile; nous savons que les prières sont utiles et même nécessaires, mais nous devons et nous voulons prier seulement pour la propagation *du pur Evangile*, et souvent les missionnaires y ajoutent des opinions que nous sommes loin d'adopter.... Vaine excuse, prétexte frivole! Supposé qu'il se glisse dans leur prédication quelques erreurs ou ce qui vous paraît erreur, cela doit-il refroidir votre zèle? ne détruisent-ils point les idôles, n'abolissent-ils point de barbares coutumes, les sacrifices humains? ne prêchent-ils point l'existence du vrai Dieu, la rédemption opérée par Jésus-Christ, et les conditions de ce grand salut? ne répandent-ils point les Saintes Écritures, ne les présentent-ils point comme la règle unique et éternelle de la foi? Quand donc ils bâtiraient sur ces fondemens, du foin et du chaume, prions toujours que ces fondemens s'établissent sur les ruines de l'idôlatrie; prions que le Seigneur éclaire les missionnaires et les peuples qu'ils évangélisent; prions que la parole de Dieu, répandue en abondance, produise des fruits salutaires, et qu'elle soit bien comprise de ceux qui la reçoivent. C'est certainement ce que nous devons désirer; et, si nous le désirons sincèrement, c'est aussi ce que nous devons demander à notre Père céleste.

Unissons donc quelquefois nos vœux; faisons monter devant le trône de l'Eternel le pur encens de notre reconnaissance pour les merveilles qu'il daigne opérer de nos jours. Si nous apprécions les avantages de la piété, supplions-le d'y faire participer les peuples qui jusqu'ici ne l'ont point connu. Adressons-lui de ferventes prières, pour qu'il soutienne ses ouvriers dans leurs travaux, dans leurs périls, et qu'il seconde leurs efforts. Ils nous crient, du sein des nations barbares : *Priez pour nous!* Que cette voix arrive jusqu'à notre cœur; implorons sur eux les bénédictions du Seigneur; et, si nous ne pouvons partager leurs périls, qu'au moins nos vœux les accompagnent!

J.-J. H.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Monument chrétien découvert en Chine.

Un ancien monument chrétien a été découvert en Chine, près de la capitale de la province de Shensi. C'est une table de marbre, de dix pieds de long, sur cinq de large, qui porte des inscriptions en chinois, en syriaque oriental et en chaldéen. On y lit, entre autres : « Cette pierre a été érigée en honneur et à la mémoire immortelle de la loi de lumière et de vérité, importée et annoncée en Chine par Ta-Cin. » L'inscription toute entière se subdivise en vingt alinéas. Le premier contient un court exposé des doctrines chrétiennes; ceux qui suivent, forment une sorte de chronique du but, des travaux et des succès de la mission chrétienne en Chine, depuis l'époque où elle y arriva, jusqu'à celle où le monument y fut élevé; c'est-à-dire, depuis 636 jusqu'en 780. Les noms des missionnaires qui vinrent de Judée en Chine et qui paraissent avoir été au nombre de soixante-dix, ceux de plusieurs évêques, prêtres et diacres, sont aussi gravés sur le monument. — Voici le passage de l'inscription relatif aux doctrines de l'Evangile : « Il y a un Être grand, intelligent et qui est Esprit; il a créé toutes choses de rien; c'est un Être en trois personnes. Lorsqu'il créa l'homme, il le revêtit de justice; il le fit roi de la création et le rendit maître de ses passions. Mais Satan le soumit à la tentation, corrompit ses forces spirituelles, et détruisit la paix de son âme. De là, sont parvenus tous les maux qui ont atteint l'espèce humaine et toutes les sectes qui divisent les hommes. Depuis cet instant malheureux, ils ont erré au milieu de continuelles ténèbres, toujours incapables de trouver le chemin de la vérité, jusqu'à ce que l'une des trois personnes divines ait entouré sa divinité d'une forme humaine. Cet homme

fut nommé Messie. Un ange annonça sa venue; et peu de temps après, il naquit d'une vierge, en Judée. Une nouvelle étoile signala cette naissance miraculeuse; quelques rois qui comprirent la signification de cette étoile, vinrent et offrirent des présens à l'Enfant divin, afin que la loi et les prophéties de vingt prophètes fussent accomplies. Il a ouvert le ciel aux justes; il institua le baptême pour la purification des péchés; il choisit de mourir sur la croix pour sauver l'humanité toute entière; il est de plein jour monté au ciel, et la doctrine qu'il a laissée pour convertir le monde, est contenue en vingt-sept livres. »

Ce monument est d'une haute importance pour l'histoire religieuse de l'Asie : on peut à peu près en conclure à quelle époque l'Evangile a, pour la première fois, été annoncé en Chine, et quel était l'esprit de ceux qui voulaient l'y propager; mais en même temps on y trouve d'intéressantes données sur ce que le christianisme devait être au 7e siècle, en Judée, puisque c'est de là que les soixante-dix missionnaires étaient venus. Il serait curieux que l'on fît des recherches pour découvrir jusqu'à quel point la parole de vie avait réellement été reçue dans la province de Shensi, et quelles sont les causes qui y ont ensuite arrêté ses progrès; mais la difficulté de voyager en Chine, sera long-temps encore un obstacle à la solution de ces questions.

Formation de la Société américaine des Traités religieux.

Il existe, depuis plusieurs années, de nombreuses Sociétés des Traités religieux aux Etats-Unis; mais l'on pensait avec raison qu'il serait plus utile d'avoir une Société centrale pour toute l'Union. Ce projet a été discuté et définitivement arrêté dans une réunion tenue à *New-York*, le 10 mai dernier. M. Wilder qui, pendant son séjour en France, a montré tant de zèle pour nos institutions naissantes, a été nommé président. La Société centrale se propose de faire construire une maison, où

seront réunis, son imprimerie, ses magasins et ses bureaux. Les souscriptions pour l'acquisition du terrain et pour commencer les constructions se sont de suite élevées à 20,000 dollars (100,000 fr.). Il est question d'établir six presses ; mais on prévoit que ce nombre ne suffira pas, puisque la seule société de *New-York* a imprimé, pendant les cinq derniers mois, 500,000 traités.

Le 1er article du réglement de la Société nouvelle est ainsi conçu : « La Société prend le nom de SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DES TRAITÉS. Elle a pour but de répandre la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ, comme seul Rédempteur des pécheurs, et de propager une vraie piété et une morale pure, par la distribution de traités religieux approuvés par tous les Chrétiens évangéliques. » Le réglement tout entier respire cette charité chrétienne qui n'est pas bornée par des considérations personnelles, ni influencée par l'esprit de parti. Nous avons remarqué avec plaisir que le comité de publication est composé de pasteurs des Eglises presbytérienne, épiscopale, indépendante, hollandaise, méthodiste, calviniste et baptiste. C'est en faisant allusion à ces diverses circonstances, que M. WILDER a dit dans son discours d'ouverture : « La Providence m'a permis d'être témoin de l'impression opérée sur le caractère moral et religieux de l'homme, dans diverses contrées de l'Europe, par des Sociétés semblables à la vôtre qui, avec des ressources modestes et dans des formes pleines de simplicité, ont réalisé ce que les lumières vantées de la philosophie et le mécanisme imposant des institutions politiques avaient tenté en vain. J'ai été dans le cas d'admirer l'énergie de cet esprit de grâce et de vérité qui, en employant les plus faibles instrumens, a produit la régénération de peuples plongés pendant de longues années, oui, pendant des siècles entiers, dans les ténèbres épaisses de l'ignorance et de la superstition ; nous aussi, nous pouvons donc espérer que la bénédiction divine accordera d'importans résultats aux efforts de notre société, composée de membres de diverses dénominations, qui ont voulu se donner la main pour cette entreprise nationale. Votre Société, Messieurs, me fait éprouver cette même joie, cette même consola-

tion que j'ai ressenties quand j'étais loin de ma patrie, de pouvoir me dire que, comme Chrétiens, nous avons le privilége, quelques noms qui nous distinguent, de trouver des frères en Jésus-Christ dans tous ceux qui portent son image dans leur cœur et qui consacrent leur vie à son service.

« Recevez mes remercimens pour la marque de confiance que vous m'avez donnée en m'appelant à de si honorables fonctions dans une si belle cause. Je voudrais en être plus digne, non pas afin de pouvoir m'en enorgueillir, mais afin que cela pût tourner à la gloire de Celui qui a souffert et qui est mort sur la croix du calvaire, pour nous délivrer de la tyrannie et du juste châtiment du péché. Permettez-moi, avant de finir, d'exprimer un seul vœu, c'est que le comité de publication n'oublie jamais la grande responsabilité dont il est chargé, qu'il sente que la destinée éternelle de beaucoup d'âmes, n'est pas étrangère au résultat de ses délibérations, et que pas un traité ne sorte de nos presses, qui ne contienne une assez large portion de la vérité divine de l'Evangile pour guider dans le chemin de la vie éternelle, le pauvre pécheur ignorant qui pourra le lire, si même il n'avait jamais vú de Bible, jamais entendu la bonne nouvelle. »

Avant de lever la séance, la société a résolu de se réunir sur le terrain où la maison projetée doit être construite, dans le voisinage de l'hôtel-de-ville, de la salle de spectacle et des bureaux de la Société Biblique. M. Wilder, en en posant la première pierre, a prononcé un discours dont voici quelques passages :

« Chers amis, nous exerçons aujourd'hui l'un des plus précieux priviléges de notre époque, si remarquable par l'influence d'une noble et vaste charité, celui de travailler à assurer le bonheur éternel de nos semblables. Nous ne sommes pas assemblés pour poser le fondement de quelque magnifique édifice, l'orgueil d'une ville ou d'une république, où de graves sénateurs se réuniront pour former et maintenir des institutions politiques; il ne s'agit pas non plus d'un bâtiment dont les dehors ne donnent qu'une imparfaite idée de toutes les fascinations

que l'on offre au-dedans, à l'esprit des hommes du monde qui y viennent en foule, perdre en de vains plaisirs les momens qui leur sont donnés pour se préparer à l'Eternité. Non, Messieurs, le but qui nous rassemble est de poser la pierre angulaire d'un édifice qui sera consacré à la propagation de l'Evangile, et d'où pourront se répandre la lumière et la vie, comme d'une source commune. Nous sommes de faibles et d'indignes instrumens; mais l'œuvre est glorieuse, mais les résultats seront immortels. Et quels résultats? La ruine de l'ignorance, de l'erreur et de la misère; l'établissement dans ce monde et dans le monde à venir du règne de Christ; règne de sainteté et d'un bonheur ineffable à travers toute l'éternité.—Les anges, nous osons le croire, se réjouissent, et les générations futures loueront Celui qui nous a inspiré le désir et nous a fourni les moyens d'entreprendre quelque chose pour le salut de nos semblables, le bonheur de notre patrie et la gloire de son saint nom ! »

Ces détails mettent nos lecteurs à même de juger de l'importance de la nouvelle Société formée à *New-York*. Nous désirons que le vœu exprimé par son pieux président soit accompli, et qu'elle donne à toutes ses publications le caractère évangélique nécessaire pour les rendre utiles.

Eglises protestantes en Italie (1).

Nous avions exprimé quelque surprise de ce que les nombreux Protestans qui demeurent à *Milan*, ne se sont pas encore occupés de l'organisation du culte réformé dans cette ville. On nous assure qu'ils n'ont jusqu'ici été arrêtés de l'établir que par la difficulté de trouver un pasteur possédant assez bien le français et l'allemand pour prêcher dans ces deux langues. Il est en Suisse beaucoup de jeunes ministres capables de remplir cette double tâche : nous désirons qu'il se trouve dans leur

---

(1) Ces notes rectifient et complètent ce que nous avons déjà dit sur le culte protestant en Italie. Voyez 8e année, pag. 163 et 302.

nombre quelque évangéliste zélé, qui se sente appelé à offrir ses services à cette jeune communauté d'Italie. — Notre correspondant ajoute que le gouvernement autrichien a refusé aux protestans de *Milan* l'autorisation de célébrer le service religieux en italien.

L'Eglise réformée de *Florence*, qui est indépendante des assemblées qui ont lieu dans la maison du ministre d'Angleterre, est également constituée. M. *Charles Gindroz*, ministre du saint Évangile, pendant un séjour assez prolongé qu'il a fait à *Florence*, a puissamment contribué, tant par sa prédication que par ses démarches, à y hâter l'organisation du culte public. En attendant que cette nouvelle Eglise reçoive un pasteur, elle va être convenablement desservie par M. le ministre *Recordon*, que d'autres fonctions appellent en Toscane.

— S. M. le roi de Bavière a ordonné que, dans tous les actes publics, la dénomination de *communauté protestante en Bavière* sera à l'avenir remplacée par celle *d'Eglise protestante*, ce dernier titre étant plus conforme à l'égalité que la loi établit dans ses états entre toutes les confessions chrétiennes.

—On apprend par le rapport sur la situation du royaume de Pologne, que vu l'augmentation du nombre d'artisans protestans, il y a été formé seize nouvelles communautés évangéliques.

Cérémonie *du rite anglican, célébrée dans le temple de l'Oratoire, à Paris.*

Une cérémonie, toute nouvelle à Paris, a été célébrée, le 23 juin dernier, dans le temple de l'Oratoire. Près de 120 jeunes Anglais des deux sexes y ont été confirmés. Ce nombre nous paraît peu considérable si nous le comparons à celui des familles anglaises qui habitent Paris et ses environs. M. l'évêque *Luscomb* qui a fonctionné en cette occasion n'est pas, à ce qu'il paraît, un évêque diocésain d'Angleterre; c'est un simple ecclésiastique qui a lui-même résidé pendant long-temps sur le continent,

et qui a obtenu l'autorisation espicopale nécessaire pour administrer la confirmation à ses compatriotes. Durant le sermon prononcé par M. *Foster*, chapelain attaché à l'ambassade, et qui était tout entier relatif à la circonstance, M. l'évêque était assis dans un fauteuil, ayant devant lui un coussin et d'autres marques de sa dignité. Il a ensuite adressé aux jeunes gens une exhortation et leur a imposé les mains. Deux de nos pasteurs, MM. *Marron* et *Goepp*, ont assisté à cette solennité, donnant ainsi une preuve de leurs sentimens bienveillans et fraternels pour cette autre Eglise protestante, et montrant à ceux qui accusent les communions réformées d'être livrées à des divisions scandaleuses, que la différence des usages extérieurs n'empêche pas l'union et la charité chrétiennes. Nous nous sommes sentis touchés d'une religieuse émotion en songeant à ce triomphe de la vérité, à ces progrès de lumière, qui permettent aujourd'hui aux calvinistes, aux luthériens et aux protestans anglais de célébrer publiquement et paisiblement leur culte et de fraterniser devant la chaire évangélique, au centre de cette capitale, où, pendant tant d'années, il leur était défendu, au péril de leur vie, d'exercer aucun acte de leur religion.

—Il y a dans l'église consistoriale de *Die* deux sections vacantes; *Aix*, dont les communes qui la composent, toutes situées dans la plaine, n'en sont pas à une grande distance, et *Quint*, à trois lieues de la ville.—La plupart des habitans sont protestans.—Nous faisons des vœux pour que ces Eglises reçoivent pour pasteurs des hommes qui annoncent et enseignent toutes les choses, que saint Paul recommande à Timothée d'annoncer et d'enseigner. (1re Epître à Tim., IV.)

—Un digne serviteur de Dieu, dont nous avons pendant plusieurs années partagé les travaux, et qui durant une longue carrière, toute entière consacrée à l'avancement du règne du Seigneur, ne s'est pas moins fait remarquer par sa fidélité que par sa science théologique et ses rares talens, M. *Olivier-Desmont*, ci-devant présidu Consistoire de Nismes, chevalier de la Légion d'Honneur, a succombé dans cette ville le 19 juillet, à l'âge

de plus de quatre-vingts ans, sous le poids d'une infirmité qui, plus encore que son grand âge, l'éloignait depuis un certain temps des fonctions du saint ministère. Sa perte est un sujet de deuil pour l'Eglise. Ses anciens collègues joignent leurs regrets à ceux des pasteurs actuels de l'église de Nismes. Sa veuve, ses enfans, ses petits enfans, et son gendre, M. le pasteur Gardes, conserveront un précieux souvenir de cet homme de bien et du bonheur qu'il leur a donné. Il sera pleuré à Anduze et à Bordeaux, où il exerça son ministère, comme il l'est à Nismes.

ANNONCES DE LIVRES.

PACALTSDORP, ou *le village Hottentot*, par *John* CAMPBELL, avec un plan. Prix : 30 c., et 3 fr. les 12 exemplaires.

Cette petite brochure intéressante qui vient de paraître chez *H. Servier*, mérite de fixer l'attention des amis des missions. Elle contient des détails sur les progrès remarquables de *Hooge-Kraal*, village de l'Afrique méridionale, sous le rapport de la civilisation et de la religion.

On imprime à *Blois*, chez *Aucher Eloy*, LA SAINTE BIBLE, contenant l'Ancien et le Nouveau-Testament, en hébreu, en grec et en latin, publiée par M. *Fl. Lécluse*. Cette édition sera composée de quatre volumes in-8°, qui seront divisés en 50 livraisons environ, de trois feuilles chacune, paraissant de mois en mois. Chaque livraison coûte cinq francs. On en paie une d'avance. Au bas du texte hébreu seront en deux colonnes le texte grec et le texte latin.

La souscription pour cet ouvrage important est ouverte à Paris, chez H. Servier, libraire, rue de l'Oratoire n° 6.

ANNALES DES PROGRÈS DE L'ÉVANGILE
SUR LA TERRE.

SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES ÉTABLIE A PARIS.

BULLETIN, N° XXVI.

AOUT 1825.

ANNONCES ET AVIS DU COMITÉ.

Les Comités, Pasteurs et autres bienfaiteurs qui font parvenir de l'argent à la Société de Paris, sont instamment priés de passer tout effet, traite, mandat, reconnaissance de la poste, etc., à l'ordre et au nom de M. le pasteur Galland. Cette précaution lèvera des difficultés résultant de l'absence éventuelle de Paris du président, du trésorier ou du secrétaire de la Société, et accélérera les paiemens. Les lettres et paquets doivent toujours être adressés à M. le président de la Société, (boulevard du Mont-Parnasse, n° 41).

Le Comité ayant fait tirer un plus grand nombre d'exemplaires du Bulletin de juillet, à cause de l'extrait de l'excellent discours de M. le pasteur Gaussen, on peut se procurer cette nouvelle publication, ainsi que le deuxième Rapport annuel et le Coup d'œil sur les Missions évangéliques. Les amis de la cause sont invités à nous faire parvenir leurs demandes, de même qu'à nous faire connaître si les envois qui leur ont été faits, leur sont bien parvenus.

FRANCE.

MAISON DES MISSIONS.

Nous attendons la prochaine arrivée d'un missionnaire, élève de la Société hollandaise, M. Gutzlaff, prussien d'origine, avantageusement connu par les études qu'il a précédemment faites dans l'école et sous les soins du vénérable Jœnicke, à Berlin. Dans une lettre de la So-

ciété des Pays-Bas, écrite dernièrement à la Société de Paris, se trouvait incluse la lettre suivante de M. Gutzlaff, dont nous croyons que la communication intéressera nos frères et amis, autant qu'elle a causé de joie à nos chers élèves.

Aux Frères Missionnaires de la Société des Missions, à Paris.

Rotterdam, ce 22 juin 1825.

MES TRÈS-CHERS FRÈRES EN JÉSUS-CHRIST,

Elevé à l'état honorable des Missionnaires évangéliques, sous la direction de la Société hollandaise des Missions, qui a son chef-lieu à Rotterdam, j'ai avec vous une même destination, et je suis appelé comme vous à répandre la semence de l'Evangile parmi ceux qui ne connaissent point encore le nom de notre adorable Sauveur Jésus-Christ.

Cette conformité de vocation établit entre nous un lien spirituel, qui, non-seulement me fait désirer de vous connaître personnellement, mais m'inspire la chrétienne hardiesse de vous demander l'hospitalité. Il y a déjà un an que j'aurais voulu faire un tour à Paris; j'en fus alors empêché; les prochaines vacances, vers la fin de juillet, me présentent une nouvelle occasion dont je voudrais pouvoir profiter.

Le monde trouverait peut-être la demande que je vous fais indiscrète, mais le lien du Christianisme autorise à cet égard une plus grande liberté, qui s'accorde également avec cette piété et cette honnêteté que saint Paul nous prescrit pour règle de conduite. — Persuadé donc que vous ne serez pas blessés de ma franchise, j'attends aussi la vôtre dans la réponse dont je vous prie de me favoriser au plus tôt.

Je désire d'autant plus de faire votre connaissance et celle de vos respectables directeurs, que j'y vois un moyen de m'instruire par eux, et de m'encourager avec vous dans l'œuvre de la sainte Mission, que notre dévouement à la cause de notre divin Sauveur nous fait humblement ambitionner par sa grâce.

Me recommandant avec vous à cette grâce précieuse, ainsi qu'à vos prières,

Je suis, avec affection, votre dévoué frère en Jésus-Christ.

CHARLES GUTZLAFF.

La maison des Missions a répondu à cette lettre (1), sous l'approbation du Comité, pour inviter M. Gutzlaff et lui faire connaître qu'il serait reçu en ami et en frère. Nous espérons voir de plus en plus s'établir de tels rapports, signes d'une douce fraternité, et qui seront pour notre institution du meilleur augure. C'est ainsi que la vie spirituelle se propage, s'excite et s'entretient. Veuille le Seigneur l'augmenter de jour en jour en ceux qui doivent servir, comme instrumens, à l'avancement de son règne!

(*Suite des entretiens du révérend M. F**.*)

D'autres fois le prédicateur s'aperçoit de l'ennui de son auditoire, à ce que ceux qui le composent commencent à regarder dans leurs bonnets et dans les plis de leurs habits pour en ôter la vermine; s'il cherche à rappeler leur attention fugitive, ils répondent de suite : « Continuez seulement; nos oreilles sont avec vous. »

Quand il a fini de parler, fréquemment les uns ou les autres viennent lui dire : « Vous nous avez indiqué le chemin du ciel; vous nous avez appelés à la repentance. Nous le reconnaissons, le Diable nous a trompés, aussi ne voulons-nous plus le suivre; car vous nous avez avertis que nous péririons pour toujours. Nous voulons croire ce que vous désirez que nous croyions. Vous avez rempli nos cœurs de la parole de Dieu.—Mais, écoutez, M. le prêtre, nos estomacs demandent quelque chose, n'auriez-vous rien à leur donner? »

Voilà seulement quelques échantillons des situations parfois assez embarrassantes où le missionnaire peut se

(1) Chacun des élèves a ajouté quelques lignes à la lettre écrite par le directeur.—Depuis lors, M. G. est arrivé et s'est présenté à la réunion mensuelle.

trouver au milieu de ce peuple ignorant et grossier. S'il demande à l'un d'eux s'il a une âme, celui-ci lui répondra, par exemple, sans se déconcerter, qu'il n'en sait rien, que Dieu le sait; s'il reconnaît en avoir une et qu'on lui demande ce que c'est que cette âme, avec le même air de flegmatique insouciance, il répondra que peut-être ce n'est qu'une mouche, etc.

Mais au tableau prolongé qu'on pourrait faire des difficultés de toute espèce et des dégoûts que présente au missionnaire le caractère de ceux à qui il s'adresse, mélange singulier de ruse et de stupidité, ce qu'il faut opposer, c'est le tableau de leur misère et du pressant besoin qu'ils ont d'être éclairés. Ce tableau-ci l'emporte encore. Serait-il séant de prendre garde aux désagrémens, serait-il permis de compter les peines, quand *il faut* porter à tant de misérables qui l'ignorent la bonne nouvelle de la rémission de leurs péchés, et surtout quand on voit qu'une espèce d'instinct la leur fait parfois désirer, rechercher même par des moyens faux et absurdes! Quand un Kirguise, dit M. F., vient à tomber malade, où qu'avancé en âge, il sent sa vie décliner, il fait ordinairement appeler un prêtre, et lui demande s'il veut se charger de ses péchés (étrange idée chez de pauvres païens, et qui décèle bien le secret besoin de leur âme). Le prêtre, à cette question, après avoir tourné et retourné le livre qu'il tient dans ses mains et avoir commencé à réciter quelques mots d'arabe, lui demande ce qu'il est disposé à donner pour *un si grand service* que celui qu'il va lui rendre en prenant *sur lui* ses péchés? Le mourant cherche alors à le satisfaire; et s'il est assez riche, il offre un certain nombre de ses brebis et de ses chevaux.

Si le prêtre pense que son pénitent ait les moyens de faire davantage encore, il lui dit que c'est trop peu de chose pour un acte de si grande valeur; il l'exhorte à augmenter le don qu'il a paru disposé à faire pour son âme, jusqu'à ce qu'il ait assez promis au gré de son avidité; autrement le malade se voit abandonné, et ceux d'entre eux qui n'ont pas de quoi payer un prêtre pour les assister,

sont censés être dans une condition bien triste et comme sans espérance. Un pauvre Kirguise se compare volontiers lui-même aux brutes, s'il n'envie pas leur sort.

Oh! quand sauront-ils, ces infortunés, que l'Evangile *est annoncé* aux pauvres, que ce n'est *ni* par or *ni* par argent, *mais par* le sang précieux de Christ, qui, par l'Esprit éternel, s'est offert *lui-même* à Dieu pour délivrer nos âmes? Quand les enfans d'Adam, les pauvres pécheurs en tous lieux, entendront-ils parler de cette paix qui nous est gratuitement donnée et qu'appellent, à leur insu, les angoisses même de leurs cœurs destitués d'intelligence et obscurcis de ténèbres? Toujours est-il surprenant de voir jusqu'où peut les pousser le sentiment confus du péché qui règne en eux et le trouble naturel de cette conscience qui peut bien accuser, mais qui ne justifie pas sans l'Evangile, et qui prouve seulement la vérité de cette pensée: quand les gentils qui n'ont point la loi, font d'eux-mêmes des choses qui semblent pourtant l'effet de cette loi, ils prouvent bien que Dieu ne les a pas laissés sans témoignage intime. Il reste à leur apprendre qu'après le témoignage qui accuse, il en faut un qui justifie. « Et voici quel est ce témoignage, dit saint Jean : c'est que Dieu nous a donné la vie éternelle, et cette vie est en son Fils. Celui qui croit au Fils de Dieu a le témoignage de Dieu en soi-même (1). » Il reste à leur dire : « Puis donc que nous avons un grand et souverain sacrificateur qui est entré pour nous dans les cieux, après nous avoir acquis par son sang une rédemption éternelle, allons avec assurance au trône de sa grâce pour obtenir miséricorde et pour être aidés dans le besoin. Ne cherchons plus qui prendra nos péchés, car il a porté *nos* péchés en son corps *sur* le bois, et le châtiment qui *nous* procure la paix est tombé *sur* lui. Ne traitons plus à prix d'argent pour obtenir une absolution que Dieu dispense par grâce, ni pour anéantir une dette toute acquittée. *Ceux dont l'Eternel aura payé la rançon,* retourneront en Sion et une allégresse éternelle sera sur leurs têtes; la douleur et le gémissement s'enfuiront.»

(1) 1 Jean V, 10.

ÉTRANGER.

ORIENT.

JOURNAL *du missionnaire* WOLFF.

(Fin.)

Juifs de Bagdad.

J'avais des lettres pour Shoul (Saül), fait prince de la captivité, depuis que Ezra fut exilé. Son titre, en hébreu, est Nassi, et Rosh Hagoolah.

Il me reçut avec la plus grande bonté, jointe à la condescendance et à la civilité; il me promit de me rendre visite après Pâques. Il me dit qu'il y avait à Bagdad quinze cents familles de Juifs; tout le commerce et les affaires du pacha sont entre leurs mains. Il m'invita à aller visiter après Pâques le lieu de sépulture de Jéhosuah, souverain sacrificateur, et celui d'*Ishak Gaor.* Quelques voyageurs sont tombés dans une grande méprise à l'égard de Jéhosuah, fils de Josedec kHaggai, 'qu'ils ont pris pour Josué fils de Nun.

Chrétiens de Bagdad.

Il y a en tout cinq cents maisons de chrétiens, qui sont arméniens et arméniens catholiques, syriens et syriens catholiques. La propagande a, à Bagdad, un couvent où se trouve un frère carmélite et un évêque français qui est maintenant consul de France; son nom est Pierre Comperi: il a le titre d'archevêque de Babylone. J'avais pour lui quelques lettres d'introduction; je les portai. Il me reçut avec beaucoup de condescendance, et me dit que la Société biblique avait bien fait de quitter son premier principe, qui était de ne distribuer que des traductions protestantes parmi le peuple, et d'avoir imprimé l'arabe d'après celle qui fut imprimée à Rome. Il me dit avoir conféré les deux et trouvé que c'était une exacte copie. J'observai qu'il avait été mal informé par ceux qui lui avaient appris que la Société biblique avait eu pour loi fondamentale un pareil principe. Il répondit que c'était une chose bien extraordinaire, de traduire la Parole de Dieu en toutes les langues; cependant (ce

sont ses propres expressions), je pense que nous ne devons pas mettre la parole de Dieu entre les mains des incrédules et des hérétiques; nous catholiques, donnons aux incrédules et aux hérétiques quelque belle image d'un saint, par laquelle ils peuvent être édifiés. Je répondis que nous devons ouvrir les yeux des aveugles; et quel instrument plus propre pour cela que la parole de Dieu, ce marteau qui brise le rocher! Je lui racontai alors quelques exemples de conversions opérées par la lecture de cette sainte parole, etc.

Mais revenons aux enfans de Sion, selon la lettre:

Assis au bord de ce superbe fleuve
Qui de Babel les campagnes abreuve,
Leurs tristes cœurs ne pensant qu'à Sion.

10 avril.—Shoul, prince de la captivité, m'envoya dire qu'il serait bien aise de me voir chez lui; car Rabbi Mosi voulait faire ma connaissance, ayant appris que je parlais l'hébreu biblique, et qu'alors les synagogues me seraient montrées; j'y fus de suite, et j'y rencontrai le Rabbin, qui a l'air d'un bon vieillard.

Moi. Je vois que vous avez un digne prince de la captivité.

Le sacrificateur. Il faut que nous ayons quelque prince; car il est écrit: Le sceptre ne se départira point de Juda, etc. (Le prince de la captivité y étant, je devais, par délicatesse, garder quelque ménagement; je me bornai donc à ces trois choses :)

Moi. Le prince, dans la compagnie duquel j'ai l'honneur de me trouver, a-t-il une puissance royale? peut-il faire des lois? est-il de la tribu de Juda?

Le sacrificateur. Non, notre prince n'a aucune puissance royale; il est prince de la captivité; il a cependant un petit, petit, petit pouvoir; il ne peut point faire de lois, et nous ne connaissons point nos tribus.

Le prince donna alors des ordres pour que les synagogues me fussent montrées; ils en ont quatre très-belles et deux colléges. Le souverain sacrificateur me dit qu'il converserait avec moi, après Pâques, sur la loi et sur les prophètes.

11 avril.—J'ai trouvé ici, à mon grand étonnement, parmi les juifs de Bagdad, des Livres, des Bibles et des Traités, avec mon nom écrit dessus, que j'avais donnés aux juifs de Jérusalem. Mon nom et l'objet de ma mission leur étaient déjà connus. Un juif, nommé Mildechai, qui était venu me voir, lut le Nouveau-Testament long-temps dans ma chambre, au consulat britannique; il me dit qu'il avait déjà lu ce livre, chez le riche juif Ezéchiel, à Bassore. Le juif Obadiah le lut aussi chez moi avec deux autres ; il paraissait surtout frappé des cantiques de l'ange et des louanges de l'armée céleste. « Gloire soit à Dieu dans les lieux très-hauts, paix sur la terre et bonne volonté envers les hommes ! »

Je donnai à des Juifs très-respectables dix Nouveaux-Testamens, en un jour; vingt Juifs vinrent me rendre visite; ils restèrent cinq heures avec moi, pendant lesquelles nous lûmes plus de dix chapitres de S. Matthieu. En général, les Juifs de Bagdad regardent comme leur plus grand devoir de gagner de l'argent et d'accomplir les paroles en Gen. I. 28.

Je partirai d'ici pour Shiraz en deux ou trois semaines.

J. W.

N. B. Nous venons d'apprendre (1) que M. Wolff est actuellement à Shiraz où les Persans l'ont prié d'enseigner dans leur académie. Les Persans sont très-favorablement disposés pour l'Evangile et pour ceux qui le prêchent; la secte des Sophis surtout est toute portée au Christianisme; elle est très-nombreuse. Que ne peut pas faire, dans de telles conjonctures et avec la bénédiction de Dieu, un instrument aussi remarquable, un homme aussi distingué, un Chrétien aussi puissant que Wolff, soutenu par les vœux et les supplications de tous ses compagnons d'œuvre. Ce missionnaire nous paraît avoir atteint en quelque sorte sa véritable destination. Frères et amis! souvenons-nous de Wolff dans nos prières.

—La Société a reçu un nouveau journal de M. King, qui, quoiqu'il ne lui appartienne plus en propre, veut bien

(1) De M. le professeur Tholuck de Berlin.

lui continuer ses amicales communications; le numéro même qui précédait ce dernier (daté de Bairout, 16 nov. 1824), n'ayant pas encore été utilisé, le Bulletin pourra donner plusieurs extraits du même genre, et entretenir, comme par le passé, ses lecteurs de ce qui se passe en Orient.

POLYNÉSIE.

JOURNAL *de MM. Bourne et Williams.*

(Suite.)

PARTICULARITÉS *sur l'introduction du christianisme dans les îles de Maute et Mitiaro, appartenant au roi d'Atouï.*

Nous avons eu le temps de converser avec le roi d'Atouï, (car c'était pour ce sujet qu'il était venu à bord du brick l'Endeavour), et nous l'avons trouvé un fort intéressant jeune homme, sensible et intelligent. Nous passâmes l'après-midi en conversation avec lui: vers le soir, son esprit commença à chanceler: il désira que Maratai (l'un des instituteurs indigènes de Borabora, que M. Orsmond avait envoyé dans cette île, et dont il paraissait très-satisfait) nous demandât s'il serait obligé de couper ses cheveux, s'il embrassait l'Evangile. Nous le tranquillisâmes aussitôt sur ce point. Alors il exprima la résolution où il était de détruire les Moraïs et d'embrasser le Christianisme, disant qu'il ne voulait pas aller avec nous (aux Iles de la Société), parce qu'il ne pourrait pas y aller dans des circonstances aussi favorables que celles dans lesquelles Tamatoa, roi d'Aitutake, s'était rendu dans ses autres possessions, lui qui avait pu déjà détruire ses Moraïs, brûler ses idoles, élever et ouvrir une chapelle; mais qu'aussitôt qu'il en serait là, il viendrait nous visiter.

Nous voulûmes alors nous retirer pour prendre du repos; mais l'ancien chef d'Aitutake et les instituteurs indigènes d'Atouï engagèrent une conversation qui nous retint toute la nuit, sur la prochaine abolition de l'ido-

lâtrie, et l'érection d'une chapelle dans l'île Mitiaro, où nous allions.

A peu de semaines de là, *Roma Atane*, roi d'Atouï, envoya des ordres à Mitiaro pour y bâtir une vaste maison où il se proposait de célébrer une grande fête : « Maintenant, dit-il, les matériaux qui ont été rassemblés pour élever cette maison consacrée au mauvais esprit, pourront très-bien servir à la construction d'une maison de prière, et nous désirons y mettre immédiatement la main. » Il dit de plus qu'à son retour à Tori, il voulait convoquer une assemblée des chefs et de tout le peuple, pour leur communiquer sa détermination de devenir chrétien et pour proposer la destruction générale et absolue de l'idolâtrie. Vahineino (l'un des instituteurs naturels de Raieta, qui accompagnait M. Williams) lui demanda s'il retournerait jamais à servir encore les idoles : Non, répliqua-t-il, jamais. Or il y en avait trois ou quatre énormes dans le vaisseau. Tamatoa, roi d'Aitutake, dit : Voyez-vous ces choses qui nous ont abusés ? des morceaux de bois !... Oui, répondit le roi d'Atouï, ce n'est que du bois que nous avons décoré et dont nous avons fait des dieux. Le lendemain, le roi d'Atouï exprima le désir de se procurer une hache pour couper les pièces pour la construction de la chapelle. Nous lui promîmes de lui en donner une. Son cœur semblait tout entier occupé de ce projet. Comme c'était le jour du repos, M. Williams prêcha sur Marc, XVI, 15 et 16. Le roi d'Atouï prêta une grande attention durant tout le service. Ensuite, il conversa sur ce qu'il avait entendu, et parut l'avoir bien compris; il remarqua particulièrement la vérité de la dernière partie du texte et de quelques citations des Psaumes et d'Esaïe sur les idoles : Que cela est vrai, dit-il; elles ont des yeux et ne voient point; des oreilles, et n'entendent point ! Il proposa plusieurs questions sur divers endroits du sermon, auxquelles nous répondîmes; et il témoigna un grand plaisir de pouvoir les comprendre mieux. M. Williams lui montra la Bible, et lui expliqua qu'elle était le don de Dieu aux hommes pour leur enseigner la voie du salut par son fils Jésus-Christ, lui demandant si ses dieux Oro, Faucou, Jangarva lui en avaient fait autant : Non,

dit-il, car est-il au pouvoir du bois de donner un tel livre, une parole vivante ? Enfin, on lui fit la proposition que nous visitassions Maute, qui est une autre de ses îles, comme nous avions visité Mitiaro, et il y consentit aussitôt.

En arrivant à Mitiaro, le roi descendit à terre avec l'instituteur Maratai. Il envoya de suite chercher le chef de l'île, et lui expliqua le sujet de notre visite; observant qu'il lui laisserait un instituteur pour lui enseigner à lui et à son peuple la parole du vrai Dieu; qu'il fallait brûler les Moraïs, abandonner tous leurs méchans usages, et que la maison qu'on leur bâtissait devait être convertie en une maison de prière, sous la direction du docteur qui y serait établi. Le peuple témoigna un grand étonnement, et demanda s'ils ne courraient pas risque d'être tous étranglés. Non, répondit le roi, non; il n'est pas au pouvoir de ce bois, que nous avons orné et dont nous avons fait nous-mêmes un Dieu, de nous nuire. Ils demandèrent si Atouï avait reçu de lui cette bonne parole qu'il apportait ? Il répliqua qu'il l'avait embrassée lui-même, sur quoi les chefs et tout le peuple de Mitiaro consentirent avec joie à en faire autant. Mais, dit l'un d'entre eux, détruirons-nous *Taria Nui* (C'est le nom d'une divinité dont le roi lui-même était jusqu'ici le prêtre). Oui, dit le roi, lui, et tous les autres *mauvais esprits* avec lui. Alors il leur recommanda de traiter avec bonté leur maître et de suivre assidument ses instructions. Ils lui demandèrent s'il ne viendrait pas célébrer la grande fête dont il avait ordonné les préparatifs. *Non*, dit-il, *mais je viendrai pour une autre raison plus nécessaire; je viendrai pour m'assurer de votre état et de vos progrès quant à cette bonne parole qui vous a été apportée et de vos bons traitemens envers le maître qu'on vous a amené.*

Quand nous approchâmes de l'île de Maute, nous trouvâmes les chefs et une grande foule de peuple rassemblés pour bien recevoir leur roi. Les premières paroles qu'il leur dit, furent: Je suis venu pour vous engager à recevoir la parole de Jehovah le vrai Dieu, et à recevoir chez vous un instituteur avec sa femme, pour demeurer

avec vous et vous instruire. Ils répondirent sans hésiter : « C'est bon. » Le roi conclut alors sans autre de la manière suivante : Brûlez tous vos Moraïs et tous vos mauvais esprits. N'adorez plus désormais de semblables choses; ce n'est que du bois que nous avons sculpté et orné et appelé des dieux. Mais voici le vrai Dieu et sa parole, et des maîtres pour vous l'enseigner. Le vrai Dieu, c'est Jehova, et il n'y a de vrai sacrifice que celui de son Fils Jésus-Christ. Il ajouta encore : Elevez une maison pour y adorer le vrai Dieu, et appliquez-vous diligemment à apprendre sa parole. Nous le ferons, répondirent-ils, nous voulons recevoir cette bonne parole, afin d'être sauvés! Le roi alors exhorta le principal chef, Tartaro et sa femme à avoir un culte domestique dès le même soir, et il y consentit à l'instant : Et, ajouta-t-il, que chacun, (hommes et femmes) ait à assister, le mercredi, au culte du vrai Dieu et en fasse une profession publique. Puis il les exhorta aussi à abandonner leur funeste coutume de boire l'ava, à discontinuer leurs jeux profanes, à ne point dérober, et à ne plus se livrer à la fornication, mais à renoncer à leurs mauvaises habitudes tout aussi bien qu'à leurs mauvais esprits. Ils lui demandèrent s'il ne viendrait pas à la grande fête qu'ils lui préparaient et à une autre cérémonie où se célébraient de très-mauvaises pratiques. Le roi répondit que tout cela devait aussi tomber, *mais qu'il viendrait les visiter encore, afin de voir leurs progrès dans la bonne parole de Dieu.* Il leur recommanda de bien traiter leur instituteur et sa femme, auxquels il toucha la main, et leur donna la jouissance d'une maison toute neuve qui lui appartenait dans cette île. Après cela nous partîmes.

Y eut-il jamais (continuent les missionnaires) trois îles ainsi converties en un temps si court, arrachées à l'idolâtrie d'une manière si inattendue ; des îles à peu près inconnues et qu'aucun bâtiment n'avait précédemment visitées, pour les y préparer, en leur donnant quelques idées préalables de civilisation ? A-t-on jamais vu de telles îles conduites en un seul jour à détruire d'antiques superstitions, et à brûler des idoles qu'elles adoraient depuis des siècles ? On peut dire, en toute vérité, des

naturels de cette dernière île, que le premier vaisseau qui a abordé chez eux, leur a apporté les bonnes nouvelles du salut. Combien est remarquable chez ce peuple l'accomplissement de ces paroles de David, « Aussitôt qu'ils m'auront entendu, ils m'obéiront; les étrangers se soumettront eux-mêmes à moi. »

.... Les rois viendront à tes pieds
Humiliés,
Prier sans cesse,
Sitôt qu'ils auront une fois
Ouï la voix
De ta promesse. *Ps.* LXXXIV.

EXTRAIT *d'une lettre de M. Th. Jones, missionnaire à Papara, dans l'île d'Otahiti, 29 janvier* 1824, au trésorier et au secrétaire de la Société de Londres.

TRÈS-HONORÉS MESSIEURS,

La maladie de mon épouse, qui a duré plus de douze mois et qui continue encore, a retardé mes progrès dans la langue tahitienne. Cependant j'ai commencé à prêcher en cette langue, et je m'assure, par les conversations que j'ai à la suite de mes prédications, que le peuple a bien compris les sujets dont je l'entretiens.

Depuis que nous avons commencé à prêcher, je me suis vu engagé dans un dialogue presque continuel avec le peuple, obligé que je suis de répondre à leurs diverses questions, d'écouter leurs petites réflexions sur les choses, (comme ils disent), et de les leur expliquer ensuite par des passages des Ecritures. C'est ainsi que, dernièrement, j'ai été occupé depuis cinq heures du matin jusqu'à dix heures du soir. Il y a quelque temps que je dis à quelques-uns de nos voisins que je les admettrais avec plaisir à notre prière de famille, eux et ceux auxquels ils voudraient en faire l'invitation. Depuis lors, notre maison ne suffit pas pour contenir tous les gens qui viennent, ce qui m'a contraint à transporter ce culte domestique dans une maison indigène contiguë. Voici quelle est notre

marche dans ce petit service : d'abord, nous chantons une hymne ; puis, nous lisons une portion de la sainte Ecriture ; puis, on adresse quelques questions aux assistans sur ce qui vient d'être lu ; par exemple, sur Matth., VII, 13, *Entrez par la porte étroite*, etc. Que faut-il entendre par la porte étroite ? pourquoi un tel commandement nous est-il donné ? en quoi consiste la voie large ? Plusieurs d'entre eux sont très-prompts dans leurs réponses. Notre salle d'assemblée est remplie tant les jours de semaine que le dimanche ; j'espère qu'il s'y opère un nouveau réveil religieux parmi le peuple ; jeunes et vieux semblent s'exciter eux-mêmes à la recherche du *chemin de sainteté*, qui mène à Sion. O puisse la sagesse qui vient d'en haut y diriger leurs pas ! Quelques - uns de ceux qui avaient cherché avec le plus d'anxiété le salut de leur âme, mais qui depuis lors s'étaient ralentis, paraissent être derechef touchés, et il y a lieu d'espérer que leurs motifs sont meilleurs aujourd'hui, que ce n'est plus pour eux l'effet de la nouveauté de la chose. D'autres qui n'avaient jamais encore paru s'y intéresser, ni avoir reçu aucune impression, viennent maintenant ; et ce mouvement ne se borne pas à notre station, mais il est général dans l'île. J'ai assisté à Pare, où réside M. Nott, au baptême de cinquante-trois adultes, appartenant à deux congrégations. C'était l'assemblée mensuelle de prières, pour les églises de Matavai et de Pare. On les considère comme n'en formant qu'une seule. Nos écoles, soit d'enfans, soit d'adultes, sont très-fréquentées, et nos assemblées consacrées aux entretiens s'accroissent de plus en plus. Je dois vous donner une esquisse du côté sombre du nuage, je veux dire du mauvais côté. Satan ne veut pas consentir à perdre son domaine d'Otahiti, quoiqu'il soit de peu de d'étendue. Il excite ses émissaires, comme je vous l'ai dit dans ma précédente lettre. Il y en a plusieurs, parmi la jeunesse, qui voudraient reprendre l'usage de se *tatouer*, et dernièrement il y avait dans le peuple un parti pour la guerre ; mais pas un des chefs ne se rangea de ce côté. Il paraît de là que nous avons besoin de la continuation du secours de vos prières et des prières de tous ceux qui vont au trône de grâce pour y demander au Seigneur que

son règne vienne; car le cœur humain est désespérément malin et trompeur par-dessus toutes choses, à Otahitï comme ailleurs.

EXTRAIT *d'une lettre de M. Ch. Barff, missionnaire à Huaheine, 12 mai 1824.*

Le Seigneur continue de bénir mes travaux parmi le peuple. Le nombre des membres de l'église est de deux à trois cents, et j'ai la douce confiance qu'une piété sincère les anime tous. Dernièrement, tous les adultes baptisés qui ont persévéré constamment depuis leur baptême dans leurs bonnes dispositions, ont témoigné le désir d'être admis à la communion du corps de Christ. Ils seront donc ajoutés à l'église comme en étant dignes, par la manifestation satisfaisante de leur foi en Jésus et du renouvellement de leur cœur.

Le nombre des baptisés continue à s'accroître, particulièrement parmi ceux qui avaient causé le plus de peine et de souci aux magistrats.

Les progrès des enfans dans l'école sont encourageans. Dans le rapport publié à Otahitï, il est fait mention de ce que les élèves les plus âgés qui ont quitté l'école, se sont mariés, se sont eux-mêmes bâti des maisons et sont devenus d'utiles membres de la Société.

Les lois introduites au mois de mai dernier nous donnent de grands sujets de satisfaction, et les impôts sont payés avec beaucoup de régularité. Si l'on eût négligé de rédiger un code pour assurer le nouvel état de choses et les avantages immenses qu'il a procurés à cette population, sans cela perdue, les plus âgés d'entre nos chrétiens, successivement appelés au repos de l'éternité, auraient laissé après eux la nouvelle génération au milieu d'embarras et de difficultés sans nombre; tandis que sous leurs yeux et sous leurs auspices, qui servent et serviront de garantie pour la jeunesse, les choses ont pris leur cours, selon qu'il est écrit dans la Parole éternelle, qui seule a imprimé ce mouvement salutaire : *Les choses vieilles sont passées, et toutes choses ont été faites nouvelles.—Louez l'Eternel!*

J'en suis à copier ma traduction d'Esaïe, qui, si elle est approuvée de mes frères, sera probablement imprimée sous peu. Je suis aussi occupé à relire quelques catéchismes destinés aux écoles.

NOUVELLES DIVERSES.

Arrivée de Missionnaires.

Dans le courant du mois de novembre, la Société des Missions wessleyennes a été informée de l'heureuse arrivée de MM. *Croscombe*, *Ellidge* et *Noal*, missionnaires, à leurs stations respectives, à Terre-Neuve. (Nord de l'Amérique, île en face du Labrador.)

MM. *Bridgnell* et *Stoup* sont de même arrivés sains et saufs à Ceylan et sont dernièrement entrés dans le champ de leurs travaux spirituels.

M. *William Maggs*, depuis peu envoyé à Saint-Kitts, et qui promettait beaucoup, appelé par le Seigneur, a atteint un autre rivage, celui de l'éternité... Il est arrivé dans les demeures de la paix.

D'autres, au contraire, tels que le rev. *William Reeve*, venant de Bellary, Grandes-Indes, et le rév. *Jacques Mercer* et son épouse, venant de la Trinité, sont tout récemment de retour en Angleterre.

Départ de Missionnaires.

Le révérend Middleton, M. A., et son épouse, ayant distingué, dans les écoles du dimanche de leur paroisse, deux enfans (1) remplis d'heureuses dispositions, et les ayant vu croître sous leurs soins assidus dans la foi et la piété chrétienne, les ont élevés pour la vocation de missionnaires, et envoyés, depuis peu, à leurs propres frais, pour travailler dans le champ vaste et fertile des îles de la mer du sud. Nous tenons ces intéressans détails de M. Middleton lui-même, qui nous a visités, il y a quelques jours.

---

(1) *Jacques Hamlin* et sa femme, de Norton Sub Hamden, comté de Sommerset, destinés à la Nouvelle-Zélande, pour assister, comme laboureurs, le révérend M. Williams.

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

LA FRANCE CATHOLIQUE, *ou Recueil de nouvelles dissertations religieuses et catholico-monarchiques sur l'état actuel des affaires de l'Eglise, suivant les principes de Bossuet* (1). *XIIIe livraison, contenant un article intitulé*: MISSION PAR DES MINISTRES PROTESTANS.

UN titre tel que celui-ci, dans un journal catholique, devait arrêter nos regards, et l'article qu'il annonçait nous suggérer quelques réflexions. Elles seront dans un sens nouveau, peut-être, si on les compare à l'esprit qui règne dans certains écrits périodiques, où l'on semble toujours chercher à découvrir le mal, à le faire ressortir. C'est en les lisant que, frappés des inconvéniens de leur méthode, nous nous sommes dit à nous-mêmes : pourquoi ne pas suivre une marche opposée, et ne pas essayer *d'examiner toutes choses* dans le but unique de *retenir ce qui est bon*, et de ne retenir que cela seul ? Il nous semble que dans le siècle où nous vivons, siècle où tout s'améliore et se perfectionne, une telle méthode serait de nature à trouver de justes appréciateurs. Eh! quoi? N'est-il pas plus doux, plus facile de chercher dans ses contemporains le bien plutôt que le mal, et dût celui-ci l'emporter de beaucoup, dût le bien se réduire à peu de chose, ne serait-il pas mieux, cependant, de savoir le découvrir, de le mettre en évidence, en laissant tout le reste tomber dans l'oubli?

Je vais essayer de procéder ainsi que je l'entends ; ce sera le meilleur moyen de me faire comprendre.

(1) On souscrit au bureau de *la France catholique*, rue et hôtel Serpente, n° 16. Prix de l'abonnement pour un an, ou 4 vol. in-8° de 500 pages : 20 francs.

conciliation je puis offrir à mes lecteurs. Au lieu de cela, tel autre se fût acharné à faire ressortir quelques phrases plus équivoques, quelques traits que j'aime mieux ne pas relever, et qui, à côté de tout ce que nous venons de voir, tombent émoussés et sans force. C'est ainsi qu'en croyant bonnement du bien chez qui nous le présente, on y donne réellement lieu; et qui sait s'il n'est pas offert de plénitude et de surabondance de cœur?

Que nous importe, en effet, qu'avec tout le bien qu'on a dit de nous, on ait dit peut-être en passant autre chose, qui ne nous convienne pas également? Ne sommes-nous pas libres de n'y donner aucune attention? Je tire de l'or du fumier, s'écriait autrefois Virgile, même en matière de poésie; et il avait raison d'en faire son profit. Qu'on mette des restrictions, qu'on ajoute des interprétations bizarres qui semblent gâter un peu toutes ces assertions; ce qui est écrit est écrit; les concessions sont faites, des aveux précieux n'en demeurent pas moins. Quels jours que ceux où nous vivons, et quelle controverse généreuse que celle du siècle où nous sommes!

Que nous importe, qu'après avoir reconnu que l'ouvrage de nos missionnaires est bon, que leurs convertis sont aussi chrétiens qu'on peut l'être, que leur foi leur procure le salut et tous les priviléges du christianisme, tous les glorieux avantages qui font sa supériorité et l'élèvent sur les débris de la superstition et de l'idolâtrie; que nous importe, dis-je, qu'après avoir confessé tout cela, on nous appelle encore une secte hétérodoxe, une secte morte à la grâce, une Eglise à laquelle tout ce qu'elle fait est inutile, et dont les efforts, quelque approuvés qu'ils soient, ne justifient pas l'origine? Il est évident que ce ne sont ici que des espèces de formules; le catholique, auteur de l'article en question, est encore obligé de s'en servir pour oser dire tant de bien de nous, sans être lui-même tenu pour hérétique: il est homme d'esprit et connaît la valeur des termes qu'il emploie: nous n'en conserverons pas de rancune; au contraire, nous demeurerons pleins de reconnaissance pour lui, si toutefois on en doit à quelqu'un pour cela seul qu'il dit la simple et pure vérité.

Que nous importe encore que les interlocuteurs, qui

sont ses propres expressions), je pense que nous ne devons pas mettre la parole de Dieu entre les mains des incrédules et des hérétiques; nous catholiques, donnons aux incrédules et aux hérétiques quelque belle image d'un saint, par laquelle ils peuvent être édifiés. Je répondis que nous devons ouvrir les yeux des aveugles; et quel instrument plus propre pour cela que la parole de Dieu, ce marteau qui brise le rocher! Je lui racontai alors quelques exemples de conversions opérées par la lecture de cette sainte parole, etc.

Mais revenons aux enfans de Sion, selon la lettre:

> Assis au bord de ce superbe fleuve
> Qui de Babel les campagnes abreuve,
> Leurs tristes cœurs ne pensant qu'à Sion.

10 avril.—Shoul, prince de la captivité, m'envoya dire qu'il serait bien aise de me voir chez lui; car Rabbi Mosi voulait faire ma connaissance, ayant appris que je parlais l'hébreu biblique, et qu'alors les synagogues me seraient montrées; j'y fus de suite, et j'y rencontrai le Rabbin, qui a l'air d'un bon vieillard.

Moi. Je vois que vous avez un digne prince de la captivité.

Le sacrificateur. Il faut que nous ayons quelque prince; car il est écrit: Le sceptre ne se départira point de Juda, etc. (Le prince de la captivité y étant, je devais, par délicatesse, garder quelque ménagement; je me bornai donc à ces trois choses:)

Moi. Le prince, dans la compagnie duquel j'ai l'honneur de me trouver, a-t-il une puissance royale? peut-il faire des lois? est-il de la tribu de Juda?

Le sacrificateur. Non, notre prince n'a aucune puissance royale; il est prince de la captivité; il a cependant un petit, petit, petit pouvoir; il ne peut point faire de lois, et nous ne connaissons point nos tribus.

Le prince donna alors des ordres pour que les synagogues me fussent montrées; ils en ont quatre très-belles et deux colléges. Le souverain sacrificateur me dit qu'il converserait avec moi, après Pâques, sur la loi et sur les prophètes.

mal ceux dont parle Esaïe, qui nomment le mal bien et le bien mal, la lumière ténèbres et les ténèbres lumière. —La lumière, en effet, demeure toujours assez pour quiconque a des yeux pour la voir, et quelques vapeurs légères qui l'entourent ne l'empêchent pas de briller, si, comme c'est le cas, on a la bonne foi de la mettre sur le candélabre.

Que nous importe encore, je le demande, pourvu qu'on nous accorde le SALUT de nos convertis, qu'on nous en ôte tout le mérite (à nous qui ne prétendons en avoir aucun), ou plutôt qu'on en ôte toute la gloire à l'Evangile, à l'efficace intime duquel nous nous plaisons à tout attribuer? Le jour viendra où ceux qui sont sauvés diront assez eux-mêmes et crieront assez haut que le salut vient de notre Dieu et de l'Agneau, et confesseront que l'Evangile de Christ, que nous leur aurons envoyé, a été la puissance de Dieu pour le salut des croyans; qu'ils n'ont été sanctifiés que par leur foi à la Parole; que *la foi vient de ce qu'on entend la Parole de Dieu;* que c'est cette Parole toujours vivante et efficace, plus pénétrante qu'une double épée, qui a opéré dans leurs cœurs. Le jour viendra où il sera pleinement reconnu que celui qui croit cette Parole, a en lui-même le témoignage de Dieu, et que ce témoignage de Dieu est d'un plus grand poids que celui des hommes.

Je voudrais, pour ajouter à l'édification de mes lecteurs, en leur parlant comme à des personnes intelligentes qui jugent elles-mêmes de ce qu'on leur dit, faire ressortir à leurs yeux la belle simplicité, la lucidité de nos doctrines toutes scripturaires, en les comparant à tant de dissertations entortillées et de distinctions sans but et sans fin, qui ne mènent à aucun résultat, et dont on ne peut découvrir ni ce qu'elles signifient ni pourquoi elles ont été inventées; comme celles d'*acte de foi divine*, d'*acte de foi raisonnable*, *explicite et implicite;* de *croire*, de *professer* comme *enfant*, *grand enfant*, *homme parfaitement raisonnable*, qui *ignore invinciblement*, *etc.*

Le docteur qui admet le salut et le caractère chrétien des convertis des missions protestantes (il vaudrait mieux, à mon avis, dire des missions évangéliques, car

c'est le nom qu'elles ont adopté ; nom qui les rend étrangères à tout parti, neutres dans toute controverse, et qui explique lui-même tous les succès qu'elles obtiennent et toute la bénédiction qui repose sur leurs travaux); ce docteur, dis-je, quoique moins enfoncé dans ses préjugés que beaucoup de ses collègues, n'attribue pas la moindre partie de tous ces effets à l'Evangile même : il voit tout dans le baptême, pour les enfans qui l'ont reçu sans connaissance, et dans les suites matérielles de ce même baptême pour les hommes devenus raisonnables, bien qu'ils aient cru.

Or, qui ne sait que la prédication de la foi est en première ligne dans l'Evangile, et que le Seigneur a dit lui-même : QUI CROIRA *et qui sera baptisé sera sauvé, mais qui ne croira pas sera condamné;* paroles qu'il eût renversées, auxquelles du moins il eût nécessairement ajouté quelque chose, s'il s'agissait d'être baptisé plutôt que de croire et si le baptême avait ici d'autre usage que d'être un sceau de la foi, au lieu d'y suppléer, de la précéder ou de la créer.

Mais faut-il s'étonner que (par une simple figure de rhétorique qu'on nomme *inversion*), le docteur semble faire dire à Jésus : «qui sera baptisé et qui croira, sera sauvé, mais qui ne sera pas baptisé sera condamné; » quand il dit, en propres termes, de nos convertis : « la justification a suivi le baptême, comme l'effet sa cause ?» Etrange idée! Pour nous, il nous suffit de dire au contraire avec saint Paul : *Etant donc justifiés* PAR LA FOI, *nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ, qui aussi nous a amenés* PAR LA FOI *à cette grâce dans laquelle nous demeurons fermes* (1). Il nous suffit de dire avec SAINT PIERRE, qui devrait, ce semble, être encore plus respecté dans l'Église de Rome : *Le baptême qui nous sauve, n'est pas celui qui nettoie les souillures du corps, mais c'est l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, par la résurrection de Jésus-Christ* (2). Eh! qu'il entende donc l'importance relative que l'Apôtre, docteur des Gentils, attache à ces deux choses si différentes! Ne

---

(1) Rom., VI.

(2) 1 Pierre, III, 21.

dit-il pas aux Corinthiens, lui qui était comme en travail pour enfanter les âmes à Christ (1): *Je rends grâces à Dieu de ce que je n'ai baptisé aucun de vous, sinon Crispe et Gaïus; — car ce n'est pas pour baptiser que Christ m'a envoyé, mais c'est pour annoncer l'Evangile, non avec des discours de la sagesse humaine, de peur que la croix de Christ ne soit rendue inutile.* CAR LA PRÉDICATION *de la croix est une folie à ceux qui périssent;* MAIS POUR NOUS QUI SOMMES SAUVÉS, ELLE EST LA PUISSANCE DE DIEU (2).

Ecoutez après cela les paroles du docteur; elles lèvent, selon lui, tout obstacle au salut de ceux qui, d'*ailleurs*, auraient cru à l'Evangile! « L'enfant d'un jour baptisé, dit-il, n'importe par quel ministre, le rite du baptême exactement observé, est aussi chrétien (par cela même) que si le chef de l'épiscopat eût versé sur sa tête l'*eau purifiante*, en *accompagnant* de paroles salutaires cette religieuse cérémonie. » — Eau purifiante! rite exactement observé! Ne dirait-on pas qu'il ne s'agit que de ces élémens, morts en eux-mêmes; et les paroles ne sont ici qu'un accessoire, ou, selon le docteur, qu'un *accompagnement!* Rendons cependant justice à notre auteur; s'il s'écarte parfois de la vérité, on entrevoit assez que c'est la faute de l'autorité et non la sienne, et qu'il faut lui tenir compte au moins de ses intentions; car il ajoute: « N'oubliez pas l'infusion de la foi; il est aussi chrétien, aussi saint, quoique dénué de mérite personnel, etc. » — A quoi, dans ces assertions si incohérentes, nous arrêterons-nous de préférence? Certes, ces paroles, *quoique dénué de mérite personnel,* ne sont pas ici sans raison. Selon nous, bien loin que ce fût un obstacle, c'est au contraire une condition pour être justifié par grâce, la pure grâce ne souffrant pas d'alliage avec un mérite quelconque dans le pauvre pécheur (sous le rapport de sa justification). Toutefois, le docteur semble indiquer que le néophyte en est *dispensé*, par une sorte d'exception, comme d'une qualité d'ailleurs très-nécessaire. On n'en sort pas, avec cette doctrine qui fait le baptême même auteur de la foi!

---

(1) Galat., IV, 19. (2) 1 Cor., I, 14, 17, 18.

Mais encore, je le répète, pourquoi s'étonner? L'auteur ne s'est-il pas placé et ne nous a-t-il pas appris sur quel pied il fallait recevoir ses assertions en doctrine, quand il a dit d'entrée: «Après tout, il ne s'agit entre nous que de la croyance de l'Eglise catholique. Or, elle croit et nous croyons avec elle que la progéniture de l'homme et de la femme, en recevant le baptême, sans autre disposition que d'en avoir besoin et d'être, reçoit l'empreinte ineffaçable du sacrement, meurt au péché d'origine, ressuscite à la grâce première, et d'esclave du démon, devient partie du sacerdoce royal, incorporée à la nation sainte, un peuple acquis par Jésus-Christ et payé de son sang.» — Et plus haut: «Car l'erreur des anabaptistes, qui prétendent seuls que le baptême est nul, conféré avant le développement de la raison, n'est pas une exception qui doive nous arrêter.» — Avons-nous bien entendu?

D'abord, *erreur de fait*, erreur palpable. Les anabaptistes ne sont pas les seuls qui rejettent une si étrange doctrine. Il y aurait ici deux parts à faire pour demeurer dans le vrai; car, autre chose est assurément de croire, ce que nous n'admettons point avec les baptistes de nos jours, qu'il ne faut pas baptiser de petits enfans, tandis que le Seigneur l'a commandé; autre chose, d'*imaginer* (car, qu'est-ce, sinon une imagination sans égale?) que tout baptisé est né de nouveau, né de l'Esprit-Saint, mort au péché originel, ressuscité à la grâce, je ne dis pas première, car l'Evangile ne parle ni de première ni de seconde, mais simplement à la grâce de Dieu. — Et où en sommes-nous, si pareille thèse est admise! — Pas un pécheur scandaleux dans Paris, pas un scélérat, pas un athée, pas un impie, pas un blasphémateur, pas un ivrogne, pas un impudique, pas un abominable, qui ne puisse prétendre être mort au péché originel (tandis que nous voyons ce *péché* tout vivant, plein de force, habitant et *régnant dans son corps mortel* et dans son âme), qui ne soit vivifié par la grâce divine (tandis que tout annonce qu'il ne la connut, ne la sentit, ne l'éprouva jamais).. Ah! plutôt faisons parler ici ce simple et pur Evangile, dont le silence ouvre la porte aux plus monstrueuses erreurs: *C'est l'Esprit qui vivifie, la chair ne sert de*

rien (1). *Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, celui-là n'est point à Lui* (2). *Vous étiez vous-mêmes aussi de ce nombre,* MAIS *vous avez été lavés,* MAIS *vous avez été sanctifiés,* MAIS *vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus et par l'Esprit de notre Dieu* (3). *La grâce salutaire à tous les hommes* (la seule dont il puisse être question) *nous est clairement apparue, et elle nous enseigne que, renonçant à l'impiété et aux convoitises mondaines, nous vivions en ce présent siècle, sobrement, justement et religieusement* (4). *Pour moi, je vous baptise d'eau,* MAIS *Celui qui vient après moi et qui est plus puissant vous baptisera du Saint-Esprit* (5). *Je rends grâces continuellement à mon Dieu pour vous, à cause de la grâce de Dieu qui vous a été donnée par Jésus-Christ; de ce que vous avez été enrichis par lui en toutes choses, dans la parole et dans la connaissance, le témoignage de Jésus-Christ ayant été* AINSI *confirmé parmi vous* (6). *Et vous êtes en lui, après avoir entendu la parole de la vérité, qui est l'Evangile de votre salut; auquel ayant cru, vous avez été scellés du Saint-Esprit qui avait été promis* (7). *Autrefois vous étiez ténèbres,* MAIS *maintenant vous êtes lumière au Seigneur* (8). *Et parce que vous êtes enfans, Dieu a répandu dans vos cœurs l'Esprit de son Fils* (9). *C'est nous qui sommes la vraie circoncision, nous qui servons Dieu en esprit, qui nous glorifions en Jésus-Christ, et qui ne mettons point notre confiance en la chair* (10). *Car la vraie circoncision n'est pas celle qui se fait extérieurement en la chair,* MAIS *c'est celle du cœur qui se fait selon l'esprit et non selon la lettre* (11). *Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature* (12). *Il n'y a maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Christ, qui ne marchent pas selon la chair,* MAIS *selon l'Esprit* (13). *Il n'y a qu'une seule foi, qu'un seul salut, qu'un seul baptême* (14).

---

(1) Jean, VI, 63.
(2) Rom., VIII, 9.
(3) 1 Cor., VI, 11.
(4) Tite, II, 11.
(5) Matth., III, 11.
(6) 1 Cor., I, 4, 5, 6.
(7) Ephés., I, 13.
(8) Ephés., V, 8.
(9) Galat., IV, 6.
(10) Philipp., III, 3.
(11) Rom., II, 28, 29.
(12) 2 Cor., V, 17.
(13) Rom., VIII, 1.
(14) Ephés., IV, 4, 5.

Dieu a envoyé son fils Jésus POUR *nous bénir*, EN RETIRANT *chacun de nous de son iniquité* (1). *Recevez avec douceur* LA PAROLE SEMÉE EN VOUS ET QUI PEUT SAUVER VOS AMES (2).

Tel est l'esprit de nos Missions, tel est leur objet, tel est leur but : après cela, nous ignorons et nous ignorerons volontiers toujours ce que c'est « qu'un zèle que la foi ne perfectionne pas » au-delà, en pareille matière ; car le nôtre ne connaît d'autre moyen de faire des chrétiens et de vrais chrétiens, que la foi à la Parole, à la *bonne Parole de Dieu*. C'est cette foi qui rend nos maîtres capables d'instruire ; c'est cette foi qui fait que leurs disciples ne les écoutent pas en vain ; c'est cette foi qui des pierres mêmes doit engendrer des enfans à Abraham ; *c'est là la Parole de la foi que nous prêchons* (3). Qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende ; car s'il en est à qui cette prédication ne servit de rien, c'est qu'elle ne fut point mêlée avec la foi dans ceux qui ouïrent (4).

Qu'est-ce, nous le demanderons en finissant, qu'est-ce que « le ministère successeur des onze, » sinon celui-là même qui consiste à porter cette Parole aux nations? La nouvelle dispensation serait-elle donc moins spirituelle que l'ancienne ? Et ne savons-nous pas que les Juifs, du temps du Sauveur, étaient, *selon la chair*, les vrais successeurs de l'ancien peuple ? Ils s'en vantaient beaucoup eux-mêmes : *Nous sommes enfans d'Abraham !* Que leur répond le Seigneur?— *Si vous étiez enfans d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham* (5). Ne présumez pas de dire en vous-mêmes : nous avons Abraham pour père (8). L'apôtre Paul tranche la question : *Tous ceux qui s'appellent Israël, ne sont pas pour cela Israël.*— Et s'adressant à des païens convertis : *Si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, et les héritiers selon la promesse* (7).

Voilà la vraie *succession* de l'Evangile ; l'Esprit, l'Esprit qui vivifie. Peut-on jamais assez le répéter ? *Là où*

---

(1) Act., III, 26.
(2) Jacq., I, 21.
(3) Rom., X, 8.
(4) Hébr., IV, 2.
(5) Jean, VIII, 39.
(6) Matt., III, 9.
(7) Galat., III, 29.

est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté (1), *le droit d'être fait ses enfans* (2) et son peuple. Le Ministère successeur des Apôtres est donc celui qui retient leur esprit, qui suit leurs traces, et qui fait leurs œuvres.

Qu'ajouteront-ils aux enseignemens du pur Evangile, ceux qui nous font entrevoir qu'ils pourraient bien aller à leur tour perfectionner la conversion des insulaires qui ont cru, et dont la foi a renouvelé la vie? Sont-ils donc des *troupeaux* sans *vrai pasteur*, eux qui ont reconnu Jésus pour leur *Berger*, et auxquels s'appliquent si bien ces mots de l'Épître universelle: *Vous étiez autrefois des brebis errantes, mais maintenant vous êtes convertis au Pasteur et à l'Evêque de vos âmes* (3). Celui qui dit: Je connais mes brebis, elles entendent ma voix, et je leur donne la vie éternelle, leur aurait-il *en vain* donné la foi, la foi dont notre auteur dit fort bien « que sans elle il n'y a de vie pour personne? » Quelles sont toutes ces autres choses, *omnia*, que J.-C. aurait enseignées lui-même, et que son Evangile n'enseigne pas? et quand ces hommes vraiment *surérogatoires*, entrant dans le travail d'autrui, s'écrieront comme on le leur prête: *Væ mihi si non evangelizavero*, de quoi parleront-ils à des *chrétiens*, et que leur annonceront-ils *au-delà* de cet Evangile, dont le grand Apôtre a dit lui-même: *Quand quelqu'un, fût-ce un ange du ciel, vous évangéliserait* OUTRE *ce qui vous a été évangélisé, qu'il soit anathême?*

En attendant qu'ils nous rendent un si grand service, nous leur aurons des obligations plus réelles, ne fût-ce que pour avoir dit à la France: « Or il est reconnu par les théologiens catholiques, j'entends ceux qui se distinguent autant par leur modération que par leur science, qu'au titre de l'*ignorance* INVINCIBLE de la véritable Eglise, de la certitude et de la nécessité de sa foi, de la légitimité de ses droits, de la qualité de son enseignement, les membres de ces *sociétés* continuent d'appartenir à

---

(1) 2 Cor., III, 17.
(2) Jean, I, 12.
(3) 1 Pierre, II, 25.

l'Église de Jésus-Christ, comme ses enfans, et qu'ils sont aptes à en recueillir l'héritage. » Ainsi soit-il !

Publications de la Société catholique des bons livres. —*Le prix de la souscription est de* 20 fr. *pour un an. On souscrit à la direction générale, rue Palatine, n°* 5.

Une Société catholique des bons Livres s'est formée à Paris. Son prospectus, daté de février 1825, nous apprend qu'elle veut « répandre des doctrines saintes et sublimes. » Ses projets sont étendus: « dans un espace de temps très-borné, elle espère pouvoir compter par milliers les volumes qu'elle aura distribués gratuitement dans le monde, pour y détruire le mal que des romans obscènes et des écrits irréligieux y ont pu faire impunément. » Elle semble garantir le bon choix des ouvrages qu'elle mettra en circulation, en disant au public: « qu'aucun livre ne sera distribué au nom de la Société, s'il n'est approuvé par elle, et s'il n'a reçu d'avance l'approbation de l'autorité ecclésiastique. » Elle publie une longue liste des membres de son conseil, présidé par un pair de France, et composé de personnes de la plus haute distinction dans l'église et dans l'état.

Voilà bien des titres à la confiance; j'ai pensé que des livres dont la publication est précédée de tant de promesses et accompagnée de tant de recommandations, ne pouvaient être que de *bons livres*, ainsi qu'on l'annonce. J'étais convaincu que si même j'y trouvais quelquefois des raissonnemens et des assertions que, comme protestant, je ne pourrais admettre, je n'avais du moins pas à craindre que les faits historiques y fussent défigurés, ou que la morale y fût outragée. Quelle n'a pas été ma surprise, en parcourant les publications de la *Société catholique*, de voir mon attente entièrement trompée! Il faut le dire, elles sont remplies des inventions les plus absurdes, des calomnies les plus grossières, et d'attaques injustes dirigées contre les doctrines évangéliques et contre les hommes dont le protestantisme se glorifie. — Quelques exemples serviront de preuve à ce que j'avance. J'ai entre

les mains un volume intitulé : *Anecdotes chrétiennes*, ou *Traits d'histoire choisis*, par M. l'abbé Reyre, qui porte cette épigraphe : *Appliquez-vous à la lecture.* (1 Tim., IV, 13). La préface assure que l'assentiment unanime des directions des départemens et de MM. les sociétaires en faveur de ce livre, en a motivé la publication. Je l'ouvre à peu près au hasard, et j'y rencontre le morceau suivant, où l'on explique les motifs qui portèrent *Théodore de Bèze* à demeurer attaché à la réformation. Il est trop curieux pour que je ne le cite pas à mes lecteurs :

Cause secrète de l'attachement a l'erreur.

Le pape ne croyant rien au-dessus des forces de saint François de Sales, lui donna commission d'aller conférer à Genève avec Théodore de Bèze, presque aussi renommé que Calvin, et de ne rien épargner pour l'engager à rentrer dans le sein de l'Eglise où il était né. L'exécution n'était ni sûre, ni facile; mais ces considérations ne furent jamais rien pour François de Sales, quand il s'agissait de la gloire de Dieu. Plein de foi et de courage, il partit pour Genève, le plus tôt qu'il lui fut possible : il arriva heureusement chez de Bèze, comme ce ministre était seul. On conféra long-temps et toujours avec beaucoup d'honnêteté. Après cette première entrevue, dont François espéra bien, de Bèze le pria instamment de revenir. Il revint en effet, et jusqu'à trois fois, mais sans avancer beaucoup plus que la première, du moins pour le salut de ce misérable apostat. Dans une quatrième visite que lui fit le saint Evêque de Genève, le triomphe de la vraie foi devint plus sensible. Le morne silence que de Bèze garda sur tout ce qu'on lui disait de plus pressant, marqua qu'il reconnaissait la vérité; mais ses yeux baissés et la rougeur de son front, où se peignait son cœur bourrelé de remords, firent conjecturer en même temps qu'il tenait à l'erreur par des liens dont on n'eût jamais soupçonné ce vieillard presque octogénaire; et le trait suivant montra bientôt la vérité de cette conjecture. Desbaies, gouverneur de Montargis, se trouvant à Genève pour les affaires du roi, contracta une étroite familiarité avec ce ministre, au moyen de la belle humeur dont ils étaient l'un et l'autre. Dans une de ces conversations badines, où l'on peut tout hasarder, Deshaies lui demanda ce qui pouvait attacher un homme tel que lui à la triste réforme de Calvin. De Bèze ne répondit rien; il se leva, et faisant entrer une jeune fille fort belle : « Voilà, dit-il, ce qui me convainc de la bonté de ma

religion. » Cet exemple n'est pas le seul qui prouve que les égaremens de l'esprit prennent leur source dans la corruption du cœur. Nos modernes novateurs en ont fait l'aveu comme de Bèze : ils ont même porté la franchise, ou plutôt l'impudence, plus loin ; et en venant dans le premier temple de la capitale entourer l'autel où ils avaient placé, comme symbole de la Raison, une jeune actrice aussi remarquable par l'indécence de sa parure et de son maintien, que par l'éclat de ses charmes et de sa beauté, ils ont semblé dire à tout Paris et à toute la France, témoins de leur infâme idolâtrie : « Voilà ce qui nous attache à l'irréligion ; voilà ce que nous préférons à la Divinité que nous méconnaissons. »

Flétrir ainsi comme hypocrite, comme débauché, comme athée, le saint et courageux DE BÈZE, est-ce là, je le demande, publier des *Anecdotes chrétiennes*, et composer de *bons livres ?*

Un morceau que je rencontre en ouvrant, également presque au hasard, les *Histoires et les Paraboles du père Bonaventure* GIRANDEAU, offre encore plus d'assertions étranges, de principes faux et de détails inconvenans. Le voici en entier :

LA VIEILLE HUGUENOTE.

Une dame de condition et fort riche, née dans la religion protestante, y était si obstinément attachée, qu'elle vit toute sa famille entrer dans le sein de l'Eglise catholique sans en être ébranlée. Elle devint même comme la mère des huguenots ; et par son exemple, ses exhortations et ses libéralités, elle les confirmait dans l'erreur, et souvent empêchait leur conversion. Etant fort âgée, elle tomba malade, et on craignait pour sa vie. Que ne fit-on point, que ne lui dit-on point pour la convertir ? Mais elle répondait à tout ce qu'on pouvait lui dire que le temps de la mort n'était pas le temps des controverses, et que chacun devait mourir dans la religion qu'il avait cru la meilleure pendant sa vie. Comme on ne pouvait rien gagner sur elle, on ne lui parla plus de rien ; et comme elle avait encore tout son bon sens, on ne crut pas qu'elle fût aussi près de sa fin qu'elle l'était. On la laissa donc le soir avec une servante auprès d'elle. Elle aimait cette servante, qui était fort pieuse et lui était fort attachée. Celle-ci, jugeant que la malade pourrait bien ne pas passer la nuit, se mit à l'exhorter à sa manière. Elle commença par la prier, par la supplier de songer à son âme. Mais, voyant qu'elle s'obstinait à garder le silence, elle ne lui

épargna pas les termes les plus durs. Oui, lui dit-elle, madame, dans un moment d'ici vous allez être en enfer, à cause de votre obstination à rejeter la vérité, car vous la connaissez bien la vérité, et vous savez bien que hors de l'Eglise catholique il n'y a point de salut: mais le respect humain vous empêche de vous convertir; non, il n'y a que ce maudit respect humain qui vous retient. Vous voulez qu'on dise que vous avez tenu bon jusqu'à la fin. Eh! madame, quand vous serez en enfer, à quoi vous servira ce respect humain et tout ce qu'on pourra dire de vous sur la terre? A tout cela la malade ne disait rien. Mais s'il arrivait quelquefois que la douleur lui fît pousser quelque plainte, la servante répliquait aussitôt: Plaignez-vous, plaignez-vous bien; dans un quart d'heure d'ici vous vous plaindrez mieux quand vous sentirez le feu de l'enfer. Quand la malade demandait à boire, la servante, en lui en donnant, ne manquait pas de lui dire: Buvéz, buvez bien maintenant, car bientôt vous serez avec le mauvais riche dans les flammes de l'enfer, où vous demanderez une goutte d'eau qui vous sera refusée.

La servante, lasse de prêcher inutilement, et ne pouvant tirer de sa maîtresse aucune parole, lui dit à la fin: Tenez, pour dernière ressource à votre obstination, je m'en vais prier pour vous, et dire les Litanies de la sainte Vierge. Comme elle les disait très-haut et en français, la dame se mit à répondre, disant tantôt: *Priez pour nous*, tantôt: *Priez pour moi;* et elle le disait avec un ton de voix qui marquait de l'affection et de la dévotion. Quand les litanies furent achevées, la servante lui dit: Vous invoquez donc la sainte Vierge?—Ah! dit la malade, j'ai toujours eu confiance en elle, et j'ai toujours eu son image dans mes Heures (1).—Eh bien! reprit la servante, puisque vous êtes catholique, il faut donc vous confesser.—Crois-tu, répliqua la dame, que j'en aurais encore le temps!—Assurément, dit sa servante. Au surplus, vous savez bien que, devant Dieu, quand on fait ce que l'on peut, la volonté est réputée pour l'effet.—Eh bien! dit la dame, va donc chercher M. le curé; dis-lui de venir vite, car je n'en ai pas pour long-temps. Aussitôt la servante va éveiller toute la maison, et court chez M. le curé, qui s'y rendit dans le moment. Il confessa la malade; et comme il achevait les paroles de l'absolution, elle expira.

Alors la servante va raconter tout ce qui s'était passé, et on trouva effectivement dans les *Heures huguenotes* de la dame,

(1) Si la dame était protestante, comment pouvait-elle avoir *les Heures*, ouvrage uniquement à l'usage des catholiques? Il y a là plus que de la maladresse.

une très-belle image de la sainte Vierge, en vélin, que tout le monde eut la dévotion de baiser en reconnaissance d'une conversion si désirée et si peu attendue. Tous les catholiques ayant su la chose, en bénirent Dieu. Les huguenots voulurent bien obscurcir la vérité du fait, mais ils n'y réussirent pas; et c'est de la servante elle-même que je tiens les détails que je viens de rapporter.

Ce fait nous apprend combien il est utile d'exciter les mourans à la confiance en Marie, et combien nous devons nous y exciter nous-mêmes, et pendant notre vie, et surtout au temps de notre mort (1).

Il serait superflu de vouloir relever tout ce qu'il y a de mauvais dans ce morceau, qui fait sans doute partie des *paraboles* et non des *histoires* du père *Bonaventure.* Sans donc nous arrêter aux invectives que l'auteur adresse à ceux qu'il nomme *Huguenots*, et auxquels il promet charitablement les flammes de l'enfer, observons que dans tout ce tissu de honteuses invectives, il n'est nullement question de Celui par qui seul nous pouvons être sauvés, s'il faut en croire la Bible. Remarquons que pour la *Société catholique des bons Livres*, Marie occupe la place que Dieu a destinée à Jésus-Christ son fils, le Sauveur, l'unique refuge des pécheurs.

Je n'aime pas que l'on étale pompeusement ce que les protestans font de nos jours, ni qu'on fasse valoir, comme prérogatives de son parti, les immenses et généreux travaux des Sociétés Bibliques et Missionnaires, entrepris dans le sentiment de la crainte de Dieu et de l'amour des hommes; mais pourquoi ne pas dire, qu'aux yeux de tout chrétien, digne de ce nom, faire traduire le Nouveau Testament et le distribuer par milliers d'exemplaires, envoyer des messagers de paix aux païens, et leur faire annoncer Jésus-Christ, est d'une utilité incomparablement plus grande que ne le seront jamais les efforts de la *Société catholique des bons Livres*, pour propager la calomnie et l'erreur?

(1) Qu'on compare cette prétendue conversion à la conversion véritable du curé Cadiot, rapportée page 402 de cette livraison. Quelle foi différente! Quelle mort différente!

VARIÉTÉS ET CORRESPONDANCE.

DE LA CONVERSION *et des derniers momens de J.-A. Cadiot, ancien curé de Gurat et de Vaux.*

L'Eglise réformée de France a été depuis quelques années réjouie par des conversions nombreuses et de différentes sortes. Le réveil du sentiment religieux a ramené à la foi chrétienne des personnes qui avaient passé dans le doute et dans l'indifférence leur jeunesse et leur âge mûr ; les autres conversions sont dues à la connaissance de la Parole divine, qui a pénétré de divers côtés parmi des populations considérables de catholiques romains, et qui a porté son flambeau jusques sous les voûtes du sanctuaire.

En 1823, une brochure de 28 pages, et signée *J.-A. Cadiot, serviteur de Dieu, et prédicateur de sa parole*, apprit aux fidèles qu'un prêtre de l'Eglise romaine, obéissant à la conviction de son esprit et à la voix de sa conscience, éclairée par l'Evangile, venait d'entrer dans le sein de l'Eglise réformée.

Cette brochure, qui n'est pas la seule que l'auteur ait publiée, ou du moins qu'il ait écrite sur le même sujet, a pour titre : *Lettre d'un Curé à ses Paroissiens.* Les paroissiens en question sont les habitans des communes de Gurat et de Vaux. Il leur rend compte avec beaucoup de clarté, de simplicité et d'onction, des motifs de sa conduite, motifs aussi purs et aussi sacrés que ceux qui déterminèrent la réformation du seizième siècle, embrassée alors par l'élite de l'Europe ; il leur dit, en repoussant d'absurdes calomnies : « Non, mes chers paroissiens, je n'ai point abandonné la religion du Seigneur Jésus, je n'ai fait que rejeter les ordonnances humaines dont on a vainement prétendu faire un moyen de salut; je n'ai fait que m'attacher plus fortement que jamais à Jésus, n'atten-

dant désormais mon salut que de Lui seul, et non de l'absolution des hommes, non plus que de mes propres mérites. » Les doctrines qui distinguent l'Eglise romaine, sont combattues dans cette lettre avec les armes irrésistibles de l'Ecriture. On a lieu de penser qu'elle a produit de bons effets partout où elle a pu pénétrer ; elle a dû opérer plus d'une conversion parmi les anciens paroissiens de M. Cadiot ; elle a causé une joie sensible aux membres de l'Eglise réformée qui en ont eu connaissance. Car ce n'est point par des motifs d'ambition qu'on vient à nous, puisque nous n'avons ni trésors, ni places, ni décorations à offrir aux personnes qui entrent dans le sein de notre Eglise, dont le règne n'est pas de ce monde.

Tous nos lecteurs qui ont entre les mains la touchante lettre de M. Cadiot, ne savent peut-être pas qu'il a été recueilli dans la paix du Seigneur, il y a une année, après avoir persévéré jusqu'au dernier soupir dans la profession de la vérité selon l'Evangile. L'édification que son action exemplaire a produite dans l'Eglise nous persuade qu'ils n'accueilleront pas sans intérêt quelques détails authentiques sur sa vie et sur ses derniers momens, que nous pouvons leur mettre sous les yeux. Nous les puiserons dans une notice manuscrite qui sera livrée sous peu à l'impression, et qui a pour auteur M. *Soulier*, président du Consistoire d'Anduse.

Jean-Antoine Cadiot naquit dans la commune de Bers, département de la Charente. Il était doué d'un esprit vif et pénétrant, d'un sens droit et d'une bonne mémoire. Il fit avec des succès distingués ses études dans les séminaires de Sarlat et d'Angoulême. Ordonné par son évêque dans la cathédrale de cette dernière ville, il ne tarda pas à être mis en possession d'une cure.

Ses études cependant l'avaient éclairé sur les choses de la foi plus que ne l'auraient voulu ses supérieurs. Il lisait attentivement l'Ecriture. La grandeur et la simplicité de l'Evangile avaient fait une profonde impression sur lui. Il ne trouvait que dans ce Livre, inspiré de Dieu, la paix de l'âme et la voie du salut. Dès lors il ne pouvait que rejeter, comme vaines et contraires à l'Evangile, une foule de doctrines, d'institutions et de pratiques, regar-

dées par l'Église romaine comme nécessaires, du moins au maintien de son pouvoir. Aux doutes du séminariste avaient succédé une forte conviction et une foi vive; mais c'étaient la conviction et la foi d'un chrétien primitif ou réformé, et l'on conçoit que la conduite du pasteur dût bientôt s'en ressentir. Il annonçait l'Evangile. Ses prédications publiques, ses instructions particulières en étaient remplies, et comme ses pieuses réformes étaient généralement approuvées de ses paroissiens, il conçut le projet de les pousser successivement plus loin, et de purifier le culte aussi bien que la doctrine. Il ne se permettait aucun changement sans en exposer les motifs, et il ne marchait que l'Evangile à la main, dans cette voie où l'avaient appelé l'amour de la vérité et le cri de sa conscience, et où le suivaient avec joie un grand nombre de fidèles.

Nous pouvons être affligés, mais non surpris, du parti violent qu'on prit bientôt à son égard. On l'arracha à ses paroissiens, et il fut repoussé d'une église dont il trouvait les enseignemens diamétralement opposés à ceux des Saintes-Ecritures, et, par conséquent, à sa foi et à sa conscience. Il n'hésita donc pas à se retirer, abandonnant à regret l'œuvre de régénération qu'il avait commencée, et résolu de consacrer néanmoins sa vie à la propagation de la foi par la prédication de la Parole.

Il avait besoin de retraite pour calmer sa douleur, rassembler ses idées, mûrir ses projets et préparer ses mains au plus saint des combats.

Les doctrines qu'il avait puisées dans l'Ecriture étant absolument semblables aux nôtres, ses regards se tournèrent vers nos églises. Son projet avait d'abord été de passer dans l'île de Jersey ou dans celle de Guernesey, pour y recevoir une nouvelle consécration, si on l'eût jugée nécessaire, et, ensuite de rentrer en France, où il aurait cherché à s'attacher au service de nos églises. Dans le cas où cette carrière lui aurait été fermée, il devait s'expatrier et suivre au milieu des païens les pas de nos intrépides missionnaires.

Il en devait être autrement. Sa santé était depuis longtemps altérée. Le repos lui était nécessaire. Les besoins de son cœur l'appelaient dans un lieu quelconque où notre culte

fût régulièrement établi et où il pût y prendre part publiquement. Cependant, en abjurant les erreurs de l'Eglise romaine, il avait en même temps renoncé, non seulement aux avantages temporels que lui offrait cette Eglise, mais aussi à son patrimoine et aux secours que sa famille eût pu lui fournir; c'est ce que l'on conçoit sans peine. De là la nécessité de se faire une ressource de son instruction et de ses talens.

La Providence y pourvut. Un concours heureux de circonstances le conduisit dans le sein d'une des plus respectables familles d'Anduse, qui cherchait un précepteur, et qui compte parmi ses membres le président même du Consistoire.

A l'époque où il se rendit à Anduse, il avait déjà publié sa lettre pastorale, et composé un traité de controverse, qu'il se proposait de mettre au jour. Dans les loisirs que lui laissaient ses nouveaux devoirs, il écrivit deux autres lettres pastorales qu'il se disposait à faire imprimer, pendant qu'il travaillait à une troisième, à laquelle il n'a pas eu le temps de mettre la dernière main.

En attendant, il justifiait par sa piété et son exactitude à remplir ses fonctions, les excellens témoignages qu'on avait recueillis sur son compte.

Il portait tour à tour ses regards vers son ancienne église, dont la situation l'affligeait, et vers l'île de France, où il espérait aller un jour annoncer la bonne nouvelle du salut.

« Oh! s'écrie M. le pasteur Soulier, oh! quel bon serviteur du Christ était ce frère, dont nous avons maintenant, dirai-je, à déplorer ou à célébrer la mort! Quels jours spirituellement heureux et bénis que ceux qu'il nous a été donné de passer avec lui! Quel amour il avait pour le Sauveur et pour les âmes que Jésus a voulu racheter! Il aurait traversé les mers et bravé tous les périls, il serait allé jusqu'au bout du monde pour prêcher l'Evangile à toute créature. »

Après un séjour d'environ dix mois à Anduse, sa santé était en apparence améliorée. Le mal cependant existait, et il fit, le 1[er] juillet 1824, une vive explosion, qui fut le signal des plus sinistres accidens. A partir de ce

à rendre compte, à comparaître devant Lui.... Le temps favorable, c'est aujourd'hui ! !...

Le 19, jour de sa mort, et avant le retour de la lumière, il éprouva le besoin de converser avec M. Soulier sur le bien des afflictions, des souffrances, de la mort. Cet entretien fut aussi calme que rempli de piété.— Quelques dames lisaient l'Evangile ; et, de peur de fatiguer le malade, elles s'étaient placées à une certaine distance de son lit. Mais s'apercevant de leur discrétion, il témoigna le désir d'entendre leur lecture et de prendre part à leur entretien. Son cœur s'ouvrait à de saintes joies ; son élocution était facile, comme s'il n'eût pas été malade : et la mort, cependant, était là.

« Il n'y avait plus pour lui, depuis quelque temps, d'autre repos que le repos spirituel dont il ne cessait jamais de jouir, dit notre journal. Il ne devait y avoir bientôt pour son corps que celui du tombeau. La dernière lutte entre la vie et la mort se faisait. Bientôt les portes de la vie éternelle devaient s'ouvrir pour son âme régénérée et lavée par le sang de Jésus. Tout d'un coup il se mit à prier d'une voix si forte, si solennelle, que jamais, ni pendant sa maladie, ni lorsqu'il était dans son état ordinaire de santé, on ne l'avait entendu prier avec un tel accent, avec autant de véhémence et de majesté dans l'organe, d'élévation et de grandeur dans le sentiment. Il commença par ces mots : Orient d'en haut, brillante Etoile du matin, lève-Toi ! Viens m'éclairer !..... Les personnes qui entendirent son invocation, regrettèrent de n'avoir pu retenir les expressions fortes et remarquables dont il s'était servi.—Elles se souvinrent seulement qu'il avait parlé du sang de Jésus...., de ce sang qui crie *de meilleures choses que celui d'Abel.* Celui d'Abel et des prophètes criait : justice, vengeance, châtiment ; celui de Jésus, le *médiateur de la nouvelle alliance*, crie : grâce, grâce, miséricorde et paix pour les pécheurs ! — Ayant terminé par l'oraison dominicale, quand il en fut à cette parole : *Que ton règne vienne*, il s'écria d'une voix encore plus forte et plus profonde : Oui, oui, qu'il vienne en moi !

« Le matin, il pria souvent, mais à demi-voix, ou d'une

voix plus faible. J'entendis une fois ces paroles : Il T'a plu de prolonger mon épreuve, de ne me point donner de sommeil : que ton saint nom soit béni ! Oh ! c'est sans doute pour purifier mon corps et mon âme que Tu fais cela : c'est bien révélé dans Ta Parole.

« Vous ne pouvez pas dormir, lui dis-je, en le voyant désirer depuis quelque temps de trouver du repos ; mais vous vous reposez spirituellement sur le sein du Sauveur, et vous vous endormirez dans ses bras. — Oui, me dit-il, c'est là mon espérance. — Comme il demandait à boire, et de l'eau bien fraîche, je lui dis : Bientôt vous vous désaltérerez à la source des eaux vives. — Oh ! oui, me répondit-il, celles-là sont les bonnes eaux. Celles d'ici ne rafraîchissent que le corps ; mais celles du ciel, celles qui découlent de Jésus, la FONTAINE des eaux vives et jaillissantes en vie éternelle, désaltéreront à jamais l'âme !

« Enfin, il touchait à son dernier moment. Nous étions tous à genoux auprès de son lit ; et nous ne pensions plus qu'il pût entendre la prière, mais comme en finissant de prier je disais : Seigneur Jésus, viens recueillir son âme dans ton sein, il répéta cette parole : *Viens !* et lorsque j'eus dit : Amen, oui, Amen ! il répéta aussi : *Amen !* Un peu après, nous étions de nouveau en prière, n'ayant du tout plus l'idée qu'il entendît encore ; et, pourtant lorsque j'eus encore dit : Amen ! ses yeux, qui n'étaient qu'à demi ouverts, s'ouvrirent un peu plus en s'élevant au ciel.

« Ces deux mots furent les derniers que sa bouche mourante prononça, et son œil mourant s'ouvrant un peu plus pour regarder encore au ciel, fut la dernière expression de sa piété. Bientôt le Seigneur vint en effet transporter du temps dans l'éternité l'âme immortelle qu'il lui avait donnée et dont il avait fait le rachat au prix de son sang.

« Ce bien cher frère, ce bienheureux disciple de Jésus, s'endormit de la manière la plus paisible et la plus douce dans les bras de son Sauveur. Ses dernières heures furent parfaitement tranquilles, et rien n'annonçait le sentiment de la douleur. Lorsqu'il fut mort, le sourire demeura sur sa bouche.

« Il mourut, à huit heures et demie du matin, le lundi 19 juillet 1824, âgé seulement de vingt-sept ans moins un mois et quelques jours. »

On ne vit jamais sans doute de conversion plus complète et de foi plus vive.

Au moment où nous écrivons ces mots, les journaux retentissent d'une conversion non moins sincère, celle d'un notable négociant de Lyon, M. *Mollard-Lefèvre*, qui a, comme M. Cadiot, rendu compte au public, dans une lettre imprimée, des motifs de sa démarche. Cette lettre (1), où est invoqué le témoignage de l'Ecriture et de l'Eglise primitive, est écrite avec autant de modération que de fermeté. Nous prions le Seigneur d'en accompagner la lecture de l'influence de son Esprit.

Une réflexion affligeante, pourtant, nous échappe, au milieu de la joie que nous causent ces conversions, opérées par l'Evangile, et de l'édification que produisent au loin les diverses publications de nos sociétés religieuses: c'est d'entendre sortir des rangs des fidèles quelques accens qui ont récemment troublé l'harmonie de leurs pieux concerts. On les a d'autant plus distingués qu'ils étaient plus isolés et qu'ils sont partis de la bouche de deux pasteurs estimés et remplis de lumières. A quoi bon, en effet, dire qu'*il faut se tenir en garde contre les impressions que produit le sentiment religieux?* (Rapport de la Société biblique de Montauban, 6e anniversaire, page 34.) N'est-ce pas plutôt contre le sentiment contraire qu'il faut se tenir en garde? Est-il démontré qu'on a trop de piété de nos jours, et même qu'on en peut trop avoir? A quoi bon encore publier dans une séance annuelle de Société biblique, et dans le sein d'une nombreuse assemblée, que les *objections fondées de Voltaire*

(1) On trouve la lettre de M. Mollard-Lefèvre, au sujet de sa conversion au protestantisme, au bureau des *Archives*, chez H. Servier, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6. Le prix en est de 25 cent., et le produit est destiné à des œuvres de bienfaisance. Un journal, qui avait imprimé des extraits de cette lettre, a été saisi; mais l'autorité ayant reconnu que la libre profession de la croyance religieuse est un droit de tous les Français, a restitué les exemplaires enlevés et renoncé à des poursuites qui n'auraient pu avoir aucun résultat devant la loi.

peuvent nous conduire à modifier notre théorie de la Bible? (Sixième séance anniversaire de la Société biblique de Nismes, page 29.) Que signifient de pareilles expressions, et quelle en peut être l'utilité? Si l'on croit devoir régler sa religion sur les décisions de Voltaire, est-ce dans une réunion *biblique*, est-ce dans un temple chrétien, est-ce sous la robe pastorale, qu'il faut en faire l'aveu? Mais, nous aimons à le croire, ces paroles, qui ont étonné tout le monde et affligé les âmes pieuses, ces paroles qu'il est si pénible de rencontrer dans les excellens Rapports que nous venons de citer, n'expriment point la pensée de leurs auteurs et ne doivent qu'à l'irréflexion la publicité qu'on leur a donnée. Toutefois nous avons cru d'autant moins pouvoir nous taire sur ce sujet, qu'il n'y a eu jusqu'ici qu'une voix parmi nous sur le profond respect qui est dû au sentiment religieux et à la Parole révélée; et que nos adversaires ne manqueraient pas de nous attribuer les doctrines répréhensibles dont ils trouveraient les moindres traces dans nos livres, si nous négligions de les désavouer.

LETTRE CIRCULAIRE *du Consistoire de l'Eglise Evangélique de Nérac, aux divers Consistoires des Eglises Evangéliques de France* (1).

Nérac, le 24 juillet 1825.

MESSIEURS NOS TRÈS-HONORÉS ET TRÈS-CHERS FRÈRES DANS LA FOI EN JÉSUS-CHRIST, NOTRE SAUVEUR,

C'est pour fixer l'incertitude où vous pouvez être relativement au procès que nous soutenons pour défendre la propriété de notre temple, que nous avons délibéré, d'un commun accord, de vous écrire la présente..... Vous y verrez quelle est notre véritable position, quelle attaque on nous a faite, quels moyens nous avons employés jusqu'ici pour la repousser, et l'espérance que nous avons de sortir victorieux de cette lutte.

Depuis plus de vingt ans, nous célébrons notre culte dans l'Eglise des ci-devant Religieuses de Sainte-Claire.

(1) Voyez 8e année, page 264.

Elle nous fut concédée *par un arrêté du gouvernement, en date du 3 ventôse an* XII. Nous en fûmes solennellement mis en possession le 29 du même mois, même année, par MM. le sous-préfet et le receveur des domaines de Nérac, qu'un arrêté de M. le préfet du département chargeait de nous en investir sans délai. Un procès-verbal de cette mise en possession fut dressé, couché sur nos registres et signé tant par les susdites autorités que par MM. les membres du Consistoire. En nous faisant don de cet édifice, le gouvernement nous imposa, comme condition expresse, de *le réparer à nos frais et d'en supporter les contributions.* La même condition est également stipulée dans le procès-verbal d'investiture, et plusieurs fois nous l'avons remplie par des réparations considérables que nous avons été obligés de faire pour consolider ce local ou pour l'approprier à notre usage.

Tels sont les actes qui constituent notre titre de propriété, à laquelle il ne manque aucun caractère essentiel. Cependant l'hospice civil de cette ville, qui occupe l'aile droite du couvent, la plus voisine du lieu de nos assemblées, s'opposa d'abord à ce que nous jouissions d'une petite chapelle dépendante de l'Eglise et comprise dans notre limitation. La contestation élevée sur ce point dura plusieurs années ; mais enfin elle fut jugée en notre faveur par l'autorité administrative ; et, depuis lors, nous jouîmes paisiblement du bienfait du gouvernement jusqu'à l'année 1823, époque à laquelle la même contestation fut renouvelée par l'hospice.

Le mémoire adressé à M. le préfet par les administrateurs de cet établissement, et dans lequel ils exposaient leurs droits prétendus à la susdite chapelle et à une autre petite pièce contiguë, nous ayant été communiqué pour que nous pussions y répondre, nous y répondîmes en effet ; mais en tête de notre mémoire, où nos droits étaient irréfragablement démontrés, nous déclarions *soumettre simplement* à M. le préfet les moyens de défense que nous étions résolus de porter pardevant les tribunaux judiciaires, si l'on persistait à nous inquiéter. Par là nous déclinions évidemment l'autorité administrative pour juger de cette affaire ; et, dès-lors, notre

mémoire n'était plus qu'une communication absolument confidentielle que nous adressions à M. le préfet.

Dix mois d'un silence absolu de la part de ce magistrat commençaient à nous persuader que nos droits étaient reconnus et l'administration de l'hospice déterminée à renoncer à ses prétentions déplacées. Mais nous étions dans l'erreur. En effet, un arrêté du conseil de préfecture, du 29 mars 1825, dont expédition nous fut transmise, le 4 avril suivant, par M. le sous-préfet de Nérac, prononce en faveur de l'hospice, et lui attribue la propriété, non seulement des deux petites pièces qu'il réclamait, mais encore de la totalité du temple qu'il ne demandait pas.!...

Le Consistoire ne sut d'abord comment qualifier un acte aussi arbitraire et aussi étrange : mais bien plus surpris que des hommes et des magistrats éclairés eussent pu prononcer un tel jugement, qu'alarmé des suites qu'il pourrait avoir, il s'occupa sur-le-champ des moyens de faire casser un arrêté aussi injuste, et d'être maintenu dans sa propriété. Forts de l'égalité des droits consacrés par la Charte, et pleins de confiance en la justice du gouvernement de Charles X, et dans les paroles émanées de son trône, nous résolûmes de plaider notre cause pardevant le conseil d'état, de la recommander à l'intérêt de MM. nos co-religionnaires, membres de la Chambre des députés, et d'en confier la défense à M. Odilon-Barrot, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation.

C'est là, Messieurs et très-honorés Frères, ce que nous avons fait, et ce à quoi nous nous sommes bornés, ayant bien plus à cœur de faire triompher nos droits que de proclamer les erreurs ou les torts de l'autorité. Jusqu'ici le Consistoire a tout lieu de penser que la marche qu'il a suivie était la seule qu'il dût tenir, et pour arriver au succès, et pour agir conformément à son caractère. Nos honorables députés protestans nous ont tous donné des preuves de leur bienveillance, et ont rivalisé de zèle pour servir nos intérêts. Notre avocat a terminé son travail, et notre recours a été régulièrement formé le 16 du mois dernier. Sans doute que la discussion de cette importante affaire ne tardera pas à avoir lieu, et la déci-

qui ont été opprimés ou persécutés; et, mu par les principes de la religion que nous professons tous, devoir employer tous les moyens praticables et légitimes pour venir au secours de ceux qui souffrent injustement, pour contribuer à effacer l'odieuse tache que les persécutions impriment, dans quelque partie du monde que ce soit, au nom chrétien et à la cause protestante.

« L'assemblée se livre à l'espoir que le calme de la réflexion, et l'expérience des maux occasionnés par l'intolérance, engageront promptement le gouvernement du canton de Vaud à rappeler les décrets injustes et cruels qu'il a portés contre les non-conformistes, et à donner cours à ces principes de liberté de conscience qui sont la base du protestantisme, et auxquels l'Angleterre doit, en grande partie, sa prospérité et son bonheur.

« Enfin, nous invitons nos frères en Christ, et surtout nos frères dans le Saint-Ministère, quelle que soit la communion à laquelle ils appartiennent, à demander dans leurs prières particulières et publiques qu'il plaise au Seigneur d'accorder ses précieuses consolations, et son prompt et puissant secours, à tous ceux qui, pour cause de conscience, souffrent encore aujourd'hui, sans l'avoir mérité, l'insulte, la prison, la spoliation, la destitution et l'exil. »

— Le nombre des églises protestantes de la Prusse est actuellement de sept mille sept cent quatre-vingt-deux.

P. S. Nous apprenons qu'un mouvement religieux très-remarquable s'est fait sentir dans le département du Rhône. Un nombre considérable d'habitans des villages de *Saint-Genis-les-Ouillères*, *Pollionay*, et....., situés entre Lyon et Tarare, ont embrassé la religion protestante. Nous reviendrons sur cet événement important que nous n'avons aujourd'hui que le temps d'annoncer.

— Nous avons la douleur d'annoncer la mort inattendue de M. Tromparent, pasteur à Privas.

ANNALES DES PROGRÈS DE L'EVANGILE SUR LA TERRE.

SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES ÉTABLIE A PARIS.

BULLETIN, N° XXVII.

SEPTEMBRE 1825.

ANNONCES ET AVIS DU COMITÉ.

Les Comités, Pasteurs et autres bienfaiteurs qui font parvenir de l'argent à la Société de Paris, sont instamment priés de passer tout effet, traite, mandat, reconnaissance de la poste, etc., à l'ordre et au nom de M. le pasteur Galland. Cette précaution lèvera des difficultés résultant de l'absence éventuelle de Paris du président, du trésorier ou du secrétaire de la Société, et accélérera les paiemens. Les lettres et paquets doivent toujours être adressés à M. le président de la Société, (boulevard du Mont-Parnasse, n° 41).

Le Comité ayant fait tirer un plus grand nombre d'exemplaires du Bulletin de juillet, à cause de l'extrait de l'excellent discours de M. le pasteur Gaussen, on peut se procurer cette nouvelle publication, ainsi que le deuxième Rapport annuel et le Coup d'œil sur les Missions évangéliques. Les amis de la cause sont invités à nous faire parvenir leurs demandes, de même qu'à nous faire connaître si les envois qui leur ont été faits, leur sont bien parvenus.

FRANCE.

EXTRAIT *d'une lettre de M. le pasteur Blanc; Mens, 16 mai 1825.*

J'ai communiqué votre lettre du 11 mars dernier à notre Comité de dames. Elles ont délibéré de s'occuper de votre magasin de vêtemens; mais comme elles sont presque

toutes mères de famille, elles ne pourront pas faire tout ce qu'elles désireraient. En attendant, elles ont voté de tricoter une douzaine et demie de paires de bas de coton blanc, que nous vous enverrons par la première occasion quand tout sera fini. Les collectes mensuelles de Mens et de la campagne vont assez bien, selon les moyens de chaque fidèle. Vers la fin de l'année, on vous fera passer le tout; envoyez-nous une douzaine d'exemplaires, au moins, de votre Rapport de la séance publique du 14 avril; nous vendrons ceux que nous pourrons, et nous ferons circuler les autres dans tous les lieux où nous croirons qu'ils peuvent opérer quelque bien, par la grâce du Seigneur. Nous espérons que la sainte cause de l'Evangile ira encore mieux quand nous aurons le bonheur d'avoir pour pasteur le digne frère, M. Dumont, auquel notre Consistoire a adressé vocation.

EXTRAIT *d'une lettre de M. Gautier, pasteur à Vinsobre, 6 juin, 1er lundi du mois.*

C'est avec une bien douce satisfaction que je vous annonce l'établissement d'une Société des Missions évangéliques, à Vinsobre. J'avais fait imprimer le cantique des *Travaux missionnaires*, et la plupart de mes paroissiens ont désiré le connaître et le posséder pour pouvoir le chanter au temple. Cela n'a pas peu contribué à ranimer le zèle et à disposer les esprits à concourir à cette sainte entreprise. Le chant de ce cantique attire une plus grande affluence aux prières mensuelles; il se fait toujours une collecte à l'issue de ce culte, et nous vous en ferons passer le produit, lorsqu'il sera assez considérable.

Voilà donc un Comité des missions et des réunions mensuelles: ce qu'il nous reste à désirer, c'est que le Seigneur y mette sa bénédiction, et qu'il daigne animer de sa vie l'ensemble du corps et chacun de ses membres en particulier; que, dans le but de concourir au salut de ses semblables, chacun s'applique avec soin au sien propre. Ah! que serait-ce, si l'on voulait amener les autres à la lumière et au salut, et que l'on en fût privé soi-

même; veuille le Seigneur nous donner à tous d'être des membres actifs, et que, faits participans de la sève du cep, nous ne portions pas des feuilles seulement, mais du fruit, un fruit béni qui demeure jusqu'en vie éternelle. Que si notre Société n'est ni la plus grande ni la plus riche, elle soit du moins une des plus zélées! Oui, que, tandis que nous employons les moyens extérieurs de la prédication de la Parole, le Seigneur y joigne les grâces intérieures de son Saint-Esprit, afin de la sceller dans les cœurs. Unissez, je vous prie, vos prières aux nôtres, et secondez-nous en nous tendant la main d'association. Vous allez, sans doute, écrire à notre Société, lui envoyer vos Bulletins, vos Rapports, et votre Journal, s'il doit paraître. Cette communication excitera chez plusieurs le désir de s'abonner, d'agir dans le même sens, et le bien se fera et s'étendra de plus en plus.

Je viens de recevoir une lettre de notre cher Etienne Arnaud; il me charge de vous faire parvenir 2 fr. pour son abonnement, et 5 fr., à titre de don, pour cette année.

LETTRE *de M. J.-J. Audebez, pasteur à Nérac, 28 juin 1825.*

Je reçus avant-hier au soir le *second Rapport* de notre Société des Missions de Paris : la lecture que je viens d'en faire m'a fait éprouver les profondes émotions d'une joie inexprimable. Qu'ils sont admirables et réjouissans, ces rapides progrès d'une institution si nouvelle parmi nous! Qu'ils sont touchans, ces traits divers de la piété dont la foi au Seigneur Jésus est la source et l'unique base! Comme le cœur se plaît dans cette unité d'esprit et de sentiment empreinte dans tous les discours prononcés à votre deuxième Anniversaire! Ah! sans doute, à la vue de toutes ces choses, *une voix de chant de triomphe retentira partout dans les tabernacles des justes;* et chacun, pénétré de reconnaissance envers le Seigneur, répétera dans son cœur, avec le Psalmiste : *La droite de l'Eternel a fait vertu, la droite de l'Eternel est haut élevée.*

Quel heureux contraste entre l'aspect que commencent à nous offrir nos chères Eglises, et celui qu'elles présentaient à l'observateur chrétien, il y a quelques années! On ne peut se le dissimuler, en France comme ailleurs, et même plus qu'ailleurs, *le zèle de la Maison de Dieu* avait disparu. Diverses causes, en éloignant la pensée de la *seule chose nécessaire*, et en la confinant dans le domaine des choses visibles et périssables, avaient comme desséché tous les canaux de la vie spirituelle et religieuse. Naguère, trop semblable à cette *campagne remplie d'os*, où le Prophète fut conduit par l'Esprit, le champ de notre Eglise, si fervente autrefois, n'offrait plus que le triste spectacle de *membres secs ou mourans*. Si quelques troupeaux ou des fidèles de quelques troupeaux conservaient encore dans leurs âmes une étincelle du feu sacré, un bien plus grand nombre n'avaient qu'un vain *bruit de vivre*; partout une odeur de mort se faisait sentir; et la dissolution du corps religieux protestant, que les plus âpres persécutions n'avaient pu emmener, allait se consommer par la tiédeur et l'indifférentisme religieux. Mais reconnaissons-le, et proclamons-le; aujourd'hui *l'an de la bienveillance* est arrivé; aujourd'hui sont des jours de salut; *l'Eternel a parlé* par ses prophètes: les fondateurs des Sociétés bibliques ont prophétisé les premiers sur les *os secs* répandus en tous lieux, et de toutes parts *il s'est fait un mouvement. Les os se sont rapprochés les uns des autres*; les *nerfs* se forment, toutes les parties du corps se rejoignent et se développent. *L'Esprit n'y est point encore* répandu dans la mesure nécessaire pour opérer un mouvement général et des actes concertés entre tous les membres; mais le Seigneur ne cesse de parler, et par la voix des Sociétés missionnaires, il fait *revivre les morts*, en leur dispensant, selon son bon plaisir, son esprit de foi, de zèle, d'espérance et de charité. Rien ne rappelle mieux cet emblême prophétique du XXXVII[e] chapitre d'Ezéchiel, que le nombre croissant de vos Sociétés auxiliaires, les listes de vos souscripteurs et donateurs, et tant de noms nouveaux, imprimés à la suite de votre Rapport. Daigne *l'Esprit venir des quatre vents* des cieux, et souffler sur tous ceux qui sont encore morts

pour une œuvre si profitable ! Qu'ils se lèvent aussi et *se tiennent sur leurs pieds*, et qu'ils s'enrôlent dans *cette armée extrêmement grande qui combat* dans tout le monde pour fonder et étendre l'empire de Jésus-Christ.

Je me réjouis d'avance du plaisir et de l'édification que mes paroissiens vont puiser dans la lecture de votre Rapport. Ils y reconnaîtront de plus en plus, sans doute, en voyant le développement rapide de votre Société, le caractère de grandeur et de consistance qu'elle prend, et les heureux fruits qu'elle produit déjà; que ce n'est point ici une œuvre des hommes, mais de Dieu : une œuvre que le Seigneur a commencée, qu'il poursuit, et qu'il achèvera sans se lasser. Telle est ma profonde conviction, que je désire vivement de voir partagée par tous les amis des missions, afin que la confiance que l'on a au succès de cette entreprise, repose sur son vrai fondement ; non sur le nombre des coopérateurs, et sur la sagesse des vues et des calculs humains, mais sur la miséricorde, la sagesse et la puissance de Jésus notre Sauveur et notre Dieu.

Comme ce ne fut qu'à l'aide de votre premier Rapport, donné en lecture, que je parvins l'année dernière à faire connaître vos travaux et vos progrès à des personnes qui y prirent aussitôt le plus vif intérêt, et s'empressèrent d'y contribuer par leurs dons, je pense d'user du même moyen cette année. Je vous prie donc de me faire un envoi le plus tôt que vous le pourrez.

Enfin, je terminerai ma lettre en vous annonçant la formation d'une nouvelle Association missionnaire, dans le village de Bréchan, à trois quarts d'heure de Nérac. Les réunions mensuelles ont lieu, depuis le premier lundi du mois de mars dernier, chez le sieur Ricau, tailleur. Elles sont de quarante à soixante personnes, et sont suivies d'une collecte, dont les produits seront versés dans votre caisse. En attendant le plaisir que j'éprouverai à pouvoir vous annoncer notre organisation définitive en Société auxiliaire, ce que tout me fait penser devoir être bientôt, je ne cesse de vous être uni par mes vœux et une affection cordiale en notre commun Maître.

Nous avons cru devoir donner en son entier cette lettre, qui porte l'empreinte du talent et du zèle de M. Audebez, et qui exprime les sentimens de nos frères des départemens, comme en réponse à ceux qui furent manifestés dans la capitale, lors de notre dernier anniversaire.

EXTRAIT *d'une lettre de M. le pasteur Maffre, Milhau, 4 juillet* 1825.

Nous sommes bien reconnaissans de l'attention que vous avez eue de nous envoyer, par la poste, un exemplaire de votre second Rapport. Cette excellente pièce a été lue avec le plus grand plaisir par quelques membres du Comité. Comme elle pourrait faire beaucoup de bien, nous désirerions qu'on nous en envoyât un certain nombre, en y joignant une vingtaine d'exemplaires du Coup d'œil sur les Missions, qui n'a pas été lu avec moins d'intérêt et d'édification, et dont l'influence sera bien salutaire.

EXTRAIT *d'une lettre de M. Cadoret, pasteur à Amiens,* 19 *juillet,* 1825.

On m'a remis le paquet des publications de la Société des Missions que vous m'aviez envoyé. Ce sont les premiers imprimés de ce genre que je reçois : dans mon grand isolement, j'avais, jusqu'à ce moment, ignoré les progrès de votre Société, pour lesquels je bénis Dieu. Quoi de plus respectable que les Sociétés bibliques : le bienfait de leurs travaux, de l'envoi du Livre de vie par toute la terre, qui fait que toute famille européenne, vraiment protestante, doit avoir honte de ne pas le posséder, est incalculable. D'autre part, la Société des Missions rassemble pour la prière, appelle sur la terre les bénédictions apostoliques des premiers temps, unit les cœurs, les réchauffe, les enflamme; prépare les messagers de paix, porteurs de la bonne nouvelle et du saint

Livre qui la contient, lequel ne saurait marcher seul, mais a besoin d'hommes qui le portent à la main, et le fassent circuler en tout lieu. Assurément, aucun Missionnaire ne marche en son propre nom, au nom de personne, mais seulement au nom de Jésus ; en sorte qu'accueillir les Sociétés bibliques, et ne pas s'intéresser à celles des Missions, ce serait se contredire, donner à penser qu'on agit par caprice, ou sans raisonnement; ce serait condamner le Livre de Dieu à l'obscurité, au magasinage ; l'enfermer dans ses lieux de dépôt, ou se le représenter en l'air, multiplié autant que les étoiles du ciel, et sans Anges pour le porter, le montrer au monde, le répandre. La Société Biblique et la Société des Missions, quelque part qu'on les contemple, sont deux sœurs qui, indépendamment de l'âge ou du caractère, ne sont pas moins belles l'une que l'autre : on doit les aimer, les chérir, également.

Qu'on pardonne ce témoignage d'un chétif ministre de campagne, qui, pour la première fois, prend part à de si excellens travaux. Je suis pauvre, mon Eglise l'est aussi; nous venons tout récemment de nous former en Société biblique; je ne négligerai rien en faveur du devoir le plus naturel et le plus simple, celui d'aider à la conversion du monde, *des nations* qui ne connaissent pas Dieu... Depuis le commencement de l'année, nous nous formons en réunions le premier lundi de chaque mois, pour prier et pour entendre le récit de vos progrès et de ceux de l'Evangile par toute la terre. C'est là, c'est dans de telles réunions chrétiennes qu'est le véritable esprit d'association, tant en faveur de la sainte Bible que pour l'extension illimitée du christianisme; cet esprit actif et propagateur qui doit marcher devant le Volume sacré, aussi bien qu'à sa suite. Nous en serons vivifiés ; Dieu nous bénira nous-mêmes, à l'instar des Chrétiens d'autres contrées, qui nous donnent l'exemple. L'accent des prières du premier lundi de chaque mois est à la fois le cri de Dieu et des Saints, du père et des enfans. On y trouve le plus beau sujet de supplications, d'instances, et d'une divine harmonie. Que Dieu bénisse la Société des Missions, ses travaux et ses prières. Nous

y contribuerons, s'il plaît à Dieu, de nos deniers et de nos offrandes, de la main et du cœur.

Extrait d'une lettre de M. Durel, pasteur à Quiévy, 22 juillet 1825.

Je vous envoie 60 fr., don de ma chère épouse et de moi; et 20 fr., souscription, total 80 fr., que Dieu me fera la grâce, j'espère, de vous envoyer chaque année, tant par devoir de reconnaissance pour les bienfaits dont sa Providence nous comble, que par amour pour la cause sacrée de l'Evangile. En combien peu de temps il peut nous envoyer des revers qui déconcertent nos projets et renversent notre félicité! Chacun devrait penser à cela. Dieu, à qui l'on refuse quelque secours pour soutenir sa cause, peut envoyer un revers, une épreuve, une maladie, qui nous fera dépenser ou perdre beaucoup à la fois. Adieu. Prospérez. C'est à mon père céleste que je vous recommande.

EXTRAIT *d'une lettre de M. Ladam, Nomains, 24 juillet* 1825.

En lisant votre XXVe Bulletin, le 17 juillet, à onze heures du soir, je fus tellement frappé, y voyant l'ouvrage de Dieu sur toute la terre, qu'il me fut impossible de m'endormir; tant il me venait de réflexions sérieuses et humiliantes tout à la fois : je me trouvais si froid, si en arrière, sous tous les rapports, pour contribuer à cette œuvre de charité universelle! Comment vous exprimer ce que le Seigneur me faisait sentir en ce moment par la conviction de ma conscience, si ce n'est en vous disant que si j'eusse possédé tout l'or et l'argent de notre village, je vous l'eusse envoyé très-volontiers pour le consacrer à la cause de Dieu. Le matin du jour suivant me trouva encore indécis si je devais vous envoyer tout ce que je possédais, ou seulement une certaine somme, afin de pouvoir la continuer tous les ans. Enfin le Seigneur me fit comprendre qu'il était plus convenable de lui

rendre ce qu'il me donnera, *par ordre*, c'est-à-dire autant qu'il me sera possible ; et, en ayant ainsi conclu, je me décidai à vous envoyer la petite somme de 10 fr. Mais, voyant que cette somme était très-petite, j'ai différé à vous l'envoyer, dans l'espérance de la grossir ; et, deux jours après, j'ai raconté à tous les membres de notre Eglise ce qui m'était arrivé en lisant votre Bulletin, leur demandant en même temps s'ils voulaient joindre leur pite à la mienne ; et j'ai reçu de leurs mains la somme libérale de 16 fr., que vous voudrez bien agréer. Nous espérons, avec l'aide de Dieu, de vous envoyer davantage l'année prochaine. La grâce de notre Sauveur, l'amour du Père, et la consolation de l'Esprit-Saint, soient avec vous.

ÉTRANGER.

PRUSSE.

SÉJOUR DE DEUX ESQUIMAUX DU LABRADOR A BERLIN.

Les journaux ont annoncé, au mois de novembre dernier, l'arrivée à *Berlin* de M. *Hadlock*, capitaine de vaisseau américain, qui a recueilli les produits les plus remarquables des pays qu'il a visités, et qui maintenant les expose à la curiosité du public. M. *Hadlock* est accompagné d'un homme et d'une femme esquimaux, que les mêmes feuilles disaient être originaires de la partie la plus septentrionale de l'Amérique, et sur lesquels on donnait des détails de nature à exciter l'intérêt. Quelques personnes pieuses songeant aux efforts que l'on fait journellement pour envoyer des missionnaires dans les contrées où ces idolâtres sont nés, auraient voulu que l'on pût se faire comprendre de ceux qui viennent vers nous, et que l'on cherchât à agir sur leurs âmes. Afin d'atteindre ce but, on invita M. *Hasting*, autrefois missionnaire morave au *Labrador*, depuis prédicateur à *Breslau*, et maintenant fixé à *Niesky*, à se rendre à *Berlin*. Celui-ci, accompagné de sa femme, entreprit le voyage d'autant

plûs volontiers, qu'il pensait que ces Esquimaux étaient les mêmes qu'on avait fait voir en Angleterre, en 1823, et qu'il savait que, dans ce cas, le mari, nommé *Niakungetok*, aurait été instruit à *Hoffenthal* par les missionnaires moraves et été son propre disciple. Cette supposition s'est trouvée tout-à-fait exacte.—Lorsque M. *Hasting* et sa femme entrèrent pour la première fois dans la salle que les Esquimaux occupaient, ils montraient les diverses coutumes de leur pays aux personnes venues pour les voir; mais à peine *Niakungetok* eut-il reconnu son ancien maître, qu'oubliant tout le reste, il ne songea plus qu'à témoigner sa joie de le revoir. Sa physionomie s'animait de plaisir, et tous les mouvemens de son corps dénotaient ce qui se passait en lui. Il s'informa, dans sa langue nationale, de ses anciens instituteurs et de ses amis. M. *Hasting* lui fit de son côté de nombreuses questions, et reçut de lui les détails suivans sur son histoire. Il était orphelin et candidat pour le baptême à *Hoffenthal*, quand ses parens adoptifs émigrèrent, il y a environ huit ans, vers le midi, et se fixèrent dans le voisinage des établissemens européens. C'est là que le capitaine *Hadlock*, amené, quatre ans après, dans ces contrées, par des affaires de commerce, fit sa connaissance: il consentit, sous certaines conditions, à l'accompagner, et le suivit d'abord à *New-York*, puis en Angleterre et dans ses autres voyages. Il n'a pas oublié les instructions qu'il a reçues sur le grand amour dont Jésus-Christ nous a tous aimés, et il regrette de n'avoir pu faire adopter à sa femme les mêmes vérités qu'il a crues. Il assura qu'il ne manquait de rien, qu'il n'a été qu'une seule fois malade, et que le capitaine *Hadlock*, qui le traite avec beaucoup de bonté, lui a proposé de le ramener dans son pays, ce que cependant il ne désire pas encore.—Dans cette entrevue et dans celles des jours suivans, M. *Hasting* s'est appliqué à appeler son attention sérieuse sur son âme immortelle. Ces exhortations n'ont pas été sans fruit; mais *Niakungetok*, étourdi par toutes les choses nouvelles qu'il voit dans nos contrées, se laisse peut-être trop détourner de la seule chose nécessaire. Il a montré à M. *Hasting* deux lettres qu'il a reçues; l'une, datée de 1823, est de sa sœur, qui

demeure à *Hoffenthal*, et qui est chrétienne; l'autre lui a été écrite par le missionnaire *Morhard*, avant son départ d'Angleterre pour retourner au *Labrador*. Il possède le Nouveau-Testament et la Liturgie des Frères-Unis, en sa propre langue, et sait par cœur plusieurs cantiques chrétiens. Il était touchant de voir avec quelle affection paternelle et quelle noble simplicité M. *Hasting* en agissait avec son ancien élève, et comme celui-ci témoignait à son maître un attachement filial et une confiance sans bornes. On pouvait, en quelque sorte, se figurer d'après cela de quelle nature sont, en général, les rapports qui s'établissent entre les missionnaires et les païens qu'ils ont convertis à l'Évangile. — En retrouvant ce disciple, séparé d'eux depuis plusieurs années, et exposé depuis lors à des épreuves si diverses, M. *Hasting* et sa femme éprouvèrent le vif désir de ne plus le voir entouré des périls que sa position actuelle fait naître; d'autres chrétiens se sont joints à eux pour faire, à ce sujet, des représentations au capitaine *Hadlock*. Puissent-elles ne pas être inutiles! Puissent surtout les instantes prières de tous ceux qui désirent le bien véritable de ces Esquimaux, obtenir pour eux du Seigneur des bénédictions, dont ils aient à se réjouir jusque dans la vie éternelle!

ILES D'AFRIQUE.

MADAGASCAR.

EXTRAIT *du Journal de MM. Jones et Griffiths, missionnaires à Tananarivou.*

Baptême publiquement célébré à Tananarivou dans la langue du pays.

Dimanche, 23 mai 1824. — John David, fils du rév. D. Jones, a été aujourd'hui consacré au Seigneur par le baptême. M. Jones a prêché en anglais sur le baptême des enfans, d'après Luc, XVIII, 19; M. Griffiths, sur la divine institution de ce sacrement et la manière

de l'administrer, en langue du pays, d'après le texte Matth., XXVIII, 19. Il a administré ensuite le baptême d'abord en anglais, puis en malgasch.

Sa Majesté Radama a assisté au service, ainsi que M. et madame Hasties, européens domiciliés ici, et les enfans de l'école. La chapelle regorgeait d'auditeurs, les portes et les fenêtres en étaient garnies; c'est la première fois que semblable chose a eu lieu, et que les naturels en ont été témoins. Le roi a donné la plus grande attention à tout ce qui s'est dit à cette occasion.

La multitude a aussi été fort attentive au discours des ministres de Jésus-Christ, et un vaste champ leur est ouvert non seulement à Tannarive, capitale de cette île, où résident des naturels de toutes les parties du pays, mais aussi dans les villages d'alentour, et spécialement dans ceux où des écoles ont été récemment établies pour enseigner et prêcher l'Evangile. Cela nous fait espérer qu'il y en aura ici beaucoup qui seront baptisés, non pas d'eau seulement, mais aussi du Saint-Esprit; c'est le sujet de nos continuelles prières.

Chaque dimanche, de six à huit heures du matin, nous catéchisons les enfans, soit en anglais, soit en malgasch; et, à dix heures, nous avons le service divin en anglais, en français et en malgasch. A une heure et demie après midi, on rappelle les enfans, et on les interroge sur des sujets généraux. Leurs réponses, qui ne sont que le résultat immédiat d'un instant de réflexion, prouvent qu'ils pensent aux choses qu'ils entendent. Un certain nombre de jeunes garçons, les plus avancés, lisent, chacun à son tour, environ une dixaine de versets de l'Ecriture, qu'ils traduisent aussitôt dans leur propre langue, correctement et avec beaucoup d'expression. A quatre heures et demie, ils se réunissent de nouveau pour chanter des hymnes en anglais et en malgasch; c'est alors aussi que nous leur demandons de nous dire ce qu'ils se rappellent du sermon prêché le matin dans leur langue. Plusieurs sont doués d'une mémoire très-fidèle; et la manière dont ils rendent compte de ce qu'ils ont entendu dire en chaire, pourrait faire rougir bien des soi-disant chrétiens. Nous leur proposons aussi quelques questions sur le sujet

du discours, et ils y font des réponses souvent pleines d'intelligence; comme nous les encourageons à nous adresser à leur tour des questions, ils nous donnent eux-mêmes lieu à leur faire plus d'une explication profitable. Après le chant d'un autre hymne, on les congédie. C'est alors que nous avons la réunion de prières. Ainsi, chaque dimanche se trouve terminé par des prières adressées au Dieu de toute grâce, pour le supplier de faire de cette jeunesse l'objet des divines influences de son Esprit, et un monument de sa miséricorde, afin qu'ayant eux-mêmes connu et senti l'amour du Christ, ils deviennent des messagers de paix pour tout le peuple de cette grande île, et que son *désert fleurisse comme la rose.*

Le premier dimanche de chaque mois, nous célébrons la Cène du Seigneur; le premier lundi nous avons l'assemblée de prières; enfin, tous les mercredis au soir, nous rassemblons les enfans pour leur apprendre à chanter.

M. Jones a traduit en malgasch les vingt-quatre premiers chapitres de l'Evangile selon Saint-Matthieu, et M. Griffiths le vingtième, de même que les onze premiers chapitres de l'Exode et les onze premiers de l'Evangile selon Saint-Luc. La traduction des saintes Ecritures, la composition des catéchismes et des hymnes, la surveillance des écoles, dont le nombre s'est dernièrement augmenté de quatorze; la prédication, qui exige de notre part une préparation assez longue; la rédaction de leçons à lire ou à écrire pour les écoles, etc., sont autant de soins qui viennent chaque matin se présenter à nous, et en quelque sorte nous dire: «Travaillez tandis qu'il est jour.» Quoique nos mains soient surchargées, nous sommes dans notre élément. C'est le ciel sur terre que de faire l'œuvre d'un évangéliste, d'un missionnaire, et de travailler pour le Seigneur! Oh! œuvre sainte et bénie! Puisse-t-elle ne *jamais, jamais* souffrir des tristes effets de l'indifférence de Laodicée; mais puissent tous ses amis être enflammés d'un zèle tout céleste et de l'amour du Sauveur pour la soutenir et la conduire à sa perfection, jusqu'à ce qu'en ces lieux les échos répètent partout et qu'on entende dans les airs cette voix de louange: «Les royau-

mes de ce monde sont devenus la possession du Seigneur Dieu et de son Christ, et il régnera à toujours. »

Mais les moyens nous manquent parfois pour continuer notre œuvre. Tout ce qu'il est possible de se procurer dans le pays même, certainement le roi et son peuple auront soin de nous le fournir; mais d'autres articles, tels que le papier, l'encre, les plumes, les canifs, etc., ne se trouvent pas ici ; il n'y a non plus ni presse ni imprimeur. Il faut donc que, pour toutes ces choses, nous tournions nos regards vers nos très-honorés pères et frères les directeurs et les amis des missions au loin, comme vers ceux qui peuvent subvenir à nos besoins en ce genre; ou bien que dirons-nous ? Faudra-t-il de désespoir cesser d'utiles travaux, abandonner cette mission, faute de moyens de la poursuivre ? Non, loin de nous une pareille idée; mais, attendant avec confiance que le Seigneur dispose les cœurs de nos bienfaiteurs à nous aider, nous emprunterons le langage de cet homme de la Macédoine qui parla jadis en songe à l'apôtre saint Paul; et, nous adressant aux amis du Rédempteur qui sont en Angleterre, en Irlande, etc., nous leur dirons : « Passez à Madagascar, et venez nous secourir ; » venez, et tendez-nous la main, donnez-nous les moyens de poursuivre notre œuvre.

Ce peuple est pauvre ; il ne vient plus d'argent au pays, et comme nous avons beaucoup de jeunes garçons et de jeunes filles qui nous rendent de grands services comme maîtres et moniteurs de ceux qui sont moins avancés ; comme aussi nous avons lieu d'espérer que, dans deux ou trois années, ils nous seront bien plus utiles encore pour enseigner ; il est nécessaire que nous recevions annuellement les articles qui peuvent leur être donnés comme récompense de leur assiduité et de leur zèle. Nous mentionnons différentes choses, entre autres, qui seront particulièrement bien reçues par eux.

La mercerie qui nous est parvenue, il y a peu de jours, pour l'usage des écoles, a fait le plus grand plaisir : comme on distribuait ces objets aux enfans qui sont sous nos soins, et parmi les plus dignes, « Nos maîtres, ont-ils dit, ont en vérité des amis dans le grand pays (la Grande-Bretagne), qui pensent à nous et nous

veulent du bien. Ils nous envoient tout cela pour que nous devenions de bons enfans : quand vous leur écrirez, faites-leur nos sincères remercîmens pour ces choses. »

Il en coûterait peu en Angleterre de faire faire chaque année un habillement pour chaque instituteur, tandis qu'ici ce serait un objet considérable.

EXTRAIT *d'une lettre de M. Thomas Rowland, missionnaire artisan* (1) *à Madagascar, au rev. Th. Weaver de Shressbury, auparavant son pasteur.*

Tannarive, 18 juin 1824.

TRÈS-CHER ET HONORÉ MONSIEUR,

C'est avec une joie inexprimable que je vous communique les nouvelles importantes et encourageantes que j'ai à vous donner. Les amis zélés des Missions à Shressbury, qui ont les yeux tournés vers nous, et qui paient et contribuent pour la conversion des païens, se réjouiront d'apprendre dans quel état riant et plein d'espérance se trouve la Mission à Madagascar.

Il y a ici quatorze écoles, dans lesquelles environ douze cents enfans reçoivent l'instruction ; et il y en aurait bien davantage, si nous possédions les moyens de recevoir tous ceux qui nous demandent d'être admis; mais nous avons été obligés d'en écarter un grand nombre. Plusieurs des jeunes gens du collége royal, qui est sous les soins de MM. Jones et Griffiths, ont fait des progrès remarquables; ils lisent la Bible avec facilité, écrivent à main courante, et sont assez avancés dans l'arithmétique, ainsi que dans une connaissance générale et élémentaire des principes de la religion chrétienne. C'est de cette école qu'on tire les maîtres qui sont ensuite placés dans les villages.

L'instruction des femmes, qui a lieu par mesdames Jones et Griffiths, est également fréquentée par plus de cent filles, qui apprennent à coudre, etc. Les enfans

---

(1) On sait qu'il y a des missionnaires de différentes classes : les uns prédicateurs et ministres, les autres simples catéchistes et instituteurs ; d'autres encore sont artisans pour apprendre aux convertis les arts et métiers, tout en leur annonçant aussi l'Evangile.

qu'elles ont eus avec elles depuis le commencement, sont reçus au baptême.

Messieurs Jones et Griffiths ont commencé à prêcher dans la langue du pays ; le service a lieu à Tannarive, dans une grande salle d'école élevée par M. Griffiths. Le nombre des personnes qui le fréquentent est très-considérable.

Je reçois des leçons de ces messieurs, pour pouvoir leur devenir utile. Quand mes études seront finies, il est probable que je serai envoyé dans un village très-peuplé, environ à 10 milles au sud-ouest de Tannarive, afin d'y former un établissement. J'espère y ouvrir une école pour instruire la jeunesse, et contribuer, selon mes forces, à leur intérêt éternel. Je m'attends à voir de grands changemens dans ce pays, si ma vie se prolonge encore quelques années.

Les préjugés des naturels sont très-forts, et leurs pratiques superstitieuses, plus nombreuses qu'on ne le croit en Angleterre; mais, Dieu en soit loué, elles perdent peu à peu de leur importance. Il y a beaucoup de devins et de diseurs de bonne aventure; quoique leur influence soit grande sur les esprits du peuple, elle ne l'est pourtant pas autant qu'autrefois.

L'infanticide a été généralement en usage ici de temps immémorial. Cette terre a été arrosée du sang de millions de pauvres innocens, nés, comme le croyaient leurs parens superstitieux, dans de mauvais jours.... Le roi empêche, de tout son pouvoir, cette pratique cruelle et dénaturée; mais on craint que ces êtres infortunés ne soient détruits en secret.

Nous avons omis de dire dans le dernier Numéro que madame Middleton, s'étant efforcée d'apprendre, en Angleterre même, l'idiome de la Nouvelle-Zélande, y a réussi au point de pouvoir l'enseigner, avant leur départ, à ses jeunes élèves, mieux préparés encore par ce moyen à leur future vocation.

(Octobre 1825.)

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

Johann, etc..., *Jean Tobie Kiessling et ses amis, représentés d'après nature, par* G.-H. Schubert, *professeur d'histoire naturelle, à Erlangen.* — Leipzig, chez H. Reclam. 1824. Un volume in-12 de 340 pages.

Nous déplorions, il y a quelque temps, la pauvreté de notre littérature religieuse, et nous la comparions à la richesse de celles de l'Angleterre et de l'Allemagne. S'il est une branche dont les Allemands se soient occupés encore plus que des autres, c'est celle des biographies; elle nous paraît en effet l'une des plus intéressantes et des plus utiles. En Allemagne, lorsqu'un homme, remarquable par sa foi et ses vertus, s'est endormi en Jésus-Christ, ses amis, pour conserver pieusement son souvenir au milieu d'eux, ont coutume de recueillir les traits de sa vie qui leur sont connus. Ces notes demeurent le plus souvent en manuscrit, et ne servent qu'à l'édification de ceux qui tenaient de près à celui qui n'est plus; quelquefois on les imprime, lorsqu'on les croit capables d'exercer une influence étendue. Il n'est pas rare que les lecteurs trouvent dans ces esquisses biographiques sur des personnes, leurs égales par leur position sociale et leur genre de vie, des instructions plus directes et plus appropriées à leurs circonstances que des traités savans et profonds ne pourraient leur en offrir.

La notice sur *Kiessling*, que vient de publier M. le professeur *Schubert*, possède ce mérite à un haut degré. Ce vieillard, mort l'année passée, a été, pendant une longue carrière, l'un des chrétiens les plus remarquables de sa patrie, et l'un de ceux qui ont le plus travaillé à l'avancement du règne de Dieu. M. *Schubert* le représente entouré de ses amis évangéliques; il fait voir comment ils réunissaient leurs efforts pour servir leur maître

commun, et comment tous se proposaient le même but, celui de glorifier par leur vie entière le nom du Sauveur. Ce vaste tableau se divise naturellement en divers plans, qui tous ont leurs beautés. Il n'eût pas été possible, dans une rapide analyse, de les faire toutes ressortir, ni même d'indiquer tous les caractères qui sont décrits dans l'ouvrage. Nous avons donc cru qu'il serait utile de nous occuper uniquement de celui de *Kiessling :* tout en bornant ainsi notre tâche, nous sommes forcés de ne choisir que quelques traits isolés ; quoiqu'en petit nombre, ils suffiront pour faire apprécier à nos lecteurs le respectable chrétien auquel ils se rapportent.

Jean Tobie Kiessling naquit à *Nuremberg*, le 3 novembre 1743. Il reçut de ses parens une éducation chrétienne ; leurs leçons agirent efficacement sur lui ; il cherchait à les mettre en pratique. La manière dont il fut amené à cette foi vive en Jésus-Christ, qui est un don gratuit du Seigneur, et qu'il communique aux hommes par divers moyens, est trop intéressante pour que nous la passions sous silence. Malgré les bonnes qualités que le monde se plaisait à reconnaître en lui, et que lui-même se félicitait de posséder, il ne pouvait se défendre d'une inquiétude intérieure qui augmentait tous les jours, et à laquelle il ne savait trouver de remède. Il lui manquait quelque chose dont son âme avait besoin pour ressentir le calme et la paix. — Un jour qu'il était entré dans une église, il vit un homme agenouillé. Ses mains étaient jointes, et l'expression de sa physionomie montrait qu'il était en prière : il semblait prier tout autrement que *Kiessling* n'avait vu prier jusqu'alors : on aurait dit qu'il parlait à Dieu comme à un ami, tandis que *Kiessling* n'avait pas encore compris que l'on pût si intimément s'approcher du Seigneur. — Il suivit cet homme dans la rue, l'accosta, et devint son ami ; mais cette amitié ne devait pas être de longue durée, *Klaumbauer* (ainsi se nommait l'étranger) étant mort peu après. Il le mit en relation avec quelques personnes pieuses de *Nuremberg*, et appela son attention sur les sermons évangéliques du pasteur *Rehberger*, qui prêchait dans cette ville.

Dès ce moment, *Kiessling* s'efforça encore davantage de se rendre agréable à Dieu ; il devint plus sévère pour lui-même ; sa conduite était à tous égards plus stricte et plus conforme à la loi ; néanmoins il ne possédait pas cette tranquillité de l'âme, ce bonheur intérieur qu'il poursuivait depuis long-temps, et qu'il avait remarqué à *Klaumbauer* et à ses amis ; il voyait clairement qu'il était privé de quelque chose d'essentiel que ceux-ci avaient. « Pourquoi, se disait-il quelquefois dans le sentiment de sa faiblesse, pourquoi mes bonnes pensées, mes bonnes paroles, mes bonnes actions ne viennent-elles qu'avec effort, et comme si elles étaient péniblement amenées à l'aide d'une machine? Chez eux, au contraire, tout est naturel et facile. *Malheureux homme que je suis, qui me délivrera du corps de cette mort* (Romains, VII, 24)? Qui rendra la vie à mon être, le libre mouvement à mes membres paralysés ? » —*Kiessling* assista un dimanche à l'instruction que le pasteur *Rehberger* donnait aux enfans. Il parlait avec une force toute particulière des vérités fondamentales de la foi chrétienne, de ces vérités qui, de tout temps, ont paru une folie et un scandale à l'homme naturel, mais qui sont sagesse et lumière aux yeux de l'homme qui est passé de la mort à la vie. « Quiconque oublie ses œuvres, disait le pasteur, mais qui croit en Celui qui justifie les pécheurs, sa foi lui est imputée à justice. Il est justifié, non par les œuvres, mais par la foi ; non par ses mérites, mais par la grâce. Ce n'est qu'en s'avouant ses péchés, qu'en les reconnaissant devant Dieu, qu'on peut être sauvé. »

« En entendant cette doctrine, raconte *Kiessling* dans le journal qu'il a laissé, je ressentis un pénible saisissement. Quoi ! toutes mes prières, mes pieuses lectures, mes bonnes œuvres, mes actes de charité, tout cela ne servirait de rien à mon salut ! Je ne l'obtiendrais que par pure grâce, comme les pécheurs, moi dont la conduite a été si vertueuse depuis mon enfance ! Oh ! cela m'affligea vivement. Je pleurai de colère.... Dieu me le pardonne ! J'avais ressenti jusqu'alors de l'affection pour le pasteur *Rehberger* ; je n'éprouvai plus que du courroux contre lui.—Heureusement que le Sauveur, ce meilleur

ami des hommes, celui qui maintenant est mon tout, eut pitié de moi. Il me donna des yeux pour voir; j'appris enfin à le considérer face à face comme un ami. Oui, 1766 fut l'année de ma naissance à la vie véritable; c'est alors que je commençai à exister en effet. »

Nous nous sommes arrêtés un peu longuement au récit de la régénération spirituelle de *Kiessling;* il fallait montrer comment il avait été conduit au Sauveur, avant de raconter comment il lui demeura constamment fidèle.

Une amitié étroite s'établit dès-lors entre *Rehberger* et *Kiessling;* ils passaient ensemble toutes les heures dont ils pouvaient disposer, et se réjouissaient de ces rapports dont la foi était l'origine. « O bonheur! s'écrie *Schubert* à cette occasion, quand, sur la route qui mène à la patrie, vers laquelle nous nous acheminons souvent seuls, nous trouvons pour compagnon un frère avec lequel nous pouvons marcher, en lui donnant la main. Le sentier est souvent solitaire; mais on s'attache d'autant plus à ceux qu'on y rencontre! » *Kiessling* ne devait pas long-temps faire route avec son nouvel ami. A son retour d'un voyage entrepris en Autriche pour les affaires de son commerce, (car il était négociant), il apprit qu'il avait été frappé d'un coup d'apoplexie, et il eut à peine le temps de lui dire un dernier adieu.

Après la mort de *Rehberger*, ceux de ses paroissiens qui avaient le plus adopté sa manière de voir, et dont quelques-uns s'étaient peut-être auparavant à peine connus de nom, se tendirent la main par-dessus son tombeau, et formèrent entre eux des liens plus étroits. D'autres chrétiens de *Nuremberg* et des environs, en particulier quelques membres de la Société des Frères-Unis, se joignirent à eux. Ils portaient pour la plupart un uniforme religieux différent; mais tous se ressemblaient pourtant, parce que tous s'occupaient sérieusement de la chose qui seule est nécessaire, du salut qui se trouve en Jésus-Christ et qui vient de Lui. Cette petite réunion de disciples du même Maître demeura constamment unie autour de Lui, et maintenant encore ceux qu'il n'a pas jusqu'ici appelés en son royaume, continuent à lui être attachés et fidèles ici-bas. — *Kiessling* fut aussi

membre d'une autre association évangélique qui se forma vers cette époque, de la SOCIÉTÉ ALLEMANDE, dont le siége principal est à *Bâle*, mais dont les ramifications s'étendent dans toute l'Allemagne.

Kiessling fut toute sa vie un instrument de Dieu pour l'accomplissement de ses desseins : même si nous ne considérons du bien qu'il a fait que cette petite portion venue à la connaissance des hommes, sans nous arrêter à celle sans doute beaucoup plus grande qui n'est connue que de Dieu, nous serons forcés d'avouer que l'existence tranquille de ce Chrétien modeste a été plus riche en résultats importans que la carrière bruyante de beaucoup d'hommes devenus célèbres dans le monde. La bénédiction du Seigneur accompagnait chacun de ses pas ; chaque heure de sa vie augmentait le trésor que ce riche s'était amassé pour l'éternité. Son exemple, ses discours, ses prières en réveillèrent plusieurs de leur sommeil de mort. Ses correspondances nombreuses étendaient au loin l'influence de son exemple. Comme les affaires de son état exigeaient pour être bien remplies la plus grande partie du jour, il consacrait la nuit aux pieuses occupations qu'il s'était créées et qu'il chérissait. L'une de celles qui lui tenaient le plus à cœur était la distribution de la Bible ; il travailla à la répandre long-temps avant que des Sociétés bibliques n'eussent été formées en Angleterre et en Allemagne. Si, pour se reposer de ces soins, il recherchait quelques plaisirs, ce n'en étaient d'autres que de visiter les amis du Seigneur, de soulager les pauvres et les prisonniers, de consoler les malades et les mourans. La disposition ordinaire de son esprit le portait davantage à pleurer avec ceux qui pleurent, qu'à se divertir avec ceux qui se livrent aux divertissemens : la seule joie qu'il aimait était de se réjouir avec ceux qui se réjouissent au Seigneur.—Son biographe raconte une foule d'exemples de ses pieux efforts pour porter aux affligés la consolation et la paix ; surtout lorsqu'il voyait que l'affliction d'un homme avait pour cause principale son ignorance des vérités qui peuvent seules rassurer et rendre heureux, il savait se consacrer tout entier à l'amener à la connaissance du Sauveur. Ne

se bornant pas à vouloir l'instruire par ses conseils ou ses raisonnemens, il priait encore pour lui du fond de son âme; c'est sans doute là ce qui lui obtint si souvent le succès.

Kiessling avait retiré pour lui-même beaucoup de fruit de la lecture; il en conclut que de bons livres religieux pourraient aussi être utiles aux autres; en conséquence, il en prêtait à tous ceux qui s'adressaient à lui pour en avoir; il en offrait même souvent à des personnes qui n'auraient pas songé à lui en demander. En voyage, il en laissait dans les auberges de sa route, pour que ceux qui y viendraient après lui trouvassent de quoi lire et s'édifier. — On raconte même que, lorsqu'il entendait les prédicateurs des campagnes se livrer en chaire, comme cela arrive quelquefois, à des dissertations sur la culture des terres ou sur l'entretien des troupeaux, au lieu d'annoncer cette divine Parole de Dieu dont l'enseignement leur est confié, il lui arrivait, avant de sortir du temple, de déposer à la place que le pasteur devait occuper de nouveau le dimanche suivant, quelqu'un de ses petits livres, afin de lui rappeler par son contenu quel Evangile les ministres de Jésus-Christ sont chargés de prêcher à toute créature.

Rien dans la vie de *Kiessling* n'est peut-être plus intéressant que l'influence qu'il a exercée en Autriche. C'est en 1763, lorsqu'il était âgé de 21 ans, qu'il fut chargé pour la première fois de se rendre dans ce pays, afin d'assister, pour les affaires de commerce de son père, aux diverses foires qui s'y tiennent. Dès-lors il a, dans l'espace de cinquante ans, fait cent-six fois ce même voyage, en sorte qu'il apprit parfaitement à connaître ces contrées, et que lui-même y était très-connu.

A cette époque, *l'Edit de tolérance*, que *Joseph II* rendit en 1781, n'était pas encore rendu; les Protestans de l'Autriche avaient beaucoup à souffrir; c'était pour eux un temps à la fois pénible et important. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer quelques fragmens des réflexions touchantes que ces circonstances suggèrent au professeur *Schubert :* « Chrétiens, dit-il, le vrai Christianisme, celui des masses comme celui des individus,

est une plante des Alpes qui ne prospère que dans l'air vif des hautes régions ; il lui faut le sol aride des rochers ; dans le fertile terrain de la plaine, elle se flétrit et tombe. O mes coréligionnaires de l'Autriche ! quand vous étiez persécutés et pressés de tous côtés, comme la moisson était belle ! Qu'elles étaient nombreuses les âmes vivifiées par le chagrin ! Que cette gloire ne vous soit pas ôtée ! Maintenant que vous avez la liberté du culte et que vous jouissez d'autres avantages, demeurez fidèles comme autrefois ! — Vous tous qui croyez en Jésus-Christ et qui espérez en lui, à quelque confession que vous apparteniez, surtout dans les jours de paix, où rien ne rappelle la persécution, VEILLEZ ET PRIEZ ! car, je vous le dis, le temps d'une paix véritable n'est pas encore venu pour l'Eglise de Jésus-Christ. L'esprit de l'Evangile ne cessera pas encore d'être un sujet de poursuite et de haine. Le calme n'est là que pour nous mieux préparer aux plus vives attaques. » — Ces réflexions sont de tous les temps ; elles sont de nature à en faire naître d'autres non moins graves.

Deux cents ans auparavant, la religion évangélique avait fait d'immenses progrès dans ces contrées. Le nombre des prédicateurs protestans de l'Autriche, de la Carinthie et de la Styrie avait été de près de quatre cents ; mais tout à coup des ordres humains s'étaient élevés contre la promulgation de la Parole de Dieu : il fallut se taire et ne plus annoncer le pur Evangile. Cet état d'oppression se prolongea pendant de longues années.

On considérait comme criminels les paysans chez qui l'on découvrait une Bible allemande ou un livre luthérien : ce motif était suffisant pour les jeter dans les prisons ou les envoyer en exil. Le cœur de *Kiessling* se serrait douloureusement, lorsque, pendant les séjours fréquens qu'il faisait à *Linz*, il voyait passer sur la place publique, et conduire, dans la prison voisine de sa demeure, des Chrétiens, ses frères dans la foi ; s'il s'arrêtait sous les fenêtres de leur cachot, au lieu de plaintes et de malédictions contre leurs persécuteurs, il n'entendait que des prières et des chants religieux. Quelques jours après, on les embarquait sur le Danube, pour les

transporter dans les parties reculées de la Hongrie et de la Transylvanie, où la plupart, ne pouvant supporter ce climat si différent de celui qu'on leur avait fait quitter, en devenaient d'ordinaire les victimes. Alors *Kiessling* s'avançait sur les bords du fleuve, pour s'édifier de la résignation et de la joie en Christ que montraient ces fidèles Chrétiens, en se séparant de leurs parens et de leurs amis. Il s'édifiait aussi de la pieuse douleur des mères, lorsqu'au moment de l'embarquement, on venait arracher de leur sein leurs petits enfans, afin, disait-on, de sauver leurs âmes, et d'empêcher qu'elles ne périssent avec les âmes de leurs parens. On laissait à ceux-ci l'alternative de changer de foi pour demeurer avec leurs enfans, ou de s'en séparer pour toujours. Les mères regardaient leurs fils avec désespoir; elles les serraient dans leurs bras, comme pour ne jamais les quitter, et puis, s'en détachant tout à coup, elles allaient en courant rejoindre la foule des martyrs, et mêler leurs larmes aux louanges du Seigneur. — « On les emmenait par centaines, dit *Schubert*; mais il en restait des deux centaines, qui en partie peut-être venaient seulement alors d'être réveillées; car le moyen le plus sûr d'affermir et de répandre les croyances religieuses, c'est de s'élever contre elles et de les poursuivre. »

Kiessling cherchait à être utile à ses pauvres frères persécutés: ils apprirent bientôt à le connaître, et lorsque la foire l'amenait dans une ville et qu'il y avait dressé sa boutique, ils se rassemblaient, sous toutes sortes de prétextes, autour de lui. Des vieillards, dont le visage était ridé par leurs longs chagrins, et qui depuis sont entrés long-temps avant lui dans leur repos, venaient tristement auprès de lui, encore jeune alors, pour entendre ses paroles de consolation et d'encouragement, et pour lui demander les livres évangéliques qu'il réussissait à introduire dans le pays, et qu'ils étaient forcés de cacher avec soin, aussitôt qu'ils les avaient reçus. Une analyse rapide n'est pas susceptible de détails circonstanciés; mais, que de choses nous aurions à raconter, si nous voulions suivre ce marchand, devenu apôtre, dans ses courses aussi évangéliques que commer-

ciales, exhortant les uns, fortifiant les autres, les soulageant tous selon son pouvoir, et leur parlant à tous de ce Jésus qui sauverait leurs âmes, quand même les hommes feraient périr leurs corps.

Cependant le secours vint sur Israël : l'Éternel délivra son peuple. L'édit de tolérance du 13 octobre 1781 assura à tous les protestans de ces contrées le libre exercice de leur culte. On pourrait croire que l'espèce de mission que *Kiessling* avait reçue du Seigneur auprès d'eux devait finir, du moment où ils seraient ainsi délivrés; elle n'acquit au contraire que plus d'importance. Les Chrétiens évangéliques reçurent, il est vrai, l'autorisation de se constituer en Eglises; mais ils étaient presque entièrement dénués de moyens pour reconstruire les temples depuis long-temps tombés en ruines, rétablir les écoles et entretenir les pasteurs. Ces familles, dont les membres avaient attaché tant de prix aux biens éternels que de supporter, pendant deux siècles, pour les conserver, toutes les persécutions et tous les genres de maux, ne pouvaient posséder beaucoup de biens de la terre. Les montagnes, qu'elles habitaient pour la plupart, ne leur offraient que peu de ressources; et comme il n'en fallait pas moins, comme avant, payer les dîmes et les taxes aux ecclésiastiques catholiques, dans les paroisses desquels leurs maisons étaient situées, que pouvait-il leur rester pour subvenir aux frais de leur propre culte?

Kiessling résolut de venir à leur aide : il en fit son affaire principale; il ne s'agissait pas ici de quelques secours isolés, car il était question d'assister une population entière. N'étant pas à beaucoup près assez riche pour faire tout par lui-même, il consacrait toutes les heures du jour que n'exigeait pas son commerce, toutes celles de la nuit qu'il pouvait enlever au sommeil, à écrire ce qu'il nommait *des lettres de mendiant*, dont le but était de solliciter des dons en faveur des protestans autrichiens. De cette manière il fut à même de faciliter leur organisation aux Eglises des provinces d'Autriche, de Styrie et de Carinthie, et d'étendre son aide

jusqu'à celles de la Hongrie. Plusieurs Eglises ont reconnu que sans lui il leur aurait été impossible de se constituer. Nous avons nous-mêmes parcouru une partie de ces contrées. Le nom de *Kiessling* n'a pa cessé d'y être en vénération : nous l'avons entendu prononcer avec reconnaissance jusque dans les chaumières des paysans. — Qu'on ne s'étonne pas de cette affection générale que leur inspirait son souvenir. Il les avait tous connus ; c'est lui qui avait donné à la plupart d'entre eux leur Bible de famille, étant parvenu à en introduire des milliers dans le pays. Dans ses voyages à pied, il les visitait ; de retour chez lui, il leur écrivait, et ces correspondances qui toutes avaient le même but, de recommander l'attachement à Jésus-Christ, étaient si nombreuses, qu'il est difficile de comprendre comment il pouvait y suffire. On raconte qu'une paysanne âgée apprit à écrire dans sa vieillesse, dans le seul but d'écrire à *Kiessling* et de recevoir ses réponses.

Kiessling avait toujours vécu dans l'aisance ; dans les dernières années de sa vie, il dut éprouver ce que c'est que la pauvreté. Ce chrétien charitable, qui avait si long-temps nourri ceux qui avaient faim, et vêtu ceux qui étaient nus, eut à son tour besoin des secours d'autrui. Divers malheurs, surtout la dépréciation du papier-monnaie en Autriche, le réduisirent à la misère. Il donna tout à ses créanciers, afin qu'ils souffrissent le moins possible des pertes qu'il essuyait. C'est alors qu'il fut touchant de remarquer combien ce vieillard avait d'amis. Le propriétaire de la maison qu'il habitait lui proposa de le loger gratuitement le reste de sa vie ; de toutes parts on lui offrait des secours ; on s'estimait heureux de ne pas être inutile à un homme dont Dieu s'était servi pour le bien religieux, moral et physique d'un si grand nombre de ses semblables. *Schubert* consacre plusieurs chapitres à montrer le Chrétien soumis à l'épreuve de la misère, et bientôt après à celle des infirmités. Il raconte aussi, avec beaucoup de détails, l'histoire des derniers jours qui précédèrent le 27 février 1824, où il s'endormit au Seigneur, à l'âge de 81 ans.

Sa fin fut en harmonie avec sa vie : jusque dans ses derniers instans, il loua Celui qui l'avait racheté et se réjouit en lui.

Si l'on nous demandait ce qui nous a engagés à écrire aussi longuement sur un homme qui, par sa position sociale et le rôle modeste qu'il a joué dans le monde, semble peu important, nous répondrons par une autre question : L'Eglise de Jésus-Christ doit-elle se glorifier des titres, des honneurs, des richesses de ceux qui la composent, ou bien sa gloire consiste-t-elle dans leur foi et dans leurs vertus ? Si c'est là ce qui fait sa force véritable, on comprendra nos motifs en nous occupant avec une sorte de prédilection du souvenir de *Kiessling*. Nous avons toutefois eu encore une autre pensée. Lorsqu'après avoir parlé d'un homme, qui a été toute sa vie un vrai disciple de l'Evangile, zélé à l'annoncer, ardent à mettre ses leçons en pratique, il faut ajouter : « Il nous a quittés; il n'est plus ici-bas ; » c'est comme si l'on criait à tous ceux qui marchent sous la même bannière, de serrer leurs rangs, de se consacrer de nouveau de toute leur âme à la cause qu'ils ont choisie, parce qu'ils ont reconnu que c'était la bonne cause. — Nous désirons que la lecture de ces notes biographiques produise cet effet sur quelques-uns ; et nous avons la confiance que la lecture de l'ouvrage allemand le produira sur un grand nombre : il est écrit avec simplicité, avec chaleur et avec conviction. On voit à chaque ligne que l'auteur est chrétien.

GEESTELIJKE, etc. *Cri de guerre spirituel*, par J. DA COSTA, docteur en droit, avec cette épigraphe : *L'Eternel est un grand guerrier.* — Exode. XV. 3. — 1825. Rotterdam, chez Gippin.

L'auteur de cette brochure, M. le docteur Da Costa, est déjà connu de nos lecteurs; nous leur avons donné des détails sur sa conversion du Judaïsme à la foi chrétienne (1); nous leur avons communiqué quelques pas-

(1) Voyez 6e année, page 43, et 7e année, page 63.

et la plus énergique. *Malheur*, dit le prophète Esaïe, *à ceux qui appellent le mal bien, et le bien mal; qui font les ténèbres lumière, et la lumière ténèbres* (Esaïe, V, 20). *Malheur aux pasteurs qui détruisent et dissipent le troupeau de ma pâture, dit l'Eternel* (Jérémie, XXIII, 1). *Quelle communion*, dit saint Paul, *y a-t-il entre les ténèbres et la lumière? Et quel accord de Christ avec Bélial* (2 Cor., VI, 14, 15)? *Prenez garde aux chiens, prenez garde aux mauvais ouvriers, prenez garde à la circoncision* (Phil., III, 2). Le Seigneur Jésus nous a fait lui-même cette déclaration solennelle : *Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; je n'y suis pas venu apporter la paix, mais l'épée* (Mat., X, 14); car il est venu troubler la fausse paix du monde et établir la paix avec Dieu par la réconciliation en son sang.

« Chrétiens timides! levez-vous donc, réveillez-vous, prenez courage en Celui qui est notre force et le rocher de notre salut, contre lequel les portes de l'enfer ne prévaudront point. Ce n'est pas par votre force, mais par la sienne, que vous devez combattre et vaincre. Appelés par lui, qu'avez-vous à craindre? Contre la violence des coryphées de ce siècle, parlez! Contre l'incrédulité et l'erreur, prêchez! Si l'ennemi fond sur vous, priez! Si pour un temps il paraît triompher, persévérez! Quoi qu'il arrive, que la cause de la vérité avance ou rétrograde en apparence, *demeurez fermes!* Oui, *demeurez fermes, ayant vos reins ceints de la vérité, et étant revêtus de la cuirasse de la justice, ayant les pieds chaussés de la préparation de l'Evangile de paix; prenant surtout le bouclier de la foi, par lequel vous puissiez éteindre les dards enflammés du Malin. Prenez aussi le casque du salut et l'épée de l'Esprit qui est la Parole de Dieu, priant en votre esprit par toutes sortes de prières en tout temps* (Ephés., VI, 14 à 18). »

Nous n'ajouterons rien à ces réflexions utiles de M. Da Costa. Rappelons-nous tous et en toutes choses, que les *timides n'hériteront pas le royaume de Dieu*, et demandons au Seigneur de nous accorder l'esprit de force et de prudence, dont les Chrétiens ont un si grand besoin! — Il est d'ailleurs inutile de faire observer que c'est de la tolérance *morale* et non de la tolérance *civile* que l'auteur veut parler. Il combat la tiédeur, l'*indifférentisme*, qui exercent de si grands ravages de nos jours.

« Appellera-t-on charité envers le prochain, d'empêcher la Parole de vie de pénétrer jusqu'à son cœur, de lui cacher sa corruption innée sous les fleurs de la sagesse et de l'éloquence humaine, de lui enseigner à chercher son salut en lui-même, et non en Celui qui nous a été donné pour notre Rédemption parfaite; enfin, de lui apprendre, à l'égard de son bonheur temporel et éternel, d'attendre tout de lui-même, tout de *la dignité de l'homme*, et rien de Dieu, rien du Sauveur, rien de son Saint-Esprit. Car, hélas! il est vrai de dire des chrétiens de nom de ce siècle ce qu'on a dit des païens ignorans d'autrefois. Tout leur est Dieu, excepté Dieu lui-même. Est-ce charité envers le prochain de la part de ceux qui sont mieux instruits, de considérer tout cela en silence, et de favoriser les projets de l'Ennemi par une déplorable condescendance ou une lâche timidité?.....

« Le Sauveur, dans sa Parole, a non seulement recommandé la paix, mais il l'a aussi laissée à ses disciples, toutefois *non pas comme le monde la donne*. La paix qu'il a voulue, opérée et laissée, est *une paix de Dieu qui surpasse toute intelligence;* une paix de Dieu avec ses rachetés, une union spirituelle de tous les vrais chrétiens en foi, en esprit et en vérité. —Où nous est-il commandé de conserver la paix aux dépens de la vérité? Où nous est-il prescrit de chercher une paix qui procède de la tiédeur et de l'indifférence, de la crainte des hommes et de la faiblesse de la foi? L'Evangile nous commande aussi la modération, mais c'est une modération accompagnée de *force* et de *sincérité*. La tolérance est aussi une vertu chrétienne; tolérons donc également la vérité, quelque dure qu'elle paraisse à nos oreilles! Portons réciproquement les fardeaux les uns des autres; soyons patiens, au milieu de la haine, des calomnies et des persécutions du monde, surtout sous les justes châtimens de Dieu! Mais tolérer que les choses saintes soient profanées, tolérer, qu'au sein même de l'Eglise de Christ, le Malin couvre de ses abominations le pain de vie: qu'il n'en soit pas ainsi! Cela n'est nulle part commandé dans la Parole de Dieu; point de semblable tolérance de la part de ceux, dans le cœur desquels l'amour de Dieu a été répandu par le Saint-Esprit!

« Non; la Loi et l'Evangile nous tiennent un tout autre langage. Ils nous recommandent la charité, mais par la foi! la paix, mais dans la vérité! la modération, mais unie au zèle! la tolérance, mais jointe à la fidélité! Voilà ce que les prophètes de l'Ancien-Testament, les apôtres du Nouveau, et le Seigneur Jésus lui-même, qui est le chef glorifié des prophètes et des apôtres, nous ont prescrit de la manière la plus positive

Mais comment en rendre compte, à présent que le voile de l'anonyme est levé à nos yeux ? Notre position est changée, et nos lecteurs ne croiront guère à notre impartialité, quand nous ferons l'éloge d'un livre écrit par un ami, un frère et un ancien collègue ; ils nous supposeront séduits par l'amitié, aveuglés par la prévention, quand nous leur dirons que ce livre où sont rappelées toutes les vérités de la religion dans une suite d'articles variés et rapides, serait avoué, pour le fond et pour la forme, des plus grands docteurs et des plus grands écrivains, et que l'auteur y jette souvent une lumière nouvelle sur les doctrines de la foi ou les rend plus frappantes par des rapprochemens et des comparaisons dont personne avant lui n'avait eu l'idée; ils seront peu disposés à nous en croire sur parole quand nous ajouterons qu'il a tour à tour de la majesté et de la grâce, de la profondeur et de la finesse, et toujours une chaleur vraie et une onction pénétrante, en faisant passer sous nos yeux des sujets tels que ceux-ci : *Ecriture Sainte*, *Mystères*, *Etude des choses divines*, *Puissance de Dieu considérée dans ses bienfaits*, *Providence générale et particulière*, *Incarnation*, *Le salut par Christ*, *Jésus-Christ est tout pour nous*, *Présence de Jésus-Christ en nous*, *Le Saint-Esprit*, *La Foi*, *La Rédemption*, *La Grâce*, *Le Péché*, *Sécurité sur le salut*, *Vie de la foi*, et une foule d'autres de la même importance et du même intérêt. Aussi n'avons-nous pas eu un moment la pensée d'en faire l'éloge qu'il mérite ; nous avons, pour lui faire rendre justice, un moyen plus sûr, et dont nous allons user, avec la discrétion toutefois que nous imposent les limites de ce journal, c'est celui des citations.

Nous n'emprunterons rien à l'article extrêmement remarquable sur la *Puissance de Dieu dans ses bienfaits*, et nous transcrirons ce passage extrait du morceau sur *la destination de l'homme prouvée par ses penchans actuels*.

« Je trouve l'espérance profondément empreinte dans le cœur humain. L'homme n'étant jeté sur la terre que pour y

ANNALES DES PROGRÈS DE L'ÉVANGILE
SUR LA TERRE.

SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES ÉTABLIE A PARIS.

BULLETIN, N° XXVIII.

OCTOBRE 1825.

FRANCE.

MAISON DES MISSIONS.

EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SOCIÉTÉ, etc.

Séance du 3 Août 1825.

Présidence de M. SOULIER, *ancien Pasteur.*

« Avant la séance, le Comité assiste au premier des examens que les élèves auront dorénavant à subir tous les trois mois. Les élèves et le directeur se sont placés autour d'une table, au milieu de la salle, disposée à cet effet. MM. les membres du Comité et quelques amis de la Société se sont assis à l'entour de la salle; M. le président occupe le fauteuil.

« Les élèves sont classés en deux divisions : Lemue, Tendil et M. D**, pensionnaire, qui suit les mêmes leçons, forment la première; Morcelet, Bisseux et Charlier composent la seconde.

« La première division subit un examen, d'abord sur l'interprétation du Nouveau-Testament grec, puis sur les premiers élémens de l'hébreu.

« La seconde est interrogée sur le Nouveau-Testament seulement. Tous sont ensuite appelés à répondre à quelques questions sur le commencement de l'histoire ecclésiastique et sur la logique.

« L'examen dure au-delà d'une heure ; lorsqu'il est terminé, les élèves sont invités à se retirer, et M. le président demande au directeur s'il a un rapport à faire.

« M. le directeur répète ce qu'il a déjà eu l'occasion de dire précédemment quant à la distribution du temps et à la répartition des divers objets d'étude, sur lesquels il a dirigé l'attention et les efforts des élèves. L'anglais, qui les occupe chaque jour, durant l'après-midi, la grammaire française et la grammaire latine, que les moins avancés ont également commencées, n'ont pas, cette fois, fait partie des sujets de l'examen. Le directeur fait observer que le plus ancien des élèves, M. Lemue, n'est que depuis six mois environ dans la maison ; que Morcelet et Bisseux n'y sont que depuis quatre mois, *Tendil depuis l'assemblée* générale, et Charlier depuis trois mois. A l'exception de Tendil et de Lemue, tous étaient dénués de connaissances préliminaires, et le dernier venu a eu des efforts à faire pour regagner ce que les autres avaient d'avance sur lui ; il y a pleinement réussi. La plupart sont doués, grâce à Dieu, d'une assez grande facilité pour l'étude ; le directeur ne peut que rendre le meilleur témoignage à leur application, à leur bonne volonté, à leur zèle, ainsi qu'à leur amour fraternel, et à l'esprit de piété qui les anime tous également.

« Plusieurs de MM. les membres du Comité témoignent leur satisfaction de ce qu'ils viennent d'entendre et de l'examen auquel ils ont assisté : puis M. Soulier ouvre la séance ; le Comité s'occupe des affaires courantes de la Société.

« A l'issue de la séance, M. le président fait introduire de nouveau les élèves, qui reprennent leurs places. Il se lève et leur adresse un petit discours où il exprime la satisfaction qu'éprouve le Comité, en voyant déjà le succès de leurs premiers efforts et la ferme confiance en la bé-

nédiction d'en-haut qui l'anime, confiance qui doit les soutenir aussi, et leur faire poursuivre, avec une nouvelle ardeur, cette œuvre si excellente. M. Soulier, après une exhortation pleine de chaleur et de sensibilité chrétienne, termine la séance et les travaux de ce jour, en bénissant le Seigneur, source féconde de toute grâce, et en lui adressant une onctueuse prière, dont nous regrettons de ne pouvoir ici reproduire les propres expressions. Il implore la grâce divine sur la Société, sur son président absent, sur tous ses membres, sur la maison des Missions, ses élèves et son directeur, et demande à Dieu d'amener bientôt dans cet asile de paix de nouveaux enfans, de jeunes chrétiens brûlant du désir d'annoncer aux nations païennes le nom du Seigneur Jésus, et de convertir des âmes à son Evangile.

« La séance est levée. »

N. B. M. Soulier avait déjà plusieurs fois présidé les Séances du Comité. On se souvient que, dans le premier Rapport annuel, on avait déploré sa retraite, qui, heureusement, n'en a pas été une réelle. Quoique simple membre honoraire, M. Soulier est toujours, par le vif intérêt qu'il prend à l'institution dont il a été l'un des principaux fondateurs, par son zèle et par ses lumières, l'un des membres les plus actifs et les plus précieux du Comité.

DÉPART DE MM. GUTZLAFF ET KORK.

M. Gutzlaff, qui a passé un mois dans la maison de la Société, était porteur de la lettre suivante :

LETTRE *à Sa Seigneurie M. l'amiral comte Ver Huell, président de la Société des Missions évangéliques de Paris.*

Rotterdam, le 24 juillet 1825.

Me flattant que V. Exc. daigne encore se rappeler un ancien camarade, et surtout un discours tenu dans la nuit à bord du *Persus*, je pense qu'elle ne sera pas surprise de se voir recommander un élève missionnaire par un ancien officier de la marine.

Je n'aurais point osé prendre cette liberté, si les sentimens vraiment chrétiens que V. Exc. a nourris de-

puis long-temps dans son cœur, et dont elle fait une profession si ouverte, ne m'encourageaient autant que les qualités particulières de celui que je recommande à sa protection. L'élève Gutzlaff est un homme de beaucoup de talent, protégé par S. M. le roi de Prusse, et dédaignant de bonne foi tout ce que le monde offre de satisfaisant pour l'ambition, afin de se vouer, sans réserve, à la propagation du christianisme là où on l'enverra. La Société des Missions, dont j'ai l'honneur d'être membre et directeur, lui a permis d'aller passer ses vacances à Paris, afin de se perfectionner dans la langue française, et de remplir le but de sa destination partout où il en trouvera l'occasion.

Je ne doute pas que V. Exc. ne trouve une grande satisfaction à donner à ce jeune homme des marques de sa bienveillance ; et je me flatte qu'elle excusera la liberté que j'ai prise, quand même elle serait condamnable, pour l'amour de Celui dont nous voulons faire connaître le saint nom aux nations les plus éloignées.

J'espère que V. Exc. voudra bien agréer les assurances de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de votre Excellence, le très-humble et obéissant serviteur,

B. J. C., Baron MACKAY,

Membre de la Régence, et directeur des postes à Rotterdam.

M. Gutzlaff est en effet un homme fort distingué, dont le séjour au milieu de nous, malgré sa brièveté, nous a laissé plus d'un souvenir. Il a eu de la peine à articuler quelques mots à la réunion mensuelle du mois d'août ; mais, s'il ne parle pas la langue française, il en parle plusieurs autres. Dieu l'accompagne dans tous ses voyages et le bénisse dans tous ses travaux! Après avoir cherché, autant qu'il dépendait de lui, à se rendre utile en donnant des leçons aux frères qu'il était venu visiter avec tant de simplicité et de cordialité, il a laissé, en partant, entre les mains du directeur, plusieurs pièces intéressantes que nous communiquerons

aux lecteurs du Bulletin. La première est une lettre d'adieu, qu'il a adressée à la société de Paris. La voici presque en entier :

« Puisque je ne pourrai assister encore une fois à votre réunion mensuelle, permettez que je m'adresse à vous par écrit.

« Je me suis senti pénétré d'une vive joie en me trouvant au milieu de vous; mon cœur était plein de gratitude envers le Seigneur, qui a établi l'œuvre des missions en France; mais, n'ayant jamais parlé votre langue, je ne pouvais exprimer le bonheur que j'éprouvais à cette réunion.

« Encouragé par la charité chrétienne, que vous m'avez témoignée pendant mon séjour dans la maison des missions, je croirais manquer à mon devoir, si je ne profitais de cette occasion de vous entretenir des sentimens d'affection fraternelle que la Société à laquelle j'appartiens, porte à la vôtre. Les directeurs, en apprenant que quelques enfans du Seigneur en France souhaitaient avec ardeur de propager son règne parmi les nations les plus lointaines, rendirent grâces à Dieu, qui leur en avait inspiré le dessein, et en insérèrent la nouvelle dans un de leurs Bulletins. Ils se réjouirent de voir à la tête de cette Société un de leurs compatriotes, dont le zèle a tant favorisé son établissement. Les liens qui les unissent à vous, sont d'autant plus puissans, que les rapports entre les chrétiens de la France et ceux des Pays-Bas ont été autrefois plus étroits. Agréez donc leurs vœux fraternels pour la prospérité et l'accroissement de vos travaux, sur lesquels ils implorent cette grâce qui vient d'en-haut. Le Seigneur exaucera leurs prières en bénissant vos efforts pour la propagation de son Evangile. Que nos liens de fraternité se resserrent de plus en plus, afin que nous combattions avec d'autant plus de force contre ceux qui s'opposent à notre Seigneur Jésus-Christ, et que nous nous fortifions les uns les autres dans l'œuvre difficile des missions.

« Vous m'avez accueilli dans votre maison avec une affection chrétienne; j'ai fait la connaissance du direc-

teur et des élèves; j'ai été réjoui par leur conversation, et je suis heureux d'avoir rencontré ici de tels hommes.

« Toutefois, la louange n'en appartient qu'à Dieu, c'est lui qui, par son esprit, prépare les cœurs; c'est à lui qu'il faut rendre grâces d'avoir tellement béni votre institution naissante.

« Je vois dans vos élèves les prémices d'une moisson abondante, que le Seigneur se prépare en France; ce sont des hommes animés d'un vrai zèle pour la gloire de leur Sauveur, pénétrés d'amour envers Celui qui les a aimés le premier, revêtus de la vraie simplicité et de l'humilité chrétienne. Leur exemple m'édifie; et je me sens animé d'une plus vive ardeur pour suivre les sentiers dans lesquels ils marchent par la grâce de Dieu.

« Chrétiens de la France! vous voyez que le Seigneur est avec vous, qu'il fait prospérer toutes vos entreprises; qu'il vous a donné tous les moyens de faire reluire sa gloire parmi les peuples non chrétiens. Pourriez-vous encore supposer que vos efforts sont vains? Votre zèle pourrait-il se ralentir? Ne faut-il pas, au contraire, qu'il croisse de jour en jour, que vos prières deviennent plus fréquentes et plus ferventes, que vos contributions montrent davantage combien vous désirez le salut des âmes immortelles?

« Eglises de la France! c'est votre devoir d'envoyer des messagers de paix; Jésus-Christ vous a rachetées par son sang; c'est votre Sauveur, votre Rédempteur même qui vous commande d'annoncer son salut. Combien d'années se sont écoulées sans que vous ayez songé à obéir à ce *dernier ordre* du Fils de Dieu! Comment réparer cette négligence? Voici, les jours s'approchent, où l'Evangile sera prêché parmi tous les peuples; voici, vos élèves sont prêts à se donner sans réserve pour leur Sauveur, et à accomplir ce que vos pères virent en espérance. Est-il possible que vous demeuriez indifférentes? Non, vos efforts feront voir que l'amour du Sauveur et la charité pour les peuples exposés à la perdition vous animent. — Ministres de Jésus-Christ, serviteurs du divin Maître! c'est à vous que le mystère de la croix est confié; vous devez prendre soin que cette céleste doc-

trine se répande par toute la terre. Rassemblez donc vos communautés dans les temples, et racontez-leur ce que le Seigneur a fait par ses serviteurs, parmi les païens, les juifs et les mahométans. N'hésitez pas, surtout, de vous servir de vos temples pour de telles réunions. Ce sont les affaires de l'Eglise entière, il faut que toute l'Eglise y prenne part; il est donc nécessaire que vous invitiez vos paroissiens à se rendre en foule avec vous au sanctuaire, pour implorer toutes sortes de bénédictions sur le travail des missionnaires. Le Seigneur vous aidera lui-même à surmonter tous les obstacles; il vous augmentera la mesure de ses dons spirituels, parce que vous voulez partager avec les pauvres païens tout ce que vous tenez de sa grâce.

« Je finis en me recommandant à vos prières; je pars rempli de joie; je suis fortifié dans ma carrière, car j'ai joui de la présence du Seigneur, au milieu de vos élèves: leurs noms sont écrits dans le fond de mon cœur, et je m'en ressouviendrai toujours.

« Je vous remercie pour toute la bonté que le directeur m'a témoignée au nom de votre Société. Je me trouve heureux d'avoir pu passer quatre semaines dans un tel cercle.—Je prierai pour le succès de vos travaux; et, si le Seigneur daigne en effet m'employer à son service, je ne manquerai pas de vous donner de temps en temps de mes nouvelles.

« Agréez mes vœux fervens pour la prospérité de cette œuvre de Dieu, et croyez qu'il accomplira ses promesses. » Th. Gutzlaff,
Elève des Missions.

La seconde pièce, que l'auteur se propose de publier aussi en anglais et en allemand, est un APPEL *à tous les Chrétiens évangéliques*, pour les inviter à prier spécialement pour les peuples de l'Orient. M. Gutzlaff a des vues intéressantes, tant sur le réveil futur du Christianisme dans les églises déchues de ces contrées, que sur son apparition parmi les mahométans qui y résident, et sur les conséquences importantes, qui ne

Ce sont les chrétiens grecs, syriaques, chaldéens et arméniens, ce sont les Coptes et les Ethiopiens, les Turcs, les Arabes et les Persans, que je veux recommander à vos continuelles et ferventes prières ; afin que le Seigneur ait compassion d'eux, et qu'il fasse reluire la lumière de sa connaissance à leurs yeux.

Les ténèbres les plus épaisses couvrent les Eglises autrefois si florissantes des chrétiens orientaux. Pendant plus de mille ans, elles ont langui sous le joug du fanatisme, de la superstition et de l'ignorance, et ont cruellement souffert de la tyrannie des Mahométans, sans jouir d'aucune consolation chrétienne. Leurs temples sont désolés, ou changés en mosquées; leurs pasteurs les plus fidèles ont été chassés ou mis à mort, tandis que les brebis délaissées sont devenues la proie des loups dévorans. Non seulement la liberté politique leur a été ôtée, mais on leur a aussi enlevé la nourriture spirituelle : elles ne connaissent point le Sauveur, ni le prix infini de son sang répandu pour nous; de vaines cérémonies, qui étouffent la véritable vie, la vie *du Saint-Esprit, ont depuis long*temps remplacé la prédication de la croix; au lieu de se repentir de leurs péchés, ces pauvres chrétiens se disputent entre eux sur des questions inutiles ; ils se persécutent ; le frère hait son frère et le livre entre les mains des infidèles. Cette esquisse ne donne qu'une faible idée de l'état de ces malheureux.

Si nous tournons les yeux vers les mahométans, nous les trouverons dans un état encore plus déplorable, parce qu'ils sont entièrement éloignés de la céleste vérité. Leurs ancêtres, remplis de fanatisme et de fureur contre toutes les religions qui rejetaient leur prétendu prophète, quittèrent les déserts de l'Arabie, et voulurent effacer jusqu'aux traces du Christianisme. Les mahométans de nos jours refusent opiniâtrement d'écouter la Parole de l'Evangile ; ils ignorent quel est le chemin qui mène au ciel ; le saint nom de Jésus est pour eux une folie. — Acharnés contre les membres du Christ, *ils les* poursuivent et les massacrent. Que dire d'une religion qui commande à ceux qui la suivent de la défendre avec l'épée? Est-ce elle qui pourra conduire le pécheur au

a fait sentir combien le Seigneur était bon et fidèle, et quels sujets nous avions de nous confier en lui. Il a retracé la marche des choses d'une manière qui prouvait que c'était avec un vif intérêt et une attention du cœur, qu'il l'avait suivie et observée. Enfin, il a insisté sur la nécessité de faire l'œuvre du Seigneur avec l'esprit du Seigneur, qui seul peut lui donner une véritable et sûre consistance, et de ne pas agir *à la manière des hommes* dans une chose où il faut que le doigt même *de Dieu* se montre.

Le lendemain, M. Kork a pris congé de MM. les membres du Comité, en leur présentant l'expression de sa reconnaissance pour les soins dont il a été l'objet; et le surlendemain, après ses adieux domestiques, il a quitté des amis et des frères qui prient et qui tous les jours prieront pour lui.

APPEL A TOUS LES CHRÉTIENS ÉVANGÉLIQUES DE LA FRANCE, PAR Ch. GUTZLAFF, *missionnaire.*

CHRÉTIENS ÉVANGÉLIQUES DE LA FRANCE,

Vos frères des pays voisins ont vu avec joie et reconnaissance la religion se réveiller, depuis quelques années, parmi vous, et l'esprit évangélique faire de véritables progrès. Nous vivons dans un temps où le Seigneur visite son Eglise en tous lieux; ce sont des jours de grâce: vous-mêmes en êtes les témoins; peut-être en êtes-vous aussi la preuve la plus forte. Plusieurs sont retournés vers leur Sauveur et l'ont supplié de les faire participer à ses immenses richesses. Ce bon berger ne les a pas repoussés, mais il les a bénis; ils sont devenus ses rachetés et les héritiers du royaume des cieux. Leur vie est maintenant consacrée à son service; ils ne souhaitent rien que de glorifier le Seigneur Jésus.

Convaincu qu'un tel vœu a été réellement formé par votre cœur, j'ose m'adresser à vous, au nom du Seigneur. Je viens vous entretenir du triste état de nos frères, les chrétiens de l'Orient, et de la misère dans laquelle sont plongés les mahométans qui habitent ces mêmes contrées.

Je vous ai montré que cette Eglise, jadis si florissante, s'est de plus en plus corrompue, qu'elle a été soumise aux infidèles, et que la lumière y est presque éteinte, tandis qu'elle reluit chez vous d'un si vif éclat.—Etes-vous demeurés indifférens pour ces malheureux frères ?—Ce n'est pas moi qui répondrai à cette question. Mais, chrétiens, les jours des grandes choses approchent; cette nation, qui tant d'années, a langui dans l'esclavage, a commencé à secouer ses chaînes. Dieu sait mieux que nous ce qu'ils ont souffert; s'ils retournent à lui et l'implorent, il leur donnera son assistance pour recouvrer la liberté. Prions pour eux et avec eux. Pénétrés de la reconnaissance que nous devons aux Grecs, comme nous l'avons vu, unissons-nous devant le trône de la grâce pour demander à Dieu leur liberté spirituelle et politique ! Que de raisons n'avons-nous pas pour pouvoir espérer d'être exaucés; et alors, que de bénédictions n'aurons-nous pas fait descendre sur ce peuple malheureux, qui combat pour son existence ! Voyez les dangers qui les entourent en ce moment. L'ennemi a juré d'anéantir la nation entière; il s'est emparé de leurs forteresses; il en a passé un grand nombre au fil de l'épée... et les chrétiens dorment, tandisque leurs frères périssent ! Où se font entendre les prières des saints pour éloigner les dangers qui menacent ? Où intercède-t-on pour un peuple à qui nous devons tout, puisque nous lui devons l'Evangile ? Nous connaissons la puissance de nos armes spirituelles; tout devrait nous stimuler à nous en servir, et nous sommes inactifs, comme si nous ne savions en faire usage! Chrétiens, vous pouvez remuer les cieux par vos prières. Souvenez-vous de la prière de Moïse, quand Jéhovah voulut extirper Israël, et des supplications de Daniel, qui parvinrent jusqu'au trône de l'Eternel, en sorte que ses compatriotes furent ramenés dans leur patrie, que Jérusalem fut rebâtie, et le culte divin rétabli! —Ne mettez pas en doute que vos prières seront aussi exaucées. Croyez en l'Ecriture, qui nous offre les exemples les plus frappans de la compassion de Dieu, lorsqu'on le prie. Ah ! levez les mains, et ne cessez d'intercéder pour vos frères. Quel spectacle, digne de réjouir les anges, que de voir des

frères agenouillés pour leurs frères ! Quel exemple vous donneriez à tous les chrétiens ! Quels résultats vous pourriez espérer ! Les Grecs, délivrés, vous tendraient un jour des mains reconnaissantes, et des voies vous seraient ouvertes pour répandre parmi eux la saine doctrine, dont ils furent si long-temps privés.

Mais, pourquoi vous exhorter davantage ? Votre devoir vous est connu ; le danger est extrême aujourd'hui ; il vous force à ne pas différer vos ferventes prières.

Quoique les Grecs, par leur position, doivent surtout attirer nos regards et nos vœux ; les Arméniens et les Syriaques, dont l'état religieux n'est pas moins déplorable, les Ethiopiens et les Coptes, parmi lesquels le christianisme est presque éteint, ont aussi un grand besoin que l'on prie pour eux. — Oh ! n'oublions pas non plus les fiers mahométans, eux qui ont détruit les jardins fleuris de l'Eternel notre Dieu. La plupart d'entre eux sont sortis des reins d'Abraham, et Jéhovah accomplira quelque jour les promesses qu'il a faites à *son ami ;* certes, Ismaël vivra ; tous les peuples seront bénis par l'ange de l'ancienne et de la nouvelle alliance : les Mahométans aussi verront son salut.

Animés par ces promesses, vos frères d'Angleterre et d'Allemagne ont déjà commencé à envoyer des missionnaires parmi les chrétiens orientaux et parmi les mahométans. Les uns ont établi une mission à Malte et à Corfou ; les autres cherchent à rallumer le Chritianisme parmi les Arméniens sur les frontières de la Perse. Ils réussiront dans leurs entreprises, si vous les secondez par vos prières, et si vous leur prêtez votre secours, lorsqu'ils le demanderont.

Ainsi Dieu rétablira son royaume ; il y emploiera ses fidèles serviteurs ; il combattra lui-même avec eux. — Chrétiens Français, vous pouvez être ouvriers avec Dieu : ne refusez pas cet honneur, cette gloire ! Du moins que vos prières aident vos frères étrangers dans leurs efforts, si vous ne pouvez encore les assister en agissant. Plût à Dieu que vous apprissiez bientôt de ces Missions des nouvelles encourageantes, propres à exciter dans vos cœurs un zèle ardent et une vive affection pour les âmes

immortelles de vos frères de l'Orient et pour celles non moins immortelles des mahométans! Je me réjouirai quand je pourrai vous dire plus en détail et avec plus de précision ce que le Seigneur a fait pour ces contrées.

Mes prières accompagnent cet *appel* : que le Seigneur bénisse pour vos âmes les paroles que j'ose vous adresser! La grâce de notre Sauveur Jésus-Christ soit avec vous tous! Amen!

ÉTRANGER.

Sur la Société des Missions des Pays-Bas:

Par le même.

Lorsque les Hollandais eurent secoué le joug des Espagnols, et se furent emparés de plusieurs pays dans les Indes-Orientales, il s'établit, pour faire le commerce de cette partie du monde, une compagnie, qui se proposa en même temps de propager la gloire de Jésus-Christ dans les pays conquis. Il y eut des pasteurs qui, renonçant à tous leurs rapports et à tous les avantages temporels, allèrent prêcher l'Evangile dans Java, Ceylan, Formosa même, et qui le firent avec succès. On ouvrit à Leyde, sous les auspices du professeur Walacus, un institut où des jeunes gens se formaient pour ce divin service. — Mais un zèle si digne de louange, et si agréable à Dieu, ne fut pas long-temps sans se relâcher. Peu de gens aimaient assez le Sauveur pour quitter tout, afin de lui gagner des âmes immortelles. Les richesses qui étaient apportées de l'Inde, étouffaient toute charité dans les cœurs des marchands ; ils ne pensaient qu'à s'enrichir encore plus. Bientôt plusieurs églises, entièrement privées de pasteurs, implorèrent en vain l'aide des chrétiens de la Hollande ; on les plaignait sans pouvoir ni vouloir les secourir. — Il est vrai qu'avant la révolution un plan avait été concerté pour remédier aux maux des Eglises indiennes ; mais cet événement malheureux fit échouer les meilleurs desseins.

Avant que la Société des Missions d'Angleterre fût établie, les gens pieux en Hollande avaient ardemment prié le Seigneur d'envoyer des ouvriers dans sa moisson. Peu après, le célèbre médecin Van der Kemp fut converti, et il résolut de devenir missionnaire. Il entra au service de la Société des Missions de Londres, et revint avec un appel à tous les chrétiens de la Hollande, d'établir des Sociétés de Missions dans leur patrie. Des marchands et des pasteurs pieux, à Rotterdam, saisirent cette occasion pour exhorter leurs compatriotes à prendre à cœur l'état malheureux des païens et des mahométans; une petite Société de Missions fut formée à Rotterdam, et on tâcha d'en répandre la nouvelle dans tout le pays.

A peine les adversaires eurent-ils appris l'établissement d'une Société qui voulait réunir les efforts des chrétiens de toutes les confessions pour l'œuvre de Dieu, qu'ils prirent les armes contre les hommes pieux qui en faisaient partie; mais la patience, la constance et l'amour chrétien des amis des Missions, surmontèrent tous les obstacles, et ils eurent en peu de temps la joie d'envoyer deux missionnaires hollandais, aux frais de la Société épiscopale d'Angleterre, au cap de Bonne-Espérance. Plusieurs élèves d'Allemagne entrèrent ensuite à leur service, et partirent successivement pour l'Afrique et pour l'île de Ceylan; quelques-uns même prêchèrent aussi l'Evangile dans les Eglises délaissées de la patrie. La Société devenait de plus en plus florissante; elle avait acquis des amis parmi ses ennemis même, lorsque la guerre contre les Anglais empêcha de nouveau la continuation de ses efforts. Les trois derniers missionnaires hollandais échappèrent cependant aux mains de celui qui avait assujetti la Hollande, et ces héraults de la croix annoncèrent les richesses qui se trouvent en Jésus-Christ, avec succès, parmi les Caffres et les Hottentots. On se souvient des deux frères Albrecht, de Van der Lingen, de Van der Kemp, de Kicherer et des autres, dont les noms sont écrits dans le Livre de vie, et qui ont amené bien des âmes captives à notre Rédempteur. Tandis que ces frères souffraient extrêmement dans les déserts de

l'Afrique, Kam, Palm, Eberhardt, et d'autres, prêchaient aux Cingalèses et aux Malais la rémission des péchés par le sang de Jésus-Christ.

La paix de 1815 renouvela le zèle de cette Société; elle redoubla d'efforts; fonda un institut de missions à Berkel près Rotterdam (1); et, encouragée par le gouvernement des Indes, elle envoya ses missionnaires aux îles de l'Archipel indien. Ce furent les Moluques qui attirèrent surtout son attention; on y trouve plusieurs de ses stations. La colonie de Surinam, dans l'Amérique du sud, reçut en même temps ses messagers de paix. L'intérêt pour cette Société s'accroît chaque année; il n'y a presque aucune ville d'importance dans le nord des Pays-Bas, où l'on ne se réunisse le premier lundi de chaque mois pour implorer la bénédiction d'en-haut sur les Missions évangéliques. Quoique les contributions ne répondent pas aux entreprises qui sont encore à faire pour propager la vérité dans toutes les îles de l'Inde, la Société espère néanmoins que le Seigneur exaucera les prières de ses enfans et couronnera ses faibles travaux. — C'est dans la foi en son puissant secours qu'elle a aussi établi quatre stations de Missions sur la côte de Coromandel, et qu'elle ira peut-être fonder une colonie chrétienne dans l'une des îles de la Sonde.

Le Seigneur, qui ne dédaigne pas les faibles efforts que les Hollandais ont faits en son nom, augmentera sans doute leur zèle pour une telle œuvre; il applanira les difficultés qui ont jusqu'ici empêché l'extension des Missions parmi les Malais; il répandra sa grâce abondamment sur eux, et rendra sa Parole plus efficace encore que tous les moyens dont on s'est servi pour retenir ce peuple dans l'ignorance.

---

(1) Ce séminaire est actuellement à Rotterdam, et contient onze élèves.

vivre dans l'attente d'une autre destinée, devait en effet y posséder toujours l'espérance. Mais combien nous nous méprenons sur l'usage de ce sentiment consolateur ! Il est céleste ; et nous le profanons continuellement. L'espérance humaine est presque toujours trompeuse ; elle ne promet que des chimères. Le Dieu de vérité n'a pu avoir le dessein de nous consoler par des illusions ; et, puisque la religion a fait une vertu de l'espérance, elle nous montre assez pourquoi elle nous fut donnée, et quel doit être son objet. Quand nous l'appliquons à cette vie, elle devient semblable à ces remèdes dangereux qui ne calment un instant nos maux que pour les rendre incurables. »

« Pourquoi trouvons-nous je ne sais quelle mélancolie dans tout ce qui nous attache profondément, dans tout ce qui nous paraît éminemment majestueux et beau, comme l'aspect d'une vaste forêt ou de la mer ? C'est que tout ce qui nous donne l'idée de l'infini nous retrace confusément notre destination immortelle ; c'est un regard jeté sur notre véritable patrie : nous ne pouvons l'entrevoir sans un doux saisissement, et sans accorder quelques regrets à la terre étrangère qu'il faudra quitter sans retour. »

« *La Foi.* Comme une plante n'est point nourrie par une sève étrangère qui glisserait extérieurement sur elle, mais par celle qui coule sous son écorce, et qui, lui devenant propre, enfle et grossit toutes ses parties ; de même le cœur de l'homme et sa conduite ne sont point changés par les vérités qu'il se contente de reconnaître, mais par celles qui, pénétrant au fond de son âme, s'y incorporent comme la sève s'incorpore avec l'arbre qu'elle vivifie. »

«....... Jacob pleure encore la mort supposée de Joseph : Ruben lui apprend que ce fils chéri est toujours en vie, qu'il est même élevé à la seconde dignité de l'Egypte. Au premier moment, cette nouvelle paraît fausse au bon vieillard ; il n'en est pas plus ému que d'un conte extravagant. Mais les affirmations de Ruben, secondées par le témoignage de ses autres fils, ébranlent peu à peu son incrédulité ; la douce vérité se fait jour dans son cœur et commence à l'épanouir. Enfin, la vue des présens que Joseph lui envoie achève de dissiper ses doutes ; il est pleinement persuadé : Joseph vit encore ! s'écrie-t-il. Cette vérité : *Mon fils est vivant*, fait entrer une nouvelle vie dans l'âme de ce vieillard languissant ; il semble rajeunir ; il renonce à la Canaan terrestre ; il quitte le tombeau d'Isaac ; et, avec le courage d'un jeune homme, il part pour aller embrasser son fils et mourir en Egypte. Une telle persuasion lui aurait fait entreprendre un voyage dix fois plus

long, malgré sa vieillesse. Tant il est vrai qu'une vérité qui nous intéresse fortement et nous pénètre, modifie notre âme et change en quelque façon notre existence.»

« C'est ainsi que l'Evangile affecte les vrais croyans. »

« *La Grâce*. Les erreurs sur la grâce anéantissent également nos plus saintes obligations envers Dieu. En effet, si la sanctification vient de Dieu, il faut le prier sans cesse pour la lui demander, mettre en Lui toute sa confiance, lui rapporter ce qu'il y a de bien en nous, l'aimer comme Celui de qui nous tenons tout, de qui nous recevons tout gratuitement. Mais ceux qui prétendent tenir leur sanctification d'eux-mêmes, l'adoreront-ils ainsi? mettront-ils leur confiance dans son appui? s'humilieront-ils en sa présence? le chériront-ils comme recevant tout de sa miséricorde? et ne seront-ils pas autorisés à se présenter leur encens à eux-mêmes, puisqu'ils sont, dans leur opinion, leur force et leur propre salut?»

Il faudrait transcrire en entier le paragraphe sur l'*Avénement du Sauveur au monde*. Quelle énergie dans celui qui a pour titre: *Le Péché*. Quelles réflexions lumineuses et utiles dans celui qui est intitulé : *Examen de nous-mêmes d'après l'Oraison Dominicale*. Mais nous serions conduits à les citer tous sans exception, et nous n'avons encore rien dit des pensées détachées et des prières qui terminent le volume. Celles-ci sont inspirées par la foi la plus vive et animées d'une ferveur brûlante. Nous enrichirons ces pages de quelques-unes des pensées détachées, et nous serons bien trompés si l'on ne trouve pas qu'elles réveillent à la fois le souvenir de Pascal et celui de Fénélon.

« 1. Il y a quelque chose de bien incompréhensible dans l'homme : l'amour qu'il a pour ce qui est grand, noble, élevé, et le peu d'amour qu'il a pour Dieu, qui est la grandeur, la majesté, la sublimité même. »

« 5. Jésus-Christ est le seul être ici-bas qui n'ait pas vécu un instant pour lui; toute sa vie était pour les autres. Il fallait être Dieu même pour soutenir universellement et continuellement ce caractère de la Divinité. »

« 6. La puissance de Jésus-Christ est marquée par la faiblesse même des moyens qu'il emploie et qui lui suffisent. Pour guérir l'aveuglement, il se sert de la boue qui devait l'augmenter. Pour attirer à Lui tous les hommes, il se sert de la croix qui ne sem-

blait propre qu'à remplir le monde de scandale, et qu'à l'éloigner de Lui. »

« 7. S'il n'y avait qu'un seul homme qui dût être immortel, comme tous les autres seraient jaloux! Ce don inestimable est-il avili, parce qu'il est commun à tous les hommes? »

« 11. Nous avons une défiance timide de la Providence dans les affaires temporelles; et dans l'affaire du salut, nous avons une confiance téméraire en sa miséricorde. »

« 21. Peindre la vie chrétienne comme remplie d'amertumes, c'est la calomnier; elle n'interdit que les poisons. »

« 22. Il est difficile de vaincre ses passions, mais il est impossible de les satisfaire. »

« 48. Quiconque refuse de souffrir, refuse d'être couronné. »

« 58. Pour connaître la route qu'il doit suivre, le pilote ne regarde point la mer, mais uniquement sa boussole. De même, ne regardez que Dieu et marchez. »

Nous nous arrêtons à regret ; mais nos lecteurs voudront connaître ce petit volume qui renferme un si grand trésor de pensées et de sentimens, d'observations et de prières inspirées par l'Évangile et propres à éveiller et à fortifier dans leur âme la vie religieuse, avec le secours du ciel. Un tel livre est une bonne action, et les bonnes actions comme celle-là sont rares; il ne suffit pas, pour les faire, d'être un chrétien éminent. Puisse l'auteur qui a reçu tous les dons et qui n'a point *refusé de souffrir*, se rendre encore longtemps utile sur la terre, en attendant *d'être couronné!*

VARIÉTÉS ET CORRESPONDANCE.

Fragmens de lettres écrites pendant un voyage en Allemagne.

Nº 6. — *Lutzen.* — *Weisenfels.* — *la Schulpforte.* — *Soulza.* — *Weimar.* — *Erfourt.* — *Mühlhausen.*

De tristes souvenirs se présentent en foule à la pensée,

quand on traverse les plaines qui avoisinent *Leipzig*. Les environs de cette malheureuse ville ont de tout temps servi de théâtre aux combats des nations : de grandes querelles y ont été vidées ; et ces champs, qui promettent aujourd'hui d'abondantes récoltes, ont été naguère abreuvés de sang, et sont le cimetière de plus d'une armée. Quelle que soit la patrie du chrétien, il versera des pleurs aux noms de *Lutzen*, *Gros-Görschen*, *Leipzig* et *Breitenfeld*; car, homme avant tout, il ne demande quel est le drapeau qui triomphe et le parti vainqueur, qu'après s'être informé en gémissant du nombre des victimes, et avoir déploré l'aveuglement de ceux qui, malgré les ordres de leur Dieu, se sont armés contre leurs frères.

Cependant, tout en plaignant les malheurs des batailles, je ne me défends pas de rendre hommage aux guerriers qui surent conserver des sentimens généreux jusqu'au milieu des combats; et. à ce titre, la postérité respecte avec raison la mémoire de *Gustave-Adolphe*, qui fut tué à *Lützen*. Ainsi qu'il le déclara à *Rügen*, en en appelant le ciel à témoin, il ne vint pas en *Allemagne* en conquérant, pour s'emparer des contrées et pour soumettre les peuples, mais en libérateur, pour protéger la religion de ses sujets et rendre la paix au monde ; nobles projets qu'il ne lui fut pas donné d'accomplir, mais qui annoncent une grande âme et font regretter sa trop prompte mort.

Lützen, qui sert de frontière entre la *Saxe* et la *Prusse*, est une petite ville remarquable seulement par les souvenirs qui se rattachent à son nom ; je ne m'y arrêtai que quelques instans, non plus qu'à *Weisenfels*, où j'aurais cependant aimé à visiter une maison d'orphelins du voisinage, si le temps me l'avait permis. Elle a été fondée par un pieux roulier, du fruit de ses économies. Cet homme estimable avait long-temps parcouru ces contrées en voiturant des marchandises, et toujours profité de ses voyages pour répandre sur sa route la bonne semence de la Parole de Dieu. Il prouvait par là ce qu'on ne saurait trop démontrer, qu'il n'est aucun état, quelque peu de rapport qu'il paraisse avoir avec un but religieux, qui ne permette de se rendre utile et de travailler comme ou-

vrier du Seigneur. Le roulier de *Weisenfels* connaissait bien ce secret; et, quelque part qu'il arrivât avec sa charrette, il savait, par sa conduite et ses discours, rendre témoignage à son Sauveur; il en avait reçu des grâces signalées, dont le récit ne pouvait être entendu sans édification, et dont la lecture, maintenant qu'on les a recueillies dans une courte biographie qu'on a publiée de ce digne chrétien, produit souvent encore d'heureux fruits. Devenu vieux et n'ayant point d'héritiers, il consacra sa petite fortune à ouvrir un asyle à de jeunes orphelins : on m'assura qu'il en est aujourd'hui plus de cent qui bénissent la mémoire de leur bienfaiteur.

Je ne fis guère que traverser *Naumbourg*, autrefois siége d'un évêché, et me hâtai de me rendre à la *Schulpforte*, que je voulais visiter, et qui n'en est qu'à une petite distance. Ce collége, célèbre à plus d'un titre, doit surtout sa renommée au séjour qu'y fit *Klopstock*. Il y a passé cinq années de sa jeunesse, étudiant les langues anciennes sous le recteur *Freitag*, qui lui proposait, dans les écrivains classiques de l'antiquité, de beaux modèles à suivre. *Klopstock* marcha en effet sur leurs traces, quant à la correction du style et la pureté de la diction; mais il les laissa loin derrière lui par la grandeur des sujets qu'il traita. On aime à voir les lieux où se développèrent son caractère comme homme, ses convictions comme chrétien, et son génie comme poète; car il prit déjà ici la résolution de composer un jour quelque grand poème épique. Ce n'est toutefois que plus tard, lorsqu'il connut mieux l'excellence du christianisme, qu'il éleva sa pensée jusqu'à la hauteur de sa foi; ce n'est qu'alors qu'il conçut la grande idée de célébrer le bienfait de la Rédemption. L'Allemagne possède la *Messiade*: l'Angleterre se glorifie du *Paradis perdu*. D'où vient que la France, si riche dans tous les autres genres de littérature, n'a pas de poème religieux digne d'occuper une place auprès de ceux-ci? Je ne chercherai pas à répondre à cette question, qui est loin d'être purement littéraire, et je me borne à souhaiter qu'il lui soit donné un poète digne d'exalter le mystère qui inspira *Milton* et *Klopstock*. On montre encore à la *Schulpforte* la promenade favorite de celui-ci, et l'on

continue à la désigner sous le nom de *l'allée du poète*. Le gouvernement prussien ne néglige rien pour conserver à ce collége son ancienne célébrité : je remarquai parmi les professeurs qui y sont maintenant M. *Schmieder* (1), autrefois chapelain de l'ambassade prussienne à Rome, qui, après avoir honorablement rempli pendant plusieurs années ces dernières fonctions, a reçu la double vocation de professeur et de prédicateur dans ce collége.

A quelques lieues sur la gauche est le bourg de *Soulza*, fort connu depuis quelques années dans le monde religieux, par le réveil remarquable que le Seigneur y a opéré (2). Ce village protestant languissait dans une apathie d'esprit des plus déplorables, lorsque le docteur *Valenti* commença à utiliser son état de médecin, pour porter aux malades, indépendamment des secours de l'art, des consolations religieuses, en harmonie avec leurs besoins : il leur parlait de ce grand médecin qui guérit là où il semble n'y avoir pas d'espoir de guérison, et qui même rappelle les morts à la vie. Ses exhortations trouvèrent accès auprès de plusieurs, et le nombre des vrais disciples de Jésus-Christ augmentait avec rapidité. Il m'est impossible de comprendre pourquoi cette propagation des vérités chrétiennes, dont les autorités devraient se réjouir, puisqu'à mesure que le nombre des chrétiens augmente, à mesure augmente aussi le nombre des sujets fidèles, fut considérée comme dangereuse par le gouvernement de *Weimar*, dont *Soulza* dépend. Le fait est que le pieux docteur et un jeune apprenti-chirurgien, qui partageait son zèle, furent soumis à une sorte d'enquête et à un long emprisonnement, parce qu'on les considérait comme partisans d'une nouvelle secte, et comme perturbateurs de la paix publique; reproche très-fondé, du moment que l'on consent à admettre que notre sainte religion qui, depuis dix-huit siècles, annonce aux hommes que leurs péchés leur sont pardonnés, et qu'ils sont rachetés par Jésus-Christ, est une invention d'hier, et que l'on convient de regarder

---

(1) Voyez 8e année, page 166.

(2) Voyez 7e année, la note de la page 252.

comme un motif de désordre le charitable conseil de mieux vivre, et de régler sa conduite d'après les préceptes de l'Evangile, conseil que bien des personnes pourraient cependant ne pas trouver déplacé au lit d'un malade. M. le docteur *Valenti*, dont c'est là tout le crime, s'est vu obligé de quitter *Soulza* : il est depuis peu devenu l'un des directeurs de la maison de refuge de *Dusselthal*. Le jeune chirurgien, son ami, étudie dans l'institut des missions de *Berlin*, pour aller dans la suite prêcher la Parole aux païens. Les habitans du bourg ne sont pas retombés, depuis leur départ, dans leur affligeant sommeil d'autrefois : ils sont demeurés fidèles, *servant Dieu en nouveauté d'esprit*. Les écrits religieux du docteur sont lus avec avidité dans toute l'Allemagne, et y produisent le plus grand bien : ils renferment des vérités bonnes à être dites en plus d'une langue, et qui me feraient désirer qu'on en traduisît au moins certains passages en français. Je vous ai parlé un peu longuement de *Soulza*, où je n'ai d'ailleurs pas été moi-même, ce village, comme je l'ai dit, n'étant pas sur la route : mais je n'ai pas voulu vous laisser ignorer ce que j'en ai appris, sachant que votre cœur est dans la joie chaque fois que vous entendez le récit de quelque nouveau triomphe du Sauveur.

.... Je pourrais vous écrire beaucoup de lettres au sujet de *Weimar*, si je n'avais résolu d'exclure de ma correspondance ce qui n'a qu'un intérêt littéraire ou scientifique, pour borner mes remarques à ce qui se rattache plus ou moins à la grande cause de la religion et de l'humanité. Sans donc vous parler des *Schiller*, des *Herder*, des *Wieland*, des *Göthe* et des autres hommes distingués, que les ducs de *Weimar* attirèrent à leur cour par la protection qu'ils accordaient au talent, et parmi lesquels il en est plusieurs, *Herder* surtout, qui n'ont rien écrit que de noble et de grand, je vous entretiendrai seulement d'un littérateur, qui semble depuis plusieurs années avoir renoncé à écrire, pour se vouer tout entier à faire le bien. *Jean Falcke* est un élève de *Wieland* : sa tournure d'esprit l'entraînait à se moquer des vices et des sottises des hommes : doué d'une imagination ardente

et du talent de donner des couleurs et de la vie aux moindres événemens, parce qu'il les rattachait tous à des principes et à des causes, il débuta fort jeune comme poète satirique. Ses premiers essais furent accueillis avec une sorte d'enthousiasme et la même faveur s'attacha à ses autres écrits. Cependant, tandis que les suffrages du public l'encourageaient à persévérer dans la même route, des malheurs domestiques vinrent donner à son activité une autre direction. Le *typhus*, cette terrible maladie, qui désola l'Allemagne en 1813, régnait aussi à *Weimar* : *Falcke* se vit enlever quatre de ses enfans dans l'espace d'un mois !..... Il pleurait encore avec sa femme au lit de mort de l'un d'eux, lorsqu'un pauvre orphelin, qui avait perdu son père dans la dernière bataille, vint frapper à sa porte et lui demander du pain. *Falcke* crut reconnaître un conseil du ciel dans la prière du malheureux : « Tiens, dit-il, en se tournant vers son épouse éplorée : Le même Dieu qui nous a ôté nos enfans lui a ôté ses parens ; et il en est bien d'autres de toutes nations qui errent dans le pays sans secours. Ils sont seuls, comme nous sommes seuls ; eh bien ! recueillons tous ceux que nous pourrons assister : prodiguons-leur les soins que nous aurions donnés à nos pauvres enfans, et, s'il est possible, qu'ils nous paient de l'amour dont ceux-ci nous auraient payés. » — Oh ! qu'elle est belle cette douleur qui stimule au bien ! qu'elle est belle surtout la persévérance avec laquelle fut exécuté ce projet, formé dans un moment d'émotion ! *Falcke* créa un refuge, où il admit indistinctement les enfans qui se retiraient vers lui, et cet établissement humain subsiste encore aujourd'hui. — Le système que suit son généreux fondateur diffère un peu de celui adopté à *Dusselthal*. Dans ce dernier asyle, tous les enfans sont réunis constamment sous les yeux du comte, qui en est le chef ; ils reçoivent tous l'impulsion qu'il veut leur donner, et adoptent les principes qu'il croit utile de leur faire prendre. A *Weimar*, au contraire, ils ne se réunissent que pour prendre part à l'instruction élémentaire et aux leçons de religion : le reste du temps ils sont répartis dans diverses

familles d'ouvriers, dont ils apprennent l'état, chez qui ils demeurent et auprès desquels ils peuvent adopter les précieuses habitudes de la vie domestique à laquelle *Falcke* veut surtout les accoutumer. — Chacun de ces systèmes a des avantages qui lui sont propres, et qu'il ne serait peut-être pas impossible de concilier; mais ce qui, selon moi, donne à ces deux établissemens la prospérité et ce qui fait que les élèves qui en sortent sont presque tous des sujets distingués, ce n'est pas tant la méthode qu'on y suit que la piété, la persévérance, l'ardente charité des hommes qui les dirigent. Je connais *Falcke* et *Van der Recke*, et je sais qu'ils sont tous deux l'âme de leurs instituts, qu'ils ne vivent que pour eux, qu'is ont vraiment l'un et l'autre le génie du bien.

Vous voyez, mon ami, que le sort des jeunes vagabonds, dont on s'occupe si peu en France, est l'un des principaux objets qui attirent l'attention des philantropes d'Allemagne. Ils ont reconnu à combien de dangers leur genre de vie expose ces malheureux, et quel fléau ils menacent de devenir pour la société; car il est peu de classes dont la société ait autant à souffrir que de celle des mendians. Ils lui nuisent sous le rapport économique, parce qu'ils en reçoivent tout et ne lui donnent rien; sous le rapport moral, en perpétuant au milieu d'elle l'oisiveté et les vices qui en sont la suite; sous le rapport physique, par les maladies produites par leur genre de vie, dont quelques-unes sont contagieuses et d'autres héréditaires. Mais ces philantropes n'ont pas rendu un moins grand service aux enfans eux-mêmes; s'ils les avaient abandonnés à leur malheureux sort, ils auraient dans leur bas âge servi de montre pour exciter la pitié des passans; devenus plus grands, on les aurait formés à arracher par leurs importunités l'aumône qu'on accordait à leur chétive apparence, jusqu'à ce que le moment fût venu de les initier dans les secrets du métier auquel on les destine, et dont l'apprentissage consiste à mettre de côté tout sentiment et toute honte. Honneur et reconnaissance aux amis de l'humanité qui mettent la main à l'œuvre pour arrêter de si grands maux, surtout si, en travaillant à rendre ces infortunés

… ussi qu'il n'importe pas moins
… pour le ciel !
… orphelins les plus anciennes de
… d'*Erfourt*, fondée en 1668 par le
… et sept de ses amis, qui se réunirent
… de ce projet et y contribuèrent chacun
…ens. Le gouvernement d'alors, voulant fa-
… desseins généreux, leur céda à perpétuité
…uvent d'Augustins de la ville, qui tombait en
… qu'ils firent rétablir. Ce bâtiment a conservé
… ce jour la même destination. Les orphelins nom-
… qu'il contient sont dirigés dans leurs études par
…le docteur *Reinthaler*, qui leur consacre tous ses
…ins. Une société, qui a pris le beau titre de *Société des Amis des Nécessiteux*, pourvoit depuis 1819 aux principales dépenses de l'établissement.

Le couvent d'Augustins, dont je viens de vous parler, est le même que *Luther* habita de 1505 à 1508, lorsqu'il se fut décidé à se faire religieux, à la suite du saisissement qu'il éprouva en voyant tomber à ses côtés, frappé de la foudre, l'ami avec lequel il se promenait, tandis que lui-même fut merveilleusement épargné. La cellule où il logeait existe encore, et beaucoup d'étrangers la visitent chaque année pour rendre hommage à la mémoire du réformateur. On a eu l'idée de décorer cette cellule d'une manière assez singulière, en écrivant sur les parois, en allemand et en bonne écriture gothique, les principaux traits de la vie de *Luther*. C'est un abrégé fort exact, dont le style est simple et convenable. La paroi qui se trouve à gauche en entrant, se distingue des autres : on y voit un portrait de *Luther* de grandeur naturelle, au-dessous duquel sont placés ces vers latins, dont on ne connaît pas l'auteur :

Cur mundus toties afflixit dogma LUTHERI
Verborum stimulis, funibus, igne, rota?
Nititur id verbo CHRISTI, *quod tempore quovis*
Per mundum SATHAN *sic agitare solet.*
Ast cur non tantâ periit vi dogma LUTHERI?
Vis verbum CHRISTI *tollere nulla potest.*

Le sens de ces paroles est profond, malgré la forme

plaisante sous laquelle l'auteur a cru devoir présenter sa pensée.

Une Bible de 1672 dont les gravures sont enluminées par *Stoffeln* et dont la reliure n'est pas sans mérite, un Nouveau-Testament de 1530 et un Vieux-Testament de 1541, tous trois d'après la traduction de *Luther*, se trouvent sur une table au milieu de la cellule. L'Ancien-Testament a probablement appartenu à *Luther* lui-même, à en juger par quelques feuilles de parchemin, qui étaient adaptées à la suite de l'ouvrage, et qui semblaient avoir été destinées au même usage que nos albums d'aujourd'hui. Elles contiennent des sentences écrites de la main de *Luther*, *Melanchton*, *Bugenhague*, *Gaspard Creutziger*, *J. Jonas* et *Philippe Agathon*, portant toutes la date de 1543. Afin de mieux conserver ces feuilles, on les a détachées du volume auquel elles étaient jointes et renfermées dans des cadres particuliers.

La porte de la cellule donne sur une longue galerie, qui aboutit à l'église du couvent, dans laquelle on prétend que *Luther* a prêché ses premiers sermons. Quant à la galerie elle-même, elle est ornée de cinquante-six tableaux, représentant la *Danse des morts*, dans le genre de celle de *Bâle*, qui est toutefois plus connue. On y a célébré, en 1817, la fête séculaire de la Réformation, et l'on n'a pas oublié à *Erfourt* le discours remarquable prononcé à cette occasion par M. le conseiller *Hermann*, sur le séjour de *Luther* dans ce couvent.

Cet édifice n'est pas le seul monument relatif à l'histoire du Réformateur, que possède *Erfourt*. L'ancienne Bibliothèque de l'Université, maintenant nommée Bibliothèque de la Ville, où l'on montre aux étrangers un registre où *Luther* est inscrit comme ayant pris en 1503 un diplome de *magister*, renfermait au XVIe siècle un ouvrage bien autrement important : chacun sait que c'est là que *Luther* découvrit la première Bible latine complète, qu'il ait jamais eu occasion de voir, et dans laquelle il fut tout surpris de trouver davantage que les parties des Evangiles et des Epîtres qu'il entendait lire le dimanche au prône. Sans cette découverte la Réformation

n'eût pas eu lieu ; ne nous étonnons donc pas de l'acharnement avec lequel les adversaires de notre croyance s'opposent à la propagation du Livre qui l'a produite.

De tels souvenirs étaient bien propres à exciter les habitans *d'Erfourt* à former, dans leur ville, une *Société biblique :* ils y ont songé dès 1814, et en ont organisé une sous le nom de *Société biblique de la Thuringe*, qui a été présidée dès son origine par M. *Gebel*, et dont M. le pasteur *Möller* est encore aujourd'hui le digne sécretaire. Le zèle du Comité a été tel et ses distributions ont été si nombreuses, que l'objet principal de la Société est rempli : tout le district qui en dépend est pourvu de Bibles, en sorte qu'il ne reste plus à satisfaire que les besoins occasionnels ; louable activité, digne du but que le Comité se proposait et qu'il a si heureusement atteint......

En quittant *Erfourt*, je me rendis à *Mühlhausen*, sans m'arrêter en route : j'y étais attendu par des amis et des parens qui me sont chers. Mon séjour parmi eux fut tout entier consacré aux épanchemens de l'amitié. Le temps s'écoule vite de cette manière; à quelque époque que l'heure du départ arrive, elle vient alors toujours trop tôt. A mon retour auprès de vous, nous causerons souvent de ces amis estimables, que vous chéririez aussi, s'ils vous étaient connus..

Notice sur W. B. Kirwan.

Parmi les catholiques romains qui se sont convertis au protestantisme, l'un des moins connus parmi nous, et l'un de ceux qui méritent le plus de l'être, est W. B. Kirwan, qui, après avoir solidement étudié la religion catholique, et l'avoir même prêchée plusieurs années, se fit protestant, dans un âge également éloigné de l'irréflexion de la jeunesse, et de l'affaiblissement des facultés mentales, commun dans les vieillards ; et qui ne peut être soupçonné, dans ce changement, ni d'une haine injuste contre la communion qu'il quittait, puisqu'il n'en parla jamais qu'avec une extrême modération ; ni de motifs humains, puisqu'il était parvenu, dans l'Eglise catholique, à des places ho-

norables, et qu'il pouvait en espérer de plus hautes encore ; ni enfin de faiblesse d'esprit, puisqu'il se fit remarquer, dans l'une et l'autre Eglise, par ses talens et son éloquence. On trouvera la preuve de ces assertions dans la courte notice suivante, que nous extrayons d'une esquisse de la vie de Kirwan, placée en tête du recueil de ses sermons (1).

Walter Blake Kirwan naquit en Irlande, dans le comté de Jalleway, en 1754, d'une famille ancienne et respectable, attachée à la communion de Rome. Il fit ses premières études dans le collége des jésuites anglais, à Saint-Omer, et reçut les ordres à Louvain, où il fut appelé bientôt après à une chaire de physique et de philosophie morale.

En 1778, il fut nommé chapelain de l'ambassadeur de Naples, à la cour d'Angleterre ; et, quoiqu'à peine âgé de 24 ans, les discours qu'il prononça dans la chapelle de l'ambassade méritèrent qu'on en imprimât quelques-uns, et commencèrent déjà sa réputation.

A l'âge de 33 ans, en 1787, après deux ans de retraite, il embrassa la foi protestante, telle qu'elle est professée par l'Eglise anglicane, et devint pasteur de l'Eglise de Saint-Pierre à Dublin, où il prêcha pour la première fois, le 24 juin de la même année.

La première prédication d'un converti si distingué avait attiré un auditoire nombreux, qui s'attendait que, selon un usage trop ordinaire, il réprouverait publiquement la doctrine et les pratiques de l'Eglise qu'il avait abandonnée; mais lui, au lieu d'abattre l'autel sur lequel il avait si long-temps sacrifié, aima mieux choisir un sujet absolument étranger à la controverse. Toute la suite de sa conduite répondit à un début si rempli de douceur et de tolérance ; et on n'entendit jamais de lui, ni dans la chaire, ni même dans l'abandon de la conversation, aucune parole de haine ou de mépris contre les opinions religieuses différentes des siennes.

---

(1) *Sermons by the late Rev. W. B. Kirwan, Dean of Killala. — With a sketch of his life. Second edition. London,* 1816. Ce volume ne contient que des sermons de charité.

Depuis que Kirwan eut commencé à prêcher dans l'Eglise de Saint-Pierre, les collectes qui se faisaient pour les pauvres après le service divin, furent truouvées quadruples et quintuples de cequ'elles avaient été avant lui. Aussi la première année de son ministère n'était pas encore écoulée, qu'il fut réservé exclusivement à la tâche honorable et difficile de prêcher des *Sermons de charité*;— et le 5 novembre 1788, les directeurs de plusieurs écoles paroissiales de Dublin se réunirent pour déclarer publiquement « que l'effet extraordinaire qu'avait produit la prédication de Kirwan, devait faire considérer sa présence dans la capitale, et son ministère, comme un avantage national; et que l'administration de l'Eglise aviserait aux moyens de conserver toujours à la ville un homme par qui la Providence y faisait un si grand bien.»

Kirwan fut promu à divers postes distingués, dont le dernier fut le doyenné de Killala. Son zèle ne fut point ralenti par l'avancement de sa fortune; ni sa modestie diminuée, par l'admiration qu'il inspirait, quoiqu'il en reçût de tous côtés les témoignages, particuliers et publics, les plus flatteurs pour son amour propre, si l'amour propre l'eût fait agir. Il fallut, plus d'une fois, tracer une enceinte autour des Eglises où il prêchait et y mettre des gardes, tant on se pressait pour l'entendre. Ce qui lui fut un succès bien plus doux, il anima le plus bienfaisant de tous les peuples à se surpasser lui-même : dans les temps même de calamité publique, on trouvait, dans le tronc des pauvres, de mille à douze cents livres sterling (de vingt-cinq à trente mille francs); et souvent aussi des montres et des bijoux.

Son zèle épuisa ses forces. Il mourut, dans l'année 1805, âgé de 51 ans, dans les sentimens d'une haute piété. Son convoi fut accompagné par les enfans de toutes les écoles paroissiales de Dublin, et son cercueil porté par six personnes de la première distinction.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Établissement du culte protestant en langue française a Odessa.

M. *Defernex*, ministre de Genève, est arrivé depuis peu de temps à Odessa ; un auditoire assez considérable, composé non seulement de calvinistes, mais aussi de sujets turcs, de mahométans, sujets de la Russie, de grecs, de luthériens et de catholiques, s'est formé pour l'entendre prêcher; la noblesse russe, attachée au service militaire et aux emplois civils, s'y est réunie. Il y a eu une assemblée générale, qui a choisi le Zurickois *Diezinguer* et le père *Meunier* pour organiser le culte d'une manière régulière, persuader à M. *Defernex* de se fixer entièrement à Odessa, et répartir les frais entre tous. Ces deux commissaires ont arrêté le tarif suivant :

La contribution des calvinistes et des luthériens sera de........................	1,500 roubles.
Celle des russes, mahométans et grecs, de..................	1,000 »
Celle de la colonie suisse, Helvetia en Crimée, de...........	500 »
	3,000 roubles ou

environ 3,000 francs.

M. *Defernex* avait été appelé à Odessa pour soigner l'éducation des fils du comte *Kutchouby*; nous désirons qu'il se rende utile dans la nouvelle sphère d'activité qui lui est indiquée, et qu'il prêche le salut par Jésus-Christ à cette église composée de portions si hétérogènes, en sorte qu'elles deviennent toutes les membres d'un seul corps dont le Sauveur sera le chef.

ÉTABLISSEMENT DE STRASBOURG POUR L'ÉDUCATION D'ENFANS PAUVRES.

Un grand nombre d'enfans indigens sont encore privés en Alsace des avantages de l'éducation. Quelques chrétiens de Strasbourg ont conçu le projet de former un établissement dont le but serait d'y pourvoir; des sommes assez importantes ayant été mises à leur disposition, ils ont été à même de donner de la consistance à leur plan. Leur intention, telle qu'ils la font connaître par un prospectus, est de former un *établissement protestant pour l'éducation d'enfans pauvres des deux sexes.* Cette institution offrira aux élèves, 1° une école primaire à l'instar des écoles paroissiales des Eglises protestantes de Strasbourg; 2° une école d'industrie; 3° une école d'agriculture, où l'on suivra autant que possible un procédé nouveau, moyennant lequel on assure qu'une famille peut presque sans frais, et avec une pièce de terre, proportionnellement très-petite, pourvoir à tous ses besoins; 4° la table, le logement, l'habillement, etc.—Les souscripteurs se sont réunis pour adopter un réglement et nommer un comité-directeur: il est composé de quatre membres, et présidé par le respectable M. *Krafft.* La Société, dont le but utile se recommande lui-même, invite les amis des enfans indigens à la seconder par leurs dons, qui doivent être adressés au président (1). —Les catholiques et le Consistoire israélite de Strasbourg songent à former des établissemens semblables à celui dont nous venons de parler.

Le gouvernement de Buénos-Ayres a transmis à la chambre des représentans le projet de loi suivant:

Article unique. «Le droit qu'a chaque homme de rendre à la Divinité le culte religieux qui est conforme à sa conscience, est reconnu inviolable dans le territoire de la province.»

---

(1) Des feuilles de souscription sont aussi déposées *au bureau des Archives*, rue de l'Oratoire, n° 6.

(Novembre 1825.)

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

Sermon sur l'Esprit de secte, sur Tite, III, 10 et 11. *Evitez celui qui forme des sectes, après l'avoir averti une et deux fois; sachant qu'un tel homme est perverti, et qu'il pèche, quoique sa propre conscience le condamne;* par F. Cheyssière, ancien pasteur de l'Eglise protestante de Bordeaux, et actuellement pasteur provisoire de Ferney-Voltaire. 2e édition. 1825. A Genève, chez Briquet; et à Paris, chez H. Servier.

L'auteur de ce sermon dit, dans un avant-propos, qu'il a d'abord refusé de le livrer à l'impression. Nous sommes bien aises qu'il s'y soit cependant décidé. En traitant un sujet plus propre, par sa nature, à exciter les passions qu'à les calmer, à faire naître un mouvement populaire, qu'à produire une sainte conviction, un orateur réussira souvent à entraîner ceux qui l'écoutent, tandis que ses idées se présenteraient sous un tout autre jour, s'il était possible d'en considérer à loisir le principe et les conséquences. Tel discours, qui, prononcé en chaire, semblait se distinguer par la justesse et la force des pensées, n'offre quelquefois à la lecture, au lieu d'éloquence, que des déclamations, au lieu de raisonnemens solides, que des paradoxes insoutenables, au lieu de vues utiles, que de dangereuses propositions. Partie de ces remarques générales peuvent, nous l'avouons à regret, s'appliquer au sermon de M. *Cheyssière* sur *l'Esprit de secte;* c'est pour cela que nous désirons qu'il ait des éditions nombreuses, son examen attentif devant nécessairement détruire les préventions qu'on assure qu'il a excitées ou fortifiées dans l'esprit de beaucoup de personnes qui l'ont entendu.

M. *Cheyssière* est de Genève. Attaché, pendant plusieurs années, comme pasteur, à l'une des principales

églises de France, il retourne momentanément dans sa patrie, et, conformément au devoir d'un bon citoyen, il examine s'il ne peut rien faire pour lui être utile. Les divisions religieuses qui règnent dans sa ville natale l'affligent; il croit qu'il sera utile de dire sur ce sujet quelques mots d'exhortation à ses compatriotes. Rien n'est plus juste. Nous ne sommes pas plus que lui amis de l'esprit de secte, c'est-à-dire, de cet esprit qui porte à retrancher quelque chose de l'Evangile, ou à y ajouter quelque chose; mais, sans songer ici à faire aucune application particulière, nous ne croyons pas qu'on puisse reprocher cet esprit à des personnes qui feraient au contraire profession de prendre l'Evangile pour leur règle unique, et d'y être plus fermement attachés qu'à une Eglise extérieure quelconque. Après avoir ainsi établi notre profession de foi à cet égard, nous allons suivre l'auteur pas à pas, et examiner chaque partie de son discours.

Le texte même de son sermon pourrait, en quelque sorte, valoir au prédicateur le reproche de porter les traces de l'esprit qu'il veut combattre; car les membres de la majorité des Eglises chrétiennes, tous ceux qui se servent des versions de la Bible les plus généralement reçues, de celles de Martin, d'Osterwald ou de Sacy, des diverses traductions allemandes ou anglaises, chercheront en vain le texte de M. *Cheyssière*. Ils trouveront bien, au verset indiqué, que saint Paul exhorte Tite à éviter *celui qui est hérétique*, ce qui est en effet le sens précis des termes employés dans l'original (1); mais ils ne trouveront pas l'exhortation sur laquelle M. *Cheyssière* s'appuie pour attaquer, sans ménagement et sans pitié, des hommes de bonne foi dans leur croyance; et qu'il serait sans doute le premier à accuser d'intolérance, s'ils lui appliquaient à leur tour les paroles de l'apôtre, et déclaraient qu'il est *un homme perverti*, *qu'il pèche*, *que sa conscience le condamne*, pour cela seul qu'il a adopté, à l'égard d'un passage inspiré, un sens entièrement différent de celui que lui donne la presque généra-

(1) Αἱρετικὸν ἄνθρωπον.

lité des chrétiens. Car enfin, ces paroles, que M. *Cheyssière* attribue à saint Paul, sont une paraphrase assez vague, dont chacun peut se servir selon ses convenances, et qui, certes, ne présente pas nettement ce que l'apôtre voulait exprimer. Pour être conséquent, le prédicateur n'aurait pas dû finir son sermon sans ajouter qu'on aurait, dans le temps, d'après le précepte attribué à saint Paul, dû *éviter* saint Paul lui-même; car celui-ci n'hésita pas à faire schisme, à se séparer de ce Barnabas qui avait été son compagnon au commencement de son ministère, et qui même l'avait, pour ainsi dire, fait admettre comme évangéliste. *Quand Paul fut venu à Jérusalem, il tâchait de se joindre aux disciples, mais tous le craignaient, ne croyant pas qu'il fût disciple. Mais Barnabas le prit et leur raconta comment, par le chemin, il avait vu le Seigneur* (Actes, IX, 26, 27); d'où il résulte que, humainement parlant, c'est bien Barnabas qui a introduit saint Paul dans l'Eglise extérieure d'alors; ce fut lui encore qui, plus tard, quand il fut chargé d'une grande œuvre à Antioche, *s'en alla à Tharse pour chercher Paul, et qui le mena avec lui* (Actes, XI, 25), lui préparant de cette manière les voies pour la grande mission qu'il entreprit au milieu des Gentils. Nous verrons cependant tout-à-l'heure, en examinant le sermon qui nous occupe, que, d'après les définitions de M. *Cheyssière*, saint Paul aurait « arboré l'étendard de la révolte contre Barnabas, lorsqu'il *y eut entre eux une contestation qui fit qu'ils se séparèrent l'un de l'autre* (Actes, XV, 38). L'historien sacré nous laisse ignorer de quel côté était le bon droit, mais nous voyons que, quand Paul était prisonnier à Rome, il pria Timothée de lui faire venir Marc, au sujet duquel il s'était pourtant brouillé avec Barnabas, et il dit de lui *qu'il lui est fort utile pour le ministère* (2 Tim., IV, 11). Saint Paul nous raconte qu'encore, dans une autre occasion, il ne craignit pas de se mettre en opposition avec plusieurs apôtres, dénonçant à Antioche Pierre et Barnabas. *Je lui résistai en face*, dit-il du premier, *et quand je vis qu'ils ne marchaient pas de droit pied, selon la vérité de l'Evangile, je parlai devant tous...... à Pierre, à Bar-*

de nos jugemens et la témérité de nos décisions; puis, il demande : si l'homme ne peut se défendre des vices, des mauvais penchans, ne doit-il pas porter la même défiance sur ses opinions? Que doit-on penser d'un homme qui non seulement se persuade tout-à-coup qu'il est arrivé à l'intelligence parfaite des Ecritures, mais qui, s'arrogeant une sorte d'infaillibilité et de dictature sacerdotale, sort du milieu des rangs, frappe de réprobation la foi de toute une Eglise, veut lui imposer la sienne, et s'écrie d'un ton inspiré : Vous êtes tous dans l'erreur, etc.? Il ajoute que pour trancher, décider sur l'interprétation des Ecritures, il faut dire à ses adeptes : *Une grande lumière m'est apparue*, comme à saint Paul, *sur le chemin de Damas; l'Esprit du Seigneur m'a fait connaître; une voix céleste s'est fait entendre à mon oreille;* et c'est là en effet, à ce que l'auteur assure, la ressource ordinaire, la tactique habituelle des sectaires de tous les siècles. Ils ne reculent pas, dit-il, devant le sacrilége et le mensonge contre le Saint-Esprit; et il en conclut que, dans une Eglise aussi remarquable que celle dont il s'agit, par la pureté des mœurs, la discipline sévère, le caractère, l'union d'efforts des pasteurs, dans une Eglise qui ne reconnaît que l'Evangile pour règle de croyance et qui le met entre les mains des fidèles, en leur recommandant de le lire pour juger par eux-mêmes de la conformité de ce qu'on leur enseigne avec le Livre divin; dans une telle Eglise, calomnier la doctrine, provoquer le schisme, taxer d'hérésie, c'est être un *ambitieux sectaire, un orgueilleux novateur*.

Ce résumé de la première partie du sermon de *M. Cheyssière* pourrait donner lieu à autant de dissertations qu'il contient de thèses erronées. Nous nous bornerons à le réfuter, en lui adressant quelques questions : 1° Tant qu'il y a de la défiance, de l'incertitude, du doute dans nos opinions, ne peut-on pas dire de nous, que nous sommes *emportés par tout vent de doctrine?* Tant qu'il en est ainsi de nous, nos opinions sont-elles réelles ou vaines, actives par la charité ou sans efficace? Je le demande, une croyance qui n'est pas arrêtée, a-t-elle quelque chose de commun avec la foi? 2° Jésus-Christ n'a-t-il pas posi-

tivement promis (et cette promesse qui se rapportait plus spécialement aux apôtres, ne concerne-t-elle pas jusqu'à un certain point tous les chrétiens), que *le Consolateur, qui est le Saint-Esprit, que le Père enverrait en son nom, nous enseignerait toutes choses?* Sans qu'il faille s'attendre à quelque vision, ni se flatter d'entendre une voix du ciel, la conversion n'est-elle pas généralement opérée par le moyen de la Parole de Dieu, que le pouvoir du Saint-Esprit fait pénétrer jusqu'au fond du cœur(1)? 3° Peut-on admettre que le Saint-Esprit dédaigne de s'adresser à un simple fidèle aussi bien qu'à un corps de pasteurs? L'expérience ne démontre-t-elle pas le contraire? 4° Enfin, qui s'attribue une dictature sacerdotale, celui qui demande le droit d'admettre les interprétations qu'il croit que Dieu lui inspire, ou celui qui, en affirmant qu'il engage chacun à juger par lui-même de la conformité de ce qu'on lui enseigne avec le Livre divin, n'en conclut pas moins que tous ceux qui ne sont pas convaincus de cette conformité, sont des *sectaires*, des *novateurs?* — Nous abandonnons avec confiance la solution de ces questions à la sagacité de nos lecteurs.

M. Cheyssière, dans sa seconde partie, dépeint les effets de la loi morale; il montre que si c'était là ce que les sectaires prêchaient, ils ne mettraient pas la discorde dans les familles et ne pècheraient pas contre la charité, reproche auquel on a cent fois répondu. Nous sommes forcés de remarquer que, d'après l'Evangile, la morale n'est pas un principe, mais seulement une conséquence, et, quoique l'auteur fasse dire à Jésus, qu'à ses yeux, un verre d'eau froide donné en son nom est d'un plus grand prix que *la foi la plus exaltée*, il nous faut demander, comment il serait possible *sans la foi* de donner en son nom ce verre d'eau froide? Non, l'on aura beau protester contre cette doctrine évangélique, il n'en demeure pas moins vrai, que la foi doit précéder tout le reste, et qu'il n'y aura pas de morale véritable là où la foi ne sera

(1) Voyez à ce sujet l'excellent discours de G. Burder, sur *la Conversion de saint Paul,* dans ses *Sermons de campagne;* publiés chez H. Servier. Prix : 1 fr. 50 cent.

pas. *M. Cheyssière* continue ainsi pour se résumer : « L'entendez-vous, sectaires ? Si vous voulez prêcher l'Evangile dans une *langue* que toutes les âmes comprennent, que tous les peuples entendent, si vous voulez obtenir des succès prodigieux, faire des conversions innombrables, et tirer, comme Jésus, tous les hommes après vous, formez une sainte association d'âmes embrasées du feu de la charité, qui ne se distinguent point *par la singularité de leurs dogmes*, mais par un zèle infatigable pour le soulagement de l'humanité souffrante. Allez à la recherche de toutes les misères, de toutes les infortunes et non à celle des opinions. »

On dirait, d'après ce passage, où, nous aimons à nous le persuader, la pensée de l'auteur est mal rendue, que pour être compris de tout le monde, il serait tenté d'approuver la méthode de *l'abbé Dubois*, qui, afin de convertir les Indiens, jugeait à propos d'adapter l'Evangile à leurs préjugés et à leurs superstitions. Le christianisme que l'on se figure, d'après l'exposé de ce que « la sainte association » en question devrait annoncer, ressemble beaucoup à la religion naturelle.

M. Cheyssière comprend cependant que tous les chrétiens ne s'accomoderont pas de ces limites si arbitrairement tracées ; qu'il en est qui, lorsque *ç'a été le bon plaisir de Dieu de révéler son Fils en eux*, veulent *évangéliser, sans prendre conseil de la chair et du sang* (Gal : 1, 16); qui ont besoin de publier que Christ est le Sauveur, et qu'il n'y a de salut qu'en lui seul. Pour se débarrasser de ces gens si difficiles à mettre à la raison, le moyen le plus commode qu'il trouve, c'est tout bonnement de leur dire de s'en aller : « Que vous dirai-je enfin ? s'écrie-t-il; si ces œuvres de charité, si des fonctions si touchantes n'offrent pas un aliment suffisant ni un champ assez vaste à votre inquiète activité, si le *zèle* des conversions vous ronge et vous dévore, allez vers ces peuples sauvages *qui marchent dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, sans Dieu, sans consolation, sans espérance au monde ; allez vers les brebis qui n'ont point de pasteurs.* Si vous êtes apôtres de Christ, étendez son empire, au lieu de

le troubler; travaillez à fonder de nouvelles Eglises, et ne détruisez pas les anciennes. »

Singulière contradiction ! Quoi ! ceux qui sèment l'erreur à Genève, sèmeraient-ils la vérité dans les déserts de l'Afrique ou dans les îles de la Mer du Sud ? La même source produirait-elle de l'eau douce et de l'eau amère ? Et, si vous craignez que ces apôtres, menteurs contre le Saint-Esprit et que leur conscience condamne, ne trompent vos compatriotes, avez-vous le droit de proposer que d'autres hommes soient pervertis par eux ? Ne vaut-il pas mieux encore que les troupeaux soient sans pasteurs, que si des loups ravissans venaient les surprendre en habits de bergers ?

La troisième partie du sermon de M. *Cheyssière* est destinée à montrer les conséquences de l'esprit de secte. Il compare l'Eglise à un royaume et rappelle ces paroles de Jésus-Christ: *Tout royaume qui est en division devient un désert.* Il nous semble qu'elles ne peuvent pas s'appliquer aux circonstances en question. « Les citoyens paisibles s'enfuient avec effroi; le pays se dépeuple, et l'état s'appauvrit », dit-il. Tout cela est vrai; mais ce n'est pas la conséquence du séparatisme, c'est celle de la persécution. C'est l'image que la France offrait au temps de Louis XIV; c'est celle que devra présenter une contrée voisine, si la tolérance ne dicte pas des lois nouvelles aux magistrats. — L'auteur termine en protestant de son attachement pour l'Eglise nationale.

Ayant ainsi achevé l'analyse du sermon de M. *Cheyssière*, si nous ne nous trompons, sans nous être rendus coupables d'une injuste partialité, nous conviendrons avec lui que *l'esprit de secte* est une maladie réelle dans l'Eglise où il a voulu le combattre; mais ce qu'il n'a pas vu, c'est que cet esprit, qui produit un déplorable orgueil, l'absence de la charité, une coupable confiance en soi-même, ne se trouve pas seulement dans la minorité, qu'il est aussi le partage de la majorité. On le rencontre dans l'Eglise dominante, comme dans l'Eglise dissidente, dans celle qui parle de révolte, de rébellion et de schisme, comme dans celle qui accuse d'erreur et de corruption. Les membres de l'une et de l'autre en sont

atteins. C'est un mal; mais on cherchera vainement à la réparer, en voulant à toute force établir une unité visible et extérieure. « L'unité ne se trouve guère dans les associations, selon l'expression d'un philosophe religieux; elle ne se trouve que dans notre jonction individuelle avec Dieu. Ce n'est qu'après qu'elle est faite, que nous nous trouvons naturellement les frères les uns des autres. »

DÉFENSE DE LA RELIGION RÉFORMÉE; *précédée d'une réponse à quelques objections des indifférens et des incrédules*; par J.-J. GARDES, l'un des pasteurs de Nismes. Broch. in-8° de 63 pages. *Prix*, 1 *fr.* 25 *cent. Se vend au bénéfice des incendiés de Salins. à Paris, chez H. Servier, libraire, rue de l'Oratoire, n°* 6 (1).

Pourquoi faut-il qu'un livre de la nature de celui dont nous venons de transcrire le titre, réponde encore aujourd'hui à un des besoins de notre Eglise! Pourquoi faut-il que nos adversaires nous obligent à ressaisir ces armes de la raison, de l'Ecriture et de l'expérience dont ils ont tant de fois éprouvé la force, et qui doivent à la longue obtenir le triomphe éclatant que le Seigneur a promis à sa Parole de vérité! Heureux de la chérir et de la professer en paix sous la protection des lois, nous n'attaquons point; nous sommes plus inoffensifs encore, s'il est possible, que les chrétiens des premiers siècles, forcés par les calomnies et les persécutions des païens, à publier des professions de foi et des apologies; plus calmes que les chrétiens évangéliques du seizième siècle, obligés de se défendre avec la plume et avec l'épée contre des ennemis sourds à la voix de la raison et de l'Evangile et prompts à les exterminer par le fer et par le feu. Cependant on nous attaque sans relâche; on fait contre nous des livres, des sermons, des mandemens, des articles de journaux. D'où cela vient-il? Ces tristes hostilités, auxquelles nous sommes en butte, ont-elles

(1) La première édition est épuisée; la seconde est sous presse, et paraîtra dans peu de jours.

leur cause dans des croyances fortes et sincères? Les catholiques romains de nos jours ont-ils toute la foi que commande leur Eglise? S'il faut en croire un de leurs écrivains les plus accrédités, il n'y a parmi eux qu'indifférence et qu'irréligion. On serait en droit d'en conclure que le zèle de nos agresseurs est quelquefois suspect d'hypocrisie et de vues purement temporelles. Et n'est-ce pas la conjecture qu'il est trop naturel de former, quand on considère que leurs objections sont aujourd'hui d'une nature presque exclusivement politique? Ils s'appliquent à encenser bassement l'autorité, à s'en proclamer l'appui, à se représenter comme les gardiens et les défenseurs des trônes dont ils ont tant de fois usurpé le pouvoir et compromis l'existence; ils vantent leur hiérarchie, leur subordination, leurs pompes, leur extérieur, leur unité prétendue : ils se taisent prudemment sur le fond de la religion. C'est ici pourtant l'auguste sujet du débat, c'est ici le terrain sur lequel il faut se placer, et la répugnance qu'ils ont toujours montrée à nous y suivre annonce en eux plus d'habileté humaine que de droiture et d'amour pour la vérité. « Croyez-vous à la vérité de l'Evangile? » Telle est la question qu'on est toujours tenté de leur adresser lorsqu'on voit combien ils attachent d'importance au pouvoir, aux richesses, aux cérémonies, aux choses symboliques, à l'ignorance des fidèles et à leur aveugle soumission, et combien peu ils paraissent avoir de confiance dans la force intrinsèque de la religion et dans la Providence de l'Evangile. Ils ne sont pas tranquilles sur l'existence de leur Eglise, tant qu'ils ne la voient couverte d'or, dispensant les dignités, et sans cesse entourée de l'appareil imposant de l'autorité, des armes, des supplices même. La religion chrétienne est-elle à vos yeux une œuvre divine, contre laquelle ne prévaudront point les portes de l'enfer? Dans ce cas, cessez d'en faire une science occulte, une institution à la fois craintive et menaçante comme les institutions des hommes, et qui redoute l'examen et la lumière; offrez avec confiance à chaque fidèle le livre de la Parole, selon le commandement formel de Celui qui l'a

les places publiques; nous devons ajouter que nous réclamons le secours de l'architecture et de la musique, puisque nous bâtissons des églises, et qu'une partie essentielle de notre culte se compose de chants religieux.

C'est à regret que nous revenons sur un sujet si triste, et ce n'est pas notre faute : on nous y contraint par des agressions qu'il est nécessaire de repousser de temps en temps. M. le pasteur Gardes a eu la même idée; il s'est attaché à réfuter des objections répandues surtout parmi le peuple dans le midi de la France; et la connaissance particulière que nous avons de ces contrées, nous donne le droit de penser que son livre y peut faire un grand bien.

Un livre assez semblable au sien, par le titre et par le but, a été publié à Francfort, en 1752. La *Défense de la Réformation*, extraite d'une thèse latine de M. Antoine Maurice, par M. S.-E. Roques, pasteur français à Friederichsdorff, est un écrit méthodique et très-substantiel sur cette matière. On a réimprimé à Valence, il y a quelques années, un autre ouvrage ayant le même objet : c'est *Le bon Père, ou le Chrétien protestant*, sans nom d'auteur, mais que nous savons être d'un pasteur du midi de la France, nommé Pommaret; nous en avons fait un éloge mérité, dans les *Archives*. L'habile auteur de celui que nous annonçons en ce moment, ne s'est pas borné, comme eux, à notre controverse avec l'Eglise romaine : il commence par combattre les difficultés qu'opposent à la religion les indifférens et les incrédules. Cette première partie de son travail n'en est pas la moins intéressante; elle est simple, bien adaptée aux circonstances, et très-propre à ramener à la vraie religion les bons esprits et les cœurs droits qui se sont laissés surprendre par l'indifférence ou par le préjugé. M. Gardes divise la seconde partie en *objections populaires* et en *objections des théologiens*. Une telle division était peu nécessaire dans un livre où l'on a dû éviter l'érudition et la haute controverse. Les objections du peuple et celles des théologiens, sont à-peu-près de la même nature; elles appellent des réponses analogues; elles ont amené des répétitions qui ne sont pas sans utilité quand on s'adresse à des lecteurs distraits ou ignorans. Il nous a semblé aussi que l'auteur avait

voile son nom de la lettre A, dans un journal quotidien (1). En reproduisant des objections et des calomnies cent fois pulvérisées, il accuse la réformation d'avoir amené des guerres interminables, de s'être opposée à la marche de la civilisation, et d'être ennemie des beaux-arts; il se fait les plus belles peintures du bonheur dont les hommes auraient joui en Europe, sans cet événement: c'eût été, grâces à l'Église romaine, un autre âge d'or! On se demande pourquoi cette Eglise n'a pas profité des siècles où elle régna sans partage, pour rendre les hommes si heureux. Les princes chrétiens ne se faisaient-ils pas la guerre entre eux, avant le seizième siècle? N'a-t-on pas vu, avant cette époque, des évêques, des archevêques, des cardinaux, et jusqu'à des papes, le casque sur la tête, la cuirasse sur le dos, et la hache d'armes au poing, commander des armées, tuer des chrétiens qui se battaient contre eux sans scrupule, et qu'à leur tour, ils se contentaient d'assommer, parce que l'Eglise a horreur du sang? N'a-t-on pas vu, plus tard, un empereur catholique favoriser les protestans français; et un prince de l'Eglise, le cardinal de Richelieu, encourager le soulèvement des puritains d'Ecosse, au grand détriment des catholiques de ce pays? Si, après avoir épuisé tous les moyens de conciliation compatibles avec la vérité, les protestans ont pris les armes pour leur défense, est-il juste de leur reprocher les guerres qu'on leur a faites? Et pourquoi mêler à la science du salut la question des beaux-arts, qui en est indépendante et séparée? On voit bien encore ici un dessein politique. On cherche à intéresser au succès de sa cause la classe nombreuse des artistes. Pour nous, qui mettons avant tout la volonté de Dieu, clairement révélée, et les suprêmes intérêts de notre âme, nous pensons qu'on peut encourager les arts, pourvu que ce soit sans se mettre en opposition avec cette volonté et avec ces intérêts; nous pensons que si la vraie piété a toujours été compromise par l'introduction des images dans les temples, rien ne s'oppose à ce que les princes et les particuliers décorent de tableaux et de statues leurs palais, leurs jardins et

(1) *Journal des Débats* du 4 octobre.

nous, que la *Revue* d'Edimbourg n'a donné que des louanges, sans aucun mélange de blâme, au livre du docteur. Le témoignage de littérateurs distingués, de protestans éclairés, de presbytériens et de wighs, semblera suffisant pour répondre à tous les scrupules de vos coréligionnaires, et établir solidement la réputation de l'historien catholique. Vous en jugerez par les passages suivans du prospectus et du *Mémorial*. Les rédacteurs du *Mémorial*, qui, problablement, n'ont lu ni l'article de la *Revue* d'Edimbourg, ni l'ouvrage qu'ils critiquent, mais qui, selon toute apparence, font reposer leurs éloges sur le prospectus même, s'expriment ainsi :

« Quand on connaît, en effet, les préventions invétérées des sectaires anglais contre les auteurs catholiques en général, et en particulier contre ceux de leur nation qui ont écrit sur leur histoire, on a peine à en croire ses yeux, en lisant le magnifique témoignage rendu à M. le docteur Lingard, par les rédacteurs de la *Revue* d'Edimbourg; et l'on se dit qu'il faut qu'ils aient été comme stupéfaits, à la vue d'une science si vaste et si profonde, appuyée d'autorités si imposantes, pour avoir renoncé, dans le jugement qu'ils en ont porté, au préjugé anticatholique qui a souvent dicté leurs arrêts.— Nous n'osons promettre au docteur Lingard que son ouvrage rencontrera la même impartialité en France; car il n'avait affaire, en Angleterre, qu'à des protestans; et ici, il tombera aux mains des jansénistes et des jacobins; mais, ce que nous pouvons lui garantir, c'est l'approbation, l'estime et la reconnaissance de tous les amis de la vérité, qui ne considéreront pas son ouvrage seulement comme un excellent livre, mais aussi comme un événement qui fera époque dans l'histoire littéraire, et dont les résultats seront immenses. »

Quant au prospectus, voici quel est son langage :

« Ce triomphe doit sembler d'autant plus étonnant, qu'un prêtre catholique, écrivant l'histoire au milieu d'une nation protestante, devait s'attendre à y trouver des juges sévères, et même rigoureux, qui porteraient le flambeau de la critique jusque dans les plus petits détails de son travail, résolus de ne pas lui passer la moindre faute, et bien

déterminés, si la nouvelle Histoire ne présentait un mérite solide, et des beautés supérieures, à l'écraser sous le poids de la renommée classique des Hume et des Robertson. — Le docteur Lingard a subi cette épreuve. Le premier journal littéraire de la Grande-Bretagne (la *Revue* d'Edimbourg), rédigé par une société d'érudits et de gens de lettres, qui paraissent avoir atteint les dernières conséquences du protestantisme, en s'élevant jusqu'au scepticisme de la moderne philosophie, a fait comparaître l'audacieux historien devant son tribunal. Nous citerons le texte même du jugement qu'il a prononcé : l'ouvrage n'a pas besoin d'autre apologie. »

Sans doute, la *Revue* d'Edimbourg est bien capable d'apprécier l'ouvrage de M. Lingard; et ses dispositions favorables envers cet auteur sont incontestables. Il avait, dans le temps, utilement servi la cause de l'émancipation des catholiques romains, cause que la *Revue* d'Edimbourg a toujours énergiquement soutenue, et en faveur de laquelle l'auteur de cette lettre se félicite d'avoir aussi employé ses efforts. Il paraît donc certain que le jugement de cette *Revue* mérite une attention toute particulière; mais ce qui est essentiel, c'est que les publicistes et les éditeurs qui s'en prévalent, le citent avec fidélité, et ne surprennent pas la bonne foi du public. Nous allons voir s'ils ont rempli la première de ces conditions, et s'ils ne méritent pas de graves reproches, relativement à la seconde.

La traduction des extraits de la *Revue* n'est pas exacte, et cela, dans des passages de la première importance; d'où il résulte qu'il devient incertain jusqu'à quel point le traducteur, qui manque de vérité dans le prospectus, mérite confiance pour le corps de l'ouvrage.

En voici un exemple. On lit dans la *Revue* : « *To the merits of diligence, learning and critical acuteness Dr Lingard adds a talent for narration, etc.* » Croirait-on que le traducteur rend le mot anglais *diligence* par le mot français *exactitude*, tandis que les trois quarts de l'article de la *Revue* ne sont destinés qu'à convaincre

l'auteur d'*inexactitude* (1)? Le traducteur ne s'en tient pas à de pareilles licences. Quand, dans un même passage du journal qu'il cite, se trouvent réunis des éloges et des critiques, que fait-il? il copie tout au long les louanges, s'arrête tout court, et remplace par quelques points les censures qui suivent. Il passe entièrement sous silence les fautes capitales; et, en citant la comparaison que la *Revue* établit entre Hume et Lingard, il a grand soin de ne faire connaître que ce qui est favorable à celui-ci. Le prospectus copie jusqu'au passage qui se termine ainsi : « Sur tous ces objets, on trouve, dans son histoire, les instructions les plus détaillées et les plus curieuses. » Mais pourquoi ne pas continuer, et ne pas nous communiquer ce qui complète le sens du journaliste? « Mais, ajoute la *Revue*, nous chercherions vainement ces vues générales et vastes, cette sagacité, ce jugement, ces hautes leçons de sagesse politique, cette balance égale des opinions opposées, qui nous charment et nous instruisent dans les pages de Hume. » — « En fait de narration pathétique et dramatique, le docteur Lingard ne saurait être comparé à Hume : et, pour le sens moral, il ne lui est pas moins inférieur. Son humanité est sujette à s'endormir, quand ce ne sont que des laïcs qui souffrent, et son indignation contre les oppresseurs s'échauffe rarement, excepté quand ce sont des gens d'église qui sont les victimes; tandis qu'être accablé par le malheur était, en toute occasion, suffisant pour exciter la sympathie de Hume; et qu'il ne fallait, pour éveiller son indignation, que placer devant ses yeux une scène de cruauté, d'hypocrisie ou d'injustice. » — « Pour l'assiduité et l'examen critique,

(1) Le mot *diligence*, en anglais, signifie seulement assiduité, travail soutenu, industrie, se donner de la peine; dans un historien, c'est une qualité nécessaire pour ramasser, arranger, produire, mais il n'y a rien de commun avec la qualité morale *fidélité*, ou *véracité*, ou *exactitude*. Le mot français *exactitude* a lui-même une signification modifiée selon son application.

Il me semble très-important de relever cette faute de traduction, d'autant plus que cela peut être utile aux traducteurs en général, et leur faire voir la nécessité d'une connaissance exacte de la valeur des mots.

Hume est inférieur à Lingard; mais sous aucun autre rapport, il n'est possible de former entre eux de comparaison. » — « Le docteur Lingard n'éprouve pas cette généreuse sympathie en faveur de la liberté; il ne prend qu'un intérêt très-faible aux luttes qui se sont engagées pour cette noble cause, et qui forment la partie la plus brillante de nos annales. Il raconte avec froideur l'établissement de la grande charte, etc., etc. Il se contente d'une simple phrase d'approbation pour Winchelsea et Langton, tandis que des pages entières sont consacrées à venger Dunstan et Becket. Il se fait le défenseur de tous les saints et de tous les confesseurs de l'Eglise de Rome, l'apologiste de tous ceux qui ont travaillé ou souffert pour sa cause, l'ennemi de tous ceux qui ont résisté à ses usurpations. »

Une qualité indispensable à un historien, c'est l'amour de la vérité. Croirait-on, d'après ce prospectus, que c'est contre le manque de bonne foi de M. Lingard que la plupart des attaques du critique écossais sont dirigées? Sur les 30 pages dont se compose l'article de la *Revue*, 24 sont consacrées à établir ses infidélités historiques, et cependant ce n'est que de la première partie de l'Histoire d'Angleterre que le journaliste s'occupe. Il passe en revue les remarques du Docteur sur Edwy, Elgive et Dunstan, ses observations sur l'état des abbayes et des établissemens monacaux, sur le célibat des prêtres, la moralité et les vertus du clergé saxon, et sur une multitude d'autres points; relevant sans cesse, avec clarté, et en écrivain qui possède bien le sujet qu'il traite, les infidélités, les changemens, les erreurs de date, de sens et de citation qui échappent au nouvel historien. L'article se termine comme suit: « Nous n'avons pas encore eu le temps d'approfondir la partie la plus importante du travail de l'auteur, celle qui a pour objet l'Histoire des temps plus voisins de nous; mais le coup d'œil que nous y avons jeté suffit pour nous convaincre qu'elle ne mérite pas plus de confiance que celle que nous venons d'examiner. Comme l'auteur approche de l'époque embarrassante de la réformation, on comprend qu'il ne sera pas moins actif dans ses partialités, moins entreprenant

pour controuver des renseignemens et présenter des raisonnemens faux. Nous en avons assez vu pour qu'il nous soit permis de croire que ses prédilections politiques influent sur son exactitude, et qu'il nous faudra le surveiller avec autant de vigilance dans l'histoire de nos institutions civiles et de notre constitution libérale que dans celle de nos Eglises protestantes. L'importance de cet ouvrage et l'effet qu'il pourrait exercer sur l'opinion publique, exigent que plus tard nous lui consacrions de nouveau notre attention. »

Je laisse maintenant à vos lecteurs, messieurs, le soin de juger de la bonne foi, non de M. Lingard (pour cela, qu'ils examinent son livre), mais de ceux qui cherchent à présenter cet ouvrage sous de fausses couleurs, et qui font précéder leur traduction d'une évidente supercherie.

Recevez, etc. M'. W.

EXTRAIT DE L'ÉTOILE SUR M. PIERRE DE JOUX.

L'*Etoile* du 12 octobre contient, sous la date de la veille, l'article suivant, dont l'objet est d'annoncer que M. Pierre de Joux s'est fait catholique. Personne n'a été surpris de cet événement, qui était depuis long-temps prévu. Nous nous abstiendrons d'exprimer notre sentiment sur sa détermination, jusqu'à ce que nous ayons pu juger de ses motifs, par le volume qu'on assure qu'il a mis sous presse, pour défendre les principes qu'il a résolu de professer. Il vaut mieux avoir à s'occuper d'un livre que d'un homme, lorsqu'on se propose de défendre la vérité, sans se livrer à des personnalités :

« Aujourd'hui a eu lieu, à l'archevêché, une cérémonie aussi noble que touchante, dit le journal cité. Un des hommes les plus marquans du protestantisme, qui, pendant douze ans, a eté président du consistoire d'une des plus grandes villes de France, et qui était connu dans le monde littéraire par plusieurs ouvrages, et entre autres par la *Prédication du Christianisme*, livre qui est entre les mains de tous les protestans, M. Pierre de Joux, a abjuré, entre les mains de l'archevêque de Paris, à

neuf heures du matin, les erreurs de Calvin et de Luther. Cette conversion est bien en effet une conversion réelle ; M. de Joux avait déjà combattu victorieusement l'hérésie d'Arius, renouvelée dernièrement en Angleterre, et prouvé toute l'insuffisance du déisme. Plus il a examiné la Révélation chrétienne, et plus il s'est convaincu de l'identité de l'Eglise catholique romaine avec l'Eglise primitive fondée par les apôtres. — C'est une nouvelle conquête à ajouter à celles qu'a faites le *christianisme* ; et désormais le nom de M. de Joux s'unira avec celui des Stolberg, des Schlegel, des Haller, des Werner et de tous ces hommes de bonne foi qui, à toutes les époques, ont rendu un éclatant hommage à la perpétuité et à l'unité de la foi catholique. »

Cet article donnera une idée du triomphe que l'Eglise romaine croit avoir obtenu. L'ouvrage de M. de Joux paraîtra, dit-on, bientôt. Alors, le mettant auprès de l'Evangile, *qui est divinement inspiré, utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger et pour instruire selon la justice*, nous pourrons examiner, et nous prenons l'engagement de le faire avec la plus sévère impartialité, si l'auteur *s'est écarté de la vérité*, ou s'il *a gardé la foi.*

MÉLANGES RELIGIEUX, MORAUX ET PHILANTROPIQUES.

Sentimens divers sur les Missions évangéliques.

Il n'est, sans doute, point de preuve plus frappante du déclin du christianisme dans les pays chrétiens, que la nécessité où l'on est de faire l'apologie des missions chez les nations païennes. Rien ne démontre plus fortement qu'il en est beaucoup qui n'ont plus que le nom de vivre, mais qui sont morts. C'est là la remarque que fait un journal politique des Indes-Orientales, imprimé à Calcuta, *the Oriental Star.* « Aussi long-temps (est-il dit dans l'un de ses numéro), que l'on ne peut pas prouver que la moralité n'a aucune influence sur le bien-être de l'homme,

l'on sera obligé de reconnaître que les missions chrétiennes forment un des rameaux les plus importans de l'amour de l'humanité; car c'est un fait reconnu, que les païens sont aussi défectueux quant aux sentimens de moralité et aux vertus domestiques, qu'ils le sont quant aux connaissances religieuses. Feu le pasteur Füller a écrit en Angleterre une défense des missions; et M. Wilks a publié dernièrement un excellent article sur le même sujet. Mais qu'il nous soit permis de remarquer que des écrits de ce genre, publiés au milieu d'un peuple chrétien, nous paraissent une véritable satire, et une marque de flétrissure pour le siècle dans lequel nous vivons. » Que l'on considère seulement les choses magnifiques qui se passent maintenant dans les îles Sandwich; que l'on voie ces missionnaires, appartenant à des communions et à des nations différentes, réunis par ce que le monde appelle un hasard, s'embrasser, en faisant des prières ardentes pour que leur union dans le service du Christ, leur commun maître, le Chef et le Rédempteur des nations, puisse être abondamment bénie, jusqu'au jour où ils seront rappelés de leurs travaux, pour entrer dans leur repos éternel (*paroles extraites de la décision des missionnaires américains de* Woahoo, *relative au missionnaire anglais Ellis*); que l'on remarque cette soif admirable de connaissances de tout genre, qui se montre dans ces îles pacifiques, aussitôt que les messagers de paix y ont mis les pieds; en sorte que, comme le disent les députés de la société missionnaire de Londres, la résidence royale et les maisons des chefs ont, à certaines heures du jour, tout-à-fait l'apparence d'une salle d'école; que l'on entende, dans ces mêmes lieux, plongés, il y a peu de mois encore, dans une profonde nuit, les pas et les accens du crieur public, faisant, *tous les samedis au soir*, la ronde, et proclamant, dans chaque partie du village, que demain est le jour sacré; que l'on ne doit, ni planter les jardins, ni bâtir des maisons, ni faire des canots, ni vendre du bois de sandal, ni tirer des oiseaux, ni fréquenter aucun spectacle, ni aucun jeu! Que l'on contemple dans tous les sens cette œuvre magnifique des missions évangéliques, et que l'on dise si, pour s'élever contre elles, il ne faut pas, ou

être plongé dans un inconcevable aveuglement, ou être ennemi du nom de Jésus-Christ! Diverses voix se sont déjà élevées parmi nous en sa faveur; et en Allemagne, où cette œuvre fait d'admirables progrès, elle a eu aussi ses apologistes. Nous avons sous les yeux un numéro de la *Gazette Ecclésiastique* de Darmstadt, où se trouve un article dont nous voulons traduire et faire connaître quelques fragmens à nos lecteurs. On y combat aussi des adversaires qui appellent *superstition* la foi des missionnaires évangéliques. L'auteur anonyme d'un article sur les missions, inséré dans l'*Hespérus*, regrette que les missionnaires, dans le monde païen, et en particulier l'un des plus vantés d'entre eux, *Henri Martyn*, n'aient pas « cette connaissance des hommes, cette véritable théologie et philosophie, cette flexibilité de saint Paul (?), qui se fait toute à tous. » Il croit, en conséquence, devoir leur donner le bon conseil de ne pas insister d'une manière si puérile et si roide sur les doctrines de la dogmatique surannée de nos pères, la divinité du Fils, la Trinité, le péché originel, la satisfaction du Christ, etc.; » mais de s'exprimer *raisonnablement* sur ces choses, d'après les enseignemens de l'herméneutique de nos jours, et d'apprendre à s'accommoder aux temps et aux circonstances, ainsi que le sait faire la prudence de plusieurs de nos théologiens. Certes, un conseil si prudent et si amical devrait provoquer les remercîmens de tout missionnaire évangélique, si toutefois il pouvait s'accorder, non seulement avec la prudence, mais encore avec la conscience. Serait-ce bien là cette flexibilité de saint Paul, qui se fait toute à tous? Paul, ce grand apôtre des païens, n'a-t-il pas fait et enseigné précisément le contraire de tout ce que le bienveillant auteur indique aux missionnaires évangéliques? Ne déclare-t-il pas, aussi hautement et aussi clairement que possible, que l'une de ses principales maximes d'instruction était celle-ci : « *Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour évangéliser; non point avec les discours de la sagesse humaine, afin que la croix de Christ ne soit point anéantie; car, puisqu'en la sagesse de Dieu, le monde n'a point connu Dieu par la sagesse, le bon plaisir de Dieu a été de sauver les croyans par la folie de la prédication;*

car les Juifs demandent des miracles, et les Grecs cherchent la sagesse; mais pour nous, nous prêchons Christ crucifié, qui est un scandale pour les Juifs, et une folie pour les Grecs. I Cor. 1, 17-29. » Pour le bonheur de l'Eglise de Christ, il n'a rien su, l'illustre apôtre des païens, de ces lâches et infidèles méthodes de capitulation, dans lesquelles maints prédicateurs de la Parole de Dieu s'imaginent trouver, de nos jours, le prix merveilleux de leur sagesse tronquée et arrondie par l'esprit du monde; et les missionnaires de l'Eglise évangélique devraient rougir et trembler devant l'image sainte et héroïque de leur grand prédécesseur dans l'œuvre des missions, si, serviteurs mercenaires et sourds à leur conscience, ils voulaient vendre au paganisme, en les présentant sous quelqu'une des formes de la philosophie païenne, les vérités fondamentales qu'il plaît à cet auteur de nommer « la dogmatique surannée de nos pères. » Mais, demanderons-nous à cet homme prudent, qui paraît faire plus de cas de la prudence que de la délicatesse de conscience, où trouvera-t-on les limites auxquelles devra s'arrêter le *flexible* missionnaire, dans ses essais de capitulation avec l'erreur et les ténèbres du paganisme civilisé; les limites qu'il ne lui sera pas permis de franchir, sans porter atteinte à la vérité et à la divinité du christianisme? Aurait-il tracé les finages de ce territoire, avec une telle sûreté, que, non seulement le missionnaire évangélique, mais encore toute l'Eglise chrétienne, pût s'en remettre à son jugement, avec une entière confiance? L'expérience a prouvé que ces flexibles et souples professeurs de prudence, qui nous vendent le christianisme au rabais et à tout prix, ne sont cependant pas, jusqu'à cette heure, d'accord entre eux sur le prix le plus bas auquel on peut le mettre, et ont rendu, sous main, le christianisme si méprisable, que, quelque soin qu'ils prennent, ils ne trouvent plus d'acheteurs.... »

« Eh quoi! devons-nous, d'après le conseil prudent de l'auteur, nous mettre à commencer un jésuitisme protestant, après que le jésuitisme romain a été obligé de se retirer avec honte et risée, et de rendre à la superstition païenne le butin qu'il lui avait fait? Quoi! les expériences

douloureuses de ces devanciers ne nous eussent en aucune manière rendus plus sages ? Couvrant de ridicule le plus précieux joyau de notre Eglise protestante, nous donnerions à entendre, non seulement au monde païen, mais encore à toute la chrétienté, que le pur et simple Evangile, de la possession duquel nous nous estimons heureux, a finalement besoin des mêmes béquilles, quoique coupées un peu différemment, pour obtenir, dans le monde mahométan et païen, une réception amicale ! — Si le conseiller anonyme avait seulement parcouru l'écrit récent d'un homme qui, pendant une carrière missionnaire de vingt-cinq années, s'est montré un praticien extraordinairement habile dans l'art des capitulations religieuses, de M. l'abbé *Dubois*, qui lui-même est jésuite, il est probable qu'il eût retiré son bienveillant conseil. M. *Dubois* nous apprend que l'œuvre des missions indostanes, entreprise d'après la méthode de capitulation, et poursuivie d'abord avec de grands succès, est tombée dans le mépris, et que l'on n'en retrouvera bientôt plus la moindre trace. — Telle sera toujours et partout la suite nécessaire de cette prudence d'accommodation si vantée, qui parjure et vend la vérité à l'erreur. Il y a une vérité frappante et indubitable dans cette parole grave que le célèbre Iffland (1) adressa un jour à un surintendant rationaliste de l'Eglise évangélique, qui le priait de lui donner la clef de cette énigme, qu'à B. le spectacle était rempli, tandis que son Eglise restait vide : — « La raison en est simple, dit Iffland ; vous, monsieur, vous abaissez la vérité en la changeant en illusion, et moi, je m'efforce d'élever l'illusion en la changeant en vérité..... » — En finissant, nous ne craignons pas de déclarer que nous regardons les défauts que l'auteur en question reproche aux missions évangéliques, comme purement imaginaires ; mais que nous croyons cependant que la cause de ces missions a encore à combattre, soit au-dedans, soit au-dehors, contre beaucoup de difficultés, à la tête desquelles il faudrait peut-être mettre la critique superficielle, froide et légère de tel ou tel de ses censeurs. »

(1) Célèbre acteur et auteur dramatique allemand.

Ici se termine l'article de la Gazette de Darmstadt, adressé aux rationalistes allemands. Peut-être ne sera-t-il pas sans utilité chez nous. Les objections sont les mêmes. En ceci, comme presque en tout, la néologie au-delà, et le socinianisme en-deçà du Rhin, sont la même chose, font cause commune, et tiennent les mêmes discours. Heureusement qu'en France le nombre de ceux qui parlent ce langage est borné! Puissent-ils, en tous pays, devenir plus éclairés, ces hommes qui voudraient arrêter en leur marche les messagers de paix, que l'on voit quitter maisons, frères, sœurs, père, mère, femme, enfans, à cause du nom de Jésus-Christ, et afin que l'Orient d'en-haut vienne reluire à ceux qui sont encore assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort.

Un adversaire des missions, qui n'osait pourtant pas trop s'avouer tel, disait un jour au vénérable *Jorissen*, ce patriarche des pasteurs de la Hollande, qui depuis peu est allé auprès du Christ, ce qui lui est beaucoup meilleur : « Je ne dirai pas que je suis contre les missions. » — « Je le crois bien, repartit aussitôt *Jarissen*, avec ce simple bon sens qui toujours éclaire ; il n'y a que les *Juifs* et les *Mahométans* qui puissent être contre! »

NOUVELLES RELIGIEUSES.

— Ayant fait connaître les obstacles que les assemblées religieuses des chrétiens réformés de la commune des Ageux ont dernièrement éprouvées (*Voyez la note de la page* 241 *de ce volume*), nous nous faisons un devoir d'annoncer aussi qu'à la suite d'une nouvelle pétition, où ils demandent à être autorisés à se réunir, afin de recevoir les secours spirituels de leur culte, S. E. le Ministre de l'Intérieur leur a fait savoir, par l'entremise de M. le Préfet du département de l'Oise, qu'il ne voit aucun inconvénient à ces réunions, pourvu qu'elles aient lieu conformément aux lois, et que l'autorisation qu'ils

demandent leur est accordée. Nous rappelons à nos lecteurs que les souscriptions pour la construction du temple continuent à être reçues au *bureau des Archives*, rue de l'Oratoire, n° 6.

PROJET DE RÉGLEMENS RELATIFS AUX JUIFS DE LA POLOGNE.

Afin de substituer un ordre de choses fixe à l'état provisoire auquel sont actuellement soumis les juifs de la Pologne, et d'améliorer leur sort, autant que cela est praticable, sans préjudicier au bien-être de la totalité des habitans et aux intérêts de l'état, il sera formé un Comité particulier, chargé d'examiner toutes les ordonnances et réglemens rendus à différentes époques, relativement aux Israélites, qui fera parvenir ses observations sur ces actes et ses propositions pour des réglemens nouveaux au lieutenant-général du royaume, dans le conseil d'état, par le canal du ministre des cultes et de l'instruction publique. A ce Comité sera adjoint une *chambre d'avis*, formée d'un président et de cinq autres membres, qui tous devront être Israélites.

— Le directeur de la police de la ville d'*Eisenberg* dans le *duché d'Altenbourg* a publié, sous la date du 1er mars 1824, une ordonnance qui détermine qu'il ne sera pas à l'avenir admis plus de dix négocians israélites aux marchés qui s'y tiennent. Ce fait mérite d'être consigné comme un nouvel exemple des restrictions auxquelles l'existence des juifs est soumise dans plusieurs parties de l'Allemagne.

DÉCLARATION *relative à l'égalité devant la loi des membres des différentes confessions chrétiennes, dans le royaume de Hanôvre.*

La déclaration publiée dans le royaume de Hanôvre le 28 septembre 1824, et qui a pour objet d'établir d'une manière positive l'égalité devant la loi des membres des différentes confessions chrétiennes, est une preuve de la sagesse des vues du gouvernement de ce pays. En voici les deux premiers articles qui sont les plus importans :

« George IV,.. etc.., ayant appris que l'explication et l'application au 1er paragraphe du 16e article du pacte de la confédération germanique, qui est conçu ainsi : *La différence des confessions chrétiennes auxquelles on appartient ne peut occasionner dans les terres et états de la confédération germanique aucune différence dans la jouissance des droits civils et politiques*, ne sont pas toujours bien comprises, nous nous croyons appelés à faire la déclaration suivante, et à régler ce qui suit : 1° Les différens confesseurs de la foi chrétienne jouissent dans le royaume de droits civils et politiques absolument semblables, et, en conséquence, il ne peut être question d'église dominante ou d'église seulement tolérée, toute suprématie entre les diverses confessions chrétiennes étant abolie. 2° Toutes les confessions chrétiennes ont droit au libre exercice de leur culte, etc.. » Trois autres articles contiennent de simples mesures d'exécution.

Dédicace du Temple de Mont-Meyrand.

La population protestante de Mont-Meyrand près Valence est peu nombreuse ; même lorsque l'édit de Nantes était en vigueur, elle n'avait pas eu de temple : le culte divin s'était célébré à l'ombre des chênes et des noyers ; maintenant les fidèles peuvent se réunir dans un édifice convenable, dont la dédicace a eu lieu le 14 août dernier. M. le pasteur *Brun*, de Dieu-le-Fit, fit le discours d'ouverture ; M. *Armand*, pasteur de Beaumont et de Mont-Meyrand, occupa ensuite la chaire. Le lendemain, MM. *Arnaud*, pasteur à Crest, et *Meyer*, pasteur au Pape, se firent entendre. L'affluence des protestans des environs fut grande durant ces deux jours ; un vénérable diacre assurait, dans la joie de son cœur, que, dût la fête se prolonger durant la semaine entière, le temple serait toujours plein, et qu'aucun fidèle ne manquerait de s'y rendre. — M. le maire avait été délégué par le préfet du département pour le représenter dans cette circonstance. (*Extrait d'une lettre de M. Arnaud, pasteur.*)

— Une autre cérémonie intéressante a eu lieu dans le

même département. Le dimanche 25 septembre, MM. les pasteurs des églises consistoriales de Crest, Dieu-le-Fit et Die, ont pris part, à Lamotte, à la consécration au ministère évangélique de M. Renous, élève de la faculté de Montauban, dont il a obtenu les certificats les plus honorables. Le temple n'était pas assez vaste pour contenir la foule accourue des villages voisins; la chaire avait été dressée à peu de distance du bourg, dans un champ autrefois consacré à l'exercice du culte, lorsque les protestans de ces contrées n'avaient pas encore d'église : mais depuis plus de vingt-cinq ans aucune assemblée religieuse n'y avait été tenue, Lamotte étant l'une des premières églises du midi de la France qui aient relevé les débris de leur ancienne maison de prière. A dix heures, M. Reboul-Chauron, doyen des pasteurs du département de la Drôme, qui exerce ses fonctions apostoliques à Lamotte depuis un demi-siècle, monta en chaire. Les fidèles qui l'écoutaient étaient au nombre de trois mille. A la suite du sermon, M. Renous fut consacré par l'imposition des mains, suivant l'usage de la primitive Eglise. Deux collectes eurent lieu, l'une pour les pauvres, l'autre en faveur de la Société biblique. M. le pasteur Brun, de Dieu-le-Fit, prêcha, le soir, sur les devoirs des ministres de Christ; et, le lendemain 26, M. Arnaud prononça dans le temple un discours sur les rapports entre un pasteur et son troupeau. (*Extrait d'une lettre de M. Ducros, pasteur à Nions*).

CONSÉCRATION D'UNE MAISON D'ÉCOLE A CALMONT.

Déjà depuis quelques années, M. Lacombe avait établi à Calmont (consistoire de Toulouse, département de la Haute-Garonne) une école d'enseignement mutuel. M. Falle, son suffragant, y ajouta quelque temps après une école du dimanche, et donna aux élèves des instructions journalières. Le zèle qu'il y apporta, secondé par l'activité d'un bon instituteur et par le dévouement de deux jeunes personnes, promettait de bons résultats. Ils ne tardèrent point à se manifester. On remarqua bientôt un changement sensible dans le jeune peuple de Cal-

mont: tandis qu'auparavant les enfans oisifs se livraient à toute la légèreté naturelle à leur âge, on les voit aujourd'hui moins frivoles, et beaucoup plus fidèles à remplir leurs devoirs. On les aperçoit quelquefois dans les champs, la Bible à la main, étudier ce livre sacré, se réunir souvent en petit nombre, pour se rappeler mutuellement les explications qu'on leur a données de quelques passages de l'Evangile, et s'édifier dans ces entretiens enfantins. Le curé même, l'ayant vu, n'en a pas caché son étonnement et son admiration. Ils assistent régulièrement aux écoles du dimanche, où ils récitent quelques versets de l'Evangile, qu'on leur explique d'une manière fort simple.

De si grands succès engagèrent d'autres parens à envoyer aussi leurs enfans à cette école. Le nombre des élèves augmenta; le local ne pouvait plus les contenir; et le propriétaire le destinant à un autre usage, il fallut s'en procurer un autre. Alors surtout parut le zèle des habitans de Calmont. Encouragés par M. Falle, ils résolurent de construire un nouvel édifice; et, quoique cette petite commune ne soit point riche, ils ne désespérèrent point d'exécuter leur projet. Ils s'imposèrent des sacrifices; ceux qui n'avaient point d'argent fournirent des matériaux, et ceux qui n'avaient ni l'un ni l'autre s'engagèrent à travailler eux-mêmes. MM. Falle et Chabrand firent des dons assez considérables, provenant de quelques souscriptions qu'ils avaient recueillies, et enfin on a terminé une jolie maison d'école. Tout y est simple, mais fait avec goût : elle est divisée en deux salles qui peuvent contenir plus de cent-soixante élèves, ce qui est leur nombre actuel; et a une petite cloche qu'on peut entendre dans tout le village. Après que les travaux furent terminés, on la consacra, le 31 juillet, d'une manière solennelle. Les pasteurs et les fidèles des Eglises environnantes furent engagés à s'y rendre. Il y eut une réunion de six pasteurs, accompagnés de M. d'Ounous, membre de la chambre des députés, et de quelques membres de divers Consistoires; ils se rendirent, en robe, sur une petite élévation vis-à-vis de l'école, qui n'aurait pu contenir les assistans. Les élèves, placés en

face des pasteurs, étaient environnés d'une grande multitude, composée d'étrangers et d'habitans du village, catholiques et protestans. M. Gachon fit une prière, dans laquelle il rendit grâces à Dieu de ce qu'il nous permet d'instruire la jeunesse, et implora les bénédictions du Seigneur sur les élèves et sur les assistans. Après la prière, on chanta deux versets du psaume 118. *La voici l'heureuse journée, etc.* — M. Chabrand prononça ensuite un discours plein de sens et de piété.

Puis on chanta un cantique composé par M. Falle, qui fit aussi la prière de consécration. M. Lacombe prit ensuite la parole ; il fit sentir, en peu de mots, la nécessité de l'instruction religieuse pour les enfans. On l'écoutait avec une profonde attention, et son troupeau parut vivement ému, en voyant ce pasteur, qui l'a édifié si long-temps, lui donner encore la bénédiction à l'âge de 84 ans.

J.-J. H.

NÉCROLOGIE.

La triste nouvelle de la mort de M. J.-J. Hérisson, de Mazères, nous parvient à l'instant. Ce jeune candidat au saint ministère, auteur de l'article qui précède, donnait les plus flatteuses espérances et était sur le point d'obtenir une vocation de Pasteur. Il a plu au Seigneur de le retirer à lui. Les détails que nous recevons sur ses derniers momens sont très-édifians, et nous persuadent qu'il a obtenu grâce devant Celui qui a les *paroles de la vie éternelle.*

C'est avec une profonde douleur que nous annonçons la nouvelle de la mort du révérend docteur D. Bogue, président, depuis longues années, du séminaire des Missions à Gosport. Cet homme remarquable, ce digne serviteur de Christ a terminé son honorable carrière le 25 octobre dernier à Brighton, où il s'était rendu pour présider l'assemblée générale de la Société auxiliaire des missions de cette ville. Arrivé, en parfaite santé, la veille de la réunion, il prit part, avec sa force et son onction ordinaires, à un service religieux qui eut lieu dans la chapelle, et se retira pour passer la nuit dans la

maison d'un de ses amis. Ce fut là qu'il fut saisi d'un mal violent auquel il ne tarda pas à succomber. Au milieu des souffrances les plus cruelles et appelé d'une manière si subite à comparaître devant le tribunal de Christ, son âme ne perdit rien de sa sérénité. Il savait en qui il avait cru; et pas un nuage, pas un doute n'altérèrent sa confiance, ne troublèrent sa paix.

Le docteur Bogue était de ce petit nombre d'hommes auxquels il est accordé par la grâce du Saint-Esprit de faire servir l'énergie de leur caractère à créer une époque nouvelle dans l'Eglise de Christ. Une lettre écrite, il y a trente ans, par ce vénérable docteur, fut le premier signal de la formation de ces nombreuses sociétés, bibliques, des Missions et autres, dont le monde entier recueille aujourd'hui les fruits précieux. Le nom de Bogue se trouvera nécessairement lié à l'histoire du réveil religieux en France. Dès que la paix d'Amiens fut signée, MM. Bogue, Wilks père, Waigh et Hardcastle vinrent en France dans le but de prendre des informations sur l'état des églises protestantes de notre patrie, et de se concerter sur les moyens de rétablir des relations avec des frères dont les chrétiens d'Angleterre se trouvaient depuis si long-temps séparés, à la suite des persécutions, de la révolution et de la guerre. C'est cette visite même qui donna au docteur Bogue l'idée de composer son *Essai sur la divine autorité du Nouveau-Testament*, ouvrage d'un vrai mérite, qui a produit le plus grand bien (1). L'intéret qu'il prenait à la cause du protestantisme sur le continent a été jusqu'à la fin de sa vie de plus en plus vif et éclairé. Les Eglises réformées de France ont perdu en lui un véritable ami; celles d'Angleterre, un de leurs plus beaux ornemens, un de leur plus solides appuis; et, dans toutes les parties du monde, on portera le deuil de ce grand chef mort en Israël.

La Société des Traités religieux de Toulouse vient de perdre consécutivement M. [illegible], son président, et M. [illegible], son secrétaire, qui tous deux avaient, avec activité, secondé ses travaux.

---

(1) Nous annonçons avec plaisir qu'une nouvelle édition, ou plutôt traduction de cet ouvrage en français, se prépare en ce moment sur la dernière édition publiée à Londres, revue et corrigée par l'auteur.

ANNALES DES PROGRÈS DE L'ÉVANGILE SUR LA TERRE.

SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES ÉTABLIE A PARIS.

BULLETIN, N° XXIX.

NOVEMBRE 1825.

ANNONCES ET AVIS DU COMITÉ.

Les Comités, Pasteurs et autres bienfaiteurs qui font parvenir de l'argent à la Société de Paris, sont instamment priés de passer tout effet, traite, mandat, reconnaissance de la poste, etc., à l'ordre et au nom de M. le pasteur Galland. Cette précaution lèvera des difficultés résultant de l'absence éventuelle de Paris du président, du trésorier ou du secrétaire de la Société, et accélérera les paiemens. Les lettres et paquets doivent toujours être adressés à M. le président de la Société, (boulevard du Mont-Parnasse, n° 41).

FRANCE.

Extrait *d'une lettre de Vallon*, 15 *août* 1825.

.... Nos réunions du premier lundi de chaque mois sont toujours assez fréquentées. Nous avons le projet d'organiser un comité vers la fin de l'année, en sorte qu'avant votre prochaine assemblée générale, vous aurez ici, s'il plaît au Seigneur, une petite Société, fille et auxiliaire de la vôtre...

EXTRAIT *d'une lettre de Lemé, 29 juillet* 1825.

J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens d'établir, à *Saint-Quentin*, une Société des Missions Evangéliques, auxiliaire de la vôtre. Elle n'est pas encore considérable; mais tout me fait espérer qu'elle pourra le devenir par la suite. Déjà tous les protestans de cette ville, qui n'étaient pas absens de chez eux, se sont empressés de souscrire en faveur de notre Société; et je suis persuadé que les autres ne resteront pas en arrière. Je me propose, avec l'aide de Dieu, de retourner chez ces derniers, et d'organiser le comité, dès que vous m'aurez renvoyé les réglemens que je vous adresse ci-joints, pour les soumettre à votre approbation.

En attendant, il me semble, Messieurs, que pour encourager cette Société naissante, vous feriez bien de lui envoyer cinquante exemplaires de votre dernier Rapport, avec pareil nombre d'exemplaires de votre circulaire du 24 juin, et du *Coup d'œil sur les Missions*. Ils seront tous reçus avec reconnaissance, et pourront, sous la bénédiction divine, produire d'heureux effets, et dissiper les préventions que quelques personnes ont encore contre la cause que vous avez embrassée, et que le Seigneur vous accorde déjà la grâce de poursuivre avec succès. Qu'il en soit béni! et puisse-t-il la faire prospérer de plus en plus entre vos mains, *jusqu'à ce qu'il ait rendu partout la justice victorieuse, et que toutes les nations espèrent en son nom.*

Vous apprendrez, sans doute, avec plaisir, que dans la tournée pastorale que je viens de faire, j'ai trouvé partout des âmes bien disposées en faveur des Missions évangéliques. J'ai pu établir deux petites Sociétés, branches de celle de *Lemé*; une à *Veau en Arrouaise*, et l'autre à *Wuassigny*. Les membres de l'église de *Rémond*, et la plupart de ceux de l'église d'*Argicourt*, m'ont promis de faire aussi quelque chose en faveur de votre Société. Ce ne sont là que de faibles auxiliaires, il est vrai; mais vous savez, Messieurs, que les petits ruisseaux font les grandes rivières, et qu'*on est agréable à Dieu selon ce qu'on a, et non selon ce qu'on n'a pas* (II Cor. 8, 12). D'ailleurs,

Celui qui vous a mis au cœur d'entreprendre son œuvre, ne manquera pas de lui ouvrir d'abondantes sources de prospérité, et de lui creuser de nouveaux canaux pour l'alimenter. L'essentiel, pour votre Société, c'est de former actuellement de bons ouvriers, et de les envoyer bientôt moissonner dans le champ du Seigneur. Vous savez que le temps presse, que les campagnes blanchissent, que la moisson est grande, et qu'il y a peu d'ouvriers. Ah! prions donc le Maître de la moisson de vous en susciter partout dans nos églises : il ne manquera pas de nous exaucer, et de vous fournir les moyens de les recevoir, de les instruire, et de les envoyer, ensuite, faire une abondante récolte.

Ne craignez pas, Messieurs, de prendre de nouveaux élèves, et encore moins de manquer de ressources pour les entretenir. Soyez persuadés que plus vous en aurez à votre charge, plus vous verrez vos ressources s'accroître, et de nouvelles Sociétés, auxiliaires et branches de la vôtre, s'élever de tous côtés. Déjà, on en organise plusieurs; et l'on peut espérer avec confiance qu'elles augmenteront toujours, jusqu'à ce que tous les protestans de France en fassent partie, et vous mettent en état de recevoir de nombreux élèves, sortis de leurs rangs, destinés à annoncer aux gentils la bonne nouvelle.

Extrait *d'une lettre de la Basse-Indre, près Nantes, 12 août* 1825.

Je vous envoie la somme de cent-dix francs, provenant de la souscription annuelle des personnes ci-dessous mentionnées; elles font des vœux et des prières pour le succès toujours croissant de la cause du Rédempteur par toute la terre.

Extrait *d'une lettre de Rothau, au Ban-de-la-Roche, 6 septembre* 1825.

Je vous envoie la modique somme de trente-sept francs. Je regrette que notre contribution ne soit pas plus consi-

dérable ; mais, comme nous sommes, pour la plupart, d'origine suisse, nous envoyons pareille somme à la Société des Missions de Bâle, votre aînée....

Nous vous demandons, en retour, l'envoi de tous les Bulletins. Nous voudrions posséder une collection complète de tout ce que vous avez fait imprimer depuis votre origine jusqu'à ce jour, pour la faire relier convenablement pour la bibliothèque de la paroisse. Nous ne négligeons point les prières pour les missions : elles ont lieu deux fois par mois. Nous demandons sincèrement et ardemment au Seigneur de vous bénir, ainsi que votre entreprise. Qu'il soit avec vous et avec nous tous! Amen.

EXTRAIT *d'une lettre de Caussade*, 16 *septembre* 1825.

J'ai l'honneur de vous annoncer, et j'éprouve, en le faisant, la plus douce satisfaction, que des prières et des collectes, en faveur des Missions évangéliques, se font, dans l'église de Caussade, depuis le 4 avril. Nos réunions prospèrent ; nous sommes tous animés d'un même esprit ; et c'est dans le temple saint que nous bénissons tous le Seigneur, que nous apportons tous notre offrande. Quelques fidèles de Montauban, instruits de nos assemblées, nous en ont témoigné leur joie, se sont associés à nos vœux, et nous ont fait parvenir leurs dons. Nous les en remercions de tout notre cœur, et nous supplions l'Éternel de répandre sur eux et sur nous une abondante mesure de son Esprit et de sa grâce.

Oui, Messieurs, si, d'un côté, nous ne pouvons voir sans une profonde tristesse, l'état d'ignorance et d'erreur dans lequel tant de peuples sont encore plongés ; de l'autre, une émotion bien délicieuse s'empare de nos âmes, lorsque nous apprenons que la lumière de l'Évangile frappe les regards de quelques-uns, et les éclaire à travers les plus épaisses ténèbres. Le chrétien qui demeurerait froid au récit des événemens merveilleux qui s'opèrent de nos jours, *aurait le bruit de vivre, mais il serait mort*. Honneur à ces humbles serviteurs du Christ, qui abandonnent leur patrie, leur famille, ce qu'ils ont de plus cher au

monde, pour porter la bonne nouvelle dans des climats lointains, parmi des peuples sauvages! Honneur aux membres des différentes communions chrétiennes, qui prélèvent sur le fruit de leur travail, pour soutenir dans leur pénible carrière, ces hommes généreux, dont le nom rappellera de beaux sacrifices, et le plus grand des bienfaits! Mais, surtout, gloire éternelle à ce Dieu tout-puissant, qui inspire tant de force à de faibles mortels, et leur fait obtenir des succès si remarquables!

Extrait *d'une lettre de Monneaux, près Château-Thierry, le* 19 *septembre* 1825.

J'ai la satisfaction de vous envoyer, ci-joint, un bon de *trente* francs. Cette petite somme ne provient point de mon église même : je n'ai pas su encore y réveiller le zèle pour l'œuvre qui vous occupe. Je l'ai recueillie dans une petite excursion que j'ai faite, en juillet dernier, dans le département de la Marne, aux villages de *Loisy* et *le Mesnil-sur-Oger*, près *Verta*, et à celui de *Heiltz-le-Maurupt*, près *Vitry-le-Français*, pour visiter quelques familles protestantes, dispersées dans ces endroits, toutes composées de vignerons et de cultivateurs. Nous nous sommes réunis pour faire cette petite offrande, et nous espérons la renouveler annuellement. Veuillez l'accepter, en témoignage des vœux que nous formons pour vos succès.

Fasse le Seigneur que les païens, en recevant de nous l'Evangile du salut, le reçoivent dégagé de tous nos préjugés et de nos dispositions contraires à l'Esprit du Seigneur! Dieu veuille qu'ils en ressentent l'impression vive et pure qu'il produisit sur les premiers chrétiens; impression réellement opérée par l'Esprit de Christ, mais que nos mœurs, nos explications mondaines, froides et dénuées de vie, ne laissent presque plus se développer dans les âmes.

Extrait *d'une lettre de Besançon, le* 24 *septembre* 1825.

Le Rapport de votre dernière assemblée générale a

été lu parmi nous avec un vif intérêt. Serait-il possible que vous m'en adressassiez encore un certain nombre, pour des pasteurs et des fidèles du pays de *Montbéliard*, qui ont témoigné le désir de le posséder? Vous apprendrez sûrement avec satisfaction, que, dans une réunion qui a eu lieu dernièrement, à l'occasion de la Société biblique, et à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister, il a été fait spontanément, en faveur des Missions, une collecte qui a produit 62 fr. 80 c.; somme qui m'a été remise pour être versée dans la caisse de votre Société auxiliaire de *Besançon*.

Notre Société, Messieurs, a tenu sa seconde assemblée générale le 20 mars dernier. Le Rapport a été présenté par M. l'Eplattenier; et des prières ferventes ont été adressées au Seigneur, pour qu'il daigne hâter la venue de son règne parmi tous les membres de la grande famille humaine. Oh! puissent vos efforts être bénis! Puissent les vœux des enfans de Dieu être exaucés!

ÉTRANGER.

EXTRAIT *d'une lettre de M.* GOBAT, *missionnaire. Londres, 7 juillet* 1825.

Dans les circonstances où je me trouve, mes pensées se dirigent naturellement plus vers l'avenir qu'elles ne s'arrêtent au présent; vous savez que je suis destiné à aller en Abyssinie. Cette contrée est un vaste champ qui a besoin d'ouvriers; c'est pourquoi il ne serait peut-être pas inutile que votre Société portât ses vues de ce côté; car, après bien des réflexions, je ne comprends pas de quelle utilité un plus grand nombre de missionnaires pourrait être en Palestine, dans l'état actuel des choses. Il y a, il est vrai, un grand problême à résoudre: il s'agit de savoir si les missionnaires européens seront reçus en Abyssinie, ou non. Nous serons les premiers à en faire l'épreuve. Mais, soit que nous manquions notre but, soit que nous perdions notre vie, comme cela est très-pos-

sible, j'espère que cela ne découragera pas les Sociétés de faire de nouvelles tentatives; car c'est la vie des âmes qui est l'objet de nos poursuites, et non celle de nos corps. Si, au contraire, nous réussissons, et que l'accès auprès de ce *peuple terrible dès son commencement et dans la suite* (Esaïe, XVIII, 2), nous soit ouvert, il y aura du travail pour plus de missionnaires qu'on ne pourra en envoyer, et ceux qui s'y rendront n'auront, pour ainsi dire, pas besoin d'entrer dans le travail les uns des autres; car, outre que les chrétiens de nom qui se trouvent encore dans ces contrées, ont le plus grand besoin d'une réforme complète, il y a un nombre assez considérable de juifs et de mahométans, auxquels on pourra annoncer l'Evangile plus librement que partout ailleurs. Il y a en outre vingt et une tribus de *Gallas*, réparties en trois provinces; ce sont des alliés des Caffres et des Hottentots, qui bordent l'Abyssinie à l'ouest et surtout au sud. Ils sont sauvages et impitoyables à la guerre; mais possèdent d'ailleurs d'assez bonnes qualités naturelles. Quand ils sont faits esclaves, ils s'attachent à leurs maîtres comme si c'étaient leurs parens : n'est-il pas probable qu'ils s'attacheraient également aux missionnaires? Ils ont conservé une partie du sabéisme de leurs pères, adorent divers animaux, par exemple, les serpens et le démon, suivant la coutume des autres sauvages de l'Afrique. Une famille se croit heureuse quand c'est son tour d'immoler à Satan celui de ses membres qui lui est le plus cher; ces malheureuses victimes passent ainsi en grand nombre dans le monde à venir; et voilà ce que les adversaires des Missions nomment du bonheur, et qualifient d'innocence!!! Qui ne désirerait de consacrer sa vie au service de Christ, afin de conduire ces hommes au bonheur des enfans de Dieu? Si tous les chrétiens étaient d'accord pour répandre la connaissance du Sauveur, les pauvres *Gallas* n'élèveraient-ils pas bientôt leurs louanges à Dieu, avec le petit troupeau de Hottentots, au lieu de sacrifier leurs pères, leurs mères, leurs fils et leurs filles au diable? Il y a aussi une petite peuplade sauvage, les *Schomgalas*, au nord-est de l'Abyssinie, vers laquelle je me sens si fortement attiré, qu'il me semble parfois que je devrais déjà être au milieu d'elle. Leur religion

ne mérite pas un tel nom: ils adorent seulement quelques reptiles. Les Abyssiniens les chassent à l'instar des tigres et des lions, tuent leurs vieillards et leurs femmes âgées, et mènent leurs jeunes gens en esclavage. Ils ne vivent que de bêtes sauvages; les uns n'ont guère d'autre nourriture que des lézards et des serpens, d'autres, que la chair des crocodiles. Tels sont les peuples vers lesquels se portent souvent mes pensées. Il y aura beaucoup de difficultés pour pénétrer dans le pays, parceque les Abyssiniens abhorrent les Européens, et cela, avec raison, depuis que les jésuites les ont visités. Quelques-uns de leurs missionnaires étaient vraiment chrétiens, comme *Saëz*, qui prêchait au dix-septième siècle; mais les autres ont fait plus de mal que de bien. L'ignorance, la superstition et la cruauté de ces peuples semblent aussi être de grands obstacles. Toutefois, si nous mettons notre confiance en l'Eternel, il ne permettra pas que nous soyons confus; lui qui a promis que *toutes les nations viendront pour voir sa gloire* (Esaïe, LXVI), qui a plus particulièrement arrêté dans sa Parole que l'Ethiopie *se hâtera d'étendre ses mains vers Dieu* (Ps. LXVIII, 31). Ce passage (Esaïe, LXVI, 19) me cause beaucoup de joie, depuis que j'espère aller en Ethiopie; car plusieurs de ces noms me paraissent se rapporter à ce pays. Je réfléchis souvent comment un missionnaire doit s'y prendre en arrivant sur les frontières de l'Abyssinie; et je ne vois que deux chemins qui lui soient ouverts. Ou bien, si le roi n'est pas trop cruel, il faut lui demander la permission d'instruire son peuple, et avec sa permission, former aussitôt une espèce de maison des Missions, où l'on recevrait de jeunes Abyssiniens qu'on enverrait ensuite chez les sauvages. Ou bien, il faut s'établir dans une province parmi le peuple, et annoncer l'Evangile sans bruit et sans s'adresser au gouvernement. Rien en cela ne me paraît contraire à la Bible. Mais, dans le premier cas, il est à craindre qu'on ne soit renvoyé sans avoir rien fait; et dans le second, il est probable que si le gouvernement s'en apercevait, il en coûterait la vie.—L'éthiopien est la langue savante dans laquelle la Bible est traduite; mais il n'y a que les prêtres et les ministres qui la comprennent. Elle n'est

pas difficile ; je lis quelquefois des psaumes entiers, sans avoir besoin du dictionnaire, excepté pour chercher un ou deux mots. Jusqu'ici, il est défendu de traduire l'Ecriture Sainte dans aucune autre langue d'Abyssinie, sous peine de mort ; c'est cependant plutôt une tradition qu'une loi proprement dite. L'étude de l'histoire, de la géographie et de la langue éthiopienne occupe presque tout mon temps. Le Seigneur daigne m'accorder une santé robuste, en sorte que je puisse travailler avec la même facilité que je le faisais il y a trois ans ! — Il n'est pas encore tout-à-fait décidé si nous partirons au mois de novembre. »

N. B. M. Gobat est entré dans la maison de la Société épiscopale (*church missionary Seminary*), à *Isslington*. L'expédition à laquelle il est destiné et se prépare, n'est pas moins importante que périlleuse ; il s'agit de pénétrer au sein d'un pays que les Anglais, d'ailleurs si entreprenans, n'ont point encore cherché à explorer. Le comité directeur, qui a dignement apprécié les talens et la sagesse de son nouvel élève, lui remettra, selon toute apparence, la conduite de cette tentative hardie. Comment ne pas vivement s'intéresser à ce missionnaire français que nous avons vu naguère partir du milieu de nous et que nous allons voir occuper l'un des premiers postes de la principale Société missionnaire de la Grande-Bretagne ! M. Burkhardt, qui passa ici, il y a près de deux ans, et qui revient de Londres, en nous donnant des nouvelles plus récentes encore de notre cher frère M. Gobat, nous a confirmé tous ces détails.

EXTRAIT *d'une lettre des directeurs de la Société des Missions des Pays-Bas, Rotterdam*, 26 *septembre* 1825.

Ci-joint vous recevrez un extrait du Rapport qui a été fait à notre dernière assemblée générale. Ce Rapport est lui-même l'extrait des Bulletins qui paraissent régulièrement, et qui servent, en quelque sorte, de texte et de matière aux prières et aux actions de grâces solennelles que les amis de l'Evangile font monter vers le ciel, le soir du premier lundi de chaque mois. Les Bulletins sont,

si vous les désirez, à votre service; l'extrait en question vous en offre l'essentiel; il contient ce que pendant le cours d'une année, l'œuvre des Missions a produit ici de plus intéressant.

Ce Rapport a été entendu chez nous avec des sentimens de gratitude envers le Chef de l'Eglise, qui ne se laisse point sans témoignage à ses faibles serviteurs, et qui veille à la conservation et à l'accroissement de son héritage. Les directeurs et les élèves de la Société sentirent leur zèle pour cette sainte cause se ranimer, à l'ouïe du discours solide et vraiment évangélique prononcé par l'un des directeurs, le pasteur *S. T. Huët,* sur Matth., XXVIII, 18, 19, où il développa les encouragemens par lesquels notre Seigneur daigne disposer ses disciples à répandre son Evangile par tout le monde. A ce discours succéda la lecture du Rapport; l'on pria, et l'on chanta des cantiques. Quatre heures s'écoulèrent rapidement, nos esprits et nos cœurs étant toujours animés des grands intérêts qu'on leur présentait.

Nous vous remercions de nous avoir envoyé votre premier et second Rapports. Nous voyons avec beaucoup de satisfaction, par leur contenu, qu'un même désir nous anime, celui d'avancer la gloire de Dieu et le règne spirituel de notre Sauveur. Puissions-nous, unis constamment par les liens d'une même foi et de la charité de Christ, n'être pas jugés entièrement indignes par notre divin Maître, d'obtenir quelques succès pour notre travail!... . . . .

Au nom de la direction, etc.

ROUNIER, *Pasteur,*
correspondant à l'étranger.

EXTRAIT *du Rapport fait à la vingt-septième assemblée générale de la Société des Missions du royaume des Pays-Bas, le jeudi* 21 *juillet* 1825, *dans le temple de la communauté Wallonne, à Amsterdam.*

TRÈS-CHERS FRÈRES EN JÉSUS-CHRIST!

Le point principal de nos opérations demeure fixé aux Grandes-Indes (Iles).

Le frère *Kam*, relevé, par la grâce de Dieu, d'une grande maladie, continue à travailler avec succès à la propagation du règne de Dieu dans l'île d'Amboïna et ailleurs : il parle, dans sa dernière lettre, avec éloge des frères *Vonck* et *Baër*; le premier, qui a fait de grands progrès dans la langue malaie, a été envoyé à *Makisser* (une des îles de la Mer-Pacifique); l'autre, qui donne de grandes espérances par sa piété solide, a reçu une mission à *Kaybobo* dans l'île de *Ceram*. Ces frères ont accepté leurs missions avec joie, en priant le Seigneur qu'il daigne les préserver des dangers qui environnent les missionnaires, et bénir leurs travaux, en suppléant par sa grâce à leur infirmité.

Le frère *Hellendoorn* est parti de *Padang* pour *Amboïna*, afin d'assister le frère *Kam*, qui a besoin d'un collaborateur depuis le décès des frères *Lammers* et *Knecht*, (élévé de l'Institut de Bâle.) Nous espérons, avec le secours d'en-haut, pouvoir surmonter les difficultés qui nous ont empêchés jusqu'ici de lui procurer des associés.

Le frère *Kam* a eu l'avantage de loger quelque temps chez lui le pasteur *Roorda van Eysinga*, qui était chargé d'une mission du gouvernement, et qui lui a rendu de grands services. Il a été aussi honoré de la visite de son Excellence le gouverneur d'Amboïna, qui a pris connaissance, avec beaucoup de satisfaction, de l'état de l'imprimerie, et qui a fait don d'une orgue pour le temple de la communauté.

Le frère *Kam*, à qui on avait déjà envoyé dix mille exemplaires du Psautier en langue malaie, a demandé un second envoi du même nombre d'exemplaires, ce Psautier étant fortement désiré en plusieurs îles de la mer des Indes.

Le frère *Le Brun* (1) continue, avec un zèle infatigable, ses travaux dans l'île de Temos, où il jouit de l'estime et des secours du résident M. Hazaart. Dans une

(1) On se rappelle qu'un missionnaire du même nom est stationné à l'Ile-de-France.

lettre du 29 octobre 1824, le frère *Le Brun* nous marque que sur la fin de l'année précédente, il a assisté, dans le temple, à l'examen annuel de plus de deux cents écoliers de l'île de Temos, en présence d'une foule d'auditeurs. Après un sermon qu'il prononça sur Prov., XXII, 6, presque tous les écoliers donnèrent des preuves de leur application, et reçurent des prix d'encouragement, pour lesquels M. le résident Hazaart avait accordé 150 florins (au-delà de 300 francs). Ce même frère ajoute que les écoles dans l'île de *Rotty* prospèrent, et que le nombre des écoliers augmente de jour en jour, tandis qu'avec l'approbation du résident, il s'occupe à fonder, pour les esclaves, une école et un service divin, qui auront lieu provisoirement le dimanche, et seront répétés un des jours de la semaine, dès que l'utilité en sera démontrée par les effets.

Les frères *Starink*, *Finn* et *Jungmichel* n'obtiennent pas encore les succès désirés, mais leur zèle et leur confiance en Dieu ne se relâchent point.

Grandes-Indes (continent).

Les directeurs MM. *Vos* et *Herklots* écrivent, en date du 27 août 1824, que le règne de Dieu avance à souhait, qu'on prend particulièrement à cœur les intérêts négligés du sexe; *Paliacate* est le chef-lieu des opérations, et les nouvelles venues des frères *Kindlinger*, *Irion* et *Winckler*, élèves de l'Institut de Bâle, portent, qu'ils s'occupent avec succès de la fondation d'écoles. «Rien »(dit le frère *La Croix* de *Chinsurah*), n'est plus favo»rable aux progrès du christianisme, que la fondation des »écoles; les indigènes se convainquent, de plus en plus, »de la supériorité de celles-ci sur les leurs; et dans les »castes élevées, le préjugé contre les livres chrétiens di»minue de jour en jour.»

Nos missionnaires vivent en très-bonne intelligence avec les missionnaires anglais. — L'évêque *Reginald*, à *Calcutta*, a exprimé sa satisfaction du zèle et de la sagesse avec laquelle les missionnaires hollandais travaillent dans le vaste champ du Seigneur, «dans des contrées (dit-il) »où leurs ancêtres ont déployé les premiers efforts, avec

»beaucoup de fruit, pour l'avancement du règne de »Dieu.»

Indes-Occidentales.

Le Pasteur *Uden Masman*, de *Paramaribo*, écrit que le frère *Wiz* a long-temps séjourné dans le district de *Nikeric*, où il a souvent prêché l'Evangile et baptisé neuf enfans. M. le préfet *van Kempen* lui rend le témoignage le plus avantageux; et, de concert avec M. *Abbensetz*, chez qui le frère *Wiz* a logé, et avec le pasteur *Masman*, le préfet a pris des mesures pour la construction d'un temple, au *Nikeric*, pour les nègres, ainsi que d'une chapelle dans une des plantations.—Notre Société a contribué à cette bonne œuvre pour la somme de mille florins (au-delà de deux mille francs).

Cap de Bonne-Espérance.

Cette partie des Missions est entièrement confiée aux soins de la société anglaise; cependant nous avons appris avec plaisir que le frère *E. Smith* y succédera au missionnaire *Bakker*; nous y conservons aussi des relations avec le frère et la sœur *Marquard*, qui nous rendent compte de leurs succès et des difficultés qu'ils ont éprouvées pendant leurs voyages dans l'intérieur du pays en 1823 et 1824.

Intérieur.

Nos élèves continuent à s'appliquer, de tout leur pouvoir, à se rendre propres aux travaux et aux études que nécessite la carrière honorable à laquelle ils se sont voués; et nous désirons avec eux de trouver bientôt une occasion favorable de les envoyer dans la vigne du Seigneur.

Nous continuons la correspondance avec les autres Sociétés. Nous avons appris avec une vive joie l'établissement d'une Société de Missions à *Barmen*, près d'*Elberfeld*; ainsi que le dessein de quatre jeunes élèves, à Paris, de se vouer au service du Seigneur, parmi les gentils; et l'augmentation des Sociétés auxiliaires en France.

Le nombre des membres de notre Société s'est accru particulièrement à Amsterdam, parmi les luthériens. Les Associations des dames, augmentées de celles d'Utrecht

et de Medenbletz, continuent de favoriser avec zèle les intérêts de notre Société.

La dépense balance à peu près la recette; cependant, la première augmentera considérablement par les frais que nous causeront l'équipement et l'entretien des frères en activité, et de ceux que nous voudrions leur associer. C'est pourquoi nous recommandons à la charité chrétienne de nos Membres, les intérêts de notre Société. Quelques legs et donations, que nous avons reçus depuis l'assemblée générale de l'année dernière, nous ont mis en état de soutenir notre état financier.

Nos travaux dans l'intérieur de notre royaume ne se sont point ralentis. Les écoles du dimanche, les instructions religieuses aux pauvres et aux enfans, prospèrent. Plusieurs directeurs et membres de notre Société travaillent à favoriser l'instruction religieuse des militaires, et secondent les travaux de la Société pour la réforme morale des prisonniers. La distribution de petits traités est toujours active, et spécialement dans les endroits où existent des Sociétés de Dames, qui s'occupent à les répandre dans la classe moyenne. La commission pour les petits traités en a, de nouveau, publié deux, dans le courant de cette année : l'un, *sur le contentement d'esprit*, et l'autre, *Exhortations aux parens chrétiens, sur l'éducation de leurs enfans*. Le nombre des Traités qui ont été débités cette année s'élève à 13,340.

La lettre annuelle de la conférence des prédicateurs (*prediker conferentce*), nous recommande fortement les intérêts des *Grecs*, en observant qu'ils ont autant, et même plus de droits à notre sollicitude, que les juifs et les mahométans.

Notre Société a fait, depuis l'année dernière, des pertes très-considérables : elle regrette vivement celle de M. *Claude Crommelin* (1), qui, dans ses relations diverses, a rendu à notre Société les services les plus éminens; et celle du professeur M. *Tydeman*, qui, jusques dans son âge avancé, nous édifia par l'exemple de sa piété,

---

(1) Négociant, un des premiers bienfaiteurs de la Société de Paris.

et nous fut utile par ses sages avis. Nous regrettons de même les pasteurs *Eykmans*, *C.* et *D. Van der Leum*, *Boers*, et le professeur *Tenoever*, qui ont donné des preuves de leur attachement à la cause de la religion, et de leur zèle pour ses progrès. Ils se reposent de leurs travaux. Veuille le Chef de l'Eglise, qui les a appelés à une plus haute mission dans le ciel, leur susciter, parmi nous, de dignes successeurs, et bénir nos faibles efforts sur la terre, pour l'avancement de sa gloire, et l'augmentation du nombre des vrais adorateurs de Celui *qui a été mort, mais qui vit aux siècles des siècles!*

Usages a l'occasion des funérailles, sur la Côte-d'Or, en Afrique.

Le flambeau du christianisme n'éclaire encore que le tiers des habitans de la terre; et de nombreuses victimes humaines sont immolées chaque jour sur les autels de l'idolâtrie. M. *Bodwich*, envoyé, en 1817, par le gouvernement anglais, pour visiter le royaume des *Aschantis*, sur la *Côte-d'Or*, en Afrique, y fut témoin d'une des scènes les plus affreuses qui se puissent imaginer. Il vit immoler seize de ses semblables sur le tombeau d'une princesse qui venait de mourir, afin, disait-on, de lui donner, dans l'autre monde, une suite digne de son rang. On commençait par couper, premièrement, d'un coup de hache, les deux bras aux victimes; après quoi, on leur séparait, avec une horrible lenteur, la tête du tronc. Des cruautés plus grandes encore, ont lieu lors de la mort d'un roi; parce qu'alors, chaque famille est obligée de renouveler les sacrifices qu'elle a faits pour ceux de ses membres morts durant son règne. Les *ocras*, ou valets-de-chambre du roi, au nombre de plus de *cent*, sont tous immolés sur sa tombe, ainsi qu'un grand nombre de femmes. A la mort de sa mère, le roi actuellement régnant immola *trois mille* victimes, dont deux mille prisonniers. Les villes de premier rang fournirent chacune *cent* têtes, et celles de moindre importance, chacune dix, à cette boucherie. Lecteur chrétien, si tu as un cœur capable de

pitié, frémis en toi-même; jette les yeux sur ta Bible, et considère ton devoir à l'égard d'hommes semblables à toi, qui se livrent à de pareilles atrocités, parce qu'ils ne connaissent pas la religion du Sauveur.

Destruction de la chapelle wessleyenne a la Barbade.

M. Shrewsbury, missionnaire des plus respectables par son caractère et sa modération reconnues, après avoir successivement occupé des postes à Tortola en 1816, à Grenade en 1818 et à la Barbade depuis 1820, s'est vu en butte à la plus terrible persécution de la part des riches habitans de cette dernière île. Le dimanche 5 octobre 1823, une foule immense se porta aux environs de sa chapelle, pour y interrompre le service divin. Plusieurs de ceux qui en faisaient partie, s'étaient munis de bouteilles pleines d'assafœtida, d'eau forte, d'huile, etc.; pour les répandre sur les membres de l'Eglise. Une dame en reçût une brûlure très-dangereuse. Le révérend Shrewsbury faillit en être atteint à la tête. Un magistrat même et ses fils furent remarqués au nombre de ces *perturbateurs, tandis* qu'à leur honte, on n'y vit pas un seul nègre ni un seul homme de couleur. Le vendredi suivant ces désordres se renouvelèrent, de même que le dimanche 12; le 15, le 16 et le 17 du même mois. La foule attaqua la chapelle, brisa les portes et les fenêtres, renversa la chaire et les tables, détruisit une provision de Bibles et de Traités destinés aux enfans de l'école, et continua pendant cinq heures ces excès, jusqu'à ce qu'elle eût achevé le soir son œuvre de ténèbres. La gazette de la Barbade annonça le lendemain en triomphe que « la chapelle avait subi le sort du temple » de Jérusalem, qu'il n'y restait pierre sur pierre. » L'intérêt le plus vil et la haine de l'Evangile sont les seuls mobiles qui aient porté les colons à un tel acte de démence.

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

Sermons de Thomas Chalmers, D. D., *pasteur de l'église de Saint-Jean, à Glascow; traduits de l'anglais par* Edouard Diodati. Un volume in-8° de 388 pages. — Paris, chez H. Servier, libraire, rue de l'Oratoire. Prix : 5 fr., et 6 fr. 25 c. par la poste.

Le nom du docteur *Chalmers* est déjà familier aux lecteurs des *Archives*. Nous leur avons successivement donné une idée des ouvrages de cet homme justement célèbre, intitulés : *La Révélation chrétienne considérée dans ses rapports avec l'astronomie moderne* (1); *Des preuves et de l'autorité de la Révélation chrétienne* (2); *Sermons prêchés dans l'église de Glascow* (Tron Church) (3); *Application des principes du Christianisme au Commerce* (4). Annoncer la traduction d'un nouveau volume sorti du cœur et de la plume de ce zélé et éloquent prédicateur de l'Evangile, est une tâche dont nous nous acquittons avec joie et avec empressement, et que nous remercions M. *Diodati* de nous avoir imposée, puisque nous sommes assurés à la fois de faire plaisir et d'être utiles. Trop souvent nous voyons les hommes se laisser détourner, par leur amour pour *la science*, de la science *seule nécessaire*, ou même faire servir leur prétendu *amour de la sagesse* (philosophie) à attaquer la *sagesse* seule vraie, seule éternelle, et employer à s'éloigner de Dieu les nobles facultés et la force de raisonnement dont Dieu les a doués. Il n'en est pas ainsi du docteur *Chalmers;* il est *savant* dans l'acception ordinaire

(1) *Archives*, Tome I, p. 87.
(2) — Tome II, p. 109 et 145, et tome III, p. 105.
(3) — Tome IV, p. 321 et 401.
(4) — Tome VIII, p. 341 (août 1825).

de ce mot, mais il fait tourner sa science aux progrès de la science par excellence ; il est *philosophe*, mais philosophe véritable, c'est-à-dire, philosophe chrétien ; doué des plus éminentes facultés, il les emploie toutes à l'avancement du règne de son Maître et Sauveur. Partout dans ses écrits on reconnaît le chrétien profondément convaincu, qui parle parce qu'il a cru. *Chalmers*, nous a-t-on assuré, a été autrefois entraîné, comme tant d'autres, par le torrent de l'indifférence, et même de l'opposition relativement à la Révélation ; et le moyen dont le Seigneur s'est servi pour le convertir n'a peut-être pas peu contribué à imprimer à sa foi cette fermeté et cette vigueur qui ne l'abandonnent jamais. Les rédacteurs d'un ouvrage très-connu en Angleterre (1), voulant publier un article contre la Révélation chrétienne, s'adressèrent pour l'écrire à *Chalmers*, que ses talens, l'étendue de ses connaissances, et probablement ses sentimens, leur désignaient comme propre à ce travail. *Chalmers* s'en chargea en effet ; mais comme il avait le cœur droit et sincère, les études et les recherches qu'il fut par-là même appelé à faire lui dessillèrent les yeux, le convainquirent de la vérité de l'Evangile et de toutes ses doctrines ; il s'humilia au pied de la croix de son Sauveur ; comme Balaam, il bénit lorsqu'il s'apprêtait à maudire, et l'article qu'il préparait contre le christianisme en devint une des apologies les plus remarquables (2).

Les Sermons que nous annonçons ont été prononcés dans l'église de Saint-Jean, à Glascow (3). Tous portent le cachet du talent et de la piété de leur auteur, et offrent une lecture aussi instructive qu'édifiante. Ils présentent l'alliance trop rare d'une grande profondeur avec une foi simple et sincèrement évangélique ; et l'on est souvent surpris des points de vue tout-à-fait neufs, sous lesquels

---

(1) L'*Encyclopédie d'Édimbourg*.

(2) *Des Preuves et de l'Autorité de la Révélation chrétienne*, traduit en français par M. le pasteur Vincent, de Nîmes.

(3) Nos lecteurs savent déjà que le docteur Chalmers a depuis été appelé comme professeur de philosophie morale dans l'université de Saint-André. Voy. 7e année, p. 123.

l'auteur a su considérer les sujets les plus fréquemment traités avant lui. Le sermon X *sur le Sabbat chrétien* nous paraît à cet égard très-remarquable ; il nous a fait éprouver un vif plaisir en éclaircissant pour nous un point de morale délicat et difficile, d'une manière conforme à la fois à l'esprit et à la lettre de l'Evangile. Remarquons encore que ces excellens Sermons, tout en exposant fidèlement, ou plutôt *parce qu*'ils exposent fidèlement les doctrines fondamentales du christianisme, sont essentiellement pratiques et applicables à la conduite ordinaire de ceux auxquels ils s'adressent. La foi en un Sauveur crucifié y est sans cesse présentée comme la seule base du salut; mais en même temps l'auteur insiste avec force sur la vanité et le néant d'une foi qui ne se manifesterait pas au-dehors par de bons fruits de piété, de sainteté et de charité. « Dans le nombre de ces Sermons, » dit Chalmers dans sa préface, « on en trouve deux qui traitent de la Prédestination et du Péché contre le Saint-Esprit. Ces sujets semblaient appartenir essentiellement à la partie spéculative de la doctrine chrétienne; et il est difficile, en les proposant, de ne pas intéresser la curiosité plutôt que la conscience. Cependant la relation intime de ces sujets avec la piété pratique peut seule leur donner le droit de trouver une place dans un volume de sermons; et nous ne nous sommes point hasardés à les y faire entrer, sans nous être assurés qu'ils pouvaient être présentés de manière à servir aux grands intérêts de la vie chrétienne. » Ajoutons enfin que ce volume est très-bien traduit. M. *Diodati* a su se pénétrer de la pensée de son auteur et la transporter dans notre langue, en évitant l'écueil où tombent trop souvent les traducteurs, qui traduisent les mots plutôt que les choses, et qui rendent ainsi fastidieuse, et parfois impossible, la lecture d'ouvrages en eux-mêmes bons et utiles. Cet éloge de l'excellent travail de M. *Diodati* lui est dû presque sans exception. Nous pourrions bien relever de loin en loin quelques expressions impropres, comme par exemple la traduction du mot anglais *infidels* qui, dans la pensée de *Chalmers*, signifie *incrédules*, par le mot français *infidèles* qui n'est guère employé chez nous que

pour désigner les mahométans, les juifs ou les païens. Mais ces taches sont si rares qu'elles sont à peine perceptibles. Nos lecteurs comprendront sans peine que ce volume se refuse à l'analyse, surtout dans un article de journal. Nous sommes donc forcés d'indiquer seulement ici les titres de ces Sermons, qui sont au nombre de quinze : *L'Immutabilité des Œuvres de Dieu, preuve de la fidélité de Dieu dans sa Parole. Sur le Pouvoir régénérateur d'un nouvel amour. Sur le Gage assuré de l'espérance du fidèle. Sur l'Inquiétude des désirs humains. Les Choses visibles sont passagères. Sur l'Aveuglement spirituel. Sur le Renouvellement des Cieux et de la Terre. Sur la Nature du Royaume de Dieu. Sur la Raison et la Foi. Sur le Sabbat chrétien. Sur la Doctrine de la Prédestination. Sur la Nature du Péché contre le Saint-Esprit. Sur les Avantages de l'Instruction chrétienne, pour les classes inférieures de la société. Sur le Devoir et les Moyens de répandre le Christianisme dans la population dont on est environné. Sur la Différence entre la connaissance et l'intelligence des choses saintes.*

Un petit nombre de citations suffiront sans doute pour donner à beaucoup de nos lecteurs le désir de se procurer l'ouvrage même d'où elles sont tirées. Dans l'embarras où nous met le choix que nous aurions à faire des passages que nous voulons extraire, nous les prenons presque au hasard dans des sermons de différens genres.

« N'est-il personne, dans le nombre de ceux qui nous entendent, qui ait éprouvé le charme d'une relation avec un de ces fidèles simples et pauvres, dont toute la théologie consiste à croire à la vérité de la Bible, à recevoir la Doctrine sainte dans un cœur humble et touché de Dieu, et à chérir une Parole d'un si grand prix à ses yeux ? Nous serons bien trompés, si vous n'avez pas découvert, jusque dans l'extérieur et dans les traits de ce fidèle, l'expression de la vertu, de la dignité, dont la foi a empreint son caractère ; si les traces de cette supériorité qui le distingue ne vous ont pas frappés jusque dans l'aspect d'ordre et d'économie que présente sa demeure ; si vous n'avez pas vu les promesses pour la vie présente, faites par la Parole Sainte, réalisées dans les moyens de subsistance qu'il a trouvés pour sa famille ; si un aspect d'aisance et de joie répandu dans

son humble habitation n'en a pas fait un spectacle digne de votre bienveillance et doux pour votre cœur. Nous serons bien trompés encore, si vous ne trouvez pas, qu'après avoir appris à supporter les railleries, les mauvais procédés peut-être, dont l'inimitié naturelle de la corruption environne la piété fidèle, il est devenu, par ses exemples et par la profession publique de ses principes, un sujet d'instruction pour ses voisins et pour ses proches ; qu'ils l'ont entouré de leur affection et de leur approbation ; qu'ils l'ont mis au premier rang dans leur estime pendant sa vie, et qu'à sa mort, les larmes et les éloges de ses parens, aussi bien que de tous ceux qui l'ont connu, l'ont suivi jusqu'à sa tombe (*page* 317). »

« Pour que l'église soit convenablement remplie, il faut que la chaire soit convenablement occupée ; que les doctrines qui parlent du sang dont le fruit est la paix de Dieu, et de l'Esprit qui sanctifie, soient celles que l'auditoire préfère et sur lesquelles le prédicateur aime le plus à s'étendre et à revenir. Telles sont les principales armes qui doivent former l'arsenal du prédicateur de l'Evangile ; et si ces sujets ne dominent pas dans les discours qui seront débités de la place que nous occupons à cette heure, s'ils n'y sont pas rappelés fréquemment et traités avec étendue, ce seront des discours que l'on ne viendra point entendre, ou qui ne mériteront pas d'être entendus (*page* 338). »

« A peine pourrait-on rencontrer un individu auquel la religion ne soit pas demeurée étrangère, même au milieu des classes les moins éclairées de la société, qui ne sache pas, ou qui ne puisse pas dire, que Christ est mort pour le salut du monde. Mais, comme nous avons été souvent appelés à le redire dans ce discours, on connaît cette vérité, mais on n'en possède point réellement l'intelligence. On la reçoit, il est vrai, mais on la relègue, pour ainsi dire, dans quelque retraite ignorée de l'âme, où elle demeure ensevelie dans l'oubli, et comme plongée dans le sommeil. Il en arrive ainsi de plusieurs vérités importantes de la Parole Sainte.... Elles sont arrivées à nous avec abondance en paroles, mais non avec une puissance qui les rende agissantes sur nos cœurs. L'âme peut les négliger habituellement comme principe, tout en les professant, et même en les défendant avec zèle comme opinion. C'est pour cela qu'en parlant de cette même doctrine, c'est-à-dire, de ce *que Christ est mort pour les péchés*, *selon les Écritures*, un apôtre nous déclare qu'il est possible de la recevoir et de ne point s'en souvenir, de la confier à son intelligence comme un article de foi sans en faire un objet de méditation habituelle et

d'application de chaque heure de sa vie ; d'y accorder l'assentiment de son esprit sans la graver dans son âme. Puis il ajoute que la foi d'un tel homme est vaine, parce qu'il n'a point gardé dans sa mémoire, ou plutôt qu'il n'a point considéré attentivement et n'a point cherché à se rappeler la Parole qui lui avait été annoncée. Attachez donc vos regards sur Jésus-Christ, comme sur le grand Sacrificateur auquel vous unit votre foi. Il vous appelle à penser sans cesse à son sacrifice ; à exiler de vos esprits toute confiance dans la justice de vos œuvres, par une habitude constante de revenir à méditer sur l'expiation qu'il a offerte et la justification éternelle qu'il a accomplie (*page* 382). »

La place nous manque et non la matière ; mais ce que nous venons de citer suffit amplement pour donner à nos lecteurs une idée du genre et du prix de ces Sermons, et pour recommander à leur attention le volume que nous leur annonçons. Nous terminerons par une observation à laquelle nous n'attachons cependant pas plus d'importance qu'elle n'en mérite. M. Diodati a quelquefois cité des passages de l'Ecriture-Sainte, soit de mémoire, soit en traduisant le texte anglais, mais sans recourir à une de nos versions françaises des *Livres saints*. Cette méthode peut n'être pas sans inconvéniens, et nous croyons mieux de citer toujours textuellement d'après quelqu'une des versions reçues. — Nous remercions encore M. Diodati, au nom de l'édification publique, de son excellent et utile travail, et nous engageons instamment nos lecteurs à en profiter.

VARIÉTÉS ET CORRESPONDANCE.

FRAGMENS DE LETTRES ÉCRITES PENDANT UN VOYAGE EN ALLEMAGNE.

N° 7 et dernier. — *Cassel. — Marbourg. — Francfort-sur-Mein. — Friedrichsdorf. — Dornholzhausen. — Hanau.*

Il est remarquable que la contrée d'où la Réformation

se répandit, au seizième siècle, dans toute l'Allemagne, soit celle aussi d'où le christianisme s'y était propagé huit siècles auparavant. La petite ville d'*Eisleben*, où *Luther* est né, n'est éloignée que de peu de lieues de l'endroit où *Boniface Winfrid* forma ses premiers établissemens religieux : peut-être le pieux missionnaire s'est-il assis sous le même chêne antique de la forêt de Thuringe, au pied duquel on assure que le réformateur se reposa, avant que d'être conduit prisonnier à *la Wartbourg*. Il était venu en Allemagne, au huitième siècle, avec plusieurs de ses compatriotes, pour y propager la connaissance de l'Evangile, dont l'Angleterre, sa patrie, avait déjà été favorisée. C'est en Thuringe et en Hesse qu'il commença ses travaux, qui ne tardèrent pas à devenir si importans qu'ils embrassèrent la Germanie tout entière, tant par ce qu'il fit lui-même que par ce dont il chargea ses amis (1). L'on a, il y a quelques années, élevé un monument à *Boniface* à l'endroit où il fit construire, en 724, la première église chrétienne. Ce monument est situé au milieu de la forêt de Thuringe, près du village d'*Altenberg*, à quelques lieues de *Gotha*. Une touchante cérémonie précéda son inauguration : un prêtre catholique, un prédicateur luthérien et un pasteur réformé prononcèrent des discours destinés à rappeler les événemens dont on célébrait la mémoire. J'aime ces fêtes auxquelles tous les chrétiens peuvent prendre part ; quelle que soit la dénomination qui les distingue, ils se réjouissent tous de ce que la bonne nouvelle de la rédemption par Jésus-Christ a été annoncée à leurs pères ; et, quand il s'agit de rappeler de pareils souvenirs, ils se tendent la main pour le faire d'un commun accord. Les habitans de ces contrées se souviennent avec joie que leurs bois sont les premiers en Germanie qui aient retenti de la voix des messagers de paix, que leurs montagnes sont les premières qui aient vu les pas de ceux qui portaient de bonnes nouvelles (Romains, X, 15).....

(1) Ceux de nos lecteurs qui désireraient plus de détails sur *Boniface Winfrid*, les trouveront dans la Notice biographique sur ce missionnaire, insérée dans les *Archives du Christianisme*, volume VI, page 49.

Après avoir rapidement traversé ce pays, j'arrivai à *Cassel*, capitale de l'électorat de Hesse. Cette ville, l'une des plus belles de l'Allemagne, se divise en trois quartiers, dont le quartier français est le principal. Il a conservé ce nom jusqu'à présent, parce qu'il a été bâti tout entier par les protestans refugiés qui, lors des persécutions de Louis XIV, cherchèrent ici un asile. Les églises françaises sont maintenant encore fort nombreuses dans ce pays (1), quoiqu'il n'y en ait plus qu'une seule à *Cassel* même ; elle est desservie par deux pasteurs, MM. *Klingender* et *Robert*. Cette église est suffisante pour ceux des réfugiés qui n'ont pas oublié la langue de leur ancienne patrie. Quant aux familles où la langue allemande est devenue peu à peu d'un usage plus général, elles préfèrent assister au culte allemand. M. *Klingender*, que je viens de vous nommer, joint aux fonctions de pasteur celle d'inspecteur de toutes les communautés françaises de l'électorat. Les consistoires de *Cassel*, *Marbourg* et *Hanau*, et la députation consistoriale de *Rinteln-Schaumbourg* sont chargés de surveiller

(1) TABLEAU DES ÉGLISES FRANÇAISES RÉFORMÉES DE LA HESSE ÉLECTORALE, ET DE LEURS PASTEURS.

	ÉGLISES.	ANNEXES.	PASTEURS.	NOMBRE des Pasteurs.
Hesse inférieure.	Cassel........	Sainte-Ottilie..	Klingender et Robert......	2
	Carlshafen.....	Geurisenruh, Gottstreu....	G^me Suchier...	1
	Carlsdorf......	Mariendorf....	D[l] Montoux...	1
	Leckringhausen.	....	J^n Bernhardi...	1
Hesse supérieure.	Frankenhain...	....	De Rocquer....	1
	Louisendorf....	Wiesenfeld....	Ailland........	1
	Schwabendorf..	Hertingshausen, Wolfskaute..	L^s Montoux....	1
	Todenhausen...	....	Döpping.......	1
	Hanau (église vallone......	....	Gros et Touchon	2
			Pasteurs...	11

les églises allemandes. — Si le relevé que j'ai entendu faire est exact, il y aurait dans tout le pays quatre cents pasteurs réformés, et soixante-sept prédicateurs luthériens : depuis long-temps on s'occupe de la réunion des deux communions ; mais des obstacles, nés surtout de quelques intérêts particuliers, ont empêché jusqu'ici la pleine réussite de ces tentatives. — Les catholiques forment la majeure population de la province de *Fulda ;* ils sont divisés en soixante-quatre paroisses. Le séminaire où se forment leurs ecclésiastiques, réunit les professeurs suivans : pour la morale et l'éloquence de la chaire, M. *Komp ;* pour le droit canon et l'exégèse biblique, M. *Pfaff ;* pour le dogme, M. l'abbé *Vogt ;* et pour l'histoire ecclésiastique, M. l'abbé *Hohmann*. Je regrette de ne connaître personnellement aucun de ces théologiens.

Excusez, je vous prie, ces détails d'un intérêt purement statistique : nous sommes d'accord, il est vrai, qu'il importe moins de savoir quel est le nombre des pasteurs que quel est l'esprit qui les anime ; mais, comme il est impossible à un voyageur qui ne fait que traverser un pays, de faire de pareilles recherches, j'ai cru ne devoir pas omettre de vous indiquer des chiffres qui, s'ils ne font pas voir quelle est l'influence des pasteurs sur les troupeaux, montrent cependant que, s'ils sont tous animés de l'esprit évangélique, il y en a suffisamment, de toute confession, pour opérer un grand bien.

J'ai fait la connaissance de M. le docteur *Ruppersberg*, secrétaire de la Société biblique de *Cassel :* il me paraît, ainsi que M. le docteur *Rommel*, qui en est président, s'occuper avec zèle de la propagation de l'Ecriture-Sainte. Ils ont bien voulu me donner tous deux des détails pleins d'intérêt sur leurs travaux. Secondés par la Société de Londres, qui députa à *Cassel* l'infatigable docteur *Steinkopf*, qui a si puissamment contribué aux progrès de l'œuvre biblique dans toute l'Allemagne, c'est déjà sous le règne du précédent électeur qu'ils ont commencé à agir. M. le docteur *Steinkopf* fut présenté à ce prince, et l'on m'a assuré que l'électeur ayant appris de

lui combien Dieu bénit dans le monde entier les efforts de ses serviteurs pour rendre générale la connaissance de sa Parole, ses yeux se mouillèrent de larmes à l'idée que ses sujets allaient aussi être favorisés bientôt d'un tel bienfait. Peut-être se souvint-il en cet instant de ce que ses ancêtres, et surtout l'électeur *Philippe*, avaient fait pour le christianisme : il déclara qu'il serait le protecteur de l'institution nouvelle. La Société de Londres, voyant que l'association biblique de *Cassel* deviendrait probablement centrale pour tout l'électorat, résolut de lui faciliter les moyens d'être active, et lui fit présent de planches stéréotypes pour l'impression de la Bible entière. Ces planches ont été convenablement utilisées; et déjà un grand nombre d'exemplaires de nos Livres saints, imprimés avec elles, ont été mis en circulation et sont lus avec fruit dans les familles.

Une autre Société biblique, dont le Comité se compose de MM. *Justi*, *Beckhaus*, *Creuzer*, *de Roquer*, *Ritter*, *Sartorius* et *Müller*, a été fondée, en 1819, à Marbourg. Le nom de cette ville vous aura peut-être déjà rappelé qu'elle a long-temps été le séjour du respectable curé et professeur *Van Ess*, de ce zélé propagateur de la Bible parmi les chrétiens catholiques, ses coréligionnaires. Il est maintenant fixé à *Darmstadt*, où j'espère le voir à mon passage. Les souvenirs que *Van Ess* a laissés à *Marbourg* se rapportent tous à sa science profonde, à son activité infatigable, à sa piété éclairée et à cette douce tolérance qui embrasse tous les chrétiens dans son amour : qualités bien propres en effet à faire impression sur les esprits, et à faire chérir l'homme modeste qui les possède.

Les professeurs de la faculté de théologie de *Marbourg* sont MM. *Arnoldi*, *Zimmermann*, *Beckhaus*, *Justi*, *Hartmann* et *Sartorius*. Ce dernier est occupé à publier diverses pièces historiques du temps de la réformation; il a commencé ce recueil par une traduction de la *Confession d'Augsbourg*, précédée d'une introduction fort remarquable dont il est l'auteur. Il y montre que cette nouvelle publication est presque de circonstance, puis-

que les doctrines qu'elle contient, quoiqu'on les considère surtout comme dirigées contre les erreurs du catholicisme, ne sont pas moins propres à être opposées à ce rationalisme de nos jours qu'on prétend être dans l'esprit des réformateurs, quoiqu'il ait une tendance absolument contraire à la leur. Il est utile de reproduire ces leçons des temps passés, et de s'appuyer sur le témoignage des premiers protestans, puisque ceux-ci se sont fondés sur les enseignemens des apôtres; il est utile de montrer que les vérités que nous chérissons remontent, par une chaîne non interrompue, jusqu'à l'origine de l'Église, et que Christ lui-même nous a enseigné les doctrines qui font la base de notre foi. — On m'a assuré qu'il existait à l'université de *Marbourg* trois bourses fondées pour un Vaudois, un Polonais et un Hongrois qui voudraient y étudier la théologie protestante, et que, depuis longues années, on a négligé d'en faire usage. Il serait intéressant que l'on fît de plus exactes recherches à cet égard, et que l'on examinât si cette fondation ne pourrait pas de nouveau être utilisée. Les Vaudois surtout, qui sont encore de nos jours dans une situation si précaire, ont besoin de ne laisser échapper aucun des moyens qui leur sont offerts pour préparer au ministère ceux de leurs jeunes gens qui s'y destinent.

Vous savez que c'est en 1529 qu'eut lieu l'assemblée des théologiens de *Wittenberg* et de *Zurich*, connue sous le nom de *Colloque de Marbourg*. Les séances furent tenues dans l'ancien château qui domine la ville, et que l'on aperçoit de loin de quelque côté que l'on y arrive. Ce château ne mériterait pas d'être visité si un lieu où s'est passé l'un des épisodes de l'histoire de la réformation n'était pas, par cette seule circonstance, digne d'être vu.

A sept lieues de *Marbourg* se trouve l'université de *Giesen*, située dans le Grand-Duché de Hesse-Darmstadt. Je ne vous dirai rien de cette ville, que je n'ai fait que traverser, pressé que j'étais d'arriver le même jour à *Francfort-sur-Mein*, dont je pourrai vous parler plus longuement, y ayant fait un séjour assez prolongé qui n'est pas le premier que j'aie été dans le cas d'y faire.

Francfort réunit les avantages et les inconveniens des

villes libres : si, d'un côté, les besoins locaux peuvent plus qu'ailleurs y être pris en considération, de l'autre, les intérêts particuliers y sont plus en présence; en sorte qu'ils s'opposent souvent à l'exécution de projets utiles. Cette ville, qui a dans tous les temps joué un rôle dans l'histoire politique, figure aussi quelquefois dans l'histoire religieuse. Le séjour qu'y firent *Knox*, réformateur de l'Ecosse, et *Gomar*, fondateur de l'Eglise vallonne, ne furent probablement pas sans utilité. Il paraît que *Luther* lui-même s'y arrêta plusieurs fois, sans qu'on doive cependant en conclure qu'il ait demeuré dans toutes les maisons de la ville où son buste, sculpté en pierre, est placé au-dessus de la porte d'entrée. Ces images ont le plus souvent pour unique objet d'exprimer la vénération du propriétaire pour le réformateur dont elles retracent les traits. Leur origine est même quelquefois moins honorable. C'est ainsi que le buste de *Luther*, qu'on voit à la maison vis-à-vis de l'ancien presbytère catholique, n'y a été mis que parce que le maître de cette maison était en procès avec le curé, dont il croyait par-là tirer une sorte de vengeance, ce qu'on s'accordera sans doute à trouver très-ridicule.

L'un des hommes auxquels *Francfort* doit le plus de reconnaissance est, sans contredit, le docteur *Spenner* qui fonda les réunions utiles qu'on nomma *Collegia pietatis*, et qui ont fait un si grand bien partout où elles ont été introduites. *Philippe-Jacob Spenner* était né en 1635; il fut appelé à *Francfort*, en 1666, et c'est en 1670 qu'il commença à tenir ces petites assemblées où l'on s'occupait simplement de l'étude de la Bible, et où la parole n'était pas interdite aux laïques. Ces réunions n'avaient d'abord eu lieu que dans l'intérieur de sa maison; mais, au bout de quelques années, il lui parut qu'il serait mieux de leur donner plus de publicité en les transportant à l'église, et il exécuta ce projet en 1682. On ne saurait nier qu'une affligeante langueur s'était, à cette époque, emparée de presque toute l'Eglise luthérienne; en sorte que la rareté d'exemples que l'on avait d'une solide et vraie piété faisait considérer avec une espèce d'étonnement, et comme des fruits d'exaltation reli-

gieuse, diverses choses qui n'étaient cependant produites que par un plus grand attachement à l'Evangile. De ce nombre furent les *collegia pietatis*. On les imita cependant bientôt dans diverses villes d'Allemagne: il s'en forma presque partout où se trouvaient des ecclésiastiques zélés ou des laïques vraiment religieux : c'était comme un contre-poids à la tiédeur et à l'indifférence. Quelques jeunes étudians de *Leipzig* tenaient aussi de ces réunions qui étaient principalement fréquentées par leurs condisciples et par de pauvres habitans de la ville. La vie simple et retirée qu'ils avaient adoptée rend difficile de croire qu'ils se soient livrés à aucune espèce d'excès; cependant, soit qu'ils n'aient pas toujours usé de la prudence convenable, ou bien qu'on ait cru voir dans leurs doctrines des motifs de poursuivre leurs personnes, on défendit leurs assemblées, et on les força à quitter l'université. Ils se réfugièrent à *Halle*, où plusieurs d'entre eux formèrent des établissemens religieux et philantropiques qui subsistent encore de nos jours; de ce nombre sont la maison d'orphelins du célèbre *Francke*, et les presses bibliques du baron *Canstein :* ces monumens pieux feraient croire que les doctrines des hommes qui les fondèrent et qui consacrèrent toute leur vie à les diriger, ne pouvaient, malgré l'opinion des professeurs de *Leipzig*, être bien dangereuses. La retraite qu'ils avaient choisie fit qu'on les désigna, eux et ceux qui partageaient leur zèle, par le nom de *Hallistes;* par la suite on les nomma aussi *piétistes*, à cause de leurs *collegia pietatis*. Cette dénomination remonte donc à cette époque, et doit son origine à ces circonstances: on l'a souvent renouvelée depuis; et, malgré le ridicule qu'on est convenu d'y attacher, elle ne saurait jamais être injurieuse pour ceux qui y auront les mêmes droits qu'un *Canstein*, un *Francke* et un *Spenner*.

Les *collegia pietatis* se sont propagés à *Francfort* jusqu'à nos jours: il y existe encore deux grandes Sociétés, dont le but est de s'édifier en commun, de se communiquer les progrès de l'Evangile, et de resserrer davantage les liens de la charité et de l'affection chrétienne. Il y a en outre des réunions plus petites; l'une

d'elles, qui n'est peut-être pas la moins remarquable, est surtout composée de domestiques ; ils se rassemblent le dimanche soir. Une autre Société bien intéressante était celle de quelques jeunes gens employés du commerce et hommes de lettres : elle était composée de quinze ou vingt membres qui se distinguaient tous par leur profonde piété et par la solidité de leurs convictions : il n'en existe plus qu'un seul ; tous les autres ont été appelés à un séjour meilleur, où leur foi, qui les avait rapprochés dans ce monde, les réunit sans doute aussi. — Je dois ces détails à l'un des pasteurs de *Francfort*, homme d'un grand mérite, qui ne pense pas que le droit d'édifier soit comme un privilége du clergé, mais qui se réjouit au contraire de tout ce qu'il remarque de zèle dans l'Eglise. Un autre ecclésiastique, M. le pasteur *Spiess*, tient, dans sa propre maison, des soirées de jeunes gens où l'on s'occupe de sujets religieux.

Vous concevez quelle influence utile ces diverses réunions doivent exercer ; elle s'étend à toutes les classes : aussi trouve-t-on des chrétiens sincères dans les familles du haut commerce comme dans celles du peuple. J'en ai appris à connaître des uns et des autres ; mais je me rappelle surtout avec plaisir d'un cordonnier dont je fis la rencontre par une sorte de hasard. J'étais entré dans une boutique pour y faire quelque emplette; et, comme le maître était absent, je me mis, en attendant sa venue, à examiner les ornemens de sa chambre. Quelques gravures paraient la muraille; elles représentaient des scènes de l'histoire évangélique. Je remarquai en outre, avec surprise, un portrait de *Van Ess*, et je crus pouvoir en conclure qu'un homme qui sait apprécier le traducteur et le distributeur de la Bible, doit aussi chérir la Bible elle-même. Quelques livres rangés sur la table me confirmèrent encore dans cette opinion : c'étaient des ouvrages dont les auteurs, quoique appartenant à différentes communions, avaient tous fidèlement enseigné les vérités de la foi. Le cordonnier rentra; j'essayai d'entamer avec lui une conversation religieuse, et j'avoue que j'ai rarement été édifié autant que je le fus par le témoignage que cet homme simple rendit à Jésus-Christ. Il était aisé de voir qu'il

parlait par conviction des choses que son âme avait ressenties. Heureuse une Eglise, lorsque ses membres les moins apparens sont ainsi pénétrés de la force de la vérité ! Heureuse surtout si ceux qui la connaissent ne se contentent pas d'en jouir seuls, mais s'ils s'occupent aussi à en instruire les autres par tous les moyens qui sont en leur pouvoir !

" Sous ce rapport encore il se fait beaucoup à *Francfort* ; les sociétés d'utilité publique y sont actives et nombreuses. Celles pour la conversion des juifs et pour la propagation de la Bible sont toutes deux présidées par M. le sénateur *de Meyer*. Vous savez que ce savant a revu la traduction que *Luther* avait faite de l'Ecriture-Sainte, et qu'il a joint des notes importantes à quelques-unes des éditions qu'il en a publiées. Son éducation n'avait pas été spécialement dirigée vers les sciences théologiques ; il ne s'était pas même occupé dans sa jeunesse de l'étude de l'hébreu ; mais lorsqu'il eut reconnu l'utilité du travail qu'il exécuta depuis, qu'il se fut assuré que les locutions vieillies et devenues inintelligibles, et les erreurs réelles qui pouvaient se trouver çà et là dans l'ancienne version, rendaient à beaucoup de lecteurs le sens de la révélation plus obscur, et son étude plus pénible, il résolut de mettre lui-même la main à l'œuvre pour exécuter cette immense entreprise. A l'âge de trente-six ans, il se mit à étudier l'hébreu ; on le considère aujourd'hui comme l'un des savans de l'Allemagne qui ont de cette langue la connaissance la plus approfondie. Après douze années de recherches et de travail, il a terminé sa révision qui, maintenant déjà, est devenue la Bible domestique d'un grand nombre de familles. — Vous voyez que l'homme placé à la tête de la Société biblique de Francfort connaît bien l'objet dont il s'occupe : elle peut espérer de faire en peu de temps des progrès marqués, son président et divers autres membres de son Comité prenant un intérêt de cœur et de conviction au but qu'elle poursuit. Ne serait-il pas important que toutes les associations de ce genre imitassent cet exemple, et ne confiassent la direction de leurs travaux qu'à des hommes vraiment animés de l'esprit de Christ, vraiment appelés par leur amour

pour le Sauveur à travailler à l'avancement de son règne, plutôt que d'en charger des personnes qui, quoique estimables à beaucoup d'égards, n'auraient pas cependant cette pieuse ardeur et cet infatigable dévouement que requiert le service de Celui qui a sauvé nos âmes ? — M. de *Meyer* est encore connu en Allemagne par plusieurs ouvrages religieux remplis de considérations solides et profondes.

La Société pour la conversion des juifs, qu'il préside également, peut faire beaucoup de bien en raison du nombre considérable d'Hébreux qui habitent *Francfort*. Comme partout ailleurs, ils y ont, à diverses époques, éprouvé de cruelles persécutions. Celles de 1240, 1349 et 1614 sont les plus célèbres, parce qu'elles ont été les plus affligeantes. Maintenant encore, il faut en convenir, les juifs ne sont considérés à *Francfort* qu'avec prévention, quoique les préjugés qu'on avait contre eux aient considérablement diminué ; je dirai même que l'on peut remarquer une amélioration réelle à cet égard, si l'on se rappelle que, il n'y a encore que peu d'années, l'on forçait les juifs à n'habiter que dans un quartier déterminé, séparé du reste de la ville, dont on fermait chaque soir les portes, et d'où il leur était interdit de sortir les dimanches et les jours de fête. Ces mesures ont cessé ; des lois plus libérales, quoique peut-être défectueuses sous quelques rapports, ont été depuis peu mises en vigueur. A mesure que les chrétiens éprouveront davantage un désir sincère de voir les Israélites se joindre à eux en un même culte, ils reconnaîtront aussi que ce but ne saurait être atteint que s'ils leur montrent, par leurs vertus et par leur tolérante charité, que la foi qu'ils professent est la source des bonnes œuvres. La Société a été favorisée jusqu'ici de nombreuses bénédictions; et ce n'est pas trop dire que d'affirmer qu'elle est, entre celles de l'Allemagne, l'une des plus florissantes et des mieux conduites.

Je dois vous parler encore d'une autre association qui, sous le titre si simple d'*Association de Dames*, déploie la plus charitable activité. Elle fut formée à l'époque des dernières guerres par quelques dames de *Francfort*,

qui reconnurent la nécessité de subvenir plus efficacement aux besoins que les malheurs des temps rendaient plus nombreux : elles surent employer des moyens ingénieux pour augmenter les fonds qu'elles destinaient à cet emploi ; et, ce qui est plus encore, elles surent consacrer leurs personnes à soulager les malheureux. Sans vous faire l'énumération de tout le bien opéré de cette manière, je vous dirai seulement que cette association subsiste encore. Les circonstances qui avaient motivé sa fondation ayant cessé, elle n'a pas pour cela ralenti son zèle, mais l'a dirigé vers d'autres objets. De ce nombre est une école gratuite de jeunes filles, qui sont élevées par ses soins depuis l'âge de huit ans jusqu'à celui de seize, et qui, ensuite, soit qu'elles entrent en service, soit qu'elles prennent un autre état, n'en demeurent pas moins sous une sorte de surveillance bienveillante du Comité des dames. Ces dames elles-mêmes sont, pour la plupart, des mères chrétiennes ; elles savent que tous les enfans, riches ou pauvres, ont besoin d'être nourris des mêmes vérités : en faut-il plus pour comprendre pourquoi l'école qu'elles dirigent peut être considérée comme un modèle en ce genre (1) ?

Il est question à *Francfort* de la réunion des Eglises réformée et luthérienne. Un synode y est même rassemblé dans ce but. Je vous ai déjà plusieurs fois parlé de ces fusions des deux communions, qui s'opèrent en différentes parties de l'Allemagne : on leur reproche d'être souvent produites par l'indifférence, au lieu de l'être par l'accord des croyances : ce blâme peut s'adresser avec raison à quelques-uns des individus qui y prennent part ; mais dans un sens général, il serait injuste. Je crois en particulier qu'il le serait ici. On n'accusera pas d'indifférence des Eglises à la tête desquelles sont placés des hommes comme ceux qui dirigent les deux confessions

(1) Nous rappelons à nos lecteurs qu'il existe à Paris un Comité de Dames protestantes qui se proposent un but semblable, et que les souscriptions pour le pensionnat qu'elles ont fondé sont reçues chez Mad. *André*, rue des Petites-Ecuries, n° 40.

(*Note des Rédacteurs.*)

évangéliques de *Francfort*; un *Passavant*, vieillard vénérable, l'ami des *Lavater*, des *Pfenninger*, des *Hess*, qui, comme eux, met toute sa confiance en la croix; un *Stein*, qui, doué d'une noble éloquence, ne croit l'avoir reçue que pour mieux célébrer le nom du Sauveur, et d'autres encore qui travaillent également à nourrir la piété dans les âmes, et qui, avec la grâce de Dieu, y réussiront toujours plus.

Ainsi que les Eglises allemandes, l'Eglise française réformée possède aussi de dignes pasteurs. MM. *Manuel* et *Appia* vous sont, je crois, tous deux connus. Outre le service religieux du dimanche, ils ont organisé un service du mercredi, qui est, il est vrai, moins suivi, mais dans lequel ils se proposent le but spécial de lire et d'expliquer l'Ecriture-Sainte. Le temple, où ils tiennent leurs réunions, sans être très-grand, est d'une élégante simplicité.

Il y a, dans le voisinage de *Francfort*, quelques autres communautés françaises : j'ai visité celle de *Friedrichsdorf*, qui n'en est éloignée que d'environ trois lieues, et qui est située dans le landgraviat de *Hombourg*. Encore aujourd'hui la langue française est généralement en usage dans ce village d'environ 700 habitans; les enfans eux-mêmes s'en servent dans leurs jeux. Lorsque les soldats français vinrent, à l'époque des dernières guerres, dans ces contrées, ils furent surpris d'être compris par tout le monde, à *Friedrichsdorf*, tandis que toute la population d'alentour n'entendait pas leur langue. Le général qui les commandait voulut exempter du logement militaire les habitans du village; mais ceux-ci refusèrent d'accepter cette faveur, voulant avoir toutes charges communes avec la nation qui, au temps de la persécution, avait accueilli leurs ancêtres. Les noms les plus communs parmi eux sont ceux de *Garnier*, *Achard*, *Desor*, *Rousselet*, *Privat*, *Thiers* et *Foucar*, dont quelques-uns se trouvent encore dans diverses parties de la France, d'où leurs familles sont probablement originaires. Le pasteur actuel de *Friedrichsdorf*, M. *Savary*, est un homme pieux qui me semble avoir vivement à cœur le bien spirituel de ses paroissiens. L'église

du village est petite, trop petite pour la population; mais il est question d'en bâtir une plus grande, et l'on peut espérer que les collectes, entreprises dans ce but, seront bientôt suffisantes pour permettre d'en commencer la construction (1). M. *Savary* a formé, à *Friedrichsdorf*, une école d'enseignement mutuel, et la Société de Paris pour l'instruction élémentaire a tout récemment fourni les livres et les matériaux nécessaires à son entretien. — Tout près de *Friedrichsdorf* est le village de *Dornholzhausen*, habité par une colonie vaudoise : le culte français y a cessé depuis quelques années.

J'ai aussi fait une excursion à *Hanau*. MM. *Gros* et *Touchon* y sont pasteurs de l'église française. Ce dernier a précédemment été pasteur à Lyon. Quelques-uns de ses sermons ont été imprimés, et l'esprit évangélique qui y règne ferait désirer qu'il se décidât à en publier un recueil. J'ai entendu plusieurs personnes exprimer ce vœu. — *Hanau* a une société biblique : M. *Hufnagel* en est président, et M. *Walther*, secrétaire. Son ressort est naturellement fort limité.

Nota. Cette lettre est la dernière que nous ayons reçue de notre collaborateur durant son voyage en Allemagne. Il a dès-lors parcouru le grand-duché de Bade, le Würtemberg, la Bavière et l'Autriche; et, quoiqu'il ait cessé de nous écrire, nous espérons pouvoir communiquer successivement à nos lecteurs quelques-uns des renseignemens qu'il a recueillis sur l'état religieux de ces pays.

A MM. les Rédacteurs des Archives du Christianisme.

Genève, novembre 1825.

Messieurs,

Au commencement de votre critique, très-juste à mon avis, du *Sermon de M. F. Cheyssière, sur l'Esprit de secte*, insérée dans votre cahier de novembre que je viens de recevoir, vous remarquez que *ce sujet est plus propre*,

(1) Les souscriptions pour la construction du temple de *Friedrichsdorf* sont reçues chez M. le pasteur *Monod fils*, rue neuve Coquenard, n° 21, à Paris.

(*Note des Rédacteurs.*)

par sa nature, à exciter les passions qu'à les calmer, à faire naître un mouvement populaire, qu'à produire une sainte conviction. Je ne crois pas inutile de publier, par la voie de votre journal (si vous consentez, Messieurs, à y insérer cette lettre), que le fait n'a, probablement du moins, que trop bien répondu à vos appréhensions, et que l'on peut supposer, sans trop de témérité, que le sermon de M. Cheyssière a porté en effet parmi nous les fruits que tout homme sage et impartial devait en attendre. Les désordres affligeans, du genre de celui que je vais vous signaler, étaient presque oubliés à Genève lorsque, au commencement du mois d'août dernier, à la suite de la prédication de M. Cheyssière, répétée successivement dans trois de nos temples, ils ont reparu inopinément, et sans aucune provocation, au grand chagrin de tous les amis de l'ordre et de la tolérance, au scandale de tous les hommes religieux. Les chrétiens dissidens de notre ville se sont vus exposés aux violences d'une populace tumultuairement réunie devant la maison où ils tiennent leurs paisibles assemblées. Les outrages, les coups même ne leur ont pas été épargnés. Grâce à la fermeté du gouvernement, ces déplorables désordres n'ont pas eu de suite. Les respectables magistrats de Genève continuent à montrer, par la justice et la tolérance qui règlent leur conduite, qu'ils sont dignes, à tous égards, d'être à la tête d'une population libre et protestante. Les punitions ne sont pas tombées ici comme ailleurs sur les victimes, mais sur les provocateurs. Deux de ces derniers ont été condamnés à la prison comme perturbateurs du repos public. Je ne suis point membre de l'Eglise séparée, ni partisan en principe de la séparation; mais honneur, honneur aux magistrats qui se montrent ainsi de plus en plus décidés à maintenir la paix et la tranquillité publiques, en respectant les secrets des cœurs, et en laissant à chacun, dans les limites compatibles avec cette paix et avec cette tranquillité, la liberté de prier et de servir Dieu selon sa conscience! Ces désordres ont-ils, en effet, été directement provoqués par le sermon en question? c'est ce que je ne prétends pas décider; mais il faut avouer qu'il y a là une coïncidence

assez singulière pour qu'il puisse être permis de le supposer.

Ces faits, sur la parfaite exactitude desquels vous pouvez compter, Messieurs, vous feront apprécier la véracité et la bonne foi de certains articles envoyés d'ici aux rédacteurs de la *Gazette de Lausanne*, d'où ils se glissent ensuite dans vos journaux quotidiens en France. Voyez entre autres le *Journal des Débats* du 22 août dernier, rubrique *Genève*. L'insinuation qui termine cet article est trop odieuse et trop éloignée de l'esprit et du cœur de nos magistrats pour que je m'y arrête. Je dois ajouter que j'ai entendu blâmer ici assez généralement le sermon de M. Cheyssière, en particulier par les membres de notre Vénérable Compagnie avec lesquels j'ai eu occasion de m'en entretenir, et par quelques-uns avec une juste sévérité. — A la suite des troubles que je viens de vous signaler, il a paru ici, sous le titre de *Adresse d'un Genevois à ses concitoyens*, un petit écrit de quatre pages, plein de raison et de modération, signé C. A. J.

Agréez, etc.

— Le dernier numéro de la *Revue d'Edimbourg* contient, sur les persécutions religieuses du canton de Vaud, un article très-remarquable où se trouvent citées une partie des réflexions que nous avons publiées dans notre cahier de mars dernier. L'unanimité avec laquelle la loi du 20 mai 1824 est condamnée de toutes parts, tant sous le point de vue religieux que sous le point de vue politique, nous paraît bien propre à faire faire de sérieuses réflexions aux auteurs de cette loi que nous espérions voir tomber déjà en désuétude, lorsque nous avons appris qu'elle vient d'être appliquée de nouveau à M. Henri Olivier qui se voit banni pour six mois de son pays, parce qu'il a, il y a un an, lu la Parole de Dieu à quelques personnes, *étrangères à sa famille*, réunies dans une même maison.

— Le gouvernement du canton de Vaud n'est, du

reste, pas le seul qui se soit élevé contre les *Conventicules*; ils ont été prohibés aussi par un arrêté du conseil-d'état de la ville et république de Genève. Il est vrai que cet arrêté porte la date des 26 et 28 janvier 1667, et que *la lecture de la Bible* n'est pas l'objet de la prohibition. Voici textuellement cet arrêté :

Arrêté sur la remontrance du Vénérable Consistoire de défendre les académies et CONVENTICULES, *soit réunions pour prendre du tabac, boire et manger, au grand dommage des familles, et d'où procèdent souvent des querelles entre maris et femmes, à peine de 25 écus d'amende pour ceux chez qui ces réunions auront lieu, et de 25 florins pour ceux qui y assisteront* (1).

On voit que, de même que dans la loi du canton de Vaud, la distinction était établie entre ceux qui *reçoivent* et ceux qui *assistent*. Aujourd'hui ce ne sont malheureusement pas les *conventicules* où l'on se réunit pour *prendre du tabac, boire et manger* qui donnent le plus d'ombrage.

— Depuis la publication de notre dernier Numéro, les journaux ont annoncé la mort de M. Pierre de Joux. Il a comparu devant le souverain Juge, et nous nous abstiendrons de toute réflexion ultérieure qui lui serait purement personnelle. La tombe, en se refermant sur sa dépouille mortelle, a enseveli avec lui les souvenirs pénibles que nous nous étions proposés de rappeler dans ce cahier. Que la paix soit sur ses cendres ! — Son ouvrage, intitulé *Lettres sur l'Italie, considérée sous le rapport de la Religion*, vient de paraître. Nous nous en occuperons.

— SOCIÉTÉ DES TRAITÉS RELIGIEUX DE PARIS. — *Séance du Comité, du 12 novembre* 1825. — Sur la proposition de l'un de ses membres, le Comité arrête de publier régulièrement le bulletin de ses séances. — On donne lecture

(1) Fragmens biographiques et historiques, extraits des registres du conseil-d'état de la république de Genève dès 1535 à 1792. — Genève 1815. *Page* 173.

des lettres reçues depuis la dernière réunion. Elles sont de divers distributeurs ou dépositaires des Traités de la Société. M. *Félix Neff*, de Gap, donne des détails intéressans sur la manière dont les Traités sont mis en circulation dans le département des Hautes-Alpes. — M. *Théophile Marzials*, de Montauban, rend compte des rapports qu'il a établis avec M. *Aubanel*, pasteur-président à Négrepelisse, où les enfans de l'école primaire apportent chaque mois une rétribution pour la Société, afin, disent-ils, que les paysans apprennent à ne pas jurer et à ne pas s'enivrer; avec M. *Maigre*, pasteur à Caussade, M. *Brun*, instituteur à la Garde, et M. *Mourgue*, pasteur à Réalville, qui va former une Société auxiliaire. Les Traités-placards sont accueillis avec empressement dans les localités qui ressortent du dépôt central de Montaubau dont M. *Marzials* est un des distributeurs. Il envoie 100 fr. comme produit de ventes et de souscriptions. — M. *Wilson*, pasteur à Nantes, accuse réception d'un envoi de Traités, et remarque que le bien produit par ces petits ouvrages doit être considérable, à en juger par l'empressement qu'on met à les accepter et à les faire circuler. — M. *Étienne Durand fils*, de Vevey, écrit qu'il a reçu un premier ballot, et demande qu'on lui fasse une nouvelle expédition. Il est depuis peu chargé d'un dépôt pour le canton de Vaud. — M. *Claparède*, pasteur à Lyon, prévient le Comité qu'il a reçu les Traités qui lui ont été envoyés. Il en trouve un débouché facile. — M. *Heimpel-Boissier*, directeur du dépôt central de Nismes, remet son compte courant et son état de magasin. Il a mis en circulation, de mars à octobre 1825, neuf mille neuf cent quatre-vingt-cinq Traités. Il demande un nouvel envoi. — M. *Miroglio*, pasteur à Besançon, annonce qu'il se conformera aux instructions du Comité, relativement à la distribution des Traités qui lui ont été expédiés. — M. *Marc-Aurel*, libraire à Valence, chez qui un dépôt vient d'être formé, accuse réception de l'envoi qui lui a été fait. — M. *D.*, négociant au Hâvre, donne différens détails sur la distribution dans son ressort. — La commission, chargée de la rédaction de l'*Almanach populaire* que la Société se propose de publier, communique le travail qu'elle

a préparé. Le Comité l'adopte. L'almanach aura le titre d'*Almanach des bons conseils, pour l'an de grâce* 1826. — La séance est levée.

Notice historique sur les communautés protestantes des environs de Montbéliard (*Doubs*).

Les détails suivans, qui nous sont communiqués sur la persécution éprouvée, il y a un siècle, par quelques communautés protestantes des environs de *Montbéliard* (*Doubs*), ne seront pas sans intérêt pour nos lecteurs; et, en faisant toujours plus détester l'esprit qui les a causées, elles leur feront d'autant mieux sentir le prix de la protection que nous assurent les lois et le gouvernement sous lesquels nous vivons aujourd'hui.

La seigneurie souveraine du *Chatelot*, qui formait une dépendance du ci-devant comté de Montbéliard, reçut la réformation en 1565. Elle renfermait trois paroisses, *Saint-Maurice*, *Longevelle* et *Colombier*. Celle-ci, supprimée en 1636, fut réunie à l'église de *Saint-Maurice*, qui compte une suite de dix-neuf pasteurs, jusqu'à la fin du dix-septième siècle. A cette époque, le gouvernement de Louis XIV, s'étayant de prétendus droits de souveraineté sur le Chatelot, et sur les seigneuries d'*Héricourt*, de *Blâmont* et de *Clémont*, fit prendre possession de la plupart des Eglises qui y étaient placées, et y établit le *simultané*, c'est-à-dire l'ordre en vertu duquel les cultes catholique et protestant se célèbrent dans le même temple (1). C'est ainsi que, le 15 avril 1700, le temple de Saint-Maurice, érigé 50 ans auparavant, sur la fondation d'un plus ancien, fut saisi par le lieutenant-général du bailliage de Baume, escorté de la maréchaus-

(1) 3 août 1699, saisie du temple de *Blâmont*.
20 mai 1700, saisie de ceux d'*Héricourt* et de *Montécheroux*.
20 juin 1700, saisie des églises de *Voujaucourt* et de *Lougres*.
5 juillet 1700, saisie de l'église d'*Audincourt*.
27 août 1740, saisie du temple de *Chagey*.
28 septembre 1740, saisie de ceux de *Seloncourt* et de *Bondeval*.
30 novembre 1741, saisie de l'église de *Longevelle*.
28 janvier 1746, saisie des temples de *Glay* et de *Villars-les-Blamont*.

sée, et qu'on y célébra le culte catholique. La popula-
tion, toute protestante, éclata en plaintes et en murmu-
res très-vifs contre une violence que rien ne semblait justifier. Son zèle religieux fut encore exalté par la présence de commissaires envoyés de la part du prince *Léopold-Eberard de Montbéliard*, qui exhortèrent les habitans à refuser l'entrée de leur temple au curé d'une paroisse voisine (celle de *Goux*), auquel Monseigneur l'Archevêque de Besançon en avait attribué la desserte provisoire.

En effet, le 10 mai suivant, jour de la fête de l'Ascension, cet ecclésiastique étant venu à Saint-Maurice pour y remplir ses fonctions pastorales, on lui en interdit l'exercice. A la nouvelle de ce refus, que de légères voies de fait avaient accompagné, mais qui fut présenté aux ministres du roi sous les couleurs les plus noires, on résolut d'en châtier les auteurs, de manière à effrayer ceux qui seraient tentés d'imiter un tel exemple.

Le 17 juin, trois compagnies d'infanterie, suivies d'un grand nombre de gens de justice, arrivèrent inopinément à *Saint-Maurice*. Ils prirent aussitôt possession du temple, ainsi que de ceux de *Colombier-Savoureux* et de *Blussans*, et s'emparèrent de la personne du pasteur M. *G. Adam Negrin*, faussement accusé d'avoir excité ses paroissiens à s'opposer aux ordres du monarque. Traîné à Besançon, comme un vil criminel, il fut jeté dans les cachots du *Fort-Griffon*, où il demeura plusieurs mois, exposé aux traitemens les plus durs. De son côté, la population eut à souffrir toutes les espèces d'excès de la part des gens de guerre, qui, pendant dix-huit jours, vécurent à discrétion au milieu d'elle. Ils ne s'éloignèrent qu'après la signature d'une déclaration qui fut exigée du maire de la commune, au nom des habitans, d'après laquelle on la forçait à renoncer à tout exercice du culte, et à toute instruction dans la religion évangélique.

Un curé fut établi dans le presbytère de *Saint-Maurice*; et pour qu'il ne demeurât pas sans troupeau, l'on fit venir des lieux voisins deux ou trois familles catholiques qui établirent leur résidence dans la commune. On alla plus loin encore, et plusieurs parens furent obligés

de faire baptiser leurs enfans selon les rites d'une croyance qui n'était point la leur. Les habitans que leur piété sollicitait à participer aux services religieux qui continuaient à être célébrés dans les temples de *Longevelle*, de *Lougres* et de *Beutal*, s'en voyaient repoussés par des gardes chargés de leur en interdire l'accès. On leur avait refusé jusqu'à la faculté d'entretenir des instituteurs de leur culte; et, à deux reprises différentes (en 1720 et 1733), ils furent condamnés à de grosses amendes pour avoir violé cette défense injuste. Au contraire, ils étaient obligés de salarier des maîtres d'école catholiques, d'acquitter toutes les dépenses de ce culte; et lorsque *Blussans* fut érigé en paroisse, ceux de ce village, et de *Blussanjeau*, son annexe, se virent forcés de construire un presbytère à leurs frais.

C'est au milieu de cette contrainte, de ces angoisses, de ces persécutions, tantôt sourdes et tantôt directes, que s'écoula tristement, pour les paroissiens de l'Eglise de *Saint-Maurice*, la plus grande partie du dix-huitième siècle, jusqu'à l'époque où l'assemblée constituante, rendant un éclatant hommage à la liberté des cultes, brisa toutes les entraves, et rétablit chaque communion chrétienne dans l'exercice de ses droits sacrés et imprescriptibles.

(*Article communiqué.*)

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Écoles d'Enseignement mutuel en Danemarc.

Les progrès de l'enseignement mutuel en Danemarc, pendant l'année 1824, ont surpassé toutes les espérances qu'on avait pu concevoir; ils sont sans exemple dans aucun pays de la même étendue. A la fin de 1823, 507 écoles s'étaient attachées à la nouvelle méthode; à la fin de 1824, 1917 écoles l'avaient déjà adoptée; ce

qui, dans une seule année, présente un accroissement de 510 écoles. Le roi de Danemarc a donné de nombreux encouragemens à la propagation de l'instruction élémentaire, et a personnellement contribué à son extension rapide dans ses états.

— Un nouveau temple protestant vient d'être ouvert à Marseille. La dédicace en a été faite avec beaucoup de solennité, et en présence d'un grand nombre de pasteurs et de personnes notables, le 9 octobre dernier, par M. le pasteur Marion, président du Consistoire.

— L'évêché de Freysing, en Bavière, fondé en 724 par le duc Grimoald, a célébré, l'année passée, son onze-centième jubilé annuel.

— On écrit de Berlin, 17 octobre. — Une décision, rendue en 1814, et qui vient d'être renouvelée sur l'emploi dans les écoles de la Bible entière au lieu d'extraits du saint Code, contient ce qui suit :

« Dans toutes les écoles protestantes, on doit se servir de Bibles entières pour l'enseignement religieux ; de façon qu'on donnera le Nouveau-Testament aux élèves qui lisent couramment, et aux catéchumènes, la Bible entière, Ancien et Nouveau-Testament. Dans les écoles, où, jusqu'à présent, la Bible n'était plus employée, il faut la rétablir, ainsi que dans celles où elle était remplacée par des extraits. Dans les séminaires pour les maîtres d'école, on doit enseigner l'application de la Bible à l'instruction religieuse, et cet enseignement doit se continuer dans les leçons des supérieurs ecclésiastiques. »

— La souscription pour le Recueil de Sermons des principaux prédicateurs allemands, publié par le docteur Zimmermann, de Darmstadt, au profit de la communauté évangélique de Mühlhausen, contenait déjà, au mois d'août passé, 9,282 nom. Un souscripteur anonyme de La Haye a souscrit 800 florins pour un seul exemplaire, un banquier d'Augsbourg, 200 florins pour quatre exemplaires. Le total des deux premières listes

se montait à 30,001 florins d'Allemagne. On vient de faire une seconde édition du premier volume, qui n'avait été tiré qu'à 6,000 exemplaires. Le produit de la vente de ce Recueil de Sermons sera suffisant pour bâtir une église. On peut juger par-là de l'intérêt que les protestans allemands portent à cette nouvelle communauté.

— *Extrait d'une lettre de N. N....., pasteur à.....* Un de mes paroissiens, dont la femme est catholique, et les enfans protestans, est allé s'établir, il y a peu d'années, à......, pays de son épouse, et il vient d'y mourir. Le curé du lieu, informé de sa maladie, est allé le voir, et, loin de troubler ses derniers instans par ces représentations dont on obsède trop souvent les chrétiens évangéliques dans les hôpitaux, il a pris en main le livre de prières, en usage dans nos églises, intitulé *la Nourriture de l'Ame*, et y a lu, en présence de la famille assemblée, les prières des agonisans. *Utinam sic omnes!* Le malade a demandé à être enterré dans notre cimetière; mais le curé ne s'opposait point à son inhumation dans celui de la paroisse.

— Les habitans de Glascow s'occupent à élever un monument à la mémoire de Jean Knox, réformateur de l'Ecosse. Une colonne dorique, dont l'architecture imitera celle du fameux temple dorique d'Athènes, sera surmontée de la statue de Knox, haute de douze pieds. Une inscription rappellera les services que ce grand homme a rendus à la religion et à la patrie. Le monument entier aura plus de soixante pieds d'élévation; et, comme l'endroit où il sera placé est de niveau avec le sommet de la cathédrale de Glascow, il dominera la ville, et produira même de loin un imposant effet. Des architectes et des artistes distingués ont offert de contribuer de leur talent et de leur travail à l'érection de ce monument national en l'honneur d'un homme qui fut persécuté et calomnié, mais que l'on apprécie dignement aujourd'hui. Glascow rend un hommage mérité au réformateur de l'Ecosse; Wittenberg possède, depuis plusieurs années, la statue de Luther. Ne verrons-nous pas Genève suivre bientôt cet exemple, et célébrer de la même manière la

mémoire de Calvin ? — Nous en formons le vœu, et nous savons que ce vœu est partagé par beaucoup de protestans.

ANNONCES DE LIVRES.

Essai sur l'influence des Sociétés bibliques; par J.-L. Meynadier, pasteur de Vallon.

PROSPECTUS.

L'établissement des Sociétés bibliques est sans contredit l'événement le plus remarquable de ce siècle, celui dont l'influence doit être la plus grande, la plus salutaire et la plus durable. Les siècles à venir placeront, n'en doutons point, cet événement au rang des plus heureux pour le christianisme et la civilisation des peuples. Mais la génération contemporaine est loin de s'en faire d'aussi grandes et d'aussi justes idées. Combien de chrétiens de nos jours ignorent, méconnaissent ou dédaignent cette institution bienfaisante, et combien d'autres, plus coupables encore, l'attaquent et cherchent à la décrier, comptant sur l'ignorance et les préventions de ceux à qui ils s'adressent!

Dans de telles circonstances, il importe, il devient nécessaire que ses amis, dont le nombre, déjà très-considérable, s'accroît encore tous les jours, s'attachent à exposer ses bienfaits, et à la défendre contre ses injustes détracteurs. Des ouvrages qui tendent plus ou moins directement à ce but, ont été publiés et favorablement accueillis dans d'autres parties de l'Europe. Notre patrie, qui peut se glorifier à si juste titre d'avoir les discours de M. Stapfer, insérés dans les rapports de la Société biblique protestante de Paris, n'avait point encore d'ouvrage proprement dit sur cet important sujet. On devait cependant s'apercevoir qu'un ouvrage de ce genre y était peut-être plus utile et plus nécessaire que partout ailleurs. C'est sans doute ce qu'avait remarqué ce généreux ami de la Bible qui proposa le sujet que nous avons essayé de traiter et le prix pour lequel nous avons concouru.

Plein de déférence pour le Comité de la Société biblique protestante de Paris, qui l'y avait engagé, l'auteur de l'*Essai* que nous annonçons avait eu le projet de le publier immédiatement après le concours. Mais considérant qu'il était possible que la publication du mémoire couronné rendît en quelque sorte celle du sien inutile, il a cru devoir attendre. Après avoir lu attentivement et avec beaucoup d'intérêt l'ouvrage de M. de Félice, il lui a semblé qu'il n'en était pas tout-à-fait ainsi; et son jugement à cet égard se trouvant parfaitement d'accord avec celui de personnes dignes de toute sa confiance, et dont l'opinion est pour lui du plus grand poids, il s'est décidé à le communiquer aux amis de la religion et de la cause biblique par la voie de la presse.

L'Essai que nous annonçons est divisé en deux parties: dans la première, l'auteur considère l'influence de la distribution et de la lecture des saintes Ecritures, 1° sur *l'instruction des hommes* en général; 2° sur leur *réformation*; 3° sur leur *moralité*; 4° sur leur *bonheur*. La seconde est consacrée à l'*examen* et à la *réfutation des préventions* dont les Sociétés bibliques sont l'*objet* (Voyez pour plus de détails le quatrième *Rapport de la Société biblique protestante de Paris*. Pages 128, 129, 130 et 131).

Un court appendice, destiné à examiner et à combattre les objections qui ont été faites contre les Sociétés bibliques, depuis la rédaction de ce mémoire, sera placé à la fin de l'ouvrage. Le tout ensemble ne formera qu'un volume d'environ cent cinquante pages in-8°, imprimé sur beau papier d'Annonay, par Marc-Aurel, imprimeur-libraire à Valence (Drôme), qui paraîtra avant la fin de l'année, et dont le prix ne sera que de 2 fr à 2 fr. 50 c. tout au plus.

On pourra se le procurer à Paris, chez M. Henri Servier, rue de l'Oratoire, n° 6; M. Dondey-Dupré, rue de Richelieu, n° 8; MM. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon n° 17; à Strasbourg, chez les mêmes; à Nîmes, chez Pouchon.

(*Article communiqué.*)

Tables synchronistiques de l'Histoire ancienne et moderne, *contenant les principales époques de l'histoire politique religieuse et littéraire, ainsi que celles des inventions et des découvertes les plus importantes, par* Jean-Frédéric Lamp, *professeur d'histoire et de géographie*. Strasbourg, 1825, *chez* Jean-Henri Heitz. Paris, *chez* Henri Servier, *rue de l'Oratoire, n°* 6. *Un vol. in-4°*. Prix : 4 fr. 75 c. br.; 5 fr. cartonné, et 6 fr. *par la poste*.

L'étendue et le soin avec lesquels l'auteur de cet ouvrage y a traité d'abord de l'histoire de l'Ancien-Testament, et ensuite de l'histoire ecclésiastique depuis Jésus-Christ, et de celle de la réformation en particulier, nous engagent à le recommander à nos lecteurs, soit comme répertoire très-commode à consulter, soit comme livre d'éducation.

Il se compose de trente-sept tableaux synoptiques, dont sept présentent *l'histoire ancienne* depuis la création du monde jusqu'à la fin de l'empire d'Occident; treize, l'*histoire du moyen âge* jusqu'à la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie par Omar, en 640; et dix-sept, l'histoire moderne jusqu'au sacre de Charles X. Une division spéciale présente, d'année en année, une liste nombreuse des noms illustrés dans les sciences, les lettres et les arts. On voit avec plaisir que l'auteur s'est occupé des succès de nos missionnnaires évangéliques, et a noté, par exemple, l'établissement du christianisme dans l'île d'Otahiti et dans les îles environnantes. Chacun de ces tableaux est isolé de manière à pouvoir être colé sur carton. Ils sont partagés en colonnes, dont chacune renferme la série des événemens qui ont eu lieu dans les états dont les noms sont inscrits en tête. On peut ainsi, d'un coup d'œil, embrasser les événemens contemporains des différens pays, et ceux qui se sont succédé dans chaque état. Déjà les tables de M. Lamp ont été adoptées dans plusieurs maisons d'éducation. L'exécution typographique est très-soignée; ce qui, joint à leur utilité réelle et à la modicité du prix, les recommande suffisamment à l'attention de nos lecteurs.

La Famille noire, ou *la Traite et l'Esclavage*, par Mad. Sophie Doin. — Un vol. in-12, orné d'une jolie lithographie, et portant cette épigraphe : *Traitez les hommes de la même manière que vous voudriez qu'ils vous traitassent* (Luc, VI, 31). Paris, chez H. Servier. Prix : 2 francs.

L'auteur de ce petit ouvrage fait peser sur une seule famille de négres quelques-uns des maux qui accablent les négres en général depuis l'invention du commerce infâme de la traite. On frémit d'horreur à ce tableau qui n'est pas exagéré, malgré ses couleurs sombres. Mad. Doin se propose, en présentant, sous la forme d'un roman, les vérités utiles qu'elle publie, de les faire pénétrer dans le cœur de beaucoup de personnes qui font peu de lectures sérieuses; du reste, son livre n'est pas plus un roman que le Vieux Cévénol de Rabaut-Saint-Etienne n'en est un : elle se borne à raconter les malheurs des noirs, comme celui-ci racontait les malheurs des protestans. A quelques lignes près, que nous voudrions ne pas rencontrer, soit dans le corps de l'ouvrage, soit dans les notes, afin de pouvoir ne pas mettre de restriction à nos éloges, nous pensons que ce petit volume est très-recommandable.

Le Père Clément, ou le Jésuite confesseur, *nouvelle écossaise. Traduit de l'anglais.*— Un vol. in-12. Prix : 3 fr. *Chez* H. Servier, *rue de l'Oratoire, n° 6*.

Nous nous empresserons de rendre à nos lecteurs un compte détaillé de cet excellent petit ouvrage qui vient de paraître. Il est écrit dans l'esprit le plus purement évangélique, et présente un modèle de controverse charitable et chrétienne. A ne le considérer même que comme roman, il est plein de mouvement et d'intérêt, et fournit une lecture aussi utile qu'agréable.

— La traduction des Essais de Thomas Scott sur divers sujets religieux, par M. le pasteur Burnier, de Cossonay (canton de Vaud), vient de paraître à Lausanne, en deux volumes in-8°. Cet excellent ouvrage sera en vente, à Paris, chez H. Servier, rue de l'Oratoire, n° 6, dès le mois de janvier prochain. Nous nous empresserons d'en rendre compte.

SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES ÉTABLIE A PARIS.

BULLETIN, N° XXX.

1er DÉCEMBRE 1825.

ANNONCES ET AVIS DU COMITÉ.

La Société des Missions évangéliques de Paris a résolu de publier un journal spécialement consacré à faire connaître les travaux des serviteurs de Christ qui propagent son Evangile parmi les peuples non chrétiens, et les merveilleux succès dont il plaît au Seigneur de bénir leurs efforts. Ce journal paraîtra tous les trois mois, à dater du mois de janvier 1826, par livraisons de six feuilles. Si le nombre des souscripteurs le permet, il sera accompagné de cartes géographiques et de lithographies.

Le journal comprendra les divisions suivantes :

1° Souvenirs des Missions anciennes.

2° Missions évangéliques, ou, Journal proprement dit.

3° Société des Missions évangéliques de Paris.

4° Variétés.

5° Nouvelles récentes.

Le prix de l'abonnement est de 8 francs par an. S'adresser, *franc de port*, à M. H. Servier, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6.

FRANCE.

Nous apprenons qu'un digne chrétien, ami de la propagation de l'Evangile, et dont il ne nous est pas permis de dire ici ni le nom ni la résidence, vient de faire des dispositions pour qu'à sa mort la Société des Missions de Paris ressente les heureux effets de sa bienveillance et de son zèle pour la cause du Sauveur. Le Comité donne à connaître ce fait intéressant, dans l'espérance qu'avec la bénédiction de Dieu, il pourra se répéter à l'avenir, et qu'un tel exemple ne restera pas sans imitateurs.

ETRANGER.

Lettre *de la Direction de l'Église des Frères-Unis, Herrnhout en Saxe, 28 septembre 1825.*

Messieurs et très-honorables amis et collaborateurs dans l'œuvre du Seigneur!

L'aimable lettre du 8 juillet, que vous avez eu la bonté d'adresser à notre Société, nous est bien parvenue; elle nous a donné une preuve bien marquée de votre amitié fraternelle et du vif intérêt que vous prenez à l'avancement du règne de notre Seigneur parmi les nations païennes. Nous ne saurions assez exprimer la joie que nous éprouvons en rencontrant ainsi des amis chrétiens qui font cause commune avec nous, et s'emploient pour une œuvre à laquelle l'Eglise des Frères-Unis s'est particulièrement dévouée dès sa fondation. Voici déjà plus de quatre-vingt-dix ans que nos premiers frères, poussés par le désir d'amener des âmes à Jésus-Christ, se sont rendus dans le Groënland et chez les esclaves nègres des Antilles pour leur annoncer l'Evangile de leur rédemption. Quelque grandes que fussent les difficultés qui s'opposaient à leur entreprise, leur foi en a triomphé, et le

Seigneur a tellement béni ces petits commencemens, qu'il en est résulté une œuvre vaste et florissante qui, de nos jours, s'étend sur bien des milliers d'âmes. Mais plus cette œuvre est grande et plus elle exige de soins et de travaux, plus aussi nous avons besoin du secours et des prières de nos frères chrétiens; et c'est sous ce point de vue, Messieurs et très-chers frères en Jésus-Christ, que votre lettre nous a particulièrement réjouis. Nos temps, si intéressans sous tant de rapports, le sont particulièrement aussi sous celui de la religion. De tous côtés nous voyons les âmes se réveiller, les enfans de Dieu se réunir, des associations se former, qui n'ont pour but que la gloire du Seigneur; c'est de quoi votre Société des Missions évangéliques chez les peuples non chrétiens nous fournit une nouvelle preuve. Nous saisissons donc avec empressement la main fraternelle que vous nous tendez; nous nous lions de cœur avec vous, comme disciples du même Maître, tendant au même but, et travaillant à la même œuvre.

Les missions confiées à nos soins se trouvent en Amérique depuis les côtes du Groënland jusqu'aux Antilles et jusqu'à Surinam; nous en avons pareillement établi dans le midi de l'Afrique parmi les Hottentots, qui toutes prospèrent par la grâce de Dieu. Par contre, celles que l'Église des Frères-Unis a tâché d'établir dans le Levant, ont moins réussi. Il y a déjà plus de trente ans que nous avons été obligés, par les circonstances, de rappeler nos frères de Tranquebar, où ils travaillaient sans fruit. Quelques-uns de nos missionnaires, envoyés pour annoncer l'Évangile aux Kalmuks sur les bords du Wolga, y réussissaient un peu, et avaient déjà rassemblé une petite Église de convertis de cette nation, lorsque les entraves que l'Église grecque, dominante en Russie, mit à leurs travaux, nous obligèrent d'abandonner cette entreprise. N'ayant dans ce moment aucun espoir de ré[illegible] nos [illegible], les seules que nous ayons en Asie, il serait inutile à nos missionnaires de se vouer à l'étude des langues orientales. Nous regrettons, en conséquence, de ne pas être dans le cas de profiter de l'offre obligeante contenue dans votre lettre, à laquelle nous sommes ce-

pendant très-sensibles, comme à une preuve de votre amitié et de l'intérêt que vous prenez à nos missions.

Nous prions notre Seigneur commun qu'il bénisse vos travaux, et les fasse prospérer à sa gloire; nous recommandons pareillement les nôtres au souvenir et aux prières de votre vénérable Société. Puissions-nous, d'un commun accord, travailler avec tous les enfans de Dieu, pour accélérer, autant que cela dépend de nous, les heureux temps où, selon la promesse de Jésus-Christ, il n'y aura qu'un Berger et qu'un troupeau.

POLYNÉSIE.

DÉTAILS *édifians sur le caractère et la conversion de Keopuolani, reine douairière des îles de Sandwich.*

Cette reine, mère du dernier roi Tamehameha II, mort en Angleterre, et dont nous avons déjà dit quelques mots, descendait d'une famille distinguée qui gouvernait depuis long-temps l'île d'Owhyhée; par la grâce de Dieu, elle est devenue les prémices de cette île que la mort du capitaine Cook a rendue célèbre. Quand, pour la première fois, en 1820, les missionnaires américains y arrivèrent, les chefs furent consultés sur la convenance qu'il y aurait de leur permettre d'y former un établissement, et quelques-uns d'entre eux paraissaient y être peu disposés; mais la reine-mère approuva hautement la chose; cependant ce ne fut que deux ans plus tard qu'elle s'assujettit elle-même à recevoir l'instruction chrétienne.

En août 1822, elle tomba malade et se fit transporter à Ouahou : c'est là que, dans la retraite, elle commença à songer sérieusement à un état futur qui s'approchait pour elle. Durant sa maladie, les missionnaires la visitèrent plusieurs fois, à sa demande; et les dimanches, elle assistait régulièrement au service divin. En février 1823, elle et son mari désirèrent qu'un instituteur chrétien vînt demeurer avec eux, et Taua, l'un des indigènes qui avaient accompagné M. Ellis depuis Huaheine, fut choisi pour occuper ce poste qu'il ne quitta plus jus-

qu'à la mort de Keopuolani; il s'est montré fidèle dans son emploi, et il y a lieu de croire que ses instructions ont puissamment été bénies pour l'établissement de la foi chrétienne en ces lieux.

On a recueilli, de la bouche d'Auna, plusieurs circonstances intéressantes à faire connaître. Un matin, étant retenue au lit par son état de maladie, et se voyant entourée d'un grand nombre de personnes, tant des chefs que du peuple, « Je désire, leur dit-elle, que vous vous retiriez tous ou que vous gardiez le silence, car je souhaite de prier Jésus-Christ, et je ne veux point être interrompue. » Les chefs ayant paru peu disposés à le faire, elle leur en adressa des reproches et insista; ce ne fut qu'avec peine que l'on condescendit enfin à sa demande, et qu'elle put jouir du calme nécessaire pour prier.

Un jour, un chef, qui avait été de ses amis intimes, lui fit visite, et lui dit : « Buvons du rhum, comme autrefois. Nous avons assez eu de cette nouvelle Parole; mettons-la maintenant de côté et n'y regardons plus. » Mais elle lui répondit : « Non, jamais je ne reprendrai une si mauvaise habitude. » Puis, se tournant vers Taua : « Mon cœur, dit-elle, est saisi d'effroi, à l'idée que je ne parviendrai pas à être une chrétienne. — Comment ? dit Taua, qui peut vous en empêcher? — C'est, répliqua-t-elle, que je crains de mourir trop tôt. — Mais n'aimez-vous pas Dieu ? — Oh ! oui, dit-elle, je l'aime, je l'aime beaucoup. » Alors Taua se mit à lui annoncer l'Évangile; et, à la suite de ces instructions, elle dit : « Vos paroles, je le sens, sont la vérité même; ce sont de bonnes paroles; et maintenant, oui, j'ai trouvé un Sauveur et un bon Maître, Jésus-Christ ! »

Une autre fois, étant si malade qu'elle semblait devoir expirer d'un moment à l'autre, elle envoya chercher Taua en grande hâte pour prier avec elle. Il vint; mais la maison était remplie, et tant les chefs que le peuple l'arrêtèrent à la porte, ne voulant pas le laisser entrer, et disant à Keopuolani que c'était un méchant homme qui ne lui disait que des mensonges. Elle leur répondit : « Mon maître n'est point un méchant homme, il ne me

dit point de mensonges ; laissez-le entrer, car j'ai un ardent désir de le voir. » Ils lui dirent que la maison était trop pleine, et qu'il n'y avait pas de place. — C'est à vous d'en faire, répliqua-t-elle aussitôt. — Mais qu'avez-vous à faire de ce Tahitien ? — C'est mon bon instituteur chrétien ; je suis malade, il faut que je le voie, qu'il me parle et qu'il m'assiste de ses prières. — La maison est pleine, il n'y a pas de place. — Comment pouvez-vous dire qu'il manque de place ! il y a assez de place. J'ai assez long-temps prié mes anciens dieux qui n'étaient que de bois et de pierre ; je veux aujourd'hui, pendant que je vis encore ici-bas, que mon maître chrétien vienne, et que nous invoquions ensemble Jésus-Christ. »

Après cela, s'étant remise de sa maladie, elle s'informa de ce qu'elle devait faire quant à ses deux maris ; et comprenant qu'il ne lui était pas permis de les garder tous deux, elle se sépara de l'un des deux, en lui disant : « J'ai abandonné mon ancienne religion, la religion des idoles ; j'ai embrassé la foi en Jésus-Christ. C'est à Lui, mon Sauveur et mon Roi, qu'il faut que j'obéisse. » Elle manifesta dès-lors un ardent désir de voir aussi son peuple recevoir l'instruction chrétienne ; et, lorsqu'un jour on prêchait dans sa maison, et que plusieurs demeuraient en dehors de la porte, elle vint elle-même leur dire : « Il y en a qui ont des oreilles et d'autres qui n'en ont pas ; que les premiers entrent, s'ils veulent ; les autres sont libres de rester dehors. »

Quand elle apprit qu'un renfort de missionnaires venait d'arriver d'Amérique, elle désira de les voir ; et, comme elle était alors au lit, malade, elle souleva un peu sa tête de dessus son oreiller, et leur dit avec cordialité qu'ils étaient les bien-venus dans ses îles. Ceux qui ont été témoins de cette scène n'oublieront jamais quelle fut la dignité et la bonté de son expression dans cette circonstance.

Ayant résolu de fixer sa dernière résidence à Lahina dans son île natale (Maui), elle demanda qu'il s'y établît des missionnaires ; et ce fut avec joie que MM. Richard et Stewart vinrent s'y fixer pour lui donner leurs instruc-

tions jusqu'à son décès, qui eut lieu environ quinze semaines après.

A leur arrivée, elle leur dit qu'elle voulait être leur mère ; elle le fut en effet. Elle voulut qu'ils commençassent leurs travaux, disant : « Il faut que mes fils (désignant ainsi les missionnaires) puissent être avec moi pour les prières du matin et du soir. » Ils s'y consacrèrent donc d'un commun accord, et ils avaient coutume de lui adresser la parole, après quoi Taua et l'interprète faisaient la prière. On chantait aussi un hymne en sa propre langue. Elle employait chaque jour un temps considérable pour apprendre à lire, et ne laissait passer aucune occasion de mieux s'instruire des vérités divines, pour la recherche desquelles elle montrait le plus grand zèle. Souvent elle parlait de la bonté de Dieu qui l'avait laissé vivre, afin qu'elle pût mieux apprendre à le connaître, en étudiant sa Parole et le chemin des cieux. Souvent elle faisait des questions relatives à la dépravation et au sort de ses ancêtres ; et elle termina un jour une conversation de ce genre, en disant : « Combien ne sommes-nous pas coupables, nous qui connaissons la bonne voie, si nous n'y marchons pas ! »

Dans un entretien avec les missionnaires, elle s'écria : « Quel malheur que vous ne soyez pas venus dans les jours de notre enfance, et que nous n'ayons pu, d'assez bonne heure, apprendre le bon chemin, la parole qui mérite de ne jamais être oubliée. »

TABLE DES MATIÈRES.

HUITIÈME ANNÉE.

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

VARIÉTÉS ET CORRESPONDANCE.

TABLE DES MATIÈRES

MÉLANGES RELIGIEUX, MORAUX ET PHILANTHROPIQUES.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ANNONCES DE LIVRES.

ANNALES DES PROGRÈS DE L'ÉVANGILE SUR LA TERRE.

SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES ÉTABLIE A PARIS.

Pages.

ÉTRANGER.

ERRATUM.

Page 65, lig. 10, *vallées du Piémont*, lisez *vallées du Dauphiné*.

Prospectus.

ARCHIVES

DU

CHRISTIANISME

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Ouvrage périodique paraissant le 1er de chaque mois par livraisons de 3 feuilles ou 48 pages. Prix de l'abonnement annuel, pour Paris et les départemens, franc de port : SIX FRANCS.

HUITIÈME ANNÉE. — 1825.

Ton nom soit sanctifié ! Ton règne vienne !
Matth., *VI*, 9; 10.

Les premiers fondateurs des Archives du Christianisme, en implorant la bénédiction divine sur leur entreprise, voulurent la sanctifier en affectant à des œuvres religieuses le produit éventuel de leur travail. Il leur eût donc été permis de rechercher des bénéfices consacrés d'avance à un but charitable. Néanmoins le désir de mettre leur publication à la portée de toutes les classes de lecteurs, le désir d'établir une communication intellectuelle et religieuse entre tous les amis des vérités évangéliques, les détermina à

fixer l'abonnement au plus bas prix possible. Ils ont à bénir Dieu de ce que leur entreprise a prospéré comme elle l'a fait malgré l'extrême modicité de ce prix.

Non seulement ils ont pu remplir leurs engagemens envers le public, mais ils sont allés au-delà; puisque le journal qui n'était primitivement que de deux feuilles par mois, en contient aujourd'hui trois.

Le Comité des Archives aurait désiré ajouter encore une demi-feuille au moins à cette publication ; mais s'étant convaincu que cette augmentation de volume devait nécessairement en entraîner une correspondante dans le prix, il a cru devoir renoncer à ce projet, du moins pour le moment. Il se propose néanmoins d'étendre cette année la sphère de ses travaux, et de porter plus d'attention qu'il n'a fait jusqu'ici aux efforts généreux de tant d'hommes qui, dans divers pays, travaillent avec un zèle si remarquable à délivrer l'humanité d'une *partie des fléaux* qui pèsent sur elle.

Régénérer son cœur par la méditation des dogmes sacrés de l'Evangile, étudier la religion comme la première des sciences, en s'aidant de toutes les ressources de la philosophie et de la littérature, appliquer aux relations avec ses semblables les préceptes de la foi et de la charité, tels sont les devoirs imposés à tous les chrétiens; telles sont aussi les divisions naturelles d'un journal consacré à faire connaître et à encourager les progrès du véritable christianisme.

Chaque numéro des Archives se composera donc, autant que le permettra la nature des matériaux, de méditations et d'essais religieux sur les vérités fondamentales et les principaux devoirs du Christianisme, d'analyses et d'annonces d'ouvrages de piété, de théologie et de critique sacrée, de nouvelles religieuses et philanthropiques.

En prononçant le mot de philanthropie, que les pharisiens de nos jours ont cherché à décrier, le Comité des Archives n'a pas besoin de dire que le sens qu'il y attache est celui des paroles du Sauveur : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.*

Le siècle où nous vivons met chaque jour en lumière deux vérités consolantes : la première est que les pays où les progrès de l'ordre social sont le plus remarquables, sont aussi ceux où la conviction religieuse est la plus intime ; la seconde est que, dans ces pays mêmes, toutes les grandes entreprises d'humanité et de bienfaisance découlent de cette conviction.

L'abolition de l'infâme trafic des noirs, l'adoucissement du sort des esclaves, la réforme des prisons, les écoles, les associations de charité et d'utilité publique, toutes ces institutions bienfaisantes reposent sur un sentiment chrétien. En rendant compte de leurs progrès, le Comité, tout en augmentant l'intérêt de son journal, ne déviera donc point de la ligne qu'il s'est tracée ; bien loin de là, il fera mieux connaître l'arbre par ses fruits ; et l'intérêt que cette portion des Archives pourra inspirer à une classe plus nombreuse de lecteurs, deviendra, si Dieu le permet, un moyen d'attirer les âmes à la connaissance et à l'amour de l'Evangile.

Dans le cours de la huitième année de leurs travaux, les rédacteurs poursuivront avec zèle le but principal qu'ils se proposent, et qui se trouve exprimé dans l'épigraphe de leur journal, savoir : *La sanctification du nom du Seigneur, et l'avancement de son règne.*

Le Comité d'administration remercie MM. les Pasteurs et les autres amis de la Religion, qui ont bien voulu lui adresser des articles ; tous ont été examinés avec le plus grand soin ; et ceux mêmes qui

n'ont pas trouvé place dans ses feuilles, n'en ont pas moins été reçus avec reconnaissance. Tout ce qui lui sera envoyé de vraiment utile et édifiant, et qui, pour la longueur, ne sortira pas des limites de ce journal, sera adopté avec empressement.

Des raisons péremptoires et indépendantes de sa volonté ont mis le Comité dans l'impossibilité de continuer la publication régulière du Bulletin des Eglises ; il ne lui reste à cet égard d'autre source de renseignemens que les Eglises elles-mêmes ; il prie donc instamment tous les lecteurs des Archives, et MM. les Pasteurs en particulier, de lui adresser, sur cet objet, des notes qui seront publiées sans retard. Il a principalement en vue les mutations des Pasteurs, les créations de places nouvelles, les consécrations au saint ministère, la construction et l'inauguration des temples, les secours accordés pour cet objet par le Gouvernement, en un mot, toutes les nouvelles concernant directement l'organisation et la prospérité de nos Eglises. Cette division du journal, si elle peut être régulièrement remplie, sera d'un intérêt général et d'une grande utilité.

Les Archives comprennent les divisions suivantes :

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

VARIÉTÉS ET CORRESPONDANCE.

MÉLANGES RELIGIEUX, MORAUX ET PHILANTHROPIQUES.

ANNONCES DE LIVRES.

ANNALES DES PROGRÈS DE L'ÉVANGILE SUR LA TERRE.

Le Comité désire vivement pouvoir y ajouter comme ci-devant un BULLETIN DES ÉGLISES.

MM. les Pasteurs des départemens sont instamment priés de vouloir bien recueillir, autant que possible,

et faire parvenir au bureau les abonnemens dans leurs ressorts respectifs; ils contribueront par là efficacement au succès de cette publication.

Les lettres et l'argent doivent être adressés, *franc de port*, soit directement, soit par l'entremise de MM. les Pasteurs des départemens, à M. H. Servier, libraire, *rue de l'Oratoire-Saint-Honoré*, n° 6, à Paris, qui reçoit aussi tout ce qui concerne la rédaction.

Messieurs les auteurs ou les libraires qui désireraient faire annoncer des ouvrages, devront en déposer deux exemplaires au bureau.

Conditions d'abonnement.

Les *Archives du Christianisme* paraissent le 1er de chaque mois, par livraisons de 3 feuilles, formant ensemble un volume *in-octavo* de 576 pages, pour la majeure partie en petit caractère.

L'abonnement pour Paris et pour les Départemens, *franc de port*, est de six francs par année, ou douze livraisons;

Sept francs pour *la Suisse*;
Neuf francs pour *l'Allemagne*; *l'Angleterre*; } *franc de port.*

Le montant de l'abonnement doit être payé d'avance.

On s'abonne, soit par l'entremise de MM. les Pasteurs, soit directement,

A PARIS,

Au Bureau des Archives, à la librairie protestante de H. Servier, rue de l'Oratoire, n° 6;

Chez { Treuttel et Würtz, libr., rue de Bourbon, n° 17; Paschoud, libraire, rue de Seine, n° 48.

DANS LES DÉPARTEMENS,

A Bordeaux, chez LAWALLE jeune et neveu, libraires.

A Lyon, chez BOHAIRE, libraire, rue Puits-Gaillot, n° 9.

A Montauban, chez FORESTIÉ jeune, libraire, place Royale.

A Strasbourg, chez { J.-H. HEITZ, libraire, rue de l'Outre; TREUTTEL et WÜRTZ, libraires.

A Valence, chez MARC-AUREL, imprimeur-libraire.

A L'ÉTRANGER,

EN SUISSE, chez M. CHARLES JUILLERAT-CHASSEUR, ministre du Saint-Evangile, *à Nyon*, canton de Vaud;

chez { PASCHOUD, Mme SUSANNE GUERS, } libr. *à Genève*.

chez P.-E. ROTHEN, libraire, *à Berne*.

A Amsterdam, chez DELACHAUD, libraire.

A Hambourg, chez PERTHÈS et BESSER, libraires.

A Londres, chez TREUTTEL et WÜRTZ, *Soho-Square*, n° 30.

N. B. Il est essentiel, dans les avis d'abonnement, d'indiquer très-exactement les noms et l'adresse des souscripteurs, ainsi que le bureau de poste auquel les livraisons doivent être envoyées.

OUVRAGES EN VENTE

CHEZ H. SERVIER, LIBRAIRE, RUE DE L'ORATOIRE, N° 6.

	fr.	c.
Précis de l'histoire de la réformation, suivi de notices historiques et biographiques, sur les principaux réformateurs, par L. Humbert. 1 vol. in-8°.	3	»
Réflexions sur l'évidence intrinsèque de la vérité du Christianisme, traduites de l'anglais de Thomas Erskine, avocat; sur la quatrième édition. 1 vol. in-12.	2	»
Preuves de la vérité de la religion chrétienne, présentées dans un exposé simple et rapide, par James Beattie, professeur de philosophie morale au collége Mareschal d'Abendeen; membre de la Société des Arts et des Sciences de la Zélande, et de la Société littéraire et philosophique de Manchester; traduit de l'anglais sur la sixième édition, et augmenté de notes; par F.-S. Jaquier, pasteur, président du Consistoire de l'Eglise évangélique de Clairac (Lot-et-Garonne). 1 vol. in-12 de près de 400 pages.	3	»
Les commencemens et les progrès de la vraie piété, traduit de l'anglais de Philippe Doddridge, docteur en théologie. 1 vol. in-12 de 300 pages en petits caractères.	2	25
Essai sur la divine autorité du Nouveau-Testament, traduit de l'anglais de David Bogue, pasteur de l'église et professeur de l'académie de Gosport. 1 vol. in-12.	2	25
Psaumes de David, mis en vers français, et les Cantiques sacrés, tout en musique, tels qu'ils se chantent dans toutes les églises réformées de France, nouvelle et jolie édition, augmentée de nouveaux principes de musique, de cantiques et psaumes sur une nouvelle mu-		

	fr.	c.
sique, etc. Vol. petit in-12 de 857 pages, sur papier fin d'Annonay, relié en basane.	4	50
Psaumes de David avec 15 cantiques, tout musique, avec de nouveaux principes de musique et diverses prières pour les fêtes solennelles, 1 vol. in-32 sur papier fin d'Annonay, relié en basane.	3	»
Choix de cantiques tirés des meilleurs recueils, avec la musique à la fin, à l'usage du culte public et des réunions chrétiennes. Paris, 1824, 1 vol. in-12 imprimé avec soin, en caractères neufs et sur joli papier.	1	50

Ce volume renferme 84 Cantiques, diverses prières, le Décalogue, l'Oraison dominicale et le Symbole des Apôtres ; plus, deux tables, l'une par ordre de matières, l'autre par ordre alphabétique. Le recueil d'airs se compose de 46 morceaux.

Tableau des sociétés et des institutions religieuses, charitables et de bien public de la ville de Londres, traduit du *Charity Almanach* (1823), des ouvrages de A. Highmaure, etc. Paris, 1824, 1 vol. in-12.	2	50

Souscription.

Mémoires et correspondance de Duplessis-Mornay, pour servir à *l'histoire de la réformation* et des guerres civiles et religieuses en France, sous Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, depuis l'an 1571 jusqu'en 1623, édition complète publiée sur les manuscrits originaux, et précédée des mémoires inédits de madame de Mornay, sur la vie de son mari, écrits par elle-même pour l'instruction de son fils ; par P.-R. Auguis et A.-D. De la Fontenelle. 15 vol. in-8°, chacun de 500 à 600 pages, avec un portrait de Duplessis-Mornay, soigneusement gravé au burin. — *Les dix premiers volumes sont en vente.* Prix de chaque volume.	7	50

A Paris, Imprimerie de J. Smith, rue Montmorency, n° 16.

